This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

23. h. 11

ÉTUDES

SUR

L'ANTIQUITÉ HISTORIQUE

D'APRÈS LES SOURCES ÉGYPTIENNES

ET

LES MONUMENTS RÉPUTÉS PRÉHISTORIQUES

ÉTUDES

SUR

L'ANTIQUITÉ HISTORIQUE

D'APRÈS LES SOURCES ÉGYPTIENNES

ET

LES MONUMENTS RÉPUTÉS PRÉHISTORIQUES

ÉTUDES

SUR

L'ANTIQUITÉ HISTORIQUE

D'APRÈS LES SOURCES ÉGYPTIENNES

ET

LES MONUMENTS RÉPUTÉS PRÉHISTORIQUES

DEUXIÈME ÉDITION

revue et augmentée

avec 6 planches et 260 figures dans le texte

Par F. CHABAS,

Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Membre de l'Académie Royale Néerlandaise, de l'Académie d'Archéologie de Belgique,
de la Société Royale de Littérature et de la Société d'Archéologie biblique de Londres,
de la Société Philosophique Américaine de Philadelphie,
de l'Institut de Correspondance archéologique de Rome,
de l'Institut Égyptien d'Alexandrie,
de la Société Nationale des Antiquaires de France, etc., etc.

PARIS

MAISONNEUVE & Cie, Libraires-Éditeurs,
15, Quai Voltaire.

1873

AVERTISSEMENT

DE LA DEUXIÈME ÉDITION.

La première édition de ce livre a été épuisée en très-peu de temps ; celle que je publie aujourd'hui est destinée à satisfaire à des demandes nombreuses. Bien qu'elle suive la première à moins d'une année d'intervalle, il m'a été possible de l'enrichir de quelques observations importantes.

Les chapitres des stations dites préhistoriques et de l'émigration des espèces animales sont refondus, et peuvent être considérés comme entièrement nouveaux, bien qu'ils ne varient pas dans leurs conclusions.

En composant cet ouvrage, j'ai eu en vue un double but : d'abord, celui de rechercher les dates les plus anciennes de la manifestation de l'homme historique en Égypte, en Asie et en Europe.

En second lieu, celui de déterminer les époques les plus récentes pendant lesquelles l'homme a fait usage des outils de silex, qu'on regarde comme caractéristiques des temps préhistoriques.

Les documents que j'ai rassemblés tendent à prouver que les stations dites de la pierre polie n'ont aucun

titre certain d'une antiquité plus reculée que les dates historiques, et qu'elles sont même descendues en Europe jusqu'à la rencontre de l'époque gallo-romaine, tandis que les habitations lacustres se sont maintenues jusqu'aux temps carlovingiens. Je me suis également efforcé de ramener dans les limites d'une chronologie raisonnable l'homme contemporain du mammouth et du renne.

Bien que tous les savants spéciaux soient parfaitement convaincus que l'expression *préhistorique* n'a qu'une valeur relative, et que telle station à laquelle ils donnent ce nom est plus récente que la fondation de Rome et même que la brillante époque de Périclès, on doit néanmoins convenir qu'il existe une tendance générale à donner à cette expression sa valeur absolue; les plus raisonnables se contentent de ne pas dépasser dix mille ans, et ne peuvent encore s'empêcher d'attribuer les outils de pierre à une race humaine bien différente de la nôtre. On voit des chercheurs s'étonner de rencontrer des cas de rachitisme sur des squelettes trouvés avec des hachettes de pierre polie. Ils signalent ce fait comme une preuve de la haute antiquité de cette maladie, et ne paraissent pas se douter que les squelettes en question peuvent très-bien être de plus de mille ans plus récents que le Thersite de l'Iliade. D'autres, rencontrant des faucilles de bronze encore munies de leurs manches de bois, s'étonnent d'avoir à constater que ces manches donnent la mesure de mains exactement semblables à celles des hommes de nos jours.

Ces singulières préoccupations montrent la disposition de la plupart des esprits dans ces sortes de recherches. C'est contre cette tendance que j'ai voulu réagir.

Je n'emploie pas d'autres procédés que ceux de la science philologique, de la critique historique et de l'observation des faits. Je me soumettrai sans résistance et sans regret aux faits bien observés qui contrediraient mes vues. Mais il me sera permis de faire remarquer que l'observation n'est pas toujours chose facile.

Dans une occasion récente, on a pu reconnaître combien de vues divergentes peut engendrer l'exploration d'une même station à silex ; je veux parler de la visite faite à Solutré par la *Société française pour l'avancement des sciences,* le 23 août dernier. On a reparlé là de l'homme éternel, de l'homme de milliers de siècles, de l'homme de dix mille ans, des chasseurs de renne *bien plus vieux que le premier Juif appelé Adam.* Et, en même temps, quelques membres du Congrès demandaient, avec une évidente bonne foi, quel motif pouvait faire considérer comme datant de plusieurs milliers d'années, un squelette déterré à 2^{m} 12 de profondeur, à côté de quelques pierres dressées irrégulièrement, et n'ayant auprès de lui ni armes, ni outils de silex ; cette question était d'autant plus naturelle que la fouille avait lieu dans un terrain d'éboulis, très-remué, situé sur une forte déclivité, à une centaine de mètres de la roche jadis exploitée comme carrière.

La réponse à cette question doit être cherchée dans les comptes-rendus des fouilles antérieures. Rien de ce qui a été montré à la Société n'a pu satisfaire sous ce rapport les esprits critiques. Mais, quoique je reconnaisse que le squelette en question ait bien pu avoir été inhumé il y a seulement quelques cents ans et même moins, j'ai acquis par moi-même, en d'autres occasions, la conviction qu'à Solutré l'homme a existé en même

temps que le mammouth et le renne. Je ne signale ce fait que pour montrer les précautions dont l'investigateur consciencieux doit s'entourer dans ces sortes d'explorations. C'est la méthode à laquelle je me suis astreint dans les diverses recherches qui m'ont fourni des documents pour le présent ouvrage.

ÉTUDES

SUR

L'ANTIQUITÉ HISTORIQUE

INTRODUCTION

On lit dans un ouvrage publié récemment :

« Le cheval, du moins en Europe, a été chassé, tué « et mangé par l'homme, avant d'être réduit en domes- « ticité, depuis le commencement de l'époque quater- « naire jusqu'à l'époque de l'âge de bronze, c'est-à-dire « pendant un temps qui ne paraît pas pouvoir être « évalué à moins de trois cent mille ans.

« Les Arias, ancêtres des Indous, des Perses ou « Iraniens, de la plupart des anciennes populations « de l'Asie-Mineure et de la majorité des peuples de « l'époque actuelle, ont originairement soumis et utilisé « une race de chevaux indigènes dans l'Asie centrale

« à une époque antérieure à l'an 19337 avant Jésus-
« Christ. [1] »

En présence de ces chiffres formidables et surtout de la précision intentionnelle du dernier, les gens du monde et même les savants qui ont fouillé les plus anciennes annales de l'humanité, demeurent frappés de surprise. On se sent bien arriéré, et l'on se demande avec anxiété s'il existe réellement une science qui aurait à bon droit vieilli l'homme de plusieurs centaines de mille années, et qui donnerait les moyens de distinguer ce que nos ancêtres faisaient du cheval dans le premier tiers du cent quatre-vingt-quatorzième siècle avant notre ère.

Ce sentiment d'étonnement est bien naturel, même pour la généralité des lecteurs; mais il est surtout très-vif chez les patients investigateurs de l'antiquité, pour qui l'époque des incertitudes et des problêmes insolubles commence à moins de vingt siècles de nous ; pour qui, par exemple, la situation de la cité célèbre qui vit périr les derniers défenseurs de la nationalité gauloise est encore un sujet de doute. Ceux-là se garderaient de proposer, quant à présent, une date approximative même pour l'époque de la retraite du renne vers les contrées boréales, et à plus forte raison pour celle de la disparition des grands pachydermes.

Longtemps comprimé dans un cercle trop étroit, l'esprit humain a franchi toutes les barrières qu'on lui opposait, et, semblable au torrent qui a rompu ses

1 C. A. Piétrement : *Les Origines du cheval domestique*. Paris, E. Donnaud. Voy. Trutat et de Cartailhac : *Matériaux pour servir à l'histoire positive de l'homme*, 1870, p. 280.

digues, il s'est répandu sans frein dans toutes les directions. La réflexion et l'étude le ramèneront peu à peu dans la voie normale. En réservant d'une manière absolue tous les droits de la science, il est permis d'espérer qu'on rencontrera la vérité à égale distance de toutes les exagérations.

Il y a peu d'années, les disciples de Champollion soulevaient des tempêtes lorsqu'ils s'efforçaient de reconstituer la chronologie de Manéthon ; ils ont lutté avec énergie et conviction, et aujourd'hui leurs calculs se sont imposés à la critique. Il est vrai qu'en laissant de côté les traditions de l'âge fabuleux, la science égyptologique serait impuissante à démontrer que la création de l'homme doit remonter à plus de dix mille ans.

C'est là une date bien mesquine à côté des milliers de siècles attribués à l'homme quaternaire, au-delà duquel on nous fait dès à présent apparaître l'homme tertiaire. Mais la science qui vient de naître et qui a pour objet l'étude des débris du travail humain antérieur à l'usage des métaux, est-elle désormais si bien fondée, si constante dans ses déductions, qu'on doive en accepter aveuglément toutes les hardiesses ?

La réponse à cette question ne saurait être douteuse, car plus encore que l'égyptologie cette science en est à ses débuts ; s'il est imprudent de fixer des limites à son développement possible, il serait encore moins raisonnable d'accepter les solutions que nous présentent tous les adeptes des idées nouvelles. Les apôtres de l'innovation sont toujours la proie de l'enthousiasme ;

ils s'éprennent d'une invincible passion pour l'étrange. Ils ne doivent donc pas s'étonner si on ne les croit pas sur parole, si même on se montre un peu difficile à l'égard des preuves. Du reste, je me plais à reconnaître que cette passion n'offre pas seulement des inconvénients, car c'est elle qui a mis la pioche aux mains de milliers de travailleurs, qui se contrôlent les uns les autres; grâce aux recherches de cette active légion, les découvertes se corroborent ou s'infirment, les vues trop absolues se corrigent, et il surnagera assez d'éléments solides pour établir les bases de la science.

Dans les recherches préhistoriques on se laisse presque toujours guider par le désir de découvrir des faits nouveaux, des monuments d'un état de choses bien différent de ceux que nous connaissons. J'ai moi-même éprouvé ce sentiment dans les fouilles auxquelles j'ai pris part. Les résultats n'ont pas répondu à mes secrètes espérances. Je dirai plus loin quelques mots des observations que m'ont suggérées mes recherches sur le terrain. Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'analogie qui existe entre tous les étages qu'on a tracés dans la période préhistorique ; toujours la ressemblance s'établit par quelque point; nulle part on n'aperçoit de caractères tranchés, comme les feraient supposer des intervalles se mesurant par des milliers d'années.

Mes recherches ont pris dès-lors une direction tout opposée à celle que je leur avais donnée dans l'origine; au lieu de demander aux stations antiques les traces

d'un homme autre que celui de notre époque, j'ai voulu étudier la race humaine d'abord dans ses premières manifestations à la période historique, puis de proche en proche, à tous les étages de la période dite préhistorique, en notant avec soin tous les indices, sinon de l'unité, du moins de la conformité de l'espèce humaine depuis son apparition sur le globe.

Quand l'homme-animal se montrera, je saurai bien le reconnaître, et je n'hésiterai jamais à me courber devant les faits démontrés. Mais je l'avoue, c'est là une conception qui répugne à ma nature ; aussi longtemps que ceux qui la mettent en avant ne me la montreront qu'à l'état d'abstraction et de théorie, je la considérerai comme une étrange aberration.

Par les réflexions qui précèdent, je voudrais encourager à entreprendre ces sortes d'études, certains esprits dont le concours serait précieux pour la science. Je veux parler des hommes que les tendances matérialistes de savants très-considérables dans l'anthropologie et dans les autres branches des recherches préhistoriques tiennent éloignés de l'arène ou se débattent ces graves questions. Les esprits timorés peuvent se rassurer. Ainsi que l'a fort bien dit M. l'abbé Bourgeois au Congrès de Paris, il faudra peut-être vieillir l'homme, mais nous devrons aussi rajeunir les fossiles ; et d'ailleurs, au fond de toutes les fouilles, on n'a trouvé jusqu'à présent que l'homme intelligent, que l'être qui a conscience de ses actes. On n'y rencontrera pas, je le sens instinctivement, ce singe plus ou moins

perfectionné dont l'héritage le plus ardemment convoité serait l'irresponsabilité humaine [1].

La méthode d'études que je me suis tracée met en première ligne, ainsi que je viens de l'expliquer, la recherche des plus anciennes manifestations de l'homme civilisé ; c'est évidemment en Egypte qu'il faut les chercher. Sur les bords du Nil, l'âge préhistorique n'est pas descendu au-dessous du 40e siècle avant notre ère. Pendant la majeure partie de ces quarante siècles, le reste du monde est demeuré, par rapport à nous, dans les ombres de la période antéhistorique. Il est bien certain toutefois que l'Egypte ne s'est pas développée dans l'isolement ; elle a eu certainement des voisins civilisés, même aux dates les plus reculées ; mais, seule, elle possédait la pierre et le papier qui s'éternisent sous son climat, et, seule aussi, elle a pu nous transmettre des pages originales de ses plus anciennes annales.

1 Les recherches préhistoriques offrent un travail rempli d'intérêt aux personnes qui habitent la campagne. On trouve des stations à peu près partout ; mais principalement sur le bord des rivières, au voisinage des sources et dans es localités où les montagnes dominent des vallées fertiles ou commandent des passages. Ces recherches n'exigent pas absolument un grand bagage scientifique. Un chercheur consciencieux vaut mieux qu'un savant théoricien trop passionné. Mais, pour être utile à la science, il faut ne pas se préoccuper seulement de la formation d'une riche collection ; à toute fouille importante, on doit donner de la publicité et associer des observateurs compétents ou au moins des témoins désintéressés. Cette marche est malheureusement peu suivie ; les trouveurs heureux font trop souvent preuve d'un triste esprit d'exclusivisme, dont la conséquence est de laisser planer des doutes sur les découvertes importantes qu'ils peuvent faire.

La meilleure manière de rendre compte d'une fouille productive consiste :

1° A décrire topographiquement et géologiquement la localité ;

2° A faire le catalogue des trouvailles, en indiquant avec soin la superposition ou le mélange des objets ;

3° Enfin, à donner les dessins du plus grand nombre possible d'objets.

Au-delà des six mille ans qui nous séparent du règne de Ménès, on entrevoit une période nécessairement de longue durée, pendant laquelle l'Egypte s'est constituée politiquement et religieusement, et a découvert les éléments de ses sciences et de sa merveilleuse écriture. Il ne nous reste aucun monument de cette époque, qui est celle de la fable en Egypte. Cependant elle ne manque pas absolument de consistance historique. Une inscription de l'époque des Lagides fait remonter jusque-là, sinon la construction première, du moins le projet de la construction du grand temple de Dendera. Voici les termes mêmes de cette inscription sortie des fouilles de M. Mariette-Bey : « Le roi Thothmès III avait fait des fondations « pieuses pour sa mère, la déesse Hathor, ayant « découvert un grand plan d'An (Dendera) en écriture « antique tracée sur peau de chèvre à l'époque des « Serviteurs d'Horus. Il avait été découvert dans « l'intérieur d'un mur de briques, dans la maison « royale, au temps du roi Méri-ra Papi (Vme « dynastie)[1]. »

Les Serviteurs ou Suivants d'Horus, en hiéroglyphes 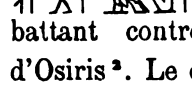 , composaient l'armée d'Horus combattant contre Set pour revendiquer les droits d'Osiris[2]. Le canon royal de Turin les place dans les temps mythologiques, et M. Goodwin les assimile aux Νέκυες ou Manes de Manéthon[3]. Les anciens Égyptiens

1 Duemichen : *Bauurkunde*, etc. Introd., p. 18 et pl. xv.
2 Voyez De Rougé : *Mémoire sur les six premières dynasties*, p. 12, note. Naville : *Mythe d'Horus*, pl. 13, 14 et 17.
3 *Zeitschrift für Ægypt.*, 1867, 49.

considéraient comme étant leur âge d'or le temps des *Suivants d'Horus*. On lit, par exemple, à la fin d'une inscription trouvée dans l'île de Tombos en Nubie, dans laquelle est exaltée la gloire de Thothmès I : « C'est ce qu'on avait vu dans le temps des dieux, « lors des *Suivants d'Horus ;* il (le roi) a donné le « souffle vital à quiconque le suit, ses abondantes « faveurs a qui prépare sa voie [1]. »

Ainsi donc, des traditions dont on rencontre la trace historique au commencement du nouvel empire égyptien et qui paraissent avoir eu déjà cours moins de cinq siècles après Ménès, attribuent à l'époque mythologique la connaissance de l'écriture et de l'art de bâtir. Nous verrons ailleurs qu'on y faisait remonter également l'invention des métaux, et même du fer [2]. On écrivait alors sur des peaux. Le savant conservateur du Musée britannique, M. S. Birch, a fait l'observation que, d'après différents renseignements fournis par les textes, le cuir, le vélin et le parchemin étaient employés abondamment sous les premières dynasties, et que plus tard on transcrivit sur papyrus, pour les conserver plus sûrement, les compositions écrites sur rouleaux de peau.

Manéthon attribue à l'époque mythologique une durée de 24,600 ans ; mais, après y avoir fait régner des dieux et des rois thinites et memphites, il la clôt par le

1 Lepsius, *Denk. III*, pl. 15. a.

2 Diodore rapporte que des forges d'airain et d'or existaient en Thébaïde au temps d'Osiris (*Bib. hist.*, I, 15). Nous verrons plus loin que l'attribution des métaux à l'époque mythologique repose sur l'autorité des traditions égyptiennes.

règne des *Manes* et des *Héros*, qu'il place immédiatement avant Ménès. Cet arrangement ne saurait inspirer la moindre confiance ; les remaniements qu'on a fait subir aux données de l'annaliste égypto-grec demeureront impuissants à renouer la chaîne de l'histoire positive aussi longtemps que les monuments originaux ne nous auront pas fourni de nouvelles lumières. De ce côté, tout espoir n'est pas perdu. En attendant, nous pouvons nous dispenser d'ajouter plus de foi à la chronologie mythologique de Manéthon qu'à celle de Bérose et à la grande année *Yuen* des Chinois, qui comprenait cent vingt-neuf mille six cents ans.

Mais il reste un fait bien acquis, c'est qu'à l'époque des premières dynasties, l'Égypte était déjà en pleine civilisation ; elle possédait l'écriture hiéroglyphique, dont la forme cursive voisine de l'hiératique a servi à marquer certains blocs des pyramides ; déjà, elle avait voilé sous les mythes infiniment compliqués de la doctrine sacrée le dogme très-simple qui constituait sa théorie religieuse. Certains arts, tels que la statuaire, n'y ont fait aucun progrès depuis la IVe dynastie.

C'est pour ce motif qu'aux soixante siècles de la période historique, commençant à Ménès, j'ai ajouté quatre mille ans pour la durée des temps préhistoriques. Quatre mille ans, c'est un espace bien suffisant pour le développement d'une race intelligente ; ce ne serait peut-être pas assez si l'on nous montrait les traces des races de transition. Dans tous les cas, ce chiffre n'a aucune prétention à la certitude ; son seul mérite est de se prêter aux exigences de tous les faits actuelle-

ment connus ou probables, au point de vue des personnes qui se refusent à voir dans l'homme le descendant d'un animal perdu.

Si l'Égypte a eu un âge de la pierre, cet âge correspondrait à la période la plus ancienne des quatre mille ans qui ont précédé l'époque historique. Les textes originaux n'en font aucune mention ; l'histoire classique garde, du reste, le même silence à l'égard de l'âge de la pierre en Europe et en Asie. Pour résoudre la question, il ne suffira pas de découvrir sur le sol égyptien un certain nombre de stations avec débris caractéristiques ; il faudra encore étudier la question de savoir si ces stations sont certainement antérieures à la période historique.

Hors de l'Égypte, l'histoire positive est presque partout de date récente ; elle ne commence qu'au XVe siècle de notre ère pour tout le nouveau continent ; les Gaulois, nos ancêtres, n'ont guère d'histoire avant Jules César ; il en est de même des Germains. Du reste, plusieurs peuplades en sont encore de nos jours à l'âge de la pierre. Tout concourt donc à faire penser que l'homme intelligent n'est pas très ancien sur la terre. L'industrie de l'homme contemporain du mammouth et du grand ours ne diffère que par des détails très secondaires de celle de l'homme de l'époque du renne, et celle-ci à son tour se rattache étroitement à celle de l'homme de la hache polie. Considérés en eux-mêmes, les produits de ces industries, qui ont encore leurs analogues en usage de nos jours, ne sauraient être regardés comme des titres d'une haute

antiquité. C'est à un autre ordre de preuves que devront avoir recours ceux qui ajoutent aux vraisemblances des centaines et même des milliers de siècles.

Je me propose de réunir dans ce Mémoire quelques études sur des points qu'il est utile d'éclaircir pour bien fixer les bases de la discussion. Je veux, en particulier, faire apprécier les dates des grandes phases de l'histoire égyptienne, dont les désignations : Ancien Empire, Pasteurs, Nouvel Empire, etc., tendent à se généraliser et à servir de chronomètre comparatif. Je m'efforcerai de jeter quelques lumières, d'après les monuments hiéroglyphiques, sur les plus anciennes nations qu'on trouve en rapports avec l'Égypte antique, surtout en ce qui concerne les peuples de l'Europe. Je chercherai aussi à déterminer les expressions par lesquels les Égyptiens désignaient les métaux usuels; je montrerai les formes de leurs armes et de leurs instruments de travail aux plus anciens temps, et les outils de pierre et d'os dont ils avaient conservé l'usage à des époques relativement modernes. J'essaierai de jeter quelque lumière sur l'emploi qu'ils ont fait du cheval et du chameau. Enfin, j'exposerai les observations que m'ont suggérées mes propres recherches dans quelques stations de l'âge de la pierre.

Mon travail n'a pas la prétention de donner des solutions définitives; je voudrais qu'il eût simplement pour résultat de débarrasser le terrain de la science préhistorique de quelques-unes des idées exagérées qui en gênent l'accès; je voudrais, en un mot, montrer que, quant à présent, les découvertes modernes n'entraînent

pas nécessairement une modification considérable dans les idées vulgairement reçues ; qu'elles ne nous montrent pas un homme différent de nous, ni des dates beaucoup en dehors du cadre de l'histoire.

CHAPITRE I

CHRONOLOGIE ÉGYPTIENNE. — SES DATES PRINCIPALES.

Les données de Manéthon ont servi de base à une foule de systèmes; mais les seuls travaux vraiment sérieux ne datent que de l'époque assez récente à laquelle il est devenu possible de consulter les monuments originaux. Parmi les savants qui ont embrassé le problème dans son ensemble et dans ses détails, figurent en première ligne M. de Bunsen et M. le docteur Lepsius, qui, dans son magnifique ouvrage : *Le Livre des Rois,* semble avoir épuisé toutes les sources d'information. D'autres égyptologues : MM. Mariette, Hincks, Brugsch, Lieblein, etc., ont aussi proposé des tables chronologiques dont les chiffres offrent quelques variations; mais, au point de vue spécial qui m'occupe, la précision des chiffres ne me paraît nullement indispensable ; quand nous en sommes à discuter la date de la guerre de Troie, nous pouvons, sans grand effort, nous résoudre à ne déterminer qu'à cinq ou six cents ans près celle du règne de Ménès.

Je n'aurai donc pas à comparer entre eux les différents canons; il me suffira de faire connaître les

solutions acceptées par les chronographes les plus accrédités. Voici les dates principales calculées par M. le docteur Lepsius :

Ancien Empire :

Commencement du règne de Ménès,	av. J.-C.,	3892
Amenemha I (XIIe dynastie),	»	2380
Premier roi Pasteur,	»	2101

Nouvel Empire :

Amhès I ; expulsion des Pasteurs,	»	1684
Ramsès II ; Moïse,	»	1388
Sheshonk I, vainqueur de Roboam,	»	961
Cambyse,	»	525

Macédoniens et Lagides :

Alexandre-le-Grand,	»	332
Fin de l'Égypte indépendante,	»	30

M. Brugsch, dans la Table qu'il a jointe à son *Histoire d'Égypte*[1], place Ménès à l'an 4455 avant notre ère, et conserve des chiffres plus élevés jusqu'à Ramsès II (1407), pour lequel il ne diffère plus que de 19 ans avec M. Lepsius.

Les dates proposées par M. Mariette sont encore plus élévées. Voici les principales :

Ménès,	avant J.-C.,	5004
Amenemha I,	»	2851
Pasteurs,	»	de 2214 à 1703
Ahmès I,	»	1703

1 Leipzig, 1859, p. 287.

Modifiant ses premiers résultats et adhérant en dernier lieu aux calculs de l'école Alexandrine, M. de Bunsen fait, au contraire, descendre Ménès jusqu'à l'an 3059 ; mais les documents sur lesquels s'appuie cette date réduite n'admettent que 38 règnes entre Ménès et l'invasion des Pasteurs.

Or, les listes royales de Saqqara et d'Abydos, sorties des fouilles de M. Mariette et que M. de Bunsen n'avait pu consulter, contredisent absolument ces éléments de calcul. Au lieu de 38 règnes pendant la durée totale de l'ancien empire, la liste d'Abydos en énumère, jusqu'à Amenemha I seulement, cinquante-huit, auxquels il faut nécessairement ajouter les XIIe, XIIIe et XIVe dynasties. De plus, sur l'autorité des monuments originaux, on est forcé de reconnaître que les listes sont incomplètes, et qu'il faut introduire au moins six règnes de plus entre la première et la sixième dynastie[1].

Il devient dès-lors évident que M. de Bunsen a accepté pour Ménès une date beaucoup trop basse. Le chiffre proposé par M. Brugsch (4455) satisfait mieux aux exigences monumentales, et le plus élevé, celui de M. Mariette (5004), n'est nullement inadmissible.

Mais, à ces profondeurs d'antiquité, on a plutôt besoin d'approximations rationnelles que de chiffres plus ou moins rigoureux. Au lieu de chercher à concilier les systèmes, on peut s'en tenir à des appréciations générales, telles que celles que j'ai données dans mon

1 De Rougé : *Monuments des six premières dynasties.*

Mémoire sur les Pasteurs. Des calculs plus détaillés et plus précis peuvent être tentés ; mais, au point de vue spécial qui nous occupe, on peut se contenter d'approximations un peu larges.

Voici le tableau des dates, des époques qui servent le plus habituellement de points de comparaison :

	Avant notre ère.
Époque fabuleuse.	au-delà du 40e siècle.
Ménès, commencement de l'ancien empire	40e siècle.
Construction des grandes pyramides	33e »
VIe dynastie ; Papi	28e »
XIIe dynastie.	24e à 22e.
Invasion des Pasteurs . . .	?
Expulsion des Pasteurs, commencement du nouvel empire. .	18e siècle.
Thothmès III.	17e »
Séti I et Ramsès II	15e et 14e.
Sheshonk I, conquérant de Jérusalem	10e siècle.
Saïtes.	7e et 6e.
Cambyse et Perses	5e »
Ochus et Perses (2e conquête) .	4e »
Lagides	les 3 premiers siècles.

1 *Mémoires de l'Académie royale des sciences d'Amsterdam*, in-4°, 1868. Paris, Maisonneuve et Cie.

CHAPITRE II

LES MÉTAUX CHEZ LES ÉGYPTIENS

Le mécanisme de l'écriture égyptienne permet de distinguer à première vue les mots qui désignent des pierres, des minéraux ou des métaux. Mais, pour arriver à l'identification des substances, les difficultés sont encore grandes. En ce qui concerne l'or, , l'argent, , et le plomb, , le copte nous a conservé les mêmes noms : ⲛⲟⲩⲃ, ϩⲁⲧ et ⲧⲁϩⲧ, mais là se borne le secours que nous a fourni l'égyptien moderne pour la détermination des anciennes désignations des métaux.

Depuis la publication de la première édition de ces études, le sujet des *métaux chez les Égyptiens* a été traité dans des dissertations spéciales par M. le docteur Lepsius [1] et par M. Dümichen [2]. Il existe entre mes vues et celles de ces deux savants quelques différences notables.

M. Lepsius croit que le groupe , *soum*, désigne un métal particulier, que les anciens nommaient

1 Die Metalle in den ægypt. Inschr.; 4°, Berlin, 1872.
2 *Zeitschrift fur aeg. Alt.*, etc., 1872, p. 46 et 98.

electrum et qui serait un composé d'or et d'argent. Il n'est point impossible que, dans la technicité de métallurgie égyptienne, il n'y eût quelque distinction entre ⌐▬¬, *noub*, et ⌐⊕¬, *soum*. Mais je crois qu'en général les scribes n'en tenaient pas compte ; le métal désigné par ces groupes s'extrayait de la terre ou des roches, souvent en poudre qu'on transportait dans des sacs, et se réduisait en anneaux après la fonte. Lorsque les scribes veulent caractériser la pureté, l'inaltérabilité du corps humain régénéré, ils disent que les chairs, les membres sont de *noub* ou de *soum* indistinctement ; on trouve des qualifications telles que : *noub* des dieux, *soum* des déesses, *argent* des ordres divins, et il n'est pas légitime d'en conclure que le *soum* est nécessairement différent du *noub*. Les Égyptiens affectionnaient la répétition des idées et souvent épuisaient leur vocabulaire de synonymes.

Si nous disions, par exemple : *l'airain tonne, le bronze vomit la mort,* il ne faudrait pas prendre cette phrase pour une preuve que le bronze et l'airain sont deux métaux différents.

Les descriptions égyptiennes sont ampoulées jusqu'à l'exagération : un obélisque à pyramidion doré est pour les scribes un obélisque d'or, et ainsi des statues, des naos, de certains meubles, etc., etc. ; pour toutes ces expressions on se sert indistinctement de ⌐▬¬ et de ⌐⊕¬. Il en est de même du titre bien connu d'Horus : *épervier d'or*. La salle de l'hypogée renfermant le sarcophage est nommée indifféremment

salle de ou salle de . Certains objets, qui sont représentés comme étant d'or ou dorés, sont également dits ornés, incrustés, garnis d'or et, dans ces cas, on peut encore remarquer l'emploi simultané de et de , sans qu'on puisse en déduire qu'il s'agit de deux métaux différents.

Un seul texte clair à moi connu tendrait à établir cette distinction. C'est la légende d'un des pylones de Karnak publiée sous cette forme : , [1] *en soum, noub* et *bronze noir ;* mais je suis convaincu qu'au lieu de il faut lire , *argent,* selon l'ordre de la légende qui se lit sur la même planche de M. Brugsch [2]. M. Lepsius signale lui-même une erreur de ce genre [3].

L'exactitude des traductions doit être rigoureuse lorsqu'il s'agit d'arriver à des définitions précises. Dans les inscriptions de Radesieh, au voisinage des mines d'or exploitées par les anciens Égyptiens, un dieu dit au roi : *Je te donne les pays de l'or* ( ) ; *les montagnes te donneront ce qu'il y a en elles en fait d'or* ( ) *de lapis et de malachite* [4]. C'est de l'or, en effet, qui doit se trouver dans les montagnes du pays de l'or [5].

1 Brugsch : Recueil, pl. 26, n° 2.
2 Ibid., n° 3.
3 Die Metalle, etc., p. 45, note.
4 Lepsius : Denkm. III, 141, b.
5 Ces montagnes sont en effet nommées montagnes d'or ( ) sur le plan qui nous en est resté. (Voyez mon Mémoire sur les Inscriptions des Mines d'or, 4°, Chalon-s-S.)

Enfin, et ceci tranche la question, le groupe est rendu par χρυσὸς dans l'inscription de Rosette[1], et aussi par χρυσὸς dans le décret de Canope[2].

Toutefois, nous ne nous proposons pas d'étudier dans tous ses détails la question des métaux connus et utilisés par les Egyptiens ; notre but est uniquement de rechercher par quels groupes les hiéroglyphes représentaient les métaux les plus usuels et surtout le bronze et le fer. A cet effet, nous examinerons avec attention les expressions qui reviennent le plus fréquemment, afin, sinon d'en déterminer la valeur précise, tout au moins d'éliminer celles que nous reconnaîtrons ne pouvoir nommer ni le fer, ni le cuivre, ni aucune des combinaisons de ce dernier métal.

Ces expressions d'occurence fréquente dans les textes, indépendamment de celles qui représentent l'or, l'argent et le plomb, sont les suivantes :

1. , *mafek;*
2. , *tahen;*
3. } prononciation incertaine[3];
4. }
5. et , *tahesti.*

1 Grec, lig. 41 ; hiérog., lig. 8.
2 Grec, lig. 59; hiérog., lig. 29.
3 M. Lepsius donne au premier de ces signes la valeur phonétique ϧOUT et au deuxième celle de ⲙⲉⲛ ; la première est vraisemblable mais non certaine ; elle répond, dans tous les cas, au nom copte du bronze ϩⲱⲙⲧ. Mais le signe est polyphone et admet les phmétiques *hem, outen, kha,* etc., indépendamment de sa valeur la plus ordinaire *men*. Aucune variante ne confirme la lecture *men* pour le nom du métal.

I. , *mafek*.— Ce groupe désigne le métal ou le minéral que les Egyptiens ont exploité au Sinaï depuis le commencement de l'ancien empire. Les établissements industriels de Wady-Maghara étaient en plein fonctionnement sous le règne du pharaon Snefrou de la 3e dynastie ; ceux de Sarbout-el-Khadem remontent aussi à l'ancien empire. On trouve sur place des preuves matérielles de l'importance de ces exploitations. Dans les inscriptions hiéroglyphiques, la localité est désignée sous le nom de pays du *mafek*. On importait également ce minéral d'un pays nommé Rashata [1], et de la Syrie [2].

M. Brugsch a remarqué, pendant son voyage au Sinaï, que les inscriptions mentionnant le *mafek* se rencontrent tout auprès des mines où l'on trouve aujourd'hui des *turquoises* [3]. Ce savant égyptologue fait de plus l'observation que le *mafek* se présente dans les textes comme un minéral et non comme un métal ; que notamment il reçoit parfois la qualification de , *ma, vrai,* comme c'est le cas pour le *khesbet* ou lapis [4]. Ces motifs conduisent M. Brugsch à voir décidément la turquoise dans le *mafek*.

Mais il y a lieu de remarquer tout d'abord que la

1 Sous Ramsès III ; Dûmichen : *Hist. Insch.*, I, pl. 33, et aux basses époques.

2 Dûmichen : *Recueil IV*, 24, 140. — M. le Dr F. Gensler croit que, sous Amenemha III, les Égyptiens tiraient le mafek de Poun. C'est une erreur. Le savant allemand a lu le nom de Poun dans un groupe qui désigne simplement le nombre d'hommes employés à l'exploitation du mafek à Sarbout-el-Khadem. *Denk. II*, 144, 9, 7.)

3 *Wanderung nach den Turkisminen*, 79.

4 *Denkm*, III, 213, d.

qualification *ma, vrai,* s'applique aux métaux précieux aussi bien qu'aux pierreries ; que d'ailleurs le *mafek* est compris dans des énumérations de substances qui portent le titre général de minéraux vrais ou pierreries vraies, et parmi lesquelles figurent l'or et l'argent. Le dernier motif invoqué par M. Brugsch n'a donc pas de valeur. D'un autre côté, ce qu'on sait du *mafek* ne s'accorde pas facilement avec la nature et les emplois de la turquoise. En effet, le *mafek* était importé en Égypte tantôt en sacs, tantôt en tas arrondis, comme c'est le cas pour l'or, l'argent, le lapis, le bronze, et quelquefois en briques oblongues semblables à des lingots de métal fondu ou à de petits blocs de roches taillées [1], comme le bronze, le plomb, etc. On ne peut concevoir la turquoise sous cette dernière forme, et, dans tous les cas, des quantités de 4820 *outens* de cette gemme (plus de 400 kilog.) [2] paraîtraient tout-à-fait invraisemblables.

Il serait singulier aussi que la couleur bleu-verdâtre de la turquoise eût été le type du teint d'Hathor, la Vénus égyptienne, qui est qualifiée de [illegible] [3], *à la peau de mafek* et de [illegible] [4], *à la face de mafek*. Ces expressions nous remettent plutôt en mémoire la couleur blonde de Vénus, *Venus aurea*.

1 Dümichen : I, *Hist. Inschr.*, 32.
2 Id.: II, *Hist. Inschr.*, 39, 9. En revanche, ce ne serait pas une quantité considérable de cuivre.
3 Id. : *Bauurk*, pl. 16, 3e lig. horiz.
4 Id.: II. *Alt. Temp. Insc.*, 35, 8.

D'un autre côté, le sens *cuivre* n'est guère plus acceptable, par le motif qu'on ne rencontre la mention d'aucun vase, d'aucun instrument fabriqué avec le *mafek*. Hathor est cependant appelée *Sistre de mafek*, [1] ; mais le sistre est un instrument composé de plusieurs pièces, qui pouvait avoir un manche de *mafek*[2], ou des incrusations de *mafek*. La couleur du *mafek* répondait d'ailleurs à l'idée *joie, allégresse,* si bien que ce mot est en fréquent parallélisme avec les expressions qui désignent la gaîté, les fêtes, et signifie lui-même *la joie*.

De même que le *khesbet* ou lapis, le *mafek* s'employait en incrustations[3]. Mais l'or, l'argent et d'autres substances encore servaient au même usage, de sorte que nous n'avons, dans cette particularité, aucune indication précise. L'un des papyrus que vient de publier M. Mariette donne un renseignement qui pourrait être utilisé. Je veux parler du curieux papyrus mythologique qui porte le n° 2 de la collection du Musée de Boulaq[4]; à propos d'une figure de Phra assis dans sa personnification de vieillard : *Ses os,* dit le texte, *sont d'argent, ses chairs d'or, sa chevelure de khesteb* (lapis), *ses yeux des deux cristaux* ( ) *; un beau disque de mafek est par derrière.*

1 Dümichen : *Resultate*, XX, 5.

2 Les Musées possèdent des sistres de métal, de porcelaine, etc.; quelques-uns ont des manches de bois.

3 *Pap. Anast. III*, 7, 5.

4 Mariette-Bey : *Papyrus du Musée de Boulaq*, pl. 2.

Le scribe égyptien peut avoir eu en vue les idées de force, de durée, d'éclat et de haut prix éveillées par les métaux précieux ; cependant il paraît avoir suivi un arrangement traditionnel dans lequel les couleurs ont eu certainement de l'influence. C'est ainsi, par exemple, que pour les os qui sont d'*argent*, le choix de ce métal est justifié par sa couleur blanche ; les chairs sont d'or, c'est-à-dire jaunes. La nuance sous laquelle les Égyptiens représentent le corps humain varie entre le jaune rougeâtre pour les hommes et le jaune pâle pour les femmes ; quelquefois les masques des momies sont complétement dorés ; il en est pourtant de peints en noir et en blanc. Mais ces couleurs se réfèrent au mythe d'Osiris mort et ressuscité, et ont une signification exceptionnelle.

La chevelure est de *khesteb* ou *khesbet*, c'est-à-dire *bleue* comme le lapis, ou figurée par du lapis vrai ou imité. On ne s'attendrait pas à trouver pareille couleur pour des cheveux. Mais, à ce propos, les monuments sont d'accord avec les textes. M. Mariette décrit les riches momies de l'époque greco-romaine comme étant généralement à masque doré, avec la chevelure peinte en bleu [1]. Une coiffure d'émail où le bleu domine fait partie des collections du Musée du Louvre [2]. On rencontre cette même particularité sur des statuettes dont on voit de beaux spécimens au Musée égyptien de

1 *Catal. du Musée de Boulaq*, 48.

2 Champollion : *Notice des Mon. égypt. du* Musée Charles X, p. 110, n° 244.

Turin et ailleurs; les sourcils mêmes ont été parfois représentés en émail bleu [1].

En recourant aux textes, nous voyons que, dans la cérémonie funéraire d'Osiris, la statuette du Neb-ankh devait avoir la chevelure de khesteb [2], et que, le 16 de choiack, à la troisième heure, le prêtre s'asseyait sur le tabouret de sycomore, la peau de léopard sur les épaules et portant sur la tête une coiffure de cheveux de vrai lapis [3]. Il ne s'agit point, comme on pourrait le supposer, d'un usage datant seulement des basses époques, car on trouve au Papyrus magique Harris, texte du temps des Ramessides, cette description d'une figure d'Ammon-Ra adoré par les Cynocéphales : *Ses os sont d'argent, ses chairs d'or, le dessus de la tête en lapis vrai* [4].

Il est donc fort probable, je devrais même dire absolument certain, que la singulière idée de figurer, dans certains cas, la chevelure en bleu, se rapporte à quelque fait de l'époque mythologique, que nous débrouillerons peut-être un jour. C'est sans doute pour ce motif que la déesse Hathor est dite à *tête de khesbet* [5], en même temps qu'à *visage de mafek*, ou à la *belle face*. Osiris lui-même reçoit aussi le titre de *tête de khesbet* [6].

1 Collection Casper, n° 563.
2 *Recueil IV*, 25, 145.
3 Dümichen : *Recueil IV*, 21, 122. Voyez Ibid., 22, 127.
4 Chabas : *Pap. mag. Harris*, pl. IV, 9. Un exemple beaucoup plus ancien encore se trouve au Papyrus de Berlin n° 1, lig. 193. Le roi promet à un de ses officiers une statue d'or à tête de lapis pour orner sa sépulture.
5 Dümichen : *Kal. Inschr.*, 49, 1 ; *Bauurk*, XVI, lig. horiz. La déesse Hathor est quelquefois nommée *Khesbet (lapis)*.
6 *Kal. Inschr.*, 100, 10 b.

Avant de passer au texte qui concerne les yeux de la statuette, nous nous rappellerons que les Égyptiens imitaient les yeux naturels au moyen de pièces rapportées. On en rencontre de fabriqués en verre bleu, d'autres en terre émaillée ; quelquefois les enveloppes sont en bronze et l'intérieur d'une autre matière. Des effets remarquables étaient obtenus par cette combinaison. M. de Rougé décrit en ces termes les yeux de la magnifique statue du scribe Skhem-Ka qui provient des envois de M. Mariette pendant ses fouilles au Sérapéum : *La figure est pour ainsi dire parlante ; ce regard qui étonne a été obtenu par une combinaison très-habile. Dans un morceau de quartz blanc opaque est incrustée une prunelle de cristal de roche bien transparent, au centre de laquelle est placé un petit bouton métallique. Tout l'œil est enchâssé dans une feuille de bronze qui remplace les paupières et les cils*[1].

Une statue de bois du Musée de Boulaq, représentant un fonctionnaire de l'ancien empire, offre les mêmes particularités : *Les yeux sont rapportés. Une enveloppe de bronze qui tient lieu des paupières enchâsse l'œil proprement dit, formé d'un morceau de quartz blanc opaque, au centre duquel un autre morceau de cristal de roche sert de prunelle. Au centre et au fond du cristal, un clou brillant est fixé et donne à*

1 Mariette : *Choix de monuments du Sérapéum, etc.*, p. 12, pl. X.

l'œil ainsi fabriqué quelque chose du regard de la vie[1].

Si nous revenons maintenant à ce qui est dit des yeux de la statuette décrite par le papyrus de Boulaq : *yeux de deux cristaux avec disque de mafek au fond*, nous serons fortement tentés d'y reconnaître l'indication du procédé dont nous venons de rappeler l'application. Le groupe signifie littéralement *les deux pierres* (ouat). Le signe représente soit une colonnette ou amulette qu'on plaçait sur les momies, soit une pousse végétale non encore épanouie. Dans l'origne, ces deux acceptions étaient différenciées par la forme des signes ; mais, comme beaucoup d'autres hiéroglyphes voisins, la différence s'est oblitérée dans l'écriture; le groupe dérivé du végétal désigne la pousse des plantes, une plante spéciale qui caractérise le nord, l'idée *vert* avec les acceptions *verdoyant* et *âpre*, *non mûr*, et enfin le *vert, la couleur verte*. On retrouve dans le copte ⲟⲩⲱⲧ, *viridis, crudus, durus, gramen, herba viridis,* etc., la plupart de ces significations.

Le groupe originairement dérivé de la colonnette désigne cet objet lui-même et une classe de pierres dures, probablement les quartz, les agates, etc. Deux espèces de cette classe sont fréquemment citées dans les textes sous les noms de *ouat du Midi* et de *ouat du Nord*. L'Égypte en importait beaucoup d'Asie et

1 Mariette : *Catalogue du Musée de Boulaq*, p. 185, n° 492.

notamment du Ruten, du Khéta, de la Perse, etc. Il en venait aussi du pays de Bakh [1] qui produisait le *mafek;* on le mettait en sacs [2] ou dans des vases [3].

Cette gemme entrait comme l'or, l'argent, le lapis, etc., dans la préparation de certains objets sacrés [4]. On en fabriquait notamment les colonnes-amulettes dont nous avons parlé et que le dieu Ra avait portées à son cou [5]. Mais l'un de ses emplois principaux paraît avoir été la confection des yeux des figures funéraires et autres [6]. C'est pour ce motif que, dans les offrandes, elle se trouve associée au *mestem,* minéral qui servait à peindre les cils [7]. On gravait aussi des cachets ou sceaux sur le [8]. Les Musées. renferment de ces cachets gravés sur une infinité de matières, entre autres sur le cristal de roche, l'agate, le jaspe, le lapis, la cornaline, etc., etc.

Il ne nous reste maintenant à parler que du disque de *mafek* placé derrière deux quartz. Puisque nous possédons en nature deux spécimens d'yeux ainsi formés, il serait tout simple d'aller leur demander la solution du problème. La chose mérite d'être examinée; mais, lors même que l'on trouverait dans les deux cas des boutons de cuivre natif ou d'un

1 Dûmichen: *Recueil* IV, 77, 3.
2 Champollion: *Notices*, p. 390; Dûmichen: I *Hist. Inschr.*, 37, 48.
3 Champollion: *Notices*, p. 362.
4 Dûmichen: *Recueil* IV, 9, 50.
5 *Todtb.*, 105, 3.
6 Dûmichen: *Recueil* IV, 25, 150; *Ibid.*: 76, 7.
7 Champollion: *Notices*, p. 362; ibid.: 390; Dûmichen: *Hist. Inschr.* II, 57.
8 Dûmichen: II *Hist. Inschr.*. 50, B, 20.

carbonate de cuivre [1], il resterait toujours de l'incertitude, car il ne faut pas compter sur l'absolue précision des textes en pareille matière ; les Égyptiens appellent trop souvent *or* ce qui est seulement *doré*, pour n'avoir pas désigné comme *mafek* des espèces diverses de minéraux brillants.

A Sarbout-el-Khadem, les Égyptiens ont exploité le cuivre en même temps que la turquoise ; le minerai se fondait à Wady-Nasb. Mais aux établissements dits de Wady-Maghara, qui sont situés dans Wady-Igné, on ne rencontre pas de traces de minerai de cuivre dans les décombres de l'exploitation. On y a trouvé cependant un vase en forme de creuset contenant un morceau de cuivre métallique. Le massif du Sinaï contient des gisements de manganèse, de fer, de cuivre, de calamine, etc. Le fer s'y présente souvent sous forme d'hématite brune passant au jaspe ferrugineux. Ces minéraux renferment des cristaux de gœtite, de pyrolusite et de psylomélane ; parmi les minerais de cuivre, on trouve le cuivre carbonaté bleu et surtout le cuivre carbonaté vert ou malachite. Dans les vallées voisines du désert abondent les pierres dures : jaspe, agate, quartz, etc., souvent polies comme par la roue du lapidaire et rainées ou sculptées comme par l'outil du graveur. Ces remarquables effets sont produits par le mouvement incessant des sables soulevés par les vents ; sur le calcaire, ils sont encore plus étonnants.

1 La coloration en bleu des turquoises est attribuée au carbonate de cuivre, qui se présente à l'état de vert-de-gris naturel, de malachite et de bleu des montagnes. Peut-être les Égyptiens comprenaient-ils sous le nom de *mafek* ces diverses combinaisons du cuivre.

Les Égyptiens faisaient usage de tous ces métaux et de tous ces minéraux; on a cru longtemps qu'ils n'avaient jamais utilisés la turquoise. Mais M. Mariette vient d'en signaler l'emploi dans de beaux spécimens de la *bijouterie* égyptienne : la belle hache de bronze ajouré d'Ahmés, ainsi que le pectoral et la chaîne de ce pharaon [1].

Mais ces trois bijoux, de la même origine et probablement dus au travail du même artiste, tout en constatant que les Égyptiens ont travaillé la turquoise, laissent toujours indécise la question de l'identification du *mafek*, minéral que les Égyptiens ont importé et utilisé en quantités très-notables depuis le commencement de l'ancien empire jusque sous les Lagides et les Romains. Si le *mafek* était la turquoise, on en trouverait assurément des traces nombreuses, comme c'est le cas pour le lapis, le cristal, l'hématite, la sardoine, etc.

Il faut aussi tenir compte d'un fait essentiel, c'est que les exploitations de *mafek* et d'autres métaux au Sinaï ont eu leur plus grande importance sous l'ancien empire. Le grand papyrus Harris vient de nous apprendre que Ramsès III envoya encore des présents au temple d'Hathor de cette région, et en fit rapporter des quantités considérables de *mafek*. Quoique cette substance ait continué à être appréciée et employée en Égypte jusqu'aux basses époques, il ne paraît pas qu'elle ait été fournie par le Sinaï postérieurement aux temps

1 *Catalogue de Boulaq*, p. 261, 262 et 264.

des Ramessides. C'est du pays de Rashata que les Égyptiens la tirèrent alors, et tout ce qu'on sait de cette localité, c'est qu'elle produisait en outre l'or, l'argent et le khesbet ou lapis, qui ne se rencontrent pas au Sinaï.

Il peut donc se faire que les filons de véritable *mafek* aient été épuisés au Sinaï par les exploitations égyptiennes, et que cette substance n'y soit plus aujourd'hui représentée que par de rares échantillons.

Le *mafek* était de couleur verte ou tout au moins avait une variété de cette couleur [1]; mais *mafek* n'est pas le mot usuel pour indiquer la couleur verte et notamment le vert de la végétation. Les hiéroglyphes se servent pour cette expression du signe , *ouat*, dont nous avons déjà parlé et qui est le thème antique du copte ⲟⲩⲱⲧ, *viridis*. Le *mafek* est donc une nuance particulière. Les turquoises du Sinaï sont d'un bleu très-pâle et se décolorent promptement.

Si les recherches qui précèdent ne nous donnent pas une solution évidente du problème, elles nous démontrent au moins que le *mafek* n'était pas l'un des métaux usuels. Ce mot ne représente ni le fer, ni le cuivre métallique, ni aucun des alliages du cuivre.

II. , , *tahen*. — Le *tahen* remplit dans les textes hiéroglyphiques un rôle tellement analogue à celui du *mafek*, qu'on pourrait, au premier abord, regarder ces deux noms comme désignant la même substance. C'est ainsi, par exemple, que la déesse

1 Champollion : *Notices manuscrites*, p. 509.

Hathor est appelée *peau de tahen* ou *couleur de tahen*[1] aussi bien que de *mafek*, et aussi *visage de tahen*[2]. Le mot *tahen* employé comme verbe, de même que *mafek*, exprime les idées *illuminer, briller, être dans l'allégresse, réjouir*. Il est aussi question de *sistres de tahen*[3], et c'est ici le cas de faire remarquer que les Musées contiennent des modèles de sistres ou des sistres votifs en porcelaine bleue et en porcelaine verte[4].

Soit à raison du fréquent emploi de la matière, soit plutôt à cause de l'idée *allégresse* qui se rattache au nom qu'elle porte, pour exprimer l'idée de *jouer du sistre*, on disait quelquefois *mettre la main au tahen*[5], au lieu de *mettre la main au sistre*[6]. L'effet de cette espèce de crécelle était de dissiper les ennuis[7] ou de calmer le cœur.

Il est toutefois impossible de confondre le *tahen* avec le *mafek*, parce que l'un et l'autre figurent distinctement au nombre des 24 minéraux précieux en usage dans certaines cérémonies du culte. Comme le lapis et le *mafek*, le *tahen* pouvait être imité artificiellement ou remplacé par une substance moins précieuse ; aussi les textes distinguent-ils avec soin le *tahen-en-ma*, c'est-à-dire le véritable *tahen*.

On rencontre rarement dans les textes l'indication

1 Dümichen : II *Alt. Temp. Inschr.*, 20, 4.
2 Le même : II *Hist. Inschr.*, 52, 2.
3 Voir ci-devant les sistres de *mafek*, p. 32.
4 Mariette : *Catalogue de Boulaq*, p. 146 et 200.
5 Dümichen : *Kal Inschr.*, 82.
6 Denkm. III, 147, a.
7 Dümichen : *Kal. Inschr.*, 83.

de la provenance du *tahen*[1] ; c'était par conséquent un produit du sol égyptien que l'industrie nationale savait imiter[2]. On n'en fabriquait ni vases, ni armes, ni outils ; mais on l'employait concurremment avec l'or à la décoration des salles réservées des temples[3]. Il était connu sous l'ancien empire, époque à laquelle l'expression *demeure divine du tahen* nommait quelquefois le palais du pharaon[4].

Comme le *mafek*, le *tahen* était employé dans diverses cérémonies du culte[5], et principalement dans le culte d'Hathor ; l'une de ces cérémonies consistait dans la présentation de deux vases de minéraux précieux ( ), savoir : l'argent et l'or d'une part, le lapis, le *mafek* et le *tahen* de l'autre[6]. On en faisait la colonnette mystique pour un usage funéraire[7], et des objets nommés *Sameti* ( ), que je crois être des sistres votifs[8]. On l'employait en incrustations comme le *mafek* et le *lapis*[9].

Non-seulement le *tahen* était connu sous l'ancien empire ; on le trouve aussi dans les traditions de l'époque mythologique. Quatre briques de *tahen*, conservées à Héliopolis, avaient servi à l'occasion de

1 On trouve cependant le *tahen* de *Bakh*, c'est-à-dire du Levant, de même que le *mafek* de la même origine ; il s'agit de la péninsule du Sinaï. Dûmichen : *Kal. Inschr.*, 82.

2 Le Tahen de Sap (nome oxyrinchite) est mentionné spécialement : Dûmichen : II *Hist. Inschr.*, 50, 6, 10.

3 Le même : *Kal. Inschr.*, 60, d. 7.

4 Le même : *Resultate*, 6.

5 Dûmichen : *Recueil*, IV, 97, 14.

6 Le même ; *Kal. Inschr.*, 82.

7 *Tobtb.*, 125, 49.

8 Dûmichen : *Kal. Inschr.*, 88.

9 *Pap. hiérat. Leide*, 149, rev. 11, 2.

l'immolation de Set. On les mentionnait dans les adjurations magiques contre les malheurs de tout genre auxquels préside l'ennemi d'Osiris[1]. Le Rituel parle d'un mur de *tahen* dans le Tanen, résidence antique du dieu Ptah[2].

Lorsqu'on cherche à découvrir dans les textes égyptiens un groupe qui puisse convenir pour représenter le verre limpide ou le cristal hyalin, on n'en rencontre aucun de plus convenable que le *tahen*. Seul, ce groupe se présente assez fréquemment pour nommer des objets d'usage aussi vulgaire que le verre et le cristal ; comme les mots verre et cristal, le groupe *tahen* emporte une idée de transparence, d'éclat, d'irradiation. Le soleil est un *tahen* qui se lève ; les temples resplendissent de *tahen*. Du soleil couchant il est dit aussi que sa substance rayonne de *tahen*. Le seul point de difficulté consiste en ce que le *tahen* est aussi une couleur souvent opposée au rouge ; on a pensé que c'était le jaune safran[3]. L'un des arbres d'Arabie qui fournissaient le parfum *ana*, était de couleur *tahen*[4] ; il y avait un *Thoth tahen* comme un *Thoth rouge*[5]. Un corridor du temple de Denderah est décrit comme : *rayonnant de tahen, blanchissant de bès, parsemé de jeunes fleurs*[6].

1 *Papyrus hiératique du Louvre; Rouleau de Bast.* Voy. *Pap. mag. Harris*, p. 178. La traduction à laquelle je renvoie demande quelques rectifications.

2 *Todtb.*, ch. 146, 26.

3 Le Page-Renouf : *Zeitschr. de Berlin*, 1867, 66.

4 Dûmichen : *Recueil* IV, 88, 28.

5 Denkm. III, 37.

6 Dûmichen : *Alt. temp.* I, pl. 87, 9. Le *bès* est une substance blanche qu'il m'est impossible de déterminer.

En définitive, tous les textes que j'ai interrogés ne donnent que l'*éclat* comme propriété certaine du *tahen ;* quant à la couleur, rien ne démontre rigoureusement qu'il s'agisse du jaune plutôt que du *clair transparent, du blanc diaphane tamisant la lumière*. Lors même que le végétal qui porte le même nom en égyptien serait le crocus (safran), ce qui n'est pas certain, ce ne serait pas une preuve bien démonstrative que le minéral ne puisse être que jaune. Des chars de Syrie importés en Égypte sous les premiers Ramessides sont décrits en ces termes : « Bons chars « de bois *baruli* qui brillent plus que le lapis ; leur « boiserie est ouvragée d'or ; leur pièce d'attelage et « son crochet sont en or ; leur garniture d'étoffe est « pareille à des pelleteries ouvrées et parsemées de « fleurs, etc[1]. » Le texte continue longtemps sur ce ton. On conçoit que ces chars doivent *briller plus que le lapis ;* mais cette expression est rendue en égyptien par les groupes 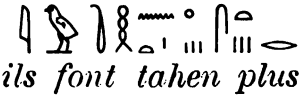 , littéralement : *et ils font tahen plus que le lapis*. En prenant le lapis qui est bleu pour point de comparaison, le scribe ne se serait pas servi du mot *tahen* si ce mot emportait l'idée d'un reflet jaune, d'une lumière dorée. Le vocabulaire égyptien était assez riche pour lui fournir des expressions plus convenables ; l'objection disparaît s'il s'agit de la lumière incolore telle que celle du cristal.

Quoi qu'il en soit, il était indispensable de nous

1 *Pap. Anast.* IV, 16, 7.

rendre compte de l'intention du passage que je viens de citer, car c'est sur ce texte que M. de Rougé s'est fondé pour émettre l'opinion que le *tahen* pouvait être une espèce de bronze ayant été employée dans la construction d'un char [1]. Cette opinion a été partagée par M. Le Page-Renouf [2]. On ne saurait certes rencontrer de meilleures autorités. Mais, quoique le *tahen* ait pu servir, aussi bien que le lapis, à incruster des bois de char, il n'est mention de rien de semblable dans la description des chars syriens ; le mot *tahen* n'y est pas employé dans son acception de *minéral*, mais seulement avec le sens *briller*, *être éclatant*.

En résumant ces deux premières monographies, nous concluons que le *mafek* représente probablement plusieurs minéraux brillants, et notamment la malachite, et, comme l'a pensé M. le docteur Lepsius, les combinaisons naturelles du cuivre donnant une belle couleur verte, peut être aussi la turquoise du Sinaï ; que le *tahen* est probablement le verre et le quartz hyalin [3] ; que dans tous les cas ni l'un ni l'autre ne sont ni le cuivre métallique, ni le bronze, ni le fer.

III. D ∴ — Ce métal est celui dont la mention revient le plus souvent dans les textes ; le groupe se compose du signe du creuset et du déterminatif des minéraux. En hiératique, au lieu du creuset, on trouve le signe , qui représente une arme ou outil tranchant.

1 *Mémoire sur les six premières dynasties*, p. 69.
2 *Zeitschrift de Berlin*, 1867, 66.
3 La malachite, la turquoise et le quartz hyalin seraient les sortes de *mafek* et de *tahen* dites *vraies* par les textes.

Soit sous sa forme hiéroglyphique, soit sous sa forme hiératique, le groupe désigne non-seulement le métal, mais encore les armes et les outils qui en étaient fabriqués. Tel est le cas, du reste, de nos expressions *fer* et *acier*. Je ne connais aucune variante certaine qui me permette d'en découvrir la valeur phonétique.

Le ⲛ ⲟⲟ importé du pays de Sati (), c'est-à-dire d'Asie, était l'espèce la plus recherchée ; on l'employait dans l'ornementation des portes des temples et quelquefois aussi pour leur consolidation. Celles de Médinet-Habou étaient de cèdre avec encadrement de ⲛ ⲟⲟ[1]; celles du Memnonium étaient garnies par derrière de la variété asiatique de ce métal, et par devant ornées de bas-reliefs de la même matière avec incrustations d'or [2]. A Médinet-Habou, il y avait des portes d'or avec battants de ⲛ ⲟⲟ[3]. Celles du temple de Séti I, à Abydos, étaient entièrement de ⲛ ⲟⲟ[4]. Ce mode de construction et d'ornementation des portes monumentales a été usité depuis le commencement du nouvel empire jusqu'aux basses époques.

Les armes de guerre, la hache du bûcheron [5], la pioche du cultivateur [6], certains vases [7], les outils du graveur et du sculpteur [8], étaient fabriqués avec le métal qui nous occupe, dans lequel on ne saurait mé-

1 *Denkm.* III, 210, c. d.
2 *Ibid* III, 167.
3 *Ibid* III, 213, e.
4 Mariette : *Abydos* I, pl. 50, 16.
5 *Pap. d'Orbiney*, 12, 1.
6 *Pap. Anastasi* V, 16, 4.
7 Mariette : *Fragment de l'inscription statist. de Thothmès III*, Rev. arch. 1860, 16.
8 *Pap. Sallier* II, 4, 8.

connaître le bronze, dont les Égyptiens ont fait un si grand usage. Le grand papyrus Harris, en comparant la couleur du [hieroglyph] à celle de l'or, met cette identification au-dessus de toute discussion. C'était le métal le plus répandu ; sous la forme de l'anneau [hieroglyph] ou [hieroglyph], nommé *outen*, il servait de monnaie ou de signe conventionnel d'échange. Employé tropiquement, le groupe [hieroglyph] caractérisait les objets qu'on assimilait au métal sous le rapport de la solidité et de l'inflexibilité. C'est ainsi que d'un chien dressé magiquement il est dit que sa crinière doit être en *verges* de [hieroglyph] [1]. La force des pharaons est aussi comparée à un mur de ce métal [2]. Mais c'est un métal différent qui, dans ce dernier cas, sert le plus souvent de point de comparaison, ainsi que nous le verrons plus loin.

Le [hieroglyph] était apporté en tas arrondis, en couffles ou grandes panières, et en briques oblongues. Ces dernières représentent évidemment les lingots de métal fondu. On trouve dans les textes une mention spéciale du [hieroglyph], littéralement *bronze écumé*, qui représente probablement une espèce de cuivre affiné.

Une autre espèce est le [hieroglyph], ou *bronze noir ;* elle était particulièrement précieuse ; les textes qui la mentionnent nous la montrent presque toujours associée à l'or [3].

1 *Papyrus magique Harris*, A, 8.
2 *Denkm.* III, 68, 5.
3 Brugsch : *Recueil* I, 26, 3. — *Denkm.* III, 213, lig. horiz.

Le ▭ ∴ était, comme nous l'avons déjà fait remarquer, un produit de l'Asie ; les textes citent parmi les localités de cette partie du monde d'où les Égyptiens l'importaient chez eux, la contrée de Rashata [1], et le pays d'Asi [2], sur la situation desquels nous n'avons pas de renseignements précis.

Les savants qui ont étudié la presqu'île du Sinaï ont constaté de la manière la plus unanime que les Égyptiens n'ont exploité dans cette région, sur une grande échelle, que le minerai de cuivre, et, dans des proportions presque insignifiantes, le minerai de fer. Les traces des extractions et des fonderies de cuivre attestent l'existence d'exploitations considérables. Il y a conséquemment lieu d'être surpris de rencontrer dans les inscriptions locales de si fréquentes mentions du *mafek*, tandis que le ▭ ∴ est à peine cité. La difficulté disparaît en partie si, comme on l'a supposé, le nom de Rashata désigne l'une des régions du Sinaï. Mais il y a lieu de considérer aussi que, d'après nos vues sur le *mafek*, la recherche des substances brillantes ainsi désignées était liée à l'exploitation du minerai de cuivre. A cause de ses usages sacrés, le *mafek* était l'objet important ; le cuivre, qu'on trouvait d'ailleurs aussi dans d'autres localités, était relégué au second plan. Une inscription de l'an 2 d'Amenemha III constate cependant en termes précis qu'un fonctionnaire fut envoyé avec une troupe de 734 hommes :

1 Dümichen : 1 *Hist. Inschr.*, 33.
2 *Denkm* III, 31, a. 8.

pour ramener du mafek et du cuivre[1].

IV. 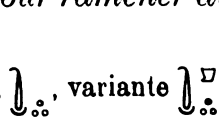 , variante , hiératique

Ce groupe est beaucoup moins fréquent que le précédent ; on pourrait lui attribuer la valeur phonétique *men*, qui est le plus ordinairement celle de son signe initial . Mais le signe représente aussi une espèce de mortier avec son pilon, et entre comme déterminatif dans le nom de certaines substances grenues qui se pilent, telles que le sel, ϩⲟⲩ, et le natron, ϩⲱⲙ ; il entre aussi dans le nom du mortier lui-même, , ⲥϩⲙ (en copte ϩⲱⲙ, *écraser, briser*). Ce signe est donc suffisamment lié à l'articulation ϩⲙ pour qu'on puisse lui attribuer ce son et y voir le thème original du copte ϩⲱⲙⲛⲧ, *airain, bronze*. C'est au moins une hypothèse acceptable.

L'emploi de ce métal, tel qu'il est indiqué par les textes, est le même que celui du ; on trouve notamment des vases[2], des haches d'armes[3], des cadenas de portes[4] fabriqués avec l'un et l'autre de ces métaux. On employait aussi le à garnir des

1 L'hiéroglyphe est de forme un peu altérée dans le texte de M. Lepsius : *Denkm*, II, 137, c. — M. Gensler a mal rendu ce passage. *Zeitsch.* 1871, 137.

2 Lepsius : *Auswahl*, 12, 3. — Dümichen : I *Hist. Inschr.*, 4, 36, *etc.*, *etc.*

3 *Denkm.* III, 64. — Champollion : *Notices*, 501.

4 *Pap. Sallier* II, 3, 2.

armures ou harnais de cuir [1]. Le Musée britannique possède un objet de cette nature : c'est un fragment d'une cuirasse garnie d'écailles de bronze, ayant appartenu à un soldat égyptien de l'époque de Sésonchis Ier, conquérant de Jérusalem [2].

On serait tenté de croire que et ne sont que deux variantes du même mot ; cependant il n'en est point ainsi, car ces deux groupes figurent distinctement dans des énumérations de métaux.

Dans sa dissertation sur les métaux égyptiens, M. Lepsius propose de reconnaître le *fer* dans le métal qu'il appelle *men*. Je ne puis partager cette manière de voir. Le *fer* a été peu employé par les Égyptiens ; tout le monde en est d'accord. Cependant le *men* est essentiellement la matière des vases et surtout des vases sacrés ; nous possédons un assez grand nombre de vases antiques provenant de l'Egypte ; mais il n'en existe pas un seul en fer, tandis que ceux de bronze sont nombreux. S'il en était fabriqué quelques-uns en fer, assurément ils n'excluaient pas ceux de bronze ou de cuivre. Les rois qui pourvoyaient à l'approvisionnement des temples en vases sacrés n'exceptaient pas ceux de bronze ; lorsqu'on rencontre des séries telles que celles-ci :

, on traduit naturellement : *J'ai multiplié leurs vases d'ar-*

1 *Denkm.* III, 32, 34.
2 Publié par M. Prisse d'Avennes : *Monum. égypt.*, pl. 16.

gent, d'or et de bronze, et non pas *d'argent, d'or et de fer* [1].

S'il est vrai que certaines armes fussent de fer, il y en avait aussi de bronze, et c'était même le plus grand nombre. D'un autre côté, les gonds et les pivots des portes étaient en bronze ; dès lors, il est peu vraisemblable que leurs serrures ou cadenas, qui sont dites être de *men,* fussent de fer, d'autant plus que les textes en citent en ▭ ∴, c'est-à-dire en cuivre ou en bronze de l'espèce la plus commune.

Quant au *tahesti*, dont le nom n'a pas encore été rencontré dans les textes de l'époque pharaonique, je l'assimile, non pas au ▯ ∴, comme le fait mon savant ami de Berlin, mais au D ∴. Je donne mes motifs dans la section suivante.

V. D ∴, ▯ D ∴, *tahesti*. Quoique le signe D se rencontre dans les textes de l'époque pharaonique, il ne m'est point arrivé d'y trouver le groupe entier *tahesti*. Ce mot paraît avoir été introduit sous les Lagides pour nommer le bronze de l'espèce ordinairement désignée par ▭ ∴. On voit en effet que le *tahesti* vient d'Asie comme le ▭ ∴[2]. Aussi bien que ce dernier métal, le *tahesti* avait une variété noire, D ∴ ▭, dont on fabriquait principalement les ustensiles sacrés, tels que le bassin du *Hesep* divin [3] et le soc de la

1 Dümichen : II, *Hist. Inschr.*, 48, a, 13 : dons de Taharaka aux temples.

2 Dümichen : *Recueil* IV, 74, 10; I *Alt. temp.*, 87, 2, etc. La Perse, le pays de Bakti et celui d'Asi sont quelquefois spécialement indiqués comme produisant le *tahesti*.

3 Dümichen : *Recueil IV*, 3, 18, 3.

charrue employée pour la fête de la pousse des végétaux [1], etc. La pique ou javelot est indifféremment nommée ou , et même seulement ou [2]. Le *tahesti* était, comme le , le métal d'encadrement et d'ornement des portes monumentales [3]. L'identité des deux expressions est réellement manifeste.

Au moyen d'une étude telle que celle que je viens de faire et qui pourrait être beaucoup plus détaillée, on arrive à conclure que les groupes et ou nomment le bronze d'une manière générale; que le ou et le ou noir désignent deux espèces particulières de bronze. Parmi les bronzes antiques d'origine égyptienne, il s'en trouve en effet de compositions fort diverses. M. Mariette signale dans son catalogue le bronze pâle [4], le bronze jaunâtre très-pesant [5]. Il en est que la lame d'acier n'entame que très-difficilement [6]. La lame du magnifique poignard à manche d'or trouvé par M. Mariette dans la tombe de la reine Aah-hotep est formée d'une bande centrale entourée d'un tranchant d'or. Cette bande est d'un métal dur et noirâtre orné de damasquinures [7]. Il est probable que ce métal, sur la nature duquel M.

1 *Ibid.*, 11, 61. Voyez aussi : 9, 55; 10, 57, etc.
2 Naville : *Mythe d'Horus*, passim.
3 Dümichen : I *Alt. temp.*, 109, 3 ; 111, 6.
4 P. 262.
5 P. 265 et p. 182.
6 Prisse d'Avennes : *Monuments*, pl. 44 ; introd., page 8.
7 Mariette : *Catalogue*, p. 262.

Mariette ne s'explique pas, est le bronze noir cité par les textes[1].

Sans connaître la partie grecque du décret de Canope, nous aurions traduit facilement la clause qui prescrit de l'exposer dans les temples,

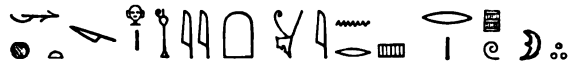

gravé sur stèle de pierre ou de bronze[2]

Le grec : Αναγράφτωσαν εἰς στήλην λιθίνην ἢ χαλκῆν, ne nous apprend donc rien de nouveau.

VI. , *Ba, baa.* — Le radical égyptien *ba* comporte un assez grand nombre de significations que distinguent assez habituellement des déterminatifs spéciaux. Les plus importantes sont celles de *merveille, chose extraordinaire, mets* ou *aliments, une espèce de pâtisserie, un végétal,* etc. Nous laisserons de côté l'étude du groupe sous ces acceptions étrangères à notre sujet, et nous nous en tiendrons à celle qui en fait un métal ou un minéral.

Le sens qui paraît y avoir été attaché en premier lieu est celui de *minerai,* de *métal en roche.* On en trouve la preuve dans une inscription de la XIIe dynastie, connue sous le nom de stèle de la famine. Un fonctionnaire nommé Ameni y raconte qu'il fut envoyé à Coush (l'Éthiopie), et qu'il ramena au roi : 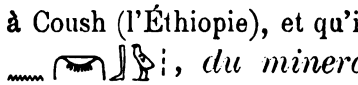 , *du minerai d'or.* Dans un autre

1 Nous distinguons nous-mêmes par des noms différents plusieurs combinaisons du cuivre : le bronze, l'airain, le laiton, le similor, le chrysocale, etc.

2 Ligne 37 du texte hiéroglyphique.

passage, il dit plus simplement qu'il rapporta de l'or[1], et en dernier lieu qu'il conduisit à Coptos le minerai : [2].

Mais le *baa* n'est pas l'or ; c'était un métal très-solide et très-dur qui servait de point de comparaison pour la force des pharaons et l'effet terrible de leurs armes. On trouve par exemple dans les textes historiques des phrases telles que celle-ci :

Tu es pour l'Égypte une muraille de baa[3].

C'est un mur de baa derrière l'Égypte[4], *etc.*

Les champs de l'Aalou ou Élysée égyptien avaient une enceinte de *baa*[5]. Pour caractériser la force du corps rendu au défunt qui a franchi l'épreuve de la mort, les textes disent qu'il a les membres de *baa*[6], quelquefois les membres d'*or* et la tête de *baa*[7].

On voit qu'il s'agit d'un métal qui n'est pas l'or ; des textes du même genre prouvent que ce n'est pas non plus l'argent[8]. L'étain, le plomb et le zinc, métaux mous, fragiles et aisément fusibles, sont hors de question ; nous n'avons dès lors à choisir qu'entre le cuivre et le fer.

Une circonstance significative pour la solution du

1 Lepsius : *Denkm.*, 122, 11 et 13. Il se pourrait cependant que le mot *baa* fut pris ici dans son acception de *merveille*. C'est le nom que les Égyptiens donnaient aux produits exotiques un peu rares. On trouve notamment l'expression : *rapporter de Poun les merveilles du parfum anti*, absolument semblables à celle de notre texte : *les merveilles de l'or.*

2 *Ibid.*, 14.

3 *Discours à Séti I.* Mariette : *Abydos*, 52.

4 Brugsch : *Monum.*, 2, a. 1.

5 *Todtb.*, 109, 4.

6 Sharpe : *Egypt. Inscr.*, 59, 35.

7 *Ibid.*, 58, 17.

8 *Denkm.* III, 30, 18.

problème, c'est que les textes ne mentionnent presque aucun objet fabriqué avec le *baa*. Ce ne peut donc être le bronze, qui était d'un emploi si général et dont nous avons d'ailleurs reconnu les noms égyptiens dans les études qui précèdent. Le fer seul, dont les Égyptiens se servaient peu, satisfait à toutes les données de la question.

La rareté des objets en fer trouvés dans les ruines de l'ancienne Égypte a donné naissance à l'opinion que les Égyptiens n'ont jamais fait usage de ce métal. M. Mariette, le plus grand fouilleur de la vallée du Nil, partage cette manière de voir[1] et semble penser que, pour un motif mythologique, le fer, regardé comme l'*os de Typhon*, était l'objet d'une espèce de répugnance[2]. D'autres observateurs ont été jusqu'à admettre que les Égyptiens n'ont pas connu le fer.

Ces opinions me paraissent beaucoup trop absolues. Il est certain tout au moins que, dès le commencement du nouvel empire, les pharaons, qui portèrent la guerre jusque dans l'Asie centrale et dépouillèrent la Syrie, la Mésopotamie et la Chaldée pour enrichir les temples, durent forcément arriver à la connaissance du fer. On sait que l'invention de ce métal est rapportée par la Genèse à l'époque des patriarches antédiluviens[3]. Au temps d'Homère, le fer était d'un usage très-vulgaire; on savait le tremper pour le transformer en acier[4]. Dans

1 *Catalogue de Boulaq*, p. 247.
2 *Ibid.*, 248.
3 *Genèse*, IV, 22. Tubal-Caïn n'inventa pas les métaux, mais en multiplia les emplois.
4 *Odyssée*, IX, 391.

les ruines de Ninive, M. V. Place a trouvé un amas d'instruments de fer dont le savant explorateur estime le poids à 160,000 kilogrammes ; il y avait là des chaînes, des crochets, des grappins, des pics, des pioches, des socs, etc. ; on a aussi trouvé à Ninive des saumons d'acier d'excellente qualité. Parmi les outils de fer, quelques-uns étaient à peine ternis par la rouille et rendaient un son métallique semblable à celui d'un timbre. Employés tels quels, ils firent un très-bon service, et retravaillés à la forge, fournirent un métal que ne désavoueraient pas aujourd'hui nos meilleures usines à fer [1]. Mais à Babylone et à Ninive, comme en Égypte et à Rome, l'usage du fer était soumis à certaines restrictions ; ce métal semble avoir été proscrit de la construction des temples assyriens. On a remarqué que même les gonds et les pivots des portes, ainsi que les clous de scellement, étaient en bronze [2].

Avec la XXVIe dynastie, l'Égypte entra en rapports intimes avec les colonies grecques de l'Asie-Mineure. Trois siècles plus tard, Alexandre-le-Grand en fit une province de son vaste empire, et depuis lors, jusqu'à sa ruine définitive sous la puissance mahométane, la terre des pharaons fut gouvernée par des maîtres grecs et romains qui y portèrent leurs mœurs et leurs usages.

Cependant ni sous les Perses, ni sous les Psamétik, ni sous les Macédoniens, ni même sous les Romains,

1 V. Place : *Ninive et Babylone*, p. 83 et sqq.

2 Il en était de même en Égypte. Les savants de la Commission d'Égypte firent l'observation que les trous creusés dans les pierres pour faire tourner les pivots des portes ont conservé des traces de rouille de bronze.

on ne rencontre dans les textes écrits aucune indication d'un métal inconnu ou inusité dans l'antiquité, et la question de l'emploi du fer reste aussi complexe par rapport à ces époques relativement modernes qu'aux temps les plus anciens. Toujours ce sont les mêmes groupes qui désignent les métaux ; les tombes et les monuments des basses époques ne nous fournissent pas plus d'objets en fer que les autres. Cependant on ne peut douter que le fer n'ait été employé par les Grecs et les Romains d'Égypte ; qu'il ait été regardé comme sacré ou comme profane, nous devons nécessairement en rencontrer le nom dans les hiéroglyphes ; or, nous ne voyons que le groupe , *baa*, qui puisse le représenter dans les textes de tous les âges.

Lorsqu'on réfléchit que, dès le commencement de l'ancien empire, les Égyptiens ont gravé le basalte, la syénite et les pierres dures, non pas superficiellement, mais dans certains cas à une grande profondeur, et avec une finesse qui rappelle les procédés de la glyptique, on se demande naturellement avec quels outils ils pouvaient accomplir ces prodigieux ouvrages. Ainsi que le fait observer M. Mariette, ce travail si ingrat paraît avoir été très-facile pour eux, puisqu'ils en ont multiplié les produits pour ainsi dire à l'infini [1]. Un essai fait au Musée Saint-Germain avec des outils de bronze antique a démontré que ce métal s'écrase et s'aplatit sur le granit sans entamer la roche. Avec des haches en silex on a pu graver en creux une hache sans manche et une

1 *Catalogue de Boulaq*, 91.

hache emmanchée [1] ; mais très-évidemment ni le silex, ni le bronze le plus dur de fabrique égyptienne ne peuvent avoir suffi pour tailler des statues quelquefois colossales, d'immenses cuves de sarcophages, des obélisques de 40 mètres couverts de signes hiéroglyphiques, qui parfois n'ont pas moins de quinze centimètres de profondeur. Des œuvres de cette nature pourraient rebuter les sculpteurs de nos jours, munis du meilleur outillage. Il est fort douteux, en effet, qu'avec toutes les ressources de la mécanique moderne, on pût réussir aujourd'hui à détacher de la carrière, tailler, polir, sculpter, dorer et dresser en place deux obélisques tels que ceux de Karnak dans l'espace de 19 mois, comme le firent les ouvriers de la reine Hashepsou plus de quinze siècles avant notre ère [2].

Ces considérations nous obligent à admettre que les Égyptiens ont connu de tout temps le fer et même l'acier. L'aiguisoir que les bouchers de l'époque des pyramides portent suspendu au côté, comme ceux de nos jours, est presque toujours figuré en bleu, tandis que le couteau dont cet instrument aiguise le tranchant est de couleur de bronze ; on a pensé que les peintres égyptiens avaient voulu distinguer ainsi la couleur de l'acier ;

1 A. Rhoné : *Promenades au Musée de Saint-Germain*, p. 156.

2 L'inscription de la base d'un de ces obélisques dit en termes précis que le travail dura du premier Méchir de l'an XV au dernier Mésori de l'an XVI, ce qui fait 19 mois et non pas seulement 7 mois, selon le compte donné par le texte. Le signe *année* a été évidemment omis par le lapicide. (Prisse d'Avennes : *Monum. égypt.*, pl. 18, nord, dernière ligne.) Si, comme quelques-uns l'ont soutenu, les sept mois s'expliquent par la date initiale des années du règne, la rapidité du travail n'en serait que bien plus merveilleuse.

parfois le glaive brandi par les pharaons sur la tête de leurs ennemis est également peint en bleu.

Les Musées renferment un assez grand nombre d'objets en fer provenant d'Égypte. Malheureusement il en existe peu dont la date puisse être calculée avec certitude. On conserve à Londres une feuille de fer trouvée dans l'un des conduits d'air de la grande pyramide; mais rien ne prouve que cet objet date de l'époque de la construction du monument. Le monument de fer dont l'antiquité est le mieux constatée est une espèce de cimeterre à lame courbe, que Belzoni découvrit sous l'un des sphinx de Karnak. Cette arme, qui est oxydée d'outre en outre et brisée, porte d'indubitables caractères d'authenticité et doit être attribuée à la grande époque pharaonique [1].

Sir Gardner Wilkinson, qui connaît si bien et qui a si bien décrit les antiquités égyptiennes, exprime l'opinion que les découvertes faites dans les tombes et les témoignages recueillis sur les monuments prouvent positivement que les Égyptiens ont fait usage de l'étain et du zinc, ainsi que du fer et de l'acier [2]. Cette preuve est, en effet, suffisamment faite; cependant il est regrettable que les découvertes d'objets en fer dans le sol de l'Égypte n'aient pas été enregistrées avec plus de soin. Il existe au Musée de Turin une collection de ces objets consistant en scies dont les dents forment

1 Elle est au Musée Britannique, n° 5410 du Catalogue.

2 *The Egyptians in the time of the pharaohs*, p. 99. On a trouvé dans les momies qu'on a ouvertes, des ornements d'or, d'argent, d'étain et de fer. (*British Museum*: Gallery of antiquities, case 102.) On y a trouvé aussi des bracelets, bagues, outils, armes, etc , de fer.

une courbe, couteaux, têtes de lances, ciseaux de tailleurs de pierre, poinçons à lame quadrangulaire, grandes aiguilles à chas, râcloirs ou lissoirs, sécateurs à lame arrondie, spatules, etc. La plupart de ces objets ont des manches de bois dans lesquels le métal est enfoncé ; cet ajustage est quelquefois consolidé au moyen de douilles dont les unes sont de bronze, les autres de fer. De petits couteaux ont la lame et le manche en fer. Un couteau en fer à manche d'ivoire cannelé porte sur sa lame une inscription dont quelques signes sont des imitations grossières des hiéroglyphes, et le reste est en lettres grecques. Cet instrument ne date que des premiers siècles de notre ère. Malheureusement le catalogue dressé par M. Drovetti, qui céda cette collection au Musée de Turin, ne contient aucun renseignement ni sur le lieu ni sur les circonstances des trouvailles. Il n'est pas douteux toutefois que l'Égypte ne soit le lieu de leur provenance ; mais il n'est aucun moyen de leur assigner une date. L'objet qui a le caractère antique le plus tranché est une espèce de *khopesh* de fer brillant comme l'acier, que nous décrirons plus loin.

Les pointes de flèches en fer trouvées en Égypte sont nombreuses ; il y en a d'une grande variété de formes, depuis la flèche en feuille de saule ou à ailerons jusqu'à la flèche cylindrique et presque obtuse et à la flèche pyramidale ou carreau : il n'est pas de formes exclusivement spéciales au bronze.

Les textes égyptiens ne parlent pas d'instruments faits du métal *baa ;* il existe cependant une exception.

Une inscription d'El-Assassif, publiée par M. Brugsch [1], mentionne la cérémonie par laquelle le prêtre rouvrait symboliquement les yeux et la bouche du défunt, comme étant faite une première fois au moyen d'un [2] *(spatule de baa)*, et la deuxième fois avec un doigt d'or ( ).

Mais les nations voisines de l'Égypte n'avaient pas les mêmes répugnances pour l'emploi du fer. Dans sa campagne de l'an 42, Thothmès III recueillit en Syrie quatre vases de *baa* à poignées d'argent, qui sont cités immédiatement après un vase de travail phénicien. L'inscription d'Amenemheb, récemment découverte par M. Ebers, cite aussi des *bassins de ba*, au nombre de treize, pris aux environs d'Alep par un soldat de Thothmès III. Ainsi qu'on peut en faire la remarque dans cette citation hiéroglyphique et dans les autres textes que j'ai cités précédemment, tous les vases et creusets déterminatifs des noms de métaux s'échangent dans presque tous leurs emplois, et ne peuvent par conséquent posséder une valeur phonétique unique.

Il est difficile de savoir pour quel motif les Égyptiens semblent avoir eu une espèce d'éloignement pour l'usage du fer. L'assimilation de ce métal aux os de Typhon [3] est une glose grecque sans valeur tant qu'elle ne sera

1 *Recueil, etc.*, pl. 67, 2.
2 Il existe au musée de Turin un objet de fer ressemblant assez à la spatule figurée dans le texte.
3 Plutarque : *D'Isis et d'Osiris*, 62.

pas autorisée par les textes originaux. Or, ceux-ci ne nous disent rien de semblable ; ils établissent pourtant une sorte de liaison entre le mythe de Set et le *baa* ou fer. Un passage du chapitre 108 du Rituel, qui ne se trouve pas dans tous les exemplaires de ce livre, dit, en parlant du serpent de la montagne d'Orient, à propos de Set qu'il s'agit de maîtriser : *Qu'il place son lien de baa sur son cou et qu'il lui fasse rendre tout ce qu'il a mangé.* Une rubrique donne ensuite cette invocation à laquelle est attribuée une puissance magique : *Détourne-toi du baa, de ce dont mon bras est muni pour t'emprisonner.*

Il est donc bien certain que des souvenirs mythologiques étaient attachés à l'usage du fer ; mais, d'après la nature de ces souvenirs qui se réfèrent à la défaite de Set, ce métal devait être sacré plutôt que profane. Nous nous expliquerions ainsi le motif qui l'a fait choisir pour la cérémonie de l'ouverture de la bouche et des yeux comme un instrument de résurrection, c'est-à-dire de victoire contre Set, le principe de la mort. Le livre de fer *(baa)* au moyen duquel les dieux rouvrent la bouche des défunts est également cité par le Rituel funéraire[1]. C'était un talisman contre la mort ; aussi, pour aider à l'effet des remèdes, les médecins de l'époque pharaonique prononçaient-ils l'adjuration suivante pendant que leur malade buvait la potion : *Relève-toi en bon état et solide à jamais ! que soient détruites toutes les maladies qui sont en toi ; que ton œil soit ouvert par*

1 *Todtb.*, 23, 2.

Ptah! que ta bouche soit ouverte par Sokaris au moyen de son livre de fer[1] *!*

A ce nouveau point de vue, nous comprendrons facilement aussi pourquoi si souvent les chairs du ressuscité sont dites de *fer;* on lit par exemple sur le cercueil de la reine, épouse de Psamétik II : *Son cœur est replacé dans son sein, ses membres sont de fer et son âme est dedans*[2]. Dans cette enveloppe faite du métal qui avait brisé les forces de Set, la vie nouvelle n'avait plus rien à redouter de l'auteur de la mort[3].

Dans un intéressant article sur le fer et l'aimant chez les Égyptiens[4], mon regrettable ami M. Th. Devéria fait connaître un texte qui jette un grand jour sur l'emploi du fer dans les cérémonies funéraires symbolisant la résurrection et spécialement l'ouverture de la bouche des défunts. L'un de ces instruments est nommé tantôt BAA ou *fer*, tantôt KHOPESH ou *cuisse*. Or les collections du Louvre possèdent un instrument en forme de cuisse d'animal, précisément en fer, dont voici le dessin en grandeur de l'original :

1 *Pap. médical de Berlin*, pl. 20, 10.

2 Sharpe : *Egypt. Inscr.*, 59, 35.

3 Le Musée de Leide possède de petites statuettes en fer du dieu Horus hiéracocéphale (*Catal.*, p. 14, nos 972 à 1003). Horus était l'adversaire et le vainqueur de Set. Une bague de fer porte sur son chaton une figure d'Ammon et d'autres hiéroglyphes. (*Catal. Passalacqua*, n° 623.)

4 *Mélanges d'arch. égypt. et assyr.*, 1re fascicule, p. 2. Je fais mes réserves contre les traductions des textes cités dans ce Mémoire, que l'auteur n'a pas eu

On y trouve aussi un autre instrument de fer, le *nou*, qui sert à la même cérémonie et qui est appelé le *nou* d'Anubis. Cet instrument, qui provient de la collection Clot-Bey, a un manche en ivoire, avec lame, douille et goupille en fer ou en acier ; le tout d'excellent travail. Je le reproduis ici d'après le dessin de M. Devéria, qui est de la grandeur de l'original :

Profil. Face.

Il existe encore au Musée du Louvre un instrument de même nature à manche de bois, douille et goupille de fer, dont la lame est perdue, et un manche isolé avec traces d'oxyde de fer témoignant de la nature de la lame.

Ces remarques de M. Devéria sont concluantes.

Le fer avait encore d'autres titres mythologiques. D'après une tradition enregistrée au Rituel, c'était sur une plaque de ce métal que fut trouvée la première rédaction du chapitre 64 du Rituel, écrite en khesteb, c'est-à-dire en lapis ou simplement en bleu, au temps du roi Menkara (IVe dynastie) [1]. Or, ce chapitre, ainsi

le temps de revoir ; mais les erreurs n'influent pas sur le point mis en relief et qui m'occupe spécialement.

1 Cette tradition plaide en faveur de l'authenticité de la plaque de fer du Musée Britannique. (Voir ci-devant, p. 50.)

que l'explique son titre, a autant de puissance à lui seul que l'ensemble du Rituel. Il procure la sortie lumineuse, c'est-à-dire la résurrection ; à lui seul il peut détruire l'œuvre de Set[1].

La coutume des Égyptiens de graver l'écriture sur les métaux durs est illustrée par un assez grand nombre de monuments. Certains textes mentionnent des *livres d'or*[2]. Le traité de Ramsès II avec les Khétas fut écrit sur une plaque d'argent[3]. Au temps des Lagides, les décrets de l'autorité étaient gravés soit sur pierre, soit sur bronze, ainsi que le constate le décret bilingue de Canope[4].

Il existe dans les Musées un assez grand nombre d'objets de métal portant des inscriptions. Les plus remarquables proviennent du règne de Thothmès III et consistent en patères d'or et d'argent dont le fond est orné de poissons et de feuillages, tandis qu'un texte en garnit le pourtour[5]. Le même pharaon fit graver sa légende sur une multitude d'outils votifs qui furent consacrés lors de la fondation du temple d'El-Assassif à

1 Le général russe Peroffsky possède une plaque de pierre sur laquelle est gravé le texte de ce chapitre. M. S. Birch pense avec raison que c'est un fac-simile de la plaque de fer dont parle le Rituel de Turin. (Voy. S. Birch : *Le Papyrus Abbott, Rev. arch.*, XVI, p. 269.)

2 *Pap. hiérat. Leide*, 348, revers 1, 8.

3 Conf : *Voyage d'un Égyptien*, p. 332.

4 L'usage d'écrire sur métal a été presque universel ; il était encore plus répandu chez les Phéniciens et chez les Syriens que parmi les Égyptiens, qui écrivaient au contraire principalement sur pierre. Les anciens traités étaient gravés sur métal ; on inscrivait des légendes sur les objets votifs, tels que le trépied d'Amphitryon (Hérod. V, 59). La mappemonde d'Aristagoras, tyran de Milet, était figurée sur une planche de cuivre (Hérod V, 49). Le *Sepher Nahas* de Mehallet est une Bible antique écrite sur cuivre. (*Desc. de l'Égypte*, É. M. tome 1, p. 836.)

5 S. Birch : *Mémoire sur une patère d'or du Musée du Louvre*. — Devéria : *Notice sur le basilicogrammate Thoth*.

Thèbes[1]. Nous possédons ainsi des modèles originaux de la plupart des outils du maçon, du tailleur de pierres et du charpentier, en usage en Égypte au XVIIe siècle avant notre ère. On en trouvera quelques spécimens au chapitre suivant.

Je ne connais pas de textes écrits sur fer autres que celui dont j'ai parlé tout-à-l'heure[2] ; il suffit d'ailleurs pour démontrer que, même à une époque d'extrême décadence, les Égyptiens savaient graver le fer aussi bien que les autres métaux.

Ces gravures sur métal, non plus que la gravure sur pierres dures, ne pouvaient guère s'exécuter qu'avec des outils d'acier. Nous avons dit plus haut, à propos de la teinte bleue donnée à l'aiguisoir des bouchers et quelquefois au glaive des rois, que les artistes égyptiens semblent avoir voulu caractériser la couleur de l'acier ; l'azur des cieux semble leur être apparu comme un reflet de ce métal ; ils considéraient ou du moins décrivaient tropiquement l'océan céleste comme roulant sur un fond de *baa*, et, pour ce motif, le *baa* est souvent pris pour cet océan lui-même, sur lequel le soleil effectue sa navigation quotidienne, suivi des dieux de son cortége et des élus qui leur sont assimilés. Les textes nous offrent des allusions innombrables à ce fait singulier. J'en citerai quelques-unes.

Au chapitre XV du Rituel, le défunt associé à la course solaire s'écrie : *J'apparais au ciel ; je na-*

1 Il en existe aussi un grand nombre portant le cartouche de la reine Hashepsou.

2 Voir ci-devant, p. 51.

vigue le baa ; je m'associe aux dieux [1]. Ailleurs : *J'arrive au ciel, je navigue le baa* [2]. Les Égyptiens disaient naviguer le *baa* comme nous dirions dans le même ordre d'idées *naviguer l'azur*.

L'assimilation de l'espace céleste avec le *baa* date des plus anciennes époques. Déjà, sous la IVe dynastie, on formait pour le défunt le vœu qu'il pût être associé à la course du soleil :

Qu'il navigue le baa en paix.

J'ai cité cet exemple parce qu'il nous montre le mot *baa* déterminé exceptionnellement par le signe du bassin ou de l'eau, ce qui nous prouve bien que nous ne nous égarons pas dans notre explication. Le dieu solaire lui-même *avance*, *passe dans le baa* ( )[4]. Ce dernier exemple nous montre le groupe *baa* déterminé par le signe du ciel. Ainsi donc le *ciel, l'abîme des eaux* et le *baa* sont trois termes équivalents pour désigner le lieu sur lequel le soleil paraît effectuer sa révolution quotidienne [5].

Les campagnes élyséennes, que les Égyptiens nommaient champs d'Aalou, étaient l'une des îles de l'océan céleste ; aussi elles avaient une enceinte de

1 *Todtb.*, ch. 15, 23.
2 Ibid., ch. 64, 17; ch. 85, 5.
3 Dümichen : *Resultate, Taf.* 14.
4 Dümichen : I *Alt. temp. Ins.*, 47, 4 ; Ibid., 34, 9.
5 Les expressions ordinaires sont : ⲭⲟⲓ ⲡⲉ, *naviguer le ciel ;* ⲭⲟⲓ ϩⲣⲓ, *naviguer le haut des cieux.*

baa, c'est-à-dire de la substance même de la voûte céleste[1].

Dès l'instant que le *baa* ou azur céleste est pris pour l'*Abyssus,* il est tout simple que le soleil soit représenté comme nageant dans cet océan. Tel est le vrai sens d'une belle invocation à Phra qui se lit au chapitre 17 du Rituel :

O Phra, qui es dans ton œuf, qui brilles dans ton disque, qui luis à ton horizon, qui nages sur ton baa[2]*, etc.*

Dans les Rituels d'époque moderne, le verbe ici traduit par *nager* est écrit , ⲛⲃⲁⲩ, ⲛⲃⲉ. Ainsi déterminé par le signe de la force, ce mot signifie habituellement *former, fondre, modeler*[3].

Le sens *nager,* copte ⲛⲉⲃⲓ, n'a été reconnu qu'assez tard. Le savant égyptologue, M. S. Birch, l'a, je crois, signalé le premier dans un texte où le mot ⲛⲃⲁⲩ est déterminé par un homme nageant. On le trouve écrit au-dessus de quatre nageurs dans une scène peinte sur le sarcophage de Séti I, qui nous enseigne les mots égyptiens signifiant *se baigner, faire la planche* ou *surnager, nager* et *plonger*[4]. Dans le texte relatif à cette scène, le mot est déterminé par l'eau ; mais il n'a pas de déterminatif dans la vignette ; les nageurs en tiennent lieu.

1 *Todtb.* 109 ; 149, etc.

2 Col. 50. Le texte dit, selon une tournure élégante de la langue égyptienne : *O Phra, qui est dans son œuf,* et ainsi de suite. Voyez aussi *Todtb.*, 64, 4.

3 Il faut noter que, dans le sens *fabriquer, modeler,* ⲛⲃⲁⲩ gouverne la préposition ⲙ̀, ⲙ̀, *de.* Ex.: Fabriqué de bronze, ⲛⲃⲁⲩ ⲙ̀ ⲧϩⲥϯ.

4 Sharpe et Bonomi ; *The alabaster Sarcophagus of Oimenephtah,* pl. 14.

Les anciens textes du Rituel publiés par M. Lepsius montrent que, dans l'invocation au Soleil dont nous venons de citer quelques phrases, le verbe ⲏⲃⲁϯ est pris dans le sens de nager ; on l'y trouve en effet déterminé par l'homme qui nage dans un bassin rond et par le signe de l'eau sous la forme [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [1].

Nous avons vu que le mot *baa*, à raison de la signification particulière que nous venons de reconnaître, reçoit quelquefois pour déterminatif le signe ciel ; il nous reste à faire remarquer que ce même signe lui sert souvent aussi de complément ; dans ce cas, les deux sont liés par la particule [illegible], ⲛ, *de*, et répondent à l'expression ⲃⲁⲁ⸗ⲛ⸗ⲡⲉ, *baa du ciel*, très-ressemblante au copte ⲃⲉⲛⲏⲡⲉ, qui signifie *fer*. Cette ressemblance est séduisante ; cependant elle a peu de poids dans le débat. Le mot copte ⲃⲉⲛⲏⲡⲉ, qui a une forme ⲡⲉⲛⲏⲡⲉ, ne me semble dériver d'aucun radical antique à nous connu. Le ⲃ et le ⲡ ne s'échangent pas en copte, surtout lorsque ces consonnes sont initiales ; d'un autre côté, le [illegible] de flexion n'admet pas la voyelle i consécutive ; il se transcrit par ⲓ, ou par ⲩ devant certaines consonnes et notamment devant ⲡ, comme on le voit dans le copte ⲣⲩⲡⲉ, dérivé de l'égyptien [illegible], ⲣⲩⲡⲉ, *année*.

Quoi qu'il en soit, le *baa en pe* ou *fer céleste* est la même chose que le *baa*, ou tout au moins une

1 Lepsius : *Aelt. Texte Todbt.*, pl. 3, 41, et pl. 33, 59. M. de Rougé a déjà traduit, mais dubitativement : *O Soleil qui nage sur sa matière* (*Études sur le Rituel funéraire*, p. 58).

espèce particulière de *baa*, et probablement l'acier, à cause de son reflet bleuâtre. Les formules dont nous avons déjà parlé[1] : *avoir des membres* ou *des chairs de baa*, se présentent dans des textes de bonne époque sous la forme : *avoir des membres de baa en pe*. Dans le premier cas, c'est *avoir des membres de fer*, et, dans le second, *des membres d'acier*.

Les métaux étaient employés dans l'ancienne thérapeutique égyptienne. Parmi les remèdes de cet ordre prescrits par le Papyrus médical de Berlin, je distingue les préparations de cuivre, si prônées par Dioscoride[2]. Les médecins de l'époque pharaonique, sur la foi d'un formulaire datant du commencement de l'ancien empire, les employaient contre l'incontinence d'urine. Voici la formule : *Vin, rouille de bronze* (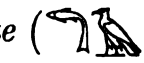), *sel de mer ; clystère pour quatre fois*. Les doses sont indiquées : on mettait autant de rouille que de sel[3].

Je ne sais ce que les médecins de nos jours penseront de ce remède vieux de six mille ans. En voici un second qui guérissait les plaies provenant de brûlures : *Baa du ciel rouillé avec eau de l'inondation, bassiner la personne avec cela*[4]. L'eau de l'inon-

1 Ci-devant, p. 45 et 54.

2 Dioscoride, liv. V, ch. 47 et suivants : *Æs ustum, flos æris, æris stercus, squama æris, ærugo, etc.* Ces substances entraient dans des médicaments pris à l'intérieur.

3 *Pap. méd. Berlin, Edid. Brugsch*, 19, 7. Dans la médecine moderne, l'oxyde de fer noir et le carbonate de fer sont employés contre l'incontinence d'urine.

4 Ibid., pl. 7, 12.

dation était probablement préférée à cause de l'argile et des autres matières terreuses qu'elle tient en suspension. Quoi qu'il en soit, on trouverait dans la médecine de Galien, de Dioscoride et du grand compilateur Pline l'indication de traitements analogues pour les plaies. Ulysse, pour guérir la blessure de Télèphe, y appliqua un emplâtre fait avec la rouille de la flèche qui l'avait frappé. D'après Pline, ce fut avec la rouille raclée sur la lame d'un glaive [1] que la cure fut opérée.

Les recherches que je viens d'exposer me semblent prouver que les Égyptiens ont connu le fer même avant l'aube de leurs temps historiques ; que, dès le quatrième millenaire avant notre ère, ils ont su l'employer à tous les usages auxquels nous l'employons actuellement, et même dans les préparations pharmaceutiques. Le limon du Nil est chargé de fer à l'état métallique en assez grande proportion pour mériter d'être utilisé en temps de guerre [2]. Les Égyptiens étaient arrivés pratiquement à la chimie des oxydes métalliques ; ils fabriquaient des couleurs solides à l'aide des métaux, principalement du fer, du cuivre, du cobalt, etc. [3] Ils paraissent toutefois n'avoir fait usage du fer qu'avec une extrême réserve et pour des cas pour ainsi dire exceptionnels. A côté des motifs religieux qui ont pu contribuer à établir ou à entretenir cette réserve, il faut tenir grand compte du fait certain que le cuivre

1 *Hist. nat.*, liv. XXXVIII, 15.
2 Jomard : *Catal. Passalacqua*, p. 246.
3 *Ibid.*, p. 254.

se trouvait en bien plus grande abondance que le minerai de fer dans le rayon d'approvisionnement de l'Égypte ; que de plus le cuivre et ses composés sont bien plus faciles à travailler, et qu'enfin les Égyptiens savaient donner à certains alliages du cuivre une trempe très-fine, ainsi que nous l'avons vu en parlant du bronze [1].

L'emploi du fer pour les sculptures décoratives des monuments religieux paraît du reste indiqué par des textes de l'époque gréco-romaine. On lit en effet sur les temples de cette époque qu'ils ont été :

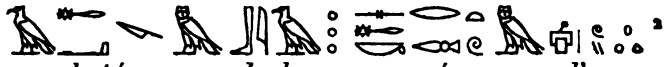

sculptés avec le baa, ornés avec l'or.

Le verbe 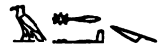 , ꜣḥꜣ, signifie *graver, sculpter,* comme , et , groupes avec lesquels il s'échange dans plusieurs textes. On trouve souvent l'expression : *gravé* (ꜣḥꜣ) *dans la perfection par le travail des sculpteurs* [3]*; gravé* (ꜣḥꜣ) *dans la perfection par un travail sans égal* [4]. Dans l'inscription qui relate la fondation du temple de Dendera, il est parlé d'*un grand plan de cette ville gravé* (ꜣḥꜣ) *sur un mur* [5]. La phrase que nous avons citée textuellement ne présente donc aucune ambiguïté, et il n'est pas possible d'hésiter sur le sens de celle qui suit, dans laquelle un Ptolémée

1 Voir ci-devant, p. 43.
2 Dümichen : *Kal. Ins.*, 60, lig. 6 et 7.
3 Dümichen : *Alt. Temp. Inschr.*, 63, 2.
4 Le même : *Alt. Temp.* I, 109, 4.
5 Le même : *Bauurk*, p. 7.

s'adresse au dieu : (Je t'ai fourni) *de bon fer (baa) pour sculpter* (𓄿𓄡𓄿) *les murs de ton temple*[1].

Ainsi donc le *baa* désignait d'une manière générale le *fer* et l'*acier*, qui n'est qu'une transformation du fer; plus spécialement l'acier était désigné par l'expression *baa en pe* ou fer céleste. Mais il reste encore un problème : les textes parlent aussi du 𓄿𓄡𓄿 𓂋𓏏𓂋𓏏𓂋𓏏 𓂋 𓏏𓏏𓏏[2], *baa en to, fer de la terre*. Les Égyptiens paraissent avoir nommé ainsi quelque métalloïde qui n'appartenait pas nécessairement à l'espèce fer. Je ne connais du reste qu'un exemple de cette dénomination qui désigne nécessairement une substance précieuse ou brillante; il est dit que certains objets (𓂋𓏏𓂋𓏏𓂋𓏏) sont de *baa en to*, et ces objets sont cités après des *colliers de lapis vrai*.

1 Le même : *Hist. Inschr.* II, 50, b. 22.
2 Le même : *Hist. Inschr.* II, 56.

CHAPITRE III

OUTILS DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

Les plus anciens monuments que nous connaissions nous montrent les Égyptiens établis sur les rives du Nil, avec Memphis pour capitale ; ils nous apparaissent alors aussi avancés en civilisation qu'à aucune autre époque de leur histoire ; leur écriture est formée des mêmes éléments qu'elle conservera jusqu'à la fin ; déjà cette écriture admet quelques-unes des singularités qui dominèrent trente siècles plus tard dans l'orthographe des basses époques. Quant à la langue, elle n'est pas plus simple dans ses combinaisons que celle des temps postérieurs ; les élisions et les constructions elliptiques n'y sont pas moins fréquentes.

Si de légères nuances graphiques distinguent l'écriture des différentes époques ; si l'usage plus ou moins commun de certaines tournures de phrases forment des caractères paléographiques et archéologiques pouvant servir à distinguer l'âge des monuments, ces différences n'impliquent aucun changement considérable, et il demeure bien certain que les règles qui ont présidé à la formation de la langue et de l'écriture et qui en ont

dirigé le développement pendant quarante siècles, étaient complétement définies dès le commencement de l'ancien empire. Aucun texte de cette époque reculée ne nous présente de traces de tâtonnements; entre les plus extrêmes périodes de la durée de l'empire égyptien nous ne constatons nullement, en ce qui concerne le langage, des différences aussi saillantes que celles qu'on peut observer entre la langue de Rabelais et celle de Châteaubriand.

Le système de l'écriture suppose forcément un peuple avancé dans les sciences et dans les arts, un peuple ayant beaucoup observé, beaucoup étudié, beaucoup réfléchi, et dont l'esprit savait se plier aux combinaisons les plus compliquées. Aussi ne devons-nous pas être surpris de trouver en plein fonctionnement, aux temps de la construction des grandes pyramides, l'organisation religieuse, militaire et civile de l'Égypte.

L'espérance de découvrir sur les rives du Nil les traces certaines d'un âge de pierre antérieur à l'usage des métaux paraîtra bien précaire aussi longtemps qu'on n'aura pas retrouvé celles des débuts de la civilisation. Or, quand les Égyptiens se révèlent à nous, ils sont déjà en possession de tous les métaux dont ils firent usage jusqu'à la destruction de leur nationalité ; ils s'en servent pour l'agriculture, les arts, la guerre, la chasse, la pêche, la parure, etc. ; ils fabriquent des harpes et des flûtes; leurs grands personnages portent au cou le riche collier d'or incrusté de pierreries que plus tard Joseph reçut des mains de Pharaon ; ils entassent chez eux les meubles et les vases précieux; couchés, ils ont

pour se tenir la tête élevée ces sortes de chevets d'ivoire, d'ébène, etc., qui sont restés en usage dans quelques régions du haut Nil; ils cultivent la vigne, ils l'élèvent en treilles gracieuses et possèdent diverses espèces de vins; ils taillent des statues de pierre dure, creusent des tombeaux et les couvrent de riches peintures, etc., etc.

Cet état de civilisation avancée ne s'est point improvisé tel quel; il doit avoir eu une enfance. Comme nous ne découvrons sur le terrain de l'Égypte aucune trace de cette enfance, il est à présumer que la race égyptienne a fait ses débuts ailleurs que sur les rives actuelles du Nil. Si donc cette race a eu un âge de pierre, ce n'est point sur le sol égyptien qu'on peut espérer en rencontrer les monuments; il y a plus de chance de les trouver dans la localité qui nous livrerait les témoignages des premiers essais de l'écriture et des plus anciens tâtonnements de l'industrie et des arts. On est ainsi logiquement conduit à penser que les instruments de pierre et d'os qu'on découvrirait dans l'Égypte actuelle n'ont pas. s'ils sont égyptiens, une antiquité plus grande que les monuments de l'époque historique auxquels ils seraient associés plus ou moins intimement, ou bien qu'ils proviennent d'une race autre que la race égyptienne, et, dans ce cas, rien ne permet de supposer qu'ils soient antérieurs à la période historique.

Les formes des outils, des armes, des ornements, etc., n'ont pas sensiblement varié en Égypte depuis les plus anciens spécimens que nous montrent les monuments. Nous ne connaissons pas mieux les débuts de l'industrie que ceux de l'écriture de ce pays. Cependant il

peut n'être pas absolument sans intérêt de faire connaître les ustensiles et les armes en usage aux époques anciennes.

De même que la première arme a été un simple bâton, le premier instrument d'agriculture fut un morceau de bois dur à bout courbé et apointi. La houe ou pioche et la charrue ont été d'abord construites d'après ce modèle, que plus tard on arma de pierre ou de métal. C'est l'instrument dont la forme se rencontre le plus généralement dans tous les temps et dans tous les lieux [1]. Les Égyptiens de l'ancien empire s'en servaient, et l'avaient introduit dans leur écriture sous deux formes, celle de la pioche, , *mer* et *an*, et celle de la charrue, , *hebi*. Sur les monuments anciens on trouve les modèles ci-après :

Herminette à dresser le bois [2] ;

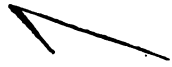

Autre plus simple ;

Herminette employée par un charpentier en bateaux [3] ;

1 On n'en trouverait peut-être plus avec soc en bois ; mais les Indiens Sioux utilisent encore l'os d'élan pour leurs outils d'agriculture. Les Indiens de l'Illinois se servaient de houes de silex. (Voyez : *Annual Report of the Smiths. Instit.*, févr. 1869.)

2 Lepsius : *Denkm.* II, 49, b, 2. *Ibid.*, 61.

3 *Ibid.*, et 108.

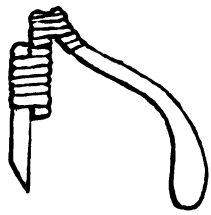

Herminette pour fabriquer l'arc et la flèche[1].

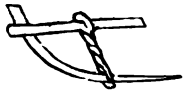

Houe ou pioche[2].

Dans ces sortes d'outils, la lame métallique est fixée sur la partie coudée ou simplement courbe du manche, au moyen de liens fortement serrés, quelquefois garantis eux-mêmes par une enveloppe de cuir. Le coude est tantôt une courbure naturelle, tantôt une saillie prismatique taillée dans le bois. Quelquefois un coin enfoncé entre le coude et la lame sert à rendre la ligature plus serrée; lorsqu'on voulait donner à cet assemblage plus de résistance, on liait le manche au soc ou à la lame au moyen d'une corde transversale.

Un outil à peu près de la même forme, mais dont l'emmanchement est bien moins compliqué et moins solide, se voit entre les mains d'ouvriers qui malaxent ou divisent la terre à briques[3].

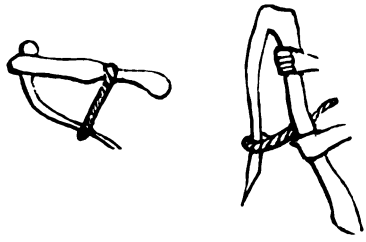

1 Prisse : *Mon.*, pl. 43. — Lepsius : *Aelt. Texte Todtb.*, 29.
2 *Denkm.* II, 7 en b.
3 Prisse : *Hist. de l'art.* — Brugsch : *Hist. d'Égypte* p. 106.

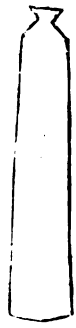

La lame de ces sortes d'instruments est plate et de la forme du dessin ci-contre, qui provient d'un outil votif de Thothmès III, ainsi que nous l'apprend l'inscription gravée sur le plat extérieur de la lame. On y lit : *Le dieu bon, Menkheperra, l'aimé d'Ammon, lorsqu'il a frappé les pieux dans Ammon-Sar*[1]. Cette lame ne peut être fixée qu'au moyen de liens ; mais il y avait aussi des ajustages à douille pour le même genre d'outils. Voici le dessin d'un soc de houe de 15 centimètres de longueur appartenant au Musée de Leide[2] :

Ces deux instruments sont en bronze.

Charrue employée comme déterminatif dans l'inscription d'Imeri[3] ;

Charrue attelée de deux bœufs, guidée par un homme qui appuie les mains sur les deux manches ;

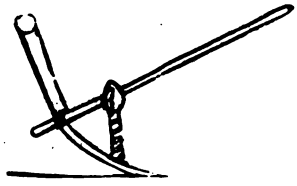

Charrue attelée de deux bœufs, ayant un seul manche[4] ;

1 Leemans : *Mon. égypt. du Musée de Leide*, 1re partie, pl. 80, 3.
2 *Ibid.*, fig. 5.
3 *Denkm.* II, 51.
4 *Denkm.* III, 10, *a*.

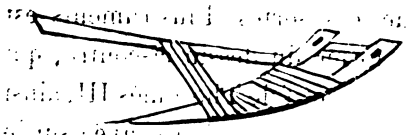

Charrue de l'époque des Thothmès, d'après un magnifique bas-relief du Musée de Bologne. Elle est tirée par deux bœufs et conduite par deux jeunes princes tenant l'un un long bâton, l'autre un fouet.

Le bœuf était l'animal le plus habituellement employé à tirer la charrue chez les Égyptiens ; cependant ils employaient aussi le cheval à ce travail, ainsi que nous le verrons plus loin. L'homme y fut lui-même attelé, comme on le voit dans une scène d'agriculture du commencement du nouvel empire. Voici la forme de la charrue en cette occasion :

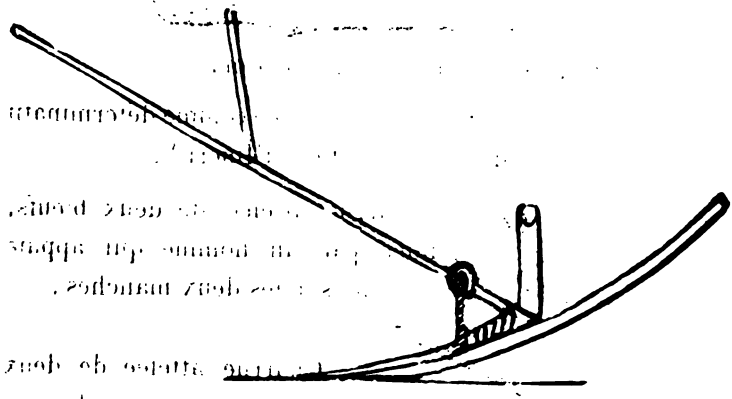

Deux hommes tirent sur la branche principale et deux sur le branchement latéral[1] ; la traction des

1 *Denkm.* III, 10, m. Dans une autre scène, deux hommes tirent par le bout du timon, deux autres sur une corde fixée au bas du manche. En Égypte, le sol ne réclame qu'un labourage superficiel ; au dire de Diodore on semait dans certains terrains sans labourer. (Liv. I, ch. 36.)

bateaux sur nos rivières s'effectue exactement par le même procédé.

La faucille est de date tout aussi ancienne dans l'écriture. Les monuments nous la montrent aux mains des moissonneurs sous la forme qui a fourni l'hiéroglyphe et sous des formes un peu différentes :

(d'un tombeau de Gizeh)[1].

(scène de moisson)[2].

La fourche à trois dents était également en usage à la même époque.

L'instrument que nous avons assimilé à l'herminette et la hache étaient les outils caractéristiques de l'ouvrier en bois, menuisier ou charpentier. Employés dans l'écriture, ces deux outils servent de déterminatif au nom du menuisier : ; le ciseau plat et le ciseau à mortaiser avaient exactement la même forme et le même emmanchement que de nos jours :

Ciseau à manche de bois tourné[3] ;

Ciseau à manche rond[4].

1 *Denkm.* II, 80.
2 *Ibid.*, 107.
3 *Aelt. Texte Todtb.*, pl. 29.
4 *Tombeau d'Imeri. Denkm.* II, 49, b.

2

Le Musée de Leide possède deux ciseaux à bois portant la légende de Thothmès III ; ils ont le manche en bois, la lame en bronze ; dans l'un d'eux l'ajustage de la lame dans le manche est consolidé au moyen d'un lien.

Comme de nos jours, l'ouvrier frappait sur le manche au moyen d'un maillet de bois de cette forme[3] : ; il y avait aussi des maillets à tête arrondie ainsi que des espèces de battoirs semblables aux nôtres.

1

On avait deux sortes de scies, l'une à lame droite,

1 Leemans : *Mon. ég., etc.*, pl. 90, fig. 159.

2 *Ibid.*, pl. 90, fig. 157. Les légendes sont les mêmes que celle de la lame, page 76 ci-devant.

3 *Denkm.* II, 108 et 126.

semblable à nos scies à main[1] ; dans l'autre, les dents forment une courbe assez prononcée[2] :

Parmi les instruments de l'ouvrier en bois se trouve tout l'assortiment moderne : les racloirs ou polissoirs de métal, le foret avec son archet, la corne à huile, etc. ; ces outils sont aussi anciens que les autres, mais je n'en connais pas de spécimen daté avec certitude.

Il y a des haches d'un grand nombre de formes ; le système à aileronsn'était pas inconnu, quoiqu'il ne fût pas très-usité. Généralement le fer de la hache était enfoncé dans une entaille du manche en bois et consolidé par des courroies ; quelquefois l'entaille traversait tout le bois, et le fer de l'outil faisait saillie, mais le plus souvent elle n'allait qu'à mi-bois. C'est de cette manière qu'étaient emmanchées les haches d'abattage et d'équarrissage à manches courbes ou droits[3] :

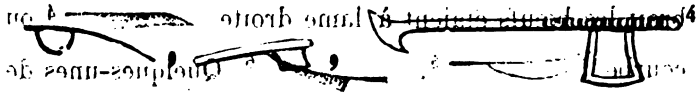

On n'a pas encore trouvé de haches égyptiennes emmanchées au moyen d'un trou dans le fer. Cette forme

1 *Asit. Texte Todtb.*, 29. Les scies étaient emmanchées au moyen d'une soie introduite dans le manche.

2 *Denkm.* II, 49, b.

3 *Denkm.* II, 49, b.; *Ibid.*, 108.

4 Prisse : *Mon. ég.* 46. Cette forme a fourni l'hiéroglyphe de l'idée *dieu*, 𓊹.

existait probablement aussi. Le modèle le plus approchant que nous offrent les monuments est celui d'un fer dont le dos a été disposé en bandes recourbées et fortement appliquées sur le manche[1], qui pénétrait ainsi dans une sorte de douille incomplète.

Ces sortes de haches se voient parfois entre les mains des soldats en campagne ; elles servaient d'armes au besoin[2], mais leur usage principal concernait les travaux d'approvisionnement de l'armée et de campement.

Les ouvriers en bois employaient aussi le couperet ou hache à lame étroite et allongée[3], emmanchée avec entaille et courroies.

Les formes des couteaux n'étaient pas moins variées que celles des haches ; ceux avec lesquels on démembrait les bœufs étaient à lame droite 4 ou courbe 5, 6. Quelques-unes de

1 *Aelt. Texte Todtb.*, 29.

2 La hache sert de déterminatif au mot *armures* aussi bien qu'au nom du menuisier. (*Denkm.* III, 7, 2.)

3 *Ibid.* — *Denkm.* II, 61.

4 *Denkm.* II, 10.

5 *Denkm.* II, 12.

6 *Denkm.* II, 35 et passim.

ces lames paraissent avoir eu un prolongement métallique qui tenait lieu de manche; lorsqu'elles étaient emmanchées, c'était au moyen d'une soie pénétrant dans un manche en bois ou en corne, comme, par exemple, le beau couteau du Musée de Leide, qui porte la légende de Thothmès III[1]; quelquefois la soie se prolonge jusqu'à l'extrémité du manche au bout duquel elle est rivée. C'est le cas d'un couteau du Musée égyptien de Turin, publié par M. B. Gastaldi[2].

Le Musée de Leide possède une lame de bronze absolument semblable à celle de nos couteaux ordinaires de table[3].

Les bouchers égyptiens portaient, au moyen d'un

1 Leemans: *Mon. égyp.*, Afd. II, pl. 90. Il y a au Musée égyptien de Florence un couteau tout semblable, avec le cartouche de la reine Makara (Hashepsou), sœur de Thothmès III.

2 *Su alcune antiche armi e strumenti, etc.*, Torino, 1870.

3 Leemans: *Loc. laud.*, pl. 90, n° 162.

cordon attaché à la ceinture, l'aiguisoir de métal que nous appelons fusil et dont la forme n'a pas été sérieusement modifiée depuis six mille ans; il y en a de droits[1] et de légèrement courbés[2] :

Pour s'en servir, les bouchers saisissaient leurs couteaux de la main gauche et promenaient de la main droite l'aiguisoir sur le fil de la lame. L'aiguisoir a fourni l'hiéroglyphe , qui se rencontre dans les textes de toutes les époques.

Pour fendre le poisson destiné à être séché, les Égyptiens se servaient des couteaux ordinaires à lame courbe; mais ils avaient, pour les gros poissons, un instrument pareil à nos hachoirs ou tranchoirs[3].

Les sculpteurs et les tailleurs de pierre employaient de forts ciseaux de métal pareils à ceux dont on fait usage de nos jours ; il en existe de beaux spécimens en bronze au Musée de Leide[4] ; ils avaient aussi des burins ou poinçons, à forts manches de bois, sur lesquels ils frappaient avec le maillet[5]. On leur voit souvent dans les mains des corps blancs ovoïdes, avec lesquels ils semblent donner le poli à leurs œuvres.

Les Musées et les collections particulières possèdent

1 *Denkm.* II, 79.
2 *Ibid.*, 10 et 35.
3 *Denkm.* II, 10. Il y avait de ces hachoirs à lame très-élégamment ornée. (*Ibid.*, 66 et 77.)
4 Leemans : *Loc. laud.*, pl. 90. Le Musée de Boulaq en possède un qui date de la Ve dynastie. — Mariette : *Catal.*, 245.
5 *Aelt. Texte Todtb.*, 29.

en outre un nombre considérable de menus outils destinés à couper, à percer, à pincer, et d'autres dont l'usage ne se devine pas facilement ; parmi ces instruments figurent sans doute ceux du chirurgien, du barbier et de l'ouvrier en cuir. Le travail des peaux avait une grande importance dans l'Égypte ancienne.

Le rasoir est figuré sur un bas-relief copié par Champollion[1]. C'est une lame large montée sur un manche mince . Le barbier saisissant de la main gauche le sommet de la tête de son patient agenouillé, le rasait en tenant le manche de l'outil dans la paume et entre l'index et le doigt majeur de la main droite. Le Musée du Louvre possède un rasoir de bronze dont la forme est exactement semblable à celle des rasoirs anglais et dont le tranchant est bien conservé[2].

Mais la forme la plus ordinaire des rasoirs égyptiens, celle qui a servi de type au signe hiératique du rasoir, est celle de la figure 1 ci-dessous ; elle rappelle certains rasoirs lacustres, tels que celui de la figure n° 2 provenant de la collection de M. Rabut, à Chambéry :

N° 1 N° 2

Les aiguilles à chas et les passe lacets étaient usités ainsi que la navette et les autres instruments de l'art du tisseur. Mais les Égyptiens avaient un outil spécial qu'ils employaient à la préparation des momies. Dans

1 Champollion : *Monuments*, pl. 365.

2 Un de nos plus habiles explorateurs des stations lacustres, M. Rabut, a pu se faire la barbe avec un rasoir recueilli dans une des palafittes du lac du Bourget.

l'origine, c'était une espèce de crochet à trois dents plus ou moins inclinées. Les plus anciens monuments le représentent sous cette forme comme déterminatif du mot *kras*, qui signifie *ensevelir*. Plus tard, il prit la forme dans laquelle la dent inférieure est plus compliquée. On a pensé que cet instrument servait, à l'instar du crochet à tricoter, pour tresser les cordons formant quelquefois sur la figure des momies des masques admirablement ajustés; mais des textes nombreux prouvent que cet outil servait à piquer, à percer, à graver. C'était l'outil de l'incrustation; les temples étaient sculptés et incrustés , et , par les [1]; la peinture des statues était également confiée à ces mêmes artistes [2]. Conséquemment, les étaient les décorateurs des coffres funéraires et n'appartenaient pas à la classe des paraschistes, auxquels revenait le soin de préparer le corps. Ceux-ci étaient l'objet d'une répulsion générale, tandis que la profession des était fort honorable; ils avaient un rôle dans les cérémonies funéraires [4], aussi bien que les prêtres. Il faut conséquemment y voir les artistes décorateurs des coffres funéraires, qui étaient probablement aussi chargés de la préparation et de l'arrange-

1 Dümichen : *Alt. Temp.* II, 12, 14, 45, 13, etc. — Brit. Mus., Hieral. and demot. Inscr., I, pl. 23, n° 5629.
2 Champollion : *Monuments*, pl. 263.
3 Dümichen : *Kal. Inschr.*, 44, 18.
4 Champollion : *Monuments*, 244.

ment des parties symboliques de l'ensevelissement. L'outil compliqué qui désigne leur profession était sans doute à la fois un crochet, un poinçon et un instrument tranchant.

Les Égyptiens des plus anciennes époques aimaient la musique, la danse et les jeux ; ils connaissaient la harpe à nombre de cordes très-variable, la flûte, le flageolet, le théorbe à une ou deux clefs et divers autres instruments ; leurs gymnastes faisaient des tours de force et d'équilibre que les nôtres croient avoir inventés ; des femmes et des enfants étaient aussi dressés à ces pénibles exercices. Ils aimaient avec passion un jeu analogue à celui des échecs ou des dames ; le damier ou échiquier est représenté tantôt avec 21, tantôt avec 30 et même 36 cases, ce qui indique que le jeu admettait une grande variété de combinaisons. M. Prisse a publié [1] un de ces damiers composé d'un carré de 12 cases arrangées par trois rangs de quatre ; à la suite du rang central, huit cases sont disposées sur une seule ligne, ce qui porte à 20 le nombre des cases. Les pions ou dames étaient en bois, en verre émaillé, en pierres dures, etc., et toujours de formes très-élégantes.

Les jouets à l'usage des enfants, la paume, les poupées articulées, etc., rappellent ceux de nos jours. A propos de ceux dont se servent les enfants des Indiens du Dakota, on a fait l'observation que, par leur analogie de formes avec ceux des Blancs, ils sont

1 *Monum. égypt.*, pl. 49, fig. 4.

une preuve de l'unité d'intelligence entre les races les plus éloignées dans l'échelle de la civilisation[1]. La même observation peut être faite à propos des nations que séparent un grand nombre de siècles.

La navigation sur le Nil se faisait au moyen de bateaux de formes variées, conduits à la voile ou à la rame; les barques-magasins pour le transport des denrées, du bétail, des meubles et des marchandises sont très-ingénieusement disposées.

Les barques à voilure sont parfois ornées de sulptures. Tous leurs détails prouvent l'habileté des constructeurs égyptiens. Je passerai toutefois sous silence les produits industriels qui dénotent nécessairement un art traditionnel très-avancé; les meubles de luxe, les insignes de commandement, la poterie, la verrerie sont dans ce cas. Non-seulement on trouve sous l'ancien empire des vases de formes élégantes et riches extrêmement variées, mais déjà on faisait usage de vases d'albâtre et de pierre dure. Le tour du potier, déjà figuré sur les monuments de cette époque, paraît remonter jusqu'aux temps mythologiques : c'est au moyen de cet instrument que Num (Chnumis) façonne l'argile dont il va former l'homme. Il y a quelque analogie entre cette idée et l'idée hébraïque qui fait naître l'homme des mains de Jehovah : עפר מן האדמה, *limus de terra*[2].

La poterie égyptienne n'offre à aucune époque les

1 *Annual Report Smiths. Instit. for* 1869, p. 36.
2 *Genèse*, ch. 2, 7.

pâtes grossières et mal cuites qu'on remarque dans les stations réputées préhistorisques de l'Europe. Cette industrie a conservé dans la vallée du Nil son caractère de perfection relative jusqu'à nos jours et ce n'est qu'aux confins de l'Égypte qu'on trouve à présent l'art du potier dans sa première enfance et tel qu'il devait être avant l'invention du tour[1].

Les analogies entre les peuples se caractérisent mieux par les objets de première nécessité, et surtout par ceux qu'a d'abord suggérés à l'homme la nécessité de s'abriter, de se couvrir, de se nourrir et de se défendre. De cet ordre et en première ligne sont les armes de guerre et les engins de chasse et de pêche.

Sous l'ancien empire, les armes principales étaient le bouclier, la lance ou la pique, l'arc et la flèche, et la hache ; ces instruments d'attaque et de défense sont tous figurés dans le titre du *préposé aux armes royales* :

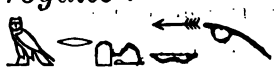 [2]. Mais, indépendamment des flèches, les rois lançaient aussi la javeline, munie de cordons qui servaient peut-être, comme l'*amentum*, à augmenter la force du jet. Depuis les temps les plus reculés, ils sont représentés sur les tableaux militaires frappant avec la

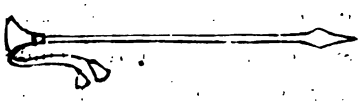

1 Girard : Sur l'industrie des Égyptiens ; Descript. de l'Égypte, E. M., tome 2, 591.

2 *Denkm.* II, 72. — De Rougé : *Mém. sur les mon. des premières dynasties*, p. 101. Le signe n'est pas toujours employé comme verbe ; il signifie aussi *arme de guerre, armure*, et, sous cette acception, il est déterminé par la flèche, ou par le poignard, ou par la pique, etc.

hache d'armes des groupes de prisonniers qu'ils saisissent par la chevelure. Cette arme, qui est une combinaison de la massue qui assomme et de la hache qui fend, se voit déjà entre les mains de Snefrou, dans les bas-reliefs du Sinaï. Sa forme hiéroglyphique est [1] ou 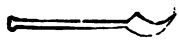 [2]. On en distingue bien tous les détails dans l'arme avec laquelle Aménophis II frappe les Asiatiques à Karnak [3].

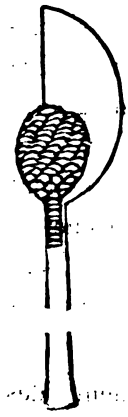

On voit qu'elle est constituée par un sphéroïde de métal dans lequel est introduit un manche de bois ; dans la masse métallique est insérée une lame courbe qui prolonge l'arme. L'ajustage de ces trois pièces est consolidé au moyen d'un treillis de bandelettes de cuir ; les Égyptiens excellaient à tresser ces sortes de réseaux ; il nous reste de leur travail en ce genre des spécimens qui soutiennent la comparaison avec ce que les Anglais font de mieux de nos jours.

Ce terrible casse-tête était employé par les pharaons lorsqu'ils combattaient à pied, ce qui fut le cas le plus rare lorsque les chars de guerre eurent été inventés. Aussi devint-il surtout l'arme symbolique de la force et de la victoire. Tel fut aussi le cas pour le *khopesh* ou cimeterre à lame courbe, hiéroglyphe dont la forme primitive rappelle celle de la cuisse d'un

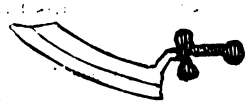

1 *Denkm.* II, 2, a.
2 *Denkm.* II, 39.
3 *Denkm.* III, 61.

animal. L'hiéroglyphe de la cuisse, ⟷, le représente constamment dans les inscriptions, et c'est sans doute à raison de cette ressemblance que le nom de khopesh (cuisse) lui fut donné.

Le khopesh se compose essentiellement d'un manche de bois ou de corne plus ou moins orné et d'une lame de métal plus ou moins courbe. Sa forme la plus simple est à peu près celle d'une faucille[1] :

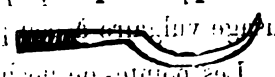

C'est probablement une arme de cette espèce que possède le Musée égyptien de Turin et dont voici la figure[2] :

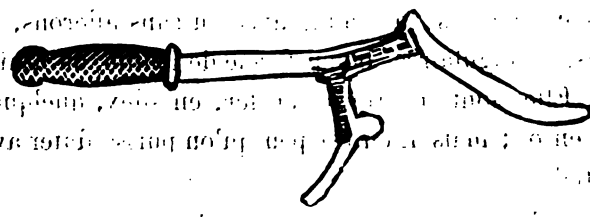

Cette arme est entièrement en fer et d'une seule pièce ; la lame, qui tranche des deux côtés, brille comme l'acier, le manche est recouvert du fin réseau de lanières dont j'ai parlé tout-à-l'heure. S'il était possible d'attribuer une grande antiquité à cette belle arme, elle serait d'une importance décisive pour la solution de la question du fer en Égypte. Mais cette

1 Au tombeau d'Amenophis II à Qourna. La légende explique que 360 khopesh de bronze furent consacrés avec un grand nombre d'autres armes et objets précieux. — *Denkm.* III, 64.

2 Communication de M. F. Rossi, attaché à la conservation de ce Musée. Je dois de chaleureux remercîments à M. Rossi pour la complaisance qu'il a mise à faciliter mes recherches et mes études.

date ne sera jamais éclaircie. On sait d'ailleurs par le témoignage des monuments que l'usage du khopesh s'est conservé jusqu'aux basses époques. C'est l'arme que le dieu du temple présentait au pharaon en lui promettant la victoire. Le texte grec de Rosette la nomme ὅπλον νικητικόν. Il est donc bien certain qu'on a fabriqué à une époque où le fer était devenu d'un usage vulgaire à peu près partout.

Les pointes de flèches trouvées en Égypte ou représentées sur les monuments offrent toutes les formes connues tant à l'époque historique qu'à ce qu'on est convenu d'appeler l'âge du bronze ; il y en a de pyramidales comme les carreaux, avec ou sans ailerons, de plates, triangulaires, ou en forme de feuille, ou à ailerons. Elles sont en bronze, en fer, en silex, quelques-unes en os ; mais il en est peu qu'on puisse dater avec certitude.

Sous l'ancien empire, la pointe de métal recevait le bois dans une douille : [1]. D'autres flèches sont figurées sans armature terminale : [2] ; telles devaient être celles de bois durci au feu ; mais ces sortes de flèches pouvaient aussi être armées d'un bout conique de métal ne faisant aucune saillie latérale. Un tableau de l'ancien empire montre un bœuf transpercé de part en part par une flèche de cette espèce [1].

1 *Denkm.* II, 108.
2 *Denkm.* II, 132.

L'emmanchement des lances était semblable à celui des flèches[1] :

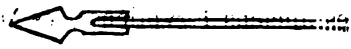

Les Égyptiens étaient aussi armés du poignard, qui se portait à la ceinture Cette arme n'a pas changé de forme jusqu'à nos jours. Voici le modèle d'un poignard de l'ancien empire dans sa gaîne[2] :

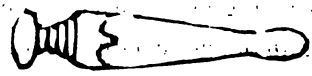

Celui de Ramsès II avait la poignée plus ornée :

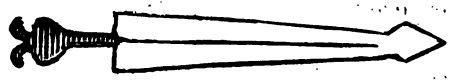

M. Prisse d'Avennes a trouvé à Thèbes une arme de ce genre, à lame cannelée comme les damas d'orient, et d'un bronze si dur que la lime y mord difficilement[3] :

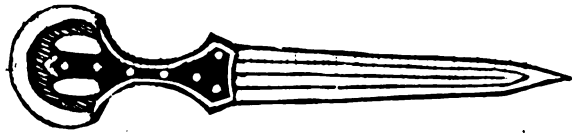

Le manche de cette belle arme est mi-partie de corne et d'ivoire ; deux trous y sont réservés pour passer le pouce et l'index lorsqu'on saisissait le poignard pour frapper.

Dans le système hiéroglyphique, le signe du poignard, , exprime l'idée *premier*, et se rencontre dans les textes les plus anciens.

1 *Denkm.* III, 92.
2 *Aelt. Texte Todtb.*, 37.
3 Prisse : *Mon. égypt.*, pl. 46.

Le sabre à longue lame courbe était aussi une arme de guerre des anciens Égyptiens ; les Musées en possèdent quelques modèles en bois, qui proviennent de consécrations funéraires. Le modèle du sabre de l'un des rois Ta-aa, qui guerroyèrent contre les Pasteurs, fait partie des collections de Boulaq [1]. Ce sabre a 1 m. 30 de longueur. Sous le règne d'Horus (premiers siècles du nouvel empire), un officier conduisant des Nègres captifs est armé d'un glaive de cette espèce [2] :

Les Égyptiens n'avaient pas de coiffure militaire spéciale ; soldats et citoyens portaient le bonnet rond, tantôt couvrant le cou, tantôt plus court et plus rond . Les Amou avaient généralement la même coiffure, mais ordinairement retenue par un cordon lié par derrière. Les rois et les princes portaient des couronnes caractéristiques.

Sur les tableaux militaires on ne distingue pas de cuirasse dans l'équipement ; cependant les Égyptiens en ont fait usage au moins à partir de l'époque de la XXIIe dynastie [3].

Les soldats, selon les corps auxquels ils appartenaient, portaient les mêmes armes, à l'exception de la

1 L'usage des armes emblématiques existait en Bretagne, où l'on a trouvé, dans des sépultures, des épées et des haches en argile cuite, richement dorées et peintes. (Jehan : *La Bretagne*, p. 60.) Les objets votifs déposés dans les tombes n'étaient le plus souvent que des réductions ou des imitations économiques. Le sabre de métal du belliqueux chef égyptien n'a pas été enseveli avec lui ; il a dû servir à son successeur, qui continua l'œuvre de l'affranchissement de sa patrie.

2 *Denkm.* III, 125.

3 Voir ci-devant, p. 41.

hache casse-tête et du khopesh, qui étaient spéciaux aux pharaons[1] ...

L'arc, le javelot et la lance, ainsi qu'une espèce de grand coutelas, servaient pour la chasse. Dès les temps les plus reculés, les Égyptiens chassaient les oiseaux aquatiques avec un bâton courbé qu'ils lançaient avec force, de manière à le faire tournoyer au milieu d'un vol de gibier, [illegible][2] ; quelquefois ce bâton avait un bout [illegible] arrondi ou orné d'une tête d'oiseau[3] ou de serpent. Cet engin est encore

en usage chez les sauvages de l'Australie, qui le nomment *bou-mérang*. Les filets de chasse et de pêche remontent aussi aux plus anciennes époques ; ils sont absolument semblables à ceux dont on se sert aujourd'hui et se manœuvraient tout-à-fait de la même manière. La pêche à la ligne était également pratiquée[4] ; les hameçons égyptiens avaient la même forme que les nôtres.

Les Égyptiens pêchaient aussi à la lance et au harpon. C'est avec le harpon[5] :

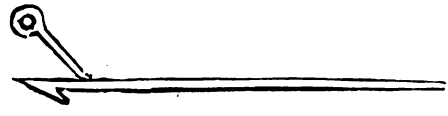

1 Le khopesh était toutefois porté par les chefs militaires sous l'ancien empire.
2 *Denkm.* II, 106, 130, etc.
3 Prissé : *Hist. de l'art égypt.*; *Denkm.* III, 113.
4 *Denkm.* II, 130, XIIe dynastie.
5 *Denkm.* II, 127, id

qu'ils attaquaient l'hippopotame; l'arme tenue de la main droite était lancée sur l'animal, tandis que la main gauche déroulait et retenait une corde attachée près du crochet du harpon, et qui servait à arrêter la victime dans sa fuite et à la retirer de l'eau lorsqu'elle avait épuisé ses forces[1]. Ce harpon a fourni l'hiéroglyphe , variante, , qui exprime l'idée *un*, et qui se trouve dans l'écriture de toutes les époques. Le Musée de Leide possède une pointe de harpon en bronze, provenant de l'Égypte, dont la forme rappelle celle des harpons en bois de renne des stations de l'âge de la pierre en Périgord[2] :

1 Diodore décrit très-exactement cette manière de prendre l'hippopotame. (Liv. I, 35.)

2 Leemans, *Mon. égypt.*, IIe partie, pl. 82, n° 59.

CHAPITRE IV.

SUR LES NATIONS CONNUES DES ANCIENS ÉGYPTIENS.

Les textes historiques du temps de l'ancien empire, aujourd'hui connus, sont peu nombreux. Les rois de cette époque n'avaient pas encore adopté l'usage de couvrir des tableaux de leurs triomphes les murailles des temples. Du reste, on ne compte aujourd'hui qu'un très-petit nombre de constructions remontant à cette date reculée, sauf les hypogées et les pyramides qui ont perdu leur revêtement ; aussi manquons-nous à peu près complètement de ces scènes historiques qui nous montrent, dès le début du nouvel empire, les pharaons aux prises avec les armées et les forteresses de leurs ennemis, et entassant dans le trésor de leurs palais les dépouilles des vaincus. Grâce à ces tableaux, nous possédons des renseignements sur les armes, les costumes, les meubles et les produits divers des nations alors contemporaines de l'Égypte ; mais, pour les temps plus reculés, cette source d'information nous fait défaut, et nous ne pouvons que glaner quelques informations écourtées sur les monuments et dans les textes.

La tradition biblique fait de l'espèce humaine une famille unique commençant à Adam et à Ève, que Dieu créa adultes. Dès la seconde génération, cette famille se divise en deux branches hostiles après le meurtre d'Abel par son frère Caïn. Au déluge, elle disparaît tout entière, sauf la famille de Noé, qui hérite de l'unité de race. Cette unité n'est nullement altérée par la dispersion des hommes attribuée à un acte spontané de la volonté de Jehovah, réprimant une tentative d'insubordination de ses créatures. Dans ce système, on voit la famille humaine se scinder en nations distinctes, qui se développent indépendamment les unes des autres, et parviennent à des degrés différents de culture intellectuelle ou de barbarie. Mais l'idée de l'unité de race n'est pas mise en question, et la dégradation de l'espèce nègre, qui occupe les derniers degrés de l'échelle, n'est elle-même qu'une altération résultant de la malédiction encourue par Cham.

Les traditions égyptiennes concordent d'une manière remarquable avec les données de la Genèse. Elles attribuent la dispersion des nations à l'un des épisodes de la révolte des méchants. Dans les beaux textes d'Edfou, publiés par M. Naville, nous lisons que le bon principe, sous la forme solaire de Haremakhou (Harmachis), triompha de ses adversaires dans la partie sud du nome Apollinopolite. De ceux qui échappèrent au massacre quelques-uns émigrèrent vers le Midi, ils devinrent les Coushites ; d'autres allèrent vers le Nord, ils devinrent les Amou ; une troisième colonne se dirigea vers l'Occident, ils devinrent les

Tamahou ; une dernière enfin vers l'Est, ils devinrent les Shasou [1].

Dans cette énumération, les Coushites, comprennent les Nègres ; les Tamahou englobent la race à peau blanche du nord de l'Afrique, des îles de la Méditerranée et de l'Europe ; parmi les Amou comptent toutes les grandes nations de l'Asie centrale et orientale : la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, la Chaldée et l'Arabie ; les Shasou sont les Nomades, les Bédouins des déserts et des montagnes de l'Asie. Telle était pour les Égyptiens la division des grandes familles humaines ; elles sont réduites à quatre dans le prétendu tableau des races qui décore le tombeau et le sarcophage de Séti I et qui fut imité dans l'hypogée de Séti II. Mais ce tableau n'a pas de signification ethnologique. Les Égyptiens de l'époque des Ramessides ne classaient pas les Nègres avant les Européens, qu'ils connaissaient alors fort bien ; c'est dans la mythologie qu'il faut chercher les motifs de l'ordre adopté dans ce tableau : les Égyptiens, les Amou, les Nègres et les peuples du Nord (Tamahou) [2]. La légende, qui n'a, je crois, jamais été complétement traduite, offre quelques diffi-

1 Naville : *Mythe d'Horus*, pl. 21, 2. Cet historique est placé dans la bouche du dieu Hérémakhou lui-même. Quoique le texte soit de basse époque, il reflète certainement la physionomie du mythe original. Du reste, l'expression est fort claire :

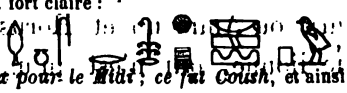

partirent quelques-uns d'entre eux pour le Midi ; ce fut Coush, et ainsi de suite.

2 A El-Amarma, un tableau qui date du règne de Khou-en-Aten place les quatre personnages dans l'ordre suivant : Égyptien, Nègre, Amou et Tamahou. (*Denkm.* III, 97, d.).

cultés que les deux textes qu'on en possède ne lèvent pas toutes. Voici ce qu'elle dit :

Horus dit à ce troupeau de Phra qui est dans le ciel inférieur :

Égypte et Désert, honneur à vous, troupeau de Phra, qui existez de par le Grand qui est au ciel ! que l'air revienne à vos narines et s'abatte dans vos coffres funéraires ! Vous avez pleuré et je vous ai rendus heureux en votre nom d'hommes d'Égypte.

Vous dont la grandeur est votre propre ouvrage, en votre nom d'Amou ; Sekhet est pour eux ; c'est elle qui sauve leurs âmes.

C'est vous que je conduis ; je me complais dans la multitude issue de moi, en votre nom de Nègres ; ils sont à Horus, c'est lui qui sauve leurs âmes.

Mon œil cherche qui vous êtes, en votre nom de Tamahou. Sekhet est pour eux ; c'est elle qui sauve leurs âmes.

Les courtes mentions relatives à chaque peuple réclament des développements qui se rencontreront peut-être dans d'autres textes mythologiques. En attendant, on peut déjà noter que les races rouge, jaune, noire et blanche, étaient indistinctement mises sous la direction et sous la protection des dieux de l'Égypte, et que place leur était faite à toutes dans le ciel inférieur. Aux Égyptiens et aux Nègres, présidaient le grand dieu du ciel (Phra ou Ammon) et Horus. Sekhet, la déesse à tête de lionne, qui n'est qu'une

Denkm. III, 135, 136. Sharpe et Bonomi : *The sarcoph. of Oimenephtah*, pl. 7. Les textes présentent tous des fautes qu'on peut attribuer au lapicide.

forme d'Hathor et d'Isis, était la providence des Asiatiques, des Européens et des peuples des îles de la Méditerranée. L'énumération ne comprend plus les Shasou ou races errantes, qui, de même que les Poun ou Arabes, rentrent dans la famille des Amou. Quant à l'Inde et à la Chine, on ne trouve aucune trace de rapports directs ayant pu exister entre l'Égypte et ces contrées ; mais il est très-vraisemblable que les Égyptiens les ont plus ou moins distinctement connues sous le nom de Toou-Neterou ou *pays divins*, et qu'ils ont pu en recevoir les productions et même en connaître les cultes par l'intermédiaire des Arabes. La navigation d'un Sésostris jusqu'à l'Inde avec une flotte de quatre cents voiles [1] est peut-être un fait historique, mais les monuments étudiés jusqu'à présent nous font connaître seulement l'expédition de la reine Hashepsou (XVIIIe dynastie), qui précéda de près de dix-sept siècles celle d'Ælius Gallus, et qui eut beaucoup plus de succès [2]; nous traiterons plus loin ce sujet important pour l'histoire. Quant à présent, nous nous bornerons à faire remarquer que ni les Ptolémées, ni les empereurs n'introduisirent dans les nomenclatures ethniques de désignations nouvelles plus spécialement applicables à l'Inde et à la Chine que celles qui se rencontrent dans les listes pharaoniques.

Mais, quoi qu'il en soit de leurs opinions en ce qui touche les races indo-chinoises, les Égyptiens considé-

1 Diodore, I, 55.

2 Une inscription récemment publiée par M. le docteur Ébers d'Iéna, montre que Thothmès III avait pu atteindre, dans l'une de ses campagnes en Asie, la région des éléphants, qui se rapprochait alors de l'Assyrie.

raient tous les étrangers comme les rameaux du tronc commun dont ils étaient le rejeton principal ; lorsque la race-mère se dispersa, à une époque demeurée dans le demi-jour de la mythologie, elle connaissait déjà les métaux, l'écriture, savait élever des édifices et possédait une organisation sociale et religieuse. Conséquemment, pour elle comme pour les Israélites, si quelques-unes des branches éparses de ce tronc unique, étaient descendues jusqu'à la barbarie et au sauvagisme, ce ne pouvait être que par suite de l'oubli de leur civilisation originelle. Aucun monument égyptien ne nous a encore parlé de populations incultes réduites à l'usage exclusif d'outils de pierre et d'os. Les Égyptiens n'ont pas été frappés, plus que les Grecs et les Romains, par l'état précaire de peuplades de cette espèce ; nous verrons plus loin qu'ils ont été de tout temps familiarisés avec l'emploi des instruments primitifs que nous considérons aujourd'hui comme des monuments de l'âge préhistorique.

Les *Petti*. — Les premières désignations ethnologiques que nous rencontrons sur les monuments égyptiens désignent des races plutôt que des nations distinctes. L'ennemi que Num-Khoufou immole au Sinaï est nommé , c'est-à-dire *Petti* [1]. Ce nom signifie *arc*.

1 Le signe trois fois répété qui forme ce nom a, dans l'inscription dont il s'agit, la forme 1 ; on le rencontre aussi sous celle de 2 , 3 , 4 , 5 , 6 , 7 , 8 , 9 , qui ne proviennent certainement pas d'un type unique, mais qui ont été d'assez bonne heure confondues dans l'usage. Les numéros 5, 6, 8 et 9 avaient radicalement la valeur phonétique *han*. Quant aux

Il n'était nullement spécial aux indigènes du Sinaï, mais se disait également de ceux des déserts situés à l'est et à l'ouest de la haute Égypte et de la Nubie. Sous le nom de *Petti de Nubie* et de *Petti de Khentannefer,* les Égyptiens désignaient des peuplades errantes, entre la Thébaïde et le pays de Coush (l'Éthiopie). Aussi les Petti, qui sont le plus souvent associés avec les peuples méridionaux, se trouvent-ils aussi joints à ceux du Nord. A Qourna, sous Séti I, ils sont figurés avec la coiffure et la barbe des Asiatiques. Sous Ramsès II, à Karnak, ils forment avec les Tahennou de la Lybie un groupe spécial entre les peuples du sud et ceux du nord.

Les *Men* ou *Menti.* — Une autre race sinaïtique portait sous l'ancien empire le nom de , *Menté, Menti.* On trouve les variantes , , , etc.

D'après l'étymologie, ils seraient les habitants sédentaires (de , *men, manere*). A l'expression *Petti de Nubie* dont nous venons de parler, celle de *Menti*

autres, ils se rencontrent tantôt avec la finale ⲟ ou , *n*, tantôt avec l'addition , *ti*. Dans le premier cas, ils se prononcent *han*, et dans l'autre *petti*. Le nom de l'arc, en copte ⲡⲓⲧⲉ, s'écrit indifféremment ou . Dans les bons textes pharaoniques, l'expression , *les Petti de Khenthannefer*, observe la différentiation graphique des signes *petti* et *han*. (Voyez *Denkm.* III. 12, *d*, 18, et 16, *a*, 7. Voyez aussi mon article dans la *Zeitschrift* de Berlin, 1867, 77). Si, malgré toute apparence, le phonétique *hanti* devait être conservé au lieu de *petti*, c'est qu'il y aurait eu une espèce d'arc du nom de *hanti*, mais le sens de la dénomination ethnologique resterait toujours le même.

de Sati fait antithèse dans les inscriptions historiques. Depuis Sahura jusqu'à Césarion, les souverains de l'Égypte se vantent d'avoir dompté ces deux races hostiles, mais, pas plus sous le fils de Cléopâtre, moins de cinquante ans avant notre ère, que 35 siècles auparavant, les noms de Petti, de Hanti (si l'on veut) et de Menti ne représentent des nations distinctes et localisées.

Les *Sati*. — Une autre dénomination ancienne est celle de Sati, qu'on rencontre sous les deux formes et . Le mot égyptien *sati*, de même que son dérivé copte CAϯ, COTE, signifie *flèche, lancer, décocher*. C'était l'ethnique commun des nations asiatiques. Dans sa campagne de Mageddo, Thothmès III combattait des Sati[1]. Thothmès II avait porté la limite septentrionale de l'Égypte aux extrémités de Sati. Les Khétas, les Ruten, les Kharou, les Perses, etc., étaient compris parmi les Sati. Cette dénomination des Asiatiques fut usitée jusqu'aux plus basses époques. Lorsque Ptolémée Evergète alla reprendre les dépouilles des temples de l'Égypte enlevées par les Perses, *il partit pour le pays de Sati*, selon l'expression de la partie hiéroglyphique du décret de Canope. La traduction littérale de cette phrase n'aurait pas offert en grec une clarté suffisante, aussi le texte grec dit seulement : ἐξστρατεύσας ὁ βασιλεὺς, *le roi ayant fait une expédition au-dehors*.

Il est conséquemment à présumer qu'à une époque

1 *Denkm.* III, 32, 21.

où les Égyptiens, déjà avancés en civilisation, possédaient des armes variées, ils ont donné à divers peuples n'ayant que l'arc et la flèche des noms signifiant précisément *arcs* et *flèches*, et désignant deux races différentes. Mais cette explication n'est pas certaine. Si, par exemple, les peuplades dont il s'agit se désignaient elles-mêmes sous les noms de *Sati*, de *Petti* ou de *Hanti*, ces noms ont pu être écrits en hiéroglyphes au moyen des signes de la flèche et de l'arc qui les représentent phonétiquement alors même qu'aucune valeur figurative ni symbolique n'y serait attachée [1]. Ce point de difficulté ne sera jamais résolu, faute de monuments provenant directement de ces peuples, que seules les écritures de l'Égypte nous font connaître [2]. Le nom de Scythes, Σκύται, rappelle celui de *Sati* ; ce nom, d'après la fable, remonte jusqu'à Scythès, fils de Jupiter, qui inventa l'arc et les flèches, ou à Scythès, fils d'Hercule, qui fut assez fort pour bander l'arc de son père. Au point

1 Le signe de la flèche engagée dans la peau d'un animal sert à écrire les mots : *rayons* (de lumière), *élancements*, *feu*, *pénis*, *coire*, *répandre*, *verser*, et d'autres encore, qui se prononcent tous CHT ou COTG.

2 Dans le tableau du siége de Dapour par Ramsès II (*Denkm.* III, 166), on voit, élevé sur le sommet de la forteresse assiégée, un trophée composé d'une espèce de bouclier traversé par trois flèches. Une quatrième flèche est engagée dans le dessus du support de l'insigne. Ce trophée est sans doute l'étendard de la nation, à moins que ce ne soit un signe de ralliement des nations syriennes pour demander du secours. Dans tous les cas, je ne crois pas qu'il y ait le moindre rapport d'origine entre cet insigne et l'insigne égyptien des Asiatiques, , quoique une idée commune ait pu présider à son adoption chez l'un et l'autre peuple. Dans les bas-reliefs de Khorsabad, des forteresses assiégées par les Assyriens sont surmontées de gigantesques bois de cerf, qui doivent avoir eu la même signification que l'insigne de Dapour. (Voyez Botta : *Mon. de Ninive*, pl. 68 et 68 bis.)

de vue philologique, l'analogie est indiscutable ; mais on a tellement abusé de la philologie qu'on ne saurait jamais assez s'en défier. D'ailleurs, si les Scythes descendent des Sati, cette identification ne jetterait pas un grand jour sur l'histoire des premiers Asiatiques, car nous ne connaissons guère mieux l'antiquité des Scythes que celle des Sati.

Ce rapprochement servira toutefois à justifier l'identification des *Sati* avec les , des anciens textes hiératiques dont le nom a pu se prononcer *Sakti* ou *Skati*[1], peut-être même *Senkti*, d'après la forme habituelle 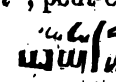 , que les hiéroglyphes et même certaines variantes hiératiques décomposent souvent en 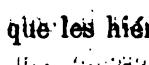 . Les sons sifflants *s, st, ts, ds, sd, sk* se sont échangés aux temps antiques[2] ; *Sakti* est devenu Sati, de la même manière que Σκυθία a dégénéré en Scythie et se prononce *Shitia* en italien.

Jusqu'à présent, les plus anciens renseignements tant soit peu circonstanciés que nous possédions sur les Sati ne remontent qu'à la XIIe dynastie (25 siècles av. J.-C.). Le premier roi de cette dynastie, grand chasseur de lions et de crocodiles, avait réduit les *Ouaoua* et les *Madjaou*, et fait courir les *Sati*

1 Voyez les *Pap. hiérat. de Berlin* : *Récits d'il y a* 4,000 *ans*, p. 52.
2 Voir à ce propos le Mémoire de M. le docteur Hincks dans mes *Mél. égypt.*, II, p. 273.

comme des lévriers [1]. Mais ces succès n'empêchaient pas que ces Sati ne fussent de dangereux voisins pour ce prince, puisqu'il fut obligé de construire au Delta une muraille pour arrêter leurs déprédations. On lit dans l'histoire d'un personnage nommé Sineh [2], qui s'était échappé de la cour d'Amenemha I, à une époque déjà avancée du règne de ce pharaon, qu'après avoir traversé la muraille défensive, on s'engageait dans une région sans eau ; puis on arrivait sur le territoire des Sakti ; le pays d'*Adema* ou *Aduma*, 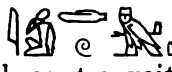 , était plus loin encore. Pendant qu'il se trouvait à Aduma, le fugitif fut demandé par 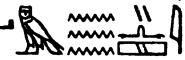 Ammounensha, haq ou roi du Tennou supérieur ( ), et se rendit chez ce prince, auprès de qui d'autres Égyptiens avaient déjà trouvé asile. Le pays de Tennou était à quelque distance d'Aduma ; on pouvait y arriver d'Égypte par mer, car l'envoyé du roi, qui porta au fugitif l'ordre de revenir, était accompagné d'embarcations. Néanmoins, ce pays faisait partie de la région des *Sakti*, car lorsque Sineh fit ses préparatifs de départ pour revenir en Égypte, il fut entouré de Sakti qui venaient lui faire leurs adieux et lui souhaiter bon voyage.

La contrée de Tennou avait elle-même des subdivisions. Après avoir donné à Sineh sa fille en mariage, Ammounensha lui assigna un domaine dans la meilleure

1 *Pap. Sallier* II, 2, 10.
2 Voir Goodwin : *The history of Saneha*.

partie de son pays. Ce district de choix se nommait Aéa, [1]. Il était riche en oliviers [2], ainsi qu'en vignes, et produisait, dit le texte, plus de vin que d'eau. Le miel y abondait ainsi que les figuiers [3] et toute espèce d'arbres fruitiers ; les deux principales sortes de céréales y croissaient en quantités illimitées ; il nourrissait toute espèce de bestiaux [4].

Ce riche pays n'était certainement pas éloigné de celui où, une douzaine de siècles plus tard, les explorateurs de Josué cueillirent les raisins, les figues et les grenades qu'ils montrèrent ensuite aux Israélites. Malheureusement, les espions hébreux ne prirent nul souci du nom local : ils l'appelèrent *Nahhal eschcol*, c'est-à-dire *vallée de la grappe*, à cause du magni-

1 Ce nom est composé de trois voyelles qu'on pourrait transcrire par d'autres sons ; il existe en égyptien un mot tout pareil qui signifie *pousses*, *rejetons*. C'est pour ce motif que le scribe l'a déterminé par le signe des plantes.

2 , ⲦⲀⲂ⁻ⲞⲨ ; le déterminatif est un petit fruit rond avec une queue ; c'est l'olive. Des traditions recueillies par Diodore attribuaient à Osiris la découverte de la vigne, et celle de l'olivier à Thoth. Le *tab* et l'*aloli*, c'est-à-dire l'olivier et la vigne, sont fréquemment associés sur les monuments égyptiens depuis l'époque des pyramides. On voit, par les tableaux des hypogées, qu'au moment de la récolte, le *tab* se mettait en tas qu'on mesurait au boisseau ; quelquefois il est cité avec l'huile.

3 , ⲂⲀⲔ⁻ⲞⲨ ; *Bak-ou* ; on trouve en copte ⲂⲎⲦ. Avec la plupart des égyptologues, j'ai pensé que le *bak* était une espèce de palmier produisant la liqueur célèbre connue sous le nom de vin de palmier (*Médecine chez les Égyptiens ; Mélanges égypt.* I, 73). Je suis convaincu aujourd'hui que c'est le figuier, le premier de tous les fruits doux découverts pour la nourriture des hommes (Athénée, III, 2). Diodore en fait remonter l'invention à Bacchus, dont le mythe est intimement lié à celui d'Osiris. Les plus excellentes figues venaient d'Égypte et de Chypre ; on en fabriquait un délicieux sirop, c'est ce que les hiéroglyphes nomment le *bak doux ;* puis une liqueur fermentée et un excellent vinaigre, qui est le *bak vert* des textes.

4 *Pap. hiérat. Berlin* I, l. 79 à 85.

fique raisin qu'ils en avaient rapporté [1]. Du reste, leur relation, quoique moins détaillée que celle de l'Égyptien, n'en constate pas moins l'étonnante fertilité et la richesse de la contrée : *elle est arrosée*, disent-ils, *de lait et de miel* [2].

Selon toute probabilité, Tennou correspondait à la partie maritime de la Palestine, et Aéa devait se trouver dans le triangle tracé par les villes de Hébron, Ascalon et Joppé. Joppé, *la belle*, la ville aux riches plantations, aux fruits excellents, paraît avoir été de tout temps fort appréciée des Égyptiens [3].

Mais ni les métaux usuels, ni l'or et l'argent ne sont cités parmi les productions du pays. Le voyageur égyptien ne les mentionne pas non plus dans l'énumération des richesses qu'il acquit au service d'Ammounensha. La vie pastorale dominait sans doute alors ; elle dominait encore quelques siècles plus tard, au temps d'Abraham et de Lot, dont la principale richesse consistait en troupeaux de petit et de gros bétail et en tentes [4]. L'argent et l'or que possédait le premier de ces patriarches provenaient de son séjour en Égypte [5], où l'usage de ces métaux était alors très-répandu [6].

A Tennou, Sineh, chef militaire, gendre et favori du monarque, acquit beaucoup de biens ; toutefois, comme

1 *Nombres*, ch. 13, 23 et sqq.

2 C'est en ces mêmes termes que Dieu avait décrit à Moïse le pays de Chanaan. (*Exode* III, 8.)

3 Conf : *Voyage d'un Égyptien*, p. 250.

4 *Genèse*, ch. 13, 5.

5 *Ibid.*, ch. 13, 2.

6 Amenemha I s'était construit une demeure ornée d'or avec voûtes de lapis et des murs constellés de pierreries et de bronze, etc. Les coffres funéraires de cette époque étaient entièrement dorés.

nous l'avons dit, sa demeure ne contenait pas d'objets précieux, de meubles riches, de vases d'or et d'argent susceptibles de tenter un ennemi. On se battait alors pour se procurer du bétail, des vivres et des esclaves, et aussi pour la possession des paturages. Telle était encore à peu près l'organisation du pays à l'époque où Lot et Abraham furent obligés de se séparer à cause de leurs nombreux troupeaux et des disputes de leurs bergers[1].

D'autres peuples, gouvernés aussi par des haqs ou rois, avoisinaient le pays de Tennou ; ces petits états se faisaient des guerres fréquentes, accompagnées du pillage des vaincus. L'Égyptien émigré se rendit fort utile dans ces expéditions ; il raconte lui-même qu'il s'emparait du bétail et des provisions de bouche de l'ennemi, tuait les hommes par le glaive et ramenait en captivité le reste de la population. L'état politique de la contrée ne s'était sans doute pas notablement modifié lorsque les quatre rois de la région trans-jordanique attaquèrent les rois de Sodome, de Gomorrhe, d'Adamah, de Tséboïm et de Tsoar (Ségor), et qu'Abraham, suivi de 318 de ses gens, ayant surpris les vainqueurs à Dan, les mit en déroute et les poursuivit jusque vers Damas. D'après le texte hébreu, les provisions de bouche sont spécialement citées dans le butin pris sur le vaincu : כל אכל, πάντα τὰ βρώματα[2]. C'est

1 *Genèse*, ch. 73, 5 à 9. L'usage des puits donnait lieu aussi à des rixes fréquentes. (*Genèse*, ch. 26.)

2 *Genèse*, ch. 14, v. 8 et sqq.

exactement l'expression égyptienne de la relation de Sineh : 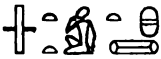 .

Le document égyptien auquel nons avons fait les emprunts qui précèdent nous montre que, vers le XXVe siècle avant notre ère, l'or, l'argent, les vases de métal et généralement les objets de luxe étaient fort rares dans la Palestine. Mais les choses étaient bien changées sous ce rapport lorsque, sept à huit siècles plus tard, Thothmès III traversa le même pays en conquérant. Après la bataille qui eut alors lieu près de Mageddo, les Syriens, fuyant en déroute vers cette ville, laissèrent entre les mains des Égyptiens des chars d'or et d'argent. Lorsque Mageddo se rendit, cette ville paya une rançon d'argent, d'or, de lapis, de mafek et d'autres pierres précieuses, d'armes et de carquois de bronze [1], etc. C'est alors qu'apparaissent pour la première fois dans les textes les riches vases de métal d'origine phénicienne, les amphores, les patères, les sceptres et bâtons de commandement en ivoire, en ébène, en acacia, garnis d'or, les siéges de cérémonie, les tables marquetées, les vases assyriens ornés de figures d'animaux, les statues d'or et d'argent, l'argent et l'or monnayés en anneaux, etc., etc. Le progrès semble avoir été rapide; mais Tennou était sans doute fort en retard sur la Phénicie et sur la Syrie septentrionale.

Toutefois, au temps du roi Ammounensha, les guerriers de Tennou étaient munis d'armes de métal. Le

1 *Denkm.* III, 31, 15 et suivantes.

devancier du Goliath philistin, qui vint braver Sineh et qui succomba dans le combat singulier qu'il avait provoqué, portait un bouclier (), AKU, une pique ou javeline (), UAB[1], et plusieurs dagues ou coutelas (), NCOT. Tous ces mots sont égyptiens et ne nous font malheureusement rien connaître de la langue du pays de Tennou. Sineh avait entre autres armes le poignard nommé *baksou*, dont la forme nous est bien connue[2] : Avant le combat, il prit le soin d'aiguiser cette arme.

Nous avons vu que le peuple de Tennou faisait partie de ceux que les Égyptiens désignaient sous la dénomination géuérale de Sati ou de Sakti ; une circonstance du récit de Sineh prouve que ce peuple était aussi de la famille des , *Amou*[3], autre dénomination générale des Asiatiques qui paraît s'appliquer de préférence à la race sémitique. Le nom du roi *Ammounensha*, qui est le seul mot de la langue des Tennou que nous posséderons probablement jamais, se prête effectivement à des rapprochements sémitiques ; mais ces rapprochements seront toujours fort hasardeux ; l'égyptien paraît l'avoir transcrit en orthographe syllabique, c'est-à-dire avec des articulations redou-

1 C'est ce qu'on a appelé plus tard , de UAB, *trente*.

2 Lepsius : *Aelt. Texte Todtb.*, pl. 37.

3 Les témoins du duel de Sineh sont nommés des *Amou*.

blées, comme par exemple pour le mot רֹאשׁ, *rosh*, *tête*, dont le Papyrus Anastasi I a fait *Roshaaou*. Ammounensha pouvait être tout simplement *Am-nash*, עמנש.

Les *Petti* ou *Arcs*. — D'après les récits de Sinehé, les peuples en hostilité avec les Tennou ou Sakti étaient des [hieroglyphes], *Petti*. Je crois que c'est la même chose que les [hieroglyphes][1]. L'écriture du papyrus de Berlin n° 1 emploie pour ce nom une forme antique, mais qui n'est pas tout-à-fait exceptionnelle, comme c'est aussi le cas pour le nom des Sati dans ce document: [hieroglyphes]

Il y a lieu de remarquer dans ce groupe [hieroglyphes] que l'arc est figuré sans sa corde; mais l'arc avec la corde, [hieroglyphes], est aussi dans les hiéroglyphes une très-ancienne désignation des peuples étrangers. Dans l'origine, un groupe de neuf peuples, tant du nord que du sud, était spécialement désigné sous le nom de *Neuf-arcs*; mais cet emploi particulier fit bientôt place à une acception plus générale, et le mot répondit à notre mot *Barbares*. Le nombre *neuf* fut cependant conservé le plus souvent, non pas comme pluriel d'excellence ou pluriel du pluriel, ainsi qu'on l'a supposé, mais avec le sens numérique *neuf*, et les Egyptiens disaient *un Neuf-arcs*, comme nous disons *un Cent-gardes*, *un Cent-suisses*. Ce qui le prouve, c'est que l'orthographe hiératique fait usage du chiffre 9,

1 Voyez ci-devant, p. 101.

qu'on ne peut méprendre, comme en hiéroglyphes, pour la triplicité de la marque plurielle. Du reste, dès l'ancien empire, on trouve le signe *arc* quinze fois répété sous les pieds d'un Mantouhotep dans un bas-relief de l'île de Konosso, en Nubie[1]. Ailleurs, le groupe est représenté simplement par trois arcs[2], ce qui démontre suffisamment que le nombre neuf n'avait rien d'essentiel dans cette expression.

Une espèce d'arc portait en égyptien le nom de , ⲥⲙⲣ, *shemer*; ce nom semble fournir pour le copte ⲥⲙⲙⲟ, *étranger*, une étymologie séduisante; quelques égyptologues ont, je crois, adopté cette idée, qui serait inattaquable au point de vue philologique si le phonétique ancien était réellement *shemer*; mais, outre que l'arc *shemer* n'apparaît pas avant l'époque de la XIXe dynastie sur les monuments, il y a des preuves que dans le groupe des *Neuf-arcs* le signe *arc* se prononçait *petti*. On trouve, par exemple, l'allitération[3] :

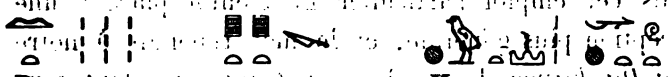

PETTI-PIT POTROT, KHETOU KHET-OUT,

Arcs-neuf massacrés, Khetas repoussés.

Les Petti-Shou. — Le nom d'un autre peuple du nord par rapport à l'Égypte se rencontre indifféremment écrit avec l'arc à corde ou avec l'arc sans corde. C'est

1 *Denkm.* II, 150.

2 Dümichen : I *Hist. Inschr.*, pl. 9, 29; 11, 7, etc.

3 *Denkm.* IV, 52. M. Jacques de Rougé a fait le premier cette remarque.

le ou , *Petti-Shou*[1]. Il faut probablement traduire cette expression par : *le peuple étranger nommé Shou.*

D'après l'interprétation donnée par M. Jacques de Rougé de l'inscription du couloir d'Edfou, les , *Shou*, seraient les *Shasou* et les *Atemitou (Édomites)*. Mais ce texte ne me paraît pas mériter l'attention qu'il a soulevée ; il est rempli de confusion et d'impossibilités. Pour ce qui concerne les Shou, leur identification avec les Shasou et les Édomites repose sur des variantes moins que sûres de ces noms géographiques. Le nom de , littéralement *Amti-ou*, n'a aucune ressemblance avec le groupe de bonne époque dans lequel on a reconnu l'Idumée[2]. Certains tableaux géographiques citent d'ailleurs à la fois les Petti-Shou et les Shasou.

Mais les Shasou s'étendaient sur un vaste territoire, de même que les Arabes errants de nos jours. On les trouvait auprès de Djor, sur la frontière nord-est de l'Égypte, aussi bien que dans les défilés du Liban, où leurs déprédations se faisaient sentir quatorze cents ans avant notre ère[3]. Il se pourrait que les Petti-Shou fussent un rameau de cette race établi non loin des frontières de l'Égypte. Dans les listes ethnographiques, ils sont assez constamment accolés aux Samou

1 On le trouve aussi écrit avec l'arc à corde détendue. Dümichen : *Recueil* IV, 58, a.

2 Voir ci-devant, p. 100, lig. 10.

3 *Voyage d'un Égyptien*, p. 222.

(), voisins occidentaux de la Basse-Égypte.

Mais il n'est pas absolument certain que les et les soient le même peuple, quoiqu'on trouve pour le premier nom la variante , qui montre que le pays produisait des métaux ou des minéraux précieux, comme , d'où provenait le *mestem* ou *kohol* pour peindre les cils et le dessous des yeux. Des Shou, nous ne savons rien que ce qu'en dit le texte d'Edfou rappelé plus haut. Quant aux Petti-Shou, une inscription[1] nous apprend qu'ils étaient de la famille des *Men* ou *Ment*, c'est-à-dire du peuple qui disputait aux Égyptiens la possession des mines du Sinaï, Meneptah Baienra les avait employés pour transporter sur des navires des grains pour la subsistance des Khétas, réduits à la disette[2], ce qui semble indiquer que ces Petti-Shou n'étaient pas très-éloignés des ports de Péluse ou de Gaza, où dut se faire le déchargement des grains envoyés aux Khétas.

Les Petti-Shou fournissaient aux Égyptiens le *mestem* dès les temps de l'ancien empire. Cet ingrédient était tellement recherché que des expéditions étaient envoyées au loin pour le rapporter. Sous Osortasen II, de la XIIe dynastie, peu de temps après le retour en Égypte de l'émigré Sineh, un haut fonctionnaire, nommé Numhotep, fit partir son fils pour se

1 Dümichen : *Recueil* IV, 58, b, 5.
2 Dümichen : *Hist. Insch.* I, 3, 24.

procurer cette précieuse substance. Le fils exécuta l'ordre de son père et ramena en même temps trente-sept individus de la race jaune des Amou ou Sémites.

Les Amou de Nehrd-si-Numhotep. — Les tableaux de Béni-Hassan, qui nous ont conservé la mémoire de ce fait important, nous font connaître d'intéressants détails sur le costume, les armes et quelques autres particularités de ces immigrants ; ils sont armés de lances de bronze des deux formes ci-contre :

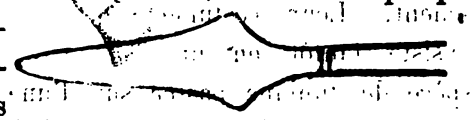

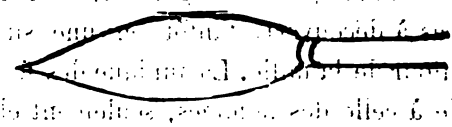

D'après le dessin d'une troisième lance, on voit que le manche de bois pénétrait dans la pointe de métal ; ils ont aussi l'arc de grande dimension, le carquois porté sur le dos, le bâton de chasse ou bou-mérang, le casse-tête de bois[5], la hache à lame de bronze ajouré, sans doute imitée des Égyptiens, chez qui cette arme était en usage

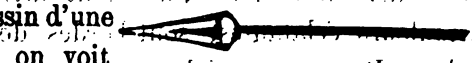

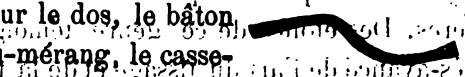

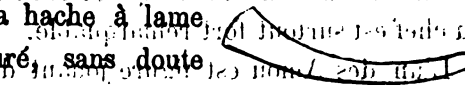

1 *Denkm.* II, 141.
2 *Ibid.*
3 *Denkm.* II, 133 ; Prisse : *Hist. de l'art égypt.*
4 *Denkm.* II, 133.
5 *Denkm.* II, 141.

à l'époque contemporaine. Cette hache avait le manche en bois droit ou légèrement arqué. Les pièces de métal pénétrant dans le manche y étaient fixées au moyen de rivets. Un des Amou tient de la main droite un casse-tête en bois rouge, garni d'ébène aux deux extrémités[2], qui ressemble à un bâton de commandement. Leur costume consiste tantôt en une espèce de tunique passée sur l'une des épaules et descendant jusqu'aux genoux, mais laissant les deux bras à découvert, tantôt en une simple jupe serrée autour de la taille. La tunique des femmes est semblable à celle des hommes, seulement elle tombe un peu plus bas. Ces costumes, qui sont faits d'étoffes rayées à couleurs éclatantes, sont bordés de franges et de galons. Ils ont une riche apparence. On y reconnaît sans peine la fameuse tunique bariolée que Joseph reçut de son père et qui excita si fort l'envie de ses frères. Des étoffes de ce genre témoignent d'un état très-avancé de l'art du tissage et de la teinture; la robe du chef est surtout fort remarquable.

L'un des Amou est figuré jouant d'une espèce de lyre, qu'il touche à la fois avec le plectrum et avec les doigts. Ce musicien porte sur le dos une sorte de havre-sac, retenu au moyen de courroies passant sur les épaules. Le surplus des provisions est chargé dans

1 *Ibid.*
2 *Denkm.* II, 141.

des ballots sur des ânes très bien harnachés ; l'un de ces animaux porte une espèce de selle à bords relevés, formant palanquin, dans laquelle sont assujettis deux enfants [2]. Les hommes sont chaussés de sandales liées sur le coude-pied avec des cordons noirs, et les femmes de bottines rouges fermées à la hauteur de la cheville au moyen d'un liseré blanc.

Tels sont les renseignements les plus détaillés que les monuments nous fournissent sur les races asiatiques antérieurement au XXe siècle avant notre ère, c'est-à-dire avant le développement de la richesse et de la puissance des Phéniciens, des Babyloniens et des Assyriens. Babylone et Ninive, si elles existaient alors, n'étaient probablement encore que de minces bourgades. Quelques siècles plus tard, lorsque Thothmès III les mit à contribution, elles passent encore presque inaperçues à côté de villes alors plus importantes, mais dont le nom est aujourd'hui pour nous un problème insoluble.

Malheureusement les textes dont sont accompagnées les scènes de Béni-Hassan ne nous donnent aucun détail qui nous permette de préciser d'un peu près la nationalité des Asiatiques amenés à Numhotep. Le rapport que présente à ce chef le scribe royal Neferhotep est conçu en ces termes :

« L'an 6, sous le règne du roi Sha-Kheper-Ra
« (Osortasen II) : compte des Amou ramenés par le fils

2 On trouvera plus loin une reproduction de cette scène.

« du chef Numhotep, amenant du mestem des Barbares
« Petti-Shou ; leur nombre est de 37. »

Au-dessus de la scène est inscrite cette légende : « Venu pour apporter du *mestem*, il amène 37 Amou. » Devant le chef asiatique, qui conduit une espèce de bouquetin ou d'antilope à peau rouge, ventre blanc et cornes noires, on lit :

Le haq du pays Absha,

ce qui nous laisse dans l'incertitude sur le point de savoir si Absha est le nom du chef ou celui de son pays.

Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que ces Asiatiques étaient assez proches voisins des Petti Shou, producteurs du *mestem*, puisque c'est à l'occasion d'une expédition chez ce dernier peuple que l'officier égyptien les amena sur les bords du Nil.

Nous venons d'étudier les Asiatiques dans leurs relations avec l'Égypte au temps de la XIIe dynastie. Au-delà de cette date, les monuments nous font presque entièrement défaut. Nous avons expliqué que l'usage des inscriptions historiques officielles ne date guère que du nouvel empire. Les monuments biographiques auraient pu les suppléer dans une certaine mesure, mais on conçoit que ceux qui remontaient à trente siècles et plus avant notre ère n'ont pu échapper que par un hasard presque miraculeux à l'action destructive du temps et des hommes. Parmi ceux qui sont par-

venus jusqu'à nous, j'en connais un seul qui puisse venir en aide à mes recherches actuelles. Je veux parler de la belle inscription dans laquelle un fonctionnaire nommé Ouna relate ses services sous le règne du roi Papi (Phiops) de la VIe dynastie. Ce beau monument, sorti des fouilles de M. Mariette, a été publié et très-bien expliqué par M. de Rougé [1]. On y lit que Papi, ayant formé une armée de plusieurs fois dix mille hommes, porta la guerre chez deux peuples désignés par les groupes , *Amou* et , *Herou-Shaou*. M. de Rougé considère le premier nom comme une variante du groupe 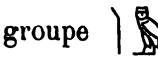 , qui sert à désigner les races araméennes [2]. Quant au deuxième nom, le savant académicien fait observer qu'il nomme nécessairement une contrée où les Égyptiens pouvaient arriver par mer. Le texte toutefois parle seulement de l'emploi de barques pour le transport de l'armée, mais sans nommer la mer; il serait donc possible qu'il s'agît d'une peuplade du haut Nil.

Mais l'opinion exprimée par M. de Rougé est justifiée par un texte auquel ce savant ne paraît pas avoir songé. C'est une inscription de Médinet-Habou dans laquelle Ammon-Ra est représenté conduisant à Ramsès III quarante-cinq peuples vaincus liés par

1 *Mémoire sur les monum.*, etc., pl. 7, 8.
2 Voir ci-devant, p. 105.

le cou. Voici le discours que tient le dieu au roi d'Égypte :

« Mon fils, issu de mes entrailles, toi que j'aime, « seigneur des deux mondes, Ramsès III, maître du « glaive sur la terre entière ; les Petti de Nubie sont « étendus sous tes pieds.

« Je t'amène les chefs des contrées méridionales qui « t'apportent leurs enfants chargés sur leurs dos et tous « les produits précieux de leur pays. Laisse la vie à qui « tu voudras parmi eux, tue ceux que bon te semblera.

« Je tourne ma face vers le Nord et je te comble de « merveilles : je t'amène *To-tesher (la Terre « rouge)* sous tes pieds; brise dans tes doigts les « insensés ; renverse les *Heroushaou* avec ton glaive « victorieux. Je fais arriver à toi des nations qui ne « connaissaient pas l'Égypte, avec leurs valises rem- « plies d'or, d'argent, de lapis vrai et de toutes sortes « de pierreries ; le choix de ce que produit le *To- « neter* est devant ta belle face.

« Je tourne ma face vers l'Orient et je te comble de « merveilles ; je les lie tous ensemble dans ta main ; « je réunis pour toi tous les produits de Poun ; tous « leurs tributs en kami, en ana précieux, en toute « espèce de plantes odoriférantes sont en ta présence.

« Je me tourne vers l'Occident et je te comble de « merveilles ; ravage les pays des Tahennou ; qu'ils « viennent à toi courbés en adoration ou tombant en « courant à tes cris terribles [1]. »

1 Dümichen : *Hist. Inschr.*, 17.

Ce texte est fort remarquable en ce que, au lieu des Kharou, des Shasou, des Khétas, des Ruten et de Naharaïn, ordinairement nommés dans ces sortes d'énumérations, il ne mentionne les peuples du nord que sous les noms de To-tesher ou *Terre rouge* et de *Heroushaou*. Ce fait est tout-à-fait exceptionnel; mais comme il est daté dans la grande époque pharaonique, il mérite une confiance absolue. Ramsés III, qui a fait graver le monument, a affecté de se servir de noms déjà vieillis, peut-être pour justifier l'expression du discours d'Ammon, qui parle de peuples ne connaissant pas l'Égypte. Quoi qu'il en soit, la *Terre rouge* désigne les déserts voisins de l'Égypte moyenne et basse jusqu'à la limite de la Palestine, et les *Heroushaou* représentent les nations de l'Asie occidentale avec lesquelles les Égyptiens étaient à cette époque en relations très-suivies [1]. Les *Heroushaou* occupaient donc, plusieurs siècles avant les *Tennou*, les localités que l'histoire de Sineh nous a fait connaître [2]. On arrivait chez eux par mer, comme à Tennou. Voici la traduction du passage de l'inscription d'Ouna relative au voyage :

« Je partis encore dans des barques ( ) « avec cette armée ; je pris terre ( )[3], « à l'extrémité du territoire du pays, au nord de la « terre des *Heroushaou*. »

1 Notre texte prouve aussi que les Heroushaou ne doivent pas être cherchés à l'occident de l'Égypte. Il ne peut donc être question sous ce nom d'un peuple de la Libye.

2 Voir ci-devant, p. 100.

3 Ce groupe signifie certainement *prendre terre, aborder*.

Un autre passage donne quelques détails sur les productions du pays :

« L'armée alla en paix ; elle entra où il lui plut dans « le pays des *Heroushaou*.

« L'armée alla en paix ; elle réduisit le pays des « *Heroushaou*.

« L'armée alla en paix ; elle renversa les postes « fortifiés.

« L'armée alla en paix ; elle détruisit les oliviers et « les vignes du pays.

« L'armée alla en paix ; elle incendia (toutes les « récoltes) [1].

« L'armée alla en paix ; elle y tua des guerriers par « plusieurs dizaine de mille.

« L'armée alla en paix ; elle y (prit des hommes, « des femmes et des enfants [2]) en très-grand nombre « comme prisonniers vivants. »

D'après la suite du texte, on voit qu'il fallut cinq expéditions pour réduire la révolte des Heroushaou. Cette expression de *révolte* nous prouve que ce peuple avait déjà été soumis antérieurement à l'Égypte et que Papi avait eu à le ramener à l'obéissance ou à l'observation des traités.

Comme au temps de Sineh, le pays des Heroushaou, que nous supposons correspondre à Tennou et à la partie sud-ouest de la Palestine, produisait l'olivier et

1 Lacune du texte.
2 Lacune.

Ce texte est fort remarquable en ce que, au lieu des Kharou, des Shasou, des Khétas, des Ruten et de Naharaïn, ordinairement nommés dans ces sortes d'énumérations, il ne mentionne les peuples du nord que sous les noms de To-tesher ou *Terre rouge* et de *Heroushaou*. Ce fait est tout-à-fait exceptionnel; mais comme il est daté dans la grande époque pharaonique, il mérite une confiance absolue. Ramsés III, qui a fait graver le monument, a affecté de se servir de noms déjà vieillis, peut-être pour justifier l'expression du discours d'Ammon, qui parle de peuples ne connaissant pas l'Égypte. Quoi qu'il en soit, la *Terre rouge* désigne les déserts voisins de l'Égypte moyenne et basse jusqu'à la limite de la Palestine, et les *Heroushaou* représentent les nations de l'Asie occidentale avec lesquelles les Égyptiens étaient à cette époque en relations très-suivies[1]. Les *Heroushaou* occupaient donc, plusieurs siècles avant les *Tennou*, les localités que l'histoire de Sineh nous a fait connaître[2]. On arrivait chez eux par mer, comme à Tennou. Voici la traduction du passage de l'inscription d'Ouna relative au voyage :

« Je partis encore dans des barques ( ) « avec cette armée ; je pris terre ( )[3], « à l'extrémité du territoire du pays, au nord de la « terre des *Heroushaou*. »

1 Notre texte prouve aussi que les Heroushaou ne doivent pas être cherchés à l'occident de l'Égypte. Il ne peut donc être question sous ce nom d'un peuple de la Libye.

2 Voir ci-devant, p. 100.

3 Ce groupe signifie certainement *prendre terre, aborder*.

Un autre passage donne quelques détails sur les productions du pays :

« L'armée alla en paix ; elle entra où il lui plut dans « le pays des *Heroushaou*.

« L'armée alla en paix ; elle réduisit le pays des « *Heroushaou*.

« L'armée alla en paix ; elle renversa les postes « fortifiés.

« L'armée alla en paix ; elle détruisit les oliviers et « les vignes du pays.

« L'armée alla en paix ; elle incendia (toutes les « récoltes) [1].

« L'armée alla en paix ; elle y tua des guerriers par « plusieurs dizaine de mille.

« L'armée alla en paix ; elle y (prit des hommes, « des femmes et des enfants [2]) en très-grand nombre « comme prisonniers vivants. »

D'après la suite du texte, on voit qu'il fallut cinq expéditions pour réduire la révolte des Heroushaou. Cette expression de *révolte* nous prouve que ce peuple avait déjà été soumis antérieurement à l'Égypte et que Papi avait eu à le ramener à l'obéissance ou à l'observation des traités.

Comme au temps de Sineh, le pays des Heroushaou, que nous supposons correspondre à Tennou et à la partie sud-ouest de la Palestine, produisait l'olivier et

1 Lacune du texte.
2 Lacune.

Ce texte est fort remarquable en ce que, au lieu des Kharou, des Shasou, des Khétas, des Ruten et de Naharaïn, ordinairement nommés dans ces sortes d'énumérations, il ne mentionne les peuples du nord que sous les noms de To-tesher ou *Terre rouge* et de *Heroushaou*. Ce fait est tout-à-fait exceptionnel ; mais comme il est daté dans la grande époque pharaonique, il mérite une confiance absolue. Ramsés III, qui a fait graver le monument, a affecté de se servir de noms déjà vieillis, peut-être pour justifier l'expression du discours d'Ammon, qui parle de peuples ne connaissant pas l'Égypte. Quoi qu'il en soit, la *Terre rouge* désigne les déserts voisins de l'Égypte moyenne et basse jusqu'à la limite de la Palestine, et les *Heroushaou* représentent les nations de l'Asie occidentale avec lesquelles les Égyptiens étaient à cette époque en relations très-suivies[1]. Les *Heroushaou* occupaient donc, plusieurs siècles avant les *Tennou*, les localités que l'histoire de Sineh nous a fait connaître[2]. On arrivait chez eux par mer, comme à Tennou. Voici la traduction du passage de l'inscription d'Ouna relative au voyage :

« Je partis encore dans des barques ( ) « avec cette armée ; je pris terre ( )[3], « à l'extrémité du territoire du pays, au nord de la « terre des *Heroushaou*. »

1 Notre texte prouve aussi que les Heroushaou ne doivent pas être cherchés à l'occident de l'Égypte. Il ne peut donc être question sous ce nom d'un peuple de la Libye.

2 Voir ci-devant, p. 100.

3 Ce groupe signifie certainement *prendre terre, aborder*.

Un autre passage donne quelques détails sur les productions du pays :

« L'armée alla en paix ; elle entra où il lui plut dans « le pays des *Heroushaou*.

« L'armée alla en paix ; elle réduisit le pays des « *Heroushaou*.

« L'armée alla en paix ; elle renversa les postes « fortifiés.

« L'armée alla en paix ; elle détruisit les oliviers et « les vignes du pays.

« L'armée alla en paix ; elle incendia (toutes les « récoltes) [1].

« L'armée alla en paix ; elle y tua des guerriers par « plusieurs dizaine de mille.

« L'armée alla en paix ; elle y (prit des hommes, « des femmes et des enfants [2]) en très-grand nombre « comme prisonniers vivants. »

D'après la suite du texte, on voit qu'il fallut cinq expéditions pour réduire la révolte des Heroushaou. Cette expression de *révolte* nous prouve que ce peuple avait déjà été soumis antérieurement à l'Égypte et que Papi avait eu à le ramener à l'obéissance ou à l'observation des traités.

Comme au temps de Sineh, le pays des Heroushaou, que nous supposons correspondre à Tennou et à la partie sud-ouest de la Palestine, produisait l'olivier et

1 Lacune du texte.
2 Lacune.

Ce texte est fort remarquable en ce que, au lieu des Kharou, des Shasou, des Khétas, des Ruten et de Naharaïn, ordinairement nommés dans ces sortes d'énumérations, il ne mentionne les peuples du nord que sous les noms de To-tesher ou *Terre rouge* et de *Heroushaou*. Ce fait est tout-à-fait exceptionnel; mais comme il est daté dans la grande époque pharaonique, il mérite une confiance absolue. Ramsés III, qui a fait graver le monument, a affecté de se servir de noms déjà vieillis, peut-être pour justifier l'expression du discours d'Ammon, qui parle de peuples ne connaissant pas l'Égypte. Quoi qu'il en soit, la *Terre rouge* désigne les déserts voisins de l'Égypte moyenne et basse jusqu'à la limite de la Palestine, et les *Heroushaou* représentent les nations de l'Asie occidentale avec lesquelles les Égyptiens étaient à cette époque en relations très-suivies [1]. Les *Heroushaou* occupaient donc, plusieurs siècles avant les *Tennou*, les localités que l'histoire de Sineh nous a fait connaître [2]. On arrivait chez eux par mer, comme à Tennou. Voici la traduction du passage de l'inscription d'Ouna relative au voyage :

« Je partis encore dans des barques ( ) « avec cette armée ; je pris terre ( ) [3], « à l'extrémité du territoire du pays, au nord de la « terre des *Heroushaou*. »

1 Notre texte prouve aussi que les Heroushaou ne doivent pas être cherchés à l'occident de l'Égypte. Il ne peut donc être question sous ce nom d'un peuple de la Libye.

2 Voir ci-devant, p. 100.

3 Ce groupe signifie certainement *prendre terre, aborder*.

Un autre passage donne quelques détails sur les productions du pays :

« L'armée alla en paix ; elle entra où il lui plut dans « le pays des *Heroushaou*.

« L'armée alla en paix ; elle réduisit le pays des « *Heroushaou*.

« L'armée alla en paix ; elle renversa les postes « fortifiés.

« L'armée alla en paix ; elle détruisit les oliviers et « les vignes du pays.

« L'armée alla en paix ; elle incendia (toutes les « récoltes) [1].

« L'armée alla en paix ; elle y tua des guerriers par « plusieurs dizaine de mille.

« L'armée alla en paix ; elle y (prit des hommes, « des femmes et des enfants [2]) en très-grand nombre « comme prisonniers vivants. »

D'après la suite du texte, on voit qu'il fallut cinq expéditions pour réduire la révolte des Heroushaou. Cette expression de *révolte* nous prouve que ce peuple avait déjà été soumis antérieurement à l'Égypte et que Papi avait eu à le ramener à l'obéissance ou à l'observation des traités.

Comme au temps de Sineh, le pays des Heroushaou, que nous supposons correspondre à Tennou et à la partie sud-ouest de la Palestine, produisait l'olivier et

1 Lacune du texte.
2 Lacune.

la vigne, ainsi que des céréales[1]. Le vainqueur ne ramena que des esclaves; s'il eût trouvé dans le pays de l'or, de l'argent, des armes de choix, des vases ou des meubles de luxe, on devrait s'attendre à voir ces objets énumérés dans le butin. Nous rencontrons donc ici, 28 ou 30 siècles avant notre ère, des indices d'un état social qui ne se modifia pas notablement dans ce pays jusqu'au régne d'Amounensha et même jusqu'à Abraham.

Ainsi que l'a fait remarquer M. de Rougé, le nom des Heroushaou devint une appellation générique et traditionnelle. Il en fut ainsi surtout à l'époque des Lagides, pendant laquelle les scribes firent usage de tant de formules empruntées au style d'un passé glorieux, mais fort peu en harmonie avec l'abaissement de l'Égypte. On se rappelait cependant encore alors que les Heroushaou étaient un peuple du nord, qui, dans le passé, avait été un des envahisseurs de l'Égypte. Voici, en effet, les légendes d'une chapelle d'Hathor à Denderah, gravées sous Ptolémée Neos Dyonisios :

« 1° C'est le lieu secret de la déesse Ousor, dans le « temple de Denderah ; lorsque les Barbares sont venus « ici, aucun Amou n'y est entré, aucun Shasou ne « l'a souillé, aucun profane n'y a mis le pied.

« 2° C'est un lieu caché et mystérieux ; lors de « l'invasion, lorsque vinrent les Sati à Denderah, les

1 Le texte de l'inscription d'Ouna a une lacune qui a enlevé l'indication des objets livrés à l'incendie. Dans d'autres textes, les blés et les récoltes sur pied sont désignés comme détruits de cette manière.

« Fenkhou n'y pénétrèrent pas ; les Hanebou[1] *(Bar-*
« *bares du nord, les Européens)* n'y vinrent pas ;
« les Heroushaou n'y mirent pas le pied, etc[2]. »

A en juger d'après le nom de Sati, qui désigne la Perse dans le décret de Canope, l'invasion dont il est parlé dans ces légendes doit être celle des Perses. Ce qu'elles présentent de remarquable pour notre objet, c'est qu'elles n'énumèrent que des peuples du nord par rapport à l'Égypte et que les Heroushaou sont du nombre.

Phénicie. — Les informations que nous fournissent les hiéroglyphes sur la Phénicie tombent toutes dans les temps du nouvel empire. Avant cette date, c'est-à-dire antérieurement au XVIIIe siècle avant notre ère, les indications qui peuvent concerner ce pays se confondent avec ce que les inscriptions de l'ancien empire nous apprennent des *Sati*, des *Ment*, des *Tennou* et des *Heroushaou*, dont nous nous sommes occupé dans le chapitre précédent.

Après l'expulsion des Pasteurs, les monuments nous introduisent dans un monde presque nouveau, chez lequel nous ne pouvons plus chercher les traces de l'enfance des sociétés ; l'étude de cette époque importante s'écarte ainsi du but spécial que nous avons en vue ; nous n'y consacrerons en conséquence que des aperçus sommaires.

Les *Kefat*, 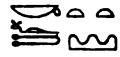 , ou Phéniciens, apparaissent

1 Il est bien certain que jamais ce groupe n'a représenté le nom des *Ioniens* pour désigner les Grecs.
2 Dümichen : *Kal. Inschr.*, pl. 55.

pour la première fois sur les monuments vers l'époque de Thothmès III (XVIIe siècle avant notre ère). Ce conquérant recueillit, parmi les tributs qu'il avait imposés aux nations asiatiques, des vases qui sont spécifiés comme provenant du travail des *Kefat*. Il ne paraît pas toutefois que les armes de l'Égypte aient été alors tournées contre la Phénicie. Ce pays, centre d'un vaste commerce maritime, entretenait des relations amicales avec l'Égypte, qui en tirait un assez grand nombre de produits recherchés.

Ces produits sont détaillés dans la décoration du tombeau de Rekhmara à Thèbes [1] ; ils consistent en briques de *khesbet* (lapis) et de *mafek* [2], or en anneaux, vases d'or et d'autres matières de modèles très-riches, rhytons en formes de têtes d'animaux, colliers, masses de métaux ou de pierres précieuses, parfums et liqueurs, etc. Il s'y trouve aussi une dent d'éléphant. On voit par là que l'industrie célèbre de l'opulente Sidon date de bien des siècles avant Homère ; quelques-uns des objets, tels que le lapis, le *mafek* et la dent d'éléphant n'appartenaient pas aux productions du pays ; mais ils nous prouvent que les Phéniciens étaient dès cette époque reculée en relations commerciales avec l'Arabie et avec l'Asie centrale, tandis que des textes précis nous les montrent associés aux peuples des îles de la Méditerranée, qui commencent alors à se montrer sur le théâtre de l'histoire. L'inscription de Rekhmara dit positivement que les chefs de la

1 Hoskins : *Ethiopia* ; Wilkinson : *Manners and Customs*, I, 4.
2 Voir ci-devant, p. 21.

Phénicie et des îles du milieu de la mer sont venus paisiblement et spontanément offrir des présents à Thothmès III.

Parmi les personnages figurés sur ce monument, il en est qui portent la tunique à rayures et à franges des peuples de la Grèce et des îles, avec une coiffure à bandeau et à longues tresses pendantes, qui rappelle celle des Libyens et des peuples à peau blanche du nord de l'Afrique, et les brodequins des Étrusques. D'autres, notamment le porteur de la défense d'éléphant, ont la coiffure des Amou, c'est-à-dire des races syro-araméennes, mais avec la même tunique. Les Phéniciens devaient, en effet, tenir par leurs mœurs et par leurs costumes à l'une et à l'autre des deux races auxquelles ils servaient d'intermédiaires. Cependant, sur les piliers de Soleb [1], où ils sont figurés parmi les conquêtes d'Aménophis II, ils ont la coiffure, la barbe et la physionomie des Asiatiques.

Dans le fait, le nombre des documents originaux qui citent les *Kefat* est plus restreint que ne le feraient supposer les rapports qui ont dû exister entre la Phénicie et l'Égypte ; mais cette pauvreté de renseignements ne peut jeter aucun doute sur une assimilation justifiée par un monument bilingue aussi important que le décret de Canope ; c'est encore pour nous un motif de nous défier de l'insuffisance apparente des

1 *Denkm.* III, 88 ; *Ibid.*, 63. Conf. S. Birch : *Mémoire sur une patère égyptienne du Musée du Louvre.*

sources monumentales ; peut-être d'ailleurs que des inscriptions aujourd'hui détruites parlaient avec plus de détails des *Kefat ;* peut-être quelque nouvelle trouvaille nous mettra-t-elle aux mains des textes nouveaux qui changeront notre pauvreté en richesse. Mais, à ce que nous savons des *Kefat,* il convient d'ajouter ce que les monuments nous disent du pays de Tsahi ou Tsaha (), qui comprenait une partie de la Phénicie et de la Syrie septentrionales, notamment l'île d'Arad. Tsahi fut le théâtre de plusieurs campagnes victorieuses de Thothmès III. L'Égypte en retirait des tributs en bétail de choix, chevaux, céréales, vins, bak ou liqueur de figues, vases de riche travail en métaux précieux, pierreries, etc. On voit qu'il s'agit d'un peuple industrieux et commerçant. D'autres objets sont encore plus significatifs : ce sont les bois de construction que les habitants de Tsahi exportaient au XVIIe siècle avant notre ère, comme les Tyriens le faisaient à l'époque de Salomon. Ils fournissaient aussi à l'Égypte des barques désignées sous le nom remarquable de Kefat ou *phéniciennes*.

Il paraît du reste que le pays de *Kefat* était compris dans les limites du territoire de l'Asie occidentale, auquel les Égyptiens avaient donné le nom de Khar ()[1]. En effet, les vaisseaux étrangers qui amenaient en Égypte les produits de l'Asie sont appelés

1 De ce nom adouci en *Shar* a pu dériver celui de Συρία, *Syrie*.

par les textes *navires de Khar ;* c'est à *Khar* que les pharaons envoyaient leurs propres navires pour se procurer les mêmes objets [1]. Pour les Égyptiens, le pays de *Khar* commençait à Djor, sur la limite orientale de l'Égypte, et s'étendait jusqu'à Aup, localité à retrouver au nord du Liban [2]. Entre le torrent d'Égypte et Naharaïn vivaient les deux races des *Khar-ou* et des *Kati-ou* ou *Katou*, qui comprenaient l'ensemble des peuples ligués contre Thothmès III [3]. On sait que ce territoire s'étendait au moins jusqu'à Damas et à l'Oronte.

La géographie de l'Asie avait pris dès lors une physionomie que ne nous faisaient pas prévoir les monuments de l'ancien empire ; les peuples avec lesquels les pharaons se mesurent en Asie sont aussi avancés en civilisation que les Égyptiens eux-mêmes ; nous n'avons donc plus rien à leur demander concernant l'enfance des sociétés, qui fait l'objet spécial de notre étude.

Assyrie. — Babylonie. — Nous passerons rapidement aussi sur ce qui regarde les *Ruten* ou *Rutennou* (), qui correspondent aux Assyriens et aux Babylonniens. Les Rutennou dominèrent la Syrie entière jusqu'au développement de la puissance des Khétas. Leurs premiers conflits avec l'Égypte datent du règne de Thothmès I, deuxième successeur d'Ahmès I. Ce pharaon porta ses armes au moins

1 *Pap. Anastasi IV*, 3, 10.
2 *Pap. Anastasi III*, 1, 10.
3 *Denkm.* III, 31, b. 22, 23.

jusqu'à Naharaïn, où il avait érigé une stèle en monument de ses victoires; son fils Thothmès III, dans sa campagne de l'an 33, en plaça une à côté de celle de son père et une autre sur la rive gauche du fleuve, sans doute de l'Euphrate. Dans cette même campagne, Thothmès III entra dans la ville de Ninive (𓈖𓏏𓅱𓈖 *Niniè)*, dont le nom n'a obtenu qu'une simple mention. Cette capitale n'avait point encore atteint alors l'importance qui la rendit si célèbre. Thothmès III y fit une grande chasse à l'éléphant, ce qui prouve que, seize siècles avant notre ère, l'éléphant d'Asie vivait à une latitude beaucoup plus septentrionale que de nos jours.

Quant à Babylone (𓍿𓍿𓈖), *Babel*, elle n'est citée qu'à l'occasion du magnifique émail bleu que les Égyptiens en tiraient. Une ville portait le nom d'Assour (𓄿𓅱𓅓𓏏𓈖). C'est là qu'était centralisé le commerce du vrai lapis-lazuli *(Khesbet)*; les textes citent comme un objet digne de mention spéciale une grosse pierre de lapis pesant 20 outen et 9 kati (un peu moins de 2 kilogrammes), que le chef d'Assour livra en tribut à Thothmès III; les vases d'Assour étaient renommés. On trouve aussi parmi les produits du Rutennou apportés en tributs en Égypte, des chars d'or incrustés de pierreries, des patères d'or avec méandres, des outils d'or incrustés de lapis, des harnais d'airain incrustés d'or, des cuirasses d'or marquetées, des traîneaux, des bois rares, de l'or et de l'argent, du cuivre, du plomb, des pierreries, etc. Le bétail et les produits du sol, tels que les grains, le vin, le bak vert et un grand

nombre de fruits délicieux figurent aussi parmi les tributs assyriens.

On voit qu'au XVIIe siècle avant notre ère, époque à laquelle nous perdons dans les hiéroglyphes la trace des Assyriens, ce peuple était arrivé à un haut degré de luxe et de puissance. Pour retrouver des indices de sa formation en groupe national distinct dans la grande race des *Sati*, il faudra chercher ailleurs que dans les écritures égyptiennes. Les cunéiformes y suppléeront peut-être. Le déchiffrement des textes de cette espèce semble avoir fait de grands progrès dans ces dernières années. On remarque dans les traductions publiées par M. Georges Smith et Fox Talbot, en Angleterre, un esprit de critique et de sincérité de nature à inspirer la confiance. Malheureusement, l'écriture cunéiforme ne possède pas les signes figuratifs qui nous ont servi en quelque sorte de vocabulaire pour l'étude des hiéroglyphes. Dans la science égyptologique, nous avons procédé du connu à l'inconnu, et l'abondance des éléments connus s'est trouvée telle, que nous avons pu progresser presque à coup sûr. Cette marche a été tellement rigoureuse que la découverte du décret bilingue de Canope, qui nous a livré 37 lignes d'hiéroglyphes traduites en 76 lignes de grec, ne nous a presque rien appris que nous n'eussions déjà découvert, et n'a fourni aucune arme, aucun moyen de critique à quelques adversaires ardents de la méthode, derniers restes d'une génération qui disparaît [1].

1 La tâche de traduire correctement les textes égyptiens n'est toutefois pas encore facile ; elle exige des index considérables et une critique sévère. Certaines traductions *interlinéaires* récemment publiées montrent que tous les égyptologues ne savent pas encore s'astreindre aux règles rigoureuses de l'analyse.

Cependant l'égyptologie a failli faire fausse voie : à défaut d'un travail suffisant, certains représentants officiels de cette science en étaient arrivés à conclure qu'il fallait renoncer à l'espoir d'aller plus loin que Champollion ; ils étaient persuadés que l'on ne pénétrerait jamais le sens du plus grand nombre de mots, ni les règles de la syntaxe. A l'aide de quelques mots déchiffrés au moyen de l'alphabet découvert par l'auteur de la méthode et expliqués au hasard de leur assonnance avec des mots coptes, ces peu laborieux investigateurs se formaient une vague idée du contenu des textes, et, leur thème fait, bâtissaient des traductions hardies dont une imagination trop complaisante avait fait tous les frais. Heureusement qu'une vive impulsion donnée aux études sérieuses a renversé subitement cet échafaudage.

Mais le goût pour la science facile ne se perd pas aisément ; il est à craindre qu'il ne cherche un refuge dans les cunéiformes, dont le système graphique n'offre pas les mêmes facilités de vérifications et de critique que les hiéroglyphes. On m'excusera si, au nom des plus précieux intérêts de la vérité, je me permets de signaler un écueil aux adeptes d'une science qui m'est étrangère. Depuis bientôt vingt ans que je m'occupe à retrouver les mots et les formes d'une langue perdue, je crois avoir acquis quelque expérience dans ce travail ardu, et j'affirme de la manière la plus absolue que le système d'interprétation qui consisterait à déchiffrer l'écriture d'une langue inconnue pour en lire les mots, et à chercher ensuite les mots analogues dans le voca-

bulaire d'une langue connue, conduit inévitablement aux plus grossières erreurs, lors même que les lectures seraient exactes. Ce système est celui au moyen duquel M. Uhlmann a retrouvé du copte pur dans l'inscription hiéroglyphique de Rosette ; le même aussi qui a permis à M. Parrot de traduire les hiéroglyphes avec un dictionnaire chaldéen. Le Rév^d^. Ch. Forster n'a pas procédé autrement pour transcrire en arabe et traduire littéralement trente-huit des inscriptions du Sinaï, relatant le passage de la Mer-Rouge, la manne, les cailles miraculeuses, la bataille de Rephidim, etc.

Soumis à ce mode d'investigation, les hiéroglyphes avaient de leur côté livré le récit des plaies d'Égypte, le vol des bijoux des Égyptiens, le passage de la Mer-Rouge, le mystère de l'âne, la purification avec l'hysope, etc., etc. Les journaux religieux eurent le tort d'accueillir ces prodigieuses découvertes. Mais aujourd'hui les choses ont changé de face : un auteur, qui prétend s'être inspiré des derniers progrès de l'archéologie, a découvert « *que les Israélites étaient un peuple* « *essentiellement polythéiste ; qu'ils adoraient* « *Jahveh sous la forme d'un taureau de métal* « *fondu ; qu'après les sacrifices humains, la* « *prostitution sacrée est ce qui caractérise* « *essentiellement la religion primitive des* « *Béni-Israël,* et ainsi de suite. »

Ces singulières découvertes lui sont suggérées principalement par la lecture de travaux récents dans le domaine de l'assyriologie ; et d'ailleurs ce n'est pas encore le fond du sac, car il nous affirme que le dé-

chiffrement des inscriptions cunéiformes et l'étude des monuments de la Chaldée, de l'Assyrie et de la Phénicie nous offriraient bien d'autres sujets de méditation si nous interrogions ces SCIENCES (sic) sur les plus vieux mythes cosmogoniques des peuples sémitiques [1].

Nous éprouvons un certain soulagement à voir que les hiéroglyphes sont mis hors de cause dans cette ardente attaque contre le fondement des croyances chrétiennes. Cela tient probablement à ce que les égyptologues n'hésitent pas à rétablir les faits dénaturés par l'erreur dans le domaine qui leur est propre. Nous invitons les assyriologues sérieux à pousser de leur côté le cri d'alarme, et à maintenir leur science au-dessus de la portée des enthousiastes qui en abusent. A notre point de vue, refouler l'erreur en matière si grave c'est plus qu'un droit, c'est un impérieux devoir.

Cette digression, quoique un peu longue, ne paraîtra pas déplacée, nous l'espérons du moins, dans un ouvrage qui tend à combattre les exagérations des idées nouvelles, dans quelque direction qu'elles se produisent. Rentrant dans notre sujet, nous dirons quelques mots des renseignements historiques que les cunéiformes nous donnent sur l'antiquité des Assyriens et des Babyloniens.

Aucune date approximative ne peut, quant à présent, être fixée dans un règne quelconque au-delà de l'année 1475 avant notre ère, qui tombe dans le règne de Kara-Indas. Mais une inscription d'Assurbanipal,

1 Jules Soury : *La Bible d'après les nouvelles découvertes archéologiques ;* Revue des Deux-Mondes, 1872, p. 572.

roi d'Assyrie (VIIe siècle avant notre ère), cite une conquête de la Babylonie faite par un Élamite nommé Kudur-Nanh'undi, 1635 ans avant la prise de Suse, c'est-à-dire en l'an 2280 avant notre ère. Cette conquête serait le plus ancien événement cité par les textes cunéiformes, qui parlent cependant de 350 rois ayant régné avant Sargon, et qui font aussi mention d'une époque mythologique[1]. Nous ne voyons jusqu'à présent aucun témoignage sérieux d'une époque quelconque de l'histoire d'Assyrie exigeant des limites plus vastes que celles de la chronologie égyptienne. Mais il y a dans les cunéiformes comme dans les hiéroglyphes une source toujours ouverte d'informations nouvelles.

En attendant que les assyriologues découvrent quelques renseignements sur l'enfance des peuples de l'Asie centrale, nous pouvons dès à présent signaler dans la grande époque historique de l'Assyrie (VIIe et VIIIe siècles avant notre ère) des faits analogues à ceux que nous constaterons chez les Égyptiens de toutes les époques, relativement à l'emploi des armes et des instruments de pierre et d'os concurremment avec ceux de métal ; des haches du type de Saint-Acheul étaient à cette époque usitées en Babylonie ; on peut voir au Louvre le moulage d'un de ces instruments rapporté par M. Taylor ; des éclats d'obsidienne trouvés au même endroit ont été également déposés dans le même Musée.

Sous les grand taureaux de pierre de Khorsabad,

1 George Smith : *Early history of Babylonia*. Trans. of the Soc. of bib. Arch., 1872.

qui pèsent 15,000 kilogr., M. Place trouva une grande quantité d'objets précieux, tels que des bracelets et colliers de cornaline, d'émeraudes, d'améthyste et d'autres pierres dures parfaitement polies et taillées en forme de grains ou de têtes d'animaux, et des scarabées avec inscriptions phéniciennes; associés à ces monuments d'un art avancé, M. Place découvrit deux couteaux de silex noir semblables à ceux du Mexique et surtout de Bethléem, et une foule de grains de colliers formés de coquilles ou de simples petits cailloux troués[1]. Voilà bien une notable partie de l'outillage des temps considérés comme préhistoriques, rassemblée et enterrée à dessein dans les fondations d'un monument dont toutes les pierres portent le nom de Sargon (VIIe siècle avant notre ère). Nous verrons qu'un outillage de ce genre était encore utilisé par les Égyptiens des époques historiques; cela nous dispense de chercher des hypothèses pour en expliquer la présence en Assyrie; mille ans avant Sargon, l'industrie des métaux dans ce pays fournissait les riches produits que nous avons énumérés quelques pages plus haut[2]. Nous verrons, dans la suite de ces études, les conséquences qu'il est permis de tirer de ces remarquables rapprochements.

Coush, Éthiopie. — Le nom hiéroglyphique de [hieroglyphs], *Coush*, est le seul ethnique égyptien qui ait son analogue dans les listes de Moïse. En hébreu,

1 *Congrès international d'anthrop. et d'arch. préhist.*, 1867, 1, 118. — V. Place : *Ninive et l'Assyrie*, texte, 192.

2 Pages 129 et 130 ci-devant.

comme en chaldéen et en syriaque, כוש, *Coush*, désigne l'Éthiopie. Au dire de l'historien Joseph, les Éthiopiens de son temps se nommaient encore eux-mêmes *Coushites*, et étaient désignés ainsi par toutes les nations de l'Asie[1].

Pour les Égyptiens, les Coushites comprenaient soit l'ensemble des peuplades vivant au sud de l'Égypte, soit au moins un groupe notable de ces populations. Ils n'ont pas eu connaissance des Coushites d'Asie, et rien, dans les textes, n'autorise à penser qu'ils aient jamais limité l'emploi du nom de Coush à l'Éthiopie de Méroë. Presque tous les pharaons ont guerroyé dans cette direction, et, à propos de la moindre expédition dirigée contre les Nègres d'au-delà de la première cataracte, se vantent d'avoir écrasé *la vile Coush*. Thothmès III, en plaçant Coush en tête de la liste de cent quinze peuples du sud soumis par ses armes[2], ne fait pas entendre qu'il ait eu affaire à cent quatorze peuples indépendamment des Éthiopiens, mais il énumère, sous la rubrique *Coush*, différents peuples que les Égyptiens comprenaient sous ce nom générique, et dont les noms particuliers, presque tous très-obscurs, sont habituellement passés sous silence dans les inscriptions moins prolixes.

La Nubie proprement dite, ou *Ta-Kenus*, commençait au sud d'Apollinopolis Magna (Edfou); Khenthannefer comprenait les régions situées au-dessus de la première cataracte; plus loin, dans le sud, venait le

1 *Antiq. Jud.*, lib. I, ch. 6: χουσαῖοι.
2 A Karnak. Dümichen: *Hist. Inschr.* II, 37.

groupe plus spécialement désigné par *Coush*. Le nom commun de tout cet ensemble était : *le pays méridional* ou les *nations méridionales*.

D'après les textes, Khenthannefer fournissait à l'Égypte de belles pierres ; il y a conséquemment lieu de penser que le pays ainsi désigné s'étendait jusqu'aux carrières de Syène.

De Coush, les Égyptiens tiraient de l'or, une pierrerie nommée *hertès*, dont il existait deux variétés principales, l'une blanche, l'autre rouge ; de l'ivoire, de l'ébène, des peaux d'animaux, sans parler des esclaves nègres et du bétail. Conséquemment, Coush était en rapports avec la région de l'éléphant, qui s'étendait peut-être alors plus au nord que de nos jours. Aujourd'hui, les importations des caravanes du Darfour et du Sennaar comprennent les mêmes objets : l'or en poudre, l'ivoire, les peaux d'animaux, la gomme, le natron, l'alun, les esclaves et quelques produits végétaux tels que le tamar h'endy, le tchichm (contre l'ophtalmie), que les hiéroglyphes désignent peut-être aussi sous quelque nom à nous inconnu.

Les monuments de l'ancien empire mentionnent assez rarement le nom de Coush. Pour avoir quelques informations un peu certaines, il faut descendre jusqu'à la XIIe dynastie. Sous Osortasen I, un fonctionnaire nommé Améni fut envoyé avec une expédition militaire dont l'objet était de réduire Coush. Cet officier rapporte qu'il traversa ce pays et en emporta les limites en ramenant un butin considérable. Après avoir reçu la récompense de ses services, il repartit volontairement,

à la tête d'une faible troupe, pour aller chercher de l'or ; il était accompagné du fils du roi et de quatre cents guerriers d'élite. L'expédition s'accomplit heureusement ; les soldats ne se trouvèrent pas trop peu nombreux, et Améni revint chargé d'or. Il fit plus tard une seconde expédition pour conduire de l'or à Coptos. Cette fois, il commandait à six cents hommes, qu'il avait enrôlés dans sa province, le nome de Sahou, de l'Heptanomide. Un prince de la famille royale, nommé Osortasen, l'accompagnait encore[1].

Osortasen III porta jusqu'à Semneh la frontière méridionale de l'Égypte ; il se vante d'avoir avancé la limite que lui avaient transmise ses prédécesseurs. L'inscription qu'il fit graver à Semneh sur la rive du Nil est fort curieuse. Nous en citerons les dernières phrases, qui nous feront apprécier l'énergie de ce monarque belliqueux :

« C'est que le Nègre est tombé de bouche ; il ne « répond pas ; il s'est mis à fuir, comme si un crocodile « le poursuivait ; en fuyant il marche plus vite que le « crocodile. Certes, ce ne sont pas des hommes dignes « d'égards ; ce sont des misérables, des cœurs insensés. « Je suis venu les voir moi-même, sans feinte. Je me « suis emparé de leurs femmes ; j'ai saisi leur popula- « tion sortie vers leurs puits ; j'ai frappé leurs trou- « peaux ; j'ai dévasté leurs récoltes en y mettant le « feu. Par la vie de mon père ! je dis la vérité ; il

[1] *Denkm.* II, 122.

« n'est pas d'assertion sortie de ma bouche qu'on puisse contredire.

« Donc, s'il arrive qu'un de mes fils renforce cette frontière que j'ai établie, il est vraiment mon fils, sa génération vient de moi ; il est l'image du fils qui a vengé son père[1], qui a renforcé la frontière de celui qui l'a engendré. Mais celui qui la laissera tomber, qui ne la défendra pas par les armes, il n'est certes pas mon fils, sa génération, certes, n'est pas de moi[2]. »

Le sort des Nègres de la Nubie et du Soudan n'a guère changé depuis quarante-cinq siècles ; le terrible Defterdar-Bey n'était que le continuateur de la politique des plus anciens pharaons à l'égard de ces malheureuses populations, auxquelles déjà on semblait dénier la qualité d'hommes, comme pour s'excuser de les traiter en bêtes fauves.

Les Nègres cependant ne fuyaient pas toujours ; après le départ du pharaon vainqueur, ils revenaient sur leurs territoires, et recommençaient leurs déprédations contre les établissements égyptiens[3]. On voit par les recommandations d'Osortasen III, que la tâche de défendre contre eux les frontières de l'Égypte était sérieuse.

Du reste, il existait aussi entre les deux races quelques relations pacifiques ; les Égyptiens appréciaient le

1 Horus, le type égyptien de la piété filiale.
2 *Denkm.*, II, 136.
3 Une des misères du cultivateur égyptien provenait des exactions commises par les Nègres errants.

travail des Nègres et souvent les prenaient à gages. D'un autre côté, le bétail de l'Éthiopie était nécessaire à l'approvisionnement de l'Égypte. Aussi les restrictions commandées par la sécurité de la frontière étaient-elles calculées de manière à ne pas gêner ces utiles rapports. Voici la traduction de l'ordre royal qui réglait la police des communications internationales à Hah (Semneh) : « Frontière établie en l'an VIII sous « la majesté du roi de la haute et de la basse Égypte « Shakeoura (Osortasen III), vivificateur éternel.

« Afin qu'aucun Nègre ne la franchisse en navi- « guant, sauf dans les barques de toute espèce de « bétail des Nègres, et à l'exception du Nègre qui « viendrait se mettre à gages à Aken, y étant « appelé ; qu'il leur soit fait au contraire toute espèce « de bien.

« Qu'il ne soit permis à aucune barque de Nègres « de passer devant Hah, à jamais [1]. »

Cette espèce de convention internationale date de plus de quarante siècles, et l'emporte ainsi de beaucoup en antiquité sur le célèbre traité conclu entre Ramsès II et les Khétas [2]. Quoiqu'il ne puisse, sous le rapport de l'importance, être comparé à ce dernier document, ce texte présente cependant un intérêt considérable au point de vue de la question qui nous occupe. Il nous apprend en effet que les Nègres du haut Nil possédaient des barques nommées 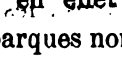 ,

1 *Denkm.* II, 136.
2 Traduit et expliqué complétement dans Chabas et Goodwin : *Voyage d'un Égyptien*, etc., p. 332.

KAA, assez grandes pour être employées par eux à transporter le gros bétail. Ce nom de *Kaa* ne se rencontre dans aucun autre texte égyptien ; c'est probablement celui dont se servaient les Nègres eux-mêmes. Peut-être en retrouverait-on des traces dans les dialectes de la Nubie ou du Soudan.

Ainsi donc, nous pouvons tenir pour certain que, vingt-cinq siècles avant notre ère, les tribus du haut Nil n'en étaient pas réduites à l'usage exclusif des outils de pierre et de bois ; ce n'est point encore chez elles que nous trouvons les indices d'un âge de pierre tel qu'on le définit généralement.

L'intelligence des Nègres pour certains travaux les faisait dès lors rechercher comme esclaves par les Égyptiens ; les textes parlent fréquemment des excellents Nègres de Coush. Ramsès III en ramena de Teraouï et d'Arami, deux localités dans la direction du Soudan, et se choisit parmi eux des cochers, des écuyers et des officiers chargés de porter l'ombrelle derrière lui [1]. Un papyrus du Musée britannique [2], qui énumère longuement les objets que les Égyptiens importaient du dehors, parle des chefs de corvées des excellents Nègres de Coush pour le service de porte-ombrelles, et explique qu'ils étaient chaussés de sandales blanches et tenaient à la main des sacs contenant leurs *karmoth* ( ) [3]. Il serait intéressant de savoir ce qu'étaient ces *karmoth*, dont le nom est déterminé

1 *Denkm.* III, 218.
2 *Pap. Anast.* IV.
3 Ce mot semble appartenir à la famille des langues syro-araméennes.

par le signe des pierres ; la question est difficile à résoudre ; mais il faut dès à présent renoncer à y voir des outils de l'âge de pierre ; car les Libyens et leurs confédérés les Grecs, les Sicules, les Sardiniens et les Toscans possédaient aussi des *karmoth*, qui furent livrés aux flammes avec le camp de tentes en peaux de cette confédération. Dans le texte qui nous rapporte ce fait [1], le mot *karmoth* est déterminé par le signe des minéraux, ° ||| . Les Égyptiens vainqueurs, chargés d'un butin précieux dans lequel figuraient des armures de bronze, des patéres d'argent et 3,174 vases divers, n'attachèrent aucun prix aux *karmoth* et les abandonnèrent dans l'incendie du camp ennemi.

Coush fournissait principalement à l'Égypte des produits naturels, des Nègres et du bétail ; les expéditions modernes des pachas qui tenaient la place des pharaons n'ont pas eu non plus d'autre mobile. De tout temps les régions du haut Nil ont passé pour être riches en minerai d'or ; toutefois, les recherches modernes n'ont pas répondu à l'opinion qu'on s'en était faite. L'or était probablement beaucoup plus abondant dans l'antiquité, quoiqu'on doive tenir pour une exagération démesurée le compte de l'or du pays des Nègres, apporté au temple d'Ammon par Ramsès III. Le dieu Thoth est représenté dans l'action de peser cette masse de métal précieux à côté de laquelle est inscrit le chiffre vertigineux de ° ° ° , *trente millions de mil-*

1 Dümichen : *Hist. Inschr.* V, 62. De Rougé : *Mémoire sur les attaques*, etc., p. 12.

lions[1]. Les annales de Thothmès III donnent des renseignements plus sérieux ; on n'y trouve pas de quantité supérieure à 300 kilogrammes d'or, comme tribut d'Ouaoua ; en comptant la même quantité pour Coush, on aurait 600 kilog. comme maximum de la récolte annuelle de l'or, sous la XVIIIe dynastie, dans les régions du haut Nil.

L'industrie de Coush n'était pas telle que les Égyptiens en recherchassent les produits ; cependant, nous avons vu dans les études qui précèdent que les Nègres savaient construire de grandes barques ; leur pays produisait en abondance les bois nécessaires, et c'est pour ce motif que, dès la VIe dynastie, les Égyptiens avaient fondé des chantiers à Éléphantine et à Abha. Leurs rapports avec les Égyptiens durent au surplus les initier aux connaissances les plus indispensables ; on peut admettre, sans grande chance d'erreur, que ces populations sont aujourd'hui, à peu de chose près, au même état de civilisation que 25 siècles avant notre ère.

Au temps de la XIIe dynastie, ces relations étaient déjà fort anciennes. L'inscription d'Ouna, à laquelle nous avons déjà fait quelques emprunts[2], nous donne à ce sujet des renseignements très-importants. Pour composer la nombreuse armée qu'il envoya combattre les Héroushaou, Papi ordonna des levées dans l'Égypte

1 Dümichen : *Hist. Inschr.* II, 47, 6. — Diodore (I, 49), en décrivant le tombeau d'Osymandias, parle de l'énorme quantité d'or que ce roi offre au dieu du temple (32 millions de mines, un peu moins de 200 millions de francs).

2 Ci-devant, page 114.

méridionale tout entière, à commencer à Abou (Éléphantine)[1], ainsi que dans l'Égypte septentrionale, dans les domaines des temples et dans d'autres localités, qui probablement jouissaient d'un privilége d'exemption en temps ordinaire. Aux soldats fournis par l'Égypte furent adjoints un grand nombre de Nègres recrutés dans six localités du territoire situé au sud de la frontière. De ces localités, nous connaissons *Ouaouat*, qui n'était pas fort éloigné de Syène et qui, dans la liste de Thothmès III, occupe le vingt-troisième rang après Coush; et *Kaam*, qui, dans la même liste, vient le soixante et onzième. Ce dernier pays devait être plus loin dans le sud.

L'influence du voisinage de l'Égypte sur les Nègres se manifeste clairement dans les produits de leur industrie sous la XVIIIe dynastie. Depuis les conquêtes de Thothmès III, l'Éthiopie resta pendant quelque temps tributaire de l'empire des pharaons. Malgré les troubles qui paraissent avoir altéré l'ordre dynastique sur la fin de cette période, la suzeraineté de l'Égypte ne continua pas moins à être reconnue. Amentouonkh, pharaon qui transporta le siége du gouvernement à Hermonthis, est représenté sur un monument de Thèbes recevant les tributs de l'Assyrie et de Coush. Les chefs éthiopiens lui amènent de grandes quantités d'or, de lapis, de khenem vert et rouge, des peaux de

[1] Éléphantine fut longtemps la limite de l'Égypte. Devenus maîtres du pays, les Perses, et plus tard les Romains y entretenaient des garnisons. L'inscription d'Onna prouve que sous Papi, trente siècles avant les empereurs, la frontière était déjà établie au même endroit.

léopard, des plumes d'autruche, des girafes, des bœufs à cornes terminées par un ornement en forme de mains humaines[1], etc. Un bœuf porte, assujetti entre ses cornes, un vase de forme allongée dans lequel on distingue des poissons nageant dans l'eau ; de petits arbustes garnissent le couvercle de ce singulier récipient. Ces animaux étaient les curiosités du pays, car le bétail ordinaire remplit en même temps de grandes barques de transport ; d'autres barques amènent des chevaux rouges et des Nègres, les bras liés.

Les objets travaillés témoignent de l'influence directe de l'Égypte ; ils consistent en ombrelles semi-circulaires, ornées de peinture et garnies tout autour de plumes d'autruche ; le costume des chefs et surtout celui des femmes sont des imitations très-exactes des vêtements égyptiens ; il en est de même des colliers et des bracelets ; les boucles d'oreilles seulement sont de plus forte dimension[2].

Mais le travail d'imitation est surtout remarquable dans le char qui amène la femme ou la fille de l'un des chefs. Ce char, plus étroit et plus élevé que ceux des Égyptiens, est garni latéralement de deux cylindres ornementés qui figurent les gaînes dans lesquelles, sur les chars de guerre des pharaons, sont déposés, à portée de la main, les flèches et les javelots pour le combat.

1 Les plumes d'autruche sont encore aujourd'hui importées par les caravanes du Darfour et du Sennaar.

2 Nous avons vu que les Nègres étaient très-appréciés comme flabellifères (ci-devant, p. 209). Sur une stèle de Bologne on voit des Nègres portant aux oreilles d'énormes anneaux.

Il n'entre nullement dans notre plan de pousser jusqu'aux époques relativement modernes l'étude des monuments relatifs aux Coushites; nous citerons cependant *in extenso* un ordre royal adressé par l'un des Ramsès de la XXe dynastie au haut fonctionnaire égyptien, qui avait la surintendance des affaires avec l'Éthiopie et qui portait le titre de fils royal de Coush, lors même qu'il n'appartenait pas à la famille du pharaon. Ce document, qui existe en original au Musée égyptien de Turin, consiste en une page de belle écriture hiératique, dont j'ai pris copie pendant ma mission en Italie. En voici la traduction littérale :

« Celui qui tient en respect des centaines de mille, « l'épervier d'or, très valeureux, qui possède les deux « pays, le chef suprême, vie-santé-force ; celui qui « calme véritablement, qui donne la paix aux deux « pays, le roi de la haute et de la basse Égypte, « seigneur des deux pays, Menmara Sotep-en-Ptah, « fils du soleil Ramsès Shaemuab Meriamem, hak « divin d'Héliopolis, vie-santé-force.

« Ordre royal au fils royal de Coush, basilico-« grammate de l'armée, intendant des greniers, « le capitaine Pinahsi [1], des auxiliaires étrangers du « roi.

« Cet ordre royal t'est porté pour te dire ceci :

« J'envoie Inousa, le majordome, contrôleur royal [2], « le faisant partir pour les affaires du roi, son sei-

1 Ce nom signifie : *Le Nègre.*

2 . Voyez : *Spoliation des hypogées*, Mél. égypt III, p. 167.

« gneur ; il part pour les exécuter dans le midi. Le « rescrit du roi, ton seigneur, arrivant à toi, joins-« toi à lui [1], afin de le faire remplir les ordres « du roi, son seigneur, pour lesquels il part.

« Tu examineras le palanquin de la Grande-Déesse ; « tu le feras consolider ; tu le chargeras sur une « barque ; tu l'amèneras avec lui [2], à l'endroit où est « le roi. Tu feras apporter des pierreries *hertes*, « *khenem, anutekou* avec *asmer*, ainsi que beau-« coup de fleurs de *katsa* et de fleurs de lapis, à « l'endroit où est le roi, afin d'en remplir la main « des artistes. Ne sois pas négligent pour les ordres « que je t'envoie. Sache que j'envoie (quelqu'un) pour « t'examiner [4].

« Ceci est envoyé comme instructions ; c'est le roi « qui l'écrit en l'an 17, le 23 du quatrième mois de « *(effacé)*. »

On voit par là que les gemmes d'Éthiopie étaient encore fort recherchées par les Égyptiens de l'époque des Ramessides ; leur réputation s'étendait même plus loin, car la pierre précieuse d'Éthiopie, nommée פטדת כוש, *Pitdath-Coush*, est spécialement désignée par le livre de Job [5] dans l'énumération des substances précieuses qui, malgré leur valeur, ne peuvent être comparées à la sagesse. On croit que

1 Lit. : *Fais un avec lui.*
2 Avec Inousa.
3 Voir ci-devant, p. 132.
4 Cette surveillance des fonctionnaires égyptiens les uns par les autres est un fait qui nous a été révélé par plusieurs autres textes : Pinahsi devait surveiller Inousa, et un autre officier surveillait Pinahsi.
5 Ph. 28, 16 19.

c'est la topaze ; mais l'identification des expressions hébraïques de cet ordre présente presque autant de difficultés que celle des groupes égyptiens.

La circonstance que le naos portatif, , de la Grande-Déesse se trouvait dans le haut Nil, d'où on dut l'amener dans une barque, semble indiquer que le travail des bois éthiopiens s'était continué sur place depuis l'époque où Papi faisait construire des barques de toute espèce à Éléphantine et à Abha. Certaines barques égyptiennes sont d'une extrême élégance et très-richement ornées de peintures, de sculptures et d'incrustations. Tel est notamment le cas de celles qui amènent les tributs de l'Éthiopie à Amentouonkh ; elles donnent une haute idée de l'ébénisterie égyptienne. Il est vraisemblable que des établissements pour la construction de ces barques et la confection des meubles de luxe étaient installés sur le Nil, à proximité des localités qui produisaient les bois convenables.

A l'égard de l'incrustation en pierres précieuses, on n'en confiait pas le soin aux ouvriers de ces établissements éloignés ; les gemmes étaient apportées séparément par des fonctionnaires de rang élevé, et livrées seulement aux artistes spéciaux de l'Égypte.

, *Poun*, , *To-Neter*. — *L'Arabie*. — Poun, To-Neter et Toou-Neterou désignent dans les hiéroglyphes les pays situés sur la rive orientale de la Mer-Rouge, et dont quelques districts se trouvent au nord par rapport à l'Égypte. C'est pour ce motif que

Poun et To-Neter sont parfois exceptionnellement désignés comme peuples du nord, quoique leur qualification habituelle soit celle de peuples de l'orient.

Nous avons expliqué plus haut que, si les Égyptiens ont eu connaissance des régions de l'Inde et de la Chine, ce ne peut être que par le groupe 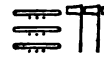 , TOOU-NETEROU, *terres divines,* qu'ils les ont désignées dans leurs écritures [1]. Dans certains textes, le groupe 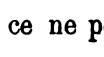 , *toou-neterou,* forme plurielle, est employé concurremment avec *To-Neter,* forme singulière, et s'applique manifestement à des localités différentes.

La forme plurielle semble n'être qu'une extension de la désignation géographique des contrées situées à l'est de la Mer-Rouge, extension qui comprendrait d'une manière générale les régions situées au-delà de l'Arabie, du côté de l'Orient ; les produits de Toou-Neterou étaient les mêmes que ceux de To-Neter et de Poun ; ils consistaient en métaux précieux, pierreries, bois odoriférants, parfums recherchés. Un texte précis nous apprend d'ailleurs que To-Neter comprenait de nombreux pays produisant toute espèce de pierreries [2].

La substance qui donnait le plus grand poids à l'identification de Poun et de To-Neter avec l'Arabie,

1 Voir ci-devant, p. 94. — On a découvert en Égypte, associés à des antiques de travail égyptien, quelques vases chinois, qui semblent donner crédit à d'antiques communications directes ou indirectes entre les deux pays. Il en existe plusieurs au Musée Britannique, celui de Florence en possède un sur lequel est inscrit un souhait de bonne année. (Catal. Migliarini, p. 90).

2 Dümichen : *Hist. Inschr.* II, 38, c. 1.

porte en hiéroglyphes le nom de ⊿ 𓎛𓎛𓎛 𓏏, KUI, *Kami*. On a cru que c'était la gomme arabique, en grec Κόμμι, en latin *gummi ;* le nom égyptien admet en effet parfaitement cette assimilation, à laquelle il faut cependant renoncer. Le *kami* des hiéroglyphes est un parfum qui s'importait de Poun, comme l'*ana* ou *anti,* en tas énormes. Le *kami* de To-Neter pouvait recevoir des formes de fantaisie. On le voit, par exemple, sous celle d'obélisques et de veaux couchés dans les tableaux des objets précieux dont Ramsès III enrichit le trésor de Médinet-Habou [1]. C'était, de même que l'*ana,* le produit d'un arbre de haute tige, et peut-être même d'une espèce d'*ana ;* car, dans l'énumération des tributs rapportés de To-Neter par la reine Hashepsou, le *kami* est nommé ⊿ 𓎛𓎛𓎛 𓏏 𓏏 𓏏

d'où l'on gagnait sur des navires les ports de To-Neter[1]. L'une de ces routes partait de Coptos dans la Thébaïde et atteignait la Mer-Rouge au point qui fut plus tard Leukos-Limen, aujourd'hui Qoceyr. Les pharaons s'efforcèrent en tout temps d'améliorer le passage du désert et de rendre de plus en plus faciles les communications avec un pays qui fournissait à l'Égypte un si grand nombre d'objets devenus indispensables à ses habitudes de luxe. D'après une stèle gravée sur les rochers d'Hammamat, Ramsès IV ouvrit au désert un chemin qui rendit facile l'accès de la route de To-Neter, et qu'on ne connaissait pas auparavant[2].

La route de Coptos aux pays de Poun et de To-Neter est décrite avec soin dans le grand papyrus Harris, qui confirme les données des documents antérieurs.

Les régions de Poun et de To-Neter ont été en relations avec la mythologie égyptienne. Rannou, la déesse-serpent, qui présidait aux récoltes, venait de Poun[3]; elle était sœur de Hapi-Taureau, qui est une personnification d'Osiris-Nil. Aussi les pharaons sont-ils quelquefois appelés *Hapi de l'Égypte, Rannou de tout le pays*[4]. C'est Hapi-Taureau qui, dans certains cas, donne les produits de To-Neter[5]. Quant à la déesse Rannou, le plus souvent figurée sous forme de serpent, elle était regardée comme possédant une

1 *Voyage d'un Égyptien*, p. 56.
2 *Denkm.* III, 219.
3 *Pap. hiérat. Leide*, 345, pl. 132, III, 7.
4 Dümichen : *Temp. Inschr.* I, 51.
5 Sharpe : *Eg. Insc.*, 73.

puissance surnaturelle particulière. On préparait sous son invocation, des rouleaux magiques et des adjurations qui servaient à assurer l'inviolabilité des clôtures et à guérir les maladies [1].

Le dieu farouche Reshep, l'associé de la syrienne Anaïtis, était aussi une importation mythologique de Poun ; il avait pour femme Atuma, déesse dont le nom pourrait signifier l'Édomite [2].

Les dieux difformes et hideux, dont Bésa est le type le plus multiplié, semblent venus en droite ligne de l'Inde et de la Chine ; les textes égyptiens les font arriver de Poun [3] et de To-Neter [4]. C'est effectivement par l'Arabie, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, que les Égyptiens devaient communiquer avec l'Indo-Chine. Cette bestiale figure du dieu trapu, à longues oreilles, à bouche largement béante, d'où sort quelquefois une langue démesurée, s'éloigne en effet des conceptions ordinaires des Égyptiens, tandis qu'elle rappelle invinciblement la physionomie et l'attitude de plusieurs divinités de l'Inde et de la Chine. Bésa est évidemment un dieu d'emprunt, dont les Égyptiens ont altéré fondamentalement le caractère lorsqu'ils l'ont fait présider à la toilette et aux recherches sensuelles. Ce dieu de farouche apparence n'a pas eu de rôle dans la guerre typhonienne ; il n'apparaît dans aucune scène de carnage ; ses attributions sont de la nature la plus pacifique : il aide aux accouchements,

1 *Pap. Mag. Harris*, pl. B, 2. — *Pap. hiérat. Leide*, 345, pl. 132, 3, 7.
2 *Pap. hiérat. Leide*, 345, v. 6.
3 *Denkm.* IV, 85.
4 *Ibid.* 65.

préside aux cosmétiques et joue du tambourin en signe d'allégresse. Tel n'est pas le cas des autres dieux monstrueux du panthéon de l'Égypte, et en particulier du dieu Sekab, dont voici la sinistre figure. Celui-ci résidait au fond du puits des damnés[1] ; et son rôle était celui de bourreau, ainsi que l'annonce sa physionomie.

De l'Égypte, Bésa est passé aux Ruten (Assyriens), aux Phéniciens et aux Cypriotes, dont les imitations sont tellement exactes qu'on doit les regarder comme des calques du type égyptien. Des figures fort analogues ont été d'ailleurs recueillies en Grèce, en Étrurie, en Sicile, etc. Vraisemblablement elles ne sont que des dérivations du même type. Le Tonatiuh des anciens Mexicains, qui présente à peu près les mêmes caractères, est certainement étranger à toute tradition égyptienne ; mais il plaide en faveur des anciennes relations qu'on suppose avoir existé entre la Chine et l'Amérique centrale[2].

Indépendamment des divinités empruntées au panthéon de l'Arabie et de l'Inde, certains dieux de l'Égypte paraissent avoir été eux-mêmes liés à Poun et à *To-Neter* par quelques incidents de leur histoire. Des épisodes de la guerre typhonienne ont eu ces contrées pour théâtre ; aussi Horus et Isis sous sa

1 *Denkm.* III, 206, a. — *Totdb.*, 145, 56. D'autres dieux hideux ont été figurés, surtout aux basses époques.

2 Voyez : De Longpérier : *Musée Napoléon III*, pl. XIX ; — Hyacinthe Husson : *Mythes et monuments comparés, etc.*

forme guerrière d'Hathor, sont-ils fréquemment mis en rapport avec ces deux régions ; il en est de même de l'*Œil de Phra,* qui fut pendant la guerre typhonienne le compagnon d'Osiris et d'Horus. L'inscription de Nysa : « *Je suis Osiris, qui ai parcouru* « *toute la terre jusqu'aux lieux inhabités des* « *Indes* [1], » semble dès-lors reposer sur des traditions réellement égyptiennes.

Le chapitre 17 du Rituel parle d'un dieu ayant la figure d'un chien courant *(tasem)* avec des sourcils humains, et dont la fonction est de dévorer les corps des damnés. La glose explique que le nom de ce démon est : *le dévorateur des millions,* et qu'il fait sa résidence dans une localité de Poun. Il y a là sans aucun doute un souvenir de quelque événement de la lutte entre Horus et Set sur le territoire de l'Arabie. Le chien de l'espèce *tasem* est au nombre des produits de Poun que les Égyptiens recherchaient. Des animaux de cette espèce avaient accompagné Horus dans quelques-unes de ses expéditions ; aussi est-il question dans le Rituel des *Tasemou* d'Horus, et le défunt, qui devient un Horus lui-même, est censé se servir de ces animaux comme l'avait fait le fils d'Osiris [2].

La grande déesse de Poun est citée dans le papyrus de l'ancien empire en même temps que Nou la grande, et tous les dieux de l'Égypte et du pourtour

1 *Diodore de Sicile,* I, 55.

2 Totdb. 13, 2. Le Tasem est le type de la rapidité. On trouve maintes fois dans les textes : *Courir comme le Tasem ; agile comme le Tasem, rapide comme la lumière et comme l'ombre.*

de la Méditerranée[1]. On voit par là qu'à une très-haute antiquité les Égyptiens avaient établi des relations avec les riverains des deux mers qui touchent à leur territoire. Le fond de leur doctrine religieuse était la notion d'un dieu créateur unique, incréé et éternel, dont la forme ne pouvait être figurée ni connue, mais dont chaque attribut était personnifié et représenté symboliquement de diverses manières ; les dieux de l'Arabie, et de la Syrie, des îles et des côtes septentrionales et méridionales de la Méditerranée purent être admis sans difficultés dans ce panthéon élastique où s'entassaient des millions d'attributs divinisés. On ne trouve chez les Égyptiens nul indice du fanatisme religieux qui caractérisa les Hébreux et les Arabes mahométans ; ils n'eurent pas de répugnance à inscrire les noms des divinités étrangères sur les murailles du temple d'Ammon, ni même à leur présenter des offrandes dans le sanctuaire.

Les inscriptions de l'ancien empire ne nous donnent presque aucun détail concernant les produits manufacturés de Poun ; dans l'origine, et à en juger d'après les inscriptions, les Égyptiens en tiraient seulement des aromates. Une inscription du règne de Sonkh-Kara, de la XIe dynastie, nous relate l'envoi de vaisseaux à Poun pour recueillir de l'*ana* ; l'itinéraire à travers le désert arabique est donné en détail jusqu'au port de la Mer-Rouge, où l'envoyé royal fit construire des navires de transport[2]. Il n'est pas question, en

1 *Pap. Berlin*, N° 1, lig. 210, 211.
2 *Denkm.* II, 150, b. *Voyage d'un Égyptien*, p. 56.

ce qui concerne Poun, d'aucun autre produit que l'ana.

Mais il ne faut rien conclure du silence des monuments en ce qui touche l'industrie de l'Arabie dans le troisième millénaire avant notre ère. Les rapports mythologiques dont nous venons de parler montrent suffisamment qu'au moins une partie de ce pays, probablement la partie maritime, était alors parvenue à un certain degré de culture. Il est permis d'espérer que les textes positifs nous éclaireront plus tard sur ce point.

Quant à présent, nous manquons de renseignements circonstanciés sur ce qu'était le pays antérieurement au XVIIe siècle avant notre ère. Le premier document détaillé date du règne de la reine Hashepsou, qui envoya l'expédition dont nous avons déjà dit quelques mots. Il est regrettable que la publication que M. Mariette doit faire des magnifiques bas-reliefs d'El-Assassif ait éprouvé des retards, car nous sommes obligés encore aujourd'hui de nous en tenir aux planches qu'a publiées M. Dümichen dans ses magnifiques ouvrages : *Die Flotte einer ægyp. Kœnigin* et *Historische Inschriften, etc., zweite Folge,* et malheureusement ces planches ne donnent ni la totalité des scènes, ni l'ordre de leur arrangement.

L'expédition en question était purement pacifique, bien qu'elle fût accompagnée d'une force militaire. Voici le titre général des tableaux sculptés à El-Assassif :

« Navigation sur le Ouat-Oer. Heureux départ pour
« To-Neter et abordage en paix à Poun.

« Par les troupes du seigneur des deux mondes, « selon la parole du seigneur des dieux, Ammon, « seigneur des trônes du monde dans Thèbes, pour « lui ramener les merveilleux produits de tout ce « pays.

« D'après l'extrême amour qu'il a pour (la reine « Hashepsou [1]).

« Jamais on ne vit rien de semblable du temps « d'aucun roi ayant existé en ce pays à jamais. »

A côté de cette légende sont figurés des vaisseaux égyptiens à trente rames, avec mâts, vergues et voiles ; ils naviguent sur une eau dans laquelle on aperçoit, assez exactement dessinés, les poissons et les crustacés de la Mer-Rouge. Le mot , OUAT-OER, *grand bassin*, ne nommait donc pas seulement la Méditerranée. Des matelots déchargent des vivres et de grandes jarres pour le service de l'expédition de débarquement.

Une autre scène représente les mêmes vaisseaux qu'on charge des produits recueillis par l'expédition, et que la légende énumère en ces termes :

« Chargement de navires en très-grand nombre « avec les merveilles du pays de Poun et toute espèce « d'excellent bois de To-Neter, des monceaux de *Kami* « *d'ana,* des sycomores qui produisent l'*ana* vert, « de l'ébène, de l'ivoire, de l'or, de l'agate [2] du pays

1 Les mots entre parenthèses ont été martelés et remplacés par la légende de Ramsès II ; mais la restitution du texte est facile.

2 . M. Dümichen corrige en , *argent;* il a peut-être raison ; mais toutes les copies sont d'accord sur le groupe .

« d'Amou, des blocs de bois de *tasheps*, du parfum « *ahem*, de l'encens, du *mestem (kohol)*, des « singes *ani* [1], des singes *kafu* [2], des chiens lévriers « *(tasem)*, des peaux de panthère du midi, des « ouvriers et leurs enfants. Jamais aucun des rois qui « ont existé depuis le commencement du monde n'avait « apporté choses semblables. »

Une troisième scène représente l'expédition rentrant à Thèbes. Les barques naviguent sur le Nil, qui est caractérisé par ses poissons. On lit dans la légende :

« Navigation et retour en paix ; abordage triomphal « à Apetou (Thèbes) par l'armée du seigneur des deux « mondes ; à sa suite sont les chefs de ce pays « (de *Poun*) ; ils apportent ce qui jamais n'avait été « apporté par les seigneurs rois d'Égypte, en fait « de merveilleux produits de Poun. »

Nous venons de dire que les dessins de M. Dümichen ne sont pas complets. Après le déblaiement opéré par M. Mariette du monument d'El-Assassif, des touristes peu scrupuleux en détachèrent quelques blocs ; l'ordre des scènes en fut altéré ; on en jugera par ce fait que le savant allemand n'y retrouva plus le bloc qui figurait, près de son âne, la femme du chef de Poun, descendue de sa monture à la rencontre du chef égyptien ; l'ensemble de ce tableau, sans contredit l'un des plus curieux de tous, m'est connu par de magnifiques estampages que j'ai vus entre les mains de M. Prisse, et qui

1 Cynocephalus Hamadryas.
2 Cynocephalus Babuinus.

donnent une idée de ce que pourra être la publication de M. Mariette.

La princesse arabe, dont je reproduis ici le portrait d'après ces estampages, s'incline devant l'envoyé du pharaon. De forts replis graisseux retombent sur ses bras, sur son abdomen, et principalement sur ses jambes, qui sont de dimensions monstrueuses[1] ; elle est nue jusqu'à la ceinture ; une courte jupe serrée à la taille lui descend jusqu'à mi-jambes ; elle porte un collier et des bracelets de jambes et de bras ; sa chevelure est retenue par un simple bandeau.

L'âne qui servait de monture à cette remarquable personne a pour tout harnachement une espèce de coussin lié par deux sangles à un système d'attaches passant devant le poitrail et sous la queue de l'animal[2], mais non pas sous le ventre ; aussi, pour empêcher cette selle primitive de glisser de côté, l'ânier la retient avec la main en attendant que sa maîtresse soit remontée.

1 De nos jours l'épouse favorite de Vouazérou, frère du roi du Karagouié, l'eût emporté en embonpoint sur la princesse arabe. *Elle n'aurait pu*, dit le voyageur Speke, *se tenir debout ; elle en eût été empêchée au besoin par le seul poids de ses bras, aux jointures desquels pendaient, comme autant de puddings trop délayés, une chair abondante et molle.*

2 Les ânes de Poun, chargés de fardeaux, ont le même système d'harnachement.

Au dessus de l'âne on lit ce qui suit :

L'âne portant sa femme[1].

M. Dümichen, qui n'avait pu voir la femme, a été conduit à traduire : *L'âne porte sa charge*, et à donner ainsi au groupe , ꜣꜥꜣ, une valeur nouvelle, résultat d'une erreur matérielle. Ce savant eût pu signaler lui-même cette erreur lorsque, dans une publication subséquente, il a reproduit l'estampage de la princesse arabe[2].

La chance d'erreurs résultant du défaut d'enchaînement des scènes se retrouve probablement dans l'éparpillement des légendes hiéroglyphiques. Celles que M. Dümichen a publiées dans *Die Flotte*, etc., sont fragmentaires et m'avaient égaré avant que j'eusse aperçu celles que le même savant a insérées dans son deuxième recueil d'*Inscriptions historiques* (pl. 19 et 20). Ces textes, qui ont été martelés par Ramsès II pour y substituer sans doute ses propres louanges, ont été copiés et reconstitués dans leur ordre avec une extrême habileté par le jeune égyptologue allemand. Il faut observer seulement que le dessinateur, trompé par la direction des hiéroglyphes, qui est rétrograde, a numéroté à contre-sens les lignes 1 à 6 de la planche 20. Ces six premières lignes doivent conséquemment être lues en commençant par la ligne marquée 6

1 Ceci suit la légende du chef de Poun.

2 *Resultate*, etc., pl. 57. Cette rectification est d'autant plus nécessaire que, d'après M. Dümichen, M. Brugsch a accepté dans son dictionnaire le sens *charge* pour le groupe *femme*.

jusqu'à celle marquée 1, qui termine le préambule. En abrégeant un peu les titres royaux et supprimant quelques courts passages trop martelés pour être déchiffrés, voici ce que je lis dans ces textes :

« Le roi de la haute et de la basse Égypte, Makara,
« l'alliée d'Ammon qui l'aime, qu'il a fait hériter de
« la royauté des deux pays, à laquelle il a soumis le
« circuit du soleil, le domaine de Seb et de Nou ;
« contre elle ne se soulèvent point les Barbares du
« midi. Le ciel et toutes les nations créées par Dieu
« la servent sans exception avec joie ; leurs chefs lui
« offrent spontanément les bons produits de leur pays
« chargés sur leurs dos ; ils lui font présent de leurs
« enfants, qu'ils amènent pour qu'il leur soit accordé
« le souffle de la vie [1]. Tel est l'effet du grand amour
« d'Ammon, qui a placé toutes les régions sous les
« pieds du roi lui-même, le roi de la haute et de la
« basse Égypte, Makara.

« La Majesté royale avait formé un vœu relative-
« ment aux Marches de l'ana ; sa volonté fut entendue
« dans le lieu grand ; c'était la parole du dieu lui-
« même : qu'on explore les routes de Poun ; qu'on
« s'engage sur les chemins qui mènent aux Marches
« de l'ana....,

« Afin d'en amener les produits merveilleux à ce
« dieu, créateur des beautés de la reine [2].

1 Cela signifie : *la permission de vivre.*

2 C'est-à-dire du *créateur de la reine ;* les qualités physiques et morales servaient d'expression d'honneur et de politesse pour désigner les rois et les grands personnages.

« On exécuta tout ce qui avait été ordonné par ce « dieu auguste. »

On voit par ce préambule que la virile sœur de Thothmès II, régente pendant la minorité de Thothmès III, avait spontanément conçu l'idée de pénétrer dans l'intérieur de l'Arabie, et qu'elle se fit encourager à cette entreprise par un oracle du dieu Ammon. On remarquera que cette reine, dont le nom complet est Num-Ammon Hashepsou, et le prénom Makara, affecte continuellement de se servir des titres masculins ; elle est appelée *le roi* et non *la reine,* quoique les pronoms personnels et possessifs qui la représentent dans les textes soient généralement du féminin ; ces prétentions masculines donnent lieu à des formules très-singulières ; c'est ainsi que, dans l'expression *Sa Majesté elle-même,* 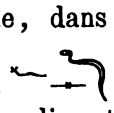 , les termes *Sa Majesté* ont le possessif masculin, et ils sont suivis du pronom féminin *elle-même ;* l'anglais *His Majesty herself* rend bien compte de cette anomalie intentionnelle.

La suite de l'inscription est un discours d'Ammon glorifiant sa protégée.

Voici ce que dit Ammon-Ra, seigneur des trônes du monde :

« Viens en paix, ma fille, celle qui occupe tout à « fait mon cœur, roi de la haute et de la basse Égypte, « Makara : tu m'as fait des fondations pieuses ; tu as « purifié le siége des grandes familles divines dans ma

« demeure [1]..... Ta royauté, ô roi de la haute et de la « basse Égypte, Num-Ammon Hashepsou, a multiplié « les dotations des cérémonies..... Tu as satisfait « mon cœur en tout temps. Aussi, je te donne toute la « plénitude de vie qui est en moi, toute la force qui « est en moi, toute la joie qui est en moi. Toutes les « eaux, toutes les terres, toutes les nations, fais-en « ton bon plaisir. Je décrète qu'elles t'adorent à « jamais.....

« Je te donne Poun et la région inconnue, jusque « dans les pays des Dieux [2] et dans le To-Neter. On ne « peut entrer dans les Marches de l'ana ; il n'y a pas « d'hommes qu'on puisse entendre bouche à bouche « pour parler à ceux qui habitent ce pays ; on n'en « avait point apporté les merveilleux produits à tes « pères les rois d'Égypte depuis le temps du dieu Ra « et des anciens rois..... On n'y avait pas pénétré, à « l'exception de tes émissaires. Tu y fis entrer ton « armée, la guidant sur les eaux, sur la terre, sur les « fleuves ; paisiblement elle pénétra dans les Marches « de l'ana ; c'est le lieu sacré de To-Neter, et pour « moi un endroit de délectation.

« C'est moi qui les introduisis, ainsi que ta mère « Hathor, la grande souveraine de Poun, la déesse à « la très-mystérieuse puissance, la régente de tous les « dieux.

1 La reine avait fondé ou embelli le temple d'Ammon à El-Assassif ; c'est à cette occasion qu'elle consacra le grand nombre d'outils votifs dont nous avons parlé. Thothmès III, ayant secoué le joug de cette tutrice ambitieuse, revendiqua cette fondation.

2 Ce passage est conjectural ; il s'agit probablement des pays situés au-delà de l'Arabie, de l'Inde, par exemple ; voir ci-devant, p. 144.

« Ils prirent de l'ana autant qu'ils en voulurent ; ils « chargèrent à leur gré des vaisseaux avec les arbres à « *ana-vert* et avec toute espèce d'excellents produits « de ce pays.

« Les habitants de Poun, qui ne sont pas des « hommes, et les Sauvages de To-Neter s'y prêtèrent « de bonne grâce ; ils livrèrent leurs richesses..... Ils « vinrent paisiblement, par la volonté du seigneur de « tous les dieux, apportant par eau les merveilleux « produits et toute espèce de bonnes choses de ce « pays. »

D'autres inscriptions, que je ne connais que par les citations tronquées de la première publication de M. Dümichen, contenaient quelques détails additionnels, notamment sur les ordres donnés par la reine pour l'organisation de l'expédition ; les instructions dictées à l'envoyé royal lui prescrivaient spécialement d'exploiter les bois de To-Neter, d'arracher des sycomores à parfum et de les amener en Égypte [1]. L'exécution de cette partie de la mission fut accomplie avec soin ; trente-et-un de ces arbres précieux furent déracinés, plantés dans des bacs et chargés sur les navires égyptiens ; parmi ces arbres, quelques-uns portaient de l'ana vert, selon l'attestation d'un autre fragment d'inscription. On voit, en effet, trois espèces d'arbres de la même famille parmi ceux que les Égyptiens avaient recueillis, savoir : 1° l'arbre dépourvu de feuilles ; 2°

1 Dans l'intérieur de l'Arabie, au témoignage de Diodore, on trouvait des forêts épaisses où croissaient les arbres qui portent l'encens et la myrrhe, etc. Liv. III, 46.

l'arbre avec ses feuilles ; 3° et enfin l'arbre sub lequel on aperçoit, indépendamment du feuillage, des corps irréguliers, anguleux, adhérents à l'écorce du tronc et à la naissance des branches latérales. Ces corps, dont voici les formes générales :

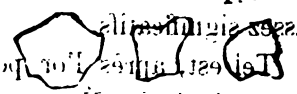

, représentent évidemment la gomme ou résine qui s'écoule par une incision faite au bois : l'*ana* ou produit de l'arbre est, en effet, représenté sous des formes identiques après la récolte, soit en paniers, soit en vases, soit enfin en tas énormes déposés sur le sol.

Les scènes d'El-Assassif donnent plusieurs fois des représentations, en dimensions assez grandes, des arbres dont il s'agit, mais on ne peut assez compter sur l'exactitude de ces dessins pour y chercher les particularités qui permettraient d'en distinguer les caractères botaniques. Cette recherche serait toutefois possible au naturaliste qui s'aiderait des détails circonstanciés donnés par la liste des onze *anas* sacrés, des trois *anas* profanes et des deux *anas* d'Éthiopie, nommés *khesés* et *khesthes*, dont l'usage était interdit dans les temples. Cette étude ne saurait trouver place ici, mais elle mérite un travail spécial, dont quelque nouveau Burton pourrait tirer parti pour résoudre le problème. Bornons-nous à dire que les *anas* sacrés sont en morceaux de grosseurs diverses, jusqu'à celle d'un œuf de pigeon ; leur couleur est celle de l'or, ou rouge foncé ou rouge pâle ; il y a de l'*ana*

1 C'est ainsi que se recueillent les baumes et les résines, et en particulier la myrrhe et l'encens d'Arabie, au dire de Pline. (*Hist. nat.* XII, 14 et 15.)

dur, du mou, du sec, de l'humide. L'un deux, qui vient de chez les Amou, perd en jus un quart de de son poids quand il est pilé. On voit que les naturalistes trouveront dans nos textes des points de repère assez significatifs.

Tel est, après l'or peut-être, l'objet principal qui déterminait les Égyptiens à entretenir des relations avec Poun. On retirait de l'ana un parfum exquis que l'on considérait comme l'une des offrandes les plus honorables à faire aux dieux. L'*ana* était aussi d'un grand usage comme cosmétique. Au retour de l'expédition d'Arabie, la reine se hâta de choisir le meilleur *ana* et d'en préparer de ses propres mains une essence dont elle s'oignit tous les membres ; l'odeur de cette essence, nous dit le texte, *est comparable à la rosée divine ; c'est le parfum qui s'exhale dans Poun*[1]. *La peau devient comme formée d'or et d'ivoire et rayonne comme les étoiles, etc.* Voilà une préparation que nos parfumeurs feraient bien de retrouver[2].

Avec l'*ana*, c'est l'or qui constituait le produit le plus important de l'Arabie aux temps de la XVIIIe dynastie[3] ; dans les scènes d'El-Assassif, les chefs de

1 Lucien, dans son traité de la *Déesse Syrienne*, parle aussi des parfums dont l'air de l'Arabie est imprégné. Pline dit que l'odeur de l'encens et de la myrrhe est tellement persistante que, pour s'en débarrasser, les Arabes brûlent du styrax dans des peaux de chèvre. Strabon cite aussi des faits du même genre. Voyez Diodore, II, 49 ; III, 46.

2 L'une des félicités que quelques textes promettent aux défunts justifiés consiste à respirer l'*ana*.

3 Diodore mentionne plusieurs fois l'or apyre des Arabes (II, 49). Il dit que les indigènes faisaient des bracelets et des colliers avec des morceaux de minerai de cet or, enfilés et entremêlés de pierres précieuses (III, 45) ; et il ajoute que,

Poun, prosternés devant la reine, ont derrière eux une grande corbeille remplie du précieux parfum et d'anneaux d'or. L'or était apporté soit en anneaux séparés ou liés les uns aux autres, soit en poudre d'or dans des sacs; d'autres tableaux figurent des produits accessoires tel que l'ébène en gros blocs noueux, les tas de défenses d'éléphant; le *mestem* ou kohol de Poun, variété qui paraît avoir été moins estimée que celle des Petti-Shou; une autre substance nommée *kash* ( ) en morceaux de même forme, mais un peu plus gros que l'*ana*, et enfin le gros bétail.

Parmi les produits fabriqués figurent des colliers se fermant au moyen de cordons, ; de gros anneaux, ; probablement de métal (bracelets ou périscélides); des chaînettes, terminées par des cordons; des poignards avec le baudrier qui sert à les porter ; des haches de forme très-simple ;

ne possédant ni cuivre, ni fer, les Arabes achetaient ces métaux aux marchands étrangers moyennant un poids égal d'or. Il est bon de se rappeler que cet exemple n'est rien et un guide très-peu sûr.

des bâtons à bouts arrondis, espèces de massues ainsi figurées : ; la même arme se voit en dimension réduite : , dans les mains de quelques-uns des habitants de Poun ramenés par l'expédition. Un Nègre, servant d'escorte à un conducteur de tigre, porte aussi la hache :

D'autres tributs sont apportés dans de gros sacs dépourvus de légendes ; ils font sans doute partie des objets mentionnés dans le titre général que nous avons traduit ci-devant[2], tels que l'agate, l'encens et l'*a-hem*[3]. Ces deux dernières substances sont des aromates manufacturés, qui montrent que les anciens Arabes savaient préparer eux-mêmes leurs parfums et leurs essences. L'*ahem* était le onzième et dernier des *anas* dont l'usage fût autorisé dans les temples ; il provenait, comme les dix autres espèces, de l'arbre, , que nous avons nommé sycomore à cause du copte ⲛⲟⲩⲣⲉ qui a cette valeur ; il n'y a là, dans le fait, qu'une ressemblance de nom.

Les Égyptiens avaient un profond mépris pour les habitants de Poun, auxquels ils refusent la qualité d'hommes : ; *les*

1 Au dire de Strabon, les armes des Arabes étaient le glaive, la fronde, la hache à deux tranchants, la lance et l'arc ; mais ce renseignement se réfère à une époque bien postérieure.

2 Page 152.

3 Les textes de dates moins anciennes citent encore d'autres substances comme produits de Poun et de To-Neter.

Poun, non des hommes, disent nos textes ; quant aux habitants de To-Neter, ils les appellent [illegible], *Khebsou*. Ce nom est l'expression phonétique du signe [illegible] lorsque ce signe est employé pour désigner les nations étrangères, ainsi qu'on le voit dans l'énumération : [illegible], *toutes, terres toutes, Barbares tous*. C'est comme s'ils les traitaient de *Sauvages*. En faisant le portrait de la femme de l'un des chefs principaux, ils l'ont représentée absolument difforme[1] ; ils n'ont pas tenu non plus à donner une haute opinion de la partie masculine de la population arabe. Les hommes qu'ils représentent employés au transport des arbres à *ana*[2], et même les chefs agenouillés, dans la posture ci-dessous,

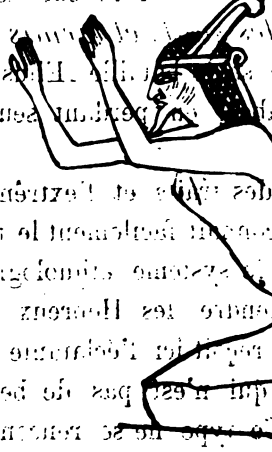

1 Dümichen : *Hist. inst.* II, pl. 20, 15.

2 Voir ci-devant, page 154.

3 Dans une de ces scènes, un officier égyptien gourmande la lenteur des porteurs arabes : *Pressez vous, leur dit-il ; à quoi les hommes répondent : Dame, c'est très-lourd.*

devant la reine, ont l'apparence rude et grossière ; trois plis très apparents, des rides profondes, ou plutôt des incisions formant tatouage, défigurent ces personnages. La mise de l'un et de l'autre sexe consiste en un simple pagne ou pièce d'étoffe roulée autour de la ceinture et descendant, pour l'homme, au-dessus du genou, et, pour la femme, un peu au-dessous. Une espèce de bandeau retient la chevelure, qui paraît fort abondante. Le narrateur égyptien insiste avec complaisance sur le fait que les habitants de Poun, *qui ne sont pas des hommes*, n'opposèrent aucune résistance ; ils livrèrent de bonne volonté ce qu'on leur demanda ; sous ce rapport, la race arabe était encore la même au temps d'Auguste. En racontant l'expédition d'Ælius Gallus, Strabon fait l'observation que les Arabes ne sont belliqueux ni sur terre, ni sur mer : *omnes imbelles sunt, et armis imperite usi sunt*. Dans une seule bataille Ælius Gallus aurait tué dix mille Arabes en perdant seulement deux Romains.

Malgré la grossièreté des traits et l'extrême simplicité du costume, on reconnaît facilement le type de la race syro-araméenne ; le système ethnologique de la Genèse, qui fait descendre les Hébreux et les Arabes d'un même père, reçoit ici l'éclatante confirmation d'un monument qui n'est pas de beaucoup postérieur à Abraham. Ce type ne se rencontre pas chez les races de la rive occidentale de la Mer-Rouge ; celles-ci faisaient partie des Coushites, au nez court, aux lèvres épaisses, à la peau variant du brun

rougeâtre jusqu'au plus beau noir. C'est donc à tort qu'on a supposé que le pays de Poun comprenait les deux rives de cette mer. Mais il est parfaitement certain qu'entre les Poun et les Coushites, des relations très-intimes étaient établies, de toute antiquité, à travers la Mer-Rouge, comme encore aujourd'hui entre les Arabes d'une part, et l'Afrique centrale, l'Abyssinie et le Soudan, de l'autre part. C'est pour ce motif que les produits de Poun sont souvent associés à ceux de Coush ; c'est de Coush que le pays de Poun se procurait des Nègres de choix. Un fait remarquable, et qui tenait peut-être aux traditions mythologiques que nous avons rappelées, est signalé dans les inscriptions du grand temple à Médinet-Habou ; on y lit qu'un Nègre de Poun avait un rôle dans la grande panégyrie de Khem-Taureau. A cette occasion, on apportait au roi une faucille de bronze noir incrustée d'or, avec laquelle il coupait la gerbe présentée à l'animal, symbole du dieu[1]. Le Nègre ou le prêtre qui en remplissait le rôle, prononçait l'invocation à Khem, *venu des pays étrangers sous la forme d'un taureau*[2].

L'ancienne race arabe était donc encore étrangère aux habitudes du luxe vers le XVIIe siècle avant notre ère ; mais ce fait ne prouve pas qu'elle fut ignorante et mal douée ; le contraire peut être déduit de la circonstance que les Égyptiens en ramenèrent des

1 *Denkm.* III, 212, 213 ; *ibid.*, 166, 167.
2 Cette légende lie le mythe de Khem à celui d'Osiris, qui est Hapi-Nil, venu de Poun sous forme de taureau. (Voir ci-devant, p. 146.)

travailleurs, non plus des domestiques et des esclaves comme de chez les Nègres, mais des ouvriers de professions manuelles. Telle était la politique constante de ce peuple hamite, qui, non content de se procurer les meilleures productions des pays voisins, enrôlait aussi leurs meilleurs ouvriers, pour acclimater sur les rives du Nil la fabrication des produits utiles ou agréables. Les ouvriers ramenés par l'expédition de la reine Hashepsou[1] sont désignés par le groupe [illegible], qui a pour variante [illegible], et se prononce *merou*. Les textes qui nous parlent de ces travailleurs avec quelques détails sont presque tous relatifs au tissage des étoffes. Sous l'ancien empire, les riches particuliers avaient à leur service des ouvriers de toutes les professions; dans une scène de tissage, la légende du chef de corvée est [illegible], MER-MER-T, *l'intendant du tissage*[2]. Le papyrus Anastasi VI, qui est de l'époque des Ramsès, traite de réclamations relatives au détournement de MEROU de l'un et l'autre sexe, ainsi qu'à la propriété du travail de ces individus, consistant en étoffes dont le papyrus donne un compte détaillé. Une autre liste d'étoffes fabriquées par les MEROU pour le temple d'Ammon à Thèbes se trouve dans les grandes inscriptions de Thothmès III à Karnak[3]. Cependant, et quoique d'autres textes encore mettent ces travailleurs en rapport avec la

1 Voir le texte traduit, page 152 ci-devant.
2 *Denkm.* II, 126.
3 *Denkm.* III, 30, b. — Brugsch, *Recueil*, etc., 43.

confection des étoffes, je ne pense pas que telle fut leur occupation exclusive; il y avait aussi des cultivateurs parmi eux et des gens chargés du soin des bestiaux. On voit dans la Stèle du singe que les prisonniers faits par Baka-Nouat-Mériamon, ayant obtenu la vie sauve moyennant soumission à l'autorité royale du vainqueur, s'obligèrent à travailler pour lui; voici leurs paroles : *Nous repentirons pour nos villes; nous commanderons des moissons; nous fabriquerons; nous travaillerons pour le temple.*

Les chefs du Pouan, qui avaient volontairement accompagné en Égypte l'expédition de la reine, furent reçus avec distinction. On leur offrit le *wab et l'honneur* à leur arrivée, ce qui n'aurait probablement pas été fait pour des Nègres. L'une des scènes d'El-Assassif représente l'envoyé égyptien faisant la reconnaissance des produits de Koush et de To-Netar, qui doivent être présentés à sa souveraine et déposés dans le temple d'Hathor. Derrière ce personnage, se voit un pavillon dont la légende suivante explique l'usage :

« Préparation du pavillon de l'envoyé royal et de son armée (de retour) des Marches de l'ana, du Pouan et des régions du Ouat-Oer, pour recevoir les *Oerou* de ce pays et leur offrir le haq, le vin, les viandes et toute espèce de bons fruits de l'Égypte, ainsi que l'avait ordonné le souverain [2]. »

1 Notamment : Mariette, *Abydos*, 8, 88.

2 Dümichen II : *Hist. Inschr.* X.

Telles étaient les Arabes d'il y a trente-cinq siècles; tels ils étaient probablement dans le troisième et dans le quatrième millénaire avant notre ère. On savait peu de chose de l'intérieur de leur pays, protégé par une ceinture de désert plus encore que par l'inhospitalité ou la valeur de ses habitants. Attirés par ses produits recherchés, des marchands aventureux appartenant aux peuples du voisinage, tels que le Sinaï, la Syrie, la Chaldée, Goush, etc., s'y introduisaient pour faire le commerce. Les inscriptions monumentales nous parlent de ces relations; elles constatent que l'Égypte recevait par là, entre des mains Asiatiques, beaucoup de produits de l'Asie. Mais l'Égypte prenait aussi une part directe à ce commerce périlleux. C'est ce que nous apprend le discours d'Amenon à la reine: *Personne ne pénétrait dans ce pays, à l'exception de tes émissaires.* Le mot qui exprime l'idée *émissaires* dans le texte hiéroglyphique est SMEN; il est déterminé par l'image d'un homme en marche, portant un paquet à l'aide d'un bâton passé sur l'épaule. Ces explorateurs hardis[1] voyageaient seuls ou en caravanes comme les Midianites qui achetèrent Joseph, et qui allaient du Hauran en Égypte, portant sur leurs chameaux du *nekoth*, du *tséri* et du *lât*[2], parfums aussi difficiles

1 Un papyrus parle des dangers que couraient les marchands de cette classe, et dit qu'avant leur départ pour l'étranger ils disposaient par testament de tout ce qu'ils possédaient.

2 *Genèse*, ch. 37, 25.

à identifier que ceux dont les hiéroglyphes nous donnent les noms.

Dans tous les temps, mais surtout dans l'antiquité, l'appât du gain a été le principal mobile des voyages lointains. Les marchands arabes connaissaient l'intérieur de l'Afrique bien longtemps avant les expéditions des Speke, des Burton, etc. Quand César voulut se rendre compte des ressources de la Grande-Bretagne, il ne trouva chez les Gaulois aucun renseignement sur les peuples qui habitaient ce pays, ni sur son étendue, ni sur ses ports. Il n'y avait eu jusqu'alors que des marchands qui eussent osé en approcher[1].

Les bas-reliefs d'El-Assassif nous montrent ce qu'était un village des Poun sur le bord de la Mer-Rouge il y a trente-cinq siècles; il consistait en une suite de huttes pareilles à celle de la vignette ci-contre, espacées sur un emplacement où croissent des dattiers et des arbres de l'espèce *avicennia tomentosa*; le bétail est accroupi sous les arbres, où voltigent des oiseaux de l'espèce *cinnyris metallica*[2]. Les huttes sont très-remarquables en ce qu'elles sont élevées sur des pieux. Pour arriver à leur unique ouverture, on se servait d'une échelle tout-à-fait pareille à nos échelles commu-

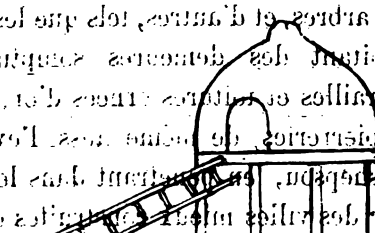

1 César : *Guerre des Gaules*, liv. IV.
2 Dümichen : *Die Flotte*, etc., pl. XV.

nes. Il ne s'agit point ici de constructions sur pilotis, ni de rien qui rappelle les cités lacustres ; car le sol sur lequel poussent les palmiers et où le bétail se repose sous l'ombrage, n'est évidemment jamais couvert par les eaux. Toutefois, elles étaient ainsi élevées par mesure de défense soit contre les attaques de l'homme soit contre celles des animaux. Ces demeures, dont on retrouve encore les analogues dans les Toqûl du Soudan[1], sont bien supérieures sous tous les rapports aux cabanes qu'aux temps romains les Arabes voisins du golfe élanitique se bâtissaient sur des arbres, à cause de la multiplicité des bêtes sauvages[2]. Elles l'emportent aussi sur les huttes de paille des Marcomans, telles qu'on les voit figurées sur la colonne Antonine.

De même qu'à l'époque romaine il y avait, au dire de Strabon, des Arabes vêtus de peaux et logeant sur des arbres, et d'autres, tels que les Sabéens de Mariaba, habitant des demeures somptueuses, avec portes, murailles et toitures ornées d'or, d'argent, d'ivoire et de pierreries, de même aussi l'expédition de la reine Hashepsou, en pénétrant dans le pays, a pu rencontrer des villes mieux construites que les villages de la côte. Nos textes ne nous disent rien à cet égard. L'endroit où les Égyptiens parvinrent est désigné sous le nom de [illegible], *Khet ana*. Le mot *khet* est déterminé par un escalier ; c'est pour ce motif que je l'ai traduit par *Marches*, mot qui

1 Dümichen : *ibid.*, *Erlaut.*, p. 19.
2 Strabon : *Geog.*, liv. XVI.— Diodore, liv. III, 42.

présente aussi un double sens ; mais je crois que l'escalier n'est ici qu'un déterminatif phonétique, et qu'il faut prendre le mot dans son acception ordinaire de qui signifie *terre sèche et dure*, et qui désigne aussi l'aire sur laquelle on battait les grains ; si les Égyptiens avaient voulu caractériser un plateau élevé, à terrain pierreux, le mot *khet* serait bien choisi, et l'emploi des degrés, comme déterminatif, s'expliquerait d'une manière satisfaisante. Mais il ne faut pas attacher trop d'importance à ces indications. Tout ce que nous savons, c'est qu'on donnait ce nom de *Khet ana* à la région où croissaient les arbres produisant le parfum *ana*, et qui, pour ce motif, était le lieu sacré de To-Neter.

Nous ne sommes d'ailleurs pas mieux renseignés sur les villes d'Aarena, d'Asca, d'Athalla et de Marsyaba qu'Élius Gallus rencontra dans sa marche de six mois depuis la Mer-Rouge, dans la direction du pays des aromates, ni sur celles d'Anagrana, de Chaalla, de Malotha et de Negra, qu'il visita pendant sa retraite qui ne dura que soixante jours. Lorsqu'il fut obligé de lever le siège de Marsyaba, ses prisonniers lui affirmaient qu'il n'était plus qu'à deux journées de marche de la région des aromates. Cette région était vraisemblablement la même que celle que les hiéroglyphes nomment les Marches de l'*ana*. Les villes du royaume de Saba, que Pline dit être placées sur la côte de la Mer-Rouge : Marana, Marma, Carolia et Sabatra, ne nous sont pas moins inconnues.

Mariaba, la capitale, reste également un problème sans solution, malgré l'indication qui la place dans un golfe de 94 milles d'étendue[1].

Nations de l'Ouest et du Nord. — Par le fait de la rareté des monuments, nos connaissances sont très limitées en ce qui concerne les rapports de l'Égypte avec les nations occidentales et septentrionales au temps de l'ancien empire.

Dès le commencement du nouvel empire, ces deux groupes de peuples sont souvent compris sous l'appellation commune de Tamahou, [illegible]. Quelques-unes des variantes orthographiques de ce nom se rapprochent beaucoup de [illegible], to-menou, peuples du Nord. Telle a été, dans l'origine, la signification radicale du mot, et c'est sans doute pour ce motif que le groupe Tamahou, [illegible], a été employé pour exprimer l'idée nord dans une énumération des points cardinaux[2]. Néanmoins, il comprend aussi les nations de l'ouest de l'Égypte, ainsi que nous l'avons vu dans la citation empruntée au mythe d'Horus[3].

Quoique je ne l'aie encore rencontré que sur des monuments postérieurs à Aménophis I, je ne doute pas que le nom de Tamahou n'ait été connu aux époques antérieures. Mais, ce que nous savons d'une manière certaine, c'est que les Égyptiens de l'ancien empire désignaient

1 Pline, liv. VI, 28.
2 [illegible], Recueil IV, 78, 4.
3 Ci-devant, p. 92.

sous le nom de *Hanebou* les peuples des pays septentrionaux.

La définition des Hanebou est donnée en ces termes par l'inscription d'Edfou, dont nous avons parlé[1] : « Hanebou, nom qu'on donne aux îles (𓇋𓈖𓅱𓅱𓅱), copte « ⲛⲏⲟⲩ insula, de la mer, et aux très-nombreux pays « du nord qui vivent d'eau de rivière. » L'orthographe hiéroglyphique de ce nom (𓇋𓈖𓅱𓅱𓅱 𓂋𓂋𓂋 𓅱𓅱𓅱 𓂋𓂋𓂋 𓅱𓅱𓅱 𓂋𓂋𓂋

encore florissante dans les siècles suivants; elle comprenait alors des flottes équipées pour l'attaque des îles de l'Archipel, et peut-être même pour porter la guerre sur le continent européen. Ce renseignement concorde bien avec celui que nous a fourni le papyrus n° 1 de Berlin, où nous trouvons les dieux des îles de la Méditerranée invoqués avec ceux de l'Égypte :

« *Que Oer, dame de Poum, la déesse Nout,*
« *Haroer, Phra, les seigneurs de l'Égypte et*
« *des îles du Ouat-oer* ( ),
« *donnent la vie heureuse à tes marines.* »

Nous avons reconnu précédemment que le mot *ouat-oer* désigne aussi la Mer-Rouge. Ce mot signifie littéralement *grand bassin* ; et, de même que notre expression *mer*, peut s'appliquer à toute grande étendue d'eau, mais il nommait plus spécialement la Méditerranée, la plus grande mer à proximité de l'Égypte.

Il ne saurait exister le moindre doute à ce sujet, car, ainsi que l'a déjà fait observer M. de Rougé, le Ouat-oer est désigné par une inscription comme étant la mer où se perd le Nil. Un texte précis nous parle d'ailleurs de la résidence des rois grecs, qui est sur la lèvre (côte) du Ouat-oer, et dont le nom est Rakoti (Alexandrie)[2].

La Méditerranée était désignée par le nom de Ouat-oer même à l'époque mythologique. Il en est question

1 Voir S. Birch : Mémoire sur une patère égyptienne.
2 Sharpe : *Égypt. Inscr.*, 73, 9.

au calendrier Sallier, dans un passage où l'on voit que Set reçut des renforts par cette mer[1], pendant sa guerre contre Horus.

Nous devons, en ce qui concerne les temps de l'ancien empire, nous contenter de signaler le fait que les Égyptiens parcouraient dès lors la Méditerranée, et avaient des rapports avec les peuples qui habitaient les îles et les côtes de cette mer. Ces relations n'avaient pas toujours été d'une nature pacifique, puisque, sous la XIe dynastie, ces peuples avaient dû faiblir devant les armes de l'Égypte.

Dans les rares documents que nous possédons relativement à cette époque, nous ne rencontrons aucun nom de peuple, sauf celui de Hanebou, qui n'est alors qu'une appellation générale des peuples du nord. Il n'en faut pas toutefois conclure que les insulaires de la Méditerranée et les Européens ne formassent pas alors des nations distinctes et indépendantes. C'est là une question réservée, sur laquelle la découverte d'un morceau de papyrus, pourra quelque jour nous permettre de jeter de la lumière. Pour le moment, il nous faut descendre dans le nouvel empire, où nous allons nous trouver en contact avec des peuples qui ont laissé un nom dans l'histoire.

Le peuple à peau blanche, qui habitait la côte de la Méditerranée, à l'ouest de l'Égypte, portait le nom de Tahennou (), c'est-à-dire

1 Pap. Sall. IV, 6, 5. — Chabas : *Calendrier des jours fastes*, etc., p. 42. Une indication encore plus précise de la situation d'Alexandrie *sur la côte de Ouat-oer*, se trouve dans le décret de Ptolémée Lagus traduit par M. Brugsch.

de peuple Tahen ou à teint clair[1]. Il apparaît sur les monuments dès le commencement du nouvel empire. Les Thothmès et les Aménophis portèrent des armes de ce côté. Les Tahennou sont caractérisés par leur chevelure en partie rasée sur le côté de la tête, mais avec une longue tresse qui passe en avant de l'oreille et tombe jusque sur les épaules[2]. Hérodote

donne de curieux détails sur la chevelure des peuples de la Lybie : d'après cet historien, les Maces se rasaient les côtés de la tête et laissaient croître leurs cheveux sur le milieu du crâne ; les Machlies les portaient

1 Nous avons dit plus haut que la substance nommée en égyptien *tahen* est le verre ou le cristal transparent. (Voir page 36).

2 La vignette provient d'un dessin de M. Prisse d'Avennes ; les deux plumes sur la tête sont un insigne militaire.

derrière la tête, les Ausées par devant. Cette disposition si singulière de la chevelure paraît avoir frappé les Égyptiens comme les Grecs. Sur les monuments elle forme un caractère auquel il est toujours facile de reconnaître les peuples libyens, qui d'ailleurs l'imitaient dans le couvre-chef dont ils faisaient usage, ainsi qu'on peut le remarquer dans la vignette suivante[1].

Dans les textes de cette époque le nom de Tahennou est souvent remplacé par celui de Tamahou, dont nous venons d'expliquer la signification générale : peuple du nord ; mais les Tahennou ne sont qu'une branche des Tamahou ; ce nom est spécial aux races blanches du nord de l'Afrique ; celui de Tamahou, au contraire, quoique pouvant s'appliquer aux mêmes Africains, se disait aussi des peuples de l'Europe et des îles de la Méditerranée.

Au tableau des quatre races composant le troupeau de Phra[3], la race septentrionale ne porte que le nom

1 Liv. IV, 168.
2 Bas-relief de Karnak représentant Ramsès II frappant un Tahennou de sa pique. — Prisse : *Histoire de l'art égyptien*.
3 Voir ci-dessus, p. 92.

de Tamahou ; elle est caractérisée par sa chevelure, qui est arrangée comme celle des Tahennou, ou représentée par une coiffure qui rappelle la même disposition des cheveux[1].

Sous le grand conquérant Thothmès III, les noms particuliers des peuples compris sous ces noms de races n'étaient pas encore usités chez les Égyptiens ; les monuments de cette époque les désignent encore sous les noms de Tamahou, de pourtour du grand circuit, d'îles de la grande mer, etc. Voici l'énumération telle qu'elle est donnée dans le discours d'Ammon à Thothmès III, sur une stèle découverte par M. Mariette, dont MM. de Rougé et Birch ont publié séparément des traductions[2] avec lesquelles je ne suis pas complètement d'accord :

1° Tsahi (l'une des désignations du nord de la Syrie) ;

2° Ceux qui habitent Sati (les Asiatiques) ;

3° Les Amou du Rutennou (les Sémites assyriens) ;

4° L'Orient et en particulier Toneter (l'Arabie) ;

5° La Phénicie et le pays d'Asi ;

6° Ceux qui habitent leurs îles et les terres de Maten ;

1 *Denkm.* III, 126 et 204.
2 *Archæologia*, XXXVIII. — *Rev. Arch.* 1861, vol. IV.

7° Ceux qui habitent les îles dans la grande Mer (la Méditerranée);

8° Les Tahennou et les îles Outena;

9° Les extrémités des terres et le tour du grand pourtour;

10° Ceux qui habitent les Haou et les Heroushas;

11° Les Petti de Nubie jusqu'à l'Arménie[1].

Rien n'est moins clair et moins méthodique que ce dénombrement, où les désignations générales alternent avec les ethniques spéciaux. Aussi ne faut-il pas essayer d'y trouver un classement géographique bien ordonné; en pareil cas, les pharaons aimaient à se servir de noms pompeux, plutôt que de désignations exactes. Il semble toutefois que les cinq premiers articles concernent exclusivement des peuples habitant le continent asiatique; il n'y a d'incertitude que pour le pays d'Asi, dont les produits rappellent à la fois ceux de l'Assyrie, de l'Arabie et de l'Éthiopie. Associé à Kéfat (la Phénicie), Asi était probablement un peuple commerçant et navigateur, qui se procurait par voie d'échange des objets étrangers à son sol. Cette nation n'est guère citée sur les monuments qu'à raison de ses produits; cependant elle figure dans le tableau des conquêtes de Séti[2]. Nous n'aborderons pas le problème ardu qui consisterait à en déterminer exactement la situation, et nous nous contenterons de l'indication générale que nous livre le monument de Thothmès en

1 *Denkm.* III, 129.

la Grande avec des peuples incontestablement asiatiques.

Après les cinq articles relatifs à l'Asie, l'énumération que nous étudions en donne quatre qui ne peuvent se rapporter qu'à l'ouest et au nord de l'Égypte ; ce sont :

1° Ceux qui habitent leurs îles [1], et les terres de Maten ( ).

Cette désignation est un autre problème très-difficile à résoudre avec les documents dont nous disposons. Maten figure à Soleb [2], dans les conquêtes d'Aménophis II, entre les Menti de Sati, c'est-à-dire les Asiatiques, d'une part, et les Tahennou ou Libyens de l'autre. Ce pays occupe aussi une position distincte dans la grande liste de Thothmès III, où il est expressément désigné comme peuple du nord [3]. On peut provisoirement y voir la partie maritime de l'Asie-Mineure, associée par notre monument aux îles voisines : la Crête et les Cyclades.

2° Ceux qui habitent les îles dans l'intérieur de la Grande-Mer.

Des textes de date postérieure nous montrent que les Sardiniens et les Sicules appartenaient à ce groupe, qui comprenait sans doute aussi toutes les populations insulaires, depuis Chypre jusqu'aux Baléares.

3° Les Tahennou et le pays des îles Outena, c'est-à-dire les habitants de la Libye et de la Mauritanie, et

1 Le signe que donne la copie de l'inscription doit être corrigé en .
2 *Denkm.* III, 88, b.
3 Dümichen : II, *Hist. Inschr.*, 37, d.

un groupe d'îles nommées ( ), *Outena*, dont on ne trouve aucune autre mention sur les monuments.

4° Les extrémités des terres ( ) et le pourtour du grand circuit ( ).

Le grand circuit désigne le pourtour de la Méditerranée : nous en possédons une preuve directe dans les variantes du nom d'une localité comprise dans le nome de Nubie, qui offre les deux formes ( ) et ( ). Un texte nous apprend que le grand circuit s'étend jusqu'aux deux montagnes mystérieuses ( ), et nous donne ainsi une désignation hiéroglyphique des Colonnes d'Hercule ; malheureusement ce texte est de basse époque [3].

Le grand circuit représentant, ainsi que nous venons de l'expliquer, les nations riveraines de la Méditerranée, doit se trouver fréquemment associé dans les textes aux îles de la même mer. C'est en effet ce qui arrive : en résumant l'énumération des nations soumises à Ramsès III, les inscriptions nomment : tous les pays de plaine, tous les pays de montagne, le grand circuit et les îles de la Grande-Mer [4].

1 M. de Rougé a lu : les extrémités de la mer. C'est une erreur manifeste ; dans ce texte, l'eau est désignée par les trois lignes ondulées et les terres par trois lignes droites. Comparez pour l'eau, lig. 7 et 17, c, pour les terres, lig. 3, 11 et 20 de l'inscription. M. S. Birch ne s'y est pas trompé.

2 Texte géographique d'Edfou discuté par M. J. de Rougé.

3 Dümichen : IV *Recueil*, etc., 60, 60.

4 Le même : II *Histor. Inschr.*, 47, d.

Les [illegible], ou extrémités des terres, désignent ordinairement les pays les plus reculés par rapport à l'Égypte[1]. D'après le Rituel, c'était le domaine spécial du dieu Seb. On trouve cette expression usitée à propos des limites septentrionales de la Syrie; mais, dans notre texte, elle semble se référer aux pays situés au-delà de la Méditerranée, c'est-à-dire aux côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe, dont les Égyptiens avaient au moins une vague connaissance.

Les deux derniers paragraphes du texte en discussion ne nous fournissent aucune information précise. L'un d'eux n'est qu'une indication générale des peuples du nord et du sud, depuis les Petti de Nubie[2], jusqu'à [illegible], région septentrionale, que des textes de basse époque assimilent à Naharaïn, mais qui est cependant distincte de la Mésopotamie. Quoi qu'il en soit, ce pays ne figure dans notre texte que comme localité reculée du nord, par opposition aux Petti de Nubie représentant le midi de l'Égypte.

L'autre paragraphe met de même en opposition ceux qui habitent les Haou, [illegible], et les Héroushas, peuple asiatique que nous avons déjà étudié[4].

1 *Denkm.* III, 31, 12. — *Pap. Anast.* I, 17, 1. — *Voyage d'un Égyptien*, 280. — *Denkm.* III, 195, a, etc.

2 Voir ci-devant, page 95.

3 Le texte a [illegible]; ce qui ne signifierait rien. Dans ce texte le pronom [illegible] a toujours la marque plurielle qui manque ici.

4 Voir ci-devant, page 114.

Nous aurons l'occasion de discuter le groupe [illegible], dans la suite de cette étude ; littéralement, ce mot signifierait le commencement des eaux ; il désigne, selon toute apparence, l'embouchure des rivières dans la mer et les golfes profonds. Il semble que le texte ait en vue les populations du littoral. Les deux derniers articles rendent simplement l'idée : toutes les populations maritimes et toutes les populations continentales, depuis la Nubie jusqu'au nord de l'Asie.

Ce qu'il nous importe de remarquer dans ce texte, c'est qu'il ne désigne pas encore les peuples de la Méditerranée par les noms qu'ils se donnaient eux-mêmes et qu'on retrouve dans l'histoire. Il n'en faut pas conclure ni que ces noms n'existaient pas encore aux temps des Thothmès, ni qu'ils fussent inconnus aux scribes égyptiens. Ce n'est, en effet, que sous les Ramsès, que la langue de l'Égypte admit une large proportion de mots empruntés aux langues des peuples voisins.

Les Libou ou Libyens n'apparaissent dans les écritures de l'Égypte que sous le règne de Ramsès II ; un papyrus les montre étendus sous les pieds de ce pharaon[1]. D'après une stèle, datée de sa deuxième année, il aurait alors abattu les Sati, pris leurs villes, foulé aux pieds les Barbares du nord et les Tahennou (Libyens), et détruit les combattants du Quat-oer, qui

1 *Pap. Anastasi* II, 3, 2. Le texte est mutilé ; il pourrait se faire que la mention se rapportât à Baï-en-Ra, fils de Ramsès II.

est le grand bassin du nord (la Méditerranée)[1]. Cette limite (XIVe siècle avant notre ère) n'est toutefois pas définitive, quoiqu'elle soit antérieure de sept siècles à la première mention des לוּבִים, *Loubim* dans la Bible.

La coiffure des Libyens ressemble à celle des Tahennou et des Tamahou[2]. D'autres rameaux de la famille des Tahennou se montrent à la même époque ; ce sont les Mashaoushas et les Kahakas, qui fournissent des mercenaires à Ramsès II[3].

D'après les documents aujourd'hui connus, les nations situées à l'ouest de l'Égypte n'ont commencé à prendre de l'importance militaire que dans la dernière partie du règne de ce pharaon : on ne reconnaît, en effet, aucune de ces nations dans la puissante alliance qui se forma contre lui, peu d'années après son accession à la couronne, sous l'impulsion des Khétas ; mais on y trouve déjà des peuples qui ne figuraient pas auparavant parmi les adversaires de l'Égypte ; le chef de Khaleb (Alep), qui commandait à 18,000 combattants, avait pour compagnon celui d'Aratou (Arad) ; celui de Masa (Mysie) ; celui d'Eiouna ou de Maana (Ionie ou Mœonie) ; celui de Leka (Lycie), et celui de Dardani (Dardanie). Plusieurs autres noms sont d'une identification moins facile ; mais il est évident, ainsi que M. de Rougé en a exprimé l'opinion, que la

1 *Denkm.* III, 175, g. Le nom des Tahennou est écrit : Tamahennou, ce qui constitue une combinaison de Tamahou et de Tahennou. Mais c'est plus probablement le résultat d'une erreur du lapicide.

2 Voir ci-devant, p. 177 et 178.

3 *Voyage d'un Égyptien*, p. 52.

confédération comprenait toute l'Asie occidentale. Nous voyons alors l'Égypte, pour la première fois, en contact hostile avec les Grecs de l'Asie Mineure, qui, deux siècles environ plus tard, s'associeront pour résister à ceux de l'Europe, devant les murs de Troie.

Mais l'importance croissante des nations septentrionales par rapport à l'Égypte s'était manifestée dès l'époque des Aménophis et des Thothmès. Sous Thothmès I, les Hanebou sont représentés comme brisés par les armes du pharaon, et les Héroushas prisonniers travaillent à embellir Thèbes[1]. Aménophis III écrase sous son siège royal neuf peuples, en tête desquels sont placés ces mêmes Hanebou[2]. Nous n'en sommes encore qu'aux désignations générales; mais les ethniques classiques ne tarderont pas à faire leur apparition.

Le peuple de l'Europe dont on trouve, à la date la plus ancienne, le nom sur les monuments de l'Égypte est le Shardana, , ou Sardinien, qui occupait déjà la Sardaigne. Dans l'armée que Ramsès II forma pour résister à la confédération asiatique dont nous venons de parler, des Sardiniens servaient comme auxiliaires. Le texte du récit poétique de la campagne, qu'on appelle le poème de Pentaour depuis la traduction qu'en a faite M. de Rougé, dit expressément que ces Sardiniens étaient des prisonniers

1 *Denkm.* III, 5.
2 *Ibid.*, 77.

faite par Ramsès II lui-même. Comme la campagne en question est de l'an V, on est obligé de reconnaître qu'avant cette date, c'est-à-dire tout au commencement de son règne, Ramsès II a eu à combattre les Sardiniens. Les monuments ne nous ont pas encore fourni d'autres traces de cette première lutte. Ce que nous savons d'une manière bien certaine, c'est que ce peuple possédait déjà une marine militaire vers le XVe siècle avant notre ère. Dans la suite de son règne, Ramsès II continua à utiliser les services des auxiliaires sardes[1].

Ramsès II triompha de la ligue puissante organisée par les Khétas; mais désormais les peuples de l'ouest et du nord de la Méditerranée avaient pris connaissance des immenses richesses entassées sur les rives du Nil par une civilisation de longue date; leurs attaques se renouvelèrent, comme il arriva de celles des Barbares contre l'empire romain, et l'Égypte succomba bien des fois dans cette lutte implacable, avant de passer définitivement sous la domination des Macédoniens.

Toutefois les victoires de Ramsès II et le traité qu'il conclut avec les Khétas, en l'an XXI de son règne, paraissent avoir assuré à l'Égypte une assez longue période de tranquillité. Aucune guerre considérable ne signale ses dernières années. Son fils Meneptah-Baïenra, ordinairement appelé Meneptah I, paraît lui

1 De Rougé : *Bib. intern. univ.* 161, II ; d'après les fragments de Karnak.
2 *Voyage d'un Egyptien*, p. 67.
3 *Denkm.* III, 200, d.

avoir succédé tranquillement. On a cru à tort, et j'ai partagé cette erreur que le règne de ce pharaon avait été obscur et n'avait laissé que peu de monuments. Les fouilles de Sân en ont mis récemment au jour un certain nombre. Du reste, les Musées contiennent tous des souvenirs de Meneptah I, et il est bien certain qu'il exerça son autorité dans toute l'Égypte, depuis Éléphantine jusqu'à la limite de la Palestine. Les papyrus nous montrent, sous son règne, la continuation des travaux littéraires des scribes qui avaient été au service de son père, Ramsès II. La Syrie restait vassale et soumise, et le pharaon, qui y possédait des stations militaires, y faisait des excursions pacifiques. Il résidait habituellement dans les grandes villes de la Basse-Égypte : à Memphis, à Héliopolis, à Tanis et à Ramsès, le point le plus reculé de l'Égypte.

Mais, du côté de la Libye, la politique de l'Égypte, depuis Ramsès II et même depuis Séti I, s'était dispensée d'instituer une frontière délimitée et fortifiée. Jusque-là les peuples de l'ouest, que les hiéroglyphes appellent Tehennou, n'avaient point acquis une consistance dangereuse pour leurs voisins. Séti I et son successeur eurent cependant à les combattre, mais en triomphèrent facilement, et le résultat de la guerre fut la soumission apparente des tribus libyennes, mais en même temps leur admission sur les territoires limitrophes, d'où, grâce à une tolérance imprudente, ils réussirent à s'étendre dans les nomes de l'ouest. Il se passa alors dans l'ouest de l'Égypte quelque chose

analogue à ce qui arrivait dans le nord-est, par suite de l'accroissement pacifique de la colonie hébraïque amenée du temps de Joseph.

Mais les Hébreux n'étaient redoutables que par leur nombre; sans armes, sans lien politique avec leurs ancêtres, qui n'avaient jamais été réunis du corps de nation, ils ne constituaient pas un peuple connu et n'avaient pas d'alliances; précieux travailleurs au service de l'Égypte sensuelle et paresseuse, ils étaient pour le pays une ressource considérable; mais en même temps, par la remarquable fécondité de leurs unions, ils remplissaient le pays; ils semblaient devoir étouffer les Égyptiens sous leur nombre croissant.

Les Libyens étaient dans d'autres conditions; ils avaient derrière eux leur nation gouvernée par des rois, et comprenant un assez grand nombre de tribus, dont les principales étaient les Mashaouashas, les Kahakas et les Libou; le nom de ces derniers fut celui de l'ensemble.

Les Libyens, peuple du littoral, avaient une marine et se trouvaient, à l'époque de l'accession de Menephtah, en relations fréquentes avec les peuples des îles et des côtes de la Méditerranée. Profitant des circonstances favorables, Mamaïou, leur roi, fils de Deid, organisa une alliance des peuples méditerranéens, pour l'envahissement de l'Égypte. La confédération comprenait, indépendamment des tribus libyennes, les Shardanas ou Sardiniens, les Shakulshas ou Sicules, les Tourshas ou Étrusques, les Likou ou Lyciens et les Akaouashas ou Achéens.

Le monument de Karnak qui relate cette guerre a été copié partiellement par M. Brugsch[1] et par M. Lepsius[2], et, dans son entier, par M. Dümichen[3]. Cette inscription, malheureusement très-fruste et très-incomplète, a fait l'objet d'un important Mémoire de M. de Rougé, inséré dans la *Revue archéologique*[4]. Le savant académicien paraît avoir pris lui-même une autre copie de cette inscription; toutefois, dans la traduction qu'il en donne, il se réfère constamment à celle qu'a publiée M. Dümichen. Mais il résulte des observations de M. de Rougé que cette copie laisse beaucoup à désirer comme correction, et que d'ailleurs, dans son état actuel, chaque ligne du texte a perdu dans le haut un quart et jusqu'à un tiers de sa hauteur.

Malgré ces regrettables lacunes, il est possible de se rendre compte du contenu de l'inscription dans presque toutes ses parties. M. de Rougé l'a analysée avec beaucoup de sagacité dans le Mémoire que nous venons de citer. Une traduction suivie, quoique forcément fragmentaire, ne sera pas toutefois inutile, d'autant plus qu'il existe entre mes vues et celles de mon regretté confrère certaines divergences qui ne sont pas sans importance. Les textes égyptiens qui nous parlent des nations européennes sont les titres les plus anciens de notre propre histoire; à ce point de vue ils sont extrêmement précieux. Je les soumettrai tous à une

1 *Das Ausland*, Bl. 25.
2 *Denkm.* III, 199, a.
3 I. *Hist. Inschr.* 1 à 5.
4 Année 1867.

étude attentive en les réunissant dans cet ouvrage, parce que nous y trouverons, relativement à l'état de nos ancêtres d'il y a trente-deux siècles, des renseignements que rien ne saurait suppléer.

Dans la traduction qui suit, j'abrège les titres du monarque, qui se lisent : *Le roi de la haute et de la basse Égypte Meriamen Baïenra, fils du Soleil, Merienptah Hotephima, vivificateur.* A cette longue énumération, qui se répète souvent, je substituerai le nom de Meneptah I, sous lequel ce pharaon est désigné par les égyptologues. Pour lier le sens interrompu par la perte du haut de toutes les lignes, je placerai entre crochets les restitutions les plus vraisemblables, ou du moins celles qui ajoutent le moins au sens du contexte. De ce côté, d'autres hypothèses pourront être proposées ; l'essentiel est de n'introduire aucun fait important dans ces restaurations du texte perdu. Voici ma traduction :

1 (Les nations réunies par le chef des Libyens, à savoir) :

Les Achaïens, les Étrusques, les Lyciens, les Sardiniens, les Sicules, peuples septentrionaux venus de toutes les terres.

2 (du grand pourtour de la Méditerranée, le roi Meneptah I les a vaincus) par la vaillance de son père Ammon. C'est que ce dieu bon

3 ... tous les dieux lui servent de sauvegarde. Le monde entier est dans la crainte à la vue du roi Meneptah I.

4 (Mais lorsqu'il arriva au trône les Barbares mé-

naçaient l'Égypte), l'abattement s'était fait dans les terres arrosées par le Nil ; elles voulaient se soumettre à l'ennemi qui avait violé toutes les frontières du pays les armes à la main.

5 (Mais le roi), dont tous les actes sont réellement comme des souffles de vie, a forcé les hommes à détester le repos ; sa valeur prépondérante

6 (Les a ranimés ; il prit des mesures) pour protéger Héliopolis, la ville de Tum, pour défendre Memphis, la forteresse de Tonen (*Ptah*), et pour remettre en bon état ce qui était désorganisé.

7 (Il établit des postes) devant Pa-Baris, aux environs du canal Shakana, au nord de l'étang d'Horus ;

8 ..... (sur un terrain) non cultivé qu'on avait laissé en pâturages à cause des Barbares. Cet endroit était infesté dès le temps des ancêtres. Tous les rois de la haute Égypte s'étaient reposés dans leurs monuments ;

9 quant aux rois de la basse Égypte, ils étaient restés au milieu de leurs villes, entourés par les hordes de la corruption ; leur armée, elle n'avait pas d'auxiliaires pour leur répondre !

10 Il arriva (que le roi Menephtah I) fut élevé sur le trône d'Horus ; il avait été donné pour faire vivre les hommes ; il était arrivé en roi pour prendre soin des humains ; en lui était une vaillance à le (faire triompher de ses ennemis).

Le roi (se transporta)

11 dans le pays de Canaan ; il donna des

ordres à l'élite de ses auxiliaires ; il envoya sa cavalerie de tous côtés, ses émissaires (épièrent...)

12 (Le roi se prépara à combattre de sa personne), car il ne regarde pas à des centaines de mille le jour de la bataille.

Son infanterie partit avec ardeur, en bel ordre, conduisant des auxiliaires à toute localité.

13 au mois de l'été, il arriva que le vil chef des misérables Libyens, Marmaïou, fils de Deid, descendit du pays des Tahemnou avec ses auxiliaires

14 (les Mashuashas, les Kehaks), les Sardiniens, les Sicules, les Achaïens, les Lyciens et les Étrusques, du premier choix de tous les guerriers et de tous les héros de chaque pays. Il amenait avec lui sa femme et ses enfants,

15 (ainsi que ses généraux) et les grands officiers de son campement. Il arriva à la frontière de l'ouest, dans les plaines de Pa-ari-sheps.

Alors le roi devint furieux contre eux comme un lion,

16 (Il réunit ses officiers et leur dit) :

Je vous fais entendre la parole de votre seigneur et je vais vous apprendre ceci, à savoir :

Je suis le souverain qui vous garde ; je veille pour étudier

17 (ce qui est utile à votre bien-être ; je suis un père) ; en est-il parmi vous un semblable pour faire vivre ses enfants ? Vous tremblez comme des oies ; vous ne savez pas ce qu'il est bon de faire ; on ne répond pas

18 (à l'ennemi, et l'Égypte) désolée est abandonnée

aux incursions de toutes les nations ; les Barbares dévastent ses frontières ; des révoltés la violent chaque jour ; tout le monde pille.

19 Les ennemis dévastent nos hâvres mêmes ; ils pénètrent dans les campagnes de l'Égypte ; le Nil les arrête-t-il ? ils demeurent des jours et des mois ; ils s'établissent.

20 (dans le pays). Il est arrivé qu'ils sont parvenus jusqu'aux montagnes du pays d'Outi, qu'ils ont ravagé le pays de To-ahu, en exacte analogie (de ce qui s'est passé) dès les rois appartenant à d'autres temps, aux époques inconnues

21 (qui furent autrefois. Aujourd'hui, ils arrivent nombreux) comme des reptiles. Ne pourra-t-on pas les faire ramper en arrière, ces amis de la mort, ces haïsseurs de la vie, dont le cœur voudrait

22 (achever la ruine de l'Égypte ? Ils suivent) leur chef ; ils passent leur temps sur la terre à combattre pour remplir leur ventre à satiété ; ils sont venus dans le pays d'Égypte pour y chercher leurs provisions de subsistance ; leur intention

23 (est de s'établir en Égypte), mais la mienne est de les prendre comme des poissons sur leurs ventres ; leur chef est tout le portrait d'un chien ; c'est un homme ignoble, sans cœur ; il ne se rassiera pas

24 (sur son trône) ; je les ferai fuir jusqu'au pays des Pétri-Shou, que j'ai employés à conduire des grains dans des barques pour nourrir le pays de Kheta. Je suis celui à qui les dieux ont imparti tous les dons.

25 (Le monde entier est) sous moi, le roi Menep-

tah ! Par ma prospérité, par la prospérité (d'Ammon) ! Je suis puissant, en roi des deux mondes.

26 (Je délivrerai) la haute et la basse Égypte ; Ammon, celui qui est dans Thèbes, est propice ; il rejette derrière lui les Mashouashas et (leurs auxiliaires ; ils ne) reverront pas le pays de Tamahou.

27 Que l'on fasse placer les corps auxiliaires en avant pour frapper la nation des Libyens ; qu'ils partent, la main de Dieu étant avec eux, Ammon lui-même leur servant de bouclier ; et voici l'ordre pour le pays d'Égypte : qu'il soit dit

28 (à l'armée) de se réunir au quatorzième jour.

Alors S. M. vit en songe comme une statue de Ptah se tenant pour empêcher le roi d'avancer ; elle était de la hauteur.....

29 .....Elle lui dit : Aie soin de demeurer ; et, lui donnant le khopesh[1] : Éloigne de toi la déjection de ton cœur.

S. M. lui dit : Alors

30 (que dois-je faire ? Elle lui répondit : Fais partir) ton infanterie, et que des cavaliers en nombre soient envoyés devant elle sur la zône des défilés du nome de Pa-ari-sheps.

Alors le vil chef (des misérables

31 Libyens donna à ses auxiliaires des ordres) la nuit du 1er épiphi, au lever du soleil, pour se rencontrer ensemble.

[1] Voir ci-devant, page 83.

Le vil chef des misérables Libyens vint à la date du 3 épiphi ; il amenait (son armée contre les soldats

32 de S. M.) pour les frapper. L'infanterie de S. M. s'élança avec sa cavalerie. Ammon était avec eux, Noubi leur prêtait sa main ;

33 chacun d'eux (combattit valeureusement), les ennemis furent renversés dans leur sang. Il n'en resta pas. Les auxiliaires de S. M. firent six heures de massacre parmi eux ; on les passa au tranchant du glaive.

34

Tandis qu'ils combattaient, le vil chef de Libyens (les aperçut), alors il eut peur, son cœur défaillit, et il se mit à courir

35 (pour sauver sa vie, de toute la vitesse de ses) pieds ; son arc et son carquois dans sa précipitation (restèrent) par derrière, ainsi que tout ce qu'il avait sur lui ; un violent désespoir s'empara de lui ; une grande terreur circulait dans ses membres.

36 Alors on massacra (ses gardes, et l'on s'empara) de tout ce qu'il possédait : ses monnaies, son argent, son or, ses vases de bronze (ⲗ), les parures de sa femme, ses sièges, ses bras, ses armes, tout ce qu'il avait amené

37 de son pays en bœufs, chèvres, ânes. (On chargea un officier du palais de les conduire ainsi que les prisonniers.

Cependant le vil chef des Libyens précipitait ses pas pour fuir, ainsi qu'un

38 certain nombre d'hommes d'entre les misérables Libyens, qui avaient échappé au carnage.

Mais les officiers qui étaient sur les chevaux de S. M. se mirent après eux. Les fugitifs tombèrent

39 (sous leurs glaives) ; il massacrèrent (tous ceux qu'ils atteignirent).

On n'avait pas vu cela au temps des rois de la basse Égypte, lorsque le pays d'Égypte leur appartenait et que le Fléau se tenait debout.

40 à l'époque des rois de la haute Égypte. On n'avait pas pu les repousser alors. Cet état de choses dura (jusqu'à ce que les dieux fussent touchés) de l'amour de leur fils et qu'ils voulussent que l'Égypte fût gouvernée par son seigneur, afin de restaurer les temples de l'Égypte, selon les prescriptions

41 de la valeur divine pour la suite des années.

(L'intendant) des hâvres de l'occident envoya à S. M. un message disant : Il est arrivé que le misérable Marmaïou est parti en fuyard ; sa vile personne m'a échappé à la faveur de la nuit par la zône (de l'occident).....

42 ..... Tous les dieux l'ont abattu par rapport à l'Égypte, les promesses qu'il s'était faites ont manqué ; toutes ses paroles se sont répandues sur sa propre tête ; on ne connaît pas son sort, s'il est mort ou vivant.

43 (Mais tu le détruiras) dans ton pouvoir, s'il vit, il ne se relèvera pas ; c'est un misérable, ô mes dieux, ses soldats ; c'est toi qui les conduiras pour faire massacrer

44 (ceux qui sont restés fidèles) dans le pays des Tamahou ; ils en mettront un autre à sa place

partaient ses frères, qui le combattra et il le vera, lui, le chut des chefs.....

45 Les troupes auxiliaires, l'infanterie, la cavalerie, tous les vétérans de l'armée et ceux qui étaient dans les jeunes pleins d'ardeur

46 (revinrent avec des prises, poussant devant eux) des ânes chargés de phallus coupés de la nation des Libyens, ainsi que des mains de toutes les nations qui étaient avec elle, contenues dans des peaux en bouquets.

47 Alors le pays entier fit retentir des cris de joie jusqu'au ciel ; les villes et les (campagnes) furent dans l'exaltation des prodiges qui étaient arrivés. Les canaux

48 (regorgèrent de richesses) et de provisions amenées comme tributs sous le contrôle, afin que S. M. vit (les résultats de) ses victoires.

Compte des prisonniers ramenés de ce pays du Libyen et des nations qu'il avait amenées avec lui ; pareillement des objets de toute espèce

49 (provenant du butin fait sur l'ennemi) et conduits au double magasin du roi Méneptah I, depuis les Tahennou qui étaient dans la ville de Pa-ari-sheps et dans les places supérieures du pays depuis (le fort) de Méneptah Hotephima :

50 Généraux libyens tués dont on a rapporté les phallus coupés. . . . . 6 individus.

Fils des chefs des alliés du chef des Libyens, tués et dont on a apporté les phallus coupés.

51 Libyens tués, dont on a rapporté les phallus coupés. 6359

Total : fils de chefs grands

52 (Chefs et fils de chefs) des Sardiniens, des Siciliens, des Achaïens et des nations de la mer, qui n'avaient pas eu les phallus coupés.

53 Ceux dont on a coupé les phallus :

Siciliens 222 individus.

Ce qui a fait 250 mains.

Étrusques . . . . . 542 individus

Ce qui a fait 890 mains.

Sardiniens.

Ce qui fait (mains)

54 Achaïens qui étaient avec eux [1] et dont on n'a pas coupé les phallus ; tués et dont on a apporté les mains.

..... qui étaient avec eux et dont on n'a pas coupé les phallus.

55 dont on a apporté les phallus coupés à l'endroit où était le roi 6111 individus.

Ce qui fait phallus coupés ( )[2]

56 dont on a apporté les mains 2370 individus.

Siciles, Étrusques, venus avec les misérables Libyens.

1 La copie de M. Dümichen donne : *qui étaient avec nous* ; mais les Égyptiens n'ont pas coupé les mains de leurs alliés.

2 Un texte de Médinet-Habou donne un chiffre de 12535 mains et phallus coupés, qui peut se rapporter à cette guerre.

57 Kahakas et Libyens amenés en prisonniers vivants . . . 218 individus.

Femmes du vil chef des Libyens qu'il avait amenées avec lui (prises) vivantes :

Femmes libyennes. 12

58 Total de ce qui fut amené (de prisonniers vivants) 9376

Armes qui étaient en leurs mains et qu'on a ramenées avec les prisonniers :

Couteaux de bronze des Mashouashas. 9111

59 . . . . . des. . . . 120214

Chevaux qui étaient avec le chef des Libyens, ainsi qu'avec les enfants du chef des Libyens, ramenés vivants . . . . . (.....)

Objet . . . . . (.....)

60 (On en donna une part aux) Mashouashas qui étaient dans la puissance de S. M. et qui combattirent les vils Libyens.

Bœufs divers 1308

Chèvres . . . . . (.....)

61

divers 54

Coupes d'argent à boire . . . . . (.....)

Autres vases . . . . . (.....)

Coutelas. 103

Cuirasses de bronze. . . . . (.....)

Dagues de bronze . . . . . (.....)

Vases divers 3174

On présenta

62 (ce butin à S. M.

et l'on mit le feu dans le camp à leurs tentes de peaux et aux *karmath* de leur seigneur.

Le surplus de l'inscription n'est qu'un discours où Meneptah recommence sa propre glorification, à laquelle les grands de l'Égypte ajoutent leurs hyperboliques adulations. Cette partie du texte n'a rien qui nous intéresse.

Mais dans son ensemble le document que je viens de traduire présente une grande importance. Nous allons en rassembler les données principales.

La relation de l'invasion de la confédération libyenne et des mesures que prend le roi pour y résister est précédée d'un aperçu de la situation de l'Égypte. Meneptah ne cherche point à l'embellir, car son triomphe n'en sera que plus signalé. Il dépeint d'abord l'Égypte comme très-affaiblie et tellement déchue de son antique patriotisme, qu'une partie du pays voulait se soumettre à l'ennemi, qui avait violé toutes ses frontières par les armes. On s'aperçoit aisément qu'il ne s'agit pas encore des Libyens ni de la frontière de l'ouest, mais de toutes les frontières de l'Égypte, que le relâchement de la discipline et la négligence des mesures de défense laissaient exposées à toutes les incursions. Meneptah, ce dieu dont tous les actes sont reconnus être des souffles de vie, réagit contre cette inertie de ses sujets et prit des mesures pour garantir Héliopolis et Memphis et pour réparer ( ) toutes les ruines.

Le roi fit aussi certains ouvrages indiqués par un

groupe dont il ne reste que les signes [illegible], en avant de [illegible], *Pa-Bars* ou *Pa-Baris*, *la demeure* de la déesse *Baris* ou *Bastis*, dont il est question dans le *Calendrier des jours fastes et néfastes*[1] ; cette déesse, dont la panégyrie était célébrée le 4 de pharmouti, était une forme de Sekhet, appelée aussi *la grande* et *l'unique*, et très-probablement la même que Bast. Sekhet est constamment désignée comme la compagne aimée de Ptah de Memphis, et Baris aussi bien que Bast est expressément nommée : *Dame de Onkh-to*, c'est-à-dire de l'un des quartiers de Memphis, la cité de Ptah[2].

Il y a donc la plus grande vraisemblance que la localité nommée *Pa-Baris* est identique à celle que les textes appellent [illegible], *Pa-Bastis*, c'est-à-dire Bubastis (*Pi-Beset* de la Bible). Après nous avoir parlé d'Héliopolis et de Memphis, il est tout simple que le pharaon mentionne Bubastis, qui était l'un des points principaux de la ligne de défense du côté de l'est[3]. Si toutefois Pa-Bast était autre que Pa-Bars ou Pa-Baris, il faudrait toujours chercher cette dernière localité à l'orient du Delta, comme *Pa-Astarta*[4] : [illegible]

Le lieu où Meneptah exécuta les travaux dont la

1 *Pap. Sallier* IV, 4, 9 ; 8, 3 ; 3 ; 15, 8. — Chabas : *Calendrier des jours fastes*, p. 25-50.
2 *Pap. Sallier* IV, 4, 8.
3 Ezéchiel (30, 17). Il est question ici de Pi-Beset (Bubastis).
4 *Pap. Anastasi* IV, 6, 4. Voir *Voyage d'un Egyptien*, 9.

désignation précise est perdue pour nous; il est d'ailleurs situé dans une localité richement arrosée [illegible], *aux environs* (ad partes) *du Shakana, au nord de l'étang d'Horus (Shet-Hor)*[1]. Bubastis est à 30 kilomètres au nord du Birqet-el-Hag, ou *lac des pèlerins*, lieu actuel du rendez-vous des pèlerins de la Mecque. Le pays adjacent est traversé par les bouches tanitique et pélusiaque du Nil, ainsi que par l'ancien canal qui allait du Nil à Arsinoë sur la Mer-Rouge; nous ne serions donc pas embarassés pour chercher l'application des noms de canal et de lac ou d'étang que nous rencontrons dans notre texte. Le Shakana n'est mentionné dans aucun autre document; en ce qui concerne l'*Étang d'Horus*, il y a lieu de remarquer que ce nom est du nombre de ceux qui ont pu être multipliés par la piété des Égyptiens. Il est plusieurs fois cité par les textes, entre autres par le papyrus Anastasi III, qui le signale comme une localité fournissant du sel[2]. La troisième division topographique du XIVe nome de la basse Égypte portait précisément le nom de *Shet-Hor* (étang ou lac d'Horus). Or, on sait que la métropole de ce nome, Djor ( ),

1 La copie de M. Dümichen donne [illegible] au lieu de [illegible]. Ce serait alors l'étang ou le lac A. Ce nom est invraisemblable, tandis que la confusion des deux signes est aisément explicable.

2 Page 2, lig. 8, 9.

a été identifiée avec Tanis par M. Brugsch, en vertu d'une assimilation qui mérite toute confiance[1].

La suite de notre texte donne d'intéressants détails sur des localités dont la lacune du haut de la ligne 8 nous empêche de reconnaître la liaison avec celle que nous venons d'étudier. On n'a du reste aucun motif de penser que le rédacteur de l'inscription ait quitté l'orient pour l'occident ; il est plus naturel d'admettre qu'il continue la description topographique des localités sur lesquelles le pharaon a établi des retranchements ou des postes fortifiés, puisqu'il s'agit d'ouvrages de défense :

« Ces localités, ou du moins l'une d'elles, étaient « un lieu non cultivé, qu'on avait laissé en prairies de « gros bétail à cause des Barbares. Cet endroit était « infesté dès le temps des ancêtres, alors que les rois « de la haute Égypte reposaient dans leurs monuments, « et au temps où les rois de la basse Égypte, au milieu « de leurs villes, étaient environnés des demeures de « la corruption, leurs soldats, ils n'avaient pas « d'auxiliaires pour leur répondre. »

Ces circonstances semblent représenter convenablement les complications qui compromettaient la situation de l'Égypte, par suite de l'accroissement des Israélites, telles que les relate la Bible. Ramsès II les avait soumis à de rudes labeurs que Méneptah avait fait continuer ; d'autres mesures, encore plus inhumaines, avaient été prescrites pour atténuer cette multi-

1 Zeitschr. de Berlin, 1872, p. 18.

plication d'une race prolifique; mais les Hébreux ne continuaient pas moins à augmenter en nombre. Ils étaient l'un des embarras du moment, et il est tout naturel que Menephtah y fasse quelque allusion dans sa revue rétrospective.

Ramsès II avait cédé aux Israélites les pâturages de la vallée de Gessen. D'après la Genèse[1], Gessen était sur la limite de l'Égypte et du désert ; car c'est là que Joseph alla recevoir son père Jacob arrivant d'Hébron. Conséquemment ce territoire était, de toute l'Égypte, le lieu le plus exposé au passage de l'ennemi et aux déprédations des hordes de pillards. De tout temps les Sati, les Shasou, les Pettu, les Men, etc., l'avaient parcouru et dévasté. On ne le mettait pas en culture, car on n'était pas sûr d'y recueillir la récolte ; mais, abondamment arrosé, il formait d'excellents pâturages sur lesquels les pharaons entretenaient de nombreux troupeaux[2]. En y établissant les Israélites, Ramsès II agissait en politique habile, parce qu'il était présumable que les Asiatiques respecteraient ou du moins ménageraient une population de leur race et de leur langue; mais les Hébreux prospérèrent, se multiplièrent, devinrent forts et remplirent le pays[3], à tel point que le pharaon put reconnaître qu'ils étaient devenus *plus nombreux et plus puissants que les Égyptiens*[4].

1 *Genèse*, 46, 28, 29, 31, 34.
2 *Genèse*, 47, 6. Les frères de Joseph furent préposés aux troupeaux de Pharaon.
3 *Exode*, 1, 7.
4 *Ibid.*, 1, 9.

Dans notre texte, le scribe fait allusion au même danger, et signale ironiquement la nonchalance des rois, qui, dans la haute Égypte, semblent ne s'occuper que de leur sépulture, et dans la basse Égypte demeurent inactifs dans l'intérieur de leurs villes, environnés des *demeures de la corruption* : [illegible] CAHOT-TO H KA[1] ; puis il ajoute sur le ton de la raillerie : *leur armée, elle n'avait pas d'auxiliaires pour leur répondre* (c'est-à-dire pour leur résister), caractérisant ainsi la faiblesse de l'organisation militaire de l'Égypte.

Si Meneptah critique ses devanciers, c'est qu'il se propose de suivre une politique tout opposée. Le pharaon de l'Exode était d'opinion qu'une guerre survenant, les Hébreux ne manqueraient pas de se joindre à l'ennemi ; Meneptah paraît avoir été du même avis, car notre texte nous le montre disposant des moyens de défense dans la partie de l'Égypte que nous savons avoir été l'établissement principal des Israélites.

Tout concourt donc à faire penser que nous avons enfin sous les yeux quelques lignes d'hiéroglyphes faisant allusion aux événements qui déterminèrent l'Exode. En pareille matière, il est impossible de se

[1] CAHOT désigne proprement un *tumulus*, un *tombeau* ; mais dans ce cas il est déterminé par le signe de l'ensevelissement. Avec le déterminatif *demeure*, c'est une *fosse*, un *cachot*, une *misérable habitation*. KA est le copte ΚΩ, *vitium*, *corruptela*. Les Égyptiens appelaient les Pasteurs *peste*, et avaient pu donner une appellation analogue aux Hébreux.

[2] Liv. I, 10.

montrer tout à fait affirmatif ; mais les analogies sont si frappantes qu'elles ne peuvent manquer de faire impression sur les esprits éclairés. Il est aisé de comprendre au surplus que Meneptah n'a pas dû dévoiler ses plans d'une manière trop évidente ; il en dit juste assez pour montrer sa perspicacité et se préparer le mérite d'un succès ; on ne doit pas s'attendre non plus à rencontrer sur les monuments égyptiens un récit circonstancié de la sortie des Hébreux, qui fut un échec pour la politique égyptienne. Il ne s'agissait pas toutefois d'une défaite, mais de la fuite d'une nombreuse colonie d'utiles travailleurs.

Après avoir parlé des mesures militaires prises par le pharaon pour assurer la tranquillité de l'Égypte pendant la guerre, le narrateur passe enfin aux préparatifs faits contre les Libyens qui, à ce moment, n'avaient pas encore fait franchir à leur armée la frontière occidentale de l'Égypte. Cette partie de l'inscription débute par le mot [illegible], *il arriva que, il y eut, il se fit*, dont on peut voir l'emploi au commencement des phrases dans le papyrus Salt.[1] Après ce groupe la lacune interrompt le texte ; mais il est question ensuite du roi, élevé sur le trône d'Horus, à qui il a été donné de faire vivre les humains et qui est devenu roi pour avoir soin d'eux ; c'est suffisamment dire que Meneptah a pris les mesures nécessitées par les circonstances ; puis nous rencon-

1 Birch et Chabas : *Plainte contre un malfaiteur*, *Mél. Égypt.* II, 173 et sqq.

trons une nouvelle lacune dans laquelle se trouvaient relatés les premiers actes du roi : *Le roi fut à..... le pays de..... mabaïr*[1], *où il organisa les corps d'élite de ses auxillaires, dispersa sa cavalerie de tous côtés et envoya des émissaires à la découverte.*

Ici, une nouvelle effusion de verve laudative interrompt le récit ; il semble que le roi se dispose à combattre de sa personne, car *il ne considère pas les centaines de mille ennemis le jour de la bataille ;* mais cette assertion n'est qu'une précaution oratoire, parce que, dans le fait, Meneptah n'assista point au combat ; c'est alors qu'il fit partir son infanterie *en force et de belle apparence,* conduisant des auxiliaires sur tous les points à garder. On était au mois de méchir ; cette date a disparu dans la lacune, sauf l'indication de la saison d'été ; mais les événements qui suivirent sont datés du 1er du mois suivant ; c'est à ce moment que Méneptah apprit que l'armée des confédérés, sous la conduite de Marmaïou, fils de Deid, chef des Lybiens, était descendue du pays de Tahennou. Le texte donne ici l'énumération des alliés ; les premiers noms ont disparu ; ce sont ceux des Libyens eux-mêmes, ainsi que des Mashouashas et des Kahakas leurs voisins ; ceux des nations septentrionales nous restent dans l'ordre suivant : les Sardiniens, les Sicules, les Achaïens, les Lyciens et les

1 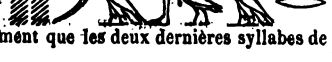 , *mabaïr ;* ce ne sont probablement que les deux dernières syllabes de ce nom géographique.

Étrusques. Le texte nous apprend que tous ces guerriers étaient :

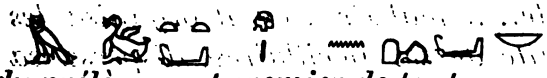

du prélèvement premier de tout guerrier,

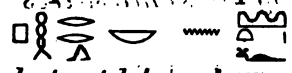

de tout héros de son pays.

, *tout coureur, tout héros fort et agile*, forme antithèse à , *tout guerrier*[1] ; quant à , *la première prise, la première levée*, c'est le premier choix, l'élite ; répond à l'idée *premier, principal, capital*[2].

On ne saurait raisonnablement entretenir aucun doute relativement à l'exactitude de cette traduction, sur laquelle j'insiste parce que M. de Rougé a coupé la phrase après le nom des Lyciens ; il traduit ensuite : *le Tuirsha (l'Étrusque) a pris toute l'initiative de la guerre*, et fait observer que c'est un renseignement précieux, car il démontrerait que les Étrusques cherchaient à fonder en Égypte un établissement nouveau[3] ; mais, dans la réalité, le rôle principal appartenait aux Libyens ; les Étrusques n'étaient qu'en

1 Les termes analogues ne sont pas rares dans les textes ; les 2500 Rebous qui enveloppèrent Ramsès II étaient de *tout pahrer* du Khéta. *Pap. Sallier* III, 2, 9.

2 La même expression ΧΑΙ ΑΠΘ se trouve dans le texte publié par M. Greene, lig. 21, où le contexte ne permet pas de faire confusion : c'est le premier-né, la première levée, les hommes les plus valides.

3 Il y a contre cette interprétation des objections philologiques qui n'ont pu rester inaperçues par mon savant confrère.

petit nombre[1], et ne pouvaient prétendre à prendre *la tête* de toute la guerre. [illegible] ne peut d'ailleurs signifier *toute la guerre*. Aucun des auxiliaires, ni même des Libyens, n'avait amené sa femme ni ses petits enfants ; ce détail regarde uniquement le chef des Libyens, généralissime de la confédération, qui s'était fait accompagner de ses femmes et de ses fils, montés sur des chariots traînés par des chevaux. Ces femmes, toutes libyennes de race, furent prises vivantes au nombre de 12, ainsi que les chevaux à leur usage, dont le nombre a disparu dans une lacune. L'armée d'invasion n'avait pas de cavalerie ni de chars.

Après la mention des femmes et des enfants du chef des Libyens, le texte énumérait hiérarchiquement ses officiers ; la lacune de la ligne 15 ne nous a laissé que la mention des derniers, qui sont les *grands du campement*. Enfin le narrateur constate que la frontière occidentale de l'Égypte a été atteinte dans les plaines de la ville de Pa-ari-sheps. Le texte se sert du mot [illegible], *arriver, joindre, atteindre*, et non de [illegible], *franchir, outrepasser, violer*. La ville de [illegible], *Pa-ari-sheps*, était donc bien certainement sur la limite extrême de l'Égypte.

A l'avis de cette invasion menaçante, Meneptah entre dans une grande colère et adresse à ses sujets une longue harangue dans laquelle il renouvelle ses

1 Il y eut 6359 Libyens tués, comptés d'après leurs phallus, et 890 Étrusques comptés par les mains coupées.

soulevées sur l'affaiblissement de l'Égypte. Ici, les détails regardent la frontière occidentale, qui n'était vraisemblablement pas très éloignée de la branche de Rosette ; l'espace qui s'étend entre le Nil et le désert de Libye était demeuré en partie terrain neutre, ou au moins incomplétement occupé par les Égyptiens, qui y laissaient stationner des tribus étrangères ; mais une telle situation avait des dangers ; les Barbares venaient jusqu'au Nil et y demeuraient des jours et des mois, installés comme sur un territoire leur appartenant. Le roi constate de plus qu'à une époque dont l'indication ne se trouve pas dans les parties conservées du texte, des Barbares étaient venus jusqu'aux montagnes d'*Out* (𓅱𓏏𓅱, var. 𓅱𓏏𓅱, 𓅱𓏏𓅱), et avaient ravagé le pays de 𓅱𓏏𓅱 𓈖𓂋𓂋𓂋

précis sur , littér. le *pays des bœufs*; un nom ainsi composé a pu être donné à plusieurs localités fort différentes. Le signe du *bœuf* ou du *taureau* entre dans la désignation de trois des nomes de la basse Égypte, entre lesquels nous n'avons aucun moyen de choisir. Le point principal à retenir, c'est que l'une et l'autre des désignations géographiques qui nous occupent sont déterminées par le signe des nations étrangères . Il est donc vraisemblable qu'elles se trouvaient situées à l'extrême limite de l'Égypte, sur un territoire qui, dans le passé, avait été considéré comme étranger. Ce qui le démontre, au moins relativement à , c'est que, sous les Ramsès, un corps d'observation ( ) était établi en cet endroit. Il paraît que la nourriture de ce corps exigeait une attention spéciale. Dans une des lettres contenues au papyrus Anastasi IV, un fonctionnaire reproche à un scribe sa négligence à propos des pains destinés aux du pays d'Out, et lui prescrit d'y veiller, le menaçant de la peine capitale s'il n'exécute pas les ordres qui lui sont donnés à ce propos. [1].

Il n'est nullement certain que cette invasion du pays de *To-ahou* soit attribuée par Meneptah à la confédération des Libyens, qu'il se disposait alors à combattre; en effet, la suite du texte parle encore une fois des rois d'autrefois ( ) et des temps inconnus ( )

1 *Pap. Anast.* IV, 10, 9 et sqq.

, et cette citation est amenée par la préposition complexe , dont le sens est difficile à saisir, faute de points de comparaison, mais qui dans tous les cas ne comporte pas une négation. Ma traduction laisse subsister le doute sur ce point.

La suite du discours de Meneptah ne nous propose plus de problèmes aussi ardus ; on y peut encore remarquer la tendance de ce pharaon à parler du passé pour rehausser sa propre gloire, soit par la peinture des malheurs de l'Égypte, soit par la relation de ses propres mérites ; c'est à cette tendance que nous devons la mention du fait curieux que Meneptah I aurait fourni des grains aux Khétas affamés et aurait employé des *Petti-Shou*[1] au transport par mer de ces approvisionnements.

Les ordres du roi font l'objet des deux derniers paragraphes de son discours : les corps d'auxiliaires se mettront en marche les premiers, et attaqueront l'ennemi ; le pharaon ordonne leur départ et leur souhaite la protection d'Ammon ; quant aux Égyptiens, ils devront être rassemblés au quatorzième jour.

Cette avant-garde partie, le roi se fait prescrire en songe par le dieu Ptah[2] de ne point accompagner son armée. M. de Rougé a très bien compris ce passage curieux ; ma traduction, plus complète que celle du savant académicien, ne fait que confirmer ses vues ; on

1 Voir ci-devant, page 107. Les fils de Jacob étaient venus en Égypte chercher des grains. De tout temps l'Égypte a été le grenier de l'Asie occidentale.

2 Le nom de *Meneptah* signifie l'aimé de Ptah. Le pharaon avait sans doute une dévotion particulière envers ce dieu.

connaît par la Bible, par l'histoire classique et par des monuments originaux déjà nombreux, la grande influence des songes sur l'esprit des Égyptiens[1]. Nous en trouvons dans notre texte un exemple très-significatif ; non-seulement l'apparition divine ordonne au roi de rester, elle lui prescrit aussi de faire partir son infanterie, précédée de sa cavalerie qui devait garder le

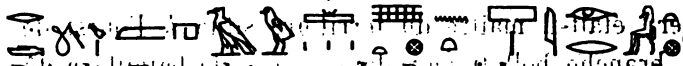

Ret des Haou du nome de Paarisheps, ce qu'on peut traduire, mais sans certitude pour la précision des termes topographiques : *La zone des défilés du nome de Paarisheps*[2].

L'armée conférée n'avait donc pas encore quitté les plaines de Paarisheps, qui joignaient la frontière de l'Égypte, ce qui nous confirme dans la pensée que l'invasion des régions d'Outi et de To-ahou, relatée dans les lignes précédentes, n'est pas un incident de la guerre actuelle. Malheureusement nous ne savons pas au juste la situation de Paarisheps. M. de Rougé lisait ce mot Paari, mais le signe , que ce savant considérait comme un simple déterminatif, est évidemment phonétique dans ce nom ; la découverte par M. Goodwin de la valeur *sheps* pour ce signe rend la lecture Paarisheps indiscutable. M. Brugsch a assimilé Paarisheps à Prosopis[3], ville du Delta située sur la branche

1 Voir notamment le Mémoire de M. Maspéro sur la *Stèle du Songe*.

2 Le mot *ret* signifie *dur, croître, pousser, degrés, marches*, et *zone, ceinture ; haou* est probablement le même mot que dans les passages du pap. Anast. I, 12, 6, et Anast. VIII, verso, 5. Dans ce dernier passage, c'est un lieu qui produit de la paille.

3 *Journal égypt. de Berlin*, 1867, p. 98.

occidentale du Nil. Ce rapprochement n'a rien d'invraisemblable. A ce point de son cours, le Nil coule en effet presque sur la lisière du désert ; conséquemment la frontière de l'Égypte ne pouvait pas être placée beaucoup plus à l'ouest. Il y a toutefois une objection à faire à ces vues, c'est que notre texte ne parle pas du Nil. Peut-être l'ennemi, qui avait dû arriver par mer, était-il maître du territoire situé à l'ouest de la branche bolbitique ; dans ce cas, la bataille a dû être livrée sur la rive gauche du Nil, et les vaincus purent opérer leur retraite par le nord sans avoir à traverser le fleuve.

Parmi les textes publiés, celui que nous étudions en ce moment est le seul qui mentionne la ville de Paarisheps. Mais j'en ai découvert une autre citation dans un des papyrus hiératiques du Musée de Bologne. Ce manuscrit contient une collection de lettres dans le genre de celles qui se trouvent aux papyrus Sallier et Anastasi. Voici la traduction de celle qui parle de Paarisheps.

« La prêtresse chanteuse d'Ammon, Sherau-Ra, rend « ses devoirs au supérieur purificateur des graisses « d'holocauste au service du roi, Piaaï.

« Vie, santé et force avec la faveur d'Ammon-Ra, « roi des dieux ! Je dis à Pa-ra-Haramakhou, à Ammon, « à Ptah, aux dieux et aux déesses de la zône occiden- « tale[1] : Puisses-tu être fort ! puisses-tu vivre ! puisses-

1 Le *Ret de l'occident*. Voir la note 1 de la page précédente.

« tu rajeunir ! puisses-tu te maintenir dans la faveur « de S. M. le roi, ton seigneur.

« Avis. En ce moment je suis bien ; je suis vivante ; « ne prends donc pas de souci de moi ; mais c'est de « ton état que mon cœur voudrait recevoir des nou- « velles chaque jour ; et j'ajoute ceci, c'est que je vais « aller te rejoindre à Pa-Ramsès Meriamon, la grande « personnification de Phra-Haremakhou.

« Il nous est arrivé dix Kanerka ( ) « aujourd'hui[1].

« De même, l'écuyer *(Katsena)* des chevaux de « S. M., Setemoua, est en bon état ; il est vivant ; ne « prends pas souci de lui. Il reste avec nous à la ville « de Ta-makhir-pé ( )[2].

« Et le général de cavalerie est transféré à Paari- « sheps avec ses compagnons. »

Cette lettre a été écrite par une femme qui se trouvait à Tamakhirpé, localité du Liban, à un de ses parents ou de ses amis, stationné à la ville de Ramsès du Delta, c'est-à-dire à Péluse, ainsi que nous l'expliquerons plus loin.

Le ton de la lettre est très-affectueux ; on sent que

1 Je ne connais pas d'autre exemple de ce mot, qui appartient peut-être aux langues araméennes. Il désigne probablement des approvisionnements destinés à la colonie égyptienne de Tamakhirpé.

2 Ce doit être le même endroit que du pap. Anast. I, 19, 2. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 126. Il n'y a qu'une légère différence orthographique ; mais le scribe du papyrus de Bologne a mis l'article féminin, tandis que celui d'Anastasi I avait employé l'article masculin. Nous verrons un autre exemple de cette confusion des articles lorsque nous traiterons du chameau.

placés à une grande distance les uns des autres, parents et amis sont dans des transes continuelles ; aussi leur premier soin dans leur correspondance est-il de faire savoir qu'ils existent encore et se trouvent dans une situation satisfaisante ; d'autres lettres de la même collection témoignent d'un sentiment d'inquiétude encore plus accentué : *tels nous sommes aujourd'hui*, disent les absents, *mais on ne sait ce qui sera demain*.

La date du papyrus est du 9 athyr de l'an VIII de Meneptah Baïenra. Conséquemment celle de la lettre que nous venons de traduire doit être quelque peu antérieure ; d'après la mention finale, elle semble coïncider avec les préparatifs faits contre les Libyens. On se rappelle que Meneptah fit garder toutes les routes par des corps de cavalerie, et que l'armée qui alla attaquer les confédérés à Paarisheps était précédée de troupes de cette espèce. Notre papyrus nous parle de l'envoi vers cette même ville d'un officier supérieur de cavalerie ( ) avec ses compagnons ( ), c'est-à-dire avec les officiers sous ses ordres. Les Khétas n'avaient pas encore donné de signes de révolte ; aussi Meneptah avait pu dégarnir ses garnisons syriennes pour faire face au danger venant de l'ouest.

Revenant à notre texte, nous voyons que la bataille fut livrée le 3 épiphi ; à en croire le récit égyptien, elle fut terrible pour les Libyens et leurs alliés, qui auraient été exterminés ; mais il faut sans doute ra-

battre quelque chose de ce tableau enthousiaste. On voit du moins que le chef des Libyens réussit à s'échapper avec une partie de ses troupes, bien que les fugitifs eussent été poursuivis par un corps spécial de cavalerie.

Toutefois le succès fut grand ; aussi le rédacteur ne manque-t-il pas de se laisser aller à son humeur rétrospective, pour faire ressortir la gloire de Meneptah ; il rappelle une époque pendant laquelle la basse Égypte obéissait à des rois particuliers, tandis que la haute Égypte avait ses propres souverains ; alors dominait dans la basse Égypte le fléau *wat* ( ) sur lequel j'ai disserté[1].

Ce nom de *peste*, de *contagion*, est donné aux Pasteurs par le papyrus Sallier I ; mais cette épithète injurieuse aurait pu servir à désigner d'autres Barbares. Il y a toutefois une grande probabilité que l'inscription fait ici allusion à la domination des rois Pasteurs dans la basse Égypte et à l'impuissance des chefs de la haute Égypte.

L'avis de la fuite du chef des Libyens est donné au roi par une lettre émanant d'un fonctionnaire de , c'est-à-dire des *navires occidentaux*. Le mot *mennou* se retrouve en copte sous la forme ⲙⲏⲛⲏ, qui signifie *mansio*, et *statio navium, portus*. Ce nom est donné à des ports du Nil et peut certainement aussi désigner les ports de mer

1 Mélanges égyptiens, I, 29.
2 Stèle de Samneh (S. Birch : Sur les Mines d'or). — Pap. Sa 6, 5, etc.

Il est conséquemment très-vraisemblable que le chef des Libyens a pu se rembarquer, malgré la surveillance du fonctionnaire égyptien chargé de la garde des côtes. Aussi ce fonctionnaire semble-t-il prévoir des reproches ; il plaide les circonstances atténuantes : le chef des Libyens lui est échappé à la faveur de la nuit ; d'ailleurs, ajoute-t-il, c'est un chef méprisé même des siens et qui ne peut plus être un danger pour l'Égypte.

Le reste de l'inscription n'a pas besoin de commentaires. Il est regrettable que le tableau des prises soit si incomplet ; nous y puiserons toutefois quelques indications lorsque nous chercherons à nous rendre compte de l'état de civilisation des anciennes nations méditerranéennes.

Les succès de Meneptah I dans cette guerre échauffèrent l'enthousiasme des littérateurs égyptiens ; les papyrus hiératiques du Musée britannique contiennent deux pièces dans lesquels la valeur de ce pharaon est célébrée en termes pompeux. Je traduirai ici l'une de ces pièces à cause de l'originalité de son style :

« Baïenra Meriamon, vie-santé-force, navire principal, verge de fustigation, khopesh du massacre des « Barbares, poignard, s'approche du lieu de sa naissance dans Héliopolis ; la victoire sur le monde entier « a été ordonnée pour lui ; qu'il est beau le jour de ton « arrivée ! que ta voix est douce en parlant ! C'est toi « qui as clos d'une muraille la demeure de Ramsès « Meriamon, le point le plus avancé de la terre (étrangère), l'extrémité de l'Égypte, le plus élégant des

« joyaux, brillant d'incrustations de lapis et de mafek,
« le lieu des exercices de ta cavalerie, le lieu de la revue
« de ton infanterie, le lieu de débarquement de tes
« auxiliaires maritimes. On t'y apporte des tributs.
« Honneur à toi qui es venu avec tes vaillants, lançant
« la flèche, terribles, brûlants de doigts ! Tous les peu-
« ples qui s'étaient mis en marche ont aperçu le roi
« dans le combat ; les montagnes n'eussent pas tenu
« contre lui ! Ils ont été frappés de crainte par ton
« aspect terrible, ô Baï-en-ra Meriamon ; ce que tu
« es, telle est l'éternité ; ce qu'est l'éternité, tel
« tu es. Tu es établi à la place de ton père Hare-
« makhou. »

Dans cette effusion de flatterie officielle, le point le plus intéressant pour l'histoire consiste dans la mention des travaux exécutés par Meneptah I dans la ville de Ramsès-Meriamon qu'avait fondée son père au Delta ; Ramsès y avait fait travailler les Israélites. J'ai discuté les textes égyptiens qui se rapportent à cette ville, et montré que, d'après ces textes, aussi bien que d'après la Bible, les Hébreux y ont été soumis à des travaux pénibles sous la garde d'une garnison ou d'un corps de police[1]. Ces travaux des Hébreux se continuèrent et furent même aggravés sous Meneptah I, selon le récit de l'Exode ; nous voyons, en effet, par le texte que nous venons de traduire, que ce pharaon fit ajouter des fortifications à la ville de Ramsès. Un autre texte

1 *Mélanges égypt.* II, p. 109 : *Ramsès et Pithom.*

parle de travailleurs fabriquant des briques, et forcés à en livrer chaque jour un nombre déterminé[1].

Cette ville est ici désignée comme un lieu de débarquement. Il en est de même dans la pompeuse description qui en est donnée dans un autre texte du même papyrus[2]. Ailleurs des scribes se plaignent de ne pas avoir trouvé de barques à Ramsès[3]. Elle est donc suffisamment désignée comme un port. Le texte qui nous occupe la caractérise en outre comme étant le point le plus avancé ( ) de la terre étrangère, et le plus reculé ( ) de l'Égypte. C'était de plus un lieu de débarquement pour les auxiliaires que les pharaons tiraient des peuples de la Méditerranée[4], une place d'armes et d'approvisionnements pour les stations militaires établies en Syrie. C'est de la ville de Ramsès que Ramsès II partit pour sa grande campagne contre les Khétas ; c'est là que plus tard il signa un traité avec eux. Les fragments du poëme de Pentaour réunis par M. de Rougé prouvent qu'elle était placée au-delà de Djor et même de la frontière territoriale de l'Égypte. Nous les reproduisons ici parce qu'ils sont très-concluants : « L'an V, le deuxième mois

1 *Mél. égypt.* II, 121.
2 *Pap. Anast.* III, pages 1 et 2.
3 *Mél. égypt.* II, 136.
4 Un passage mutilé d'un autre texte cite aussi la ville de Ramsès comme un lieu de débarquement. (*Pap. Anast.* III, 2, 9). Ce nom de Ramsès ou ville de Ramsès a été donné à un grand nombre de localités fondées ou embellies par les Ramsès. Dans les textes, les villes sont quelquefois nommées d'après les temples principaux qu'elles renfermaient ; tel était notamment le cas de Memphis (*Pa-Ptah*), d'Héliopolis (*Pa-Ra*), etc. Il y avait un Pa-Ramsès à Memphis. Pa-Ramsès-Meriamon était le nom d'Ibsamboul. Après ses victoires et les embellissements qu'il fit à Ramsès sur la frontière de l'Égypte, Ramsès III put donner à cette ville le nom de *Pa-Ramsès-Hiq-On* (Dûmichen, I H. I., 9, 23), car il n'est pas probable qu'il s'agisse d'une nouvelle ville de Ramsès.

des moissons, au neuvième jour, S. M. franchit la clôture de Tsar *(Djor)*..... Son armée passa les frontières et se mit en marche sur les routes du Nord. Quelques jours après ces choses, le roi était à Ramsès-Meriamon, ville.....; il poursuivit sa route vers le nord[1]. » Ainsi donc, en quittant l'Égypte, on n'atteignait Ramsès qu'après avoir quitté Djor.

En rassemblant tous ces renseignements, on arrive à la conviction que la ville de Ramsès-Meriamon doit correspondre à Péluse[2]. D'après les dernières recherches de M. Brugsch, *Djor* ou *Tsor*, qu'on doit s'attendre à trouver sur les lagunes du Delta ou sur l'un des bras orientaux du Nil, n'est autre que Tanis; deux statues de Boulaq montrent que ce nom de Tsor n'est qu'une forme de celui de la capitale du XIVe nome, aussi appelée 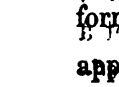 , *Tsam*, aujourd'hui *Sam*. M. Brugsch donne une longue liste des noms qui ont désigné Tanis, au nombre desquels il comprend celui de *Pa-Ramsès*[3]. Mais le seul indice qui le porte à admettre cette identification, c'est qu'au nombre des divinités adorées à Tanis, il rencontre Ra-Amon Ramsès de la ville de Ramsès. On pourrait démontrer de la même manière que la partie occidentale de Thèbes était la métropole du XIIIe nome de la basse

1 Brugsch, Zeitschr., 1879.

2 Péluse était le grand *emporium* de l'Égypte; l'épithète *pélusiaque* donnée aux marchandises qui y venaient servait à désigner les marchandises de l'Égypte:

.....*Velantur corpora lino*
Et pelusiaco præfulget flamine vertex (Silius Italicus, III).
Pelusiaca lens, Virgile: *Georg.* I, 228.

3 *Zeitsch. de Berlin*, 1872, p. 181.

Égypte, puisqu'on y trouve, au temple de Sétu I, un Anubis [illegible], et, en suivant la même marche, on bouleverserait de fond en comble les notions géographiques les mieux établies. Le texte important et curieux cité pour la première fois par M. Brugsch prouve seulement qu'un sanctuaire de Tanis avait admis le culte d'un personnage divin du sanctuaire de la ville de Ramsès, qui était d'ailleurs peu distante. Mais ce texte, en énumérant les dieux de Tanis qui sont : Ammon au bras belliqueux, Horus seigneur de Mesen, Khons l'enfant, Toum, Osiris-Sokar, Isis et Ammon-Ramsès, prouve positivement que Tanis n'est pas Ramsès. En effet, les dieux de la ville de Ramsès sont aujourd'hui connus par le papyrus de Bologne ; le dieu principal était Haremakhou à son lever et à son coucher, puis Set et Nephthys[1]. Il faut conséquemment laisser toute sa signification au passage du poëme de Pintaour, qui nous montre Ramsès II sortant de la forteresse de Tanis, faisant passer à son armée les frontières de l'Égypte et arrivant ensuite à la ville de Ramsès-Meriamon, d'où il se mit en marche pour atteindre Kodesh sur l'Orontes.

La ville de Ramsès doit donc être identifiée avec Péluse, et non pas avec Tanis ; mais il se pourrait qu'elle eût remplacé *Ha-ouar, Avaris*, l'ancienne ville du *passage des fugitifs*, la *demeure de la fuite*, selon la signification de son nom.

Héroopolis, où Joseph vint recevoir son père Jacob

1 Voir *Mélanges égyptologiques*, série III, tome 2, p. 169.

arrivant de Chanaan, était situé dans le pays de Ramsès[1]; c'était la porte de l'Égypte, le lieu du passage à l'étranger, et ce nom d'Héroopolis, qui embarrasse si fort les étymologistes, n'est probablement que la forme précisée de [illegible], *Ha-ouar*, comme Κροκοδειλωνπόλις est celle de *Ha-sebauk, la demeure du Crocodile*.

Le deuxième document qui nous révèle l'enthousiasme excité par les victoires de Meneptah I se trouve au papyrus Anastasi II[2]. M. de Rougé en a traduit les dernières phrases[3], où il croit voir que les Sardiniens captifs et mercenaires du pharaon ont fait des prisonniers parmi leurs propres tribus. Cette traduction semble incontestable dans le texte écourté donné par l'éminent égyptologue; mais il en est autrement lorsqu'on cherche à rattacher ce texte à celui qui précède[4]; la seule chose certaine, c'est que des Sardiniens avaient été pris par le glaive du roi, et que ce peuple fournissait des auxiliaires aux troupes égyptiennes, même dès l'époque de Ramsès II; on les retrouve, au même titre, dans l'armée de Ramsès III. Il est possible que celle de Meneptah I n'en fût pas dépourvue; il est effectivement parlé des auxiliaires dans l'inscription que nous avons traduite; mais leur nationalité n'est point indiquée. Nous reviendrons au surplus sur l'examen des particularités qui nous aideront à apprécier l'état des Sardi-

1 Genèse, ch. 47, 28, traduction des Septante.
2 Pages IV, 4 à V, 4.
3 *Mémoire sur les attaques*, etc. Appendice A, p. 31.
4 Dans l'ensemble du texte, il y a doute sur ce que représente le nom pluriel, sujet des verbes *laisser, brûler et faire prisonnier*.

niens et des autres peuples mentionnés dans les monuments de Meneptah I. Pour le moment, nous allons reprendre l'étude des textes qui nous parlent de ces mêmes peuples, jusqu'à l'époque où Ramsès III remporta sur eux et sur les nations de l'Asie des avantages qui replacèrent l'Égypte à un degré de puissance duquel elle ne fit ensuite que déchoir.

Après Meneptah I, dont le règne paraît s'être achevé paisiblement, son fils Séti II Meneptah, hérita du trône et en jouit encore en paix pendant un certain nombre d'années. Le développement des études littéraires qu'on remarque à son époque, la supériorité dont se targuent les scribes sur toutes les autres professions, même sur celle des armes, sont des indices significatifs d'un état de paix intérieure. Mais la fin de ce règne, sur laquelle nous manquons de renseignements, a pu être fort troublée, car le successeur immédiat de Séti II, nommé Amenmésès, semble ne point appartenir à la série légitime de la dynastie. Après Amenmésès, le trône rentra dans la ligne héréditaire avec Meneptah-Siptah. Sous ces divers monarques, le sud de l'Égypte paraît avoir été tenu en respect ; mais il n'est plus question des Asiatiques, ni des Libyens et de leurs alliés habituels, dont la force grandissait sans cesse. Un très-petit nombre de monuments nous parlent de Meneptah-Siptah, qui eut toutefois le temps de faire creuser dans la Vallée des Rois les souterrains où il devait être inhumé, mais où l'on n'a retrouvé que ses cartouches martelés.

On ne sait ni la durée du règne de ce pharaon, ni

les circonstances qui y mirent fin. Toutefois c'est postérieurement à ce règne qu'il faut placer les faits racontés par le grand papyrus de Mlle Harris, aujourd'hui propriété du Musée britannique.

A la suite d'événements que nous ne connaissons pas, mais qui doivent avoir consisté en luttes entre plusieurs prétendants, le pouvoir central s'abîma dans une révolution. L'Égypte fut alors livrée à l'anarchie la plus complète. Une émigration générale en fut la conséquence. Puis les villes s'organisèrent et eurent des chefs particuliers, qui se firent entre eux une rude guerre. Dans ces circonstances, un Syrien, nommé Arsou ou Arsos, réussit à faire prévaloir son autorité, et le pays, sans doute pressé d'avoir un maître, se soumit à ce chef étranger, qui dut son succès à son habileté à profiter des circonstances, car il n'avait pas d'armée de sa nation à son service. Pendant son pouvoir éphémère, l'exercice du culte égyptien fut complètement suspendu. Puis, touchés de cette situation, les dieux établirent leur fils Set-nekht roi de tout le pays. Ce prince restaura l'Égypte entière qui était en révolte; il extermina les violents, purifia le pays, rebâtit les temples, dota le culte et éleva Ramsès III à la dignité de *Repa Sheps*, c'est-à-dire d'héritier de la couronne. Set-nekht reçut paisiblement les honneurs funéraires après un règne bien rempli, mais dont la durée n'est pas connue, et fut inhumé dans l'hypogée de Siptah dont il martela les cartouches. Puis le célèbre Ramsès III, le Salomon de l'Égypte, prit la place de son père.

Dès le commencement de son règne, Ramsès III eut à défendre l'Égypte contre les ennemis du dehors. Des peuplades asiatiques, les Shasou entre autres, firent des incursions et furent repoussées. Bientôt après, les Mahouaishas établis au Delta se soulevèrent, attaquèrent des villes et détruisirent les récoltes depuis Memphis jusqu'à une ville nommée Karbana ; ils arrivèrent jusqu'à l'Atour-aa, ou Grand-Fleuve, se répandirent sur l'une et l'autre rive, réduisirent les villes d'une partie du Delta et demeurèrent ainsi plusieurs années établis sur l'Égypte. Le roi les attaqua, fit d'eux des monceaux de cadavres baignés dans leur sang, et les força à reculer. Il triompha d'une invasion des peuples de la Méditerranée et de l'Asie-Mineure, organisée par les Pélasges et par les Teucriens. Telles sont ses principales campagnes telles que les décrit le grand papyrus Harris sur lequel je prépare un travail complet.

Indépendamment de ce document, les inscriptions du temple de Médinet-Habou donnent des renseignements sur les grandes guerres de Ramsès III ; malheureusement ces inscriptions sont excessivement mutilées ; elles contiennent pour la plupart d'interminables louanges de ce prince ; aussi la récolte de faits historiques qu'on peut y faire est-elle loin de répondre à la longueur des textes.

L'inscription la plus ancienne porte la date de l'an 5 ; elle a été publiée par Rosellini (*Monumenti Reali*, 130 à 132) et par Burton (*Excerpta hierog.*, pl. 43 à 45). Ces deux publications sont très-imparfaites ;

les signes inexactement reproduits ajoutent à la difficulté causée par les lacunes.

En comparant avec soin ces deux textes[1], j'ai pu faire la traduction que j'ai insérée en entier dans la première édition de cet ouvrage. J'en reproduis ici la partie qui nous intéresse au point de vue historique. Elle commence à la ligne 17 de l'inscription :

17 Le roi Ramsès III a immolé les pays de plaines et de montagnes ; il les a déracinés

18 et les a ramenés esclaves en Égypte, tous agenouillés devant ses dieux, O rassasieur à la nourriture abondante, qui se répand

19 dans les deux mondes ! joies multipliées de ce pays sans angoisses ! Ammon l'a installé sur son propre siége ; tout

20 le circuit du soleil est rassemblé dans sa main fermée.

Les misérables Sati et le pays des Tahennou, ces voleurs qui se rendaient

21 coupables par leurs actes contre l'Égypte, avaient forcé le pays tumultueusement sous le règne des rois (précédents) ; ils infestaient les dieux et tous les hommes ;

22 (personne ne les a) recueillis depuis qu'ils se sont révoltés ; c'est que le jeune héros s'est montré semblable à un griffon meurtrier, pénétrant comme le dieu Méhi *(Thoth)*

1 Le même texte a été aussi copié par M. Dümichen et publié dans sa deuxième série d'*Inscriptions historiques*, pl. 47. Je n'ai pas cette copie à ma disposition.

23 Leurs paroles menaçantes sont passées comme des propos insensés, et tout ce qui est sorti de la bouche du roi s'est réalisé. Les soldats, chargés (de son ardeur, se montrèrent)

24 comme des taureaux prêts à fondre sur des chèvres ; ses cavaliers, comme l'épervier (qui s'élance sur

25 de petits oiseaux), rugissant comme des lions ivres de fureur. Ses officiers furent irrésistibles comme des dieux Reshep[1] ; ils regardèrent ..... les myriades comme des fétus[2]. Ils étaient semblables à Mont.

26 Son nom est un poids juste ; il impose sa crainte à tous les pays de plaines et de montagnes.

Les Tamanou, réunis tous ensemble, à savoir : les Lybiens, les....., les Mashoua (shas).....

27..... leurs combattants se confiaient en leurs conseils ; ils avaient le cœur rempli : Nous nous enivrerons! Leurs pensées dans leur sein : Nous nous

28 assouvirons de violences ! Mais leurs conseils furent renversés, repoussés et se brisèrent contre le cœur du dieu ; la prière de leur chef, que leur bouche répétait, ne fut point accueillie par dieu.

29 Le bienfaisant, celui qui connaît le conseil, celui que ce dieu, souverain des dieux, a fait Grand de l'Égypte pour toujours, qui possède la force victorieuse, qui a été accordé aux prières des nations,

30 le roi au grand empire, le roi intelligent et

1 Reshep est un dieu farouche emprunté par les Égyptiens à la mythologie arabe.

2 Le texte dit à la lettre : *comme des prunelles d'yeux* ; c'est-à-dire comme ce qu'il y a de plus sensible et de moins propre à la résistance.

habile comme Thoth, leurs cœurs et leurs desseins étaient visibles et appréciables devant lui. S. M. s'est emparée des Tamahou au cœur étroit, courbés

31 sous son double khopesh, (et) ils s'étaient réunis à leur chef pour prendre des terres! On n'avait entendu dire rien de semblable depuis qu'il y a des rois. C'est que le cœur de S. M., excité par sa force irrésistible, voulut enserrer l'ennemi de son glaive victorieux :

32 ils furent épouvantés comme des chèvres surprises par un taureau qui attaque des pieds, frappe des cornes et ébranle des montagnes, en poursuivant celui qui l'approche.

33 Les dieux dans leurs conseils lui ont donné tout ce qui le joint. S'il en est qui violent ses limites, S. M. s'élance contre eux comme un feu brûlant qui se développe dans des herbages ; ils sont semblables à des oies.

34 prises dans un filet, démembrées et mises à fondre, ils tombent en cadavres étendus dans leur sang : leur chute est lourde ;

35 il ne leur est même pas donné de voir que les crimes parmi eux s'étaient élevés jusqu'au ciel. On dispose de leur armée sur place ; leurs tués sont mis en tas

36 sur le sol, par la vaillance du roi victorieux en personne, seigneur du glaive, à la force prépondérante comme Mont, le roi Ramsès III. On prit comme butin pour l'Égypte des mains

37 et des phallus coupés et d'innombrables

prisonniers enchaînés au dépôt. Les chefs des nations se réunirent pour contempler leur honte. Les magistrats de l'ordre des Trente

38 accompagnèrent S. M., les bras tendus, poussant des cris d'allégresse jusqu'au ciel, le cœur plein d'amour (pour le roi). Ils disaient : Ammon-Ra, ô Dieu ! Exaltons la puissance du souverain !

39 On fit venir les envoyés du monde entier : leur cœur tressautait, s'échappait, n'était plus dans leur sein, leurs faces fixées sur le roi semblable à Tum, celui qui a brisé les reins des Tamahou pour la durée du règne de S. M. Ceux dont les pieds

40 s'étaient approchés de la frontière de l'Égypte, ils ont baisé la terre ; les guides de leurs guerriers ont été formés en tribus sous la puissance (du roi), noms stables au grand nom de S. M.[1]. Ceux qui s'étaient approchés (en ennemis),

41 leur bouche ignore (jusqu'au) souvenir de l'Égypte. Le pays des Tamahou était venu : il avait entraîné comme un torrent les Mashouashas : ils ont été enlevés

42 de leur pays ; leur culture déracinée, anéantie d'un seul coup ; tous leurs membres se sont paralysés par la terreur.

C'est, disaient-ils, le brisement de nos dos qui est près de nous dans le pays de l'Égypte.

43 Son seigneur a détruit nos âmes pour jamais.

Malheur à eux ! qu'ils voient leurs danses changées

1 Cela signifie probablement qu'on donnait à ces tribus soumises une dénomination dans laquelle le nom du roi entrait comme élément.

en massacre[1]. La déesse Sekhet est à leur poursuite ;
la terreur
44 est sur eux : nous ne marchons pas (s'écrient-
ils) sur un chemin où l'on peut marcher ; nous mar-
chons sur de l'eau, entièrement de l'eau. Leurs
guerriers n'ont même pas combattu contre nous dans la
mêlée.

Il a été une destruction pour nous,
45 une flamme contre nous, toutes les fois qu'il l'a
voulu ; dès que nous nous sommes approchés la flamme
nous a saisis, et nulle eau n'était à nous. Leur chef est
semblable à Set ; il a voulu (nous surprendre),
46 semblable à un griffon, il nous poursuivait pour
égorger. Il nous oblige à reculer hors
de l'Égypte pour jamais. Nos douleurs sont plus
grandes
47 que la mort ; la flamme est entrée en nous ; nous
ne reviendrons plus.

Deqi, Mashaken, Maraïbu, ainsi que Tamahou
48 étaient ces grands excitateurs à la
violence[2] l'Égypte avec les Libyens, pour y porter la flamme
du commencement jusqu'à la fin.

Mais les dieux (nous ont repoussés),

[1] Les peuples du nord étaient grands amateurs de la danse ; la danse des Tamahou est représentée dans les bas-reliefs d'El-Assassif (Dümichen : *Flotte*, pl. XI.). Les danseurs tiennent un bou-mérang de chaque main ; d'autres Tamahou forment l'orchestre en frappant deux bou-mérangs l'un contre l'autre ; notre texte fait allusion à ces usages, et oppose le groupe [illegible], ḫABAB, *danser, sauter*, au groupe [illegible], ḫAIT, *égorger*.

2 Toute la gloire du triomphe est réservée au pharaon.

49 parce que nous avons violé leurs temples et leurs territoires; nous avons dû nous abaisser devant la grande valeur du glaive de l'Égypte. Réellement Phra lui a donné la puissance de vaincre. Il apparaît à son lever

50 tel que Phra qui brille sur la tête des humains. Allons à lui, adressons-lui nos hommages, baisons la terre devant son glaive victorieux, magnifions...

Cette partie de la grande inscription de Médinet-Habou se rapporte à l'une des guerres soutenues par Ramsès III contre les peuples de la Libye; il n'y est question que d'événements concernant les Tahennou, des Tamahou, des Libyens et des Mashouashas; or, nous avons vu précédemment que le nom de Tamahou désigne d'une manière générale les races du nord, y compris celles du nord de l'Afrique; que les Tahennou sont les races blanches des côtes septentrionales de l'Afrique, et qu'enfin les Mashouashas ne sont qu'une subdivision des Libou ou Libyens[1]. Le grand papyrus Harris parle de cette guerre contre les peuples libyens. En comparant ce qu'il en dit avec les renseignements du texte que nous venons de traduire, nous voyons que des Tamahou, autres que les Libou et les Mashouashas, avaient entraînés ces derniers (lig. 41). Le texte se sert du mot sémitique [illegible], *nahan*, hébreu [illegible] *coepose fluxit*, qu'on trouve employé dans l'Écriture pour désigner, comme ici, *une grande*

1 A la ligne 26 un nom de peuple a disparu entre celui des Libyens et celui des Mashouashas; ce doit être le nom des Kahakas ou d'une autre peuplade libyenne.

affluence, une inondation de peuple[1]. Les peuples de la Libye voulaient tous profiter des avantages dont jouissaient les Mashouashas, tolérés sur le territoire égyptien ; ils étaient venus pour prendre des terres (lig. 31 de l'inscription). Le résultat de cette entreprise ne fut pas conforme à leurs espérances ; même en faisant quelques réserves sur les hyperboliques éloges décernés à Ramsès III, on voit que les Mashouashas furent déplacés du pays qu'ils occupaient (lig. 42) et obligés à se retirer hors des frontières de l'Égypte (lig. 46). Les textes parlent souvent de l'extermination complète des vaincus[2] ; mais c'est là une exagération habituelle qu'on peut remarquer aussi dans le récit des guerres de Josué. Ce qu'il y a de certain, tout au moins, c'est qu'il restait des vaincus pour déplorer leur défaite, glorifier le vainqueur et se soumettre à sa

1 Isaïe, ch. 2, 2, et ailleurs.

2 Dans cette guerre, on coupa les membres virils des morts. Le groupe [hieroglyphes] *Karnoth*, qui a pour déterminatif le signe des parties du corps, est figuré dans les bas-reliefs de Médinet-Habou sous ces formes : [hieroglyphes], [hieroglyphes], dont la plus courbe ressemble effectivement à une corne ; le groupe égyptien est la transcription exacte du mot hébreu קרנות, pluriel de קרן, *corne*, qui se dit non seulement de la corne des animaux, mais de toute espèce d'objets ayant la forme d'une corne. Les [hieroglyphes] des hiéroglyphes sont les membres virils en cornes, c'est-à-dire séparés du scrotum. Si l'on supposait qu'ils étaient disposés *en paires de cornes*, c'est-à-dire deux à deux, il faudrait compter double le nombre des *phallus*. Cette hypothèse n'est nullement nécessaire. Les Égyptiens paraissent avoir pris l'usage de couper les mains et les membres virils des vaincus à l'occasion de leurs guerres avec les peuples des côtes de la Méditerranée ; les textes anciens ne parlent pas de ces inutiles barbaries. Le roi de Hézek, en Palestine, avait fait couper les pouces des mains et des pieds à soixante-dix rois ; son vainqueur, le juge Juda, lui infligea le même traitement. *Juges*, 1, 6, 7.

volonté, et des captifs pour servir le vainqueur. Les guides des troupes, ( ) furent pris et formèrent des tribus ( ) au pouvoir ( ) du pharaon (lig. 40). Telle était du reste la politique constante des maîtres de l'Égypte : recruter partout des travailleurs et des auxiliaires.

Le texte mentionne cependant les Sati (nations asiatiques), et les traite comme les Tamahou de voleurs s'étant rendus coupables de méfaits contre l'Égypte (lig. 20 à 21) ; mais c'est là une allusion à des faits autres que la guerre de l'an 5 ; il en est de même du passage où il est dit que le roi a déraciné les pays de plaine et de montagne et les a ramenés esclaves, tous agenouillés devant les dieux de l'Égypte (lig. 17 à 18). Le grand papyrus Harris parle d'une expédition contre l'une des tribus des Shasou ou nomades d'Asie. D'ailleurs, à l'occasion de sa campagne par terre contre les Pélestas et leurs alliés, Ramsès III traversa avec son armée victorieuse une partie du territoire de la Syrie méridionale. Dans cette partie du texte, l'inscription emploie un deuxième mot des langues sémitiques : , ברך, BARAK, *genua flexit*. On en rencontre un troisième à la ligne 50 : c'est le mot , hébreu שלם, SHALAM, *pacem precari, salutare*.

Il est regrettable que les Égyptiens n'aient pas eu le même goût pour les langues des peuples du nord de l'Afrique et de la Méditerranée, car ils auraient pu nous laisser de précieux repères philologiques. Dans

notre inscription, nous ne trouvons que des noms propres au nombre de cinq, savoir :

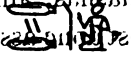 , Déïd ;

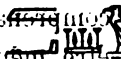 , Mashaken ;

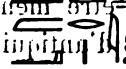 , Marâïque ;

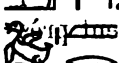 , Tzamar ;

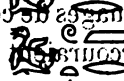 , Tzoutmar.

Dans les documents qu'il nous reste à examiner, on trouve aussi les noms lybiens de :

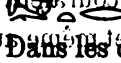 , Kapour ;

et de

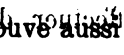 , Mashashar.

A cette liste nous devons encore ajouter le nom du chef libyen qui attaqua Menepta I :

, Marmaïon.

Ceux de ces noms qui commencent par la syllabe *mash* (dont le passage à *mas* s'explique par un fait philologique qui n'a jamais eu besoin de preuves, l'échange du son sifflant avec le son chuintant), rappellent les noms numides de Masesyliens, Massyliens, Massinissa, Massiva, Massugrada, Masintha, etc.[1] *Tzamar* a quelque analogie avec Dabar[2]. Au temps d'Hérodote, les Numides étaient parfois nommés Africains et Libyens. D'après Etienne de Byzance et

1 Voir ci-devant, page 189.
2 Nom d'un fils de Massugrada.

:he, les Maxyes sur lesquels régnait Hiarbas, nporain de Didon étaient des Numides. Ces es paraissent être les anciens Mashouashas, ainsi . Brugsch l'a reconnu le premier. Il est donc assez mblable que la coalition des Libyens comprenait part des nations de l'Afrique et peut-être même uritanie. Conséquemment les objets d'antiquité ienne trouvés en Algérie et notamment près de hell, peuvent très-bien être des témoignages de ces ies expéditions. Les Égyptiens qui parcouraient la erranée à l'époque de Thothmès III, et même aux es antérieures, ont d'ailleurs pu effectuer des ıtes sur toutes les côtes de cette mer.

lgré ses grands succès dans la campagne de l'an 5, ès III n'avait point réussi à assurer définitivement urité des frontères occidentales de l'Egypte ; les ns recommencèrent plusieurs fois la lutte. Une ption du 7 de mechir de l'an 11[1], encore plus ée de flatterie officielle que celles dont nous avons donné la traduction, mentionne une nouvelle nination des Barbares, qui avaient pour chef ur. Ni le nom des Mashouashas, ni celui des ns ne se rencontrent dans les parties conservées texte, mais la nationalité de Kapour est donnée ne autre inscription dont nous nous occuperons ns celle de l'an 11, les effets de la valeur person- du pharaon et de la victoire de ses armes sont

nichen : I H. I., 13 à 15.

dépeints avec une énergie nouvelle : « Les ennemis ont « été enveloppés par la flamme ; leurs os ont été calci- « nés dans leurs chairs ; ils marchaient sur la terre, « comme s'ils eussent marché sur le lieu du supplice ; « leurs forces militaires furent massacrées sur place ; « on leur ravit leurs bouches pour jamais ; ils tombèrent « d'un seul coup. Leurs chefs qui marchaient devant « eux, furent liés comme des oiseaux devant l'épervier « qui s'élance de sa cachette au milieu des bois.

« L'âme des ennemis avait dit, pour la seconde fois, « qu'ils passeraient leur vie sur les frontières de l'Égypte, « qu'ils cultiveraient vallées et plaines pour leur (pro- « pre) territoire. Mais la mort s'est placée sur eux « dans l'Égypte : ils étaient venus sur leurs propres « pieds à la fournaise qui consume la corruption, sous « le feu de la vaillance du roi, qui sévit comme Baal « du haut des cieux. Tous ses membres sont investis « de force victorieuse ; de sa droite il saisit des multi- « tudes ; sa gauche s'étend sur ceux qui sont devant « lui, semblable à des flèches contre eux, pour les de- « truire ; son glaive est tranchant comme celui de son « père Mont.

« Kapour, qui était venu pour (recevoir) l'hommage, « semblable à un (homme) aveugle (par la peur), « jeta ses armes à terre ; ainsi fit son armée ; il poussa « un cri jusqu'au ciel en suppliant ; son fils arrêta son « pied et sa main. Mais voilà que se leva près de lui « le dieu qui connaissait ses plus secrètes pensées[1].

1 Littér. : *Ce qu'il avait dans les entrailles.*

S. M. tomba sur leur tête comme une montagne de granit ; il les écrasa[1] et mélangea la terre de leur sang (qui coulait) comme de l'eau ; leur armée fut massacrée..., immolés leurs guerriers..., on s'en empara ; on les frappa, les bras attachés[1], pareils à des oies couchées sur une barque, sous les pieds de S. M.

Le roi était semblable à Mont ; ses pieds victorieux pesèrent sur la tête de l'ennemi ; ses chefs qui étaient devant lui étaient frappés et tenus dans son poing. Joyeuses étaient ses pensées ; ses exploits s'étaient accomplis.

Dans son palais, son cœur goûta le rafraîchissement ; il était terrible comme un lion fascinant des chèvres.

Cette inscription se trouve sur le monument de Médinet-Habou que M. Dümichen nomme la *Porte de la victoire de Ramsès III* ; le même monument contient en outre un autre texte[2], sans date, sur lequel se rencontre de nouveau le nom du chef libyen Kapour. Ce texte est un peu plus explicite. On y lit, en divers passages, que la campagne était dirigée contre les Mashouashas et contre les Libyens. Ces peuples, qui s'étaient alliés contre l'Égypte et qui s'étaient mis en marche frémissant d'impatience, vinrent comme à un égorgeoir, et tombèrent sous la griffe du roi comme des rats. Le Mashouasha, dès qu'il fut aperçu venant,

1 Allusion à l'attitude des captifs que les monuments représentent les deux coudes liés ensemble dans diverses positions très-gênantes.

2 Dümichen : *Loc. laud.*, 22 à 27.

« son peuple tout ensemble, forcé par les Tahennou,
« il fut mis en flamme et renversé ; leurs villes furent
« prises ; ils ne récoltent plus. Telle a été la volonté
« excellente du dieu qui massacre quiconque outrage
« l'Égypte. Qu'il dise : oh ! oh ! nous serons une flamme
« devant lui ; nous nous établirons sur l'Égypte ; ainsi
« disaient ces misérables d'une seule bouche, et ils en-
« trèrent dans les limites de l'Égypte ; mais la mort les
« enveloppa.....[1].

« Mashashar, fils de Kapour. . . . . .
« . . . . . .
« tomba aux pieds de S. M. Ses capitaines, ses alliés,
« ses soldats étaient perdus. Ses yeux étaient frappés
« comme s'il eût regardé la couleur du soleil ; ses
« guerriers rapides, ses combattants (vinrent) amenant
« leurs enfants, leurs bras portant leurs tributs (se
« rendre) comme prisonniers vivants. Leurs biens et
« leurs enfants étaient chargés sur leurs dos.....

« Les Mashouashas, on prit leur race, les armes
« qu'ils tenaient à la main, leurs vases.....

« Le seigneur de l'Égypte était le feu de Sekhet
« contre eux ; il anéantit leurs cœurs ; leurs os se
« calcinèrent dans leurs corps.

« Tout le pays se réjouit en voyant la vaillance du
« roi Ramsès III. C'était une étincelle puissante qui
« met le feu. . . . . .
« . . . . . .

1 Le texte, entrecoupé de lacunes, célèbre ici la valeur personnelle de Ramsès III en termes très-énergiques. Ces compositions sont imprégnées d'un remarquable enthousiasme poétique.

« Sa griffe est sur la tête des Mashouashas. Il a fait « son bon plaisir du pays des Mashouashas ; le pays « des Tamahou, il l'a châtié.

« Toute la terre se courbe devant lui. Les « Mashouashas et les Tamahou avaient couvé l'iniquité « et la révolte ; ils avaient marché, le cœur plein du « désir d'atteindre l'Égypte.

« Ils ne demeurèrent pas ; le grand chef de l'Égypte, « leur maître, éblouit leurs faces

« C'est Mont qui nous poursuit. . . . . .

« Il nous poursuit comme Baal frappant l'impur ; voici « que nous sommes comme des chèvres attaquées par « un lion ; nous n'avons plus de salut, le souffle (de nos « bouches) est enlevé à sa suite ; nos armes sont usées, « nos mains anéanties.

« Leurs âmes sont maîtrisées, leurs cœurs ont « duré.

« Que les dieux nous donnent la force de nous age- « nouiller, de nous prosterner devant l'Égypte.

Le texte continue encore longtemps sur le même ton ; on y remarque cependant une allusion assez significative aux premières attaques des Libyens contre l'Égypte :

« Nous avons entendu parler, disent les vaincus, des « intrigues des pères de nos pères ; le brisement de nos « dos provient d'eux par rapport à l'Égypte ; nous nous « sommes révoltés ; nous avons imaginé de faire ce qui « nous plaisait, et nous avons couru nous-mêmes[1] pour

1 Litér. : Nous avons pris nos jambes.

« chercher la flamme ; les Libyens[1] nous ont troublés « comme eux ; nous avons écouté leurs pensées, et le « feu nous a dévorés ; nous avons été coupables, et « nous avons été châtiés pour l'éternité. Leur crime avait « été de voir les frontières de l'Égypte, et il les a fait « entrer dans le Taser *(la tombe)*, le Mont aux bras « victorieux qui se plaît dans la mêlée, le roi Ramsès III.

« Le pays des Mashouashas a été abattu d'un seul « coup ; les Libyens et leurs auxiliaires, massacrés ; ils « ne récolteront plus. »

Plus loin le roi parle aux princes de sa famille, aux généraux, aux chefs supérieurs de l'infanterie et de la cavalerie, et célèbre en termes pompeux sa propre vaillance et les bienfaits qu'il a répandus sur l'Égypte. La dernière ligne constate qu'il a fait des prisonniers et que des Mashouashas et des Tamahou, liés devant ses chevaux et chargés de leurs richesses, ont été conduits au temple d'Ammon.

La fin de cette inscription donne un tableau résumé des prises faites sur l'ennemi. Le nombre des ennemis tués, compté d'après les mains coupées, fut de 2175.

Voici le dénombrement des prisonniers :

1	général des Mashouashas ;
5	grands officiers de ces misérables ;
1205	Mashouashas ;
152	sergents *(Menh)* ;
131	jeunes.
1494	en tout.

1 Les Mashouashas, qui parlent, étaient des Libyens eux-mêmes, mais formaient une tribu distincte d'importance considérable.

Leurs femmes :

342 femmes ;
65 belles femmes ;
131 jeunes filles.

538 en tout.

Ce qui fait en têtes diverses ramenées par le glaive magnanime de S. M. 2052

Mashouashas tués par S. M. sur place. . 2175

La campagne n'avait en définitive coûté à l'ennemi que 4227 tués ou prisonniers ; c'est bien peu pour justifier la pompe du récit officiel dont nous avons traduit les principaux passages. Il est à remarquer que l'inscription qui relate la victoire de Meneptah I, désigne sous le nom de Libyens tous les morts et tous les prisonniers de la confédération libyenne. Ici, ils sont au contraire désignés sous celui de Mashouashas ; comme les uns et les autres étaient de la même race, on voit que l'ensemble prenait le nom de la tribu la plus nombreuse dans la guerre.

Les peuples libyens se servaient du cheval ; ils l'attelaient, et certainement s'en servaient aussi comme monture. Leur armée ne comprenait pas de corps de cavalerie proprement dite; mais elle avait des chars, comme celle des Égyptiens et des Asiatiques. Ils savaient travailler très-habilement le métal ; leurs armes consistaient en coutelas ou sabres ( ) longs de 5 et de 3 coudées (2^m 50 et 1^m 50), en arcs dont les flèches étaient portées dans des carquois, et en dards ou javelots (, *oua*), à manches de bois. Voici le détail des

prises faites sur les Mashouashas dans la campagne dont nous venons de parler :

Coutelas de 5 *coudées*	115
Coutelas de 3 *coudées*	124
Arcs	603
Chars	93
Carquois	2310
Dards	92
Chevaux et ânes	183

Les Égyptiens prirent aussi du bétail; mais le texte, mutilé dans ce passage, ne laisse plus distinguer qu'un seul article, consistant en 139 taureaux.

Les Mashouashas ne furent pas rebutés par leurs revers; ils s'obstinèrent à demeurer en Égypte et finirent par se faire incorporer dans les forces militaires de ce pays. On les trouve cités en cette qualité, surtout à l'époque des Bubastites. Le commandement en chef de ces auxiliaires était une fonction d'importance politique; elle était souvent confiée à des princes de la famille royale [1].

Aux époques de sa prospérité, l'Égypte étendait ses côtes maritimes depuis Péluse jusqu'à Parætonium et à Apis, c'est-à-dire jusqu'à la Cyrénaïque; la partie occi dentale de ce territoire répondait à la Marmaride o Marmarique, pour laquelle on trouve dans Strabon ur variante *Masmaride*, plus ressemblante aux nor libyens que nous connaissons. Mais ce territoire n'ét occupé que militairement; sa population consistait

1 Mariette : *Renseignements sur les Apis*. Bull. de l'Athenæum fra 1855, p. 10.

tribus libyennes, qui plus d'une fois durent faciliter l'accès de l'Égypte aux peuples de leur race demeurés indépendants.

Les Libyens ont rempli un rôle historique assez considérable ; la Bible les cite comme les soutiens de No-Amon *(Tanis* ou *Péluse)* [1]. Daniel les associe à l'Égypte et à l'Éthiopie [2]. Dans les *Paralipomènes* [3], ils figurent comme alliés des Coushites de Zéra, qui envahirent la Judée jusqu'à Maresha. Sous le nom de Pout, Ézéchiel les associe aux Éthiopiens, aux Perses et aux Lydiens [4].

Les Libyens de l'époque des Ramessides obéissaient à des chefs héréditaires ; c'est ce qu'on est amené à penser en retrouvant sous Ramsès III un chef Déïd, c'est-à-dire du même nom qne celui qui guerroya contre Meneptah I.

Nous allons maintenant quitter l'ouest de l'Égypte pour nous occuper d'événements beaucoup plus intéressants pour nous. Je veux parler de la guerre relatée par l'inscription du deuxième pylone de la première cour de Médinet-Habou. Cette inscription a été publiée par M. Greene d'après une photographie transcrite par M. Th. Dévéria [5] ; elle a été savamment commentée par M. de Rougé [6]. De même que celles dont nous avons déjà donné la traduction, elle est surtout remplie du

1 *Nahum*, liv. 3, 8.
2 *Daniel*, ch. 11, 43.
3 Liv. 2, ch. 16, v. 8.
4 *Ézéchiel*, ch. 27 ; 10, ch. 30, 5.
5 Greene : *Fouilles à Thèbes*, Paris, 1855.
6 *Notice de quelques textes hiéroglyphiques publiés par M. Greene* dans l'*Athenæum français*, 1855.

panégyrique de Ramsès III; les faits historiques n'y obtiennent que des mentions fort courtes. Malgré le peu d'intérêt qu'offre la répétition des louanges du pharaon, nous croyons devoir traduire le texte tout entier, afin de mettre le lecteur à même de juger du cadre dans lequel les événements sont introduits; le texte est entrecoupé de lacunes qui exigent des remplissages; nous placerons entre parenthèse les points restitués. Ces restitutions seront d'ailleurs faites avec la précaution que nous avons déjà observée dans les traductions précédentes, c'est-à-dire de manière à ne pas altérer ni développer les mentions restées déchiffrables [1] :

1 L'an 8, sous la majesté de l'Horus soleil, taureau fort, lion valeureux, au bras fort, seigneur du glaive, qui a fait prisonniers les Sati, seigneur du double diadême, riche en courage comme son père Mont, qui a massacré les Neuf-Arcs frappés dans leur (propre) pays; épervier divin à sa sortie du sein (maternel); œuf

2 parfait, image d'Horemakhou; chef suprême, substance bienfaisante des dieux, qui a fabriqué leurs images et multiplié leurs oblations, le roi de la haute et de la basse Égypte, seigneur des deux mondes, Ousor-mara Meriamon, fils du Soleil, Ramsès hiq-On[2], roi, seigneur au bras élevé, qui étend les bras [3] et enlève le souffle

1 Pour cette traduction, je me suis aidé puissamment d'une photographie de M. Hammerschmidt qui m'a été communiquée. La date de l'inscription est de l'an 8; Champollion avait lu l'an 9, et M. de Rougé l'a suivi dans son commentaire; mais la photographie porte bien l'an 8.

2 *Hiq-On* signifie *souverain d'Héliopolis.*

3 Cette image du *bras étendu, élevé, allongé,* est tout-à-fait dans le style biblique : *in brachio extento, excelso,* etc.

3 aux nations (étrangères), par la flamme qui est dans ses membres ; le très-redoutable, un fléau dans la mêlée, semblable à Phra..... ; coursier ramassé sur ses jambes [1] ; coureur rapide comme les étoiles qui étincellent au haut du ciel,

4 le roi Ramsès III, qui entre dans la mêlée comme... et force les Sati à reculer, en combattant au poste périlleux. Des révoltés, qui ne connaissaient pas l'Égypte, ont dit : Nous avons entendu parler

5 de sa vaillance, et sont venus en adoration, le tremblement dans tous leurs membres..... Ses membres sont pondérés dans la balance de Baal ; il maîtrise des multitudes ; son second n'existe pas.

6 A lui seul il frappe des millions ; à tous les peuples la respiration périt par lui. (Les peuples de la Grande-Mer [2], qui étaient venus et avaient jeté les yeux sur l'Égypte, se sont laissés tomber devant lui. Pour eux, chaque jour le dieu Mont est en sa personne ; il est le Grand qui est élevé sur

7 l'Égypte. C'est parmi vous, *ô ennemis* [3], qu'il trouve ses porteurs. Son glaive est puissant pour nous guider aux actes héroïques. Rendons-lui (hommage. Nous avons vu comment) il saisit, le roi Ramsès III, admirable dans sa royale élévation, semblable au fils d'Isis ;

8 fils vengeur...., gracieux avec la couronne blanche

1 *Qui se cabre*, pour mieux s'élancer.

2 Il ne reste de visible que le signe de l'eau dans le passage entre parenthèses.

3 J'ai ajouté les mots en italique pour l'intelligence de la phrase telle que je l'ai entendue.

et avec la couronne rouge ; beau de visage avec la double plume ; semblable à Toum, il est aimable comme Phra, à son lever matinal ; gracieux lorsqu'il est assis sur son palanquin, semblable à Osiris orné de ses parures ; les couronnes d'Horus, de Set, du vautour, de l'uræus, du midi et du nord ont pris place

9 sur sa tête ; ses mains tiennent le pedum et le flagrum[1]. C'est un guerrier qui connaît sa valeur ; il a forcé les Neuf-Arcs à traîner son char ; l'abondance est sur ses (voies) comme (sur celles de) son père Nofre-hi-Noun[2]. Il est le très-aimable en roi, semblable à Shou fils de Phra.

10 A son lever, on se réjouit en lui, comme (au lever de) l'astre solaire ; magnanime, il commande à tous les peuples ; cœur fort, semblable à Phra, ses actes sont semblables à ceux de Ptah ; organisateur bienfaisant des lois, il n'a pas son pareil ; il est semblable à Phra dont le règne a commencé le monde, le roi Ramsès III,

11 dont durables sont les monuments ; le très-prodigieux, qui a mis en fête tous les temples..... ; le fils du Soleil, issu de ses membres ; celui que le seigneur des dieux a ordonné pour être, dès sa jeunesse, roi des deux mondes, souverain de tout le circuit du soleil ; le bouclier[3] qui a couvert

12 l'Égypte à son époque ; elle se repose..... sous

1 Ce texte donne une exacte description de la parure des pharaons portés en palanquin dans les cérémonies.

2 C'est Ptah-Nil.

3 Il y a littéralement : *le bouclier de genou ;* c'était sans doute le plus large bouclier.

son ombre ; valeureux est son double glaive ; son poing puissant est placé sur leurs têtes, le roi Ramsès III.

Le roi lui-même parla ainsi :

13 Écoutez-moi, pays tout entier ici rassemblé : Grands officiers, princes, prêtres, vieillards, habitants de l'Égypte, jeunes gens et enfants, vous tous qui êtes dans ce pays, faites attention à mes paroles. Vous savez que mes intentions sont de vous faire vivre.

14 Apprenez la vaillance de mon père auguste, Ammon mari de sa mère, l'auteur de mes perfections ; son glaive puissant (il me l'a donné) pour vaincre, pour immoler quiconque se montre mon adversaire ; il a ordonné pour moi la victoire ; sa main était avec moi. Tous ceux qui ont violé ma frontière ont été immolés, saisis dans ma main fermée ; moi qu'il a choisi,

15 qu'il a trouvé parmi des centaines de mille, il m'a installé sur son trône en paix. Ce fut un *achèvement ?* jamais ils ne seront plus en proie au *fléau des Barbares*. Je l'entoure *(l'Égypte)*, je la tranquillise par mon glaive victorieux. Je me suis levé, semblable à Phra, en roi sur l'Égypte, je la protège ;

16 pour elle je détruis les Barbares.

Des nations, le frémissement dans (leurs membres, s'étaient mises en marche) de leurs îles, frappant du pied, dispersant..... les peuples d'un seul coup : aucun peuple n'avait tenu devant leur bras, à commencer par Khéta, Kati, Karkamash, Aradou (et)

17 Aras ; elles les avaient déracinés ; (puis elles avaient établi) un camp unique au milieu de la contrée d'Amaor, abattant sa population et son pays jusqu'à

l'anéantissement; elles vinrent et la flamme était préparée devant elles pour leurs faces en Égypte. Elles étaient assistées par

18 les Pélestas *(Pélasges)*, les Tsekkariou *(Teucriens)*, les Shekulashas *(Sicules)*, les Daanaou *(Dauniens)* et les Ouashashaou *(Osces)*, peuples réunis ayant mis leurs mains contre les deux Égyptes et le tour du pays : leurs cœurs étaient confiants ; ils étaient remplis de leurs desseins.

Ce fut alors que le cœur *(le désir)* du seigneur des dieux

19 fut de préparer un piège pour les prendre au filet comme des oiseaux ; il me donna ma vaillance et voulut que mes desseins se réalisassent et que tout ce qui sortait de ma bouche réussît d'une manière admirable. Je laissai (?) ma frontière à Tzaha. Je préparai devant eux *(les ennemis)*, des généraux, des intendants des provinces étrangères,

20 des Marinas[1], des (guerriers) d'élite. Les embouchures étaient comme un mur puissant de navires de transport, de vaisseaux, de barques....., garnis de l'avant à l'arrière de vaillants combattants bien armés ; les soldats de l'infanterie,

21 de toute l'élite de l'Égypte étaient semblables à des lions rugissant dans les montagnes ; les cavaliers (pris) parmi les héros agiles du premier choix[2], étaient

1 Le nom de *Marina* vient du chaldéen מרן, *Maran*. Il désigne les officiers supérieurs des auxiliaires asiatiques. (Voyez *Voyage d'un Égyptien*, 211, 295.)

2 Voyez ci-devant : ϫⲁⲓ ⲁⲡⲉ, p. 209.

guidés par toute espèce de bons officiers sachant trouver leur main[1]. Leurs chevaux frémissaient dans tous leurs membres, préparés à fouler

22 ces nations sous leurs pieds. J'étais comme le dieu Mont le belliqueux, je restais devant eux; ils voyaient comment mes mains saisissent. Moi, le roi Ramsès III, j'ai agi comme un athlète qui connaît sa valeur et qui étend le bras sur son peuple

23 au jour de la mêlée. Ceux qui étaient arrivés à ma frontière ne récolteront plus sur la terre; leur âme a duré pour jamais. Les miens étaient rassemblés à leurs faces sur la Grande-Mer; un feu saisissant était devant eux en face des embouchures; (l'anéantissement) les enveloppa. Ceux qui étaient

24 sur le rivage, je les fis tomber étendus sur la lèvre de l'eau, massacrés, comme des morts entassés[2]..... Leurs navires, leurs biens tombèrent dans l'eau. J'ai fait reculer les eaux au souvenir de l'Égypte[3]; ils célébreront mon nom dans leur pays: oui!

25 ils ont été consumés depuis que je me suis assis sur le trône d'Horemakhou; la déesse Oerhakou est sur ma tête comme (sur celle de) Phra. J'ai laissé voir aux nations les frontières de l'Égypte pour les en repousser; aux Barbares, j'ai enlevé leur pays; leurs frontières, je les ai prises pour les miennes;

26 leurs chefs et leurs tribus m'adorent. Je suis sur

1 Idiotisme qui exprime l'adresse, l'habileté, de même que l'expression *connaître sa main*.

2 Littéralement : *Comme des cimetières*.

3 Ici par l'expression *les eaux*, le rédacteur entend *les peuples des eaux*.

les voies et selon les conseils du Seigneur universel, mon père divin, maître des dieux.

Poussez des cris d'allégresse jusqu'au ciel, ô Égypte; je suis roi de la haute et de la basse Égypte, sur le siège de Toum. (Phra) m'a établi en roi sur l'Égypte

27 pour vaincre les terres, abattre les eaux.....

A moi est le glaive de la victoire, à cause des bienfaits dont j'ai comblé les dieux et les déesses, avec un cœur aimant. Chassez donc

28 l'inquiétude qui est dans vos cœurs; je vous fais reposer paisiblement; le renversement ne reviendra (plus); (les envahisseurs de l'Égypte frissonnent) en songeant à mon nom chaque jour (Moi) le roi Ramsès III,

29 je revêts l'Égypte; je la couvre de mon glaive victorieux, depuis que je la gouverne comme roi.....; victorieux sont mes bras: mes terreurs pénètrent les Barbares; la terre entière s'arrête en entendant ce que j'ai fait

30 Leurs villes s'humilient, ébranlées à leur place... Je suis le taureau qui tombe sur ce qui vient à toucher ses cornes.

Ma main est sur la balance de

31 mon cœur depuis (que j'ai montré) ma valeur; mon cœur me dit de faire..... Je vous apporte la joie,

32 les pleurs aux nations étrangères; le tremblement est dans le monde entier..... Mon cœur est rempli comme celui du dieu..... belliqueux, seigneur du glaive, que je sais être le plus vaillant des dieux.....

33 Pour vous il n'y aura pas un instant où vous ne fassiez des prises, selon les intentions et les pensées

34 qui sont dans mon cœur.....

J'ai dévasté leurs villes, renversé d'un seul coup leurs plantations et toute leur population.

35 Ils disaient dans leurs cœurs : Où sommes-nous ?... (ils tombèrent sur leurs faces) devant l'Égypte. Moi, le magnanime, le victorieux, mes intentions s'accomplissent sans faillir.

36 J'ai fait acte de roi bienfaisant ; j'ai fait pour ce dieu, père des dieux.....

Je n'ai point méconnu son temple. Mon cœur *(désir)* a été de me distinguer en multipliant les fêtes, en fournissant abondamment

37 aux oblations. Mon cœur possède la vérité chaque jour ; j'ai horreur de l'iniquité..... Les dieux m'ont été propices ; ils ont mis leurs mains sur moi en bouclier de mes genoux, afin de

38 dissiper les douleurs et les maux dans mes membres, moi le roi de la haute et de la basse Égypte, souverain des Barbares, Ramsès III.

La grande inscription de Médinet-Habou, dont nous avons déjà traduit les cinquante premières colonnes, contient dans les vingt-cinq dernières un texte relatif à la guerre contre les peuples du nord dirigés par les Pelestas ; mais ce n'est guère qu'une nouvelle effusion de flatterie officielle à l'adresse du pharaon. Nous en traduirons cependant les passages principaux afin de

faire connaître dans leur entier les textes qui nous parlent des nations européennes :

1 Le roi Ramsès III. Les nations du nord qui avaient frémi dans leurs membres à cause des Pelestas et des Tsekkariou,

2 leurs territoires ont été déracinés ; la respiration leur a été enlevée [1], leur âme a duré. C'étaient des guerriers ( ) d'un autre pays dans la Grande-Mer. Ceux qui étaient venus (pour s'établir en Égypte),

3 Ammon-Ra les a poursuivis pour les massacrer. Ceux qui étaient entrés dans les embouchures ( ) furent comme des oiseaux tombés dans le filet ; ils furent enveloppés.....;

4 (paralysés) furent leurs bras ; leur cœur tressauta, il n'était plus dans leur sein. On s'empara des chefs qui les guidaient : frappés, tués, on les lia..... ;

5 ..... Celui qui les rassembla captifs, qui les maîtrisa, qui s'en empara de sa serre, (c'est) le seigneur unique qui est sur l'Égypte, le guerrier judicieux, au trait qui ne manque jamais le but.

6 Ceux qui étaient arrivés du Grand-Circuit furent pris de tremblement ; d'une voix unanime (ils crièrent) : Où sommes-nous ? Rendant hommage, ils vinrent, courbés à sa terreur, sachant qu'ils n'avaient pas de courage et que leurs membres étaient défaillants.

7 L'effroi de S. M. était devant eux chaque jour.

1 Littér. : *Leur nez est fini.*

Lui, il était comme un taureau se tenant sur son paturage, agissant de ses cornes et se tenant prêt à fondre sur quiconque approche de sa tête. Guerrier valeureux,

8 aux rugissements terribles ; athlète agile, seigneur du glaive, qui s'est emparé du monde entier : ils sont venus inclinés sous sa terreur ; jeune adolescent, vaillant comme Baal à son heure ;

9 roi puissant, qui fait réussir tous ses plans, dont les pensées n'échouent pas ; ce qu'il fait s'accomplit sur le champ, le roi Ramsès III.

Les peuples auxquels l'Égypte avait plu,

10 et dont le cœur avait convoité To-Mera (l'Égypte), le seigneur royal, le très-victorieux qui est roi de la haute et de la basse Égypte, dont la crainte renverse et qui épouvante les Barbares, il fut (contre eux) semblable à un lion. . . . . .

. . . . . .

L'Égypte et les peuples sont en paix sous son règne.

. . . . . .

23 La terre est comme une couche sans angoisses : que la femme sorte à son gré ! qu'elle se pare selon son inclination ! qu'elle se promène hardiment dans le lieu qui lui plaira [1] !

1 La sécurité assurée aux femmes est un trait nouveau et singulier dans les textes de ce genre qui relatent les bienfaits des pharaons. On le retrouve dans le grand papyrus Harris. Il est remarquable que cette idée se rencontre dans la poésie hébraïque. Après la ruine de Tyr, Isaïe s'écrie : *Traverse ton pays comme un fleuve, ô fille de Tarshish, aucun lien ne te retient plus.* (Ch. 23, 10.) Les Phéniciens s'étaient établis à Tarshish, d'où leurs marchands ramenaient les produits de l'occident ; l'enlèvement des femmes n'était pas sans doute un fait rare alors.

Les nations viennent courbées

24 aux esprits de S. M., leurs présents et leurs enfants sur leurs dos ; le midi comme le nord sont devant lui en adoration ; ils l'aperçoivent semblable au soleil, le matin.

25 Ce sont les actes des bras du roi victorieux, maître de tout faire comme son père à la belle face (*Ptah*), le roi de la haute et de la basse Égypte, maître des deux mondes, maître du glaive. Ousormara-Meriamon, fils du Soleil, Ramsès-hiq-On, vivificateur comme le Soleil, pour toujours.

On trouve dans une autre inscription de Médinet-Habou[1] une édition très-abrégée du discours de Ramsès III à ses grands officiers. En voici les termes :

« Voyez la grande vaillance de mon père Ammon-« Ra : Les nations qui étaient venues de leurs pays, « des îles de la Grande-Mer, qui avaient mis leurs « faces sur l'Égypte, dont le cœur comptait sur (le « succès de) leurs bras, pour elles était préparé un « filet pour les enserrer dans les embouchures ; elles « y sont tombées, poussées en place, sabrées et les « genoux rompus. Je vous ai montré ma vaillance ; « dans la réalité, moi, le roi, j'ai agi seul, le dard « dans la main fermée ; on n'échappe pas de mes « mains ; ma main est forte ; j'ai été semblable à « l'épervier dans une volière ; il n'en est point « échappé de ma serre posée sur leurs têtes. Ammon-

1. Mariette : *Hist. Inschr.*, 47, 9.

« Ra était à ma droite et à ma gauche ; sa dignité « redoutable, ses terreurs étaient dans mes membres.

« Réjouissez-vous ! il a voulu que mes pensées se « réalisent. Ammon-Ra a été un fléau pour mon « ennemi, afin de livrer le monde entier dans ma main « fermée. »

Ce discours fait suite au tableau d'une bataille navale ; des navires égyptiens combattent et cernent des vaisseaux ennemis appartenant à trois nationalités bien distinctes. De la rive, Ramsès III et quatre de ses fils décochent une grêle de traits sur les navires ennemis.

On lit au-dessus de la bataille navale :

« Le dieu bon, Mont sur l'Égypte, très-vaillant « comme Baal contre les nations, dont le glaive est « tranchant, au cœur magnanime, à la double corne, « terrible par sa vaillance ; mur qui couvre l'Égypte ; « aucun peuple (ennemi) ne peut l'apercevoir « *(l'Égypte)*. »

Et derrière le pharaon :

« Voilà que les nations du nord qui étaient venues « de leurs îles en frémissant dans leurs membres, et « avaient pénétré dans les embouchures, il a anéanti « leurs nez ; elles voulaient respirer l'air. S. M. s'est « élancée comme un tourbillon contre elles, pour com- « battre au premier rang, semblable à un athlète « agile ; sa crainte, ses terreurs sont entrées dans leurs « membres ; ses griffes les ont anéanties sur place ; « leur cœur leur a été enlevé ; leur âme est finie ; « leurs armes se sont dispersées sur la Grande-Mer.

L'horreur immolé qui bon. Il a semblé parmi elles, ils ont fini par tomber dans les eaux. S. M. était semblable à un lion furieux déchirant de ses pattes celui qui l'approche, saisissant à droite, irrésistible à gauche, semblable à Baal lorsqu'il détruit l'auteur du mal. Il a abattu les peuples, il a foulé le monde entier sous ses pieds, le roi Ramsès III.

Il était indispensable de citer *in extenso* tous les textes qui se réfèrent aux nations de la Méditerranée ; ce n'est pas trop, en effet, de l'ensemble des mentions que nous pourrons y glaner pour donner une idée tant soit peu nette des événements. M. de Rougé, dans son intéressant Mémoire sur les attaques des peuples de la Méditerranée contre l'Égypte, a compris que la guerre maritime avait été précédée d'une expédition dans laquelle Ramsès III aurait vaincu les principaux peuples de l'Asie et entre autres les Khétas, Kati, Karkammeh, Arad et Acas ; il a de plus supposé que la lutte sur terre et sur mer contre les Pélestas et leurs alliés avait eu lieu dans le pays que les hiéroglyphes nomment Tahi. Nous ne saurions partager ces vues du savant académicien, avec qui probablement nous ne sommes en divergence que parce que nous avons affaire à des textes déplorablement mutilés.

En lisant avec attention les derniers documents que j'ai traduits avec un soin très méticuleux, on reconnaît aisément qu'ils sont tous inspirés par les victoires de Ramsès III sur les peuples du nord arrivés par la Grande-Mer, c'est-à-dire par la Méditerranée. Les Sati ou Asiatiques n'y sont mentionnés que dans le long

préambule des titres de Ramsès III (fig. 1 et 4 de l'inscription de Greene) et d'une manière tout à fait indépendante du récit des événements qui donnèrent lieu à l'inscription. Ce récit ne commence qu'à la ligne 14 avec les mots : *Apprenez la vaillance de mon père auguste.*

Les nations contre lesquelles Ramsès III eut à lutter étaient, selon les paroles des textes : *des peuples du nord qui avaient mis en mouvement les Pélestas et les Tsekkariou*; c'étaient des guerriers d'un *autre pays, venus de la Grande-Mer et du Grand-Cercuit*. Ils sont aussi désignés comme *peuples venus de leur pays, des îles de la Grande-Mer*, et comme *nations du nord venues de leurs îles*. Aucune de ces indications ne peut convenir aux Khétas, ni aux Kati, ni à plus forte raison à Karkamasha (*Circesium*), qui était situé sur les rives de l'Euphrate. Si, avant de vaincre la confédération des peuples de la Méditerranée, Ramsès III eut écrasé d'un seul coup une autre confédération des peuples de l'Asie, on s'étonnerait de voir les textes n'y faire absolument aucune allusion dans les louanges outrées du pharaon, alors qu'ils reviennent si souvent sur les peuples de la mer. Donc, *à priori*, nous devons conclure qu'à moins de rencontrer dans le texte qui parle des Khétas et de leurs voisins des indications bien précises, il n'y a pas lieu d'attribuer à Ramsès III une victoire sur les Asiatiques.[2]

1 La tour de la *Méditerranée* ; voir ci-devant, p. 182.

2 La preuve de l'exactitude de mes vues est aujourd'hui fournie par le grand papyrus Harris. Racontant en propre histoire, Ramsès III n'y dit pas un mot de la prétendue défaite des nations syriennes.

Or, il s'en faut que le texte soit précis à cet égard; pour bien faire apprécier les points douteux et juger les vues divergentes, je reproduis cette partie de l'inscription, telle que la donne la photographie de M. Hammerschmidt :

Des nations faisant leurs îles frappant
du pied, dispersant en . . . . . peuples en
foi une Nin tint peuple aucun devant
d'elles, à commencer par Khéta, Kati,
Kirkamasha, Aradou, Arâs,
déracinant eux. Elles firent un camp
ensemble dans Amaor. Elles abattirent
sa population, son pays de telle sorte que
ils n'existèrent pas! (Eux) venant, était la fla

préparée devant eux, pour leurs faces,

L'inscription est gravée sur une muraille composée de douze assises de calcaire, dont les bords sont plus ou moins brisés, de telle sorte que, sur chaque groupe de deux ou trois mots, il y en a toujours au moins un d'altéré gravement; des éclats de la pierre en ont fait disparaître d'autres[1].

Ce texte présente des lacunes regrettables sans doute; toutefois il n'y en a point d'assez considérables pour qu'on puisse y introduire la mention de Ramsès III. Le conquérant n'y est désigné d'aucune manière. Le texte dit positivement *que c'est devant le bras des nations venues des îles qu'aucun peuple n'a tenu, depuis Kheta*, etc.

Il n'est nullement question du bras de Ramsès. Ce n'est pas non plus le prince qui *abattit la population et le pays d'Amaor jusqu'au non-être*, car, s'il est vrai qu'on ne distingue plus le troisième trait du pronom pluriel ⲉⲙ, ce pronom, réduit à ⲉⲛ, ne peut en aucun cas exprimer le singulier.

La manière dont les Pélestas et leurs confédérés ont introduits n'est malheureusement pas claire.

[1] Dans la première édition de cet ouvrage, j'avais disposé l'inscription verticalement et par assises, telle qu'elle est gravée sur le monument.

Après le texte que nous venons de reproduire, on lit :

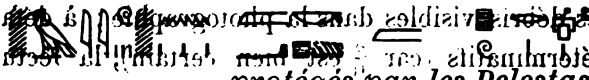

protégés par les Pelestas, etc.

Au groupe il ne peut manquer qu'un seul signe ou un seul rang de deux signes, et ce ne peut être que le déterminatif ou le participe . Le groupe UAK signifie *protéger, défendre, préserver, prendre soin, garantir*, et se dit des hommes et des choses. Dans les expressions : *le roi défend, protège, garantit l'Égypte ; un rempart défend une ville ; un glaive défend une nation ; une sœur protège, défend son frère ; une garniture de métal protège une porte de bois*, etc., c'est le mot UAK qui est le plus habituellement employé. Lorsque ce mot est au participe, il se joint à son complément désignant le personne ou l'objet qui protège, le plus souvent au moyen de la préposition , soit devant un pronom personnel ; plus rarement par . Or, nous trouvons précisément la préposition en tête de l'énumération des peuples du nord. Ainsi donc, le texte peut exprimer régulièrement l'idée que les nations venues par terre et campées en dernier lieu dans le pays d'Amaor étaient *protégées, assistées* par les Pelestas, les Tsekkariou, etc. Toute la difficulté réside dans les deux mots qui précèdent UAK : , et dont le dernier ne peut être que le pronom . Le

signe initial effacé n'est pas un [illegible] comme le donne la copie publiée par Greene, mais un ⊿ ou ⊿, à en juger par les débris visibles dans la photographie ; à défaut de déterminatifs (car ⲥ est bien certain), la lecture *kaïou* ne fournit pas d'éclaircissements satisfaisants ; il existe cependant un groupe [illegible], quelquefois [illegible], *kaï*, dont l'emploi est assez fréquent dans les textes, et qui a donné au copte le mot ⲕⲱ, *vice, corruption*. Ce groupe exprime aussi les idées *perte, privation*. De même que tous les mots nommant des vices, des infirmités ou des douleurs, ⲕⲱ est un qualificatif de mépris souvent accolé aux noms des impies et des ennemis. Un texte mythologique parle de l'ennemi vaincu par les eaux, et dont le nom est [illegible]. Des inscriptions historiques citent les [illegible], c'est-à-dire les ⲕⲱ, les *misérables*, les *méprisables*, les *infirmes* du pays des Nègres, ce qui signifie tout simplement les *Nègres*, de même que l'expression si commune [illegible], etc., ne signifie rien de plus que *les Khétas, les Shasou*, etc. Par la même raison *kaï-sn*, si le premier groupe est bien ce que nous supposons, ne serait qu'une manière d'exprimer le pronom de la troisième personne du pluriel en le frappant d'une épithète injurieuse, comme si l'on disait : *leurs indignités étaient assistées par les Pélestas*, au lieu de dire [illegible]

1 Sharpe (*Egypt. Inscr.*, 58, 22.
2 Dümichen [illegible]

plus simplement : *ils étaient assistés*, etc. Rien n'est du reste plus conforme au génie de la langue égyptienne que ces sortes de tournures, dont on pourrait citer les exemples par milliers. Mais ce qui est surtout évident, c'est que le pronom pluriel ne peut se référer dans la phrase qu'aux nations qui avaient ravagé la Syrie du nord au sud, qui avaient ensuite campé ensemble dans le pays d'Amaor, qu'elles ravagèrent également, qui continuaient leur marche, et devant lesquelles la flamme était préparée en Égypte. Notre texte nous apprend ainsi que plusieurs nations coalisées, venues du nord, mais dont les noms ne sont pas indiqués, s'étaient jetées sur les races syriennes, avec le projet d'arriver jusque dans l'Égypte. Les peuples de la Syrie, dont plusieurs étaient alors certainement alliés de l'Égypte, essayèrent de résister, mais ne purent tenir contre les envahisseurs, parmi lesquels figuraient des hommes du nord, plus rudes, plus robustes, et que les jouissances du luxe n'avaient pas encore énervés. L'invasion se concentra au pays d'Amaor (עמר), dans lequel on a cru reconnaître la contrée des Amorrhéens ou Amorites (אמרי). Cette identification est, en effet, des plus probables, en tant qu'il s'agit du plus ancien site occupé par ce peuple, c'est-à-dire de la rive occidentale de la Mer-Morte et du Jourdain vers son embouchure. Les hordes des envahisseurs, après s'être étendues sur toute la Syrie, arrivèrent nécessairement, dans leur route vers le Nil, à se trouver resserrées entre les côtes de la Méditerranée et celles de la Mer-

Morte, avant de poursuivre leur route à travers le désert de Pharan. Telle avait été, au temps d'Abraham, la marche de l'invasion des peuples de Shinar, d'Elâsâr, de Heilam et de Goïm, qui se réunirent dans la vallée de Shidim, aussi nommée la *Mer de sel*, et occupèrent pendant douze ans la Pentapole de la Mer-Morte. Dans la treizième année, les habitants de la Pentapole se révoltèrent contre le joug étranger, et l'année suivante, les chefs des envahisseurs, à la tête desquels marchait Kedarlaomon, roi de Heilam[1], défirent les Rephaïm, les Zouzim, les Emim et les Horites jusqu'à la limite du désert d'Égypte ou de Pharan; puis, revenant sur leurs pas jusqu'à la ville de Qodesh, qui se nommait aussi Aïn-Mishphat, ils massacrèrent les Amalécites, ainsi que les Amorites habitant Khatsatson-Thamar[2], devenu plus tard Aïn-Tsédi (Engaddi).

Dans cette occasion, la géographie biblique n'est guère plus claire que celle des hiéroglyphes. Elâsâr et Goïm sont aussi difficiles à identifier que Kati, Aras, etc., les hiéroglyphes. On discute encore sur l'ancien site d'Elam et des Casdim[3]. Mais, pour l'objet que nous avons en vue, il suffit de constater que, quelle que fût la localité de leur origine, les conquérants de la Palestine étaient venus du nord, puisque, dans leur retraite, Abraham les poursuivit jusqu'à Damas.

1. Elam, le pays dont Suse était la capitale.
2. *La coupe des Palmiers.* — *Genèse*, ch. 14.
3. De savantes recherches ont été faites sur ces questions par le rev. S. C. Malan, de Broadwindsor, dans un ouvrage excellent à tous égards : *Philosophy of Truth*, Londres, 8°, David Nun, 1869.

La ressemblance entre les deux noms n'est pas un motif suffisant pour nous faire accepter l'identité du pays d'Amor ou d'Amaor des hiéroglyphes avec celui des Amorites de l'Écriture. Avant d'accepter cette solution, nous devons prendre en considération tous les autres faits. D'après la Bible, les Amorites étaient le peuple le plus puissant parmi ceux qui habitaient les montagnes[1]. C'est pourquoi les montagnes de la Judée sont quelquefois appelées *montagnes des Amorites*[2]. A raison sans doute de cette prépondérance, le nom d'Amorites a été étendu à tous les peuples de Chanaan[3]. Avant l'époque de Moïse les Amorites avaient fondé à l'orient du Jourdain deux royaumes, l'un au nord du Yabbok, et l'autre entre le Yabbok et l'Arnon. On voit par là que, selon les époques, le nom de *pays des Amorites* a pu s'appliquer à des localités fort diverses : l'*Amaor* des Égyptiens pourrait bien n'avoir pas eu de limites mieux déterminées. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'y trouvait une place forte du nom de [hieroglyphs] *Danour*. Ce nom s'identifie à merveille avec celui de דְּבִיר *Débir*, ville de la tribu de Juda qui était gouvernée par des rois avant la conquête de Josué[4]. Débir avait aussi porté le nom de Qiriath-Sepher, la *ville du Livre*. Une autre place forte, appelée par les inscriptions [hieroglyphs] *Qodesh du pays d'Amaor*, sans doute

1 *Josué*, V, 1 ; X, 5.
2 *Deutéronome*, I, 19, 20.
3 *Genèse*, XV, 16 ; *Amos*, II, 10.
4 *Voyage d'un Égyptien*, p. 197.

pour la distinguer de Qodesh sur l'Oronte, correspondrait aisément à Qodesh-Barnea, qui est sud-ouest de la Mer Morte. D'ailleurs ce nom de Qodesh, qui signifie *la sainte*[1], a pu être donné à plusieurs localités dont nous ne trouvons pas la trace dans la géographie biblique. Lorsque Ramsès II guerroyait aux environs de Qodesh de l'Oronte, il fit venir du pays d'Amaor un corps de jeunes recrues[2]. Ce renseignement est vague, cependant c'est bien par le sud de la Palestine que des renforts pouvaient être envoyés à l'armée égyptienne opérant dans le nord de la Syrie.

Du pays d'Amaor, les Égyptiens tiraient de la graisse (𓏏𓄿𓅱𓄿𓅱 𓄿𓅱𓄿𓅱 𓄿𓅱𓄿𓅱

haine de la nature n'a été entravée en rien dans ce qu'elle a de malfaisant.

Ce qui nous engage à rapprocher ainsi de la frontière de l'Égypte le théâtre de la victoire de Ramsès III sur les peuples de la mer, c'est que les textes que nous avons traduits parlent sans cesse de *frontière violée*, *de frontière approchée*. *Ceux-là*, dit le pharaon, *qui sont arrivés à mes frontières ne reviennent plus*. Ailleurs on dit que Ramsès III *a laissé voir aux nations les frontières de l'Égypte pour en repousser les Barbares*. Il s'agissait d'ailleurs, selon les expressions formelles employées par nos textes, *des nations auxquelles l'Égypte avait plus d'un cœur avait convoité*[1].

Les bas-reliefs de Médinet-Habou donnent en quatre tableaux les scènes principales de la campagne contre ces nations. En voici le sommaire, d'après Champollion :

1. Harangue de Ramsès III aux fonctionnaires de l'Égypte ; le roi annonce la guerre ; distribution des armes aux troupes.

2. L'armée égyptienne en marche ; Ramsès III la accompagne sur son char.

3. Première victoire de l'armée égyptienne ; dans l'armée ennemie on voit des chars dont quelques-uns sont traînés par quatre bœufs.

4. Nouvelle marche de l'armée ; Ramsès III combat et tue des lions.

1 Champollion le jeune, *Lettres écrites d'Égypte*, p. 170.

5. Bataille navale; le roi, debout sur le rivage, lance ses flèches sur les navires ennemis.

6. Ramsès III, devant Migdol de Ramsès III, assiste au dénombrement des mains coupées.

7. Retour du pharaon à Thèbes; présentation des prisonniers à la triade thébaine[1].

Ces scènes militaires démontrent que, pour la campagne dont s'agit, et dont l'incident capital pour nous est la bataille navale, le roi et son armée sont partis d'Égypte, mais rien n'y fait connaître la localité où fut livré le combat sur terre. Pressé par terre et par mer, le pharaon a dû d'abord pourvoir aux nécessités les plus urgentes; l'ennemi venu par terre fut attaqué le premier; conséquemment cet ennemi s'était déjà approché de très près des frontières de l'Égypte.

Après avoir arrêté cette invasion par une éclatante victoire, Ramsès se dirigea vers la côte de la Méditerranée pour participer au combat livré par sa flotte à celle de l'ennemi venu par mer. Dans cette marche, il traversa un pays infesté par des lions. La localité est caractérisée, non par des bois, mais par de hautes hasbel[2], au milieu desquelles se précipite un lion blessé de deux flèches et d'un javelot. Il n'y a donc pas nécessité de songer au Liban, un terrain marécageux tel que celui des environs de Péluse satisferait mieux aux don-

1. Rosellini a publié ces bas-reliefs dans le même ordre : *Monumenti Reali*, pl. 124 à 134.

2. En regardant la photographie, il est impossible de se méprendre sur ce point. On n'y voit aucun arbre, mais seulement des herbes à hautes tiges couronnées de touffes plumeuses ou de panicules; ce sont évidemment des joncs ou de ces graminées à chaume dur et presque ligneux, qu'on trouve dans les déserts, près des sources, ou dans le voisinage de la mer.

nées du problème. A l'époque de Ramsès III (XIIe siècle avant notre ère), le sud de la Palestine nourrissait des lions; le juge Samson (XIe siècle) en tua un dans le voisinage de Thimnath [1]. David avait à défendre ses troupeaux contre des ours et des lions [2]. Trois lions de Moab furent tués par Banaïa, l'un des officiers de David [3]. Le prophète de Juda, venu à Bethel pour remplir une mission auprès de Jéroboam, fut dévoré par un lion à son retour [4].

Le combat sur mer eut lieu dans de telles conditions que le roi ainsi qu'une partie de son armée de terre purent y prendre part depuis le rivage ; les navires étaient conséquemment fort rapprochés de la côte. Une disposition de ce genre n'est guère réalisable que dans certains golfes profonds, ou mieux encore dans les embouchures du Nil, que Ramsès avait pu fortifier et où il avait pu réunir ses flottes. Les renseignements que nos textes nous fournissent sur ce point sont les suivants :

« *Les forces de Ramsès étaient rassemblées à la face de ceux qui étaient arrivés à sa frontière, sur la Grande-Mer ; un feu saisissant était devant eux, à la face des embouchures ;*

« *Les embouchures étaient comme une muraille de vaisseaux couverts de combattants ; ceux qui avaient pénétré dans les embouchures furent comme des oies entrées dans un filet ;*

1 *Juges*, 14, 5.
2 *Rois* I, 17, 34.
3 *Rois* II, 23, 19.
4 *Rois* III, 13, 24.

Les nations qui étaient venues des îles de la Grande-Mer, pour elles était préparé un filet pour les enserrer dans les embouchures; elles y sont tombées.

Les nations du nord qui étaient venues de leurs îles, en frémissant dans leurs membres, et avaient pénétré dans les embouchures....; leurs armes se sont dispersées sur la Grande-Mer.....; elles sont tombées dans les eaux.

On voit que la difficulté serait levée par ces textes : il est bien exact que le mot ROOU-AOUT, littéralement *portes du commencement des eaux*, désigne réellement les bouches du Nil. C'est ce groupe que nous avons traduit par *embouchures* dans les citations précédentes. Qu'il est bien difficile de ne pas admettre cette acception en présence d'un texte aussi précis que le suivant, qui se rapporte au Nil :

Il marche vers les embouchures[1].

Les *roou-haout* étaient, d'après nos textes, des enrôlés resserrés, où des navires pouvaient *entrer, pénétrer* ( ); l'ennemi pouvait y être *pris, enserré*[2]. Dans ces préparatifs contre

1 Dümichen : I, *Alt. Temp.*, 78, 17.
2 Ce mot se dit des oiseaux pris au filet : il est quelquefois déterminé par le signe de la préhension entre les deux bras, de l'embrassement.

l'attaque par mer, Ramsès III put rendre les *roua-haout* semblables à un mur de navires[1].

M. Brugsch a cité des exemples du signe *porte*, ; désignant des embouchures du Nil ; la porte est la passe, la barre du fleuve ; le est le commencement de l'eau du fleuve (littéral. l'*avant des eaux*). Ce mot se rencontre rarement seul. Cependant, sur la liste des poissons de choix destinés à l'approvisionnement d'une résidence royale, on cite expressément les *haouanaou*, *des* [2]. Certains poissons ne s'éloignent guère des embouchures du Nil.

Le mot *ro-haout* pouvait évidemment servir à nommer l'embouchure des fleuves en général, mais les textes ne le donnent qu'au pluriel. Il faudrait chercher bien loin pour trouver un autre fleuve que le Nil, ayant plusieurs embouchures susceptibles d'admettre des navires. Aucun doute n'est raisonnablement possible : c'est en vue de l'Égypte et aux bouches mêmes du Nil qu'eut lieu le combat dans lequel la marine égyptienne triompha des flottes européennes.

Il n'aurait pas été nécessaire de nous livrer à des recherches si délicates pour arriver à cette conclusion, si le nom de Tsaha[3] n'intervenait pas dans les textes, précisément à l'endroit où le pharaon parle des préparatifs qu'il fit pour résister à l'invasion.

Le dessin fait d'après la photographie de M. Greene

1 *Texte de Greene*, fig. 20. C'est l'une des importantes restitutions du texte que j'ai pu faire à l'aide de la photographie Hammerschmidt.

2 *Pap. Anastasi IV*, 15, 8.

3 Souvent écrit *Tsahi* ou, sans voyelle finale, *Tsah*.

ne montre de visible dans le passage en question que le nom du pays de Tsaha ; aussi M. de Rougé n'a ni traduit, ni commenté ce passage ; il dit seulement *que la désignation du pays de T'ahi comme premier but de la marche de l'armée égyptienne est rappelée dans le texte en question*. Or ce texte, qui est suffisamment lisible dans la photographie de M. Hammerschmidt, ne contient aucun verbe de mouvement. En voici l'exacte reproduction, où il est facile de lire : *Moi le roi, j'ai... ma frontière sur Tsaha*. Le verbe qui exprime ce que le roi a fait à sa frontière ne laisse plus lire que la finale ; au-dessus de , sur la droite, on distingue un trait, qui pourrait être la partie inférieure du segment , ou une portion d'un signe droit, etc. A côté du sillon vertical formé par un éclat de la pierre et entamant tous les groupes jusqu'au nom de Tsaha, qui se trouve sur une autre assise, se distingue à gauche de un petit trait, dont le prolongement supérieur aurait pu disparaître dans l'usure du bord libre de l'assise ; la pierre paraît parfaitement lisse à gauche de , de telle sorte qu'il est impossible qu'il y ait un ou au commencement du mot. Du reste ni ni ne me fournissent d'explication satisfaisante de la phrase. est à la fois aussi probable et aussi peu certain. Ce mot se prête à deux acceptions principales : *achever, parfaire, perfectionner*, et

achever, détruire, mettre fin, à peu près comme le mot français *finir*. On le trouve notamment dans la phrase suivante, à la suite des louanges de Ramsès III, qui est dit *avoir renversé les Tamahou, détruit les Mashouashas* et

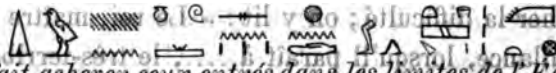

fait achever ceux entrés dans les limites de l'Egypte.

En somme, nous ne réunissons pas à découvrir si le roi dit qu'il a *supprimé, délaissé, dégarni ou renforcé* sa frontière sur Tsahâ ; mais il est bien certain qu'il ne parle nullement de sa marche vers cette frontière, et l'arrangement grammatical ne permet pas de supposer qu'il soit question de l'établissement ou de l'avancement de la frontière de ce côté, car dans ce cas la préposition est toujours et non . Notre traduction : *j'ai laissé ma frontière*, n'est justifiable que parce qu'elle laisse subsister l'incertitude du sens de l'égyptien.

Mais Tsaha est encore nommé dans la légende placée à côté du char de Ramsès III partant avec son armée. L'inscription, telle que Champollion l'a copiée, n'est pas entière, le reste de mouvement a disparu. On y distingue plus que les groupes... *sa Majesté à Tsahâ*, suivis d'un comparaison qui assimile le roi à Mont, le Mars égyptien, et ses soldats à des taureaux prêts à se précipiter sur des chèvres[2]. La

1 *Monum. Egypt.*, pl. 219.
2 Rosellini semble n'avoir pas vu ce texte.

préposition ⇒ indique la direction[1], le lieu vers lequel tend le sujet. Malgré l'absence du verbe, il y a lieu de dire que le texte dit que *le roi part pour le pays de Tsaha*. L'inscription placée au-dessus des chevaux qui traînent le char royal n'est d'aucun secours pour trancher la difficulté ; on y lit : « Le roi, maître de la « vaillance, lorsqu'il paraît à.....; le très-terrible, le « redouté des Sati, seigneur unique qui trouve sa main « et qui connaît sa valeur comme Baal, au glaive victo- « rieux,.....; qui frappe des dizaines de mille à la fois « dans l'espace d'un instant; qui se répand dans la « mêlée comme un feu ; qui met en flamme tous ceux « qui l'approchent; ils sont épouvantés à son nom ; il « s'étend comme le feu de l'astre solaire au-dessus des « deux mondes ; muraille résistante qui obombre « l'Égypte ; ils se reposent à l'abri de la valeur de son « double glaive[2] ».

Nous savons que la confédération ennemie était campée dans le pays d'Amaor, et nous avons établi qu'il est possible de reconnaître ce pays dans celui qu'occupaient les Amorites à l'occident de la Mer-Morte. C'est là que Ramsès III doit porter la guerre lorsqu'il part pour Tsaha ; or, Tsaha est mis par plusieurs textes en relation avec le nord de la Syrie. Dans sa deuxième campagne contre les Khétas, Ramsès II étant au pays de Tsaha, il est expliqué que sa tente était placée au sud de Qodesh[3]. Thothmès III, dans sa cinquième

1 Voir divers exemples : *Voyage d'un Égyptien*, vocabulaire, p. 377, n° 407.
2 Rosellini : *Mon. Reali*, 126 ; Champollion : *Mon. Égypt.*, 219.
3 *Denkm.* III, 155. Il s'agit de Qodesh sur l'Oronte.

campagne, était aussi au pays de Tsaha; à cette occasion, il s'empara du chef de Tounep, et mit cette ville à contribution; il y prit de l'or, de l'argent, du lapis, de la malachite (*mafek*), du bronze, du plomb, de l'*asmar* (?), des ouvriers (*merou*) et des esclaves des deux sexes. En revenant, le pharaon saccagea *Aratou*, qu'on croit être Arad. Nous savons que Tounep dépendait de Naharaïn et se trouvait au sud d'Alep.

Un autre texte rapproche Tsaha du Ruten supérieur. En l'an 34, Thothmès III, qui s'était de nouveau transporté à Tsaha, prit trois villes, dont l'une était située dans le territoire d'Anaoukas[2].

En combinant ces renseignements avec ce que nous avons dit précédemment[3] des barques fabriquées et exportées par le pays de Tsaha, nous sommes forcés de reconnaître que l'expression *partir pour Tsaha* pouvait, dans la bouche d'un voyageur parti d'Égypte, s'entendre d'une expédition vers la région comprise entre l'Euphrate et la côte de la Méditerranée, au nord de la chaîne du Liban; nous serions ainsi bien loin des rives de la Mer-Morte. Il nous faudrait admettre, dans ce cas, une grande distance entre la localité où fut livrée la bataille au terre et celle qui fut le théâtre du combat naval, et un long intervalle entre les deux événements. Nos textes ne nous disent rien de la marche des armées ni de la durée de la campagne.

1 Voir ci-devant, p. 167. — Lepsius : *Auswahl*, 12.

2 Lepsius : *Auswahl*, 12, 30. — Anaoukas faisait partie du Ruten supérieur, probablement le nord de l'Assyrie. *Denkm.* III, 30, b, 9.

3 Ci-devant, p. 122.

Mais il se pourrait aussi que l'expression *partir pour Tsaha* eût été employée par les Égyptiens d'une manière générale quand ils parlaient d'un voyage en Syrie, lors même qu'il ne s'agissait point d'arriver jusqu'à la partie de ce pays à laquelle s'appliquait spécialement le nom de Tsaha. Cette hypothèse est rendue fort plausible par un texte qui place Tsaha et l'Égypte en contiguïté immédiate. Ce texte, dont nous possédons deux copies[1], donne la description poétique d'une résidence que s'était fait construire Ramsès II, et qui n'est vraisemblablement pas autre que la ville de Ramsès ou Pélusé[2]. Voici la traduction de ce document :

« Le roi s'est construit un Bekhen[3] ; son nom est le « Très-Fort, il est entre Tsaha et To-Mera[4] ; il est « rempli d'approvisionnements abondants. C'est le « portrait exact d'Hermonthis ; on y passe la vie comme « à Memphis. Le soleil se lève à son horizon et s'y « couche. Chacun quitte sa ville pour être accueilli sur « ce territoire. Son occident est à Pa-Ammon, son midi « à Pa-Set, Astarté est à son orient et Ouati à son « nord.

« Le Bekhen qui s'y trouve est pareil au double « horizon du ciel ; Ramsès-Meriamon y réside, le Mont « dans les deux mondes ; le Phra *(Soleil)* des souve- « rains y fonctionne ; les délices de l'Égypte, le bien- « aimé de Tum. Le monde accourt là où il est.

« Le grand chef de Khéta a mandé au chef de Kati :

1 *Pap. Anastasi II*, I, 1. — *Pap. Anastasi IV*, 6, 1.
2 Voyez ci-devant, p. 222.
3 *Une villa, un château.*
4 L'Égypte.

« Prépare-toi ; allons en Égypte ; les paroles des « Esprits du dieu se sont accomplies ; allons faire nos « félicitations à Ousormara (Ramsès II), qui donne le « souffle vital à qui bon lui semble. Le monde entier « existe par son amour ; le peuple de Khéta est « unanime de volonté. Un dieu ne reçoit-il pas ses « offrandes ? ne voit-il pas l'eau du ciel ? Il (*le pays* « *de Khéta*) est aux volontés d'Ousormara, le belli- « queux taureau. »

Il s'agit ici d'un géographie un peu idéale ; les limites de la délicieuse résidence royale aux quatre points cardinaux sont caractérisées par les divinités qui présidaient à chacune de ces divisions cosmographiques vers les temps des Séti et des Ramsès : la demeure d'Ammon, c'est l'Égypte, qui commence à l'occident de Péluse, et dont le midi, ordinairement consacré à la déesse [illegible] (Neneb)[1], est ici représenté par Sety. On sait que la XIXe dynastie mit en faveur le culte de ce dieu de la destruction, dont le nom entrait dans la formation du nom de quelques-uns de ses princes. Ousti est la déesse du nord, et Astarté celle des races syriennes, que le texte attribue à l'orient, réservant le nord pour les peuples de la Méditerranée. Ainsi placée entre l'Égypte à l'ouest et au sud, la Syrie à l'est et la Méditerranée au nord, la ville royale se trouve, d'après les termes précis du texte

entre *Tsaho* *et* *Yo-Mera*

1 Cette transcription est douteuse.

Conséquemment le nom de Tsaha pouvait régulièrement être donné à la contrée qui avoisinait la frontière orientale de l'Égypte et dans laquelle se trouvait compris le pays d'Arnaor; nous ne sommes donc nullement forcés de renoncer à l'interprétation la plus naturelle des textes et des monuments, en ce qui touche la détermination des localités qui furent le théâtre de la lutte entre l'Égypte et ses adversaires venus du nord.

Après la victoire, Ramsès III fit le dénombrement des mains coupées devant une forteresse nommée *Migdol de Ramsès-mi-On* (𓉐𓄿𓄿𓅱𓇋𓂋𓏏𓊹𓇋𓂋𓏏𓊹𓇋𓂋𓏏𓊹

Il est bien certain que Ramsès III guerroya contre quelques nations asiatiques, et en particulier contre les Shasou et les Khétas : les portraits des chefs de ces deux peuples figurent à Médinet-Habou, dans un tableau où ce prince paraît avoir voulu rassembler tous ses adversaires vaincus. On y compte, indépendamment du Khéta et du Shasou, des populations nègres, le Libyen, le Mashouasha, l'Amaou, le Sardinien, l'Étrusque et le Teucrien. Il manque à la série le Pélasge, l'Osco, le Dauniens, l'Arabe de Poun, et d'autres peuples qu'on trouve mentionnés sur d'autres monuments des guerres du même pharaon.

La guerre contre les Shasou est citée par Ramsès III lui-même, dans sa grande harangue du papyrus Harris; quant aux Khétas, dont il n'est pas question dans ce document, il s'agissait sans doute uniquement de la répression de quelques tentatives de rébellion.

La présente étude a pour but spécial de mettre en lumière et d'isoler des faits étrangers toutes les circonstances de la guerre contre les races italo-grecques. C'est pourquoi nous avons essayé de démontrer qu'à l'occasion de cette guerre, Ramsès n'a pas eu à réduire préalablement une confédération des peuples de l'Asie. Cette preuve est définitivement faite. De notre étude ressort le fait important pour l'histoire primitive des nations européennes d'une invasion considérable de l'Asie occidentale par ces nations au XIIIe siècle avant notre ère. Cette invasion a pu frayer la voie à celle

1 Champollion (*Lettres*, etc., p. 160), rapporte à l'an 12 de ce pharaon sa campagne principale contre les peuples d'Asie.

des Galates Tectosages qui quittèrent la Gaule pour s'établir en Asie-Mineure, sous la conduite de Leonorios[1].

La nationalité de ces envahisseurs est constatée par les bas-reliefs de Médinet-Habou. Après ses victoires, Ramsès III présenta les prisonniers de guerre au temple d'Ammon à Thèbes; or, parmi ces prisonniers, on n'aperçoit aucun Asiatique; ils sont exclusivement représentés par les Pélasges et les Daunions spécialement nommés dans le texte, et par une troisième rangée de captifs sans légende, mais portant exactement le même costume. Dans le discours du roi, il est question des Siculés, indépendamment des Pélasges et des Daunions. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les textes ne donnent nulle part l'énumération complète de ces peuples; mais le tableau de la présentation des captifs au temple d'Ammon montre qu'il n'y avait parmi eux que des races italo-grecques.

Dans une autre scène, dont la date n'est pas indiquée, le même pharaon mène à la triade thébaine le chef des Libyens et celui d'Amaur, les bras liés sur la tête, et figurés en dimensions exiguës derrière leur colossal vainqueur. Ce tableau symbolise le triomphe de Ramsès sur ses voisins de l'ouest et de l'est de l'Égypte. Les légendes qui l'accompagnent ne nous donnent aucun détail désinfiel; mais elles ne font aucune allusion aux peuples de la mer, ce qui prouve suffisamment

1 Strabon : *Géogr.*, liv. 12.

qu'elles ont été inspirées par des événements étrangers à la guerre qui échauffa si fort l'enthousiasme des scribes.

Voici, au surplus, la traduction de ces légendes :

« Le roi lui-même offre des présents à Ammon (consistant) en grands chefs de toutes les nations, en argent, en or, en lapis-lazuli, en malachite, en toutes sortes de pierreries. Incommensurable est la quantité des présents apportés par S. M. provenant des prises faites par son glaive victorieux et placés devant son père Ammon-Ra.

« Le vil chef des misérables Amaon et le vil chef des Libyens disent : Le souffle de la vie, ô bon souverain, aux bras victorieux, très-vaillant ; tu es véritablement le fils d'Ammon, ta nature est semblable à la sienne ; il a voulu que la terre entière fût renversée sous tes pieds. Tu es semblable au soleil lorsqu'il brille le matin ; on vit par tes levers. Accorde-nous le souffle de la vie que tu peux donner ; nous nous agenouillons devant les aspics de ta double couronne ; nous raconterons ta dignité redoutable aux fils de nos fils ; ils s'affaisseront sous ta crainte ; nous leur dirons : le Soleil qui est sur l'Égypte, c'est le même que celui qui est au haut des cieux ; c'est le roi de la haute et de la basse Égypte, Ouserma-Meriatoum (Ramsès III).

Les faits que la dissection des textes et l'examen des monuments nous ont appris montrent que l'invasion de l'Égypte par les peuples de la Méditerranée, alliés à ceux de l'Asie-Mineure, sous le règne de Ramsès III,

a suivi un itinéraire qui fut imité une dizaine de siècles plus tard.

En l'an 306 avant notre ère, voulant attaquer Ptolémée, fils de Lagus, Antigone se mit à la tête d'une armée de terre, qui descendit par la Cœlé-Syrie. Démétrius, son fils, commandant les forces maritimes, côtoya le rivage, en réglant sa marche sur celle de l'armée. La flotte relâcha à Gaza et fit escale à Raphia; une partie seulement des vaisseaux parvint jusqu'à Casium, près de Nil. Antigone, qui avait amené l'armée par le désert, rejoignit la flotte et campa à deux stades de la branche de Péluse.

Démétrius voulut forcer la bouche pharmétique, mais Ptolémée avait eu le temps de s'établir avec son armée sur le rivage même. Il avait du reste fortifié toutes les embouchures et réuni un grand nombre de navires prêts à porter du secours sur tous les points. Grâce à ces mesures, l'Égypte fut sauvée et Démétrius fut obligé de reprendre avec son armée et les débris de sa flotte la route de la Syrie[1]. Lorsque Antiochus vint attaquer Ptolémée Philopator, la bataille qui l'obligea à la retraite fut également livrée près de Raphia.

L'action collective des peuples de la Méditerranée tenait à un même besoin d'expansion et à une communauté d'intérêts. Lorsque les Carthaginois s'allièrent à Xerxès, ils formèrent une armée composée de mercenaires tirés de l'Italie, de la Ligurie, de la

[1] Champollion-Figeac : *L'Égypte*, p. 399.

Gaule et de l'Ibérie, et levèrent des troupes dans toute la Libye et à Carthage même [1]. Sauf les Grecs, contre qui la guerre était dirigée, et les Pélasges, qui avaient alors perdu leur nom, nous retrouvons ici la série des peuples méditerranéens alliés contre l'Égypte huit siècles auparavant.

Nous allons maintenant étudier en détail les renseignements que nos textes nous donnent sur ces envahisseurs.

L'initiative de la guerre contre l'Égypte avait été prise par deux nations nommées [illegible], *Pelestas*, et [illegible], *Tsekkari-ou*. Dans les premiers on a voulu reconnaître les Philistins, en hébreu פלשתים, *Pelishtim*; Septante, Φυλιστιείμ. Mais cette identification ne supporte pas l'examen, en tant qu'il s'agirait des Philistins établis dans la région maritime du sud de la Judée. Ceux-ci se trouvaient sur le passage des armées égyptiennes, qui tant de fois portèrent la guerre en Syrie, depuis les temps des Thothmès et des Aménophis, environ deux siècles après Abraham, jusqu'à l'époque de Sheshonk I et de Roboam. Plusieurs des villes philistines furent assiégées et prises par les pharaons; mais les monuments qui nous parlent de ces sièges et des marches militaires à travers le même pays, ne montrent ni ne mentionnent jamais de population de race européenne, ou rappelant en quelque manière les Pélestas. Au contraire, les Ascalonites assiégés par Ramsès II ont la barbe et la coiffure des Asiatiques,

1 Diodore : *Liv.* XI, I.

aussi bien que le chef de leur ville, qui fut de toute la vitesse de son cheval. D'ailleurs le texte égyptien les nomme expressément *Sati* ou Asiatiques. Un papyrus nous donne le nom de quelques habitants de Gaza, vers la même époque[1]. Or, ces noms, dont plusieurs sont composés avec celui du dieu Baal, sont manifestement sémitiques. L'un d'eux, [hieroglyphs], *Tsapour*, *Tsiphor*, a été porté par l'un des amis de Job, et sa forme féminine était le nom de l'épouse de Moïse, *Tsephora*. Au temps d'Abraham, le roi philistin de Ghérar portait le nom très-sémitique d'*Abimelech*; ceux de *Goliath* et de *Dalila* ne sont pas moins significatifs.

Nous devons donc, de toute nécessité, chercher ailleurs que dans la Palestine les Pélestas qui menacèrent l'Égypte sous le règne de Ramsès III; or, nos textes nous les montrent arrivant du nord, de même que les Tsekkariou. On les voit maintes fois représentés dans les scènes de combat; mais l'artiste égyptien les a figurés avec plus de soin parmi les prisonniers conduits au temple d'Ammon par le pharaon vainqueur.

1 *Denkm.* III, 145.
2 *Pap. Anast. III*, revers de la page 6.

C'est à cette scène[1] que nous empruntons la vignette ci-contre, qui est accompagnée d'une inscription explicative : *Les misérables Pélestas disent : Accorde le souffle à nos narines, ô roi, fils d'Ammon !*

On voit qu'ils portent la coiffure caractéristique des anciennes nations helléniques, ainsi que la courte tunique à quadrilles que nous avons déjà signalée[2]. Presque tous sont imberbes ; un seul porte un peu de barbe à l'extrémité du menton. En comparant ces Pélestas au Philistin d'Ascalon, figuré sur la page précédente, mais dont le monument original montre mieux la coiffure sémitique et la barbe portée entière, selon l'usage encore subsistant parmi les Orientaux, on s'explique difficilement la confusion qui a été si longtemps admise par les égyptologues entre les deux peuples, c'est malheureusement souvent ainsi qu'on est égaré par l'analogie des noms.

Les Tsekkariou étaient de race européenne comme

1 *Denkm.* III, 211.
2 Ci-devant, p. 126.

les Pélestas ; ils portent la même coiffure[1] et le même vêtement que leurs alliés. Du reste, Tsekkariou et Pélestas n'apparaissent sur les monuments de l'Égypte qu'une seule fois. Aussi le problème de leur identification serait-il difficile à résoudre si nous n'étions pas aidés par des rapprochements très-significatifs. Mais, plus d'un siècle avant Ramsès III, avaient déjà figuré parmi les peuples ligués contre Ramsès II : les , *Dardani*, ou *Dardaniens*, les , ou , *Leka* ou *Lekou*, *Licyens*, les , *Maasou*, ou Mysiens, et les , ce dernier nom peut se lire *iroua*, *iouna*, ou *maouna*, à cause la polyphonie du signe initial. Comme il n'est pas probable que la forteresse d'Ilion ait été citée distinctement de la nation des Dardaniens, je préfère voir l'Ionie ou mieux encore la Mæonie, qui est située entre la Phrygie et l'Ionie. En définitive, ce sont les principales populations de l'Asie-Mineure, qui, réunies aux nations asiatiques, vinrent attaquer Ramsès II. Sous Ramsès III, les Pélestas et les Tsekkariou sont seuls nommés comme ayant excité les nations du nord ; l'expression dont se servent les textes pour caractériser ce mouvement belliqueux est , *ouroï*, mot emprunté aux langues sémitiques. L'hébreu le possède sous les deux

1 La vignette représente le chef des Tsekkariou agenouillé, les bras liés, parmi les prisonniers de Ramsès III. (*Denkm.* III, 209.)

formes, נוד et נוט, *nutare, agitare, commovere, moveri*[1].

Ainsi frémissantes d'enthousiasme, ces nations, qui venaient de leurs îles, attaquèrent et dispersèrent les populations syriennes, alors tributaires ou alliées des Égyptiens; puis elles vinrent camper au sud de la Palestine, dans le pays d'Amaor.

Le cadre des événements étant ainsi tracé, nous sommes naturellement amenés à reconnaître les Teucriens dans les [illegible]. La transcription du mot est irréprochable, car on sait que les dentales simples, nasales ou sifflantes, s'échangent avec la plus grande facilité; Tsor est devenu *Tyr*, Tsidon, *Sidon*, etc. De *Teukroi* les Égyptiens ont fait *Teukri*[2]. La ressemblance ne peut guère être plus exacte. Hérodote donne au pays troyen le nom de Teucrie. D'après le même auteur, c'était la dénomination dont se servaient les Égyptiens de l'époque de la guerre de Troie, car le gouverneur égyptien de la bouche canopique du Nil, Thonis, appelle Pâris un *Teucrien* dans le rapport par lequel il informe le roi de l'arrivée du prince troyen après le rapt d'Hélène[3].

Quant aux Pélestas, ce sont les *Pélasges*, ces peuples qui nous ont laissé tant de souvenirs et si peu d'histoire.

1 Le nombre de mots empruntés par les scribes de l'époque des Ramessides aux idiomes syro-araméens est très-considérable. (V. ci-devant, p. 255, 254 et 257.) Nous n'avons pas retrouvé dans la Bible le sens exactement pour le mot [illegible] l'égyptien [illegible], *Tsoseu*, nous l'aurait rendu.

2 La finale *eu* est le pluriel égyptien.

3 Hérodote : II, 114 et 118.

et qui ont précédé les Hellènes dans presque tous leurs établissements. Dans une guerre qui mit en mouvement les flottes de la plupart des peuples de la Méditerranée, le rôle principal a pu très-naturellement appartenir à la nation que les traditions rattachent aux premières thalassocraties. Sortis de la Samothrace, les Pélasges s'établirent fortement sur les côtes asiatiques de l'Hellespont, ainsi que dans les îles de Scyros, d'Imbros, de Lemnos, de Lesbos, de Chio, de Samos et des Cyclades; ils occupèrent aussi la Crète et les rivages de l'Asie-Mineure jusqu'au Carie. Les Teuciens étaient ainsi enclavés entre les Pélasges de l'Ionie et ceux de l'Hellespont. L'histoire ne nous montre pas distinctement les Pélasges réunis en corps de nation; cependant l'île de Lesbos avait reçu d'eux le nom de *Pelasgia*. Environ deux siècles après Ramsès III, diverses populations pélasgiques accoururent à l'appel de Priam; c'étaient les Paeones de l'Axius, les Pélasges de l'Hellespont et ceux de la Mæonie, armés de l'antique javelot.

Nous rencontrons donc des indices bien suffisants de la puissance des Pélasges et de leur connexion avec les Teuciens pour nous expliquer le rôle actif que ces deux nations avaient pris de concert dans la guerre des peuples du nord contre l'Égypte. Les Teuciens durent avoir la prépondérance dans l'expédition par terre, tandis que la direction de la campagne maritime appartint naturellement aux Pélasges, qui étaient en relations intimes avec toutes les populations des rivages et des îles de la Méditerranée. Dans une stèle érigée derrière

le temple de Médinet-Habou [1], Ramsès III donne un résumé de l'ensemble de ses succès militaires. Ce petit monument est malheureusement très-mutilé, mais on y distingue encore les indications qui suivent :

« Le roi Ramsès III, chef suprême qui prend soin « de l'Égypte et châtie les nations, qui s'est emparé de « la terre des Libyens, des Mashouashas, et qui les fait « naviguer sur les branches du Nil en les ramenant « en Égypte ; qui les a mis dans les garnisons de ses « forteresses royales, et en a fait des employés, des « gens pour servir le roi ; qui a (ainsi) fait échouer « tout ce qu'ils avaient dit ; qui a brisé leurs langues : « ils s'étaient engagés sur une voie de laquelle ils ne « pouvaient s'échapper.

« Le roi Ramsès III a ravagé les nations de la terre « méridionale, les Nègres de Teraoui et d'Arami ; il a « renversé leurs (demeures) ; il les a fait parvenir aux « domaines royaux. On en a fait des charretiers, des « cochers, des serviteurs pour couvrir de l'ombrelle à « la suite du roi.

« Le roi Ramsès III a vaincu le pays de Khar (la « Syrie) ; il a foulé aux pieds les nations et les îles qui « étaient venues en naviguant... ; il a..... les Pélestas « et les Tuirshas du milieu de la mer. »

On voit par ce texte que les Pélasges sont réunis aux Toscans ou Étrusques et spécialement signalés comme peuples du milieu de la mer (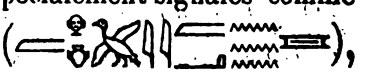),

1 *Denkm.* III, 218, c.

à la suite de l'indication des îles et des peuples venus en naviguant ( ).

Les relations que les monuments égyptiens nous font entrevoir, dès le XIIIe siècle avant notre ère, entre les Pélasges et les nations italiques ont laissé des traces dans l'histoire classique. Œnotrus, petit-fils de Pélasgus, avait colonisé l'Ausonie[1]; une tradition rapportée par Solin[2] attribue aux Pélasges l'introduction de l'écriture dans le Latium.

Les Philistins de la Palestine sont donc définitivement mis hors du débat. On ne pourrait raisonnablement les mettre en relation avec nos *Pélestas* qu'en les considérant eux-mêmes comme étant de race pélasgique. Mais, d'après la Genèse[3], ils descendaient de Cham par Mitsraïm et étaient congénères des Égyptiens et des Chananéens. Les monuments égyptiens nous montrent sous le même jour que la Bible les habitants du sud-ouest de la Palestine, précisément à l'époque où les Philistins y étaient établis[4]. Une simple ressemblance de noms, nous le répétons, n'a pas de valeur pour infirmer de tels témoignages.

Les Pélasges et les Teucriens étaient, nous l'avons vu, les promoteurs de la guerre; ils avaient formé une

1 Denys d'Halicarnasse, liv. 1, 3.

2 Ch. 2.

3 Ch X; *Filii autem Cham : Cush et Metsraïm et Pout et Canahan..... At vero Metsraïm genuit..... et Caslukhim, de quibus egressi sunt Pelishtim et Caphtorim.* Les Caphtorim et les Pelishtim avaient abandonné leurs îles à une époque de beaucoup antérieure à l'Exode ; aussi Jérémie nomme-t-il les Philistins : *débris de l'île de Caphtor.* (Voyez : *Deutéronome*, II, 23 : *Jérémie*, 47, 4; *Amos*, 9, 7.)

4 Depuis Ramsès II et Moïse jusqu'à Sheshonk I et Roboam.

confédération des peuples du nord et des îles de la Méditerranée : quelques-uns de ces peuples sont nommés dans différents passages de nos textes et, en particulier, les Sicules (, *Shakalsha*); les Toscans ou Étrusques (, *Toursha*) ; les Dauniens (, *Daanaou*), et les Osces (, *Ouashasha*)[1].

Les Sicules et les Toscans ont été d'abord reconnus sous leur nom égyptien par M. de Rougé[2] ; quant aux Dauniens et aux Osces, ce sont les peuples de la Grande-Grèce qui durent obéir aisément à l'impulsion exercée sur les Sicules, leurs proches voisins.

Les Dauniens sont appelés Δαυνίοι par Strabon, et Δαυνῖται dans le Périple de Scylax, où ils sont décrits à côté des Sicules et des Tyrrhènes : Σικελία, Ἰάπυγες, Δαυνῖται, Ὀμβρίκοι, Τυρρηνοί.

Les Osces, nation de la Campanie, qui occupa la ville de Pompéi avant les Étrusques et les Pélasges[3], paraissent avoir été compris à une certaine époque parmi les

1 Nous n'avons pas cherché à justifier philologiquement l'identification que nous proposons des *Pelestas* avec les Πελασγοί ; nous observerons la même réserve à l'égard de celle des *Daanaou* avec les Δαυνίοι ou Δαυνῖται, et des *Ouashashas* avec les Ὄσκοι, *Osci*. Pour quiconque a comparé entre elles les transcriptions que font des noms étrangers les voyageurs et même les savants de nationalités diverses, les analogies apparentes sont plus que suffisantes pour autoriser nos rapprochements. La certitude des identifications résulte, du reste, moins de l'exactitude des transcriptions que de l'ensemble des renseignements donnés par les textes. Il existe une prétendue science qui, si le dictionnaire italien était perdu, démontrerait que *phagiolus* ne signifie pas haricot. On me permettra de ne pas m'en occuper pour le moment.

2 M. Lauth de Munich les avait également signalés à peu près à la même époque dans un travail sur la géographie d'Homère.

3 Strabon : liv. 5.

Dauniens[1]. Ils avaient eu une certaine importance, car, après la chute de leur nationalité, leur langue resta usitée chez les Romains, principalement pour les farces obscènes représentées sur les théâtres. Cependant cette langue devait posséder d'autres mérites, puisque Ennius prétendait posséder trois cœurs, à cause de la connaissance qu'il avait du *grec*, de l'*osque* et du *latin*[2].

Virgile, qui était un excellent antiquaire, décrit dans l'Énéide les armes des Osces : « De petits javelots ronds leur servaient de traits ; ils y adaptaient une souple lanière (peut-être l'*amentum*). Un petit bouclier rond leur couvrait la gauche ; de près, ils combattaient avec des glaives recourbés[3] ».

Quoiqu'ils soient nominativement cités dans la grande inscription de Médinet-Habou, les Osces ne se retrouvent plus désignés dans les textes accessoires, ni parmi les prisonniers ; ils n'avaient probablement fourni qu'un faible contingent. Mais ils sont nommés dans le grand papyrus Harris, qui les nomme *Ouashashas de la Mer*. Dans la bataille et parmi les captifs, ils sont confondus avec les Dauniens, qu'on voit représentés sur deux files et amenés prisonniers au temple d'Ammon ; ceux-ci ont le même costume que les Pélasges, dont la coiffure paraît toutefois plus haute et plus ornée, mais cette différence peut être imputable au fait du lapicide, qui aurait particulièrement soigné les détails dans

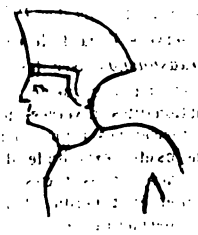

1 Périple de Scylax : *Sub voce* Ἀζωνίται.
2 Aulu-Gelle : *Nuits attiques*, 17, 17.
3 Virgile : Énéide, VII, 730.

la partie des bas-reliefs le plus à la portée de l'œil du spectateur. D'ailleurs, dans le tableau de la bataille sur terre [3], tous les ennemis sont indistinctement coiffés de la même toque à raies ou à plis, avec bandeau orné, et couverts de la même tunique bariolée. Sous ces insignes nous devons retrouver non-seulement les Pélasges et les Dauniens, mais encore les Osces et les Teucriens, en un mot tous les guerriers des races pélasgiques ou italo-grecques.

La confédération pouvait en effet comprendre d'autres peuples italiques et helléniques que ceux dont les noms sont cités par nos textes, car il n'est pas vraisemblable que les nations de la Grèce et de l'Asie-Mineure, qui avaient déjà, sous Ramsès II et sous Menéptah I, pris part à des tentatives contre l'Égypte, se soient complétement abstenus dans l'attaque dirigée contre Ramsès III. Les rédacteurs de nos textes ont compté sur l'élasticité de l'expression : *Peuples venus du nord, des îles et du pourtour de la Méditerranée ;* les Achaïens, les Mysiens, les Lyciens d'autres encore ont pu être compris dans cet ensemble sans être nominativement cités.

En ce qui concerne les Tourshas ou Étrusques, ils sont nommés que dans le texte de date un peu pl rieure que nous avons traduit page 297 ci-devant ; on les reconnaît facilement, sur les navires dans

3 Rosellini : *Mon. Reali*, 107. — Champollion : *Mon.* 220 bis.

ennemis, à leur coiffure pointue, espèce de cône incliné en arrière. Le bas-relief de Médinet-Habou, qui représente le chef des Étrusques, prisonnier de Ramsès III, est endommagé à sa partie supérieure ; la coiffure n'est plus complète, mais Champollion avait pu encore la distinguer en son entier. Cette coiffure est éminemment étrusque ; les anciens lui donnaient le nom de *tutulus*. En voici un spécimen emprunté à une statuette de bronze trouvée dans l'antique nécropole de Marzabotto et publiée par M. le comte J. Conestabile. Voici le dessin que donnent de la tête du chef toscan les *Notices manuscrites* du créateur de l'égyptologie.

Dans le combat naval, les Étrusques au bonnet pointu sont sur des navires dont l'équipage est principalement composé de Pélasges, de Dauniens ou de Teucriens, reconnaissables à leur toque rayée. Les uns et les autres sont armés du long et large poignard et du bouclier rond.

Voici l'énumération des combattants qu'on distingue sur les navires ennemis :

1° L'association des Pélasges, des Teucriens, des Dauniens et des Osces, peuples italo-grecs, tous caractérisés par les mêmes coiffures :

, et par les mêmes tuniques à raies ou à quadrilles.

Ils combattent avec le poignard ou courte et large épée droite, à double tranchant, et avec le bouclier.

2° Les Étrusques ou Toscans, ayant les mêmes armes et des tuniques ou juste-au-corps ornés de rayures ; leur coiffure est fort différente.

3° Un peuple qui combat seul sur ses propres vaisseaux, mais qui ne figure nullement dans l'armée de terre. Il est principalement caractérisé par sa coiffure consistant en une espèce de casque rond, ayant un prolongement qui couvre la nuque et surmonté de deux cornes formant croissant. Il combat tantôt avec le grand poignard et le bouclier, comme les Étrusques et les Pélasges, tantôt avec la lance et le même bouclier. Il porte la même tunique quadrillée[1] que nous avons déjà signalée plusieurs fois.

La coiffure de ce peuple rappelle assez exactement celle des Sardiniens ; elle en diffère cependant en ce que le casque des Sardiniens est surmonté d'une tige qui s'élève entre les deux cornes et se termine par une boule. Ce détail ne manque jamais ; on le remarque notamment dans le corps de Sardiniens, qui fait partie d'une troupe d'auxiliaires, accompa-

1 Ce détail est donné par le dessin de Rosellini.

t Ramsès III dans son retour offensif contre la des confédérés, ainsi qu'on le voit dans la vignette nte :

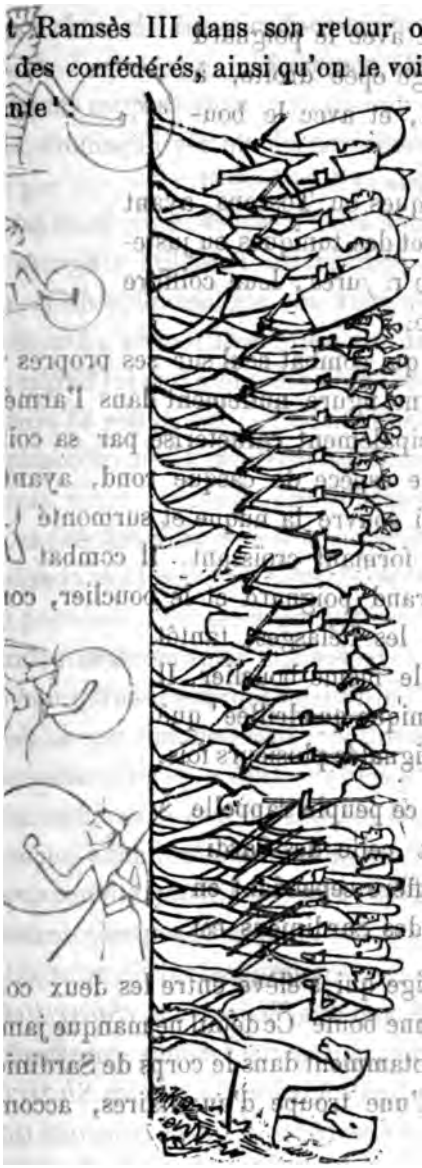

osellini : *Mon. Reali*, 123 ; registre immédiatement inférieur à celui de sse aux lions.

Des soldats égyptiens sont en avant ; ils ont le bouclier long, la lance et le poignard.

Suivent les Sardiniens avec leurs casques caractéristiques, tels que nous venons de les dépeindre ; leurs armes sont la pique et le poignard.

Ensuite viennent les Étrusques, avec leurs bonnets coniques que la planche de Rosellini a figurés trop obtus ; j'ai sous les yeux une photographie de la même scène, où ce détail est nettement rectifié. Les Étrusques sont armés de la même manière que les Sardiniens.

Par derrière marchent les peuples coiffés à l'orientale et portant des arcs et des massues. C'est un contingent d'Arabes ou de nomades asiatiques.

Deux chevaux sans harnachement suivent cette troupe ; ils sont destinés sans doute à des cavaliers chargés de porter des ordres ou des messages.

Comme d'autres bas-reliefs nous montrent, dans la même guerre, les Sardiniens représentés avec une coiffure absolument identique, il se pourrait que le peuple des navires dont la coiffure diffère par l'absence d'un détail très-apparent n'appartînt pas à la même nationalité. Les Sardiniens ne sont nommés dans aucun des textes relatifs à cette guerre. Champollion considère cependant la flotte ennemie comme composée de navires *Tsekkari* et *Shairotanas* ; mais il ne nous dit pas avoir rencontré le nom des Shairotanas *(Shardanas)* dans les inscriptions, qui étaient mieux conservées de son temps, et il se borne à constater que les *Shairotanas sont reconnaissables à leurs casques ornés de deux cornes*. C'est là, croyons-nous, le seul mo-

tif qui a fait considérer les Sardiniens comme ayant fait partie de la confédération des peuples du nord contre l'Égypte à cette époque.

Mais les Sardiniens avaient alors une grande importance par rapport à l'Égypte; s'ils se fussent rencontrés dans les rangs des ennemis, ils n'auraient assurément pas été passés sous silence dans tous les textes relatifs à cette guerre, et ces textes sont assez nombreux. Cette considération nous oblige à donner de la valeur au détail qui différencie la coiffure des Sardiniens et celle du peuple qui prend part à la guerre maritime contre l'Égypte. Nous avons d'ailleurs à retrouver parmi les ennemis venus par mer les Sicules, qui suivent les Pélages, et les Teucriens dans l'énumération la plus complète[1], et dont nous ne possédons aucune figuration. Cette population insulaire pouvait avoir quelques traits communs avec celle de la Sardaigne, sa voisine. Du reste les coiffures avec ornements en forme de corne ont été usitées pendant bien des siècles et chez beaucoup de peuples. Les Gaulois, en particulier, avaient des casques d'airain garnis de grandes saillies leur donnant un aspect fantastique; quelques-uns avaient des cornes, etc.[2]. Les Thraces se servaient aussi de casques d'airain et portaient, en outre, des oreilles et des cornes de bœufs aussi en airain[3].

Mais les Égyptiens, qui auraient certainement parlé des Sardiniens s'ils les eussent trouvés dans les rangs

1 Celle du texte publié par Greene, lig. 18.
2 Diodore : V, 14.
3 Hérodote : VII, 76.

de leurs ennemis, ne crurent pas nécessaire de mentionner leur présence parmi leurs auxiliaires, qui appartenaient au moins à trois nationalités distinctes, comme nous l'avons vu plus haut.

Un bas-relief nous donne une figure en pied de l'auxiliaire sardinien, dont le costume est probablement un peu enrichi et symétrisé à l'égyptienne :

Sardinien auxiliaire de l'Égypte. Statuette sarde antique en bronze.

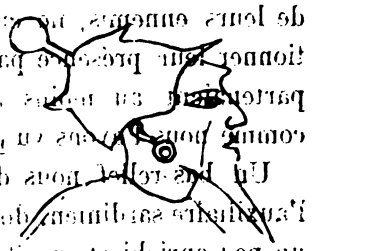

Le costume du chef sardinien prisonnier de Ramsès III paraît beaucoup moins riche que celui de l'auxiliaire, mais ce chef a de plus des boucles d'oreilles[1].

Les armes habituelles des Sardiniens sont la grande épée à double tranchant et le bouclier rond qu'ils portaient fixé au bras gauche au moyen de deux courroies, sous l'une desquelles était engagé l'avant-bras, tandis que l'autre, placée au centre, était saisie par la main.

Dans la marche des auxiliaires, les Sardiniens portent la pique et le poignard; on les voit se servir de ces mêmes armes dans la bataille sur terre contre les Pélasges et leurs alliés. Lorsqu'ils ne le tiennent pas à la main, ils portent le poignard sur la poitrine, ainsi qu'on le voit dans les scènes de Médinet-Habou et sur de nombreuses statuettes de bronze provenant de l'île de Sardaigne. Voici le dessin d'un de ces poignards trouvé près d'un nuraghe d'Otiana et publié par M. le chan[e] Spano[2] :

et celui d'une dague, dont plusieurs spécimens ont été

1 *Denkm.* III, 209.
2 *Paleoetnologia Sarda*, fig. 51; texte p. 29.

recueillis dans la mine de Monte-Poni, sur le territoire de l'ancienne Sulcis[1] :

Les villageois sardes portent encore un couteau à la ceinture qui retient leur *mastrugue*. C'est peut-être une habitude remontant à une haute antiquité.

La statuette de bronze que nous avons reproduite à la page 307[2] a été trouvée récemment dans l'île de Sardaigne ; elle rappelle par quelques détails le Sardinien des monuments égyptiens, surtout sous le rapport du casque et du glaive. Le bouclier rond est exactement reproduit dans une autre statuette dont je donne aussi le dessin[3], et qui provient de la nécropole de Cagliari. D'autres monuments de ce genre ont été découverts dans le sol de cette île si riche en antiquités ; mais je n'ai pu me les procurer.

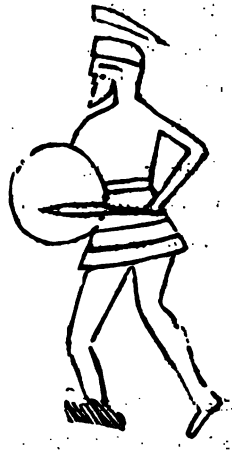

Les armes trouvées dans les anciens tombeaux de la Sardaigne consistent en épées cannelées à deux tranchants, de un mètre de longueur, en lances, piques, longs épieux

1 Chan. Comm Spano : *Scoperte archeolog. fattesi in tutto l'anno* 1872, p. 17

2 D'après un dessin fait au congrès de Bologne de 1871 par M. Vinstrup d. Kolding, et que je dois à l'obligeance de M. V. Schmidt.

3 Cette statuette a été copiée sur le dessin d'un archéologue italien dont le nom ne m'a pas été indiqué.

(verutum) à manches de bois dont le fer a jusqu'à un demi-mètre de longueur, et en poignards [1]. On n'y a trouvé ni arcs, ni flèches de métal ; mais la statuette que nous venons de reproduire prouve suffisamment que ces armes n'étaient pas inconnues. On a d'ailleurs trouvé des flèches d'obsidienne à ailerons et pédoncules dans une localité nommée Padria [2]. La pièce oblongue formant cuirasse ou plutôt plastron sur la poitrine du guerrier portant l'arc n'a pas son analogue dans les figures égyptiennes, non plus que les espèces de *grèves* ou *jambiers* qui couvrent les deux tibias et rappellent les cnémides de cuir que portait autour des jambes le vieux Laerte retiré aux champs pendant l'absence de son fils Ulysse [3]. Mais il est peu vraisemblable que cette figurine, quoique fort antique, date de l'époque où les Sardiniens étaient à la solde des Ramsès. Cependant le vêtement composé d'une chemise serrée au corps, ouverte sur le devant de la poitrine, et sur laquelle est portée une tunique étroite, présente de l'analogie dans les deux monuments ; la grande jupe à raies qui descend sur les jambes de l'auxiliaire sardinien faisait sans doute partie de l'uniforme imposé par les Égyptiens. Nous ne croyons pas qu'on en retrouve la trace sur les figurines d'origine sarde.

Les monuments égyptiens nous montrent bien authentiquement les Sardiniens en Égypte dès le XIVe siècle avant notre ère ; mais ils ne nous disent rien des

1 Chanoine G. Spano : *Bulletino archeol. Sardo*, 1855, p. 162 et suivantes.
2 Le même : *Paleoetnologia Sarda*, p. 25.
3 Homère : *Odyssée*, liv. 24.

Égyptiens en Sardaigne. Or, c'est par milliers qu'on a trouvé dans l'île de Sardaigne des antiques de caractère égyptien ; les localités qui en ont livré les quantités les plus considérables sont Sulcis, Calaris (Cagliari) et Tharros. Les scarabées d'émail et de pierre dure abondent, ainsi que les amulettes percées d'un trou pour être portées en colliers ou suspendues au cou ; l'ornementation de ces pièces comprend les insignes égyptiens bien connus du disque, de l'œil sacré, de la croix ansée, de l'épervier avec disque, couronnes, pedum et flagrum, de l'aspic disqué avec cornes et ailes, du crocodile, du disque solaire, du disque ailé, etc. Des scarabées portent le cartouche de (Thothmès III) ; sur un autre, on distingue le nom de Ounnefer ; mais il n'est pas un de ces petits monuments venus à ma connaissance qui présente un type bien pur de l'art égyptien. Je puis faire la même observation à propos de statuettes d'or représentant Isis-mère et Hathor, et d'un étui d'or orné d'une tête de Sekhet surmontée du disque à aspic[1]. Toutefois, les sphinx de syénite trouvés à Cagliari paraissent de bon style, à en juger par le dessin que j'en ai vu.

Tharros a fourni un nombre considérable de boucles et de pendants d'oreilles de style égyptien, mais présentant presque tous des particularités qui les distinguent des produits vraiment égyptiens d'origine. Du reste, certains objets précieux ont disparu sans laisser de

1 Le *Bulletino Archeol. Sardo* de M. le chanoine Spano donne un grand nombre de dessins de ces petits monuments.

traces ; on a parlé notamment d'un vautour d'or massif d'un poids considérable ; d'un diadème d'or à charnières, garni d'hiéroglyphes et de pierreries ; d'une statue semi-colossale représentant une divinité égyptienne, etc.

La présence des Sardiniens dans les armées égyptiennes, même pendant plusieurs règnes consécutifs, ne suffirait pas pour expliquer cette abondance de monuments de type égyptien dans le sol de la Sardaigne. On doit admettre en toute assurance qu'une population égyptienne a été établie à demeure dans cette île, et qu'elle y a conservé longtemps les traditions du culte et des arts de la mère-patrie. La plupart des monuments dont nous venons de parler ont dû être fabriqués en Sardaigne par cette race émigrée, et c'est pour ce motif qu'ils s'écartent plus ou moins du type purement égyptien. Cette conclusion est au surplus fortement corroborée par l'observation de M. le chanoine Spano que : *beaucoup de ces monuments ont dû être fabriqués dans l'île, parce qu'on en a trouvé d'inachevés et à divers états d'avancement de travail*[1].

L'un des objets qui montre le mieux le caractère spécial de cet art égypto-sarde et en même temps son étroite liaison avec l'art égyptien, est un scarabée de jaspe vert, qui provient de Tharros ; il porte sur sa partie plate l'image d'un ouvrier travaillant avec l'ascia ou herminette égyp-

[1] *Bulletino*, etc., 1855, p. 84.

tienne dont nous avons donné plus haut[1] un certain nombre de modèles; l'ouvrier dresse le manche d'un autre outil plus grand[2]. On peut comparer, dans les deux vignettes qui suivent, le même travail d'après des monuments égyptiens de l'ancien empire[3].

L'analogie ne peut pas être plus frappante; cependant il y a dans la figure sarde une attitude qui la distingue des figures égyptiennes. Ce qui démontre d'ailleurs que l'art égyptien, en s'implantant en Sardaigne, s'est modifié par son contact avec un art tout différent, c'est l'abondance des scarabées portant des figures de truies ou de porcs; on trouve même des amulettes de ce genre où le porc remplace le scarabée. Telle est celle de la vignette suivante[4], qui porte sur le plat deux signes égyptiens ☥, par lesquels l'artiste a probablement voulu exprimer un souhait de vie divine, ☥, en faveur d'une femme. Une amulette en forme de scarabée porte sur son plat le porc ou le sanglier[5], qu'il est

Sardaigne.

Gaule.

1 Voir ci-devant, p. 68 et 69.
2 *Bull. arch. Sard.*, 1856, p. 72.
3 *Denkm.* II, 61, b; *ibid.*, 49, b.
4 *Bull. arch. Sard.*, 1856, p. 54.
5 *Ibid.*, 55.

curieux de comparer à l'enseigne gauloise représentée à côté[1].

Ces exemples suffiront à donner une idée de l'intérêt qui s'attache à l'étude des antiquités sardes, sujet qui demandera à être traité à part.

Indépendamment de ses antiquités de source égyptienne, la Sardaigne possède des monuments d'origine phénicienne et d'innombrables restes des premiers temps de sa race autochthone, qui sont bien plus intéressants encore[2]. Il existe peu de contrées offrant un aussi grand intérêt archéologique. Nos titres historiques nous permettent de juger de ce qu'étaient les Sardes[3] au XIVe siècle avant notre ère ; c'est jusqu'à présent la date authentique la plus reculée qu'il nous soit permis de proposer, quoiqu'il y ait la plus grande vraisemblance que les flottes égyptiennes avaient déjà visité la Sardaigne, trois siècles auparavant, sous Thothmès III.

La découverte d'une stèle, ou d'une inscription quelconque datée au moins par un cartouche, pourrait résoudre plus d'un problème. Provisoirement les renseignements tirés des sources hiéroglyphiques sont susceptibles d'être utilisés avec fruit par les archéologues sardes pour l'appréciation de l'âge possible des

1 D'après une monnaie d'argent de Dumnorix. Hucher, *loc. laud*, pl. 3, 7.

2 La race autochthone sarde est probablement celle qui a bâti les *Nuraghi* et les tombeaux dits des *Géants*.

3 M. le chanoine Spano, dont on ne saurait trop louer le zèle scientifique, a conjecturé que *Sardinia* est le nom primitif, et que Sardus a pris son nom de l'île au lieu de le lui donner. Cette opinion est justifiée par l'orthographe égyptienne *Shardana*.

monuments antiques que ne cesse de fournir le sol de leur île.

Les peuples des îles et du littoral de la Méditerranée, habitués à parcourir cette mer avec leurs vaisseaux, se livrèrent de tout temps à la piraterie : ils se jetaient sur les villes maritimes déjà riches des côtes de l'Asie-Mineure et sur celles de l'Égypte, s'y chargeaient de butin, puis reprenaient la mer. De telles expéditions n'étaient pas toujours couronnées de succès ; ces hardis maraudeurs voyaient parfois leurs flottes coulées ou dispersées, et demeuraient alors prisonniers de leurs adversaires. Mais ils s'arrangeaient facilement de la condition de soldats mercenaires, et, en cette qualité, bien équipés et bien payés, combattaient sans répugnance contre leurs propres compatriotes ; tel est précisément le cas des Étrusques dans les guerres de Ramsès III[1] ; on les voit figurer à la fois dans la cohorte des auxiliaires étrangers du pharaon, et sur les vaisseaux que le même pharaon crible de ses flèches ; tel serait aussi le cas des Sardiniens, si on voulait les reconnaître sur les navires ennemis, malgré la différence de coiffure que nous avons signalée et malgré le silence absolu des textes en ce qui les concerne. On pourrait supposer que les Égyptiens, qui tiraient vanité des uniformes bizarres des étrangers à leur solde, avaient introduit dans la tenue de leurs auxiliaires quelques modifications destinées à les rendre encore plus remarquables, ou peut-

1 Champollion cite aussi les Tuberion combattant avec les Égyptiens contre les Libyens (*Lettres*, etc., p. 163).

être pour faire distinguer aisément les Sardiniens amis des Sardiniens ennemis.

Le bas-relief de Médinet-Habou, qui nous donne le tableau du triomphe de la flotte égyptienne sur celles des Pélasges et de leurs confédérés, est de beaucoup la plus ancienne représentation connue d'une bataille navale; il est par conséquent intéressant au point de vue de l'histoire de l'art nautique ; nous le reproduisons dans la planche ci-contre d'après une photographie. Aucun autre monument ne nous offre la figuration de navires de mer remontant à une époque aussi reculée, à l'exception des navires égyptiens qu'on voit dans les hypogées dès les temps de la IVe dynastie, c'est-à-dire à une époque de vingt siècles antérieure à celle qui nous occupe.

Dans le tableau de Médinet-Habou, les barques égyptiennes de guerre ont l'avant et l'arrière de forme symétrique ; elles sont terminées à chaque extrémité par une tête de lion très-bien sculptée ; le mât est unique et porte une seule longue vergue sur laquelle est carguée la voile. Au-dessus du mât et de la voilure est une hune ou niche profonde, en forme de cône renversé, dans laquelle se tient une vigie qui fait des signaux. On distingue sur les bordages six à douze rangs de rameurs, qu'excite, en les frappant avec un bâton, un chef de chiourme courant sur le pont ; il est probable que le sculpteur n'a pu figurer, dans les dimensions restreintes de ses tableaux, qu'une partie des rameurs. On sait du moins que les navires égyptiens de toute époque en employaient un bien plus grand nombre.

Certaines barques de l'époque des pyramides ont vingt-six rameurs sur chaque bord, et sont néanmoins munies de voilure. Dans ces anciennes barques, au lieu de l'aviron-gouvernail, on voit à l'arrière six matelots manœuvrant de longues rames pour diriger la marche[1].

Les Égyptiens des navires sont armés du glaive et de longs javelots ou piques ; mais ils combattent surtout avec l'arc et la flèche, comme leur armée de terre restée sur le rivage. A l'avant et à l'arrière sont postés des officiers qui donnent des ordres et tiennent à la main la large et courte épée. Une partie de l'équipage se baisse le long du bord, et recueille des prisonniers échappés des barques renversées, ou tombés à l'eau pendant le combat.

Les navires ennemis ont, comme ceux des Égyptiens, l'avant et l'arrière symétrique ; le système de mâture et de voilure est absolument le même[2]. Ils ont aussi la hune conique qui sert à la vigie, et l'on voit que les sentinelles de ce poste élevé sont particulièrement exposées aux traits des archers de Ramsès III ; plusieurs sont figurées tombant en bas du mât, la poitrine percée de flèches.

Voici, d'après un dessin de Rosellini, la forme de

1 Dans son ouvrage déjà plusieurs fois cité, M. Dümichen a rassemblé un grand nombre de barques égyptiennes d'époques diverses. Un autre savant allemand, M. le docteur Graser, a fait de curieuses recherches sur la construction des vaisseaux antiques. (*De re navali*, 4°, Berlin, 1864.)

2 Des navires figurés sur un vase du Musée Campana (au Louvre), présentent des particularités fort analogues.

Page 310

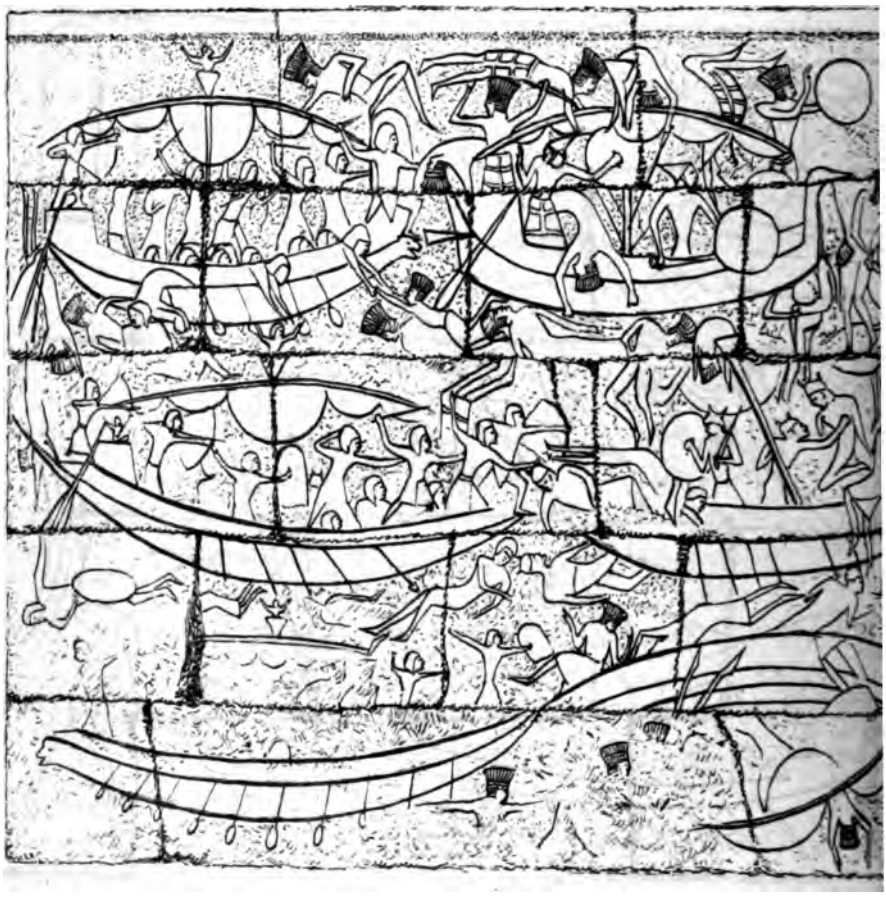

COMBAT DE I
contre les flottes alliée
D'après un ba

PL. I

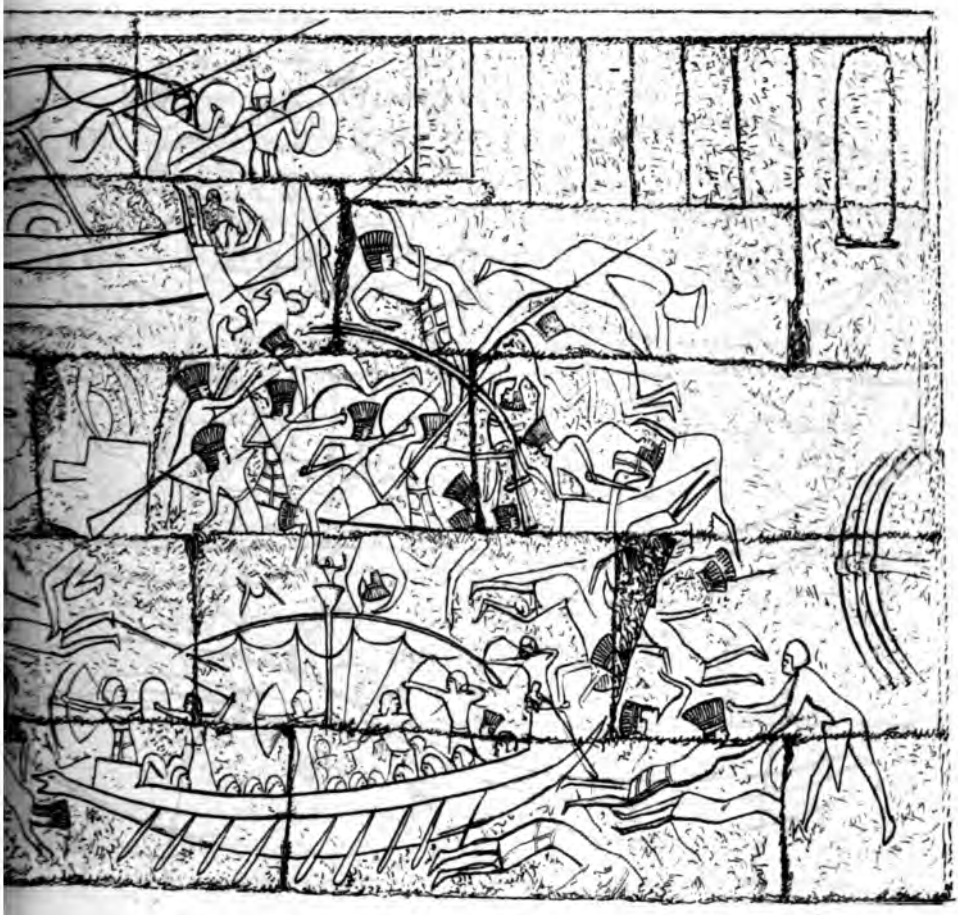

TTE ÉGYPTIENNE
peuples de la Méditerranée
le Médinet-Habou

ces navires, abstraction faite de leur mât. Il semble que

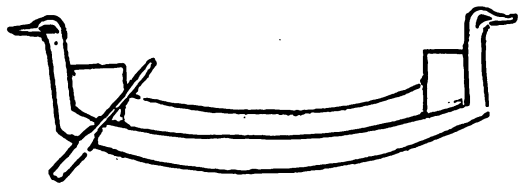

leur pont soit à deux étages. Les postes carrés, placés à l'avant et à l'arrière, sont occupés par des officiers qui surveillent et signalent les mouvements de l'ennemi, et commandent la manœuvre ; le gouvernail consiste en un double aviron placé à l'arrière. Tandis que la carène des vaisseaux égyptiens forme une courbe régulière, celle des barques des peuples de la Méditerranée se relève brusquement de chaque côté, presque à angle droit, et se termine en cou et en tête de cygne. Cette forme s'écarte assez notablement de celles qu'on connaît par d'autres monuments à la vérité beaucoup plus récents ; le plus ordinairement les vaisseaux antiques sont figurés avec l'avant bien différent de l'arrière. La forme la plus rapprochée se rencontre parmi les insignes qui ornent les anciennes monnaies celtiques ; nons reproduisons ci-contre le croquis d'une nacelle antique, d'après le dessin de M. Hucher[1]. La terminaison en cou de cygne des barques

1 *L'art gaulois*. Le Mans, 1868. Cette nacelle est figurée sur une médaille d'or des Unelles ou des Baiocasses antérieure à l'époque de César (pl. 11, fig. 1).

pélasgiennes fait déjà pressentir les *chéniques* de l'antiquité classique.

A l'occasion de la guerre de Troie, les Grecs conduisirent à Ténédos onze cent quatre-vingt-six vaisseaux qui portaient chacun de cinquante à cent-vingt hommes. Notre tableau quoique antérieur de trois siècles, nous donne vraisemblablement une idée de ce qu'était la flotte qui transporta l'armée d'Agamennon.

Sur les navires ennemis sont répartis :

1° Les Pélasges, les Dauniens, les Teuciens et les autres peuples italo-grecs, reconnaissables à leur toque rayée ; les Étrusques au bonnet pointu combattent à leurs côtés sur les mêmes navires ;

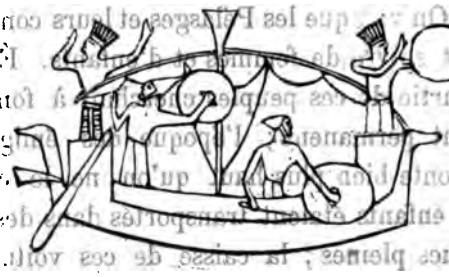

2° Le peuple portant la coiffure à cornes, mais sans boule terminale, dans lequel nous avons cru retrouver les Sicules. Ce peuple a ses propres vaisseaux sur lesquels il n'a pas admis d'auxiliaires. La vignette qui

suit fait comprendre la disposition de ces vaisseaux pendant l'action :

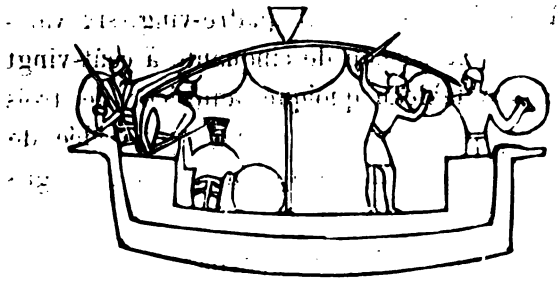

Les scènes de la bataille sur terre nous offrent aussi quelques détails intéressants.

Nous reproduisons dans la planche suivante un épisode de ce combat d'après le dessin qu'en donne Rosellini [1] ; il représente l'attaque de l'arrière de l'armée ennemie par une troupe d'Égyptiens et de Sardiniens. On voit que les Pélasges et leurs confédérés s'étaient fait suivre de femmes et d'enfants. Évidemment une partie de ces peuples cherchait à fonder un établissement permanent ; l'époque des émigrations armées remonte bien plus haut qu'on ne le croyait. Femmes et enfants étaient transportés dans des charrettes à roues pleines ; la caisse de ces voitures est formée soit de simples planches, soit d'un grillage de bois assemblé, soit enfin d'un treillage d'osier, comme le *clabulare* des Romains ; l'essieu, qui est rond, est arrêté au moyen d'une forte cheville sur le *tympa-*

1 *Mon. Reali*, 127.

num ou roue sans rayons ; deux paires de bœufs placées de front sont attelés à ces véhicules primitifs, qui nous représentent vraisemblablement les chariots alors en usage dans les campagnes du pays troyen.

Des voitures aussi grossières n'ont pas encore entièrement disparu ; elles ressemblent au surplus aux chariots des Germains, tels qu'on les voit représentés sur la colonne Antonine à Rome. Ceux-ci étaient soit à deux, soit à quatre roues pleines, fixées sur un essieu carré qui tournait avec la roue.

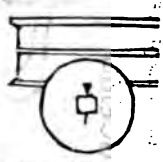

Les femmes qu'on voit occupées à favoriser la fuite de leurs enfants portent une coiffure ajustée à la tête et sans ornement, qui rappelle assez le *nemms* des Égyptiens, ; leur robe est serrée au corps et d'apparence fort simple. Quelques-unes des jeunes filles avec lesquelles joue Ramsès III dans les tableaux du prétendu harem de Médinet-Habou[1], appartiennent à des pays du nord ; mais leur costume est arrangé à l'égyptienne ; elles portent sur la tête la fleur des races septentrionales avec une coiffure rappelant la disposition des cheveux des Libyens, et ont d'énormes boucles d'oreilles. Ce tableau, dont quelques détails ont manifestement une intention érotique qui n'était nullement dans les usages des

1 *Denkm.* III, 208.

EPISODE D'UNE BATAILLE LIVREE EN SYRIE

Par les Egyptiens et par les Sardiniens aux Pélasges et aux Teucriens

Égyptiens, doit être considéré au point de vue symbolique ; il exprime énergiquement l'idée que le pharaon avait à sa disposition les femmes de ses ennemis ; mais ce n'était en aucune manière l'enseigne d'un harem.

Quant aux enfants figurés sur les chariots, ils paraissent être entièrement nus. Dans une partie de la scène, que ne reproduit pas la vignette, on en voit qui ont les cheveux relevés et liés sur le sommet de la tête, où ils forment touffe.

L'armée des confédérés comprend des corps qui combattent en chars, à la manière des Khétas et des Égyptiens. Les chars de ces diverses nations, ouverts par derrière et fermés par devant, étaient tous construits de la même manière ; ceux dont se servaient les Grecs de l'époque héroïque n'en différaient pas sensiblement.

Comme nous ne nous proposons pas de faire l'histoire de l'Égypte, et que notre but est seulement d'interroger les monuments sur les faits qui concernent la formation des sociétés et des corps de nation, nous ne poursuivrons pas nos recherches dans les époques postérieures à celle des Ramessides. Près de trois siècles nous séparent encore de la date ordinairement assignée à la guerre de Troie. Toutefois l'histoire positive ne commence pas encore avec les exploits d'Achille et les ruses d'Ulysse. Trop d'Immortels se mêlent aux luttes des humains dans les récits d'Homère. On n'ose guère prendre au sérieux ces antiques traditions que l'inspiration des poètes a brodées de tant de merveilleux.

Avec les monuments égyptiens nous sommes au contraire toujours sur le terrain de l'histoire positive et de la vie réelle. Mais cette source d'information n'est pas accessible à tout le monde; il faut savoir l'interroger avec méthode et surtout avec critique. D'un autre côté nous n'avons pas encore surmonté toutes les difficultés de la langue, quoique d'immenses progrès aient été faits dans ce sens. De plus, l'Égypte nous envoie trop souvent des documents nouveaux pour qu'il soit possible de limiter aujourd'hui l'étendue du champ des investigations. Tout ce que nous faisons en matière de recherches historiques et géographiques n'est encore que provisoire; nous ne pouvons que glaner et constater des faits isolés, qui, réunis un jour, formeront le corps de la science. Cette tâche préparatoire est ardue et délicate. Dans un précédent ouvrage, je l'ai tenté en ce qui concerne les monuments relatifs aux Pasteurs[1]. Aujourd'hui ma tâche est plus vaste et plus importante. Je ne me flatte pas de l'avoir accomplie avec un succès définitif; mais j'y ai apporté la même méthode et la même indépendance de vues que dans mes autres travaux.

Les études qui précèdent nous ont permis d'établir les points suivants :

Dès le XVIIe siècle avant notre ère, les pharaons avaient des fonctionnaires spéciaux chargés des relations de l'Égypte avec les nations de la Méditerranée[2]. A en juger par la physionomie donnée à ces nations dans les

1 *Les Pasteurs en Égypte*, ch. I. Amsterdam, 1868.

2 Telle était la fonction du général et scribe royal Thoth, sous Thothmès III. Voyez S. Birch : *Mémoire sur une patère*, et Devéria : *Notice sur le basilicogrammate Thoth* (Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tome 24.)

tableaux du tombeau de Rekhmara, elles nous paraissent aussi cultivées à cette date reculée qu'elles l'étaient lorsqu'elles cherchèrent à envahir l'Égypte environ quatre siècles plus tard : leur vêtement est de même forme que celui des Pélasges, mais leur coiffure rappelle celle des Libyens. Ni la toque ronde des Italo-Grecs, ni le bonnet pointu des Étrusques n'étaient peut-être encore en usage. Dans tous les cas, les objets que ces peuples apportent en présents témoignent de grands progrès dans l'art de travailler les métaux et dans la céramique.

A cette époque les peuples des côtes et des îles de la Méditerranée ne sont pas encore désignés par les Égyptiens sous leurs noms particuliers ; les textes ne se servent que de dénominations générales dont l'usage remonte à l'ancien empire, telles que : *nations du Nord, Tamahou et Hanebou*. Ce dernier nom est resté usité jusqu'aux basses époques pour désigner les Grecs.

Le nom des Sardiniens apparaît sur les monuments vers la fin du XVe siècle avant notre ère. C'est à cette date qu'il convient de rapporter le développement de la puissance maritime des nations méditerranéennes. C'est du moins celle du premier conflit bien constaté entre ces nations et l'Égypte[1]. Dès ce moment les Sardiniens fournirent des mercenaires aux pharaons. La première grande expédition contre l'Égypte rapportée par les monuments ne date que du règne de Meneptah Baïenra

[1] Il est probable que d'autres conflits avaient eu lieu longtemps auparavant. Voir ci-devant, p. 174.

(XIIIe siècle avant notre ère); l'armée des envahisseurs comprenait les peuples de la Libye, les Sardiniens, les Sicules, les Achaïens, les Lyciens et les Étrusques. Parmi les objets qui tombèrent au pouvoir des Égyptiens et qui peuvent caractériser l'industrie de ces peuples, les textes citent les coutelas, les dagues et les cuirasses de bronze, les coupes d'argent pour boire, et une grande variété d'autres vases. L'énumération du butin est partiellement emportée par une lacune du texte. On y voit toutefois que l'usage du cheval était déjà familier aux peuples de la mer ; le généralissime de la confédération avait amené ses femmes et ses enfants, et les chevaux nécessaires pour les transporter. Les chars de guerre ne sont pas mentionnés à l'occasion de cette première invasion ; l'ennemi était venu par mer et avait reculé sans doute devant les difficultés du transport sur navires de ce matériel encombrant et des attelages nécessaires. D'après les renseignements que donnent les textes, il est à présumer que l'absence de cavalerie dans l'armée ennemie rendit plus facile et plus rapide sa défaite; la cavalerie égyptienne joue un grand rôle dans la victoire et dans la poursuite des fuyards. Aussi, lorsque se forma une nouvelle coalition, les chars ne furent plus négligés. Dans le butin fait par Ramsès III sur les Libyens et leurs alliés, on compte 93 chars de guerre et 183 chevaux ou ânes. Les glaives des Libyens avaient une longueur considérable (cinq et trois coudées). Les Pélasges et leurs confédérés combattaient avec le bouclier rond et la large épée droite. L'épée des Sardiniens avait au moins un mètre de longueur ; c'est la dimension

de plusieurs armes antiques trouvées dans le sol de leur île. Celle de la statuette sarde que nous avons reproduite[1] serait moins longue si l'on s'en rapporte aux proportions de la figure.

Cette arme paraît avoir été commune à la plupart des peuples de l'Europe ; elle est semblable à l'épée gauloise telle qu'on la voit nombre de fois figurée sur les monnaies d'avant l'époque de Jules César. La vignette ci-contre provient d'un statère d'or trouvé dans l'arrondissement de Falaise, et publié par M. Eugène Hucher[2]. Sur quelques pièces on voit des personnages représentés dansant devant ces sortes de glaives plantés verticalement[3] et rappelant le cimeterre de fer qu'au dire d'Hérodote les Scythes adoraient comme l'emblème du dieu Mars[4].

Les Sardiniens et les Étrusques combattaient aussi avec la piqué ; mais, circonstance assez remarquable, on ne voit aucun des peuples européens armés d'arcs, ni de frondes. Ces peuples étaient sans doute dans l'usage d'attaquer l'ennemi corps à corps. Ce fut pour eux un grand désavantage dans les combats sur mer ; le bas-relief de Médinet-Habou montre les vaisseaux des Pélasges et de leurs confédérés criblés des flèches lan-

1. Ci-devant, p. 300. Voyez aussi le *pugio* du nuraghe d'Otiana, p. 301.
2. *L'Art gaulois*, Le Mans, 1868, in-4°, pl. 4, n° 2.
3. *Ibid.*, pl. 73, 1 et 2.
4. *Melpomène*, 62. Voir aussi : Ammien-Marcellin, liv. 21, ch. 2.

cées par les Égyptiens, soit du rivage, soit des navires; les vigies placées sur les hunes sont atteintes et précipitées de leur poste élevé; il ne restait guère aux confédérés que la ressource de l'abordage. On ne peut croire du reste que l'arc et la flèche leur fussent inconnus, mais peut-être ne s'en servaient-ils que pour la chasse. En allant attaquer une nation puissante, ils ne s'étaient pas embarrassés de traits, qui une fois lancés étaient perdus pour eux et pouvaient être difficiles à remplacer. Confiants en leur bravoure personnelle, ils ne s'étaient munis que de leur redoutable glaive à deux tranchants.

La marine des peuples du nord de la Méditerranée ne se révèle à nous d'une manière bien certaine que sur un seul monument de l'Égypte ; il s'en est conséquemment fallu de peu que toute information sur ce point nous fît défaut ; mais les textes qui nous montrent ces mêmes peuples en relations avec l'Égypte dès le commencement du nouvel empire, nous permettent d'attribuer avec certitude une marine aux Sardinens dès le début du règne de Ramsès II (vers le XVe siècle). Sous Thothmès III (XVIIe siècle) les peuples des îles de la Méditerranée, réunis aux Phéniciens, viennent en *paix* apporter de riches présents au pharaon ; s'ils ne sont pas arrivés sur leurs propres navires, il eut emprunté ceux des Phéniciens, mais on comprendrait difficilement qu'au plus tard à l'époque de leurs premières relations avec ce grand peuple de navigateurs et de commerçants et avec les Égyptiens qui avaient des vaisseaux près de quarante siècles avant notre ère,

nations du littoral et des îles n'aient pas construit des embarcations pour parcourir l'élément qui les limitait ou qui les environnait. Longtemps avant d'entreprendre des voyages de long cours, tels que ceux qui les amenèrent jusqu'aux bouches du Nil, ils avaient eu des barques sur leurs fleuves et des navires pour parcourir les côtes et pour communiquer avec les îles voisines.

Nous avons, dans l'étude qui précède, reculé les limites de la période historique pour ce qui concerne les peuples de la Méditerranée jusqu'au XVIIe siècle avant notre ère, époque à laquelle des monuments *contemporains* nous les montrent en possession de la connaissance des métaux, des étoffes et d'une céramique déjà perfectionnée. Au-delà de cette date, il nous faut procéder par induction en attendant que de nouvelles trouvailles nous apportent d'autres moyens d'investigation. Nous ne heurterions aucune vraisemblance, si nous ajoutions dix siècles de plus pour arriver au début de l'âge des métaux dans les mêmes régions; mais nous ne tenons pas à cette hypothèse, que justifieraient cependant les rapports de ces localités avec les Égyptiens de l'ancien empire, rapports dont on trouve la mention sur un petit nombre de monuments; il nous suffira, comme conclusion à ce chapitre de nos recherches, de constater qu'au moins deux mille ans avant notre ère, les peuples du littoral de la Méditerranée étaient bien loin de l'état de barbarie qu'on attribue aux âges dits de la pierre. A cette époque, les métaux leur étaient connus; ils les utilisaient pour les armes et pour la parure; s'ils se ser-

vaient alors et s'ils se sont servis plus tard d'instruments de pierre et d'os, on n'est nullement autorisé à leur dénier cette connaissance et à les considérer comme des populations sauvages réduites à l'outillage primitif fourni par la nature elle-même et à peine perfectionné par le choc ou par le frottement, et il y aurait simplement lieu de conclure que l'extrême facilité de se procurer sans dépenses et presque sans travail ces outils imparfaits en avait fait conserver l'usage, au moins chez les classes pauvres.

CHAPITRE V

USAGE DES ARMES ET OUTILS DE PIERRE CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Dans les chapitre précédents, nous avons passé en revue les faits bien constatés à l'aide desquels il est possible aujourd'hui de se former une idée de ce qu'étaient les hommes et les sociétés humaines aux plus anciennes époques historiques : nous pouvons déjà conclure de cet examen que l'homme d'il y a six mille ans ne différait pas de l'homme d'aujourd'hui, ni sous le rapport de la force, ni sous celui de l'intelligence ; des documents nombreux et incontestables nous démontrent, à l'appui de cette thèse, qu'il y a plus de 4000 ans, la limite possible de l'existence humaine n'excédait pas cent-dix ans. C'était à ce chiffre d'années que se bornaient les plus ardents désirs et les souhaits les plus hardis des humains. Le vœu pour une vie de cent-dix ans était traditionnel dès ces temps reculés. L'Égypte, déjà savante, religieuse et même philosophique, n'avait pas souvenir d'une époque de plus grande longévité.

Aucune trace d'une race inférieure à celle des Nègres, des Boschimans et des Australiens de nos jours ne s'est

révélée à nous ; rien ne nous a parlé de peuplades même comparables aux Gamarantes de Libye, qui, cinq siècles avant notre ère, si l'on en croit Hérodote, ne connaissaient pas l'usage des armes et ne savaient pas se défendre[1] ; aucun texte ne nous a fait connaître un état social qui serait antérieur à la découverte des métaux et pendant lequel les hommes n'auraient eu d'autres armes et d'autres outils que la pierre, le bois, la corne ou l'os.

Les plus anciens monuments égyptiens connus jusqu'à ce jour, ne présentent absolument aucun caractère qui puisse les faire rapprocher de l'âge de la pierre. Ils consistent principalement en tombeaux qu'on peut attribuer à l'époque des trois premières dynasties. Ce sont des massifs rectangulaires édifiés sur le sol et ne contenant guère qu'un couloir conduisant à une chambre étroite, dont le fond est occupé par une grande stèle figurant la façade d'un temple. Ce genre de construction auquel on a donné le nom de *mastaba*, a duré jusqu'à la VIe dynastie. Depuis les temps de la IVe dynastie, le classement en est facile à cause de l'abondance des monuments contemporains ; mais pour les époques antérieures, on n'en a pas encore trouvé qui soient datés par des cartouches.

Sur les mastabas des trois premières dynasties, le style des figures est lourd et trapu ; presque toutes sont ébauchées à grands coups ; les hiéroglyphes y sont dis-

1 *Liv. IV*, 174. A la vérité, l'historien grec dit un peu plus loin que les Garamantes font la chasse aux Troglodytes sur des chars à quatre chevaux.

pensés avec une apparence de désordre et paraissent mal proportionnés avec les figures qu'ils accompagnent, quoiqu'on y trouve déjà quelques titres connus et des combinaisons montrant que l'écriture hiéroglyphique obéissait déjà aux règles élastiques qui l'ont régie jusqu'aux temps romains. Les légendes offrent toutes des signes et des groupes dont l'usage ne s'est pas conservé et qui forment, pour les égyptologues, une série d'énigmes souvent indéchiffrables ; la phraséologie est plus brève, le phonétisme plus rare. On doit, au surplus, s'attendre à des progrès de la science dans l'explication de ces légendes, dont le plus grand nombre reste à publier[1].

Un autre caractère remarquable de ces monuments archaïques, c'est la profondeur à laquelle sont poussés dans la pierre les creux de la sculpture ; on a ainsi ménagé des reliefs tellement saillants, que leurs faces latérales même ont pu être sculptées et ornées de tableaux[2].

Généralement les *mastabas* sont, de même que les pyramides, orientés astronomiquement selon le nord vrai ; mais ceux de ces monuments qui présentent les caractères spéciaux dont nous venons de parler, dévient d'une douzaine de degrés à l'ouest du nord vrai, ce qui peut tenir à la direction inexacte donnée au plus anciennement bâti plutôt qu'à l'insuffisance des connaissances astronomiques de leurs architectes ?

1 Jusqu'en septembre 1868, M. Mariette avait fouillé 142 *mastabas* avec inscriptions ; le nombre de ceux qui n'ont pas d'inscriptions est quatre ou cinq fois plus considérable ; les plus récents de ces monuments sont de la VIe dynastie (*Tombes de l'ancien empire*, p. 12, Rev archéol. 1868.)

2 Mariette : *Ibid.*

Cet étage archaïque de l'art égyptien tranche très-sensiblement sur le style de l'étage suivant, qui commence avec la IVe dynastie, époque où l'on voit se développer largement le système de l'écriture, et les procédés de la sculpture et de la peinture. C'est à cette deuxième période qu'appartiennent les pyramides du groupe de Gizeh, dont la plus grande est le tombeau de Khoufou ou Chéops. Cette énorme masse de pierres a excité l'admiration des siècles, sans tarir l'imagination féconde des amis du merveilleux. On a édifié, sur son orientation, sa construction, ses dimensions, etc., des théories bien plus surprenantes que ne l'est le monument lui-même. Mais il est trop tard aujourd'hui pour se bercer de l'espoir que les fantômes de l'enthousiasme prendront la place de la simple et froide réalité.

La grande pyramide de Gizeh a été construite par le roi Khoufou, , dont on a découvert la légende écrite à la sanguine sur les blocs intérieurs des chambres de décharge que l'architecte a ménagées au-dessus du plafond de la grande salle funéraire, pour remplacer des voûtes. Ces inscriptions, qui ont été tracées au moment de la construction, décident à elles seules, de la manière la plus incontestable, la question de la destination de la pyramide[1], et il est à peine utile de faire remarquer que Manéthon et Hérodote rendent un témoignage identique lorsqu'ils attribuent

1 De Rougé : *Monuments des six premières dynasties*, p. 43. — Lepsius : *Auswahl der wichtigs. Urk.* pl. VII.— *Denkm. II*, pl. 1.

le premier à Chéops, le second à Souphis, la construction de ce monument; car ces deux noms sont l'un et l'autre la transcription régulière de l'égyptien ●𓅱—𓅱, *Khoufou*.

Considérées comme tombeaux royaux, les pyramides avaient toutes des noms particuliers, qu'on trouve très-souvent accolés à celui des pharaons qui les ont fait bâtir. Le nom de celle de Khoufou est 𓅱𓏏𓉐, *Khou*, c'est-à-dire l'*illustre*, l'*éclatante*. On n'a pas trouvé d'inscriptions dans la deuxième grande pyramide de Gizeh, dont le nom était 𓄤𓉐. *oer, la grande*. Aussi ce n'est que dubitativement qu'on peut l'attribuer à Shafra, deuxième successeur de Khoufou. Quant à la troisième, 𓄤𓉐 *hir* ou l'*élevée*, elle a été construite pour Menkara, successeur de Shafra. On y a trouvé le dessus du coffre funéraire de ce pharaon.

Autour de la grande pyramide, tombeau de Khoufou, les princes de sa famille ont formé comme une couronne avec leurs propres tombeaux, selon l'expression de M. de Rougé [1]. C'est cette nécropole que M. Lepsius signalait comme contenant les éléments d'un almanach officiel de la cour des rois Chéops et Chephren [2] *(Khoufou et Shafra)*.

Un certain nombre de ces tombes ont été construites en même temps que la grande pyramide et achevées avant ce colossal monument. Elles offrent conséquemment de nombreux moyens d'apprécier les progrès

1 *Monum. des six premières dynasties*, p. 42.
2 *Briefe aus Ægypten*, p. 24.

alors réalisés, dans la sculpture et dans l'architecture.

On voit aisément que, loin d'avoir affaire à une civilisation et à un art dans l'enfance, on se trouve en présence d'une époque de culture avancée, d'organisation politique et religieuse très complète, et d'un développement artistique sérieux et puissant.

La grande pyramide n'est, après tout, que d'une date relativement récente dans la période qu'on pourrait appeler *temps archaïque de l'ancien empire*. Les bas-reliefs de Khoufou au Sinaï sont d'un excellent style et montrent que, dès cette époque, les titres variés qui forment la légende officielle des pharaons étaient déjà en usage[1]. Il en était de même au temps de Snefrou, prédécesseur immédiat de Khoufou, qu'un magnifique bas-relief représente au Sinaï dans l'action de frapper un Asiatique tenu par la chevelure[2]. La légende entière de ce pharaon est contenue dans le cartouche royal. En voici la traduction :

Le roi de la haute et de la basse Égypte, le seigneur des diadèmes, seigneur de la vérité, épervier d'or, Snefrou.

Sur le même monument, Snefrou est appelé le *bien grand*, d'après un usage qui subsista longtemps après lui, pour la désignation des pharaons.

Ce bas-relief est jusqu'à présent le plus ancien des monuments historiques connus, au moins parmi ceux qui sont datés par des cartouches. Dans la réalité, plu-

1 Dans la légende de Khoufou, on trouve les titres suivants : L'Horus parfait, le roi de la haute et de la basse Égypte, le seigneur des diadèmes, le parfait.... Khoufou, double épervier d'or, Horus immolateur.....

2 Lepsius : *Denkm.* II, pl. 2.

sieurs des *mastabas* de Saqqarah, sont d'une date encore plus reculée. D'après l'opinion de M. Mariette-Bey, qui a si longtemps étudié les nécropoles de Memphis, la pyramide à degrés de Saqqarah, située à une cinquantaine de kilomètres au sud de celle de Khoufou, appartiendrait à la première dynastie. La pyramide de Meydoun, qui est la mieux construite de toutes, est, d'après la même autorité, le tombeau de Snefrou, prédécesseur de Khoufou. Le mode de sépulture, qui consistait à bâtir une montagne artificielle pour y ménager les couloirs et les salles funéraires, n'a pas atteint d'un premier jet le degré de perfection que révèlent les pyramides de Snefrou et de Chéops sur la fin de la IIIe dynastie et au commencement de la IVe; aussi est-il conforme à la saine raison d'en chercher les débuts sous les deux premières dynasties.

Les plus anciennes étaient des masses moins considérables et peut-être aussi de construction moins solide : il en existait un grand nombre. En 1843, la commission scientifique prussienne, dirigée par M. Lepsius, en signala plusieurs jusqu'alors inconnues, ayant encore de 80 à 100 pieds de hauteur; d'autres étaient entièrement démolies, mais les dimensions de leurs bases encore visibles révélaient des monuments considérables[1]. Parmi les pyramides détruites, il faut compter le groupe le plus septentrional de ces monuments, celui d'Abou-Roash, à six kilomètres au nord de la pyramide de Khoufou. M. Lepsius a reconnu sur

1 Lepsius : *Briefe aus Ægypten*, p. 60.

ce point deux pyramides, en sus de celle qui avait déjà été signalée et, comme conséquence naturelle, deux nécropoles adjacentes[1].

Les objets qu'on trouve dans les *mastabas*, sont des vases, des statuettes, quelquefois même des statues, des chevets, des tables d'offrandes, des supports, etc., dont le bois et la pierre ont fourni les matériaux ; si le métal n'y est presque jamais représenté, ce n'est pas qu'il fût inconnu, ni même rare à l'époque contemporaine.

En définitive, à cette époque, la plus ancienne de l'histoire dans le monde entier, nous nous trouvons en face de monuments artistiques qui nous révèlent une doctrine traditionnelle dont le développement a dû nécessiter une période assez longue de civilisation ; mais rien nous y rappelle un état social, qui serait antérieur à la découverte des métaux et pendant lequel les hommes n'auraient eu d'autres armes et d'autres outils que la pierre, le bois, la corne ou l'os.

Cependant l'emploi d'armes et d'instruments de cette espèce nous apparaît à toutes les époques historiques et même de nos jours, malgré l'usage des métaux. Tel est le fait singulier que nous allons essayer de mettre en relief en commençant par ce qui concerne l'Égypte.

Il est vraisemblable que Diodore et Hérodote ont été bien renseignés sur l'emploi d'un couteau de pierre pour l'ouverture du flanc des corps à momifier[2]. Ces

1 Lepsius : *Loc. laud.*, p. 33.
2 Hérodote, I, 86 ; Diodore, I, 91.

deux historiens assurent que le paraschiste chargé d'opérer cette incision se servait d'une *pierre éthiopienne*, et Diodore ajoute qu'après avoir ouvert le cadavre, l'opérateur s'enfuyait en toute hâte, poursuivi par les assistants, qui lui lançaient des pierres et proféraient des imprécations pour attirer sur lui la vengeance de ce crime.

Nous ne pensons pas qu'on puisse ajouter foi à ces violences exercées contre les paraschistes à l'occasion de l'exercice de leur profession ; mais il est très-vrai que ces funèbres opérateurs étaient l'objet d'une répulsion générale de la part des autres classes de la nation. Ils étaient parqués dans le quartier des tombeaux et n'avaient pas l'autorisation de résider dans l'intérieur des villes[1].

Cette répugnance se comprend aisément ; en effet, la doctrine sacrée enseignait que le corps mis au tombeau selon les rites reprenait immédiatement la vie et l'usage de tous ses organes. Certains textes énumèrent ces usages, et ne s'arrêtent pas même devant les plus vulgaires exigences de la nature humaine ; les hymnes et les prières funéraires ne nomment jamais la mort, mais seulement la seconde vie[2] ; au-delà de la porte du tombeau qui reçoit la momie, ils montrent le *Sahou* ressuscité s'élançant lumineux hors du puits de

1 Joyère, mon Mémoire sur une spoliation des hypogées de Thèbes ; *Mélanges Egypt.* III, p. 90.

2 L'idée de la mort est voilée dans la doctrine égyptienne sous diverses images, telles que : *l'abordage au port, l'heureux occident, la bonne sépulture*, etc.

l'hypogée, comme le soleil à son lever quotidien au-dessus de l'horizon oriental. Malgré l'insensibilité de la mort, on ne devait pas mutiler le cadavre, dont la bonne conservation était regardée comme liée aux conditions de sa vie future. C'est pour ce motif que les momificateurs vidaient la tête par les narines, sans y faire aucune blessure. Pour les viscères intestinaux, il fallait absolument une incision, mais l'ouverture était circonscrite avec soin par le prêtre, et le paraschiste ne devait pas dépasser la dimension déterminée. Cette opération était d'ailleurs conduite avec mystère, les parents n'y assistaient jamais ; aussi, lorsqu'on leur rendait le mort entouré de bandelettes, couvert d'un masque doré, et fermé dans un coffre bien orné, ils étaient censés ignorer le traitement anatomique dont il avait été l'objet. Rien ne le leur rappelait dans la cérémonie des funérailles, pendant laquelle les prêtres chantaient à satiété des hymnes relatant la purification du défunt, la divinisation de chacun de ses membres, son passage à la vie éternelle, sa liberté absolue de mouvements, etc., etc.

On doit conséquemment s'attendre à ne rencontrer dans les textes funéraires aucune mention de l'ouverture des cadavres ; c'est peut-être pour ce motif que les documents originaux ne nous ont pas jusqu'à présent fourni d'indice de l'emploi des instruments de pierre, affirmé par Hérodote et par Diodore ; mais cette opération était certainement décrite et réglementée dans les livres spéciaux de l'enseignement sacerdotal, et tout espoir de rencontrer quelqu'un de ces traités n'est pas

absolument perdu, à en juger par l'abondance des nouvelles trouvailles.

En attendant qu'une découverte de ce genre nous permette de trancher la question, l'usage des couteaux de pierre pour la momification n'a d'autre garantie que celle des deux historiens que nous venons de citer; on sait assez que leurs relations sont un mélange de quelques notions vraies d'erreurs nombreuses allant jusqu'à l'absurdité, et de commentaires portant presque toujours à faux, malgré leur apparence de sincérité; nous n'oserions donc affirmer, sous leur garantie seule, que l'usage en question ait été obligatoire et général dans la terre des Pharaons; mais, s'il est vrai que les Égyptiens se soient réellement servis du silex, ce n'est pas assurément à raison d'une répugnance quelconque pour l'emploi du métal; en effet, tous les instruments qui servaient à sacrifier les animaux d'holocauste étaient en bronze; ceux avec lesquels on retirait la cervelle des cadavres étaient du même métal, et ne pouvaient en aucune manière être en pierre. On possède un certain nombre de ces instruments dans les Musées; ce sont des tiges de bronze, longues de plus de trente centimètres, formant un crochet dont le bec courbé n'a pas plus de six millimètres.[1]

Toutefois l'assertion des historiens grecs n'a jamais rencontré de contradicteurs; on a cru en trouver la confirmation dans les trouvailles bien constatées faites en

1 Le Musée de Lille possède cinq de ces crochets, tous en bronze. Lemaire.

Égypte, de magnifiques couteaux de pierre. On en connaît notamment d'une forme qu'on ne rencontre guère ailleurs, et qui sont d'admirables échantillons du travail du silex. Ce sont des espèces de coupereis, avec manche ménagé dans la pierre elle-même, à lame courbe, finement retaillée sur les bords, à dos droits ou légèrement concaves. J'en reproduis ici deux spécimens, savoir :

1° Couteau de silex pyromaque blond, mince et transparent, appartenant au Musée égyptien de Turin. Le même Musée en possède un second qui n'a que dix-neuf centimètres de longueur [1].

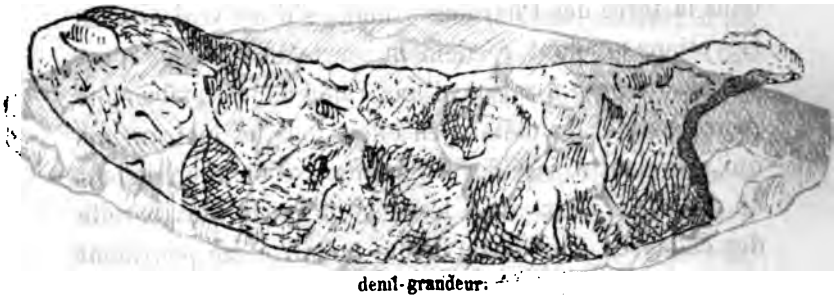

demi-grandeur.

2° Couteau de silex pyromaque, du Musée de Leide. Ce Musée en possède 2 exemplaires à peu près semblables [2] :

demi-grandeur.

1 B. Gastaldi : *Su alcuni armi e strumenti di pietra, etc., provenienti dall'Egitto.* Torino, 1870, pl. 1, n° 2.

2 Leemans : *l oc. laud.* I, pl. 40, n° 58, b.

Deux autres couteaux de cette espèce, au moins aussi parfaits de forme et de travail, font partie des collections du Musée égyptien de Berlin[1]. Ils ont dix-sept et dix-huit centimètres de longueur ; cela porte à six le nombre de ces remarquables instruments venus à ma connaissance ; mais il doit certainement en exister un plus grand nombre.

Le Musée de Berlin possède un troisième couteau de même travail et de même matière, mais dont la forme est fort différente. C'est une lame longue de vingt-trois centimètres, à dos légèrement convexe et dont le tranchant présente une convexité plus prononcée :

Dans sa partie centrale ce silex a soixante-deux millimètres de largeur[2].

Malgré la différence de leurs formes, ces deux sortes d'outils ont pu avoir le même usage ; ils servaient à trancher, soit en frappant comme avec un hachoir, soit au moyen de mouvements de va et vient comme pour

1 M. Lepsius les a publiés en photographie dans le journal égyptologique de Berlin, 1870, p. 120.

2 Lepsius : *loc. laud.*, pl. fig. 3. Les trois couteaux hachettiformes du Musée de Berlin ont été trouvés dans des tombeaux antiques de la nécropole de Memphis par M. Passalacqua.

scier. Si les paraschistes s'en sont servis pour ouvrir le flanc des cadavres, ils ne devaient pas tenir à pratiquer une incision bien nette. M. Mariette, le grand explorateur de l'Égypte, compare ces sortes d'incisions que, plus que personne, il a eu l'occasion d'examiner sur un grand nombre de momies, à une déchirure à bords déchiquetés. Le même savant a découvert que les Égyptiens, dans la préparation des momies, avaient l'usage de leur enlever la plante des pieds; il a constaté que la section des bords libres de la peau prouve également l'emploi d'un instrument tranchant irrégulier.

Si l'on prenait à la lettre la qualification d'*éthiopique* donnée par Hérodote et par Diodore à la pierre dont était fait le couteau des paraschistes, on serait amené à penser qu'il s'agissait, non pas de silex, mais de diorite ou de granite, et par conséquent de couteaux de pierre polie. En effet, selon le dire du premier de ces historiens, la *pierre éthiopique* avait servi pour la construction de la pyramide de Mycérinus[1] et les deux statues colossales dressées par Amasis étaient de la même substance[2]; bien évidemment l'auteur grec n'avait pas en vue le silex, lorsqu'il parlait de *pierre éthiopique*, ou bien il faudrait admettre que cette désignation s'appliquait à différentes espèces minérales. Le résultat de ces remarques, c'est que nous ne pouvons tirer aucun parti de cette indication.

1 Hérodote, II, 176.
2 Le même : *Ibid.*, 176.

Mais l'Égypte historique n'a pas seulement fait usage du silex sous la forme des instruments perfectionnés que nous venons de décrire ; elle nous livre, après au visitage des villes, des excavations pratiquées dans les rochers, des nécropoles, quelquefois autour des coffres funéraires et même dans l'intérieur de ces coffres, tous les genres de silex éclatés, retravaillés ou non, qui se rencontrent en France et ailleurs dans les stations dites de l'âge de la pierre : haches, couteaux, perçoirs, percuteurs, grattoirs, flèches, etc. Ces instruments, ainsi que l'a constaté M. Mariette, sont encore plus abondants à l'époque des Lagides et des Romains, au moins en ce qui concerne les tombeaux, qu'aux anciennes époques ; seulement le travail du silex est de moins en moins soigné. Ce sont les instruments les plus parfaits qui sont les plus anciens, tandis que les explorateurs des stations de l'âge de la pierre acceptent généralement la grossièreté du travail comme un caractère d'antiquité.

Les premières découvertes bien constatées de cet ordre sont celles de Rosellini, qui accompagna Champollion dans sa mission en Égypte ; le savant italien nous apprend qu'il a souvent trouvé des couteaux de pierre déposés dans des corbeilles près des momies ; parmi ces couteaux, il y en avait qu'il décrit comme ayant la forme du couteau égyptien avec un manche taillé dans le même morceau. Ce sont évidemment des couteaux pareils à ceux des figures des pages 334 et 335 ci-devant ; ils ont leurs analogues dans les cou-

perets de bronze en usage dès les temps de l'ancien empire.

Avec les couteaux hachettiformes dont nous avons parlé plus haut, M. Passalacqua avait trouvé neuf couteaux éclatés de formes ordinaires, ainsi qu'une petite scie à dents régulièrement taillées. De son côté, M. le docteur Lepsius a recueilli dans le tombeau de Snetemhet, fonctionnaire de la Ve dynastie, six couteaux de silex très-tranchants.

Tous ces petits monuments sont aujourd'hui réunis au Musée de Berlin. M. Lepsius en a publié un certain nombre par la photographie, en y joignant quelques silex qu'il suppose avec raison être le résultat de l'éclatement naturel de la pierre et non celui du travail de l'homme [1].

Voici, d'après les photographies faites par les soins de M. le docteur Lepsius, quelques-uns des silex provenant des tombeaux égyptiens ;

[redacted]

1. Voir Lepsius, *Zeitschr.* 1870 : *Ueber die Anwendung eines ungeform. Steinalters in Ægypten.*

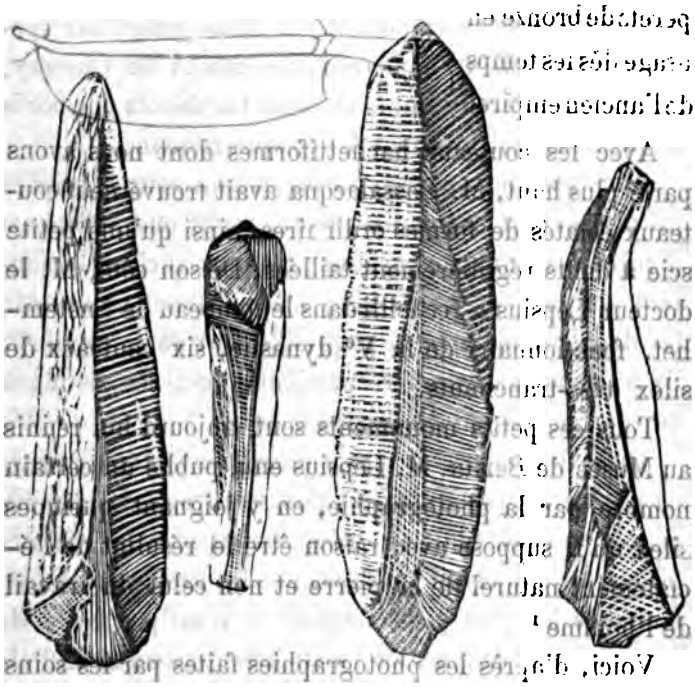

Les seize instruments de silex photographiés par M. Lepsius, et dont je reproduis six seulement, sont absolument identiques à ceux des stations dites de l'âge de la pierre; il y a des lames à deux, à trois et à quatre tailles, parfaitement disposées pour former des outils tranchants; quelques-unes de ces lames ont des appendices réservés pour être introduits dans un manche d'os ou de bois; d'autres ont leur sommet le plus large arrondi en grattoir au moyen de fines retailles. Le premier silex de la page 338 est un véritable grattoir. Il n'est pas un de ces instruments dont je n'aie moi-même trouvé les analogues très-exacts dans plus de vingt stations,

depuis l'âge de l'éléphant et du renne jusqu'aux époques relativement modernes des camps de Chassey, d'Auxey, de Rully, etc., et dans les dépôts des bords de la Saône qui touchent à l'époque romaine.

Mais les silex de l'Egypte présentent pour la science un intérêt tout particulier, par le motif que la plupart d'entre eux ont date certaine; les plus anciens remontent à trente ou trente-cinq siècles avant notre ère; les deux premiers de la page 339 sont de ce nombre; ils n'ont aucun caractère particulier qui les distingue de ceux provenant des basses époques.

On se demande avec surprise quel pouvait être l'usage de ces outils, généralement petits et fragiles, chez un peuple qui possédait en même temps tous les métaux usuels, et qui savait en fabriquer les armes et les instruments les plus perfectionnés. Il n'est pas facile de répondre à cette question; mais il est tout aussi difficile de se rendre compte de l'emploi possible d'un grand nombre d'objets de silex, manifestement travaillés, qu'on trouve dans des stations dépourvues de toute trace de métal.

Que pouvait-on faire, par exemple, de lames qui, sur une largeur d'à peine cinq millimètres, présentent quatre tailles parfaitement nettes et distinctes, avec bords tranchants?

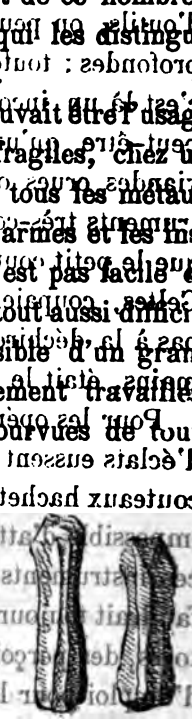

Tels sont les deux instruments représentés ci-contre, dont l'un a été trouvé par moi au camp de Chassey, et l'autre, qui est semblable mais un peu plus long, provient du Jaederen, en Norvége. J'ai

trouvé des grattoirs travaillés avec un soin exquis, dont la dimension n'est pas supérieure à celle de l'ongle du pouce. Ces objets n'étaient peut-être que des essais d'habiles ouvriers cherchant à vaincre des difficultés dans leur art.

Les lames minces, un peu longues, à tranchant obtenu par éclats, méritent à juste titre le nom de couteau qu'on leur a donné; elles entament parfaitement le bois et l'os le plus dur; avec de la patience et en changeant d'outils, on peut arriver à produire des entailles assez profondes; toutefois il faut un temps considérable, mais c'est là un inconvénient dont les anciens ne tenaient peut-être qu'un compte médiocre. Pour couper les viandes crues ou cuites, le silex fournissait des instruments très-convenables. Je suis fort disposé à croire que le petit couteau au moyen duquel nos ancêtres, les Celtes, coupaient la viande quand ils ne réussissaient pas à la déchirer à belles dents en la tenant des deux mains, était le plus ordinairement en silex.[1]

Pour les opérations de la momification, les couteaux d'éclats eussent beaucoup mieux convenu que les grands couteaux hachettiformes à bords retravaillés; mais il est impossible d'attribuer à cet usage le grand nombre de ces instruments qu'on trouve en Égypte; d'ailleurs, il faudrait toujours expliquer l'usage des scies, des grattoirs, des perçoirs, etc., etc., qui ne pouvaient trouver d'emploi pour la section de la peau des corps à momifier. Une seule conclusion est possible, et cette conclu-

[1] Athénée : *Liv. IV*, ch. 9.

sion présente une véritable importance. C'est que les Égyptiens, chez qui abondaient les métaux et qui étaient très-experts dans leur emploi, se servaient néanmoins des outils de silex, à l'exemple des peuplades qui ne connaissaient pas le métal ou qui ne pouvaient s'en procurer ; l'analogie des formes de ces outils montre d'ailleurs que Égyptiens et Barbares les employaient aux mêmes usages.

Dans l'intéressant Mémoire où nous avons déjà puisé, M. Mariette-Bey donne la liste des principales localités de l'Égypte où des silex taillés sont ordinairement rencontrés. Ces localités sont, indépendamment des tombes et des hypogées :

1° Le voisinage des terres cultivées, principalement celui des ruines des villes ;

2° Les environs de toutes les grandes excavations pratiquées dans le rocher, et en particulier à Beni-Hassan, Molouk, près des grottes profondes de Samoun, et à l'entrée des immenses souterrains consacrés à la sépulture des Apis.

Je dois à l'extrême obligeance de M. Mariette-Bey deux excellentes photographies représentant un grand nombre d'outils de silex, de pierres percées ou travaillées, et de coquillages provenant des tombes et des stations de l'Égypte. On y trouve tout l'assortiment ordinaire de ce qu'on est convenu d'appeler les stations préhistoriques, depuis les silex éclatés, plus grossiers même que ceux de l'âge du mammouth et du grand ours, jusqu'aux instruments les plus délicats de l'époque dite néolithique. Ces petits monuments forment cinq

séries d'après leur provenance : les nécropoles, Hélouan, Gizeh, Esneh et Bab-el-Molouk. Je les reproduis ici quelques spécimens pour faciliter les comparaisons.

Les deux couteaux peints en silex, figurés ci-contre, provenant d'un tombeau de la XXIIe dynastie (10e siècle avant notre ère).

L'agate ovoïde perforée a été trouvée au cou d'une momie de l'époque grecque.

La flèche de silex est parvenue au Musée de Boulaq avec des objets de bronze trouvés parmi les Arabes de la basse Égypte dans une butte antique nommée Tell-Balamoun. C'est un fort beau spécimen ; elle est finement dentée comme une scie d'horloger.

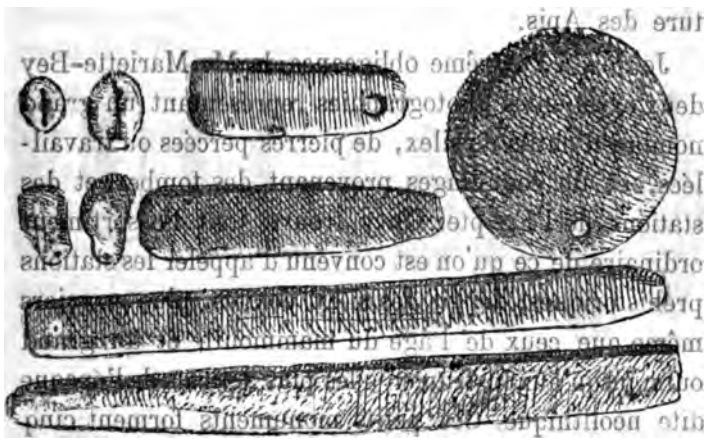

Des nécropoles proviennent encore les objets de la série qui précède : deux longues pointes mousses façonnées par le frottement semblent n'être que des aiguisoirs ou des polissoirs. Les trois pendeloques percées d'un trou de suspension sont en serpentine ; on en trouve de même genre en différentes substances (calcaire, schiste, pierres dures, os, métaux), depuis l'âge du grand ours et du renne, dans les cavernes, les stations, les palafittes et les dolmens. Il en est de même des petites pierres perforées et des coquillages ; celles du Musée de Boulaq, qui forment une série assez nombreuse, ont été recueillies en colliers autour des momies de l'époque grecque. M. Mariette fait la curieuse observation que les Egyptiens devaient attribuer une signification symbolique aux coquillages de l'espèce porcelaine *(cypræa)*, puisqu'ils les imitaient en terre cuite.

La plus jolie collection de menus outils en silex a été recueillie à Héloüan, juste en face de Memphis, par M. le docteur Reil, directeur des eaux de cette localité.

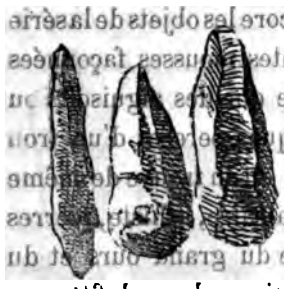

Ces silex, qui en 1872 étaient au nombre de plus de mille, sont d'une texture très-fine et d'une patine très-délicate, ou plutôt d'un brillant d'agates polies; ils ont des teintes très-variées et rappellent les plus jolis types du Périgord et de Chassey (sauf pour les flèches à ailerons et pour les hachettes polies qu'on n'y a pas encore signalées). Dans le nombre se rencontrent de petites scies et des flèches d'éclatement très-fines à bords très-tranchants, dont on trouve les pareilles dans le Périgord, sur les bords de la Saône, à Chassey, en Norwège, etc., etc. M. Mariette, en engageant M. Reil à se livrer à ces recherches, se fondait sur l'observation par lui faite plusieurs fois de la présence des silex ouvrés à la proximité de toutes les anciennes grandes cités de l'Égypte. Le voisinage de Memphis promettait, en effet, les heureux résultats qui ont été obtenus. Toutefois, le savant conservateur des monuments de l'Égypte hésite à faire remonter la date des objets recueillis à Hélouan jusqu'aux temps pharaoniques. En faisant travailler à capter les sources minérales, M. le docteur Reil a rencontré des restes de constructions avec inscriptions arabes; les silex travaillés trouvés dans le voisinage ne datent peut-être que de l'époque des sultans.

Les huit silex ouvrés figurés ci-dessous sont choisis

parmi ceux qu'ont fournis les alentours d'Esneh, de Girgeh, et surtout le plateau de Bab-el-Molouk. Ceux de Girgeh et d'Esneh sont particulièrement grossiers de forme et de taille. Parmi ceux qu'on recueille à Bab-el-Molouk et sur le plateau de Médinet-Habou, il en est de taillés avec soin; mais il s'en trouve aussi dont la cassure est irrégulière. C'est à bon droit que M. le docteur Lepsius a pu révoquer en doute le travail intentionnel d'un certain nombre de ceux qu'ont rapportés MM. Lenormant et Hamy.

Quand le silex éclate sous l'effet de la température,

rayons solaires ou de quelque autre effet physique, c'est un fait qui a été observé par plusieurs savants compétents, et dont il faut nécessairement tenir grand compte. Mais tous les silex trouvés à Thèbes ne sont évidemment pas dans ce cas ; il en est qui portent sans contestation possible les caractères du travail de l'homme. Les observations de M. Mariette, à ce propos, complètent et corroborent celles du savant allemand, en ce sens qu'elles repoussent également l'hypothèse de stations d'un âge préhistorique ayant laissé sur le sol leurs monuments par milliers, pendant six mille ans, à proximité de la capitale de la Thébaïde. On a trouvé des silex à Thèbes comme à Memphis, par le motif que la population pauvre de ces grandes cités avait conservé l'usage de ces très-économiques outils qu'elle se procurait en abondance sur la limite des déserts, soit qu'elle se contentât d'éclats naturels, soit qu'elles les perfectionnât par le choc et par le taillage. La démonstration que nous fournissent les tombes de basse époque est concluante. Cet emploi du silex peut être suivi jusqu'à l'époque romaine. Les prétendues stations préhistoriques de l'Égypte n'ont ni os, ni poteries ; mais, lorsque M. Mariette trouve sur le plateau de Médinet Habou les silex éclatés associés aux pierres percées et aux coquillages dont nous avons parlé tout à l'heure, il a le droit de conclure par analogie que silex et coquillages peuvent être du même temps, c'est-à-dire de l'époque des Lagides, pendant laquelle les nécropoles offrent l'association d'objets absolument identiques. Telle est aussi notre conviction intime.

A propos des silex de Bab-el-Molouk, M. Mariette signale un fait très-singulier : ces silex, lorsqu'on les recueille à la surface du sol, n'ont aucune patine ; déposés dans les vitrines du Musée de Boulaq, ils se couvrent d'une espèce de sueur, et, après leur dessication, demeurent comme enduits d'un vernis brillant. Les silex d'autres provenances n'ont pas encore donné lieu à des remarques de ce genre. Il appartient à la science d'expliquer ce phénomène, qui a probablement quelques rapports avec les causes déterminant l'éclatement naturel des *nuclei*.

La présence d'outils de silex éclatés au voisinage des grandes villes s'explique donc avec la plus grande facilité. En ce qui concerne les grandes excavations, on conçoit également que les ouvriers qui les ont creusées y aient porté l'approvisionnement d'outils de pierre dont ils faisaient habituellement usage. On pourrait conséquemment retrouver ces outils près de ces excavations, comme nous les trouvons près des grottes-abris et dans les cavernes des Troglodytes de l'âge de la pierre. Mais ici se place un fait très-considérable, c'est qu'il résulte d'observations faites au Sinaï que le silex a été employé pour pratiquer d'immenses excavations dans le rocher.

Ce fait curieux nous a été révélé par M. John Keast Lord, naturaliste de l'expédition envoyée dans ce pays par le pacha d'Égypte. Nous reproduisons plusieurs passages de la relation de ce savant explorateur :

Voici ce qu'il nous dit des mines de Wady-Magharah :

« A peine entrés dans la mine, nous fûmes obligés « de ramper sur nos mains et sur nos genoux, le toit « se trouvant trop peu élevé pour nous permettre « toute autre position ; nos bougies n'éclairaient autour « de nous qu'un espace très-restreint. Bientôt, en me « retournant, je n'aperçus la lumière du jour, à l'en- « trée de la mine, que sous la forme d'un cercle « brillant large comme une pièce de six pences.

« Tout en rampant, j'examinai le toit et m'aperçus « qu'il était partout couvert de petites marques irré- « gulières, qui avaient évidemment été pratiquées avec « la pointe de quelque instrument analogue à la poin- « teroile d'un mineur. J'aurai plus loin l'occasion de « reparler de cet instrument. Les joints et les « petites fentes de la pierre avaient été élargis par « un procédé qui consistait à en briser les bords, et « de cette manière le contenu, quel qu'il ait été, en « avait été retiré partout où le mineur avait pu l'at- « teindre.

« Nous dépassâmes plusieurs piliers qui avaient été « ménagés dans la masse du rocher pour supporter le « toit au-dessus des galeries de la mine. Le travail « par lequel les anciens mineurs ont réussi à évider la « roche pour réserver ces colonnes naturelles est vrai- « ment ingénieux et montre bien l'indomptable patience « dont ces hommes étaient doués.

« De la galerie basse mais large dans laquelle nous « avions été obligés de ramper, nous entrâmes dans un

« couloir étroit, qui n'admettait plus qu'une personne à la fois. Le point lumineux de l'entrée avait totalement disparu, et nous nous trouvâmes enveloppés par les plus noires ténèbres qu'il soit possible d'imaginer : les sombres roches qui bordaient le couloir « semblaient absorber entièrement la pâle et vacillante lumière de nos bougies. Marchant le premier, je « continuai à ramper avec une extrême difficulté jusqu'à ce que, mes genoux rencontrant des corps durs, « je fus obligé de m'arrêter. L'obstacle provenait d'os de moutons ou de chèvres portant des marques récentes de la dent des hyènes qui les avaient rongés.

« Cette découverte n'avait rien de rassurant, car quoique l'hyène soit en plein jour un animal timide, « il eût été dangereux pour moi d'être attaqué par un de ces animaux devenu furieux, tandis que je rampais « comme une grenouille dans un étroit tunnel, où nulle « retraite n'était possible. Comme il y avait d'ailleurs autant de risques à courir en rétrogradant qu'en « avançant, je continuai à me traîner jusqu'à l'endroit où le couloir paraissait se terminer. En cherchant avec soin, je découvris sur le sol un trou juste « assez grand pour que je pusse m'y introduire en me « tenant à plat ventre. Je réussis à y passer, et tombai lourdement dans une vaste salle. En relevant « ma bougie, je pus en apprécier l'étendue : on ne « sentait pas le moindre souffle d'air ; un silence de « mort régnait autour de moi ; j'éprouvai la sensation « d'un homme enterré vivant.

« Je constatai que la salle avait été taillée dans la

masse de rocher ; d'après mon estimation approximative, elle avait vingt pieds de long, quatorze de large et cinq de hauteur à partir de la surface des déblais qui couvraient le sol ; ces déblais mesuraient environ trois pieds ; conséquemment la hauteur totale de la chambre était de huit pieds.

« Je n'oublierai jamais le sentiment étrange qui s'empara de moi lorsque je me trouvai dans ce cachot : c'était un mélange de religieux respect et de joie, mêlé non sans une certaine impression de crainte. Je me trouvais, en effet, au fond de la plus ancienne mine du monde, dans une excavation où probablement aucun mortel n'avait mis le pied depuis le jour où les antiques mineurs égyptiens l'avaient abandonnée, il y a peut-être quatre mille ans ! Mais pourrais-je retrouver mon chemin pour sortir ?

« Sur ces entrefaites, mon escorte me rejoignit et dissipa le charme qui me maîtrisait. L'air n'était pas impur, mais tellement sec qu'il gênait très-sensiblement la respiration ; on éprouvait une sensation d'étouffement comme si une main invisible vous eût pris à la gorge.

« Malgré cet inconvénient, je mis mes hommes à fouiller la couche de sable et de débris qui couvrait le sol. Je fis tamiser avec soin les déblais des fouilles ; cette opération produisit une poussière suffocante, à travers laquelle la lumière de nos bougies ressemblait à celle des réverbères pendant le plus épais des brouillards de Londres.

« Nos labeurs furent récompensés par la découverte « de nombreux éclats ou ciseaux de silex, de marteaux « de pierre, de fragments de bois appartenant manifes- « tement à des outils brisés et rejetés comme ne pou- « vant plus servir; il y avait aussi beaucoup de morceaux « de bâtons arrondis de bois d'acacia, qui, de même « que les restes d'outils de bois, étaient en partie brûlés « ou carbonisés. On remarquait en outre une grande « abondance de débris petits et grands d'un coquillage « bivalve d'eau douce, dont une valve entière permit de « constater l'espèce; c'était une grande anodonte ou « moule d'eau douce, nommée *spatha chaziana*, qui « vit aujourd'hui dans le Nil. L'enduit nacré de l'in- « térieur de ces coquillages brisés était presque aussi « brillant et aussi parfait que dans le même coquillage « à l'état vivant, et cependant ils avaient été enterrés « pendant des milliers d'années. De même, le bois « retiré des fouilles ne présentait aucun symptôme « d'altération.

« Cette chambre formait la limite extrême des tra- « vaux des anciens mineurs. En examinant le mur et « le toit, on découvrait aisément dans les joints à por- « tée de la vue un scintillement de turquoises. Le travail « commencé sur ces joints avait été subitement aban- « donné. Mur et toit étaient couverts des marques « d'outils que j'avais remarquées dans les galeries « d'entrée.

« En comparant ces marques avec les pointes émous- « sées des ciseaux de silex, nous constatâmes que « l'outil et la marque correspondaient exactement entre

Nous voulûmes alors nous rendre compte de ce genre de travail. A cet effet, nous cherchâmes à entamer de grès de la roche avec des ciseaux de silex sur lesquels nous frappions légèrement avec des marteaux. Les sillons que nous produisîmes par ce procédé étaient précisément semblables à ceux des anciens mineurs.

Ces ciseaux de silex sont de diverses grandeurs, le plus ordinairement de forme triangulaire, mais terminés par une pointe que nous trouvâmes toujours arrondie et mousse, ce qui indiquait qu'ils avaient beaucoup servi.

A l'extérieur de la mine, nous recueillîmes plus tard un grand nombre de ces outils de silex; ils se trouvaient épars sur les pentes du précipice qui descend de la mine jusqu'au fond de la vallée; les mineurs avaient probablement jeté les instruments hors de service, et des pluies torrentielles les avaient ensuite entraînés.

Il est hors de doute que ces mines ont été taillées dans le roc avec des ciseaux de silex exclusivement; nous avions découvert dans le sol de la salle intérieure les instruments mêmes qui avaient servi à la construction.

On se rappelle que, dans ma description des mines du Wady-Nash, j'ai mentionné des marques de poinçons ou de ciseaux observées par moi sur les

« La roche de la mine se compose de deux couches de grès à gros grains, « assez friable, d'une teinte jaune sale et tachée de plaques de couleur de fer

« parois des anciens travaux d'exploitation. Ces mar-
« ques sont absolument semblables à celles des exca-
« vations de Wady-Magharah ; elles ont été faites, et
« c'est là un fait incontestable, avec les mêmes ins-
« truments. Je considère comme extrêmement remar-
« quable la circonstance qu'un peuple si expert dans
« l'art de la fonte du cuivre, ainsi que je l'ai établi
« précédemment, ait exploité le minerai avec des outils
« de silex.

« Les marteaux de pierre recueillis dans les ancien-
« nes exploitations sont de la plus grande simplicité ;
« ils ne paraissent pas avoir été fabriqués sur un
« modèle spécial ; leur forme dépend de celles des
« pierres que l'ouvrier avait choisies. Ce sont en gé-
« néral des pierres dont les formes naturelles avaient
« paru convenir pour le travail auquel on les desti-
« nait ; ils sont en granit grossier, et surtout en dolomite.

« Un de ceux que j'ai trouvés dans la mine montre
« très-distinctement la marque de l'index et du pouce,
« due à la friction prolongée et à l'action du sable qui
« s'interposait entre les doigts et l'outil lorsque l'ou-
« vrier travaillait la roche de grès ; d'autres avaient,
« vers l'une de leurs extrémités, une rainure destinée
« à recevoir un manche d'osier tressé. Tel était le
« *marteau des Aztèques,* qu'on trouve dans les
« anciennes mines de cuivre du Lac-Supérieur au
« Canada [1].

1 Avec les marteaux de pierre des antiques mineurs canadiens, on a découvert, dans des puits de mine de grande profondeur, des outils de cuivre dont la trempe est un sujet d'étonnement pour les métallurgistes de nos jours.

« Les morceaux de bois portant le caractère de « débris d'anciens outils sont des segments de tiges « cylindriques, très-grossièrement travaillés de manière « à finir en pointe conique ; autour du bout le plus « large est une espèce d'entaille qui semble avoir été « obtenue en frappant le bois sur quelque outil peu « tranchant. Nous crûmes au premier abord que ces « morceaux de bois avaient servi de manches à des « ciseaux de silex ; mais je suis certain aujourd'hui « que ce sont des maillets, de forme d'ailleurs exacte- « ment semblable à ceux dont se servent aujourd'hui « les tailleurs de pierre et les sculpteurs. Il en existe « au Musée britannique trois de ce genre, qui provien- « nent d'un monument égyptien, et qui sont, je crois, « absolument semblables à ceux de la mine du Sinaï. « Tous ces maillets étaient évidemment destinés à « frapper sur les ciseaux de silex pour détacher les « turquoises, tandis que les marteaux de pierre ser- « vaient à rompre et à broyer la roche à enlever. « D'après leur manière de travailler, les mineurs sui- « vaient les joints de la pierre, les élargissaient et les « rendaient plus profonds en taillant l'assise de chaque « côté de la fente ; la roche cernée par ce travail « était brisée, et tous les débris gros ou petits soigneu- « sement examinés et tamisés ; puis les rognons frottés « sur un grès, de manière que pas une parcelle de la « gemme bleue ne pût échapper à leurs perquisi- « tions. »

Nos lecteurs ne trouveront pas trop longue cette intéressante citation. M. John Keast Lord l'a illustrée

d'un petit nombre de figures des outils qu'il a recueillis dans les mines. Je reproduis ici les quatre spécimens de silex qui ont servi au travail des mineurs, tel qu'il est décrit par l'auteur :

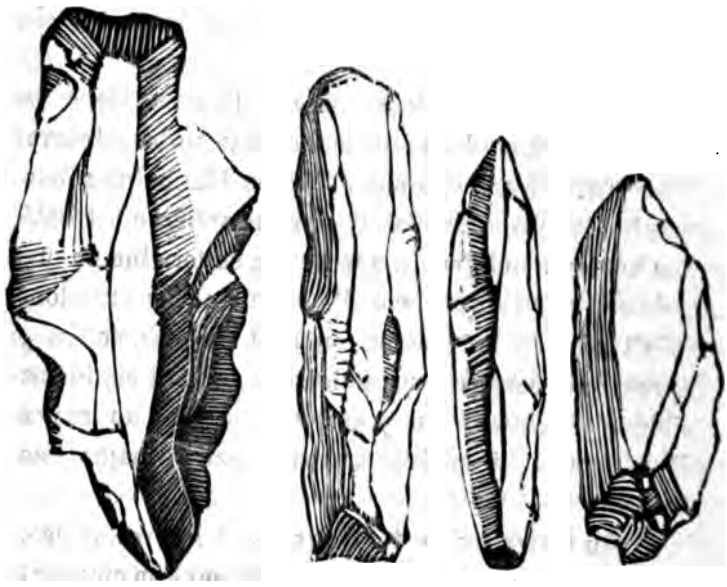

Ce sont des silex éclatés, à plusieurs tailles longitudinales, se terminant tous par une pointe médiocrement aiguë. Ils ont une assez forte épaisseur ; frappés perpendiculairement à leur axe longitudinal avec un maillet de bois, ces sortes d'outils taillent facilement les pierres peu résistantes, telles que le calcaire, le grès, etc. ; on peut même par ce moyen entamer le granit.

Nous trouvons aussi dans la relation de M. J. Keast Lord le dessin des marteaux de pierre qu'il a

recueillis dans les mines. Ces instruments étaient façonnés de manière à être fixés sur un manche, et l'on distingue parfaitement dans l'un d'eux la rainure autour de laquelle passait l'osier tressé qui en formait l'emmanchement. On avait sans doute observé qu'un manche élastique était préférable à un manche résistant.

Nous allons à présent suivre l'auteur dans les détails qu'il nous donne sur les habitations des mineurs :

« Entre Wady-Genneh et Wady-Magharah s'élève une haute colline circulaire, presque entièrement isolée des hauteurs qui l'environnent ; elle se termine en une pointe conique, qui, vue d'en bas, semble être tout-à-fait aiguë ; les pentes en sont si inclinées et si âpres, que, sauf par un unique chemin, il est impossible d'y monter. On y arrive à présent au moyen d'un sentier circulaire construit par le major Mac-Donald.

« Au sommet de cette colline sont les restes de ce qui fut autrefois la ville des mineurs ; environ cinquante pieds en contre-bas du pic terminal, qui est à environ 800 pieds au-dessus du niveau de la vallée, se voit une sorte de plateau en partie naturel, en partie nivelé, et approprié par le travail de l'homme à la destination qui lui fut donnée. Il est entouré de tous côtés d'un grossier parapet, bâti de pierres brutes, haut de deux pieds et quelquefois de trois. Au-dedans de ce parapet sont les ruines des maisons. Le village n'était pas sans importance : il comptait plus de deux cents maisons.

« Ces demeures étaient construites avec de grandes pierres non travaillées, simplement empilées les unes sur les autres, sans mortier et même sans argile pour les cimenter. Elles étaient généralement de forme oblongue, quelques-unes cependant circulaires. Il est assez difficile de préciser la hauteur qu'elles devaient avoir ; mais j'incline à penser que leur élévation n'excédait pas celle des huttes de boue des Fellahs actuels de l'Égypte, c'est-à-dire environ quatre pieds. Elles étaient probablement couvertes d'un toit ou de branchages et de nattes étendues sur des traverses de bois.

« Ces remarquables demeures, construites en contiguïté les unes des autres, dominaient l'escarpement de la colline ; leurs portes étaient fort étroites ; un homme de stature ordinaire avait juste la place nécessaire pour s'y glisser. Je découvris cependant une maison qui avait eu deux chambres. Elle était un peu en arrière du bord du plateau et occupait ainsi une position dominante ; les murs de l'entrée étaient encore debout ; ils avaient évidemment été construits avec plus de soin que ceux des autres habitations. Les chambres étaient aussi plus grandes ; la première communiquait par un étroit passage avec celle du fond, qui servait probablement de chambre à coucher.

« Sur le bord du plateau qui fait face aux mines de turquoises, les maisons sont groupées plus serré que du côté qui domine Wady-Genneh. Mais sous tous les autres rapports elles sont absolument semblables. L'emplacement de la cité avait été choisi comme excel-

lent au point de vue de la défense. En cas d'attaque des mines, la retraite était facile, et, une fois le plateau atteint, quelques hommes pouvaient y résister à une troupe nombreuse d'assaillants.

« Mais, dans l'état actuel des choses, on ne peut de ce point se procurer l'eau nécessaire à la vie qu'aux puits de Wadi-Genneh, qui sont à un mille et demi de distance (2500 mètres). Les anciens mineurs étaient-ils réduits à cette ressource précaire, ou bien existait-il de leur temps des lacs naturels ou artificiels au pied des collines voisines des mines ?

« L'existence de ces lacs ne peut guère faire l'objet d'un doute. Il serait difficile, en effet, de se rendre compte d'une autre manière de la présence des alluvions déposées dans le Wady-Genneh ; l'extrémité supérieure de cette vallée, au pied de l'escarpement granitique, est recouverte d'une couche épaisse de gravier composé de sable fin, mélangé de grains de quartz jaune, rouge et blanc, provenant de la décomposition des grès triassiques. L'eau s'est frayée un chemin à travers ce détritus, de manière à former de chaque côté un mur régulier d'alluvion qui a sur divers points de huit à neuf pieds de hauteur, tandis qu'à l'extrémité inférieure de la vallée le gravier devient beaucoup plus grossier et mélangé de gros cailloux roulés. C'est dans les alluvions les moins grossières qne se rencontrait la moule fluviatile *(chaziana)*, dont nous avons parlé plus haut comme ayant servi à l'alimentation des mineurs. Si l'on se refusait à admettre l'existence d'une certaine abondance d'eau douce permanente dans le Wady-Genneh

à l'époque des anciennes exploitations, il n'y aurait pas d'autre hypothèse possible que celle de supposer que les grosses bivalves consommées par la colonie industrielle du Sinaï leur étaient envoyées du Nil, qui est à plus de 300 milles de distance (500 kil.). Or, quand on songe aux difficultés de la route et à l'intensité de la chaleur, on reconnaît bien vite qu'une telle supposition est impossible et l'on est amené à conclure que cette localité, aujourd'hui sans eau, mais encore ravinée de temps en temps par des pluies torrentielles, avait, à l'époque où ses mines étaient exploitées par les anciens Égyptiens, des bassins permanents d'eau douce, que des changements géologiques survenus depuis lors ont entièrement drainés.

« Dans les maisons des mineurs, nous découvrîmes deux têtes de flèches de silex en forme de feuilles, d'un travail parfait, une pointe de lance, un grand nombre d'éclats et de ciseaux, le tout en silex. On y trouva aussi plusieurs marteaux de pierre semblables à ceux de la mine que nous avons décrits plus haut. Sur le plateau étaient épars un nombre immense de fragments de poterie petits et grands, de qualité et de modèles divers. Quelques morceaux recueillis par moi dans la maison à deux chambres ressemblaient aux plus beaux spécimens de terre cuite, et portaient témoignage de la plus grande habileté dans l'art du potier ; la variété dominante était cependant d'une pâte grossièrement faite, mais recouverte d'une espèce de vernis gris pâle. Une troisième espèce, plus grossière encore, semblait, à en juger par la dimension des débris, avoir appartenu aux vases des-

tinés à apporter l'eau. Enfin nous découvrîmes encore au milieu des ruines plusieurs morceaux de verre, quelques-uns d'une riche teinte bleue, des grains de collier de la même matière et d'autres fabriqués avec des coquilles marines, frottées et percées comme nous en avions déjà trouvé à Sarbut-el-Khadem. »

Si des inscriptions ne fournissaient pas d'indiscutables preuves que les établissements du Sinaï, décrits avec tant de soin et de science par M. John Keast Lord, appartiennent à l'époque historique, combien ne serait-il pas facile de les attribuer à l'âge dit de la pierre? Des outils et des armes de pierre et de bois, des ornements grossiers tels que des coquillages percés; pour demeures, des pierres entassées sans mortier; pour alimentation, des espèces disparues de la localité; pas un atome de métal; rien ne manque au tableau. Heureusement, il n'y a pas place ici pour les théories des novateurs. Si les mines de Wady-Magharah ont été ouvertes dès les temps des premières dynasties, trente-cinq siècles environ avant notre ère, l'époque de leur exploitation la plus active date de la XIIe dynastie, à en juger par le grand nombre des inscriptions datées dans le règne d'Amenemha III découvertes auprès des mines et mentionnant les travaux. Elles étaient encore en exploitation sous la reine Hashepsou dont nous avons déjà cité les expéditions lointaines (XVIIe siècle avant notre ère) et même sous Ramsès III (XIIe siècle). Peut-être même trouvera-t-on des preuves qu'elles ne furent abandonnées que beaucoup plus tard. Mais, en nous en tenant au

XIIe siècle A. C., et en nous rappelant que même la dernière salle de la mine a été creusée et exploitée avec des outils de pierre, nous constatons avec une entière certitude, à cette époque relativement récente, l'existence de stations présentant les caractères qu'on attribue à l'âge de pierre préhistorique, et nous savons que ces stations ont été occupées par un peuple qui, depuis près de 3000 ans, connaissait l'usage de tous les métaux et avait toutes les habitudes d'un luxe développé par la richesse.

M. J. Keast Lord nous a parlé des flèches et des ances de silex qu'il a recueillies dans la cité des mineurs. Il ne donne que deux modèles de flèches :

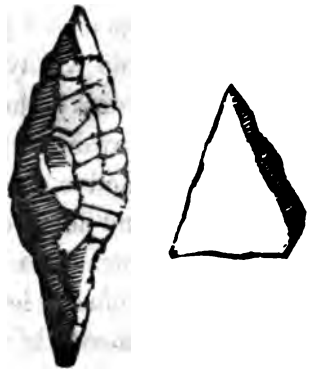

Mais les Musées de l'Europe possèdent aujourd'hui un certain nombre de ces instruments provenant

de la même localité. En voici un qui appartient au Musée britannique ; c'est une longue pointe de flèche en feuille de saule. La variété à ailerons, si commune dans nos stations dites de la pierre polie, paraît être beaucoup plus rare en Égypte[1] et au Sinaï. C'est du reste la forme la plus moderne.

M. le docteur Brugsch, qui visita le Sinaï en 1865, trois ans avant le voyage de M. J. Keast Lord, n'eut pas de recherches à faire pour découvrir des armes et des outils de silex, ainsi que des poteries : *Sur le plateau*, dit ce savant égyptologue, *étaient partout répandues des pointes de lances et de flèches en silex, ainsi qu'un grand nombre de tessons de poterie, qui parlaient d'une haute antiquité*[2]. Il ne s'agit pas ici d'un petit nombre d'objets d'usage accidentel, mais d'un outillage complet présentant la même abondance que les stations les plus caractérisées de l'âge dit néolithique.

Le mode primitif d'exploitation des mines dans le rocher, que nous a décrit M. J. Keast Lord, n'est pas absolument sans analogues dans nos contrées ; on trouve la même disposition de couloirs et de salles dans les mines de cuivre de Campiglia en Toscane, ouvertes dès

1 Le Musée de Boulaq en possède cependant un magnifique spécimen. Voir ci-devant, p. 343.
2 *Wanderung nach den Türkis-Minen*, p. 71.

l'époque étrusque : *il y a là des excavations assez grandes pour qu'une maison à six étages pût y tenir à l'aise. Ces vastes chambres communiquent entre elles par d'étroites galeries ou plutôt par de véritables boyaux, où l'on a peine à se glisser* [1].....

La trace de l'outil est encore visible sur la roche, comme si le travail datait d'hier ; la pointerolle a signalé son passage par une série de sillons obliques parallèles de peu d'étendue ; au-dessous s'étend une nouvelle série de sillons, puis une autre, et ainsi de suite. Quand on avait entaillé la roche sur trois faces, celles de devant et d'en haut étant naturellement dégagées, on la soulevait sur sa base avec des coins, des pinces et des leviers [2]. On procédait de la même manière au Sinaï ; seulement les portions de la roche, isolées par le travail du silex, étaient, non pas soulevées et enlevées en bloc, mais brisées avec le marteau de pierre.

L'usage du marteau de pierre n'était pas non plus spécial aux mines du Sinaï : *Dans une mine de cuivre, au pied des Asturies, on a trouvé récemment des outils de pierre et un bois de cerf transformé en ciseau..... On a trouvé aussi*

1 Simonin : *La Vie souterraine*, p. 473. L'auteur parle de tiers d'as de Populonia, frappés avec le cuivre de Campiglia, portant au revers les emblèmes des mineurs. On y aurait trouvé aussi des agates et des cornalines taillées en scarabées et signalant l'origine égyptienne des Tyrrhènes. Ib. 474. (Il serait plus exact de dire : les rapports des Tyrrhènes avec les Égyptiens.)

2 Simonin : *Loc. cit.*, 475.

dans les anciennes mines de cuivre de la province de Cordoue un marteau de pierre. La façon dont il devait s'emmancher se devine quand on le rapproche des marteaux analogues provenant des antiques exploitations de cuivre du Lac-Supérieur et de ceux dont font encore usage aujourd'hui les Indiens du Texas. Ces indigènes emploient comme manche un nerf de bison enveloppé lui-même d'une large bande de la peau de l'animal cousue fraîche. Cette bande fait le tour du marteau par une rainure ménagée sur la partie centrale. La peau, en se désséchant, se contracte, et la pierre, dont les extrémités seules demeurent libres, est serrée dans le manche comme dans une gaîne trop étroite d'où elle ne peut plus s'échapper[1].

M. Simonin, l'auteur à qui j'ai emprunté les citations qui précèdent, éprouve le besoin de s'expliquer l'usage de ces marteaux de pierre et de ces ciseaux d'os, qu'il attribue *aux plus anciens âges de l'humanité*[2]. Cette antiquité doit être, à mon avis, beaucoup moins reculée qu'il ne le croit. Les motifs qui ont déterminé les Égyptiens à se servir du silex pour le travail des mines, eux qui savaient si bien tremper le cuivre, nous dispensent de chercher dans l'ignorance ou dans la pauvreté des mineurs une explication des faits du même ordre.

1 *Loc. laud.*, p. 480.
2 *Ibid.*

Les marteaux de pierre d'origine espagnole dont a parlé M. Simonin ont été découverts par M. de Reydellet, ancien ingénieur des mines de Blanzy. M. de Reydellet a bien voulu me donner quelques explications au sujet de ces instruments, dont je reproduis ci-contre un spécimen qui provient d'une mine de fer située au lieu dit *Cerro de las Viboras (colline des vipères)*, près du hameau de Posadilla, district de Fuente Obejuna, province de Cordoue. D'autres ont la forme plus symétrique et présentent plus distinctement la rainure médiane destinée à recevoir le manche de peau ou d'osier, comme le marteau ci-contre trouvé dans les anciennes exploitations de cuivre du Lac-Supérieur en Amérique. Toutefois, le marteau du Cerro de las Viboras n'avait pas servi à exploiter le fer. Ayant fait poursuivre une galerie sur la piste des anciens mineurs, M. de Reydellet parvint jusqu'à leur front de taille, qui consistait en un minerai de cuivre carbonaté vert ; la malachite mouchetait fortement le fer oligiste qui avait déterminé les premières recherches de cet habile ingénieur[1].

1 On voit que ces antiques exploitations avaient le plus grand rapport avec celles du Sinaï.

Du reste cette mine n'était pas la seule qui portât la trace du travail des anciens. M. de Reydellet a pu reconnaître une vingtaine de puits inclinés, creusés dans un filon presque vertical qui a fourni du cuivre et du plomb. Aux abords de ces puits abondent les marteaux et les pointerolles de pierre, et les débris d'une poterie noire à grains blancs, dont la texture rappelle celle des poteries que fournissent en si grande quantité les prétendues stations préhistoriques.

M. de Reydellet a étudié avec soin la constitution géologique de la région des anciennes mines qui comprend la *Sierra de los Santos,* située entre le bassin du Guadalquivir et les hautes vallées de la Sierra-Morena. Le relief de cette chaîne est dû en grande partie à des éruptions considérables de porphyre. Cette roche s'y présente dans presque toutes ses variétés, depuis les plus dures jusqu'aux plus tendres.

Les parties dures forment des dikes, des arêtes abruptes, qui se brisent en fragments que le ravinement des torrents entraîne et façonne en cailloux roulés de toutes grosseurs. L'abondance de ces cailloux roulés est inimaginable ; les mineurs pouvaient y choisir avec la plus grande facilité les morceaux le mieux appropriés à leur travail ; un galet pointu se transformait aisément en pointerolle ; en le frappant sur une pierre servant d'enclume au moyen d'une autre pierre formant marteau, il était facile d'y pratiquer la rainure autour de laquelle le manche devait être

fixé. Les marteaux ordinaires avaient la même forme, à cela près qu'ils avaient les deux bouts arrondis. Certains outils formaient à la fois marteau et pointerolle ; tel est

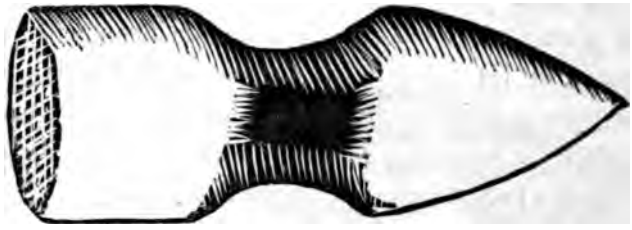

notamment le cas de celui que représente la vignette ci-dessus, qui a près de seize centimètres de longueur et six centimètres de diamètre du côté servant de marteau. La *Sierra de los Santos* n'a pas de silex, mais elle possède des variétés de porphyre qui sont tout aussi dures.

Les pointerolles du Sinaï étaient en silex ; mais les marteaux, qui étaient ordinairement de granit grossier, présentent la plus grande analogie avec ceux que nous venons de reproduire. Les deux spécimens ci-dessous

sont pris parmi ceux qu'a recueillis M. John Keast Lord aux mines de Wady-Maghara et à Sarbout-el-Khadem.

Ce même genre d'outils devait être fort répandu dans tous les pays riches en gîtes métalliques. En voici un qui a été trouvé en Sardaigne, aux environs de Cagliari. M. le chanoine Spano, qui l'a publié[1], fait remarquer qu'il en existe un semblable dans le musée Kircher à Rome, et qu'on en a trouvé de pareils dans la République Argentine, près de San Luis. On les retrouve jusque dans les dolmens. M. Grenot a découvert, dans les débris des monuments mégalithiques du Souc'h, au sud de Plouhinec, des galets méplats sur lesquels on avait pratiqué

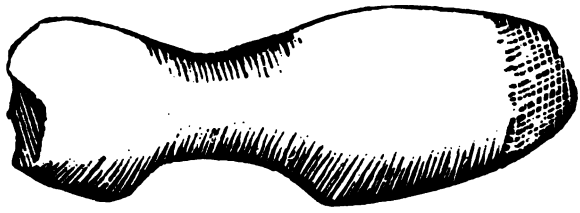

des entailles latérales, et qui rappellent très-exactement les outils des mines d'Espagne trouvés par M. de Reydellet[2].

Le travail des mines de métaux, opéré à l'aide d'outils de pierre, est un fait très-remarquable, surtout quand il est pratiqué par un peuple très-avancé dans la métallurgie et très-riche en ressources de toute espèce. Ce n'est que lorsque le métal est devenu très-abondant et moins dispendieux que, peu à peu, l'on a dû renoncer à

1 *Paleoetnologia Sarda*, p. 24.

2 Bulletin de la Société académique de Brest, 1871. L'outil de pierre a 15 centimètres de long ; il était associé à des marteaux, haches polies, silex éclatés, etc.

l'usage de la pierre, qui s'est perpétué partout jusqu'à une époque beaucoup plus moderne qu'on ne le croit généralement. Cet usage a finalement disparu au milieu de nous, et nous l'avons si bien oublié aujourd'hui que nous ne le comprenons plus guère ; il nous est apparu naguère comme la révélation d'une époque oubliée, comme l'indice des débuts de l'humanité sur la terre, car nous n'avions pas même su voir l'âge de la pierre qui dure encore chez un grand nombre de tribus des Indiens de l'Amérique et de l'Océanie. Ce n'est que depuis peu d'années que l'attention s'est portée sur cet ordre de faits. Les savants américains recueillent à présent avec le plus grand soin tous les instruments de cet outillage, et leurs collections sont déjà riches en enseignements. Elles nous mettent sous les yeux l'emploi simultané de l'outil de pierre et de l'outil de métal, fait qui s'est certainement produit dans l'antiquité plus habituellement encore que de nos jours.

M. J. Keast Lord avait découvert à Sarbout-el-Khadem, dont il visita les mines de cuivre avant celles de Wady-Magharah, les mêmes outils de silex et les mêmes marteaux que dans cette dernière localité. Or, les mines de Sarbout-el-Khadem ne portent pas de traces d'exploitation antérieures à la XIIe dynastie. Les Égyptiens en ont commencé les travaux plusieurs siècles postérieurement à l'époque où nous les avons vus construire sur le haut Nil des navires de guerre pouvant naviguer sur la Méditerranée[1] ; quelque étrange que soit ce fait,

1 Sous le règne de Papi (VIe dynastie), voir ci-devant, p. 116.

il faut bien en reconnaître l'exactitude. Nous avons conséquemment la preuve historique que cet outillage de pierre, qui nous semble si impuissant, si misérable, a suffi pour exécuter de très-importants travaux. M. J. Keast Lord a de plus constaté que les inscriptions hiéroglyphiques répandues sur la surface des rochers contigus aux mines ont été gravées avec le poinçon de silex; une stèle commencée et non achevée, située à l'extrémité nord des mines, lui en a fourni la preuve; on y voit manifestement que le travail de la taille des signes avait été opéré avec des outils de silex, dont l'ouvrier avait employé les plus petits pour unir les surfaces[1].

Dans le Wady-Sidreh, à peu de distance des mines, notre voyageur eut l'occasion de fouiller des tombes dont la plupart avaient déjà été ouvertes; une seule était intacte; l'auteur la compare sous le rapport de sa forme, à certains monuments druidiques, et surtout à ceux de Dartmoor; elle se composait de trois galeries de cinquante-sept pieds de longueur, cinq pieds de largeur et trois pieds de hauteur, dont les murs et le toit étaient formés de larges dalles; ces galeries présentaient la disposition des trois branches supérieures d'une croix; un grand *cairn* de pierres était élevé sur le quatrième côté; le centre formait un carré soigneusement isolé des galeries au moyen de murs de pierres brutes. C'est là que fut trouvé le squelette d'une femme ayant un

1 Il est évident que les officiers égyptiens apportaient avec eux les ustensiles de métal à leur usage, et que des chefs ouvriers venus d'Égypte étaient munis de ciseaux de bronze et de fer. On en trouvé quelques spécimens à Sarbout-el-Khadem (*Brit. Mus., Catal.*)

collier à plusieurs rangs autour du cou et un bracelet au poignet. Le corps était couché sur le côté gauche, les genoux reployés de manière à venir presque toucher le menton, et orienté de l'est à l'ouest, la tête étant à l'est.

Les grains du collier étaient en verre de différentes couleurs, depuis la grosseur d'un pois jusqu'à celle d'une forte bille ; mêlées aux grains de verre étaient des coquilles marines, des cowries surtout, aplaties par frottement et percées d'un trou de suspension comme celles qu'avaient fournies les établissements de Sarbout-el-Khadem et la ville des mineurs.

Le bracelet était un anneau de cuivre ou de bronze dont les extrémités se fermaient à ressort.

Sur une autre tombe, voisine de la précédente, on trouva une flèche de silex, à soie, d'un admirable travail[1].

Les Égyptiens employaient aux pénibles travaux des mines du Sinaï, principalement des condamnés ou des prisonniers de guerre. Nous avons dit ailleurs que le peuple que les pharaons frappent de leur hache de guerre à Sarbout-el-Khadem comme à Wady-Magharah, porte, en hiéroglyphes, le nom de 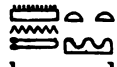 , *Ment* ou *Men*. Tel était pour les Égyptiens le nom de la population de la péninsule, et des territoires adjacents de l'Arabie et de la Mer-Morte. Les *Men* contribuaient sans doute

1 M. J. Keast Lord relate d'autres fouilles dans des tombeaux de Wady-Feiran, où il a constaté la même analogie avec les monuments druidiques. Ces tombeaux fournirent, comme les autres, des bracelets de métal, des perles de verre et des coquilles percées. Les arabes Towhara, qui habitent aujourd'hui la localité, se servent encore de coquilles percées comme ornements.

pour une large part au recrutement des travailleurs; mais il est bon de se rappeler que les Égyptiens aimaient à tirer gloire du déplacement des nations vaincues. C'est ainsi, par exemple, que Thothmès I se vante d'avoir fait travailler les Heroushas à l'agrandissement de Thèbes, et qu'Aménophis II conduit jusqu'à Napata en Éthiopie des chefs syriens faits prisonniers au voisinage de l'Euphrate. La population des mines du Sinaï a pu être conséquemment fort mélangée. L'une des plus curieuses découvertes de M. J. Keast Lord est celle de stèles hiéroglyphiques[1], représentant des mineurs munis de leurs outils, ayant une physionomie et un costume fort différents de ceux des Égyptiens figurés à côté. Il est regrettable que ces stèles n'aient pas été publiées. D'après la description que donne ce savant naturaliste, les mineurs, qu'il considère comme des prisonniers, portent de longues barbes en pointe et de hauts bonnets pointus de forme conique. Cette description convient assez à quelques-uns des anciens peuples de la Méditerranée, et notamment aux Turshas (Étrusques)[2]. Les races asiatiques portaient généralement des coiffures rondes liées autour de la tête, et munies d'appendices couvrant le cou. Cependant quelques-uns des Shasous ou Nomades frappés par Séti I à la bataille d'Absakaba, ont des coiffures coniques et pointues, telles que celle-ci : Mais le plus

1 L'auteur a compté 24 stèles aux mines de Wady-Magharah, dont 13 en relief et le reste en intaille.

2 Voir ci-devant, p. 295. Ces stèles n'ont pas été publiées jusqu'à présent; peut-être suggèreront-elles des explications autres que celles qu'a données M. Keast Lord.

grand nombre est coiffé de longs bonnets à fonds plats ou plus ou moins ronds, avec des franges retombant en arrière, qui sont peut-être des signes de commandement militaire.

Diodore et Agatharchide ont décrit les pénibles travaux des mines d'or exploitées par les Égyptiens entre les confins de l'Arabie et de l'Éthiopie. Le minerai se trouvait dans une roche compacte, qu'il fallait d'abord rendre cassante au moyen d'un grand feu; lorsqu'elle était devenue friable, les mineurs la divisaient avec des ciseaux de fer, la détachaient avec des coins du même métal; puis elle était portée hors des galeries et broyée avec des pilons aussi de fer; les galeries étaient sinueuses et complétement dépourvues de lumière; aussi les ouvriers portaient des flambeaux attachés au front [1].

On retrouve dans cette description l'indication des travaux des mines tels qu'ils se pratiquent encore de nos jours [2]. Mais nous ne savons à quelle date remontent les mines décrites par Diodore. Cet auteur parle expressément d'outils de fer (σίδηρος), mais il appartient à une nation qui n'a pas su voir autour d'elle l'emploi des instruments de silex, et qui certainement n'aurait pas ajouté foi à une relation parlant de semblables outils pour le travail des mines. Diodore aurait, sans la moindre hésitation, rectifié une telle relation et substitué de sa propre autorité le métal à la pierre, de la même ma-

1 Diodore : *Liv. III*, 12, 13 et 14.
2 La lumière attachée à la coiffure est en usage dans les puits des mines de Cornouailles.

nière qu'il a rectifié ce qu'on lui a dit de l'écriture égyptienne et nié que les mots de cette écriture fussent figurés phonétiquement. Il explique très-sérieusement que tout est métaphorique dans ce système graphique, et donne pour exemple le signe de l'épervier, qui, dit-il, signifie tout ce qui se fait promptement, celui du crocodile dénotant tout ce qui a trait à la méchanceté, la main droite ouverte les doigts étendus représentant le besoin d'acquérir, etc., etc. Autant de mots autant d'erreurs, et, qui plus est, d'erreurs raisonnées[1].

Il est toutefois fort possible et même fort probable que les anciens Égyptiens ne se soient pas toujours contentés de l'outil de silex pour l'exploitation des mines dans le rocher ; ce qu'il nous importe de constater, c'est qu'il s'en sont servis pour cet usage pendant bien des siècles. Ce qu'il faut retenir encore, c'est qu'il s'agit bien d'un usage égyptien et non de l'industrie arriérée des tribus sinaïtiques, qu'on pourrait, dans ce cas, considérer comme appartenant encore alors aux prétendus âges de la pierre[2]. Tous les outils du Sinaï se retrouvent en effet en grand nombre à l'entrée des grandes excavations pratiquées dans le rocher sur le sol même de l'Égypte. M. Mariette-Bey nous affirme ce fait que mieux que personne il a pu étudier sur

1 Diodore : *Liv. III*, ch. 4.

2 Au commencement de ce siècle, les Bédouins fabricants de charbon dans la presqu'île du Sinaï n'avaient pas encore de cognées de métal, ni de pierre. Pour abattre l'arbre, ils le brûlaient au pied et hâtaient sa chûte en le frappant avec de grosses pierres brutes. Ces Arabes avaient cependant de bonnes armes de métal. (Coutelle : *Descr. de l'Égypte*, E. M. tome II, 299).

place, et il se sert de l'expression : *amas de silex*, ce qui nous empêche de songer à des silex accidentels.

D'ailleurs, si les Égyptiens avaient préféré chez eux un mode plus perfectionné de creusement, ils n'auraient pas manqué de l'introduire au Sinaï, afin de satisfaire plus promptement et plus facilement leur ardente passion pour les pierres précieuses et les métaux de luxe.

La présence des silex taillés, signalée par M. Mariette à proximité des cultures et des centres de population, ne permet pas de supposer que l'emploi de ces instruments fût limité chez les Égyptiens au travail des mineurs, pas plus qu'à celui des momificateurs. Les outils de cette substance, tranchants ou aigus, ne conviendraient généralement pas pour tailler la pierre ; l'identité des formes permet de conclure à l'identité de l'emploi ; conséquemment il est tout naturel de penser que les Égyptiens de l'époque historique ont fait des grattoirs, des couteaux et des scies de silex, le même usage que les populations qu'on croit avoir appartenu à l'époque de la pierre.

On ne serait pas juste si l'on exigeait que les monuments et les textes hiéroglyphiques nous montrassent clairement les témoignages de ces emplois de la pierre ; car on pourrait, à ce sujet, faire avec bien plus de raison le procès de l'antiquité classique, qui n'a su voir nulle part un état de chose si répandu, qui a passé sous silence les cités lacustres de la Suisse, de la Savoie et de l'Italie, et n'a jamais mentionné les grands monuments druidiques de la Bretagne et de l'Angleterre.

Le silence de l'histoire n'a donc aucune signification en ces matières.

Du reste, les monuments égyptiens ne sont pas absolument muets. C'est là d'ailleurs une source qui coule toujours et à flots de plus en plus abondants ; il est conséquemment très-prudent de ne pas attacher une trop grande importance à son apparente pauvreté dans la question qui nous occupe.

M. Mariette a fait la remarque très-importante que, dans les tombeaux de l'ancien empire, à Saqqara comme aux pyramides, certains bas-reliefs montrent des ouvriers occupés à tailler du bois avec un outil absolument semblable aux haches de pierre de l'archipel polynésien. La hache des pyramides est figurée en noir, ce qui prouverait qu'elle n'est pas en bronze, ce métal étant toujours représenté en jaune ou en rouge pâle dans les inscriptions ou dans les textes polychrômes.

Mais, si la circonstance de l'inobservation de la couleur conventionnelle ne peut-être considérée comme preuve rigoureuse, nous possédons au moins un instrument de pierre dont l'utilisation à une époque récente de la période historique ne saurait faire l'objet d'aucun doute. C'est un couteau de stéatite, de forme analogue à ceux des grands couteaux des Musées de Berlin, de Turin et de Leide, que j'ai cités et figurés plus haut[1].

1 Voir p. 334 et 335.

En voici la forme réduite à demi-grandeur :

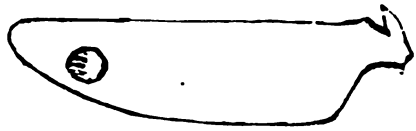

La lame présente d'un côté la cavité circulaire représentée sur la vignette ; de l'autre côté est gravée l'inscription hiéroglyphique , qui se lit : *Sam oer kherp abou Ptahmès*, ce qui signifie : Le grand Sam, le chef des artistes, Ptahmès. Cet objet ne peut être antérieur à la dynastie des Saïtes.

Cet instrument a donc servi à un personnage du nom de Ptahmès *(Enfant de Ptah)*, qui remplissait la double fonction de *sam* et de *chef des artistes*, à une date tombant dans les six premiers siècles avant notre ère [1]. Ce même personnage nous est connu par plusieurs autres monuments, et notamment par deux jolis vases d'albâtre du Musée de Leide, sur lesquels on lit sa légende exactement dans les mêmes termes [2].

Le fonctionnaire appelé *sam* était de l'ordre sacerdotal ; il remplissait le rôle le plus important dans la cérémonie des funérailles ; c'est lui qu'on voit agenouillé, prononçant les suprêmes prières devant la momie qui va disparaître pour jamais derrière les portes du tombeau ; il préside au sacrifice et fait l'offrande de la cuisse ; puis il procède à l'opération mystérieuse de la réouverture de la bouche et des yeux, qui se faisait en approchant de la bouche et des yeux du défunt l'ins-

1 En examinant ce couteau, qui est au Musée britannique (n° 5472), on pourrait peut-être arriver à une détermination plus précise ; mais ce serait sans intérêt.

2 Leemans : *Mon. Egyp.*, *Musée néerl.*, 2e partie, pl. 60, nos 299 et 305.

trument ⌐—, un doigt de métal, et aussi le petit doigt de la main droite, etc. Pour ces diverses cérémonies, le *sam* changeait d'insignes, prenait ou quittait certains instruments du culte ; il se revêtait de la peau de panthère après avoir quitté une espèce de bâton en forme de lance que les textes funéraires nomment le *bâton du palanquin*.

Les *Abous* ( ) travaillaient l'or, l'argent et les autres métaux, ainsi que l'ivoire, la pierre et le bois ; sous ce titre général étaient compris les graveurs, les sculpteurs, les ouvriers en marqueterie et en incrustations, les émailleurs et même les peintres.

L'outil de pierre a dû servir pour le travail de l'une de ces professions. Ce n'était point seulement un objet de caprice ou de curiosité, mais un véritable outil, disposé pour être saisi par le manche rudimentaire dont il est muni. A ce manche, qui est garni de saillies, une poignée a pu être fixée pour en faciliter la préhension ; du côté opposé, c'est-à-dire vers la pointe arrondie de l'instrument, au revers des premières lettres de l'inscription, se trouve la cavité circulaire où l'on peut placer le pouce, soit pour presser verticalement, soit pour tirer l'instrument auquel on pouvait ainsi appliquer les deux mains.

En Égypte, l'usage de graver des inscriptions sur les outils paraît avoir été plus répandu qu'ailleurs. Nous avons constaté plus haut[1] cette habitude en ce qui concerne les outils de métal et de bois. En ce qui

1 Ci-devant, p. 70, 73, etc.

touche la pierre, on ne peut s'attendre à trouver des inscriptions que sur des objets de pierre polie, comme c'est le cas pour le couteau de stéatite que nous venons de décrire.

Toutefois, cet usage n'était nullement exclusif à l'Égypte. M. Dumont a rapporté d'Athènes l'estampage et le dessin d'une hache de pierre serpentineuse, sur une des faces de laquelle on a gravé trois personnages et une inscription en caractères grecs, et à ce propos on a fait, comme on doit s'y attendre d'après les préventions dominantes, l'observation que l'ancien outil a *évidemment* été, *beaucoup plus tard*, quand on a eu complètement oublié *son usage primitif*, transformé en talisman ou pierre cabalistique[1].

Il existe au Musée de Copenhague une hache de pierre polie sur laquelle est gravée une inscription composée de quatre lettres runiques, que je reproduis ici d'après le dessin donné par M. Cazalis de Foudouce[2].

Encore ici on ne manque pas d'insinuer que l'inscription est récente relativement à la hache. Pour ma part, je ne vois aucun motif de supposer que les choses

1 De Mortillet : *Matériaux*, etc., 1868, p. 9.
2 Trutat et de Cartailhac : *Ibid.*, 1870, p. 134.

se soient passées autrement à l'égard des haches de serpentine de la Grèce et de la Scandinavie que pour le couteau de serpentine de l'Égypte, et je m'étonne que, puisqu'il s'agit de caractères grecs et de runes, on n'ait pas pris la peine de nous dire ce que ces inscriptions signifient.

Parmi les antiques du Musée Kircher, à Rome, on montre un couteau-hache en bronze portant une inscription en caractères ressemblant assez à ceux de l'écriture phénicienne; mais que personne, dit-on, n'a pu déchiffrer jusqu'à présent, et l'on émet l'espoir qu'elle dévoilera peut-être un jour quelque chose du mystère qui enveloppe les origines premières de l'industrie du bronze [1]. Je crois, quant à moi, que cette inscription révélera tout autre chose; mais je ne la mentionne ici que comme un spécimen particulier des outils antiques portant des inscriptions.

Les hachettes de serpentine et d'autres roches polies ne sont pas absolument rares en Égypte; il en existe de cette provenance dans les collections du Musée de Leide, et les touristes en ont recueilli sur les rives du Nil. Ces objets ont été de tout temps plus recherchés que les silex éclatés ou taillés, qui ne présentent pas au même degré la marque du travail humain; aussi les trouve-t-on aujourd'hui avec moins d'abondance. Je n'ai pas connaissance de découvertes de haches faites dans des cir-

1 A. Rhoné: *Rev. Arch.*, XVI, p. 54. Il existe au Musée d'artillerie de Paris une hache taillée avec son manche dans le même morceau de diorite; le marteau de la hache est sculpté en tête de lion. (*Congrès des Sciences préhist.*, 1867, p. 228.)

constances qui permettent d'en évaluer la date. Mais il n'existe aucun motif de supposer que les Égyptiens, qui se servaient de couteaux de pierre polie, n'aient pas à la même époque fait usage de la hachette de même travail. L'attention est portée aujourd'hui sur cette question, dont M. Mariette aura sans doute l'occasion prochaine de nous donner la solution.

Mais nous retrouvons, en ce qui concerne les armes, les traces historiques de l'emploi du silex ; sans parler des flèches nombreuses[1] provenant des garnisons égyptiennes du Sinaï, on trouve en Égypte même des pointes de flèche de silex de formes diverses. M. Prisse en a figuré une dans ses Monuments égyptiens[2] :

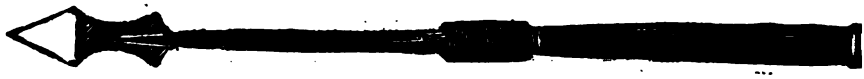

Elle est en jonc et armée d'un silex aigu, qui paraît être fixé au moyen d'un mastic ; mais la forme la plus remarquable est celle dont les Musées de Leide, de Berlin et du Louvre, possèdent un assez grand nombre de spécimens[3].

En guise de pointe, ces flèches ont un silex à tranchant, ajusté dans la fente d'un bois dur long de 25 centimètres ; ce bois est lui-même fixé dans un jonc d'un centimètre de diamètre. Les ajustages sont maintenus au moyen d'un mastic résineux. Deux pointes de

1 On en voit ci-devant, p. 362, trois spécimens, l'un triangulaire, les deux autres en feuille de saule, et un quatrième provenant d'Égypte, p. 343.

2 Pl. 46, fig. 2.

3 Trois sont figurés dans le grand ouvrage des Mon. Ég. du Musée de Leide, 2e partie. pl. 81.

silex aigu, faisant saillie de chaque côté, sont placées au bas du silex principal et retenues par le même mastic. Elles sont évidemment destinées à rendre la blessure plus dangereuse. Voici la reproduction de l'un des dessins que je dois à l'obligeance de M. le docteur Leemans:

Les portions de la tête de flèche demeurées blanches représentent les silex apparents, et les portions hachurées, le mastic qui les recouvre et les consolide; dans quelque-unes les silex latéraux sont un peu moins saillants, et alors la forme de l'ensemble se reconnaît pour parfaitement identique à celle des flèches avec lesquelles les Égyptiens sont représentés chassant au chien courant, dans des parcs fermés, des animaux de grosse espèce, tels que l'antilope et le bœuf sauvage[1]. L'arc est très fortement bandé, à en juger par la courbure de ses deux extrémités, et l'archer, tandis qu'il décoche une flèche, tient entre les doigts deux autres flèches; l'artiste égyptien a donné à ces armes la forme , dans laquelle il est impossible de méconnaître celle des flèches de silex par nous décrites, légèrement symétrisées. On la trouve aussi sous la forme plus simple:

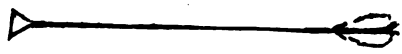 [2]

Cette arme semblerait ne pas avoir une grande force

1 Prisse : *Histoire de l'Art*, bas-relief de la nécropole de Thèbes, XVIIIe dynastie.
2 *Denkm.* II, 147. b.

de pénétration, et l'on pourrait s'étonner de la voir employée pour la chasse d'animaux protégés par un cuir épais. Le fait toutefois n'est pas contestable. On aurait pu d'ailleurs faire la même observation à propos des flèches pointues de silex. La pointe de ces flèches n'est pas toujours très-aiguë ; elles ont toutes la surface rugueuse et semblent devoir glisser difficilement. Nous avons toutefois des preuves positives de la puissance utile des silex aigus : un de ces instrument a été découvert dans la grotte des Eyzies (Périgord), engagé dans une vertèbre de renne qu'il avait percée de part en part, après avoir traversé tout le corps de l'animal [1]. M. le professeur Nilson en a rencontré aussi sur le squelette d'un aurochs, et d'autres engagées dans des crânes de cerfs. Ce savant a signalé aussi un crâne humain, trouvé dans une sépulture antique à Tygelsjô, qui était transpercé d'un dard fait d'un andouiller d'élan [2].

Au surplus, ces flèches de pierre à tranchant transversal, n'étaient pas spéciales à l'Égypte, et la question de leur puissance de pénétration est pleinement résolue par les découvertes récemment faites dans les cavernes de la Marne, où, entre autres objets de pierre, il a été trouvé plus de quinze cents de ces engins spéciaux, variant de un centimètre et demi jusqu'à près de cinq centimètres de longueur.

1 Lartet et Christy : *Sur des figures d'animaux gravées*, etc. Rev. arch. IX, 247.

2 *Les habitants primitifs de la Scandinavie*, ch. V.

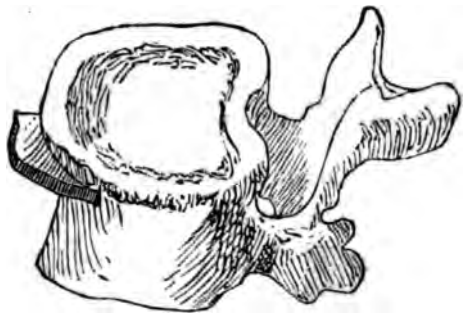

Une de ces flèches était profondément engagée et encore fortement adhérente dans une vertèbre humaine, ainsi qu'on le voit dans la vignette ci-contre[1]. Une autre vertèbre humaine était percée par une pointe de silex d'un autre modèle, consistant en une lame tranchante de l'espèce ordinairement appelée *couteau*, terminée en pointe aiguë[2]. Telle était la lame de silex trouvée par M. Lartet, dans la vertèbre de renne du Périgord.

Un grand nombre des stations à outils de silex supposés préhistoriques contiennent des flèches à tranchant transversal ; les découvertes s'en multiplient journellement. Il en est qui semblent faites pour être emmanchées indifféremment par leur extrémité la plus large ou par leur pointe. D'autres, au contraire, ont la pointe mousse ou obtuse, et ne peuvent avoir produit d'effet utile que par leur tranchant droit[3].

1 D'après un dessin publié par M. J. de Baye, dans les *Matériaux* de MM. Trutat et de Cartailhac.

2 J. de Baye : *Communication au Congrès de Bruxelles sur les grottes préhistoriques de la Marne*, 1872, p. 31.

3 Les Esquimaux chassent les gros oiseaux ou le gros poisson avec des flèches armées d'un bouton obtus. Leurs harpons sont armés d'un bout en os ou en corne. (*Report of the Smiths. Instit.* 1869, 33.)

Voici quelques modèles d'origines diverses :

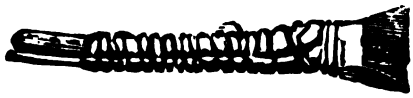

1° Flèche à tranchant transversal, ayant conservé son emmanchement dans un bois fendu, avec ligature. Elle provient d'une tourbière du Danemark.

2° Autre flèche semblable à la précédente, provenant aussi du Danemark[1].

3° Flèche à double tranchant transversal, trouvée par moi-même dans un foyer, avec des outils de pierre polie, au camp de Chassey et publiée par M. E. Perrault, de Rully[2].

4° Flèche à double tranchant transversal, oblique, très-tranchante, retravaillée avec soin sur les côtés, pouvant être emmanchée des deux côtés ; trouvée par M. Marcel Canat, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, sur les bords de la Saône, au droit de Préty.

5° Flèche à large tranchant, pointe très-obtuse, retouchée sur les bords.

1 Ces deux flèches m'ont été communiquées par M. Valdemar Schmidt. Elles ont été publiées par M. Radsen : *Antiquités préhist. du Danemark*, pl. 22, nos 18 et 19.

2 *Note sur un foyer de l'âge de la pierre polie découvert au camp de Chassey*. Landa et Guillemin, *Matériaux*, etc., 2e année, nos 1 et 2.

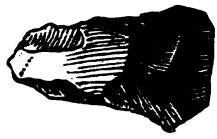

6° Flèche à double tranchant.

7° Autre flèche à double tranchant.

Les numéros 5, 6 et 7, proviennent des environs de Pont-Levoy[1].

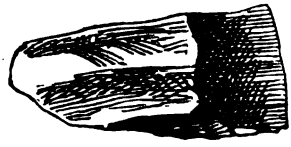

8° Flèche à un seul tranchant, des grottes de la Marne.

9° Flèche à double tranchant de la même origine[2].

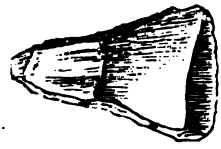

10° Beau spécimen de flèche à double tranchant, mince et bien retravaillée, trouvée dans l'une des grottes de la Marne[3].

11° Flèche à double tranchant, provenant de St-Pierre-en-Chastre, forêt de Compiègne (Collections du Musée St-Germain)[4].

1 Communiquées par M. l'abbé Bourgeois.
2 Les nos 7 et 8 ont été publiés par M. J. de Baye dans les *Matériaux* de MM. Trutat et de Cartailhac.
3 Collection de M. de Maricourt, de Vendôme.
4 Communiquée par M. de Mortillet, dessin de M. A. Rhôné.

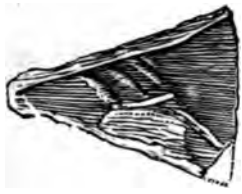

12° Très-belle flèche mince à tranchant transversal, trouvée dans les fouilles de Bibracte, près du temple du Beuvray, en 1873[1].

L'emploi d'armes, en apparence aussi primitives et aussi imparfaites que les flèches de pierre à tranchant transversal, semblerait caractériser une époque très-reculée, un état d'enfance de l'humanité. Il n'en est rien cependant, car les monuments égyptiens nous apportent ici une de ces irréfragables démonstrations, dont ils tiennent encore bon nombre en réserve. Les scènes décoratives nous ont montré les engins dont il s'agit en usage sous l'ancien comme sous le nouvel empire; mais les découvertes de M. Passalacqua prouvent que cet usage s'est continué jusqu'aux temps des Lagides, et peut-être même jusqu'à celui des Romains.

Ce zélé voyageur eut la chance de rencontrer à Qournah la façade, taillée dans le roc, d'une ancienne nécropole commune de la ville de Thèbes, dont l'entrée, d'environ 3 mètres en tous sens, était fermée par un mur intact de briques crues.

Ce mur abattu, la galerie apparut remplie de momies, placées horizontalement les unes sur les autres. On n'avait muré l'hypogée que lorsqu'il avait été plein de cercueils; par conséquent les momies voisines de l'entrée étaient les plus modernes, et, en pénétrant dans les profondeurs des galeries, l'on devait remonter

1 Communication de M. Bulliot, président de la Société Éduenne.

la succession des âges. Malheureusement cette exploration ne fut praticable que jusqu'à 16 ou 17 mètres de l'ouverture. A ce point, la suite des momies était écrasée sous le poids d'énormes blocs de pierre, détachés de la voûte. Au-delà de ce premier obstacle, on ne trouva plus que des corridors vides, obstrués par des débris de cercueils, de corps momifiés, etc. La catacombe avait été mise au pillage par une autre ouverture, que M. Passalacqua réussit à découvrir.

Mais dans la partie intacte, qui était, comme nous l'avons dit, la plus récente de l'hypogée, les trouvailles furent nombreuses et intéressantes. C'est là que M. Passalacqua découvrit les momies d'un assez grand nombre d'artistes et d'artisans, dont les dépouilles caractérisaient les professions : près d'un peintre, il recueillit une riche palette ; près d'un scribe, une palette à deux godets ; près d'un arpenteur, la corde pour mesurer le terrain ; près d'un gardien, une clef ; près d'un pêcheur, un filet ; près d'un laboureur, une herse en bois, etc., etc.

La momie d'un chasseur lui fournit un arc en bois et douze flèches de roseau, avec extrémités en bois dur armées de silex à tranchant transversal, et de pointes latérales telles que nous les avons décrites plus haut[1]. L'usage de ces sortes de flèches était donc encore vulgaire aux basses époques. Il est curieux de rapprocher de ces instruments primitifs, les bijoux et les objets précieux recueillis sur la momie d'une jeune femme, dans le

1 Passalacqua : *Catalogue raisonné*, etc., p. 197 à 203. Ces flèches sont aujourd'hui au Musée de Berlin.

même groupe de cercueils: épingles à tête ornée, colliers d'or, de lapis, de cornaline et d'autres pierres fines; boucles d'oreilles d'or, scarabée cerclé d'or, formant châton de bague, bracelets d'or, ceinture d'or, de lapis, etc., etc. La description donnée par M. Passalacqua confond l'imagination [1].

Ainsi donc, pas de doute possible : l'usage de flèches en silex à tranchant droit, s'est maintenu dans toute la période historique de l'Égypte, et a été contemporain de celui des armes de métal les plus perfectionnées, des plus délicats produits de la joaillerie et du travail des pierres dures. On peut tenir pour démontré qu'il en a été de même de l'emploi des flèches de silex de formes différentes, des outils de pierre polie et des silex éclatés.

Aussi longtemps que l'arc et la fronde ont été les seules armes avec lesquelles on pût combattre de loin, l'homme a dû s'ingénier pour donner à ces engins la plus grande portée possible. La découverte de la poudre à canon les a fait négliger et presque oublier. Nous comprenons difficilement aujourd'hui ce qu'on rapporte de l'extrême habileté des frondeurs des Baléares. Le roi David, lançant son silex juste au milieu du front du géant philistin, nous étonne à juste titre, et l'adresse légendaire de Guillaume-Tell nous semble à peine croyable. Mais ces faits auraient paru moins surprenants chez un peuple qui excerçait les jeunes enfants à l'usage de ces armes, et qui, si l'on en croit Diodore, ne leur

1 Passalacqua : *Loc laud.*, p. 158.

donnait à manger que le pain qu'ils réussissaient à abattre à coups de fronde [1]. Le génie de l'homme, mis en œuvre par une grande force de volonté, ne connaît presque pas d'obstacles, et, il ne faut pas l'oublier, l'homme antique possédait ce génie au même degré que l'homme moderne.

Les monuments égyptiens et assyriens nous mettent sous les yeux un très-grand nombre de scènes de chasse, où l'on voit bœufs, chevaux, lions, antilopes, etc., percés quelquefois d'outre en outre par des flèches. Aménophis III, grand amateur de la chasse des animaux féroces, tua de ses flèches 102 lions dans les dix premières années de son règne, et transmit ce haut fait à la postérité, sur de petits monuments qu'il fit reproduire à un grand nombre d'exemplaires [2]. Que les flèches aient été armées de silex ou de métal, l'arme ne nous semble guère en rapport avec la puissance de l'animal à attaquer, et l'on comprend difficilement qu'elle ait pu avoir la force de pénétration que nous représentent tant de monuments. Cependant le fait ne saurait être révoqué en doute. Lors même qu'il y aurait un peu d'exagération dans les tableaux, il n'en est pas moins certain que c'est à coup de flèches que les anciens tuaient les bêtes féroces. Les Romains, qui n'avaient pas d'archers dans leur armée régulière, se servaient cependant de l'arc pour les luttes d'adresse et pour la chasse. L'empereur

1 *Bibl. histor.*, V, 17.

2 Young : *Hieroglyphics*, pl. 13. Mariette-Bey : *Catalogue du Musée de Boulaq*, p. 196. Migliarini : *Catal. Musée de Florence*, p. 87, etc.

Gratien tua un lion d'une seule flèche ; mais Ausone trouve le cas surprenant :

> Quod leo tam tenui patitur sub arundine letum,
> Non vires ferri, sed ferientis agunt [1].

On sait que certains arcs, qui prenaient une forme presque ronde lorsqu'ils étaient détendus, devaient par la tension se replier en arrière dans le sens opposé à la courbure ; ils acquéraient ainsi une grande force de projection. Les héros de l'antiquité prouvaient leur vigueur exceptionnelle en faisant usage d'arcs que le vulgaire ne pouvait courber. Tel fut le cas de l'arc d'Ulysse, que les Prétendants essayèrent vainement d'assouplir avec de la graisse chauffée et qu'aucun d'entre eux ne réussit à tendre [2]. De même, l'arc d'Aménophis II n'aurait pu être bandé *par aucun des guerriers de son armée, non plus que par les rois des nations étrangères, ni par les généraux des Ruten* (Assyriens) [3]. Strabon parle d'arcs au moyen desquels les Éléphantophages de Daraba tuaient les éléphants ; pour tirer la flèche il fallait trois hommes, deux desquels, s'arcboutant fortement sur leurs pieds, courbaient l'arc, tandis que le troisième plaçait la flèche sur le nerf.

L'usage commun des flèches de pierre peut s'être continué fort longtemps dans les déserts voisins de l'Égypte. Voici le dessin réduit d'une espèce de bracelet

1 *Epig.* VI. Le poëte dit dans sa troisième épigramme :
Hæc quoque de cælo vulnera missa putes.

2 *Odyssée*, ch. 21.
3 *Denkm.* III, 65, 2.

composé de quatorze flèches enfilées dans un cordon d'or, le tout suspendu à une plaque. Cet objet a été acquis au Caire par M. l'abbé Ancessi, d'un chef arabe qui y attachait beaucoup d'importance :

Parmi les armes de pierre d'origine égyptienne, qui présentent évidemment par elles-mêmes la trace du travail de l'époque historique, la plus remarquable est une superbe dague de silex pyromaque qui faisait partie de la collection Hay, aujourd'hui transférée au Musée britannique.

La lame est ajustée dans un manche de bois fort régulièrement taillé. Les débris d'une gaîne de cuir sont encore adhérents à l'arme [1]. On a trouvé en Jutland une pointe de javelot en

1 Ils sont figurés par les parties quadrillées de la figure.

silex, enveloppée de cuir comme la dague égyptienne :

Cet objet provient d'une sépulture, où l'on recueillit en même temps et dans le même étui de cuir, un couteau et un rasoir de bronze avec gaînes de peau, une perle d'ambre, une pierre rougeâtre, une coquille perforée, une queue de couleuvre, une griffe de faucon et un petit cube de sapin[1]. Ce singulier assemblage a fait songer à la tombe d'un sorcier. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, la pointe de silex que nous avons reproduite est un des rares exemples d'instruments de pierre conservés dans des gaînes de peau.

D'autres objets de pierre travaillée se rencontrent encore en Égypte : ce sont des polissoirs discoïdes, des instruments en forme d'un ou de deux doigts accolés, d'autres de forme elliptique, ovoïde, conique, etc. Quelques-uns de ces objets rappellent certains polissoirs des stations dites néolithiques ; mais ils ont pour la plupart un caractère particulier. On en trouve qui portent des traces de dorure et même des inscriptions hiéroglyphiques ; mais il est tout aussi difficile d'en deviner l'emploi que de déterminer l'usage de tous les silex ouvrés. De petits instruments de pierre paraissent avoir servi pour la toilette ou pour des opérations chirurgicales. M. Prisse d'Avennes a trouvé à Thèbes et cédé ensuite au docteur Clot-Bey un coffret égyptien contenant

1 *Musée des Antiquités du Nord, Copenhague.* Trutat et Cartailhac : *Matériaux*, 1870, 130.

quelques vases comme ceux destinés au stibium, et huit ou dix éclats de silex très-minces de la grandeur d'une écaille de poisson, qui avaient été soigneusement fixés à de petits manches de cèdre.

Indépendamment des flèches à tête de silex, les Égyptiens se sont servis de flèches à tête d'os et d'arêtes de poisson [1]. La pointe est toujours assujettie sur un morceau de bois dur, enfoncé lui-même dans un jonc. Voici une de ces flèches avec pointe d'ivoire peint, qui a bien l'apparence d'un objet appartenant à une date assez récente de l'époque historique [2] :

Des instruments analogues, sauf pour ce qui regarde leur ornementation par la peinture, ont été découverts dans les stations de l'âge du renne et de l'éléphant [3]. Il existe des bois tellement durs qu'il ont pu fournir de véritables pointes de flèche ; on n'en a pas, que je sache, rencontré de spécimen antique ; mais les hiéroglyphes nous en montrent clairement l'emploi dans le signe qui sert de déterminatif aux bois durs [4].

En définitive, l'Égypte historique nous a déjà prouvé qu'elle faisait usage de tout l'outillage des temps pré-

1 Mariette : Catal. du Musée de Boulaq, p. 245

2 Leemans : *Mon. Egyp.*, IIe partie, pl. 81, n° 31.

3 Bailleau : *Grotte des fées ; Matériaux*, etc, 1869, p. 387. De Vibraye : *L'Augerie*, etc. ; *ibid.*, 1866, 51.

4 *Denkm.* III, 132, e. ; légendes des portes du temple de Qournah, Strabon parle des flèches de bois durci au feu dont les, Gymnètes d'Endera se servaient à la chasse (liv. 16).

historiques, qu'on croit trop généralement appartenir à la barbarie et dénoter au moins l'ignorance des métaux. Plus on apportera d'attention à cet ordre de recherches, plus l'on découvrira de monuments de cette coexistence des instruments de pierre et d'os, d'une part, et de ceux de métal, de l'autre part. Lorsque M. Mariette-Bey voyait à Abydos les ouvriers de ses fouilles se faire raser et *écorcher* la tête avec un silex, lorsque les Arabes de Qournah lui montraient des lances de Bédouins encore armées de gros silex, il s'est cru transporté dans l'âge de pierre, et il est arrivé à cette conclusion : que l'âge de pierre a vécu en Égypte sous les pharaons, sous les Grecs et sous les Romains, qu'il y a encore vécu sous les Arabes, et enfin que, dans une certaine mesure, il y vit encore.

Ces conclusions, qui sont parfaitement justifiées, enlèvent tout intérêt aux prétendus ateliers paléolithiques sur lesquels on a tant fait de bruit dans ces dernières années. On en a trouvé trois principaux ; en en trouvera certainement un bien plus grand nombre où l'on pourra recueillir, à côté des millions de silex éclatés naturellement sous l'effet de la chaleur, quelques-uns des outils que les Égyptiens se sont de tout temps fabriqués avec la pierre. Tout cela tombe dans l'époque historique.

Le fait du silex se fendant avec bruit sous l'action des rayons solaires est aujourd'hui mis au-dessus de toute contestation. Il a été observé par un grand nombre de naturalistes et de voyageurs, et en particulier par MM. Desor, Escher, Fraas, Livingstone, Dr Wetzstein,

etc. Cette question a été traitée avec une grande autorité par M. le docteur Lepsius dans le Journal égyptologique de Berlin[1]. L'excellente photographie qui accompagne cette dissertation fournit les moyens de comparer les uns aux autres les silex d'éclatement naturel et les silex taillés par un choc intentionnel[2]. Pas plus que nous, le savant allemand n'aperçoit dans ces prétendues découvertes l'âge de pierre préhistorique. Dans une lettre insérée au même recueil, M. le docteur Ébers signale l'existence de silex éclatés semblables à ceux de la Vallée des Rois, non-seulement dans la vallée d'El-Kab, mais encore dans divers endroits du désert de l'Arabie-Pétrée, à grande distance de l'eau, c'est-à-dire dans des conditions qui excluent l'hypothèse d'une station quelconque. Là, dit M. Ebers, les silex couvraient des centaines de mètres carrés ; ces amas pouvaient représenter ceux que MM. Hamy et Lenormant considèrent comme des ateliers.

Nous étudierons un peu plus loin la question de savoir si l'Égypte est le seul pays où l'outillage de pierre descende très-bas dans l'époque historique ; mais, pour en finir avec la terre des Pharaons, nous allons examiner à présent ce que les textes et les monuments nous enseignent relativement à la connaissance du cheval et du chameau dans ce pays, à l'époque pharaonique.

1 *Année* 1871. Nous avons déjà fait beaucoup d'emprunts à cette importante Notice.

2 Il peut y avoir doute sur le silex n° 20 de la planche photographique de M. Lepsius ; mais, lors même que ce silex serait réellement le résultat du travail de l'homme, cette circonstance n'aurait aucune importance en l'état actuel de la question.

CHAPITRE VI

LE CHAMEAU CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Les hypogées de l'ancien empire sont le plus souvent décorés de scènes représentant les occupations habituelles des défunts. Ces sortes de tableaux nous ont conservé des informations précieuses sur l'agriculture, l'élevage du bétail, la chasse, la pêche, les arts, les métiers et les jeux en usage à cette époque lointaine. Plus tard, les prières et les cérémonies religieuses prirent la place de ces scènes instructives, dont on ne retrouve plus qu'un très-petit nombre d'exemples dans les tombes du nouvel empire.

Pour l'ancien empire elles sont nombreuses, mais roulent presque toujours dans le même cercle; ce serait s'illusionner que d'y chercher un tableau complet des mœurs et des usages des Égyptiens contemporains.

En ce qui concerne le règne animal, on peut y constater l'existence d'un assez grand nombre d'espèces ;

mais essayer d'en faire ressortir l'ensemble de la faune de l'époque, en supposant que les animaux non figurés auraient été exclus de cette faune, c'est bâtir sur le sable. Les anciens Égyptiens ont connu d'autres espèces animales que celles qu'ils ont représentées, et, qui plus est, ils ont représenté et même nommé des espèces qu'ils n'ont jamais pu voir. C'est ce que démontrent plusieurs monuments fort curieux. Au nombre des animaux que Nehra-si-Numhotep perce de ses flèches dans une scène de chasse, à Beni-Hassan, et parmi lesquels on voit des taureaux, des lions, des panthères, des antilopes, des lièvres, etc., etc., on remarque l'espèce d'once représentée dans la vignette ci-dessous[1] :

Cet animal porte sur le dos une tête humaine coiffée à l'égyptienne, et munie de deux ailes, ressemblant beaucoup à la figuration conventionnelle des anges dans les tableaux religieux. Une collection de monstres encore bien plus merveilleux se voyait au tombeau de Menhotep[2]. En voici la nomenclature :

Le *sak* (), aux nombreuses mamelles triangulaires, avec tête d'épervier, queue droite, développée en palmier ; il avait les pattes de devant semblables à

1 *Denkm.* III, 131. L'animal a la peau tachetée.
2 Champollion : *Mon. Égyp.*, p. 382.

celles du lion ; celles de derrière comme les jambes du cheval :

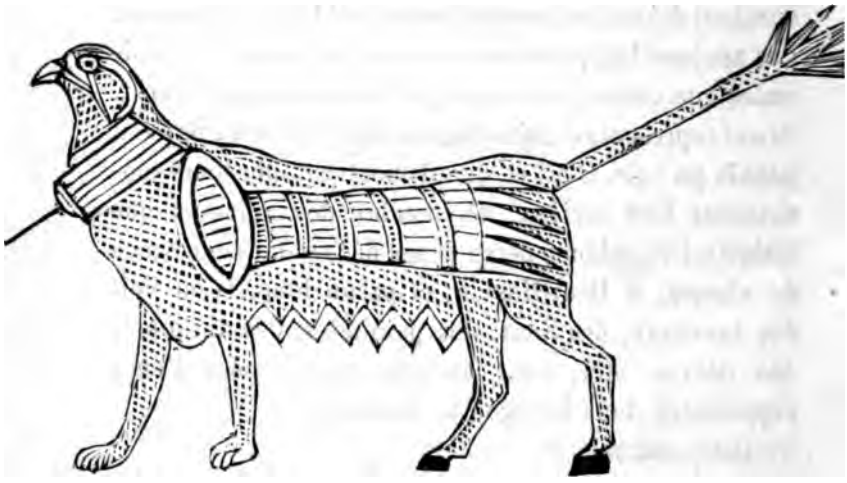

Cet *ornithothère* était supposé d'humeur assez douce, car la vignette le représente couvert d'une espèce de caparaçon bariolé et le cou lié d'un large collier, auquel est attaché un lien pour le conduire.

Le *sha* (), quadrupède à longues oreilles carrées, avait la queue semblable à celle du *sak*.

Le *sedja* (), quadrupède à tête de serpent, était muni d'une queue de lion.

Le *safer* () était un quadrupède à tête d'épervier, avec une queue de lion et deux puissantes ailes au dos. On a trouvé ailleurs l'oryx ailé et une espèce de *martichoras* ou de griffon à tête humaine. Tous ces animaux appartiennent évidemment à la famille d'où

sont issus les griffons gardiens de l'or, les hippogriffes, les dragons de trente coudées qui prenaient les taureaux et les éléphants, la gorgone, et le catablepe ressemblant à une brebis sauvage, ayant l'haleine infecte et tuant du seul regard de ses yeux. Un de ces animaux a été vu encore au premier siècle avant notre ère dans l'armée de Jugurtha ; tous ceux que regardait ce monstre tombaient morts ; heureusement un soldat romain réussit à le tuer de loin avec des flèches [1].

Ce serait une lourde tâche que celle d'inventorier toutes les exagérations de cet ordre que le défaut de critique a laissées s'entasser dans l'histoire jusqu'aux époques modernes ; ni le dragon de Winkelried, ni celui de Dieudonné de Gozon, ne sont les derniers individus de l'espèce. Dans des ouvrages très-sérieux pour leur époque, on voit figurer, au nombre des animaux que produit la Suisse, le *Track* (Drache) et le *Lintwürm*, décrits et représentés avec le même soin que l'ours et le chamois [2].

Ces singulières créations ne sont point exclusivement l'œuvre de l'imagination et de la peur ; en les dépouillant de leurs accessoires merveilleux, on retrouverait le type, quelquefois fort simple, dont elles ne sont que l'exagération outrée. Quelques-unes d'entre elles sont probablement d'antiques réminiscences des races disparues ou émigrées. Tels nous apparaissent le *Behemoth* et le *Léviathan*, décrits dans le livre de Job [3]. Le

1 Athénée : *Deipnos.* V, 10.
2 Johann Stumpff : *Chronick gemeiner loblicher Eidgnossenschaft betreffende* ; in-folio, 1546.
3 Chap. 40.

premier, qui mangeait l'herbe comme le bœuf, avait les os semblables à des tubes d'airain, des membres comme des lames de fer; sa queue s'agitait semblable à un cèdre; il se tenait au milieu des joncs du marécage, et se riait de la crue des eaux du fleuve et des eaux du Jourdain se précipitant dans sa gueule.

Quant au léviathan, couvert d'un bouclier d'écailles si bien jointes que l'air ne passait pas entre elles, il lançait la flamme par la gueule et la vapeur par les narines; ni le glaive, ni le dard, ni le javelot, ni la lance ne pouvaient l'entamer; pour lui le fer était de la paille, et l'airain un bois pourri; lorsqu'il s'enfonçait dans la mer, il la faisait bouillonner, et derrière lui s'allumait une lueur d'écume blanche. On a proposé de voir l'hippopotame dans le *behemoth*; mais la comparaison de la queue de l'animal avec un cèdre serait alors singulièrement inexacte. On ne comprendrait pas d'ailleurs que Jéhovah prît pour comparaison de la force indomptable l'hippopotame, que les Égyptiens chassaient très-habituellement avec la lance et le harpon, et qu'ils entraînaient en lui perçant les narines avec un double crochet de fer. Les mêmes objections s'élèvent contre l'assimilation du *léviathan* avec le crocodile, qui n'est point un habitant de la mer et que les Égyptiens attaquaient et tuaient. Ils prenaient aussi de jeunes crocodiles et les nourrissaient dans les temples, comme symboles du dieu Sébak. Ces sauriens, momifiés après leur mort, étaient ensuite déposés dans les hypogées, où nous les retrouvons aujourd'hui en grand nombre.

Mais il serait oiseux de chercher à ramener à des types connus les animaux prodigieux dont l'antiquité nous a transmis la figure ou la description. Dans l'inventaire de la faune antique, de celle des Égyptiens, par exemple, nous devons nous contenter d'enregistrer les espèces manifestement reconnaissables, sans conclure à la non-existence de celles dont nous ne retrouvons ni la figuration, ni la mention. A plus forte raison ne devons-nous pas conclure à cette non-existence, lorsque nous n'avons pu consulter que l'une des deux sources d'information, qui sont les monuments et les textes.

Au nombre des animaux domestiques le plus fréquemment représentés sur les monuments, on distingue le bœuf, la chèvre, l'antilope, dont les Égyptiens élevaient de nombreuses variétés ; on n'y trouve pas toutefois le mouton domestique à laine souple, et l'on pourrait conclure que cette variété était inconnue à l'Égypte, si M. Prisse, d'Avennes[1], n'avait pas relevé l'estampage d'un bas-relief de Qournah, qui représente un troupeau de moutons précédé de deux béliers qui luttent.

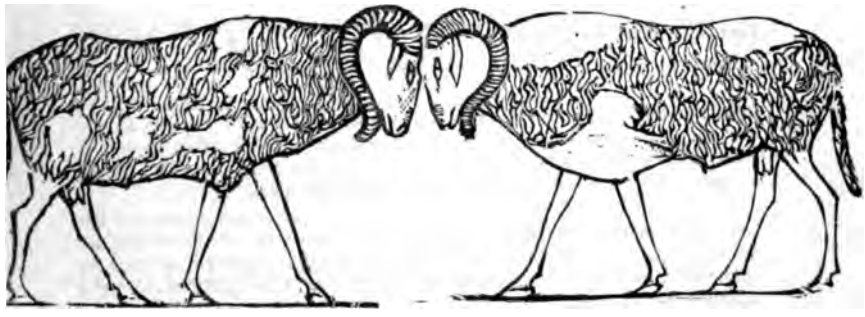

1 Je dois de chaleureux remerciements à M. Prisse pour ses bienveillantes

Cette scène provient du tombeau d'un scribe nommé Anna, qui était intendant des vergers royaux et des greniers d'Ammon, sous le règne de Thothmès I. M. Brugsch, lors de sa visite au même monument, n'y a plus rien trouvé de remarquable que la liste des cinq cents arbres appartenant à vingt espèces, qui décoraient le parc de ce personnage [1].

M. Prisse connaît un autre exemple d'une brebis très exactement représentée. L'agneau est figuré comme déterminatif de son nom, , ϩc, *hes*, dans une stèle de basse époque[2], où il est appelé *fils de brebis* (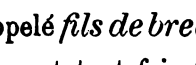 , cAOT, copte ecoot). Il s'en est toutefois fallu de peu que nous fussions privés de tout renseignement sur la connaissance de ces animaux par les Égyptiens ; mais cette connaissance n'en est pas moins un fait certain.

Le porc est très-rarement figuré sur les monuments ; cependant c'était un animal que les Égyptiens élevaient en troupeaux. On trouve, en effet, mais une seule fois à ma connaissance, le groupe du troupeau déterminé par l'âne et le cochon, [3] ; on sait

communications. Ce savant voyageur a su recueillir dans ses voyages en Égypte une foule de documents rares. On sait que c'est à M. Prisse qu'on doit la conservation de la seule scène connue représentant la circoncision. Nous aurons à signaler encore d'autres indications non moins précieuses.

1 Brugsch : *Recueil*, 36. L'inscription gravée à côté de la liste d'arbres fait bien comprendre les espérances des Égyptiens pour la vie d'outre-tombe : *Qu'il chasse dans ses marais de l'occident ; qu'il se rafraîchisse sous ses sycomores ; qu'il voie ses plantations, ces mêmes belles (plantations) qu'il a faites sur la terre.*

2 Sharpe : *Eg. Insc.*, II, 5.

3 *Denkm.* II, 5, IVe dynastie.

que le déterminatif le plus ordinaire de ce groupe est celui de la chèvre, ou le signe générique des animaux. Mais, si la figuration de l'animal est rare, les mentions textuelles abondent, au contraire. Le porc était lié à divers mythes. Dans l'un des incidents de la guerre typhonienne, Set, à bout de forces, se transforma en porc noir[1]; c'est pour ce motif que le *porc odieux à Horus* est souvent cité. La mère du dieu ityphallique Khem était représentée sous la figure d'une truie blanche[2]. Un verrat (𓃱𓃱𓃱) était sacrifié le 24 choiack, à Médinet-Habou.

Hérodote et Plutarque donnent au sujet du porc chez les Égyptiens des renseignements qui paraissent assez exacts; mais Porphyre[3], lorsqu'il affirme que les Phéniciens, les Égyptiens et les Cypriotes s'abstiennent de manger du porc parce qu'il n'y en a point dans leur pays, tombe dans l'une des erreurs si communes dans l'histoire[4].

C'est de même par un unique exemple que l'on peut démontrer que les anciens Égyptiens connaissaient l'ours; un animal de cette espèce figure parmi les objets apportés en tribut par les Ruten[5]. Il provenait probablement du Liban ou de la Perse. On ne connaît aussi qu'une représentation du cerf. Le zébu de Madagascar, qui ne diffère du bœuf que par la loupe grais-

1 Sharpe; *Eg. Insc.*, 52, 19.
2 *Stèle Metternich*; voyez Reinisch: *Monuments de Miramar*, p. 177.
3 *De abstinentia*, liv. 1, 14.
4 Malgré les prohibitions du Pentateuque, les Juifs élevaient aussi des troupeaux de porcs; *St-Mathieu*, 8, 30; *St-Marc*, 5, 11, etc.
5 Rosellini; *Mon. Reali*, p. 22, 5; Champollion: *Notices*, 509.

seuse de son dos, se reconnaît dans une peinture du tombeau de Benaa à Thèbes [1].

Le chat, qui était un animal domestique des anciens Égyptiens, ne s'est encore rencontré dans aucune des scènes qui illustrent les mœurs intimes de ce peuple ; mais il est souvent employé comme déterminatif de son nom hiéroglyphique, , ⲙⲉⲟⲩ, *meou*, qui est une onomatopée. On sait d'ailleurs que le chat date des plus anciennes époques et se trouve mêlé à des mythes très importants. C'est pour ce motif qu'on entretenait dans divers temples des chats qui, après leur mort, étaient soigneusement momifiés.

Dans quelques-unes des peintures parvenues jusqu'à nous, les anciens Égyptiens se montrent accompagnés de leurs chiens et de leurs singes favoris, auxquels ils donnaient des noms comme on le fait encore aujourd'hui ; le chat n'y figure jamais [2]. Un autre animal, que les Égyptiens domestiquaient ou tout au moins rendaient très-familier, est l'hyène ; on voit des troupeaux de ces animaux mêlés au bétail des grands domaines ; les régisseurs les présentaient à leurs maîtres ; quelquefois les hyènes sont conduites à la corde. Au tombeau de Shafraonkh (IVe dynastie), une hyène énorme est familièrement saisie par la queue et menée au maître du domaine [3]. Cependant les mœurs de ces animaux étaient les mêmes qu'aujourd'hui. Kadjarti,

1 Champollion : *Notices manusc.*, 530.
2 Un joli nom de femme, assez usité chez les Égyptiens, était celui de Ta-meou, qui signifie *la chatte*.
3 *Denkm.* II, 11.

chef d'Assur, illustra son nom par ses luttes victorieuses contre les hyènes du Liban, longues de deux mètres, du nez au talon [1]. Le Papyrus Magique Harris contient des formules pour clore la gueule de l'hyène [2].

Nous ne nous proposons pas de faire ici une étude étendue des renseignements que nous donnent les monuments et les textes sur les animaux connus des Égyptiens ; nous ajouterons seulement que la poule et le coq vulgaires leur seraient demeurés étrangers, si l'on s'en rapportait au témoignage des monuments subsistants. Cependant le signe 𓅱, si abondant dans les textes *(voyelle o, ou)*, représente un jeune gallinacé. Les coqs qu'on rencontre dans certaines collections égyptiennes sont tous de travail grec.

Ces préliminaires prouvent suffisamment qu'il est nécessaire d'interroger à la fois les monuments et les textes, et montrent que, même lorsque ces deux sources d'informations sont demeurées muettes sur un fait quelconque, ce n'est point une preuve suffisante que ce fait n'a point existé. Cette règle doit être observée dans tous les ordres de recherches ; mais elle est surtout indispensable quand il s'agit des choses de l'Égypte, parce que le nombre de monuments inexpliqués, inaccessibles ou restant encore à découvrir est extrêmement considérable, et qu'il faut s'attendre à des révélations nouvelles.

1 *Voyage d'un Égyptien*, p. 22.
2 Pl. A, lig. 3.

Ces principes établis, nous arrivons à ce qui concerne le chameau chez les Égyptiens.

Cet animal n'est représenté sur aucun des monuments connus ; cette circonstance serait à elle seule une preuve suffisante du peu de valeur qu'il convient d'attribuer à ces indices négatifs. En effet, s'il nous est à la rigueur permis de supposer que du temps de l'ancien empire les Égyptiens pouvaient ne pas connaître le chameau, nous n'avons pas cette liberté pour le nouvel empire et encore bien moins pour l'époque des Lagides. D'après Athénée[1], des chameaux attelés à des chariots figurèrent dans la grande fête donnée par Ptolémée Philadelphe; d'autres animaux de cette espèce furent exhibés dans la même pompe, avec leur chargement de produits de l'Arabie et de l'Inde, c'est-à-dire d'encens, de crocus, de casse, de cinnamome et d'autres parfums. Le même monarque montra sur le théâtre un chameau tout noir, qui n'eut pas de succès parmi les spectateurs Égyptiens[2].

Si l'on prenait à la lettre les textes de l'Écriture, il ne serait pas possible de douter que les Égyptiens n'aient possédé le chameau, même sous l'ancien empire. Les présents que Pharaon fit à Abraham à cause de Sarah, consistaient en brebis, bœufs, ânes, serviteurs et servantes, ânesses et *chameaux*[3]. De même, Moïse, réclamant pour les enfants d'Israël la liberté de partir, menace Pharaon d'une peste qui, en cas de refus,

1 *Deipnosoph.*, V, 5.
2 Lucien : *Prometheus in verbis*, ch. 4,
3 *Genèse*, 12, 16.

frappera subitement les chevaux, les ânes, les *chameaux*, les bœufs et les brebis[1]. Mais il se pourrait que ces énumérations indiquassent simplement l'ensemble du bétail, tel que pouvaient le concevoir les Hébreux. Toutefois, si l'Égypte n'élevait pas des troupeaux de chameaux, elle ne pouvait ignorer l'existence et l'utilité de cet animal, puisqu'elle avait pour proches voisins des peuples chez lesquels l'usage du chameau remonte à la plus haute antiquité. Abraham, établi à Hébron, en possédait un troupeau considérable ; il en donna dix à son serviteur Éliéser, pour transporter en Mésopotamie les présents destinés à la future épouse d'Isaac[2]. Les richesses de Jacob consistaient principalement en troupeaux, en chameaux et en ânes[3]. Lorsqu'il s'enfuit de chez Laban, son beau-père, ce patriarche chargea sur des chameaux ses enfants et ses femmes[4]. Les Ismaélites de Galaad, qui achetèrent Joseph, conduisaient en Égypte des chameaux chargés d'aromates[5].

Chez les Arabes, le chameau semble avoir été de tout temps d'un usage vulgaire. D'après Diodore, cet animal, aussi bien que le dromadaire, leur servait même pour la guerre ; dans ce cas, il était monté par deux archers placés dos à dos, qui combattaient l'un dans l'attaque, l'autre dans la retraite[6]. Ce renseignement concorde assez exactement avec un bas relief de Koyoundjick,

1 *Exode*, 8, 3.
2 *Genèse*, 24, 10.
3 *Genèse*, 30, 43.
4 *Ibid.*, 31, 17.
5 *Ibid.*, 37, 25.
6 *Bib. Hist.* III, 43.

publié par M. Place[1], et que reproduit la vignette ci-contre. Toutefois l'Arabe qui est placé sur le devant et qui conduit le dromadaire, ne paraît pas avoir d'armes. Diodore parle encore des 100,000 hommes montés sur des chameaux qui formaient l'un des corps de l'armée de Sémiranis[2].

Les textes égyptiens qui concernent Poun et To-neter, c'est-à-dire l'Arabie, ne contiennent aucune mention relative au chameau, ni au cheval ; mais nous avons déjà dit, et nous ne saurions trop le répéter, que ce silence des monuments ne prouve absolument rien. Les écritures cunéiformes peuvent, au moins jusqu'au VIIIe siècle avant notre ère, suppléer à l'insuffisance des hiéroglyphes. Les monuments de Tiglath-Pileser nous apprennent que ce conquérant assyrien, après avoir réduit Gaza et Askalon, vainquit la reine des Arabes qui se nommait Shamshi, et fit un butin considérable dans lequel figuraient 30,000 chevaux et 20,000 bœufs[3].

A une antiquité moindre, Cyrus et Xerxès eu-

1 *Ninive et l'Assyrie*, pl. 55. Légende : soldats assyriens combattant contre des Arabes montés sur des dromadaires.

2 *Bibl. Hist.*, liv. II, 17.

3 G. Smith : *The annals of Tiglath Pileser II.* Journal égypt. de Berlin, 1869, p. 16.

rent aussi des troupes de ce genre[1]. Du reste, les Perses engraissaient et mangeaient le chameau; un chameau tout entier fut cuit, puis servi au grand roi[2].

On peut donc tenir pour démontré que les Égyptiens, qui ont de si bonne heure commercé et guerroyé en Syrie et en Arabie, ont dû connaître le chameau, même dès les temps de l'ancien empire; leurs établissements permanents du Sinaï n'étaient pas très-distants de la contrée des Madianites et des Amalécites, peuples chez lesquels les chameaux étaient, selon l'Écriture, aussi nombreux que le sable des mers[3].

Or, comme nous l'avons déjà dit, les monuments égyptiens ne nous ont pas encore montré la figure du chameau, pas plus au temps des Lagides et même à l'époque romaine que sous les dynasties nationales[4].

Mais, au moins en ce qui touche le nouvel empire, les textes comblent la lacune laissée par les monuments. Le chameau est mentionné par le Papyrus Anastasi I, où se trouve raconté le voyage d'un aventurier égyptien en Palestine et en Syrie. Des chefs de tribus du Liban

1 *Hérodote :* VII, 86.

2 Athénée : IV, I.

3 *Juges*, VII, 12. Les Maranes, peuples du littoral de la Mer-Rouge, engraissaient les chameaux et en faisaient des hécatombes aux dieux. (Diodore, III, 43.)

4 Quelques scarabées de mauvais travail offrent la grossière représentation du chameau; mais ces objets sont d'une authenticité douteuse; ils appartiendraient dans tous les cas aux derniers temps de la décadence (IIIe ou IVe siècle de notre ère). Un bloc trouvé par M. Lepsius aux pyramides de Begerauieh, en Éthiopie, porte la figure d'un chameau (*Denkm.* V, 28). Ce monument n'est pas antérieur à notre ère.

lui offrirent du chameau à manger [1]. Dans ce texte le chameau est nommé , ⲕⲁⲙⲟⲁⲗ, ce qui est une forme syllabique à voyelles pléonastiques du mot que le copte a conservé sous la forme ϭⲁⲙⲁⲩⲗ, *kamaul*; le nom égyptien et le nom hébreu גמל, sont les mêmes.

Depuis la publication du *Voyage d'un Égyptien*, j'ai reconnu une désignation du chameau, d'une orthographe un peu différente, dans le groupe , dont on connaissait un petit nombre d'exemples par les papyrus Anastasi du Musée britannique, mais dont la signification était demeurée tout-à-fait conjecturale.

Le texte qui a fixé mes irrésolutions fait partie d'un beau papyrus hiératique de la collection municipale de Bologne, du même type graphique et de la même époque que les Papyrus Sallier et Anastasi [2]. Comme ces derniers documents, le Papyrus de Bologne consiste en un recueil de lettres familières. Je donne ici la transcription et la traduction littérale de la lettre qui parle du .

Le scribe Mahou, de l'atelier royal, dit au scribe Pinem :

« Ne sois pas un homme sans cœur, n'ayant pas de « discipline. Couché, on t'examine, veillant, on « t'instruit. Mais tu n'obéis pas au jugement. Cœur

1 *Voyage d'un Égyptien*, p. 220.

2 Ce papyrus provient de la collection du peintre B. Palagi, de même que celui qui contient la curieuse missive que j'ai publiée dans : *Mélanges égyptologiques*, série III, tome I.

« dégoûté ! tu fais ta propre volonté. Le chameau « entend la parole ; il est amené de Coush. On fait « l'éducation du lion ; on dompte le cheval. Toi seul « fais exception ! [1]. On ne connaît pas ton pareil « parmi les humains ! Oh ! sache cela. »

Je fais d'abord remarquer que ce texte, qui date comme je l'ai expliqué de l'époque des Ramessides, est d'une simplicité extrême et d'une correction irréprochable ; aucune partie de ma traduction n'est à justifier ; tout au contraire, il nous donne, dans la phrase : *tu fais ta propre volonté*, la signification restée fort douteuse jusqu'ici, du quarantième péché de la Confession négative [2] : , littéralement : *Je n'ai pas fait mes actes, mes intentions,* le sens véritable est : *je n'ai pas fait ma propre volonté ; je n'ai pas obéi à mon seul caprice* [3].

Le passage relatif au chameau est des plus clairs :

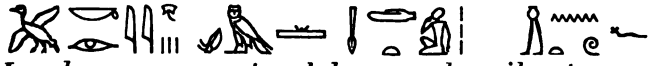

Le chameau entend la parole, il est amené

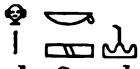

de Coush.

La lettre que je viens de traduire est une de ces admonestations d'un maître à un de ses élèves, dont on

1 Littér. : *Excepté toi seul !*

2 *Todt.* 125, 32.

3 On dit aussi familièrement : *n'en faire qu'à sa tête.* Grâce à ce texte précis, nous comprenons mieux désormais certains titres des dieux et des rois, et notamment celui de Khons-pe-iri-skherou ; c'est *Khons qui dirige les intentions et les actes, qui régit les événements.*

trouve d'assez nombreux échantillons dans les débris de la littérature de l'Égypte pharaonique ; la puissance de l'instruction et de la discipline en fait le thème fondamental ; le maître montre l'influence de l'instruction même sur les animaux les plus stupides ou les plus indomptables, qu'on parvient à soumettre et à dresser, tandis que tous les efforts peuvent échouer contre les résistances de l'écolier volontaire et indiscipliné.

Le document de ce genre le plus anciennement connu parmi ceux qui mentionnent le chameau, se trouve en duplicata dans les Papyrus de la collection Anastasi [1] ; c'est une lettre adressée par le scribe Amenemap au scribe Penbésa ; en voici la teneur :

« O scribe, ne t'abandonne pas à la paresse, ou tu « seras vertement corrigé ; n'adonne pas ton cœur aux « plaisirs, sinon tu en pâtiras. Le livre dans ta main, « récite-le de bouche ; raisonne avec les gens qui sont « plus savants que toi. Sache faire les travaux d'un « Oer *(un chef, un magistrat)*, tu le retrouveras « dans la vieillesse ; l'homme d'élite, le scribe expert « dans tous ses travaux devient puissant.

« Ne fais pas de jour d'oisiveté, ou tu seras frappé ; « l'oreille du jeune homme est sur son dos ; il obéit à « qui le frappe. Que ton cœur écoute la parole, ce sera « meilleur pour toi. On apprend au chameau à danser ; « on dompte le cheval ; on fait nicher le petit oiseau ; « on guide l'aile de l'épervier ; telle est la puissance « du raisonnement.

1 *Anastasi* III, 3, 10 ; *Anastasi* V. 8, I.

« Ne néglige donc pas les livres, ne t'en dégoûte pas;
« que ton cœur écoute la parole; tu y trouveras profit. »

Mais le texte le plus curieux de cet ordre fait partie de la collection de Papyrus appartenant au Musée de Boulaq, dont M. Mariette vient de publier une partie. Ce texte donne une appréciation du caractère des animaux bien remarquable pour l'époque, et l'on y trouve de plus la preuve que les Nègres d'il y a trente-deux siècles n'étaient pas inférieurs sous le rapport de l'intelligence à ceux de nos jours. Voici la traduction de ce curieux passage :

« Le taureau réservé, la victime de l'abattoir ne sait
« pas abandonner le sol où il écrase sa nourriture;
« il y reste; il y est dressé par l'action du pâtre.

« Le lion terrible quitte sa férocité; il passe (sem-
« blable à) un pauvre âne.

« Le cheval entre sous son joug; docile qu'il est,
« il se met en route.

« Le chien de chasse, ô celui-là il comprend la
« parole; il marche à la suite de son maître.

« Le chameau porte les marchandises; celle qui fut
« sa mère ne les avait-elle pas portées?

« Les oies descendent en abondance....., elles
« s'étouffent dans le filet.

« On instruit le Nègre dans la langue des Égyp-
« tiens, des Syriens et de toutes les nations étrangères.

« Tout ce que je sais faire en toute espèce de tra-
« vaux, sois docile, tu sauras le faire[1]. »

1 Mariette : *Pap. de Boulaq*, IV, pl. 22, 23. L'Égyptien met d'habitude le nom du chameau au masculin; ici il est au féminin, ce qui ne doit pas nous

Ce paragraphe présente quelques difficultés, qui sont dues au style spécial du papyrus, à un petit nombre de signes illisibles et à deux ou trois mots nouveaux. Voici la phrase relative au chameau :

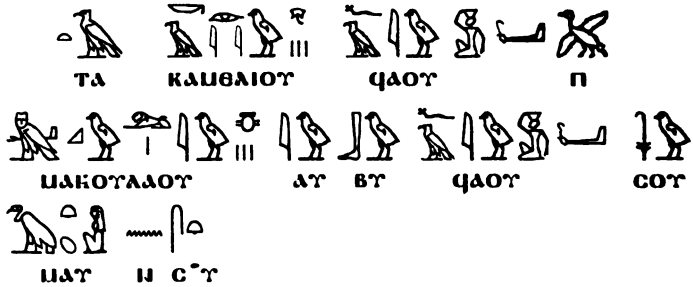

La traduction que j'en ai faite est littérale, sauf pour l'arrangement du dernier membre : *non avait-elle porté cela la mère de lui ?*

Le seul mot qui mérite un examen particulier est celui qui désigne les objets portés par le chameau ; c'est ⲙⲁⲕⲟⲩⲗⲁⲟⲩ, *maqoulaou*. Ce mot est suivi du signe des vases, qui détermine le nom des objets liquides ou solides qu'on transporte ou conserve dans des vases : il a une physionomie sémitique et paraît appartenir à la racine מכר, *vendidit, négociavit*, qui nomme toute espèce de marchandises, *res venalis*. On chargeait quelquefois les chameaux à la manière des ânes, c'est-à-dire avec deux paniers ou deux grands vases s'équilibrant mutuellement des deux côtés de l'animal ; les chameaux de la caravane ismaélite qui acheta Joseph

surprendre, puisqu'il s'agit d'un nom emprunté aux langues sémitiques. Du reste, la même observation peut se faire sur des mots purement égyptiens, lorsqu'ils sont employés comme dénominations génériques ou comme expressions de collectivité. Voyez ci-devant, p. 220, note.

plusieurs siècles avant la date de notre papyrus, étaient chargés d'aromates qui ne pouvaient être contenus que dans des vases.

Le signe 𓂻 possède un assez grand nombre de valeurs phonétiques ; c'est le cas de tous les déterminatifs génériques, qui peuvent représenter à eux seuls le nom de tous les objets qu'ils déterminent habituellement. Le plus ordinairement 𓂻 a le son *er*, *ir*, *iri*, ou *el*, *il*, *ili*, comme dans ⲓⲣⲓ, *faire*, ⲉⲣⲱⲧⲉ, *lait*, ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ, *raisin*, mots qui sont les mêmes en hiéroglyphes qu'en copte[1] ; mais il se combine avec la voyelle *m* dans 𓂻𓄿, MAA, *voir*, et quelquefois il exprime à lui seul l'idée *voir* et le son *maa* ; les deux yeux réunis sont aussi nommés 𓂻𓂻, MER, et 𓂻𓈖, MEN ; enfin, l'œil sert de déterminatif au son *mar*, *mal*, dans le mot 𓂻𓅱𓂻𓂻𓊪, qui désigne l'endroit d'un temple où les statues divines étaient placées lorsqu'on leur faisait des oblations ; ce mot semble composé comme notre expression *ostensoir*. On ne l'a encore trouvé qu'aux basses époques ; mais il faut observer que c'est seulement dans les bas temps que les textes nous donnent des détails un peu étendus sur les distributions intérieures des temples. Comme le culte n'a pas varié, les noms des objets importants du culte n'ont pas dû varier non plus. Il y a une très-grande vraisemblance que le mot égyptien MAA, *voir*, était autrefois de la forme MAR ; de même que le mot MOU, *mourir*, que le copte a conservé, a eu une

1 Aux basses époques l'œil est employé aussi pour la voyelle *i*.

forme antique MOUR, MER ; la chute de *r* final dans un grand nombre de mots, est un fait des mieux établis.

La variante donnée par le Papyrus Anastasi I, nous montre que dans le nom égyptien du chameau 𓄿 remplace le son *maar* ou *maal*, car les Égyptiens ne distinguaient pas l'expression graphique des voyelles *l* et *r*[1] ; nous avons vu que l'*œil* pouvait effectivement représenter ce son. Ainsi disparaît toute difficulté pour l'identification phonétique du nom hiéroglyphique avec le nom sémitique du chameau.

En résumant les données de nos textes, nous voyons que le chameau pour les Égyptiens était un animal de charge qui provenait de l'Éthiopie, c'est-à-dire du pays des Nègres, et qui, indépendamment de son utilité, et malgré son peu d'intelligence et sa mauvaise tournure, pouvait être dressé pour l'amusement. On lui apprenait à danser, c'est à-dire à marcher au son de quelque instrument, en se balançant et en se baissant et se relevant alternativement. Le mot 𓈖𓂋𓂋𓂋

places au son d'un tambourin ou d'un fifre ; mais ces exhibitions deviennent de plus en plus rares.

La danse du chameau a fourni à la langue égyptienne le mot 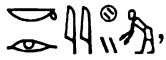 , KAUAAIKAUAAI, fréquentatif qui signifie *faire des courbettes*. Ce mot se rencontre, à l'époque ptolémaïque, dans un texte où il est précédé de plusieurs autres groupes signifiant *danser*, *sauter de joie*, *jongler*, etc. [1]. Son déterminatif est le signe de l'homme qui se courbe ; c'est le mouvement auquel il était le plus facile de dresser le chameau ; cet animal se couche entièrement pour recevoir sa charge. Les Arabes, qui s'en servent comme monture, l'ont habitué à se baisser au cri de *abrok* [2].

Ainsi donc nous pouvons conclure en toute assurance que les Égyptiens connaissaient le chameau et avaient étudié les mœurs de cet animal ; que le chameau était, dans les premiers temps du nouvel empire, amené de l'Éthiopie, c'est-à-dire de la région où il abonde encore de nos jours, de même que le dromadaire ; que si, comme on l'a gratuitement supposé, le chameau est originaire de l'Arabie, sa migration en Afrique ne daterait pas seulement des premiers siècles de notre ère, mais bien de quinze à vingt siècles plus tôt. Du reste, rien ne démontre que cette espèce animale n'ait pas existé dans l'Afrique orientale et centrale à une époque aussi reculée qu'en Arabie et en Perse. A dire vrai, l'existence du chameau en Éthiopie vers le XVe siècle

1 Brugsch : *Recueil*, pl. 72, 1.
2 Le crieur qui précédait Joseph et proclamait son élévation disait aussi *abrok* (*Genèse*, ch. 41, 43).

avant notre ère, est aujourd'hui constatée par des preuves monumentales, tandis que l'antiquité du chameau arabe n'est appuyée sur des preuves du même genre que jusqu'au VIIIe siècle.

CHAPITRE VII

LE CHEVAL CHEZ LES ÉGYPTIENS.

Les Égyptiens furent de grands appréciateurs du cheval ; ils l'employaient aux mêmes usages que nous ; quoique l'usage des chars l'emportât sur celui de l'équitation, celle-ci néanmoins n'était pas négligée ; pour un grand personnage, c'était un mérite remarqué que la bonne tenue à cheval. Il existait à l'époque pharaonique des établissements publics où les chevaux étaient élevés et dressés, surtout en vue de leur service à la guerre. Un grand nombre d'officiers y étaient préposés. En un mot, le cheval jouait un rôle important chez les Égyptiens ; aussi les textes qui parlent de cet animal sont-ils extrêmement nombreux.

Avant d'aborder l'examen de ces textes, nous devons rappeler ici le fait très-singulier et déjà tant de fois relaté que la plus ancienne mention du cheval que nous aient encore livrée les monuments pharaoniques n'est pas antérieure au commencement du nouvel empire.

Elle se rencontre dans l'autobiographie d'Ahmès, chef des marins, sur les premières lignes de laquelle M. de Rougé a publié un Mémoire, où se trouvent pour la première fois développées les règles sûres de la traduction des hiéroglyphes[1]. Cet Ahmès, dans le récit qu'il donne de ses services sous le pharaon Ahmès I, explique qu'il débuta par remplir la fonction de bas-officier sur le navire *le Veau*; qu'ensuite et après son mariage, il fit partie de l'équipage du navire *le Nord* pendant la guerre; l'un de ses emplois était de suivre à pied le roi voyageant sur son char[2].

La guerre dont il s'agit ici est celle qui eut pour résultat la prise d'Avaris et l'expulsion des Pasteurs, qui avaient opprimé l'Égypte pendant plusieurs siècles[3].

Dans le passage que nous venons de citer le cheval n'est pas nommé, mais nous y trouvons la mention du char de guerre du pharaon. C'est une preuve que non-seulement le cheval était alors connu; mais de plus qu'il avait déjà été employé par paires à l'attelage, et dressé à braver les clameurs des combattants, le tumulte et les violences de la mêlée. Ahmès vivait au XVIIIe siècle avant notre ère; le cheval d'Égypte est donc bien antérieur à cette époque.

1 *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautonniers*, Paris, 1851.

2 Les tableaux militaires montrent souvent les pharaons voyageant sur leur char, suivis de leur escorte militaire; quelquefois ils combattent debout sur leur char; d'autres fois ils en descendent pour prendre un poste à leur gré.

3 Voir, pour les détails de cette guerre, mon Mémoire intitulé : *Les Pasteurs en Égypte*.

Mais, en ce qui touche le cheval, le silence des monuments n'est pas plus significatif qu'à l'égard du chameau. Tout ce qu'il est prudent d'en conclure, c'est que ces animaux n'étaient ni l'un ni l'autre abondants en Égypte du temps de l'ancien empire, et qu'ils n'étaient point encore comptés alors au nombre des animaux domestiques.

Une tradition rapportée par Plutarque [1] ferait remonter la connaissance du cheval par les Égyptiens jusqu'à l'époque mythologique. Horus, interrogé par son père sur la question de savoir quel était l'animal le plus utile à la guerre, aurait répondu : *C'est le cheval, à l'aide duquel on peut atteindre et tuer l'ennemi*. Cette opinion n'est peut-être pas aussi étrangère aux idées égyptiennes qu'on se l'imagine habituellement. Que les Égyptiens connussent l'équitation, c'est ce dont il n'est pas permis de douter ; il n'est pas possible non plus de supposer qu'ils n'aient pas utilisé comme monture, au temps de l'ancien empire, l'âne alors si abondant chez eux et qu'ils soignaient avec une attention particulière [2].

Cependant la figuration d'un Égyptien monté sur un âne n'a pas encore été rencontrée sur les monuments ; mais on y trouve celle d'un ou deux ânes accouplés, portant dans un siège assujetti sur leur dos un riche particulier qui visite ses domaines ; devant l'animal [3]

1 *Sur Isis et Osiris*, ch. XIX.
2 Plutarque nous apprend qu'échappé aux coups d'Horus, Typhon s'enfuit monté sur un âne, qui le porta sept jours. *Sur Isis et Osiris*, 19.
3 *Tombeau d'Oerkhou*, V^e dynastie. *Denkm.* II, 43.

marche le *saïs* armé d'un bâton, et par derrière un autre serviteur étend l'ombrelle au-dessus de son maître. A défaut d'âne, les opulents Égyptiens de la même époque se faisaient porter en palanquin sur les épaules de leurs serviteurs ; quatre porteurs suffisent parfois[1] ; on en voit huit pour le palanquin de Ptahhotep, prêtre de la pyramide d'Assa[2]. Dans une pompe exceptionnelle, Snetemhet n'a pas moins de vingt-quatre porteurs[3]. Ce mode de transport subsista, au moins pour les rois, jusque sous le nouvel empire.

D'ailleurs l'usage de monter sur le dos d'un animal est illustré par un passage du *Conte des deux Frères*.

Bataou, le plus jeune d'entre eux, dit à son frère aîné : *Je vais me transformer en un grand*

1 Nehra-se-Numhotep visitant ses chantiers de construction de barques. *Denkm.* II, 126.
2 Dümichen : *Resultate. etc.* Taf. XIV.
3 *Denkm.* II, 78.

taureau ayant toutes les bonnes nuances (un Apis) ; personne ne saura qui il est ; tu t'installeras sur son dos, et, au soleil levant, nous serons à l'endroit où est mon épouse[1]. Le Conte suppose ici un long voyage effectué à dos de taureau, mais accéléré par la puissance magique de Bataou.

On voit par là que l'emploi des animaux comme monture était parfaitement connu des Égyptiens, et que, quatorze siècles avant notre ère, leurs littérateurs ne croyaient pas choquer les vraisemblances en rapportant cet emploi même aux époques fabuleuses[2].

Il est bien probable toutefois qu'au temps de la plus extrême antiquité, ni le cheval ni le chameau n'ont été aussi vulgairement utilisés comme bêtes de somme et de monture que l'âne ; c'est sur un âne qu'Abraham chargea le bois destiné à l'holocauste dont son fils devait être la victime[3]. Pour ramener du blé de l'Égypte, les fils de Jacob menèrent avec eux des ânes[4]. Moïse revenant de Madian, chargea sur des ânes sa femme et ses enfants[5]. Tel était bien l'usage de l'antiquité ; les Asiatiques de Nehra-si-Numhotep (XIIe dynastie)

1 *Pap. d'Orbiney*, 14, 5.

2 Le *Conte des deux frères* est une œuvre dans laquelle le merveilleux joue un grand rôle. Le pharaon, qui est l'un des personnages secondaires du roman, n'appartient évidemment à aucune des dynasties historiques ; le héros principal y figure surtout à l'état de *khou*, c'est-à-dire de mort revivifié ; ce serait l'époque des Mânes.

3 *Genèse*, 22, 3.

4 *Ibid.*, 42, 26.

5 *Exode*, 4, 20.

amenaient leurs enfants sur des ânes[1], ainsiqu'onlevoitdans la vignette ci-contre. L'énorme princesse de Poun, qui vint visiter l'Égypte sous le règne de la reine Hashepsou, avait aussi la même monture[2].

A propos du chameau, dont la figuration manque sur les monuments de toutes époques, nous avons trouvé quelques indications dans les textes, mais seulement pour les temps du nouvel empire. Il en est de même pour le cheval, dont la représentation abonde à partir de cette même époque. Nous avons dit que la première mention connue est celle du char de guerre d'Ahmès I (XVIIe ou XVIIIe siècle avant notre ère), et nous avons fait remarquer que cet emploi du cheval laissait supposer que son acclimatation en Égypte ne devait point alors être de date bien récente. Le pharaon du Conte des deux frères avait des chars de parade pareils à celui sur lequel le pharaon de la Bible fit monter Joseph, à une époque qui coïncide avec la fin de la domination des Pasteurs[3].

Le récit de la Bible aussi bien que celui du petit

1 *Denkm.* II, 133; voyez ci-devant, p. 115 et suiv.
2 Ci-devant, p. 154.
3 Probablement sous Ahmès I ou sous l'un de ses prédécesseurs immédiats.

roman égyptien, est richement illustré par les scènes monumentales. Lorsque les rois sortaient sur leur char pour les fêtes ou les cérémonies publiques, ils étaient ordinairement suivis de la reine, des princes et des princesses, tous également montés sur des chars. Dans la pompe de Khou-en-Aten, à El-Amarma[1], le roi et la reine conduisent eux-mêmes leurs chars et passent devant l'emblême du culte nouveau; leurs chevaux sont lancés au galop ; à la suite et sur deux rangs viennent les princes et les princesses ; les jeunes princesses ont le pas sur leurs frères ; elles sont à deux sur chaque char, et se tiennent debout sur le fond de la caisse du véhicule qui n'est pas fermée par derrière ; l'une d'elles, tenant les rènes et le fouet, conduit l'attelage ; la seconde se cramponne à la taille et au bras droit de la conductrice, ainsi qu'on le voit dans la vignette ci-après :

L'extrême jeunesse de la conductrice est caractérisée par sa coiffure. On voit par là qu'au XVIe siècle avant notre ère les Égyptiens étaient extrêmement familiarisés avec le cheval. Les simples particuliers l'élevaient et s'en servaient ; aussi ne saurait-on contredire le témoignage de l'Écriture, qui

1 *Denkm.* III, 92, 93.

constate que les Égyptiens, affamés livrèrent à Joseph en échange de blé leurs *chevaux*, leurs ânes, leurs moutons et leurs bœufs[1]. Les petits employés avaient des chevaux pour amener de la campagne les provisions nécessaires à leur ménage[2]. Les hauts fonctionnaires et les riches personnages visitaient quelquefois en char leurs possessions rurales[3]. Le cultivateur employait le cheval à tirer la charrue, ainsi qu'on le voit dans un passage du Conte des deux frères, où il est question de *prendre les chevaux pour labourer*[4]. Toutefois, comme le groupe [hieroglyphs], ϩⲧⲁⲣ, devenu en copte ϩⲧⲟ, *cheval*, désigne souvent le char, on avait cru pouvoir lui attribuer aussi la valeur d'*attelage*, et, à défaut de preuve directe qu'il s'agissait de chevaux, on admettait qu'il pouvait être question d'un attelage de bœufs ; mais aucune hésitation n'est possible en présence du bas-relief ci-dessous, découvert sur l'une des pierres employées à la construction du temple de Khons[5], qui remonte certainement au moins à la plus brillante époque des

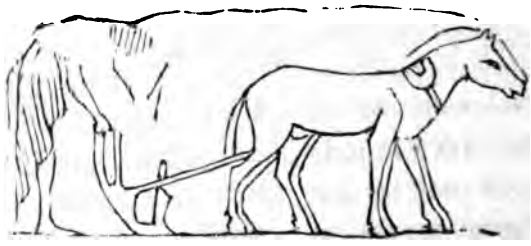

1 *Genèse*, 47, 17.
2 *Pap. Sallier* I, 7 ; *Pap. Anastasi* III, pl. 8.
3 *Denkm.* III, 77.
4 *Pap. d'Orbiney*, 2, 2.
5 Prisse : *Mon. Égypt.*, 35. Lorsque le mot ϩⲧⲁⲣ signifie un attelage d'animaux autres que les chevaux, il est suivi d'un complément explicatifs. Il est d'ailleurs accompagné en ce cas du déterminatif des *meubles*. (*Denkm.* III, 219.)

Ramessides, sinon à la XVIIIe dynastie. Dans le tableau des misères qui accablent l'agriculteur, un papyrus rapporte que *le cheval* (ϩⲧⲁⲣ) *meurt en tirant la charrue*[1]. Les textes sont donc bien d'accord avec les bas-reliefs; mais il faut remarquer ici qu'aucun des monuments examinés depuis que l'attention des savants s'est portée sur l'Égypte, ne nous a fourni la représentation du labourage par le cheval ; le seul bas-relief illustrant cet usage est une pierre échappée à la dispersion des matériaux d'un monument très anciennement détruit, et employée comme moëllon à la construction d'un édifice plus moderne. C'est encore un nouveau motif de nous tenir en garde contre les déductions que semble suggérer le silence des monuments.

Nous avons dit que les chevaux étaient employés de diverses manières aux travaux de l'agriculture. Les grands personnages avaient des écuries spéciales ou *boxes*, appelées , ϣⲙⲙ, *shemem*, auxquelles était préposé un employé particulier nommé le chef des *shemem* (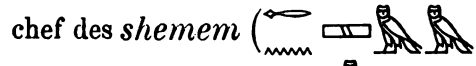)[2], qui était quelquefois aussi intendant, , des cavales[3]. Le chef des *shemem* devait visiter l'installation des chevaux tous les dix jours. Les soins les plus vulgaires étaient donnés par les palefreniers ou grooms, nommés 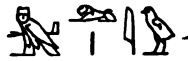 , ⲙⲁⲣⲁⲟⲩ ; mais le scribe comptable de chaque domaine mesurait chaque jour les rations

1 *Pap. Sallier* I, 6, 5.
2 *Pap. Sallier* I, 4, 10. *Denkm.* III, 276.
3 *Ibid.*

de grain et de foin et préparait l'eau nécessaire un mois à l'avance[1]. Lorsque les chevaux sortaient, soit pour être attelés, soit pour être montés, ils étaient couverts d'un tapis d'étoffe pour lequel les Égyptiens, qui ne se servaient pas de selle, aimaient à déployer un certain luxe. On les nommait [illegible] ϩ, ϩϭⲟⲥ ⲛ ϩⲧⲁⲣ, *vêtement de cheval*; il y avait aussi le *vêtement de char*[2], c'est-à-dire un tapis qui recouvrait le fond du char et sur lequel on pouvait s'asseoir, les pieds pendants, lorsque le char était arrêté ou lorsqu'on avait un bocher.

Nous possédons un nombre considérable de représentations des chars de parade et de guerre des anciens Égyptiens; il est inutile de nous étendre sur ce chapitre, mais les monuments de l'équitation proprement dite sont beaucoup plus rares. Le plus remarquable de tous est très-peu connu; il a cependant été publié et décrit par Rosellini[3], mais d'une manière incorrecte Ce monument, qui provient de la collection Palagi, constitue aujourd'hui l'une des perles du cabinet de Bologne. Pendant mon séjour dans cette ville savante, j'ai pu l'examiner et le calquer à l'aise, grâce à l'extrême obligeance de M. le bibliothécaire Frati. La planche ci-contre le reproduit d'une manière exacte.

Il consiste en un bas-relief de calcaire, de bon

1. *Pap. Sallier* I, 4, 8.
2. *Pap. hiérat. de Turin* n° 158 : Pleyte et Rossi : *Les Pap. hiérat. de Turin*, pl. 8, *in fine*.
3. *Monumenti civili*, CXV.

SCÈNE D'ÉQUITATION

XIVe ou XVe siècle avant notre ère

travail, mais incomplet et mutilé, et comprend deux registres.

Dans le premier, on reconnaît les traces de deux chars égyptiens en stationnement, dont les maîtres sont descendus; debout, derrière chaque char, un cocher retient les chevaux par les guides, mais en se retournant du côté opposé pour regarder ce qui se passe ou pour surveiller le retour des chefs[1]; l'un desquels court à grands pas sur un chemin montant et semble se pencher avec sollicitude sur la scène qui se passe au deuxième registre.

Le personnage principal de ce deuxième registre est un cavalier entièrement nu, qui lance son cheval au galop en tenant les rênes de la main gauche et le fouet de la main droite. A sa taille, il est très-facile de reconnaître un adolescent à peine sorti de l'enfance; devant lui, un personnage, armé d'un bâton de commandement, fait de la main droite un signe à un groupe de porteurs de denrées dont on ne distingue plus que deux ; derrière le cheval, quatre manœuvres portent ensemble une grosse et longue poutre; à leur suite, on aperçoit encore le bras d'un personnage disparu dans la cassure de la pierre, et qui semble donner des ordres.

Il est aisé de voir qu'il s'agit d'un jeune prince se livrant à l'exercice de l'équitation sous la surveillance de deux hauts fonctionnaires, qui l'ont accompagné en

1 La même disposition de chars et de cochers se voit à El-Amarna. *Denkm.* III, 204.

char jusqu'au terrain inégal et encombré, choisi à dessein pour rendre la manœuvre du cheval plus difficile.

Le style des figures et de l'exécution décèle un travail de l'époque des Ramessides. Dans l'exercice de leurs fonctions officielles, les grands chefs égyptiens tiennent à la main le même rouleau et les mêmes bâtons que dans le monument de Bologne; c'est ce qui se voit notamment dans les grandes scènes de la campagne de Ramsès II contre les Khétas, où l'on remarque le bâton plus gros à l'extrémité inférieure qu'à celle qui est tenue dans la main, tel que le porte l'officier qui précède le cheval et fait écarter la foule.

Cette scène, unique jusqu'à présent dans son genre, date donc, selon toute vraisemblance, du règne de Ramsès II; c'est aussi cette même époque qui nous a livré l'unique scène aujourd'hui connue, représentant l'opération de la circoncision chez les Égyptiens[1]. Le jeune cavalier du monument de Bologne monte sans étriers et à poil. Tel était l'usage antique chez les Grecs et les Romains; mais celui de couvrir le cheval

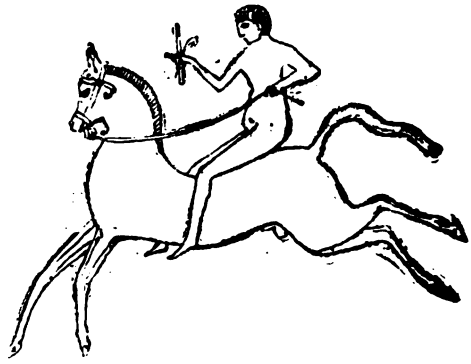

d'une pièce d'étoffe, quelquefois reployée sur elle-même

1 Voir mon Mémoire sur ce sujet. *Revue archéol.*, 1861

pour fournir un siège plus moelleux *(ephippium)*, a été pratiqué de bonne heure [1].

Les armées égyptiennes ne comprenaient pas de corps de cavalerie proprement dite ; mais certains officiers étaient montés sur des chevaux pour remplir un service qu'on peut comparer à celui des officiers d'ordonnance de nos généraux ; ces cavaliers pouvaient avoir à combattre, et pour ce motif ils étaient armés d'arcs et de flèches. Tel est celui de la vignette ci-contre, qui est représentée galopant à la rencontre d'une troupe de fantassins et de chars égyptiens dans le tableau de la bataille de Kodesh sur l'Oronte [2]. L'objet que ce cavalier tient de la main droite est peu reconnaissable et probablement mal copié.

Dans le même tableau, un deuxième cavalier, courant dans la même direction, n'est point armé et ne porte aucun insigne. Des chevaux sans harnachement suivaient le corps des auxi-

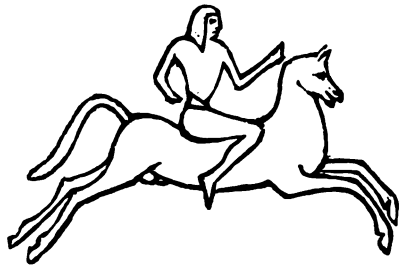

1 Voyez ci-devant ce qui est dit des couvertures de cheval (p. 430).

2 Rosellini : *Monum. civili*, p. 87, 2e rangée. Des cavaliers égyptiens étaient employés à la poursuite des ennemis en déroute. Ci-devant, p. 197.

liaires de Ramsès III, sans doute pour faire le même service [1].

Depuis que Rosellini a copié ces bas-reliefs la destruction a continué son œuvre ; les cavaliers ont disparu. M. Lepsius ne les a pas retrouvés lorsque, une vingtaine d'années plus tard, il a étudié les mêmes monuments. Quand ils étaient entiers, les bas-reliefs contenaient sans doute un plus grand nombre de chevaux montés. Dans tous les cas, on aperçoit encore sur différents points du combat et du campement des chevaux libres et d'autres chargés de doubles coffres ou paniers, à la manière des ânes, ce qui démontre que les Égyptiens utilisaient ces animaux comme montures et comme bêtes de somme.

Un troisième cavalier égyptien est encore donné par Rosellini ; il a la même attitude que le précédent, mais il porte derrière le dos un objet qui paraît être un carquois. Une cassure nous prive ici de la partie antérieure du cheval ; mais il en reste assez pour illustrer notre étude spéciale.

Un autre monument de l'équitation chez les Égyptiens se rencontre dans l'ornementation d'une belle hache de bronze, qui faisait partie de la collection d'Athanasi [2]. Le bronze est

1 Voir ci-devant, p. 297.
2 Je suis redevable à M. Prisse d'un excellent dessin de cette arme curieuse.

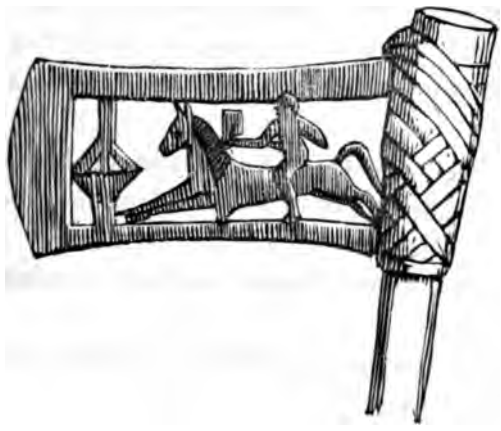

découpé à jour, comme c'est le cas de plusieurs autres objets de ce genre, et en particulier de la belle hache d'Ahmès I, que nous avons déjà eu l'occasion de citer; mais toutes les parties du tranchant sont maintenues, fortement unies par les points de contact des figures découpées dans le centre. La principale de ces figures est un cavalier sur un cheval lancé au galop et tenant le fouet et les rènes de la main droite ; cette scène, qui est parfaitement égyptienne, ne nous suggère aucune remarque nouvelle sur l'objet qui nous occupe.

Les jeunes Égyptiens qui aspiraient à un emploi dans le corps des combattants en char, étaient placés dans des établissements militairement régis, où ils apprenaient la manœuvre du cheval et celle des chars. Les ennuis et les misères de cette carrière ont été exposés avec beaucoup de verve par les scribes, qui recommandaient principalement celles des lettres. C'est ici le cas de faire connaître ces curieuses critiques, qui nous révèlent des détails intéressants. Nous n'en possédons malheureusement qu'un seul texte pour ce qui concerne la carrière de l'officier de cavalerie ;

encore s'y rencontre-t-il quelques mots embarrassants et probablement fautifs. Aussi la traduction offre-t-elle quelques difficultés. Voici ce que je parviens à y lire[1] :

« Le scribe Amenemhap parle au scribe Penbèsa.
« Voici qu'on t'apporte cette lettre de correspon-
« dance.

« Mets ton application à devenir scribe et domine
« les hommes.

« Viens que je te raconte les travaux pénibles de
« l'officier de cavalerie :

« Il est mis à l'École militaire[2] par son père et par
« sa mère ;

« Ayant quinze ans[3], il est donné par tous les
« deux.....[4] ;

« Il va se munir de montures au haras, en présence
« du roi ;

« Il prend de bonnes cavales ;
« Il est joyeux jusqu'à l'exaltation ;
« Il revient avec cela à sa ville natale ;
« Il a beaucoup chevauché ;
« Il faut qu'il chevauche de nouveau sur-le-champ ;
« Il ne connaît pas son destin ;
« Il donne ce qu'il possède à son père et à sa mère ;
« Il prend un char ;
« Son timon est de trois *outen ;*

1 *Pap. Anastasi* III. page 6.
2 Voir *Voyage d'un Égyptien*, p. 33.
3 Le chiffre 15 est douteux, mais il ne peut y avoir que 5 ou 15.
4 Ici une phrase dont le sens m'échappe ; il y a quelque chose comme : *se privent de lui.*

« Le char est de cinq *outen;*
« Il va pour monter dessus;
« Il se met à pied pour frayer la voie ;
« Il en prend une ;
« Il rencontre des insectes venimeux ;
« Il tombe dans des buissons épineux ;
« Son pied est blessé par les insectes ;
« Son talon est troué par une morsure ;
« On a achevé l'inspection ;
« Il est comblé de misères ;
« Il est étendu sur le sol et frappé de cent coups. »

J'ignore complètement l'intention du passage où il est dit que le timon du char, 1 ⟶, est de trois *outen*, et le char de cinq *outen*. On ne peut guère songer au prix, qui serait singulièrement bas à moins qu'il ne s'agisse d'*outen* d'or; mais il y aurait d'ailleurs une disproportion inexplicable entre la valeur du timon et celle du char ; l'idée *poids*, que fait naître également le mot *outen*, ne suggère non plus aucune explication satisfaisante : c'est donc là un détail que nous devons nous résoudre à ignorer jusqu'à nouvel ordre ; heureusement il n'intéresse pas directement le sujet qui nous occupe.

Ce qu'il y a d'instructif dans notre texte, au point de vue de l'équitation, c'est la circonstance que le jeune officier de cavalerie ne prend de char qu'après avoir reçu des chevaux sur lesquels il revient chez lui, au sortir de l'école et avant d'être incorporé.

Le haras royal ou dépôt de remonte se nommait en égyptien , *ahaï;* c'est un mot bien

connu ; notre texte nomme [illegible], *kaoua*, les chevaux parmi lesquels le jeune homme a pu choisir de bonnes cavales ([illegible]). Je ne connais qu'un second exemple de l'emploi du groupe *kaoua;* il se trouve dans un passage du papyrus Anastasi IV [1], qui énumère un grand nombre de produits exotiques, et notamment les chevaux (ϩⲧⲁⲣ) et *les kaoua-ou* excellents natifs de Saenkar (le pays de *Shin'ar* de la Bible).

Mais ce même mot sous la forme *kou* ou *koou* se rencontre au papyrus de Berlin n° 1 [2] avec le déterminatif de la chèvre ; c'est évidemment dans ce cas le thème antique du copte ⲕⲓⲏ, *hircus, bouc*. Avec la même orthographe on le trouve à Abydos[3] suivi du signe du taureau et de celui du phallus, et remplaçant assez exactement le groupe habituel [illegible], *ka*, qui désigne essentiellement l'animal reproducteur. Le mot *kaoua* serait donc l'équivalent de notre expression *étalon*, de même que [illegible], *sesem-tou*, répond à notre mot *cavale* ; l'un et l'autre ne doivent point être pris ici à la lettre, mais seulement comme des dénominations poétiques du cheval.

Le mot égyptien qui nomme le galop du cheval est [illegible] ⲧⲁⲧⲁ, *tata*; c'est un fréquentatif qui rappelle très bien notre mot *trotter*[4] ; il se disait aussi

1 P. 17, 8.
2 Lig. 2.
3 Mariette : *Abydos*, pl. 53.
4 L'hébreu a, dans le même sens, le mot דרך, qu'on trouve répété sous la forme *daroth-daroth* pour désigner la course précipitée du cavalier, le grand galop (*Juges*, 5, 22). Toutes ces expressions sont onomatopiques.

de la *course en char;* mais c'était bien l'action du cheval. Un scribe rappelle en ces termes à son vieux professeur le début de ses études : « *Lorsque j'étais enfant, j'étais près de toi; tu frappais sur mon dos et tes instructions entraient dans mes oreilles; j'étais comme un cheval au galop* (ϩⲧⲁⲣ ϩⲓ ⲧⲁⲧⲁ); *il ne me venait pas envie de dormir pendant la journée; je n'avais pas de sommeil pendant la nuit, etc.*[1] » Les chevaux qui servaient à exercer les cavaliers de l'époque avaient, à ce qu'il paraît, une rude besogne ; ils passaient en proverbe. Un moraliste, adressant des objurgations à un de ses disciples qui, passionné pour le mouvement et la dissipation, avait quitté l'étude et s'était adonné aux voyages et aux promenades, lui dit : « *Tu abandonnes les livres parce que tu es plein de tes jambes comme un cheval du djahabou (manège); ton goût est de sautiller comme un akhi; tes oreilles se dressent; tu es comme un âne recevant la bastonnade; tu es comme un nashesaou qui prend la fuite, etc,*[2]. »

L'expression 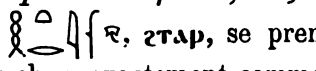 , ϩⲧⲁⲣ, se prend quelquefois pour désigner le char, exactement comme cela se passe en hébreu pour רכב ; aussi, lorsqu'il est dit d'un pharaon qu'il est *gracieux à* ϩⲧⲁⲣ, il peut y avoir doute sur la question de savoir s'il faut entendre *gracieux à cheval* ou *gracieux en char;* les scribes ne

1 *Pap. Anast.* IV, 8, 7.
2 *Pap. Anastasi* IV, I, 5. L'*akhi* est le quadrupède ailé (griffon), ou bien quelque espèce d'oiseau ; le *nashesaou*, un animal à déterminer. Les Égyptiens aimaient à prendre des comparaisons dans les mœurs des animaux.

cherchaient ordinairement pas à spécialiser ; ils le font cependant quelquefois, et, dans ce cas, ils expriment la double idée :

solide à cheval, gracieux en char[1].

Les pharaons attachaient un grand prix à la possession de chevaux nombreux qu'ils faisaient nourrir et dresser dans leurs domaines ; la fonction de *préposé aux chevaux du roi*, était fort élevée dans l'ordre hiérarchique. Des fils du roi régnant en ont été quelquefois investis[2]. Il en était de même de celle de *scribe des chevaux du roi*[3]. Il y avait aussi le *supérieur des chevaux du roi*, , qui était de même un personnage éminent[4]. Des prairies spéciales étaient affecteés à la nourriture des chevaux du monarque ; on les nommait , ⲁⲧ-ⲁϩⲣ[5], ce qui signifie littéralement des *non-terres*, c'est-à-dire des champs qu'on ne livrait jamais au labourage ; ces champs ainsi que les chevaux qui y paissaient étaient placés sous la surveillance d'un , ou *supérieur d'atelier* dépendant de la grande intendance royale[6].

1 Ramsès II : *Denkm.* III, 166.
2 *Denkm.* III, 214.
3 *Denkm.* III, 168 et 183.
4 *Denkm.* III, 175, 4.
5 *Pap. Sallier*, I, 9, 2 et 4. se retrouve dans la particule privative copte ⲁⲧ, et se prononçait de la même manière en égyptien. Cette forme n'admettait pas de *n* finale.
6 Conf. *Voyage d'un Egyptien*, p. 23.

Tout naturellement le cheval était très-recherché par les anciens Égyptiens ; il constituait l'un des éléments importants du tribut imposé aux peuples vaincus. A l'époque du commencement du nouvel empire, toutes les nations voisines de l'Égypte, au nord comme au sud, possédaient le cheval. On voit par les inscriptions historiques de Karnak que les peuples qui s'allièrent pour secouer le joug de l'Égypte, sous Thothmès III, avaient des forces d'infanterie et de cavalerie ou de chars. Il n'est pas médiocrement remarquable de reconnaître que la mention du cheval de Naharaïn, par exemple, sur les monuments égyptiens, est presque aussi ancienne que celle du cheval égyptien. Ahmès Penneneb, officier qui commença sa carrière militaire sous le même Ahmès I, qui nous a laissé le souvenir de son char de guerre, s'empara sous Thothmès I, deuxième successeur de ce pharaon, d'un cheval et d'un char de guerre dans une campagne contre Naharaïn [1].

Ahmès, chef de marins, celui-là même qui courait près du premier char égyptien cité sur les monuments, prit aussi en Naharaïn, sur la fin de sa carrière, des chevaux et un char [2].

Les différents peuples de l'Asie en rapports habituels avec les Égyptiens, tels que les Kharou, les Khétas, les Katis, les Rutennou, Naharaïn, Asi, etc., étaient mis à contribution pour leurs chevaux ; les listes de tributs en indiquent toujours la provenance. Sur la stèle d'Amada, en Nubie, qui célèbre en termes pom-

1 Lepsius : *Auswahl der wichtig. Urk.*, XIV.
2 *Denkm.* III, 12.

peux les victoires d'Aménophis II, il est dit que *le roi s'est emparé en un instant des nations qui avaient fondu sur l'Égypte en hommes et en* CHEVAUX, *et qui étaient venues par millions, ignorant que le roi était de l'essence d'Ammon*[1].

Vers le XVIe siècle avant notre ère, les chevaux abondaient dans la Palestine ou Syrie méridionale. Au nombre des prises que Thothmès III fit, après la victoire de Mageddo, figurent 2041 chevaux, 191 poulains, 8 *abiriou*, et en outre de jeunes animaux du même genre dont le nombre a disparu dans une cassure[2]; il y eut de plus 924 chars de guerre. Les alliés chanaéens que Josué défit près des eaux de Mérom avaient, dit l'Écriture, un nombre immense de chevaux et de chars[3]. Sisara, roi de Hatsor, avait des chars lorsqu'il fut vaincu par Deborah, près de Mageddo[4]. Le cantique inspiré, chanté par la prophétesse après la victoire, parle *du sabot des chevaux qui frappèrent le sol dans la course des cavaliers*[5]. Ces deux faits sont les plus anciennes mentions que la Bible fasse de l'usage du cheval en Palestine; ils sont de quelques siècles postérieurs à la

1 *Denkm.* III, 65, 4.

2 *Denkm.* III, 32, 25. , ABIPI⁻OY. C'est l'hébreu אביר, qui se dit des *taureaux* de la Batanée et d'une race de coursiers forts et rapides. *Juges*, V, 22; *Jérémie*, 8, 16 et 47. 3. Les textes citent les *Abiriou* de Khéta, de Mageddo, etc.

3 *Josué*, ch. II, 4.

4 *Juges*, 5, 28.

5 *Ibid.*, 5, 22.

guerre de Thothmès III dans les mêmes parages[1]. Il est donc bien certain que le cheval existait en Syrie avant l'époque où il apparaît pour la première fois dans l'Écriture. Il semble cependant que les Hébreux ne l'utilisaient pas communément. Le Deutéronome fait défense au citoyen qui deviendrait roi des Israélites d'entretenir beaucoup de chevaux[2]. Mais Salomon viola ce commandement et ne craignit pas d'organiser sa maison à l'égyptienne; il avait quarante mille attelages de chevaux pour ses chars[3], et des *préposés aux chevaux* choisis exclusivement parmi les Israélites[4]. Les tributaires et les admirateurs de ce prince magnifique lui fournissaient des chevaux et des mulets[5]; il se forma ainsi un corps d'armée de quatorze cents chars et de douze mille cavaliers[6].

L'Égypte était alors devenue le grand marché des chevaux. Salomon s'y approvisionnait par l'entremise de ses marchands, et devenait ensuite le fournisseur des rois des Hittites et d'Aram[7].

Le texte sacré nous donne à ce propos le curieux renseignement que le prix d'un cheval amené d'Égypte était de cent cinquante pièces d'argent, et

1 La mort de Jacob n'est guère antérieure à l'époque de Thothmès III. Ce patriache ne se servait pas du cheval, mais il connaissait très-bien cet animal et son emploi comme monture : *Que Dan devienne un serpent sur le chemin, une vipère dans le sentier, mordant le talon du cheval, et que le cavalier tombe en arrière.* (*Genèse*, 49, 17.)

2 *Deutéronome*, ch. 17, v. 16.

3 *Rois* III, 4, 26.

4 *Ibid.* 9, 22.

5 *Ibid.*, 10, 25.

6 *Ibid.*, 10, 26.

7 *Ibid.*, 10, 28.

celui d'un char de la même provenance de six cents pièces.

Tandis que chez les Égyptiens, depuis le XXe siècle environ avant notre ère, l'usage du cheval se développa et ne fit que s'accroître jusqu'aux derniers Ramsès, un fait tout contraire se produisit chez leurs voisins d'Asie ; la destruction progressive de la puissance des grands états des Ruten (Assyrie) et des Khétas (Syrie septentrionale), par les armes des Thothmès, des Aménophis, des Séti et des Ramsès, fit disparaître les forces considérables de cavalerie qui formaient l'élément principal de leurs armées ; à ces puissantes agglomérations de peuples succédèrent des rameaux démembrés, sans cesse ébranlés par la guerre, chez lesquels l'élevage du cheval perdit toute importance. Aussi le cheval qui, vers le XXe siècle, était vraisemblablement plus commun en Syrie qu'en Égypte, devint au contaire plus rare en Syrie entre le XVIe et le XIe siècle ; c'est pour ce motif que l'Égypte devint, comme nous venons de le dire, le grand marché des chevaux pour la Palestine, Aram et Khéta. Cet état de choses existait déjà à l'époque du séjour des Hébreux en Égypte, car le Deutéronome prévoit et condamne le goût des chevaux par le motif que ce goût pourrait être un motif de ramener le peuple en Égypte[1].

Les armées des peuples d'Asie ne paraissent pas avoir eu de corps de cavalerie proprement dite. De même que chez les Égyptiens, elles ne comprenaient

1 Ch. 17, 16.

que des chars. On y voit cependant aussi, comme chez

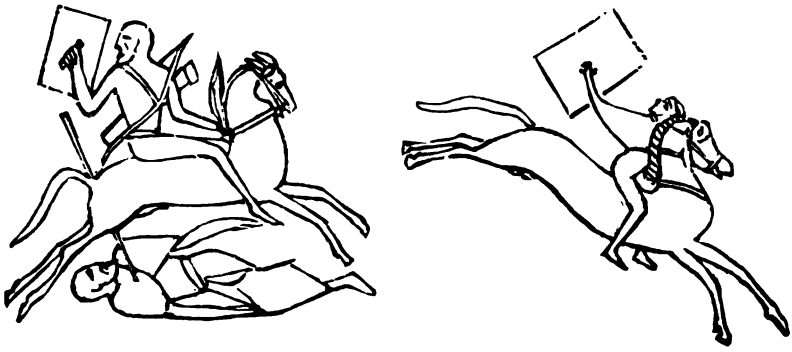

les Égyptiens, quelques cavaliers armés d'arcs et de boucliers, tels que ceux des vignettes ci-dessus, qui représentent des Asqalonites fuyant au travers du champ de bataille [1]. Le dernier n'a plus que son bouclier ; il a jeté ses armes pour être plus libre dans sa course précipitée sur le sol couvert des cadavres de ses compatriotes [2].

Le bas-relief de Karnak, qui représente l'attaque d'Asqalon, nous montre les Égyptiens brisant à coups de hache les portes de la forteresse et escaladant les créneaux au moyen d'échelles. A ce moment suprême, les assiégés descendent par la muraille leurs femmes et leurs enfants, et implorent la pitié du vainqueur.

1 Campagne de Séti I en Syrie.

2 Je dois ces dessins à l'obligeance de M. Prisse. Le dernier est reproduit inexactement dans Rosellini, *Mon. Civili*, 46, où le cavalier tient dans les mains une espèce de lance, qui n'est qu'une des flèches lancées par les Égyptiens.

Mais le vieux chef d'Asqalon a préféré recourir à la fuite ; il s'éloigne, assis sur sa monture à la manière des femmes[1], et fait aux siens un dernier signe d'adieu.

Les Khétas, qui à l'époque de leur prédominance dans l'Asie occidentale avaient dans leur armée des corps de chars de guerre très-nombreux, employaient aussi des cavaliers armés et non armés. Ceux de la vignette ci-contre proviennent d'un bas-relief de Karnak représentant un épisode de la campagne de Séti 1 contre ce peuple, qui résista longtemps aux armes de l'Égypte.

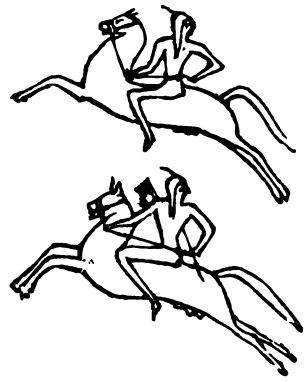

L'un de ces cavaliers porte le carquois garnis de flèches ; l'autre semble n'avoir aucune arme. Ils ont été copiés par Rosellini[2]

1 *Denkm.* III, 145. Cette manière d'aller à cheval a été usitée dans l'antiquité : *insidere equo, muliebriter equitare* : les hommes la pratiquaient quelquefois.

2 *Mon. Reali*, pl. 57, Un autre Khéta à cheval est représenté pl. 110 du même ouvrage.

à une époque où la muraille de Karnak était mieux conservée qu'elle ne l'est à présent. Dans le tableau publié par M. Lepsius [1] de la déroute des Khétas et du massacre qu'en fait Séti I, on distingue aussi deux cavaliers fuyant à cheval ; l'un est blessé d'une flèche qui lui a pénétré profondément dans la poitrine ; l'autre est coiffé du bonnet rond des Asiatiques, qui manque de l'espèce d'aigrette pointue particulière à la coiffure des Khétas. Sous Ramsès II, la ville de Tapour *(Débir)* faisait partie de la confédération organisée par le même peuple contre l'Égypte. Dans le tableau du siège de cette ville, on voit le roi, en char, poursuivre de ces flèches et repousser vers les portes de la forteresse une troupe d'Asiatiques dans laquelle se trouvent des cavaliers [2] ; la vignette ci-contre représente donc un cavalier philistin à peu près contemporain de Moïse blessé d'une flèche et fuyant devant le pharaon. On voit qu'il n'est pas possible de le prendre pour un Pélesta *(Pélasge)*.

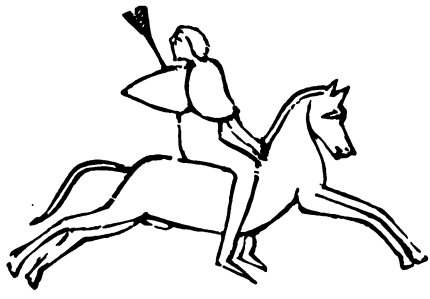

Nous avons dit que l'époque fabuleuse nous a transmis quelques vagues souvenirs de l'usage du cheval [3]. Parmi les monuments originaux qui montrent cet animal

1 *Denkm.* III, 130.
2 Caillaud : *Voyage à Méroé, etc.*, pl. 73. *Denkm* III, 166.
3 Ci-devant, p. 423.

en rapport avec la mythologie, un seul appartient à la grande époque pharaonique. Il date du règne de Séti I. Au voisinage du temple qu'il avait fait construire dans le désert de Radesieh pour le service de la colonie des mines d'or, ce pharaon a fait graver sur un rocher un bas-relief où il est représenté faisant une offrande à plusieurs divinités ; on voit au second registre de ce bas-relief la déesse figurée dans la vignette ci-contre, qui, montée sur un cheval, brandit

de la main droite la hache casse-tête et tient le bouclier de la main gauche[1]. Cette déesse porte le nom de AA-OUATI, ce qui signifie la *très-protectrice*. Ouati, la déesse du nord et du To-neter, était regardée comme la protectrice de l'Égypte dans cette direction, tandis que Neneb en était la défense du côté du midi ; c'est pour ce motif que ces deux déesses étaient symboliquement figurées par deux aspics devant la couronne des pharaons.

Nous l'avons dit, ce monument est jusqu'à présent unique ; on peut toutefois tenir pour certain qu'il se réfère à un mythe ancien et qu'il n'a pas été improvisé sans précédents au milieu du désert, comme par une

1 *Denkm.* III, 138. Le graveur a retourné la figure, ce qui montre la droite à la place de la gauche.

inspiration subite; ici encore les monuments ne nous disent pas tout.

Aux basses époques, l'influence des mythes syriens se fit sentir dans les monuments religieux de l'Égypte; ainsi que nous l'avons expliqué ailleurs, la doctrine sacrée admettait un symbolisme presque sans limites; l'Astarté syrienne, *régente des chevaux, maîtresse des chars*, vint prendre place à côté d'Harmachis, d'Hathor et d'Horus[1]. On la voit, à Edfou, figurée avec une tête de lionne, debout sur un char à quatre chevaux, qu'elle fait passer sur le corps d'un Asiatique étendu par terre. Hathor lui fut assimilée dans le même rôle[2]; mais ces mythes semblent d'introduction récente; ce sont vraisemblablement des emprunts faits aux cultes syriens.

Nous avons déjà mentionné le fait que les peuples du midi de l'Égypte, compris sous le nom de Coushites ou Éthiopiens, avaient possédé le cheval dès le commencement du nouvel empire; nous n'avons encore ici qu'une indication vague de limite chronologique, car nous ne pouvons rien savoir de l'Éthiopie aux époques antiques que par l'Égypte; or l'Égypte a négligé de nous parler du cheval sur les monuments de l'ancien empire, et non-seulement du cheval égyptien, mais aussi du cheval syrien, qui n'a pas dû abandonner la Palestine depuis l'âge dit de la pierre[3]. Le cheval a

1 Naville: *Mythe d'Horus*, pl. 13.
2 Dumichen : *Recueil* IV, 36, 9, b.
3 M. l'abbé Morétain a trouvé des dents de cheval dans une couche composée de silex et de débris de cuisine qui fait le fond d'une des grottes de Beth-Saour, près de Bethléhem. (A. Arcelin : L'*Industrie primitive en Égypte et en Syrie*).

donc pu exister en Éthiopie sans que les Égyptiens nous aient signalé ce fait. Ce que nous savons de bien positif, c'est que Thothmès II (XVIIe siècle avant notre ère) amena du midi des *chevaux*, ainsi que des panthères, des girafes, des éléphants (ou peut-être seulement de l'ivoire), des bœufs, du bois d'ébène et de l'or [1]; ce sont bien les produits de l'Éthiopie et du Soudan. En même temps qu'il recevait du pays de Ruten (l'Assyrie) de magnifiques chevaux entièrement blancs, Amentouonkh (XVe siècle) en faisait venir de Coush d'entièrement rouges [2].

Nous avons longuement parlé des grandes luttes entre l'Égypte et les nations libyennes, d'abord seules, ensuite alliées aux peuples des îles et du tour de la Méditerranée. Nous avons signalé à cette occasion les mentions relatives aux chevaux et aux chars de ces nations [3]; il n'en existe pas jusqu'à présent de plus anciennes traces. On voit dès lors que, pour ce qui concerne l'usage du cheval chez les peuples du nord de l'Afrique, la chaîne historique se rompt pour nous vers le XIVe siècle avant notre ère; mais, encore une fois, l'absence des monuments ne prouve absolument rien; nous ne pouvons attribuer aucune signification à cette limite.

Nous avons vu dans l'étude des monuments relatifs au chameau [4], que les Égyptiens avaient bien observé la

Mais ces sortes de dépôts ne sont pas nécessairement d'une date antérieure à l'expulsion des Pasteurs.

1 Dümichen, II: *Hist. Insch.*, 17.

2 *Denkm.* III, 116.

3 Voir ci-devant, p. 192, 244 et 315.

4 Ci-devant, p. 415.

docilité du cheval, qui *entre de lui-même sous son joug et part à l'ordre de son maître*. L'expression *dompter, dresser un cheval,* était exprimée en égyptien par ⊿ [illegible] [1], ⲕⲁϩⲁⲟⲩ ⲥⲥⲏⲧ⁻ⲟⲩ. Ce mot ⲕⲁⲏⲁⲟⲩ signifiait à la lettre *briser, assouplir;* c'était l'action de la baguette de fustigation sur les membres d'un écolier indocile [2]. Le copte l'a conservé dans ⲕⲉϩ, *rumpere,* d'où ⲕⲁϩ⁻ⲛϩⲏⲧ, *contritio cordis*. Voici quelques autres expressions hiéroglyphiques illustratives de l'emploi du cheval dans l'antiquité pharaonique :

[illegible] [3], *monter à cheval.*

[illegible], *monter en char.*

[illegible], *se mettre à cheval.*

[illegible], *se mettre à cheval ou en char.*

[illegible], *sortir à cheval ou en char.*

[illegible], *s'asseoir à cheval.*

[illegible], *des chevaux rapides.*

[illegible], *cheval ramassé sur ses jambes* (comme pour s'élancer).

[illegible], *chevaux tirant, traînant.*

1 *Pap. Anastasi* V, 8, 8 : *Pap. de Bologne* I, 3, 10.
2 *Pap. Anastasi* V, 18, 2.
3 On trouve aussi cette expression avec la préposition [illegible].

, *joug de cavales, attelage.*

Les Égyptiens avaient également remarqué la frayeur du cheval à l'approche des grands félins ; leurs littérateurs empruntent à cette particularité quelques-unes de leurs comparaisons ; *les ennemis, frappés d'épouvante, sont semblables à de jeunes chevaux que surprend un lion furieux*[1]. *Les soldats égyptiens, prêts à attaquer leurs adversaires, sont comme des lions rugissants au milieu d'une montagne habitée par des chevaux*[2].

En résumant cette étude, limitée aux informations des documents aujourd'hui accessibles, nous constaterons les points ci-après :

1° Les Égyptiens ont connu le cheval antérieurement au XVIIIe siècle avant notre ère ; à cette époque, ils s'en servaient pour des usages qui supposent déjà une longue habitude du dressage de cet animal.

2° Les nations asiatiques, depuis la Palestine jusqu'à l'Euphrate, connaissaient le cheval à la même époque et l'utilisaient de la même manière que les Égyptiens ; les peuples de l'Asie-Mineure devaient être dans le même cas ; on en trouve la preuve dans les tableaux des guerres contre la confédération des Khétas qui s'étendaient jusqu'au nord d'Alep, mais les monuments font défaut au-delà du XVIe ou du XVIIe siècle avant notre ère.

1 *Denkm.* III, 166.
2 Greene : *Fouilles à Thèbes*, II, 20.

3° Les Coushites ou Éthiopiens et les Nègres du haut Nil possédaient aussi le cheval à la même époque; pour ce qui les concerne, les preuves monumentales remontent au moins jusqu'au XVIe siècle.

4° Les Libyens et leurs voisins du nord de l'Afrique possédaient aussi le cheval et les chars à peu près à la même date; mais les monuments qui le prouvent s'arrêtent au XIIIe ou au XIVe siècle.

Mais nous ne saurions trop le répéter, ces limites supérieures sont le résultat du hasard qui nous a conservé quelques monuments significatifs; il est vraisemblable qu'elles peuvent être considérablement reculées.

La domination des Pasteurs a causé une énorme lacune dans la série monumentale ; nous ne saurons peut-être jamais ce que nous auraient appris tant de documents détruits ; nous devons donc nous garder de conclure que les Égyptiens, antérieurement à Ahmès I, n'avaient aucune idée du cheval. La supposition qui attribue l'introduction de cet animal en Égypte aux Pasteurs envahisseurs de l'Égypte ne repose sur aucune preuve, pas même sur la plus légère vraisemblance. Tout au contraire, à en juger par les documents qui nous restent de la lutte des Égyptiens contre les *Mena* ou *Men-ti*, ces barbares n'avaient ni chars, ni chevaux. Ahmès, capitaine de marins, dont la biographie est si riche en faits importants pour l'histoire, mentionne le char et les chevaux dont il s'empara en Naharaïn ; s'il en eût trouvé lors de la prise d'Avaris, qu'il relate expressément, ou dans les combats qui précédèrent cet

événement militaire, il n'aurait pas manqué de nous en entretenir [1].

Un indice de l'antiquité du cheval dans l'opinion des Égyptiens de la XIXe dynastie se rencontre au *Papyrus médical de Berlin*. Dans la composition d'une onction ou fomentation ( ), le , *saou, qui est sur la cuisse du cheval*, était employé; ceci rappelle les *lichenes equorum* de Dioscoride. La médecine était un art traditionnel en Égypte; des traités médicaux étaient attribués à Athothis, premier successeur de Menès, et à d'autres pharaons des premières dynasties. La singulière prescription qui utilise certaines excroissances de la peau du cheval était assurément alors regardée comme un remède très-ancien. Le commencement du papyrus médical nous manque, et c'est regrettable, car nous y aurions retrouvé la mention du règne auquel la composition primitive était rapportée par le copiste. Nous pouvons du reste en apprécier l'antiquité d'après la date d'un traité médical spécial qui commence à la page 15 du même manuscrit. Ce traité, dit le texte, fut trouvé à Létopolis, sous le règne du roi Ousaphaïdos (V^e roi de la première dynastie, trente-huit siècles avant notre ère); il ne s'agirait ici que de la trouvaille et non de la composition du traité.

Notons encore qu'une magnifique coupe d'argent provenant des ruines de Citium (Larnaca, île de Chypre), et appartenant aujourd'hui aux Musées du Louvre,

1 Voyez mon *Mémoire sur les Pasteurs* où tous ces textes sont discutés.

offre dans son ornementation des sujets égyptiens et d'autres imités de l'Assyrie.

Dans la série des sujets égyptiens on voit un char et divers cavaliers, l'un desquels rappelle fort exactement celui que nous avons représenté p. 432 ci-devant ; on y voit aussi un dromadaire mené à la corde, et des oiseaux volants pareils à l'hiéroglyphe .

Pour ce qui concerne l'imitation assyrienne, il y a un personnage à quatre ailes frappant un lion ; le médaillon du fond est chargé d'étoiles comme certaines briques de Ninive et quelques coupes provenant du palais de Sardanapale II. Un grand nombre d'autres objets antiques témoignent des rapports intimes qui existaient entre Chypre et l'Égypte ; nous pouvons donc considérer l'ornementation du vase de Larnaca comme une fidèle représentation de scènes empruntées à l'Égypte contemporaine[1]. Nous la mentionnons parce qu'on y trouve le chameau et des scènes d'équitation.

Nous rappellerons, en terminant cette étude, que du sanscrit *açva* on a fait dériver le grec ἵππος, le latin *equus* et même le français *cheval*. Il est tout aussi simple d'en faire dériver aussi l'égyptien *kaoua*, ou de prendre ce mot pour la racine primitive de toute la série. On trouverait ailleurs des motifs de rapprochement suffisants pour rattacher les Égyptiens à la souche aryenne et pour les livrer aux faciles spéculations de la

1 Le vase n'est pas antérieur au temps des Lagides.

science imaginaire. Les hiéroglyphes se chargeront d'en faire justice.

Il peut être intéressant de faire connaître tous les termes de l'ancienne langue égyptienne qui désignent le cheval : ce sont les suivants :

, KAOUA, *coursier, étalon*[1].

, ABIRI, *coursier fort et rapide*[2].

, SESM-T, *cavale, coursier*. Ce mot a les variantes , SEMSEM, , SMES, et enfin , SES. Cette dernière forme est tout-à-fait semblable à l'hébreu סוּס. Il faut remarquer que le *m* de *sesem* et de *semsem* n'a aucun rapport avec le pluriel hébreu en ים, *im*.

, en copte ϩτωρ, et ϩτο, HTO, *cheval*. C'est le mot le plus fréquemment employé. Il désigne aussi le *char*, de même que le groupe SESEM-T.

Les jeunes chevaux ou poulains sont désignés par l'expression , KHIPT-OU NT HTOR-OU, *khiptou de chevaux*. On trouve aussi , MESI-T EN SESEM, *enfants de cavale*.

L'adjectif *nefer* ( ), *bon*, se disait de toute

1 Voir ci-devant, p. 430.
2 Voir ci-devant, p. 442, note.

espèce de choses bonnes, supérieures, et surtout de la jeunesse et de la vigueur. C'est sans doute à ce titre qu'on le rencontre quelquefois avec le déterminatif des animaux : , pour désigner des *chevaux*.

CHAPITRE VIII

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES STATIONS CONSIDÉRÉES COMME PRÉHISTORIQUES.

De l'histoire ancienne nous ne connaissons guère qu'un petit nombre de faits considérables. Sauf pour ce qui concerne les Égyptiens et les Hébreux, nos informations un peu précises sur les mœurs et les usages des nations ne s'étendent guère au-delà des premiers siècles de notre ère, et, même à cette date relativement moderne, le plus grand nombre des peuples de l'Europe centrale et septentrionale échappe à peu près complètement à nos investigations.

L'appellation de *préhistoriques* qu'on donne à des stations où l'on trouve des instruments de pierre, d'os, de bronze et même de fer, est donc à la rigueur exacte dans la plupart des cas, à ne regarder que les circonstances locales ; cependant elle cesse de l'être si l'on vient à considérer la période historique dans les limites qu'a déterminées le chapitre IV de cette étude.

C'est, en effet, par suite d'une préoccupation particulière, et non en vertu d'une observation sérieuse, que Champollion a cru remarquer dans le prétendu

tableau des races aux tombeaux des Ramsès, la piteuse figure du *Tamahou*, représentant de l'Europe, couvert de peaux de bêtes et de tatouages. Dans ce tableau, l'homme blanc est au contraire vêtu d'une riche tunique, ornée de dessins, de branchages et de cercles, attachée sur l'épaule gauche au moyen d'une fibule à boucle ronde. Le vêtement de dessous, retenu à la taille au moyen de cordons, est fort indistinct dans les dessins que j'en possède; mais je ne doute pas que les ornements qu'on a regardés comme des tatouages ne fassent partie du costume. On ne distingue pas non plus la chaussure, mais seulement une pièce allongée figurant un réseau et formant cnémide sur le devant de la jambe; la coiffure est riche et savante; il n'y a ni peaux ni fourrures. Champollion se laissait surprendre par les opinions qui prédominaient de son temps, et qui prédominent encore aujourd'hui, car on l'a copié et on le recopie encore tous les jours dans son erreur.

Faisons d'ailleurs remarquer que la rusticité du costume ne prouverait pas grand chose. On voyait encore, au commencement de ce siècle, dans les environs de l'isthme de Suez, des Arabes couverts d'une grande peau de mouton, les deux pattes de devant nouées sur la poitrine et la queue pendant à terre [1].

La figure la plus modeste de la série est celle de l'Égyptien, qui n'a d'autre vêtement que la jupe blanche arrêtée à la ceinture et cachant à peine les

1 Du Boys-Aimé : *Mémoire sur les tribus arabes*; Description de l'Égypte, É. M. I. 592.

genoux ; la plus brillante est celle du Nègre. C'est dire suffisamment que le dessinateur égyptien n'a pas entendu caractériser par le costume de ses personnages le degré d'avancement de leur civilisation relative.

S'il était vrai d'ailleurs que les Égyptiens du XIIe siècle avant notre ère eussent représenté l'homme blanc nu, tatoué, vêtu de peaux et faisant triste figure à côté de l'Asiatique et de l'Africain, il faudrait chercher ailleurs l'explication de ce fait, car il y avait alors cinq cents ans que, non seulement le *Tamahou*, mais encore *l'habitant des îles de la Méditerranée*, étaient représentés sur les monuments avec la riche tunique et les bottines élégantes reproduites dans les vignettes ci-contre. Ces prétendus Barbares étaient donc alors en possession d'un certain luxe ; ils savaient construire des navires pour parcourir la mer qui les avait mis en relations avec les Phéniciens ainsi qu'avec la civilisation égyptienne, déjà vieille alors de plus de vingt siècles. Ces peuples : Pélasges, Grecs, Ibères, Ligures, Étrusques, Sardiniens, etc., connaissaient

par conséquent les métaux, et probablement le fer lui-même, à une époque qui doit tomber dans le troisième millénaire avant notre ère, car il faut raisonnablement admettre quelques siècles de développement de l'industrie après les premières initiations.

Or, la plupart des stations où l'on trouve des objets de bronze et même celles où abondent les silex à retouches ou polis par frottement ne sauraient prétendre à une antiquité aussi reculée ; elles rentrent par conséquent dans le cadre de l'histoire, quoique l'histoire n'ait pas gardé le souvenir de l'emploi usuel de ces petits monuments aujourd'hui si discutés.

A notre avis, le mot *préhistorique* est mal choisi, par le motif que ceux qui s'en servent se laissent eux-mêmes leurrer par sa signification absolue. A plus forte raison ce mot est-il mal compris par les personnes étrangères à la science spéciale qui l'a inventé. Il soulève, en effet, l'idée d'une antiquité profonde, pour laquelle les bornes de la chronologie seraient loin de suffire ; tandis que, dans la réalité, beaucoup de choses qualifiées *préhistoriques* laissent encore une trentaine de siècles de marge à la chronologie biblique et même plus de quarante siècles, si l'on s'arrête au comput des Septante.

C'est avec la prédominance de cette opinion d'une extrême antiquité que s'est développée la science nouvelle ; les explorateurs les plus éclairés et les plus indépendants se sont laissés séduire par l'apparente révélation d'un monde tout nouveau. Avec de pa-

reilles dispositions, les recherches et les observations subissent une influence dont les chercheurs ne se rendent pas compte ; ils se raidissent contre les faits qui contredisent leurs théories, et, à leur insu, cataloguent comme des preuves de l'exactitude de ces théories un grand nombre de faits au moins douteux. Il est temps de donner à ces études une tout autre direction.

§ I. *Les Anciens ont-ils su quelque chose des âges de la pierre et du bronze.*

Ni la Bible ni les auteurs classiques ne nous ont conservé le moindre renseignement sur une époque primitive, pendant laquelle l'humanité aurait été réduite à l'usage exclusif d'instruments de pierre ou d'autres corps durs, à l'exclusion de ceux de métal. C'est précisément à cause de ce silence de l'histoire que la découverte de nombreux dépôts de ces outils primitifs à causé tant de surprise et fait naître tant de théories hardies.

Les traditions concentrées dans les premiers chapitres de la Genèse nous montrent d'abord Adam et Ève, à l'abri de tout besoin, dans le jardin d'Éden. Dans cet état de quiétude, le premier couple humain n'avait pas eu à se soumettre au travail ; lors de leur expulsion du paradis terrestre. ils n'étaient pas encore capables de se vêtir. Jéhovah leur fit lui-même des tuniques de peau (כתנות עור) et les en revêtit[1] ; puis il les

1 *Genèse*, ch. 3, 21.

chassa de l'Éden, et les condamna à cultiver la terre dont ils étaient sortis.

Caïn, le fils aîné d'Adam, et par conséquent le deuxième des hommes en ordre chronologique, fut laboureur (עֹבֵד אֲדָמָה, *serviteur de la terre)*; il savait cultiver le sol et lui faire produire ses fruits [1], ce qui semble exclure l'idée d'un âge de pierre dans la pensée de l'écrivain sacré. Sorti d'Éden, Caïn possédait déjà assez de connaissances et de ressources pour construire, dans le pays de Nod, une ville, à laquelle il donna le nom de son fils aîné Khénok. Quatre générations après Khénok, la harpe et la lyre étaient inventées, et Tubal-Caïn s'était rendu célèbre par son habileté à travailler le cuivre et le fer [2], métaux dont la découverte n'est pas mentionnée par le texte. Il semblerait que Jéhovah eût révélé à l'homme, condamné au travail, la plupart des connaissances qui lui étaient nécessaires dans son état de dénûment.

Mais la période antédiluvienne de Moïse est remplie par l'existence de neuf patriarches, qui auraient vécu chacun de huit à dix siècles, de telle sorte que le premier, Adam, aurait été, pendant plus de cinquante ans, contemporain du dernier, Lamech. Lamech ne serait mort que quatre ans avant le déluge, c'est-à-dire en l'an 2343 avant J.-C. Ces données, si on veut les prendre à la lettre, sont absolument inconciliables avec la chronologie égyptienne. L'an 2343 correspond

1 *Genèse*, ch. 4, 2 et 3.
2 *Ibid.*, ch. 4, 21 et 22.

aux temps de la XIIe dynastie ; la construction des grandes pyramides remonte à douze siècles plus haut ; or, des manuscrits contemporains de la XIIe dynastie, reproduisant des documents attribués à la IIIe et à la VIIe, constatent que l'âge de 110 ans était la plus extrême longévité que l'homme pût ambitionner sur la terre. Ainsi donc, quarante siècles avant notre ère, la vie de l'homme ne s'étendait pas au-delà des limites qu'elle a dans l'époque actuelle ; les centenaires ne sont pas absolument rares ; mais une existence de cent dix ans peut bien être considérée comme extraordinaire. Il faut remarquer que les monuments contemporains des pyramides sont nombreux en Égypte ; on a retrouvé, sous une épaisse couche de sable, dans la nécropole de Memphis, un grand nombre de tombeaux de cette époque, qui permettraient, selon l'expression de M. le Docteur Lepsius, de composer un *Almanach de Gotha* pour les familles et les hauts-officiers de Chéops et de ses successeurs immédiats.

Il n'y a rien a objecter à des preuves aussi nombreuses et aussi décisives. On persuaderait difficilement à un géologue que Dieu a créé dans l'origine la terre telle que nous la voyons aujourd'hui, avec ses montagnes et ses rochers composés des débris d'animaux organisés, la plupart de dimensions microscopiques, et renfermant les fossiles d'une innombrable quantité d'animaux et de plantes : tout cela a vécu ou végété, en vertu des germes de vie préparés par le créateur ; mais le créateur n'a pas créé les débris d'*existences* qui n'auraient pas *existé*. L'homme est

apparu le dernier sur la terre prête à le recevoir et à le nourrir ; sur ce point, l'observation est d'accord avec la tradition biblique, et l'on a mis cette tradition d'accord avec la science en admettant que les six journées de la création doivent être considérées comme six longues périodes.

Mais cette solution ne laisse pas de faire certaine violence à la lettre du texte, qui parle de journées (יום) composées d'un soir (ערב) et d'un matin (בקר). Aussi, des théologiens protestants se sont-ils refusés à l'accepter, en persistant à considérer la Genèse, dans son sens littéral, comme un criterium cosmogonique et historique.

Toutefois l'Église catholique ne s'est point arrêtée à ces objections ; elle enseigne la Géologie dans ses séminaires comme on l'enseigne dans les écoles de l'Université, et nos meilleurs théologiens admettent « *qu'il n'est pas démontré par la révélation* « *divine que la création du monde ne remonte* « *pas au-delà de sept mille ans*[1]. »

Tel est le principe salutaire qu'il faut adopter dans les recherches scientifiques, à peine de voir la science souvent en lutte avec la foi. La Bible n'est ni un livre de science, ni un livre d'histoire ; si Dieu eût voulu nous instruire en ces matières, il l'eût fait en termes sur lesquels il n'y aurait pas à discuter. Mais Dieu nous a seulement donné l'intelligence qui observe, invente, combine, et c'est un devoir encore plus qu'un

1 Le Père Toulemont : *Études religieuses, historiques et littéraires*, 1862, p. 618.

droit pour nous d'utiliser cette intelligence pour la recherche de la vérité, qui jamais ne peut contredire la parole divine, à moins que cette parole ne soit mal comprise. Quand tant de gens en appellent à la science pour évincer Dieu de l'univers. il est bon que d'autres s'efforcent de l'y montrer avec l'aide de la science. Cette alliance de la science et de la foi est possible, pourvu qu'on s'abstienne de poser aux progrès de l'observation des barrières absolues tirées d'une interprétation trop littérale de l'Écriture ; le soleil s'est fixé au centre de notre système et la terre tourne autour de cet astre sans que la religion ait eu à en souffrir ; les longues périodes substituées aux six journées de la création n'ont pas fourni d'armes nouvelles à l'incrédulité ; si, dans l'histoire très-sommaire des patriarches et du déluge, on se décide à ne voir qu'un souvenir des tribus primitives personnifiées dans quelques individualités, la croyance en Dieu n'en sera aucunement affaiblie et l'on aura mis hors du débat, et au-dessus du débat, le livre sacré qui fait notre loi morale et religieuse.

Nous avons tenu à nous expliquer sur ce point important des apparentes contradictions de la science avec la lettre de l'Écriture sainte, et à définir le terrain sur lequel on peut se placer pour suivre pas à pas les plus hardis pionniers des idées nouvelles, sans arriver, comme quelques-uns d'entre eux, à l'athéisme et au matérialisme. Lorsque des doctrines dissolvantes sont hautement professées, lorsque leurs sectateurs les justifient au moyen de l'observation scientifique, et

qu'ils s'efforcent d'opposer leurs découvertes aux doctrines fondées sur l'ancienne exégèse, il ne suffit pas de déserter le débat, de redouter et de fuir le terrain de l'étude, laissant ainsi le champ libre aux novateurs les plus téméraires.

Ces explications données, nous rentrerons dans notre sujet en constatant que la Bible ne nous donne aucun indice de l'âge de la pierre. Si cet âge a existé, il se placerait au commencement de l'époque adamique, et constituerait la période des tâtonnements à la suite desquels les premiers hommes, se servant d'abord des instruments à leur portée, arrivèrent peu à peu à savoir cultiver la terre et construire des demeures.

Les sources classiques ne nous renseignent pas mieux sur le même sujet. On trouve cependant dans Hésiode, poète qui vivait quatre ou cinq siècles après la guerre de Troie, la mention bien nette d'un âge de bronze pendant lequel vivait une race vigoureuse et guerrière, qui ne se nourrissait pas des fruits de la terre. Ces hommes, aux fortes mains, *avaient des armes de bronze et des maisons de bronze ; ils se servaient exclusivement de bronze, car le noir fer n'existait pas encore*[1]. Ils se détruisirent mutuellement, et Zeus les remplaça par la race des demi-dieux, qui périt aussi par la guerre, et surtout aux sièges fameux de Thèbes et de Troie.

Ensuite le poète parle de sa propre époque qu'il

1 Hésiode : *Les travaux et les jours*, v. 143 *et sqq.*

appelle l'âge de fer, et pendant laquelle les hommes ne doivent plus cesser de travailler et de souffrir durant le jour et de se corrompre pendant la nuit : les enfants cesseront de respecter leurs parents ; on s'arrachera ce qu'on possède ; la vertu et la pudeur ne seront plus d'usage. On voit à cette énumération que les vices qui souillent les sociétés modernes ont des racines bien profondes dans le passé.

Toutefois la relation d'Hésiode ressemble plutôt à une conception philosophique qu'à une exposition historique. Avant l'âge de bronze, le poète place l'âge d'argent, qui vit naître l'impiété, et l'âge d'or, pendant lequel les humains vivaient comme des dieux dans un sécurité profonde, sans chagrins, sans souffrances, sans vieillesse ; on mourait alors comme on s'endort.

Dans cet exposé, les désignations *âge d'or*, *âge d'argent*, etc., n'ont aucun rapport avec l'usage prédominant de ces métaux aux époques correspondantes ; elles ne sont employées que pour caractériser, par la valeur décroissante des termes de la série, la dégénération progressive des conditions de l'existence humaine. Le bronze et le fer apparaissent à l'époque des premières luttes meurtrières. Auparavant les hommes, que la terre nourrissait sans travail, n'avaient pas besoin d'armes.

Ainsi donc, la Genèse d'Hésiode, non plus que celle de Moïse, ne mentionnent l'âge de pierre ; mais l'une et l'autre sont d'accord pour montrer l'homme, créé dans

un état de perfection, dont il fut ensuite privé par la volonté de son créateur.

Mais il faut laisser, comme nous venons de le dire, ces poétiques données au rang des conceptions purement théoriques, et l'on ne doit pas attacher plus d'importance au fameux passage de Lucrèce :

« *Arma antiqua, manus, ungues dentesque fuerunt*
« *Et lapides et item sylvarum fragmina rami ;*
« *Et flammæ atque ignes postquam sunt cognita primum;*
« *Posterius ferri vis est, œrisque reperta;*
« *Et prior œris erat quam ferri cognitus usus,*
« *Quo facilis magis est natura et copia major* [1]. »

Si l'on suppose que les hommes aient été jetés sur la terre nus et sans soutien naturel, il est évident qu'ils auront dû d'abord, pour l'attaque et la défense, se servir de leurs dents et de leurs ongles, des pierres ramassées sur le sol et des branches arrachées aux arbres. Que l'abondance du cuivre et la facilité de l'obtenir à l'état métallique aient fait dans l'origine prédominer l'usage de ce métal sur celui du fer, c'est encore un point auquel on arrive par le raisonnement. Lucrèce ne nous apprend donc absolument rien. Il nous fait simplement l'énumération théorique des ressources de l'homme à ses débuts sur la terre.

Pline arrive de même, par le raisonnement, à penser que des engins d'attaque et de défense ont dû être mis en œuvre par les hommes avant la découverte des métaux. Il dit, à ce propos, que la première guerre

1 *De natura rerum*, lib. V. v. 1282

eut lieu entre les Africains et les Égyptiens, qui se battaient à grands coups de bâton et avec des armes de bois [1].

L'encyclopédiste latin n'est pas heureux dans sa citation; mais nous voyons clairement qu'il n'avait jamais entendu parler des armes de pierre et d'os, car il n'eut pas manquer de les citer, après tant d'autres faits moins singuliers et moins importants dont il a bourré son immense ouvrage.

L'âge de pierre n'a donc laissé de souvenirs ni dans la tradition sacrée ni dans les annales des nations classiques; nous avons interrogé l'Égypte sur elle-même et sur les peuples dont ses antiques monuments ont gardé la mémoire, et nous n'y avons pas trouvé non plus la trace d'un état de choses tel que celui qu'on admet avoir précédé l'âge des métaux.

Restent l'Inde et la Chine dont les titres antiques sont eux-mêmes fort contestés. Ces nations, qu'on croit tant de fois séculaires, n'ont pas de monuments authentiques de leur origine. Leurs traditions restent, jusqu'à une époque assez récente, imprégnées de merveilleux. En tenant pour vraie l'inscription si controversée de Yu au mont Kieou-Lieou, on n'arrive encore qu'au XXIIe siècle avant notre ère; une autre inscription, la deuxième en ordre d'antiquité, serait du règne de Tchoûng-Kâng, petit-fils de Yu (2159 avant notre ère). Cette inscription est gravée sur une lance de bronze. L'éditeur chinois qui a publié ce monument, et qui

1 *Histoire Naturelle*, Liv. VII, 56.

vivait au XIe siècle avant notre ère, rapporte que Yu, de la dynastie des Hia, fit fondre des vases avec le bronze que lui apportaient en tributs les chefs des neuf provinces [1]. Il est bien question du bronze, mais non du fer, ni de la pierre.

Des traditions, que je n'emprunte pas à une source aussi savante, montreraient qu'au XIIe siècle avant notre ère, on se servait en Chine de flèches de fer, et que la découverte d'une flèche de silex engagée dans le corps d'un oiseau excita l'étonnement ; il fallut recourir à l'immense érudition de Confucius pour expliquer ce fait surprenant.

Cette relation soulève des objections nombreuses, surtout en présence de ce fait bien constant que les Japonais ont encore dans leurs troupes des corps armés de flèches en silex à ailerons, semblables à celles de nos stations néolithiques. Ces vieillles nations civilisées de l'extrême Orient s'européanisent ; peut-être trouverons-nous chez elles des informations plus précises. Pour le moment, une seule conclusion est possible : *L'âge de la pierre, qu'on suppose avoir existé partout avant la connaissance des métaux, n'a laissé aucune trace dans l'histoire, chez aucun des peuples du monde.*

1 Voir : *Mémoire sur l'antiquité de l'histoire et de la civilisation chinoises*, par M. G. Pauthier. — Paris, Imprimerie Impériale, 8° 1868.

§ *II. Traces historiques des outils de pierre, d'os, etc., parmi les peuples autres que les Égyptiens.*

Si nous ne rencontrons nulle part les traces historiques de l'âge de la pierre tel qu'on l'a conçu, nous trouvons au contraire des preuves nombreuses de l'usage continu des instruments grossiers qu'on a cru spéciaux à cet âge.

Pour remonter à la période hypothétique pendant laquelle les hommes n'avaient pas d'autres outils, on a cherché avec ardeur les faits qui pouvaient servir d'indication d'une époque de transition. Deux de ces faits ont surtout attiré l'attention, à savoir :

1° L'ouverture du flanc des momies au moyen d'un couteau de pierre éthiopienne ;

2° La circoncision pratiquée en Palestine à l'aide d'un couteau de pierre.

Nous avons étudié séparément tout ce qui concerne l'Égypte, et nous renvoyons à cette étude pour ce qui concerne les instruments des momificateurs [1]. Nous rappellerons seulement que, si l'usage des couteaux de pierre est bien réel malgré le silence des hiéroglyphes, cet usage ne remonterait pas traditionnellement à un âge de la pierre ; il n'est pas certain, en effet, que la momification fût pratiquée aux premiers temps de l'ancien empire. M. Mariette a trouvé cinq ou six sarcophages non violés dans les tombeaux ou *mastabas*

1 Voyez ci-devant, p. 330 *et sqq.*

de cette époque, et chaque fois le mort s'est montré à l'état de squelette, sans trace de linge ; il n'y avait qu'un peu de poussière au fond du cercueil [1].

Il ne faudrait pas non plus chercher une autre explication dans l'interdiction rituelle de l'emploi du métal, car les crochets qui servaient à l'extraction de la cervelle étaient de bronze et ne pouvaient en aucune manière être de pierre. Les animaux étaient sacrifiés avec des couteaux de bronze ; les cuisses et les autres morceaux de choix, offerts aux dieux, étaient découpés avec ces mêmes couteaux, dont nous avons fait connaître les formes principales [2]. Le bronze n'avait donc rien de profane ; on a cependant pu lui préférer, pour la section du corps humain, le silex tranchant qui ne garde pas de traces du travail anatomique. Il n'y a, en tout ceci, rien qui se réfère à l'âge de la pierre.

Nous arrivons maintenant à l'opération de la circoncision chez les Hébreux, qu'on croit généralement avoir été pratiquée au moyen d'une pierre aiguë et que l'on considère comme un usage traditionnel remontant à l'époque pendant laquelle l'homme ne possédait pas encore les métaux.

Il est bien certain, en effet, que si l'usage du silex pour cette opération n'eût pas été rendu obligatoire par la tradition religieuse, des hommes en possession du métal, comme les Hébreux de l'époque de Moïse qui

1 Mariette-Bey : *Les tombes de l'ancien empire*, Rev. Arch. 1868, tirage à part, p. 10.
2 Voir ci-devant, p 75.

possédaient des outils de bronze et de fer, n'auraient jamais eu recours à une matière aussi imparfaite que la pierre.

Or, la Genèse ne nous présente pas la circoncision comme traditionnelle. Jéhovah l'imposa à Abraham, âgé de 99 ans, comme marque de son alliance avec lui :

« *Vous couperez la chair de vos prépuces ;*
« *ce sera le signe de l'alliance entre moi et*
« *vous.*

« *Que l'enfant de huit jours soit circoncis*
« *par vous, tout mâle, pour (la durée) de vos*
« *générations, soit fils de la maison, soit acheté*
« *avec de l'argent, tout fils de l'étranger qui*
« *n'est pas de ta race.*

« *Le mâle ayant son prépuce, à qui on*
« *n'aura pas coupé la chair de son prépuce,*
« *cette âme sera retranchée de son peuple*[1] »

Comme on le voit, la loi est précise et sévère ; elle s'adresse à un peuple se servant journellement de bronze et de fer ; si ces métaux devaient être exclus, et la pierre seule employée pour la circoncision, on devrait s'attendre à ce qu'il en fût fait mention. Or, il n'est question de rien de semblable dans le texte sacré, qui seul aurait pu donner quelque autorité à cette aggravation d'une opération douloureuse. Il n'est pas question non plus de silex à propos de la circoncision du peuple de Sichem ; mais ce fut bien avec des glaives

1 *Genèse*, ch. XVII, 11 et suiv.

de métal que les enfants de Jacob égorgèrent tous les habitants mâles de cette ville pendant les souffrances qui furent la suite de l'opération[1].

C'est dans l'Exode que se rencontre le premier texte qui a fait naître l'idée d'un instrument de pierre pour la circoncision. Moïse, recevant de Madian en Égypte par l'ordre de Dieu, courut un grand danger dans un lieu où il passait la nuit. Tsephorah, sa femme, se hâta de couper le prépuce de son fils, le mit aux pieds de son mari, et le danger cessa[2]. Le texte explique que, pour cette opération, Tsephorah prit un צור *tsor*. Or, le mot צור signifie *rocher ;* on en a conclu que le fils de Moïse avait été circoncis avec une pierre tranchante.

Cependant la loi de la circoncision édictée par le Lévitique ne spécialise en aucune manière l'instrument qui doit être employé ; elle dit simplement : l'*enfant sera circoncis le huitième jour après sa naissance*[3]. Si le métal avait été interdit, nul doute que l'interdiction n'eut été articulée clairement dans le seul texte qui institue légalement la circoncision. Le désert de Sinaï ne manque pas de silex ; ce ne serait donc pas l'impossibilité de se procurer des éclats de cette substance, qui aurait empêché la circoncision de la génération née dans ce désert depuis la sortie d'Égypte.

Après avoir traversé le Jourdain à Galgal, les

1 *Genèse*, ch. XXXIV.
2 *Exode*, ch. IV, 19 à 26.
3 *Lévitique*, ch. 12, 3.

Israélites de cette génération furent circoncis par Josué, sur l'ordre de Jéhovah exprimé en ces termes: עשה לך חרבות צרים, *fais-toi des couteaux tsorim* (et circoncis de nouveau les enfants d'Israël). Josué se fit des couteaux *tsorim* et circoncit le peuple[1].

Dans *couteaux tsorim* on a voulu voir des couteaux de pierre, à raison de la signification *roche, rocher*, qui appartient au radical צור. Cette interprétation est d'ailleurs fort ancienne; c'est celle des Septante et de la Vulgate (μαχαίραι πετρίναι, *cultri lapidei*). De plus, les Septante, dont le texte présente des différences assez considérables avec celui de l'hébreu à la fin du livre de Josué, ajoutent au trentième verset de ce livre un paragraphe constatant que « *les enfants d'Israël ensevelirent avec Josué* LES COUTEAUX DE PIERRE *avec lesquels il avait circoncis le peuple à Galgal*[2].

Mais le mot צור ne signifie pas, *petite pierre, caillou maniable;* c'est un rocher, une pierre de dimensions considérables. De là les expressions: *se tenir sur un* TSOR[3]; *se réfugier près d'un* TSOR[4]; *se cacher dans une grotte, entrer dans le* TSOR[5];

1 *Josué*, ch. V, 2, 3.

2 Dans un tombeau récemment découvert en Palestine, on a trouvé des couteaux de silex, et l'on a voulu voir dans cette circonstance une preuve à l'appui de l'hypothèse que ce tombeau est celui de Josué. La présence de couteaux de pierre dans les tombes, en Palestine comme en Égypte, n'a rien d'extraordinaire et ne forme pas un caractère exceptionnel; on a d'ailleurs trouvé dans le prétendu tombeau de Josué d'autres outils de silex qui ne peuvent avoir le moindre rapport avec la circoncision.

3 *Exode*, ch. 17, 6.— Ch. 33, 21.

4 *Job*, ch. 24, 8.

5 *Isaïe*, ch. 2, 10.

la montagne tombe, le TSOR *s'écroule*[1]*; graver sur le* TSOR[2]*; du* TSOR *faire couler de l'eau, des ruisseaux d'huile*[3]*; arrache-t-on un* TSOR *de sa place*[4]*? etc., etc.* Dans les sacrifices, le *tsor* est l'autel sur lequel on place la victime et non le couteau avec lequel on l'égorge[5].

Les pierres roulantes du torrent sont désignées[6] par le mot אבנים, *abenim* (אבנים מן הנחל) tandis que le צור נחלים, *tsor nakhalim*[7], est la roche que creusent les torrents, le roc qui fait saillie dans leur cours et autour duquel écument leurs eaux. Jéhovah, invoqué comme protecteur, comme abri, comme refuge, est nommé un *tsor*[8]. Le sens de ce mot était donc bien déterminé ; il n'admettait pas d'équivoque et ne pouvait s'entendre de toute espèce de pierres.

Mais il y a plus : l'expression חרבות צרים, *khareboth tsorim* ne peut signifier grammaticalement *couteaux de pierre*[9], car *tsorim* est au pluriel et par conséquent fait fonction de qualificatif. On peut comparer, à ce propos, les mots *chars de fer*[10] *anses de bronze*[11], *pierres de saphir*, *pierres de*

1 *Job*, ch. 14, 18.
2 *Ibid.*, 19, 24.
3 *Deutéron*, ch. 32, 13. — *Job*, ch. 29, 6. — *Isaïe*, ch. 48, 1.
4 *Job*, ch. 18, 4.
5 *Juges*, ch. 13, 21.
6 *Rois I*, ch. 17, 40.
7 *Job*, ch. 22, 24.
8 *Psaume* XVII, 4.
9 Il faudrait lire *couteaux de pierres*, comme si chaque couteau était composé de plusieurs pierres.
10 *Josué*, ch. 17, 16.
11 *Exode*, ch. 26, 11.

grêle, etc. Il faudrait donc admettre que צור, pl. צרים, pouvait être employé comme épithète pour caractériser les objets en pierre; mais il n'existe d'autre passage susceptible d'appuyer ce sens que celui que nous discutons. Partout les expressions *stèles de pierre, autel de pierre, tables de pierre, dieux de pierre,* etc., sont formées au moyen du mot אבן, *aben, pierre.*

Mais le mot צור signifie certainement *tranchant, aigu.* Ex. : צור הרב, *tsor khoreb, le tranchant du glaive*[1]. C'est exactement la même expression que dans Josué, sauf l'ordre des termes. Ce n'est point un *tsor, un rocher,* que Tsephorah prit pour circoncire son fils ; mais tout simplement un tranchant, une lame, dont la matière n'est pas indiquée. Cette version a déjà eu ses partisans; elle doit prévaloir aujourd'hui que la critique emploie des procédés plus rigoureux.

On ne peut d'ailleurs retenir un sentiment de surprise quand on discute un sujet de cette nature. Il s'agit d'un peuple aujourd'hui dispersé parmi toutes les nations de l'univers, qui vit au milieu de nous et pratique sa religion et ses cérémonies sans s'entourer du moindre mystère. On sait avec quelle inébranlable constance il est demeuré fidèle à ses pratiques traditionnelles, telles que l'abstinence de la chair des animaux impurs, surtout de celle du porc, l'horreur du sang et la manière particulière de tuer les animaux de bouche-

1 Psaume, 89, 44.

rie qui en est la suite. Les Juifs n'ont jamais négligé, jamais interrompu le rite de la circoncision. C'est leur marque nationale, un caractère indélébile dont la plupart se font gloire. Est-il croyable que si la circoncision eût été dans l'origine obligatoirement pratiquée avec un instrument de silex, cet usage ne se fût pas maintenu comme tant d'autres ?

Si, pour un motif quelconque et en particulier pour rendre l'opération plus prompte et moins douloureuse, on en était venu à adopter un instrument métallique, ne trouverait-on pas dans les traditions rabbiniques les motifs ou au moins les souvenirs de cette modification dans une matière si essentielle à la doctrine ?

Frappé de ces considérations, nous avons voulu recourir aux sources traditionnelles et ce n'est pas chose facile en France. Sur la demande obligeante de l'habile helléniste de Turin, M. G. Lumbroso, la note suivante a été rédigée par M. le Dr Moïse Lattes, de Venise, l'un des rares savants versés dans l'étude du Talmud :

« Dans la Mishna *(Traité du Sabbath,* XIX, « etc.), l'instrument à employer pour la circoncision « est nommé simplement *un fer*, et c'est là le « seul endroit de la Mishna où j'en aie trouvé la « mention.

« Le Talmud de Babylone *(Traité Sabbath,* « fol. 130 *a* et 130 *b*) a deux passages dans lesquels, « pour désigner le susdit instrument, le texte fait « usage du mot *zemel,* qui signifie un couteau ou un « rasoir. Le même mot est également employé pour le

« même objet par le Talmud de Jérusalem. *(Traité* « *Sabbath* XIX, 1.)

« Dans un passage du Talmud de Babylone *(Traité* « *H'ulim, fol.* 164), qui est répété un peu diffé- « remment dans le Talmud de Jérusalem *(Traité* « *Sabbath* VIII, 6,) et dans le Bereshith Rabbâ « *(section* 56), il est question des emplois qu'il est « licite de faire d'un morceau de roseau tranchant, « et il est expressément dit *qu'il n'est pas permis* « *de s'en servir pour la circoncision.*

« Seulement, dans son Code-Rituel *(Hilh'oth* « *Milah* II, I), Maimonide dit que, pour opérer la « circoncision, on peut se servir de n'importe quel « outil tranchant, *même d'une pierre ou d'un* « *morceau de verre;* mais je n'ai pu trouver l'indi- « cation des textes d'où il a tiré cette règle; on doit « dès lors conclure que c'est une adjonction de son « chef.

« Je suis d'avis qu'on peut affirmer que dans les « sources talmudiques, il n'a jamais été fait mention « de couteaux de pierre pour la circoncision.

« En ce qui touche les Samaritains, je n'ai vu nulle « part qu'ils se servissent d'instruments particuliers « pour la circoncision, et j'en conclus qu'ils se servent « aussi d'un couteau de fer.

« La paraphrase chaldaïque rend l'expression « *H'areboth tsorim* par *couteaux tranchants* « dans le passage Josué, V, 2, 3, ce qui prouve qu'à « l'époque où fût faite cette version, toute trace de la « circoncision avec des couteaux de pierre s'était

« oblitérée. Cependant un passage talmudique « *(Bereshith Rabba, sect,* 35, *Talkut* II, 15) « parle d'une autre version du même verset, portant « *rasoirs de pierre.* De plus, les deux versions « chaldaïques du passage Exode, IV, 5, disent : « *Tsephorah prit une pierre,* etc., et la glose « masorétique cite à l'appui de cette interprétation le « texte d'Ezechiel, ch. III, 9 : *Je rendrai son « front comme le diamant plus dur que le* « TSOR.

« En ce qui concerne l'usage de tuer les animaux « avec des couteaux de pierre, on en trouve des traces « aux temps antiques ; la Mishna *(Traité H'ulim « I,* 2) dit expressément *qu'on peut employer un « couteau de pierre pour tuer un animal.* »

Ainsi donc, loin qu'on trouve dans les traditions juives le moindre indice de l'usage obligatoire de la pierre pour la circoncision, on n'y rencontre pas même un texte qui ait pu rendre cet emploi licite. Au temps de la rédaction des Talmuds, cette opération se faisait, comme aujourd'hui, avec un instrument de fer. Quand à l'interprétation des textes bibliques qui, seuls, ont soulevé cette question de la pierre pour la circoncision, les anciens Rabbins et la Massorah tâchaient de justifier par la philologie leurs traductions, qui contredisaient à la fois les usages suivis par leurs contemporains et les traditions du passé. Mais il est facile de s'apercevoir combien est faible ou pour mieux dire nulle la démonstration puisée par les Massorètes dans le texte emprunté à Ézechiel.

Pour conclure, nous considérons comme positivement fondée sur une erreur l'opinion qui veut que les anciens Israélites aient, à une époque quelconque, fait usage d'outils de pierre pour la circoncision.

Combien d'erreurs sont nées dans les nuages qui nous cachent l'histoire du passé, et aujourd'hui, consacrées par l'adhésion des siècles, sont considérées comme des vérités irréfutables! Il sera peut-être difficile de déraciner celle que les recherches qui précèdent me semblent avoir rendue manifeste. Mais le couteau de pierre de la circoncision et celui de la momification, font désormais partie du mobilier des époques de transition ; les adeptes de la science nouvelle n'y renonceront pas volontiers. L'homme se persuade si aisément de la réalité des faits conformes à ses théories. Dans le sujet qui nous occupe, n'a-t-on pas vu un savant sérieux, chercheur actif, affirmer que les *Juifs se servent encore de silex pour circoncire !!!*[1]. Le travail que ce savant a laissé se faire à son insu, dans son esprit, pour arriver à attester un fait si contraire à la réalité[2], est précisément la tendance contre laquelle je ne cesse pas de prémunir les investigateurs de l'antiquité dans toutes ses branches.

La littérature classique contient quelques textes

1 Ad. Arcelin : *L'industrie primitive en Égypte*, 1870, 8°, p. 27.

2 Voici comment se fait de nos jours l'opération de la circoncision : on ramène le prépuce en avant du gland et on l'assujettit dans cette position au moyen d'une pince à deux branches ; le gland étant ainsi garanti, on excise le prépuce avec un couteau à lame d'acier ; cette section opérée et la pince enlevée, ce qui reste du prépuce se rétracte et montre la muqueuse, qu'on débride et qu'on repousse derrière le col du gland, en se servant d'une petite sonde.

qu'on a aussi invoqués comme des souvenirs d'un âge de la pierre et qui n'ont cependant aucune signification traditionnelle. Marcus Cælius dit que les prêtres de Cybèle nommés Galles se coupent les parties génitales avec un fragment de poterie de Samos, et il exprime l'opinion qu'ils mourraient des suites de l'opération s'ils se servaient d'un autre instrument. Mais Pline, qui nous rapporte cette opinion de Cælius [1], ne paraît pas avoir connaissance du fait par lui-même, quoique les poètes contemporains y fassent d'assez fréquentes allusions [2]. On comprend aisément qu'il ne s'agit pas d'une institution rituelle, mais simplement d'un excès d'enthousiasme religieux pendant lequel quelques prêtres de Cybèle s'émasculaient en souvenir de la mutilation volontaire d'Atys. Désespéré et dévoré par ses remords, l'amant infidèle de Cybèle, errant sur les montagnes de la Phrygie, avait tenu le serment qu'il avait fait à la déesse : « *Si mentiar, inquit, ultima, quam fallam, sit Venus illa mihi !* » Il s'était servi, à cet effet, d'une pierre aiguë, seul instrument qu'il eût à sa portée. Cette *fureur*, dit le poète, fut imitée par les ministres du culte de Cybèle ; ces forcenés, la chevelure en désordre, se castraient dans un accès de rage mystique et restaient fidèles à l'exemple d'Atys dans le choix de l'instrument imparfait dont il avait fait usage. Il n'y a là qu'une imitation servile, une recherche de douleur, mais rien qui fasse supposer un

1 *Hist. Nat.*, 35, 12.
2 Juvénal : *Sat.* VI, v. 513 ; — Catulle : *Carm. fug.*, LXIII. — Ovide : *Fastor*, IV.

respect particulier pour la pierre ou pour les tessons de poterie.

D'autres faits de mutilations analogues sont encore rapportés par les classiques. Dans son histoire de Nicias, Plutarque raconte qu'un jeune homme sauta sur l'autel des douze dieux, se mit à cheval dessus et se castra avec une pierre ; Cælius, au rapport de Pline, se coupa la langue avec un tesson. Ces extravagances de quelques individus sont cités à cause de leur singularité ; il serait puéril d'y chercher des indices d'un usage antique des outils de pierre.

On a parlé de tribus abyssiniennes ou éthiopiennes se servant encore du silex pour la circoncision. Ce doit être un fait mal observé. La circoncision est, en effet, pratiquée chez les Abyssins comme chez les Coptes et chez les Arabes ; quelques peuplades noires de l'intérieur de l'Afrique s'y soumettent aussi ; mais partout l'instrument dont on fait usage est en métal. Diodore parle des Troglodytes circoncis et quelquefois mutilés du gland, mais ne mentionne aucunement les instruments de silex comme étant à l'usage de ces populations barbares ; il constate, au contraire, qu'elles connaissaient le fer.

Mais, si la Bible ne nous montre pas de traces de l'emploi d'outils de pierre, elle nous fait retrouver chez les anciennes populations de la Palestine, des usages analogues à ceux des peuples qui élevèrent des tumuli ou cairns et dressèrent des pierres brutes. L'autel que Noé *bâtit* à Jéhovah en sortant de l'arche [1] n'était

1 *Genèse*, ch. 8, 20.

qu'un tas de pierres empilées ; il en était de même de ceux que construisit Abraham à Beth-El, lorsqu'il émigra de la Mésopotamie [1], et à Hébron, lors de son établissement dans la vallée de Mamré [2]. Le verbe בנה, *bâtir*, dont se sert le texte, semble indiquer qu'il s'agit d'une construction et non d'un bloc unique de pierres. Toutefois l'autel pouvait être fait de terre [3] ; mais si on le faisait de pierres, il ne fallait pas employer de pierres taillées, car le couteau les aurait souillées [4] ; on devait se servir exclusivement de pierres informes, non polies, que l'outil n'aurait pas touchées. Les termes de la loi devaient être écrits très-visiblement sur ces pierres, et, à cet effet, il était permis de les unir avec de la chaux [5]. Cette loi fut encore observée lors de la purification du temple sous les Macchabées (160 ans avant J.-C.) [6]. Il est probable qu'elle n'est que la conséquence du grand principe qui interdisait la fabrication des images divines : *non facies tibi sculptile neque omnem similitudinem*, etc. [7] Il n'aurait pas été plus licite de sculpter ou de polir l'autel avec des outils de pierre qu'avec ceux de métal.

Les Hébreux consacraient par des pierres dressées le souvenir des faits importants. Après sa céleste vision,

1 *Genèse*, ch. 12, 8.
2 *Ibid.*, ch. 13, 18.
3 *Exode*, ch. 20, 21.
4 *Ibid.*, ch. 20, 22.
5 *Deutéronome*, ch. 27, 4 a 8. — *Josué*, ch. 8, 31, 32. Ce texte dit que le Deutéronome tout entier fut écrit par Josué sur des pierres.
6 *Macch.* I, ch. 4, 47.
7 *Exode*, ch. 20, 4.

Jacob prit la pierre qui lui avait servi d'oreiller et la dressa, puis il fit sur ce monument une libation d'huile[1]. C'était pour le patriarche un témoignage de la présence de Jéhovah, qui lui avait parlé ; il le nomma Beth-El *(maison de Dieu)*. Il dressa une autre pierre à Mahanaïm comme titre de l'alliance qu'il contractait avec le chaldéen Laban, son beau-père ; puis il ordonna à ses serviteurs de ramasser des pierres et d'en former un monceau sur lequel ils prirent ensemble un repas, avant de prononcer le serment d'alliance[2]. C'est sur des pierres brutes qu'étaient offerts les holocaustes ; ainsi fit Josué sur le mont Hébal ; ainsi firent les Lévites quand ils furent remis en possession de l'arche enlevée par les Philistins ; ainsi firent Gédéon, Élie et David lui-même à l'époque de la peste. Après sa victoire à Mosphat, Samuel prit une pierre, la posa entre Mosphat et Sen et donna pour nom à ce lieu : *la pierre du secours*[3]. Ce *menhir* était un monument commémoratif. Quelquefois les monument mégalithiques servaient de contrats; tel était le caractère du monolithe élevé par Josué sous le chêne sacré de Sichem, à côté de l'autel d'Abraham, lorsque les Israélites eurent juré de n'adorer d'autre Dieu que Jéhovah : *cette pierre sera pour nous un témoignage, parce qu'elle a entendu toutes les paroles que Jéhovah nous a dites, et*

1 *Genèse*, ch. 28, 8.
2 *Genèse*, ch. 31, 45 et *sqq*.
3 *Rois*, I, ch. 7, 12

elle sera pour vous un témoin, de peur que vous ne mentiez à votre Dieu[1].

Nous avons déjà parlé du *tumulus*, גל, *gal* élevé par Jacob et par Laban. Ces sortes de monuments étaient aussi communs que les pierres dressées. A côté des *tumuli* du Jourdain, les tribus de la rive droite du Jourdain construisirent un autel d'une hauteur immense, à l'occasion duquel elles furent obligées de fournir des explications à celle de la rive droite[2].

L'hébreu possède le mot מרגמה, *marg'emah, tas de pierres*, que la Vulgate a rendu par *acervus Mercurii*, et il semble, d'après le texte qui l'emploie, qu'il fût d'usage de jeter, en passant, des pierres sur les *Marg'emahs*[3], qui atteignaient ainsi peu à peu des dimensions considérables. Ce point n'est pas très-clair. Mais il est bien certain que des *tumuli de pierres amassées* étaient superposés à des sépultures, et surtout à des tombeaux marqués d'infamie[4].

Achan, qui s'était approprié une part du butin pris sur l'ennemi, fut lapidé et enterré sous un monceau de ce genre[5]; tel fut aussi le mode d'inhumation des cadavres du roi Haï et d'Absalon[6]. Le monument fu-

1 *Josué*, ch. 24, 26, 27.

2 *Josué*, ch. 22, 10 et sqq.

3 *Proverbes*, ch. XVI, 8.

4 L'usage de jeter des pierres sur les sépultures s'est conservé chez les Israélites. On peut voir, dans les cimetières des Juifs, des pierres déposées sur les tombes, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un monument. Dans ce cas, les pierres sont placées sur le monument. Chaque pierre est un témoignage d'une visite pieuse faite au parent, à l'ami, à l'ancêtre, qui repose dans le tombeau.

5 *Josué*, VII, 26.

6 *Josué*, VIII, 29. — *Rois*, IV, ch. 18, 17,

néraire de Rachel était une pierre dressée (מצבה)[1]. Mais, à en croire Benjamin de Tudèle, on y aurait ensuite ajouté un cercle de douze pierres, qui désignaient les enfants de Jacob. C'était alors une espèce de *cromlech*.

L'exploration de la Palestine a fait découvrir des monuments mégalithiques de tous les genres ; on en découvrira certainement davantage. On trouve dans l'Écriture les noms de quelques-uns de ces monuments, qui étaient assez considérables pour servir de désignations topographiques ; tels étaient *la pierre de Bohan*[2], *la pierre d'Esel*[3], *la grande pierre qui est à Guibéon*[4] *et la pierre de Zoheleth*, près d'Aïn-Rog'el[5].

Il est fort possible que les peuples palestiniens dépossédés par les Israélites aient eu, aussi bien que ces derniers, l'habitude d'ériger des monuments mégalithiques et des *cairns* ou *tumuli*. Lorsque les Hébreux eurent traversé le Jourdain, ils campèrent en un lieu qui s'appelait alors *Galgal (monceau-monceau)*. C'est là que Josué fit dresser le *cromlech* de douze pierres provenant du lit du Jourdain[6].

Nous n'apercevons en aucune manière la relation qui pourrait exister entre ces monuments et l'âge de la pierre ; tout ce que nous en savons se réfère à des

1 *Genèse*, ch. 35, 20.
2 *Josué*, ch. 18, 17.
3 *Rois*, I, ch. 4, 1 et ch. 7, 12.
4 *Ibid.*, ch. 20, 19.
5 *Rois*, II, ch. 20, 8.
6 Josué, ch. IV, 5 et 20.

populations familières avec l'usage des métaux, le fer compris. On a déjà trouvé en Syrie, et l'on y trouvera encore plus abondamment, les silex taillés, dont la Bible n'a pas plus gardé le souvenir que l'histoire profane; mais ces silex, aussi bien que les pierres dressées et les cairns, appartiennent à l'époque historique.

L'unique fait de l'emploi d'un instrument de pierre dure pour une cérémonie liturgique est rapporté par Tite-Live. Avant de remettre les destinées de leurs patries au hasard du combat des Horaces et des Curiaces, les Romains et les Albains firent une convention solennelle, dont le Fécial lut la teneur devant l'assemblée, après quoi il voua à la vengeance de Jupiter le peuple romain, pour le cas où, le premier, il viendrait à enfreindre le pacte :

« Ce jour-là, ô Jupiter, frappe le peuple romain, « comme je vais aujourd'hui frapper ce porc . . . .

« Ayant ainsi parlé, le Fécial frappa le porc avec « une grosse pierre de silex *(saxo silice)*[1] ». Ce passage a été commenté et développé comme les textes bibliques relatifs à la circoncision. On en a fabriqué un article du *Jus féciale* ou *Rite des féciaux*, d'après lequel il aurait été ordonné aux ministres du sacrifice de ne frapper les victimes qu'avec des haches de pierre; puis, à cette loi hypothétique, on a découvert une origine traditionnelle remontant aux Équicoles, nation

1 Tite-Live : *Histor.*, I, 24. On sait qu'il ne faut pas prendre le mot latin *silex* dans le sens minéralogique que nous lui donnons aujourd'hui. C'est une pierre dure quelconque.

que Virgile appelle *antique et grossière*. Quant à nous, nous ne nous permettrions pas de voir une hache de pierre dans le *saxum silex ;* il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'une masse de pierre dure qui fit l'office du *malleus*, avec lequel on assomma la victime avant de l'égorger. Le *cultrarius* se servit probablement ensuite d'un instrument de bronze ; du moins le bronze demeura, aux temps romains, le métal préféré, sinon exclusif, pour les sacrifices, et il n'est resté nulle trace de l'usage prétendu du silex. L'historien latin n'a certainement pas eu l'idée d'un instrument de pierre de l'espèce que les Romains de son temps appelaient *ceraunia*, et que Pline compare à des haches *(similes securibus)*.

En somme, le passage de Tite-Live n'a aucune importance dans la question qui nous occupe. Il faut renoncer à l'idée que la pierre et le silex en particulier, aient été jadis considérés comme plus sacrés que le métal, à raison de l'ancienneté de leur emploi ou pour tout autre motif. Si les anciens eussent gardé quelque souvenir d'une époque telle qu'on se représente l'âge de la pierre, et qui aurait été antérieure à leurs temps héroïques, ils auraient, comme nous, regardé avec curiosité, mais aussi avec dédain et pitié, les outils imparfaits de ce passé d'ignorance et de grossiereté. A coup sûr, il ne les eussent pas entourés du prestige d'une sainteté particulière. Albains et Romains connaissaient le bronze et le fer ; s'ils se sont quelquefois servis de la pierre, c'est par des motifs beaucoup plus simples qu'il l'ont préférée au métal.

Il est du reste un fait bien avéré, c'est que l'usage et la fabrication des haches de pierre polie a duré longtemps encore après l'époque à laquelle se réfère l'événement rapporté par Tite-Live. Sur ce point, l'évidence se fait jour de toutes parts malgré les répugnances de l'esprit de système. Comment résister, en effet, à tant de découvertes qui nous montrent ces instruments associés au bronze et au fer dans des circonstances qui permettent d'en reconnaître l'âge moderne?

Il est malheureusement certain que les historiens anciens n'ont pas su remarquer l'usage des instruments de pierre et d'os encore employés de leur temps. Ils en ont cependant mentionné quelques uns.

Varron, par exemple, nous donne la description d'un appareil à dépiquer le blé *qui est*, dit-il, *formé d'un plateau armé de dents de pierre ou de fer* [1]. A ce propos, M. E. Burnouf [2] a cité l'instrument agricole nommé ἁλωνίστρα, qui est garni de dents de pierre, et qu'on emploie encore aujourd'hui au même usage que le plateau de Varron. L'usage des couteaux de silex est bien contaté par Diodore chez les Troglodytes Ichthyophages, qui, dit cet historien, ne savent pas fabriquer les armes ; ils tuent les poissons avec des cornes aiguës et les découpent *avec des pierres tranchantes* [3]. Les Scythes fabriquaient, avec des côtes de bœuf, des racloirs pour enlever la peau des têtes scalpées [4]. Ces outils devaient aussi servir à dé-

1 *De re rustica*, I, 52.
2 *Bull. Acad. Inscr, etc., Revue Arch*, n^lle *série*, XXIII, 189.
3 *Bibl. hist.* III, 15.
4 *Ibid., liv.* IV, 64.

pouiller les animaux de leur cuir. J'en possède un, précisément en os de bœuf, qui provient d'une grotte de l'âge de l'éléphant et du grand ours. Les Scythes se servaient quelquefois de crânes sciés [1] pour coupes à boire ; cet usage, qui existait aussi chez les Thraces [2], était pratiqué par certaines peuplades des stations dites de la pierre polie et, en particulier, par celles du camp de Chassey [3]. Cependant les Scythes connaissaient tous les métaux, car si Hérodote leur refuse la connaissance du cuivre, il se contredit lui-même sur ce point lorsqu'il rapporte qu'à Exampée un vase d'*airain* fut fabriqué avec les flèches apportées par la population soumise au recensement [4].

Les Rhizophages de l'Astaboras et de l'Astapas arrachaient pour se nourrir des racines palustres qu'ils écrasaient entre deux pierres ; ils en faisaient des galettes qu'ils mangeaient après les avoir fait cuire au soleil. Les Spermatophages vivaient de graines et, à défaut, dévoraient des glands préparés de la manière sommaire qui vient d'être décrite. Les Gymnètes d'Endera armaient leurs flèches avec des roseaux durcis au feu ; s'ils ne tuaient rien à la chasse, ils se contentaient de manger du cuir sec qu'ils faisaient cuire sur des charbons.

Les Éthiopiens *Sili* avaient pour armes de guerre des cornes d'oryx ; ils ne se nourrissaient que de

1 *Bibl. hist.* IV, 65.
2 Ammien-Marcellin, *Liv.* 27, 4.
3 E. Perrault : *Fouilles au camp de Chassey*, p. 30. — Pruner-Bey, *Ibid.* — *Congrès univ., etc.* 1867. p. 139.
4 *Liv.* IV, 71 et 81.

sauterelles salées dont ils faisaient des gâteaux ; ce régime ne leur assurait qu'une quarantaine d'années d'existence [1].

D'autres Éthiopiens, les Cynèques, n'étaient pas mieux armés ; ils tuaient les bœufs sauvages, les panthères et les autres animaux féroces avec des bâtons durcis au feu, des pierres ou des flèches [2].

Les armes des Struthiophages consistaient en cornes d'oryx longues et tranchantes, très-convenables pour l'attaque et la défense [3].

A Dira, près du détroit qui ferme la mer Rouge, des Ichthyophages, qui connaissaient la navigation, recueillaient des poissons et les exposaient au soleil sur des pierres ; puis ils les désossaient ; de la chair ils faisaient des pâtons, qu'ils cuisaient de nouveau aux rayons solaires. L'hiver, lorsque leurs provisions étaient épuisées et qu'ils ne pouvaient les renouveler, ils broyaient les arêtes, les réduisaient en pâte et s'en nourrissaient ; lorsqu'elles étaient fraîches, ils se contentaient de les sucer.

Il y avait d'autres Troglodytes qui se construisaient quelquefois, au moyen de rameaux entrelacés, des cabanes qui étaient munies de poutres et de chevrons fabriqués avec des outils d'os de cétacés.

Certains habitants de la région de l'éléphant se servaient des défenses de cet animal pour creuser leurs citernes [4].

1 Strabon : Geog., XVI.
2 Diodore, III, 25.
3 Ibid., III, 28.
4 Ibid..

Les Germains de l'époque de Tacite n'avaient pas de villes ; ils vivaient isolés par familles ; leurs maisons toujours écartées les unes des autres n'avaient ni pierres, ni tuiles ; elles étaient en bois brut[1].

Les Bretons de César nommaient *oppidum* un bois épais, fortifié d'un rempart et d'un fossé[2]. D'après Diodore, ils auraient eu des maisons de roseaux et de bois, quoiqu'ils possédassent des chars de guerre comme les anciens héros grecs[3].

Les habitants des Baléares vivaient nus dans des grottes de rochers ou dans des lieux escarpés qu'ils fortifiaient, et le plus souvent dans des habitations souterraines[4].

Si les Libyens du XIVe siècle avant notre ère avaient des chars de guerre et de redoutables armes de métal, ceux que Massagès, fils d'Oarius, commandait dans l'armée de Xerxès, mille ans plus tard, n'avaient plus que des javelots de bois durci au feu. Ils étaient vêtus de peaux[5].

Dans la même armée, figuraient des Éthiopiens portant des arcs de palmier longs de quatre coudées, qui, au lieu de fer, étaient munis d'une pierre aiguë de l'espèce dont ils faisaient leurs cachets gravés. Leurs javelots étaient armés de cornes de chevreuil pointues et travaillées comme un fer de lance ; ils avaient des massues remplies de nœuds[6].

1 Tacite, *Germanie*, 16.
2 César, *Guerre des Gaules*, V.
3 *Bib. Hist.*, V, 21.
4 *Diodore*, V, 17.
5 Hérodote, VII, 71.
6 Ibid., 69.

Les Sagartiens, peuple nomade originaire de la Perse, ne se servaient pas d'armes d'airain ni de fer, à l'exception du poignard, mais ils avaient des cordes de lanières munies de rets, dont ils enveloppaient les ennemis et même les chevaux pour les tirer à eux et les tuer [1].

Au temps de Tacite, les Estyens, pêcheurs de l'ambre, connaissaient le fer, mais ne s'en servaient que rarement; leurs armes les plus habituelles étaient des bâtons [2].

Les Fennes étaient les plus sauvages, les plus sales et les plus pauvres des tribus septentrionales : ils n'avaient ni armes, ni chevaux, ni demeures. Ils se nourrissaient d'herbe, se couvraient de peaux et couchaient sur la terre. Pour arme unique ils avaient l'arc, mais à défaut de fer, ils mettaient à leurs flèches une pointe en os [3].

On trouve les indices du tatouage aux temps anciens dans Hérodote, qui dit que les Budins se peignaient en bleu et en rouge [4], César, mentionne l'aspect terrible des combattants bretons, qui se teignaient tous la peau en bleu au moyen du *vitrum* [5]. Les *Arii* noircissaient leurs boucliers et se teignaient aussi le corps [6].

On pourrait, en analysant les rapports des historiens, multiplier ces indices d'un état de choses qui reproduit

1 Hérodote, VII, 85.
2 Tacite, *Germanie*, 45.
3 *Ibid.*, 46.
4 Liv. IV, 108. — Ammien-Marcellin, XXI, 2.
5 *Guerre des Gaules*, V.
6 Tacite : *Germanie*, 43.

certains caractères particuliers de l'âge de la pierre, mais à une époque qui n'est éloignée de nous que de dix-huit à vingt siècles. Plus récemment encore, au IVe siècle de notre ère, les Huns, imberbes et difformes, semblables à des animaux à deux pieds ou à de monstrueuses caryatides, vivaient de racines ou de viande à peine échauffée entre leurs cuisses, n'avaient nul besoin du feu, pas de maisons, pas même des cabanes de roseaux; bien qu'ils eussent des épées de fer, ils se battaient aussi avec des flèches armées d'os affilés; ils vivaient en nomades dans des chariots couverts d'écorce, qu'ils traînaient dans les lieux où il leur convenait de camper. Les Alains avaient à peu près les mêmes mœurs; mais ils étaient grands et beaux et se vêtissaient avec plus de soin [1].

Ainsi donc, à nous en tenir aux sources historiques, nous serions pleinement autorisés à nier qu'il ait existé un âge de la pierre. Cet âge, ses subdivisions et les autres âges réputés préhistoriques, sont des conceptions théoriques reposant sur des découvertes nombreuses, mais trop souvent contradictoires pour qu'on puisse, quant à présent, y trouver les éléments d'un classement chronologique indiscutable. Au surplus, nous reconnaissons que le silence de l'histoire n'a qu'une bien faible importance dans la question.

1 Ammien-Marcellin, XXI, ch. 2. L'usage de faire suivre les armées par des chariots portant les femmes, les enfants et les bagages était à peu près général. Les historiens le signalent chez les Germains, chez les Celtes-Bretons, chez les Kimris, etc. Notre planche I en montre le plus ancien exemple connu chez les peuples du tour de la Méditerranée. Voir ci-devant, p. 314.

En effet, aucun des historiens n'a su apercevoir les monuments mégalithiques qu'on sait être répandus dans tout l'ancien monde et qu'on a récemment découverts dans le nouveau continent et dans certaines îles du Pacifique. Les personnes qui ont vu les gigantesques alignements de Carnac ou le Stonehenge de Salisbury, ou qui même ont seulement prêté attention à certaines descriptions de ces monuments étranges, pourraient aisément se laisser convaincre que dolmens et menhirs n'existaient pas encore au temps de César, qui n'a pas daigné leur consacrer une mention quelconque. Tous les autres historiens ont observé la même réserve. Les géographes n'en parlent pas davantage. Cependant Strabon, parcourant en chariot les cent stades qui séparent Syène de Philæ, vit le long du chemin des monuments qu'il compare aux Hermaïa ou monceaux de pierres consacrés à Mercure : *ils consistaient en une roche rude, ronde, assez polie, presque sphérique, de la pierre noire et dure dont on fait des mortiers, placée sur une roche plus grande et surmontée d'une autre. Le diamètre de la plus grosse n'était pas moindre de douze pieds* [1]. Nous ne savons trop quelle espèce de monuments druidiques pourraient rappeler ces empilements, dont les voyageurs modernes n'ont pas signalé les débris ; il s'agit probablement d'un fait mal observé ; mais, quoiqu'il en soit, l'oubli absolu dont les mégalithes de la Bretagne ont été l'objet n'en est que plus surprenant.

1 *Géogr.*, liv. XVII.

Un autre genre de monuments, qui eût dû frapper vivement l'attention des anciens, ce sont les habitations lacustres. Hérodote a parlé par ouï-dire de celles du lac Prasias[1]. Mais depuis l'époque du père de l'histoire, les palafittes des lacs de la Suisse, de l'Italie, de la Savoie et du Dauphiné ont duré plus de dix siècles sans frapper les yeux des géographes, ni l'attention des historiens. Quelques-unes de de ces cités singulières étaient encore occupées aux temps mérovingiens et même à l'époque carlovingienne[2].

Ne nous étonnons donc pas si nous trouvons si peu de traces historiques de l'usage des menus outils de pierre et d'autres matières dures, qui ont dû faire longtemps la ressource la plus ordinaire de populations connaissant les métaux, mais s'en procurant difficilement, et d'ailleurs inhabiles à les travailler même pour les usages vulgaires.

En ce qui concerne l'Europe, la civilisation s'est d'abord implantée sur les côtes de la Méditerranée, sous l'influence des Égyptiens et des Phéniciens. De là, elle a pénétré dans l'intérieur du continent, et, comme de nos jours, le commerce en a été le principal agent ; elle a suivi le cours des fleuves, s'est répandue dans les localités les plus favorablement situées et les

1 *Liv.* V, 16. Il est singulier que Diodore, qui raconte l'invasion de la Pæonie par Philippe, ne dise rien des cités lacustres de ce pays Ni Strabon, ni aucun autre géographe n'en ont d'ailleurs fait mention.

2 Des armes de bronze et de fer, qu'on a cru appartenir à l'industrie lacustre, ont rencontré leurs analogues dans des armes qui datent du XIIIe siècle de notre ère. (Voyez Jules Chevrier : *Note sur différents poignards du XIIIe siècle*, Chalon-s.-S., 4°, 1873).

plus propres à la culture, à la chasse ou à l'élevage du bétail ; pendant de longs siècles, les hautes vallées, les sommets des montagnes, les points les moins accessibles sont demeurés le domaine de peuplades aborigènes, rebelles à l'innovation, ou traitées en ennemies par les nouveaux venus. Ces peuplades nous ont laissé en maints endroits les débris de leur modeste outillage. Mais elles étaient contemporaines et souvent voisines de populations établies le long des fleuves ou sur les principales voies de communication, possédant les métaux, ayant bâti des villes, participant en un mot à la civilisation des nations de la Méditerranée.

Il existait ainsi deux sortes de populations juxtaposées, à divers degrés de civilisation et de barbarie.

Telle était encore au temps de Tacite, la situation relative des Romains et des Germains. Parmi ces derniers, ceux-là seuls qui avoisinaient les provinces de l'empire romain se souciaient de l'or et de l'argent ; dans l'intérieur du pays on n'y attachait pas plus de prix qu'à l'argile, quoique l'on y vît quelquefois les vases d'argent donnés par les Romains aux princes germains ou à leurs ambassadeurs.

L'usage du fer devait être fort peu commun chez eux, à en juger par leurs armes ; ils ne faisaient que rarement usage de l'épée, de la cuirasse ou du casque ; mais seulement de lances ou framées à fer étroit et court et de javelots [1].

1 Tacite : *Germanie*, 5 et 6.

Nous ne savons presque rien de l'outillage domestique de ces peuples, qui remplaçaient par une épine l'agraffe nécessaire pour retenir leur sagum [1], et dont les besoins étaient très-peu développés ; quelques vases de poterie plus ou moins grossière, des os affilés, des outils de pierre taillée ou polie, ou de silex éclaté, en formaient vraisemblablement l'assortiment principal. Le roi des Suéones ou Suédois retirait à ses guerriers toutes leurs armes en temps de paix, et les faisait garder par un esclave sûr, afin de prévenir la rébellion des soldats oisifs [2], ce qui indique qu'il n'était pas facile de se procurer des armes à cette époque, dans le pays le plus riche en mines de fer. Cependant les Suéones n'étaient pas étrangers aux ressources de la civilisation : ils appréciaient le luxe et la richesse ; les Romains avaient déjà habitué les chefs Germains à recevoir en présent de l'argent, de belles armes et des colliers de prix [3].

Si nous avions les moyens de remonter quelques siècles plus haut dans le passé de ces nations, nous trouverions certainement des traces de plus en plus manifestes de l'outillage grossier qu'on attribue à l'âge de la pierre ; on sent qu'il n'y aurait pas besoin pour atteindre ce résultat d'aller jusqu'à une antiquité bien reculée. Si l'âge de la pierre n'a pas d'autres titres aux longs siècles d'ancienneté dont on le gratifie que les monuments réunis dans les stations dites préhis-

1 Ibid., 17. Virgile parle aussi d'un vêtement attaché avec des épines : *consertum tegmen spinis*, Énéide, liv. III.
2 Tacite : *Germanie*, 44.
3 *Ibid.*, 15.

toriques, il faudra certainement le rapprocher beaucoup de nous.

Existe-t-il quelque moyen tiré de l'observation directe des stations présumées de cet âge, pouvant conduire à une appréciation au moins approximative de leur date? C'est ce que nous allons essayer de découvrir relativement aux stations dites de la pierre polie.

§ III. *Des stations dites de la pierre polie. — Les outils de silex employés à l'époque celtique anté-romaine.*

On est convenu de nommer stations de la pierre polie ou néolithiques celles dans lesquelles on trouve, en nombre plus ou moins considérable, les instruments dits haches ou hachettes de pierre polie. La présence de ces instruments n'exclut pas d'ailleurs celle des instruments de pierre éclatée : on les y trouve au contraire en grand nombre; mais on a remarqué que certains objets de travail perfectionné, tels que les flèches à ailerons, ne se rencontrent pas dans les dépôts plus anciens et paraissent spéciaux à la pierre polie. D'un autre côté, les stations de la pierre polie montrent souvent l'association du cuivre et du bronze avec le silex et l'os travaillés.

On rencontre à peu près partout les types caractéristiques de ces stations. Dans Saône-et-Loire et dans la Côte-d'Or, ils abondent sur les plateaux défendus par des pentes abruptes, dans les cols qui mettent en communication des vallées, dans les grottes jurassiques,

près des sources, le long des rivières et souvent aussi dans des plaines qui étaient probablement autrefois couvertes de forêts. La plupart de ces gisements sont de très-médiocre importance et n'annoncent pas une occupation prolongée. On les reconnaît généralement aux silex épars que la culture ou le ravinement suffisent à ramener sur le sol. L'exhaussement du terrain par suite de la végétation ne les a pas recouverts de couches bien épaisses. Lorsqu'ils descendent à 80 centimètres ou à 1 mètre de profondeur, c'est qu'il y a eu une cause exceptionnelle d'accroissement ou que les stations avaient été creusées dans la terre. Généralement l'examen de leurs gisements ne témoigne pas d'une haute antiquité ; mais dans le plus grand nombre des cas, on manque de moyen de comparaison et de contrôle.

Les rives de la Saône constituent l'un des gisements les plus importants et les plus significatifs de ces sortes de stations. Notre attention a été attirée sur ce champ fécond par la découverte que nous fîmes par hasard, en 1865, de deux couteaux de silex faisant saillie hors de la berge, dans une anse de la Saône nommée par les mariniers *en sables rouges*, et située à 2 kilom. 1/2 en amont de Chalon sur-Saône. Nous retirâmes alors du même trou, une fusaïole en terre cuite et un caillou frotté sur trois de ses faces, ayant servi de polissoir. Depuis lors, nous avons, pendant huit années, fréquemment parcouru les berges de la Saône dans une étendue de 10 kilomètres en amont de Chalon et d'autant en aval, et fait en outre quelques excursions

sur des points plus éloignés. C'est par milliers que nous avons recueilli les outils et les fragments de silex : flèches de tous modèles, couteaux, pointes, racloirs, grattoirs, scies, etc. Les os travaillés, gaines en cornes de cerf, haches polies, pierres de jet, marteaux ronds et oblongs, pierres polies de diverses formes, meules et polissoirs, s'y trouvent moins abondamment, sans être précisément rares. Quant aux débris de poterie plus ou moins grossière, avec ou sans ornements, ils sont innombrables.

Les rives de la Saône ont été également explorées par MM. de Ferry, A. Arcelin et Legrand de Mercey, qui ont recueilli, mais sur des points différents, absolument le même outillage. Parmi ces observateurs, il s'en est trouvé qui croient avoir reconnu dans certains cas la superposition régulière des dépôts des âges de la pierre, du bronze, du fer préhistorique, de l'époque romaine, etc. Quant à nous, nous sommes convaincus qu'un pareil arrangement n'existe nulle part sur les berges de la Saône.

Pour M. Arcelin, les stations de la pierre polie ont laissé leurs traces dans ces berges à une profondeur de 1m50 à 2 mètres[1] ; mais pour les calculs chronologiques, que cette profondeur limite un peu trop au gré du théoricien, il adopte l'échelle de 2 à 4 mètres. D'après M. Legrand de Mercey, c'est entre un mètre et un mètre cinquante que dominent les même dépôts, qu'il a étudiés sur une station de plus de 1000 mètres

1 Lauda et Guillemin : *Matériaux*, etc., p. 101.

d'étendue, en amont du pont de Fleurville, sur une autre de trois cents mètres au-dessus du pont d'Uchizy et sur une de soixante mètres au bief de L'Angély [1]. Mes observations ne contredisent pas celle de M. Legrand de Mercey ; mais elles les complètent en ce sens que, dans des stations bien déterminées, j'ai recueilli des silex taillés, en place, à 1m 80 et 1m 90 comme maximum de profondeur, et à 40 centimètres seulement comme profondeur minimum. De cette irrégularité de gisement, je tire la conséquence qu'il n'est pas possible d'admettre un accroissement régulier des dépôts et d'en tirer même un chronomètre moyen.

Je vais essayer de donner une idée de la constitution géologique de la station de *Sables Rouges* dont je viens de parler.

A l'endroit de cette station, la Saône forme une courbe concave très prononcée ; les eaux rongent activement la berge de la rive droite, qui se présente taillée presque à pic en aval de l'endroit où l'on recueille les débris antiques ; au-delà de ce point et sur toute l'étendue de la station (environ 150 mètres), il s'est opéré des glissements de terrain ayant produit des espèces de terrasses et déplacé le niveau normal des couches ; ces déplacements ont eu lieu généralement perpendiculairement à la rivière, mais l'inclinaison de certaines couches bien caractérisées montre qu'un affaissement s'est produit d'aval en amont. Cet

1 Ibid., 61.

affaissement a déterminé dans la couche du foyer une inclinaison générale dans le même sens. Nous l'avons aisément constatée en observant qu'à l'aval les silex apparaissent quelquefois à moins de un mètre du haut de la berge, tandis que, vers le milieu du foyer qui forme un angle saillant dans la courbe, il ne s'en rencontre qu'à 1^m 60 au moins. Ce dénivellement a été racheté par des dépôts postérieurs à l'affaissement, de sorte qu'aujourd'hui le dessus des berges est à peu près au niveau constant de 5^m 05 au-dessus du zéro de l'échelle aval du pont de Chalon.

La couche de terre vegétale, supérieure aux dépôts de l'époque romaine, a une épaisseur variable de 40 à 80 centimètres ; celle qu'elle recouvre et qui comprend les dépôts romains ainsi que les silex taillés et poteries noires descend jusqu'à 2 mètres vers le centre de la station. An-dessous de cette couche, qui a une teinte gris foncé comme si elle était mélangée de cendres [1], se trouvent d'autres dépôts d'allures très-variables et de 3 à 4 mètres de puissance jusqu'aux argiles bleues inférieures, qui sont rarement mises à découvert par les eaux. Là se montre, sur une épaisseur de 1^m 50 à 2^m au-dessus de l'étiage, un banc d'argile jaune compacte, quelquefois parfaitement pure, quelquefois mélangée de graviers ; plus loin ce banc n'est plus qu'au niveau de l'étiage et s'enfonce sous l'eau ; sur un autre point,

1 Les empiétements de la Saône sur la berge ont aujourd'hui fait disparaître le foyer proprement dit, dans lequel j'ai recueilli le terrain noir, au toucher graisseux, rempli de cendres, de charbon végétal non consumé, de fragments de bois, avec esquilles d'os et morceaux de poterie et de silex. J'en ai conservé des échantillons.

c'est une couche d'argile tantôt brune, tantôt bleuâtre, tantôt noirâtre, ayant quelquefois une apparence tourbeuse ; elle se dessine sur la berge à des niveaux plus ou moins élevés et parfois s'abaisse comme sur un plan incliné et semble aller plonger sous la rivière, pour se relever et reparaître plus loin ; quelquefois c'est un banc de sable graveleux grisâtre, assez fortement aggloméré, qui se montre au niveau des basses-eaux. Ici, la grande masse des dépôts est formée d'une argile sableuse jaunâtre ; là, c'est presque un sable fin sans cohésion ; ailleurs, c'est un sable rougeâtre aggloméré et simulant un banc de grès en formation.

Mais, s'ils sont variés d'un point à l'autre, les dépôts différents dont il s'agit n'en ont pas moins chacun une composition très-homogène sur toute leur épaisseur, ce qui vient à l'appui de l'opinion qui les considère comme étant le résultat, non d'actions lentes et séculaires, mais d'actions rapides peu ou point interrompues par des périodes de repos, à la suite desquelles il y aurait eu sans doute des changements dans leurs couches successives.

Cette zône de 3 mètres de dépôts inférieurs à nos stations ne nous a jamais présenté de traces évidentes de la présence de l'homme ; sauf sur un seul point, dans l'argile bleuâtre sur laquelle porte le terrain du foyer.

Cette couche d'argile bleuâtre ne se retrouve pas dans les alluvions en aval de la station ; elle ne s'étend pas non plus à une grande distance en amont. On dirait un écoulement de boue venu d'un seul coup.

Cet écoulement a empâté des silex et des poteries grossières, que j'y ai recueillis cette année, à 3^m 50 et à 4 mètres du niveau des berges.

Ces silex et ces poteries, non plus qu'un cornillon de cerf et quelques os de ruminants, qui proviennent de cette couche, ne font naître l'idée ni d'une station ni même d'un foyer.

A ce point de son cours, la Saône, pendant les très-grandes eaux, se développe sur une largeur de 3 kilomètres et demi ; elle a probablement plusieurs fois changé de lit sur ce vaste espace, qui dans l'origine constituait un impraticable marécage. Les bords actuels de la rivière n'ont dû être aisément accessibles qu'à l'époque assez moderne où l'homme, qui faisait encore un fréquent usage de la pierre, est venu y camper et y laisser de sa présence les traces que nous retrouvons aujourd'hui. Mais l'homme occupait antérieurement les points les plus élevés de la vallée et les premiers reliefs jurassiques qui la limitent ; quelques débris de l'industrie de ces anciennes populations ont pu être transportés ou entraînés dans la Saône, et se fixer sur des points qui n'étaient pas encore alors praticables.

Le champ d'observations sur les berges de la Saône est conséquemment limité à leur partie supérieure, à partir du niveau actuel du sol jusqu'à une profondeur de 1^m 50 à 2 mètres. Toute cette zône présente une homogénéité satisfaisante, et tranche, sous ce rapport, avec la tenue générale des dépôts inférieurs. Aucun phénomène géologique de quelque importance ne s'est produit depuis qu'elle a commencé à se déposer. La

couleur gris sale qui en caractérise la partie inférieure[1], semble indiquer que la présence de l'homme y a altéré la pureté des dépôts.

Dans les foyers importants, comme celui de Sables-Rouges et un autre situé à quelque distance en amont, les couches contenant des monuments du travail de l'homme, débris romains et silex, ont jusqu'à 1m 50 d'épaisseur et les monuments s'y trouvent à des niveaux fort variés. On s'aperçoit vite que des foyers ont dû être creusés, des entassements formés, et qu'autour d'un point central, silex, poteries, os, etc., ont été dispersés au hasard.

Pendant sa présence prolongée sur ce point, l'homme a dû plus d'une fois altérer par des travaux l'horizontalité du sol qu'il foulait ; on peut donc supposer des alternatives de creusements et de remplissages opérés avec le même terrain ramené par les inondations. Un bouleversement de ce genre déplace les dépôts sans laisser de traces apparentes, et enlève toute signification à la situation respective des monuments que ces dépôts renferment.

Le cours de la Saône forme entre Alleriot et le port d'Ouroux un coude considérable, dont les populations anciennes ont dû, pendant la saison des basses eaux, abréger le parcours en quittant momentanément les bords de la rivière. Il existait sans doute des passages à gué ou des bacs sur différents points où l'on remarque aujourd'hui une accumulation de débris antiques. Telle

1 La coloration des diverses couches de dépôt est très-marquée après des pluies abondantes ; mais en temps de sécheresse tout semble se confondre.

serait l'explication la plus naturelle de l'importance de la station de Sables-Rouges, point d'où il était facile d'atteindre Saint-Marcel, Épervans, puis Ouroux, où l'on rencontrait de nouveau la Saône et où se trouve précisément une autre station à silex.

Cet emplacement de Sables-Rouges a été fréquenté à toutes les époques, à en juger par les objets qu'on ne cesse d'y recueillir, quoique la masse principale de la station ait été entraînée par les empiétements de la rivière. Aux temps romains, les berges s'avançaient sur ce qui forme aujourd'hui le lit de la Saône, à plus de 30 mètres du point où elles sont maintenant. On trouve, à plus de 25 mètres de la rive droite, les débris d'un puits romain que nous avons pu examiner pendant des eaux très-basses[1]. Ce travail d'érosion continuera jusqu'à ce qu'on protège la berge au moyen d'un perré. En attendant, il nous livre incessamment de nouveaux débris des âges passés.

Pendant les premières années de nos explorations de cette station, les silex y étaient beaucoup plus abondants qu'aujourd'hui, surtout au point que nous considérons comme le centre de la station ; maintenant la rivière a empiété d'un mètre de plus sur le chemin de halage, et les objets que contient la berge se trouvent dans des proportions différentes. Les silex sont rares ; la poterie grossière, noire lorsqu'elle a été au feu, parsemée de gros graviers, s'y trouve encore assez fréquemment ; mais, aux mêmes niveaux et en abon-

1 M. Landa a parlé de ce puits : *Matériaux*, etc., p. 110.

dance, on rencontre de la poterie de toute espèce, et même des morceaux de belle terre rouge à ornements, des débris de vases de terre blanche très-fine, aussi avec ornements, et de vases de verre, des tuileaux grossiers à pâte très-mélangée de grains de quartz, des clous, des crochets et des hameçons de fer, et fort rarement quelques jolis objets en bronze.

J'ai réuni sur les planches IV, V et VI, un petit nombre des pièces principales que j'ai recueillies dans cette station.

PLANCHE IV. — *Tous les objets sont de grandeur naturelle.*

N° 1. Très-beau couteau de silex, à patine blanche, taillé sur le modèle des couteaux ordinaires de métal, le bout en biseau aigu et le manche aminci pour être introduit dans une gaîne d'os ou de bois.

N° 2. Couteau incomplet en silex blond translucide, très-mince et très-tranchant, à trois tailles.

N° 3. Autre du même genre et d'aussi bon travail, patine blanche, très-mince, base étroite pour emmanchement.

N° 4. Pointe de flèche de silex à patine blanche, mince et retravaillée sur les bords, sillon d'emmanchement à la base.

N° 5. Pointe à base arrondie en grattoir, coupe triangulaire, arrachée de la berge le 20 avril 1869, à 1 m 80 en contrebas du niveau du sol.

N° 6. Couteau-pointe à bords très-tranchants, retravaillé d'un côté à dents de scie, silex blond, patine blanche incomplète.

N° 7. Grattoir mince finement travaillé, aplati, et le bouton d'éclatement enlevé pour faciliter la préhension.

N° 8. Magnifique instrument de silex, qui devait avoir 25 cen-

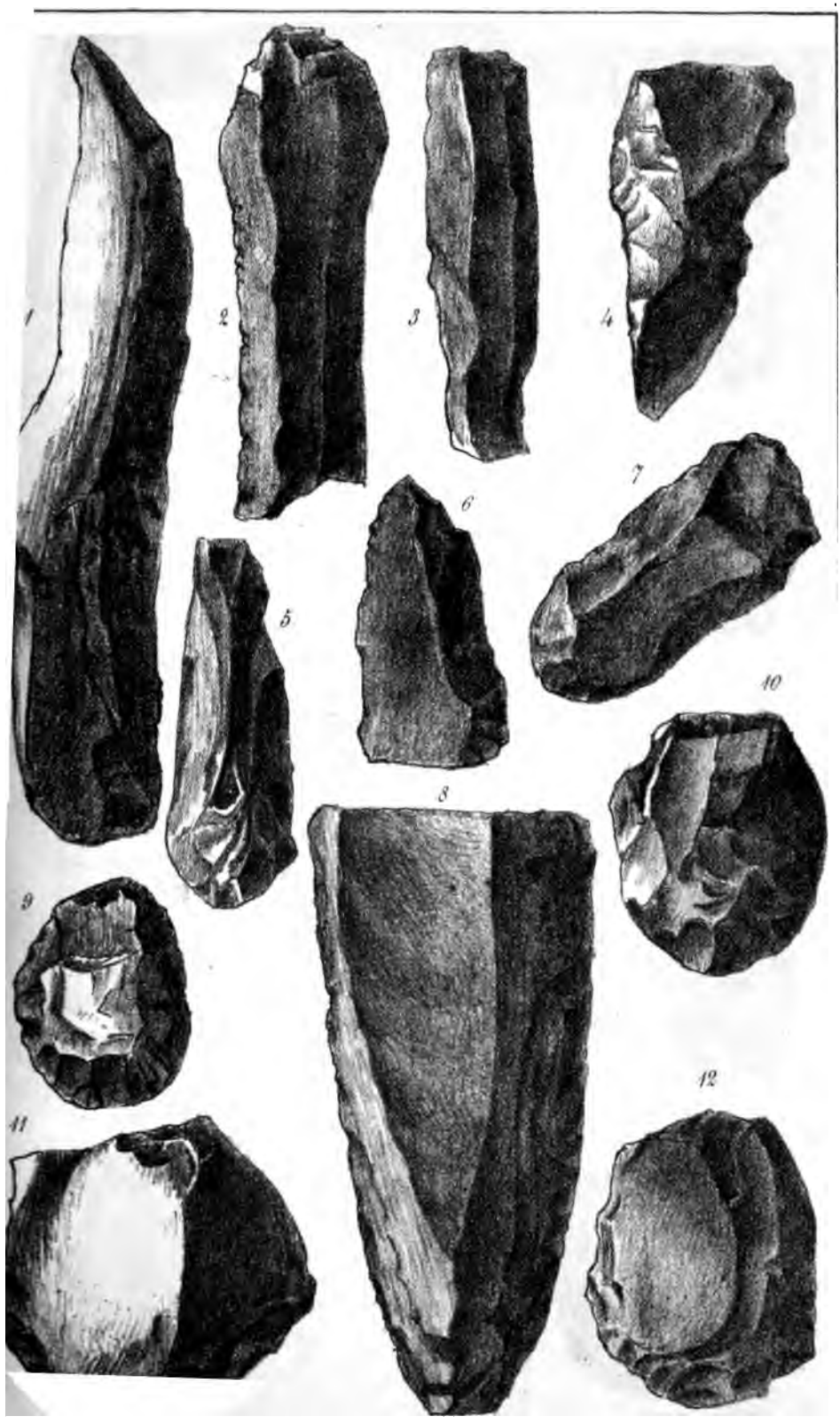
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

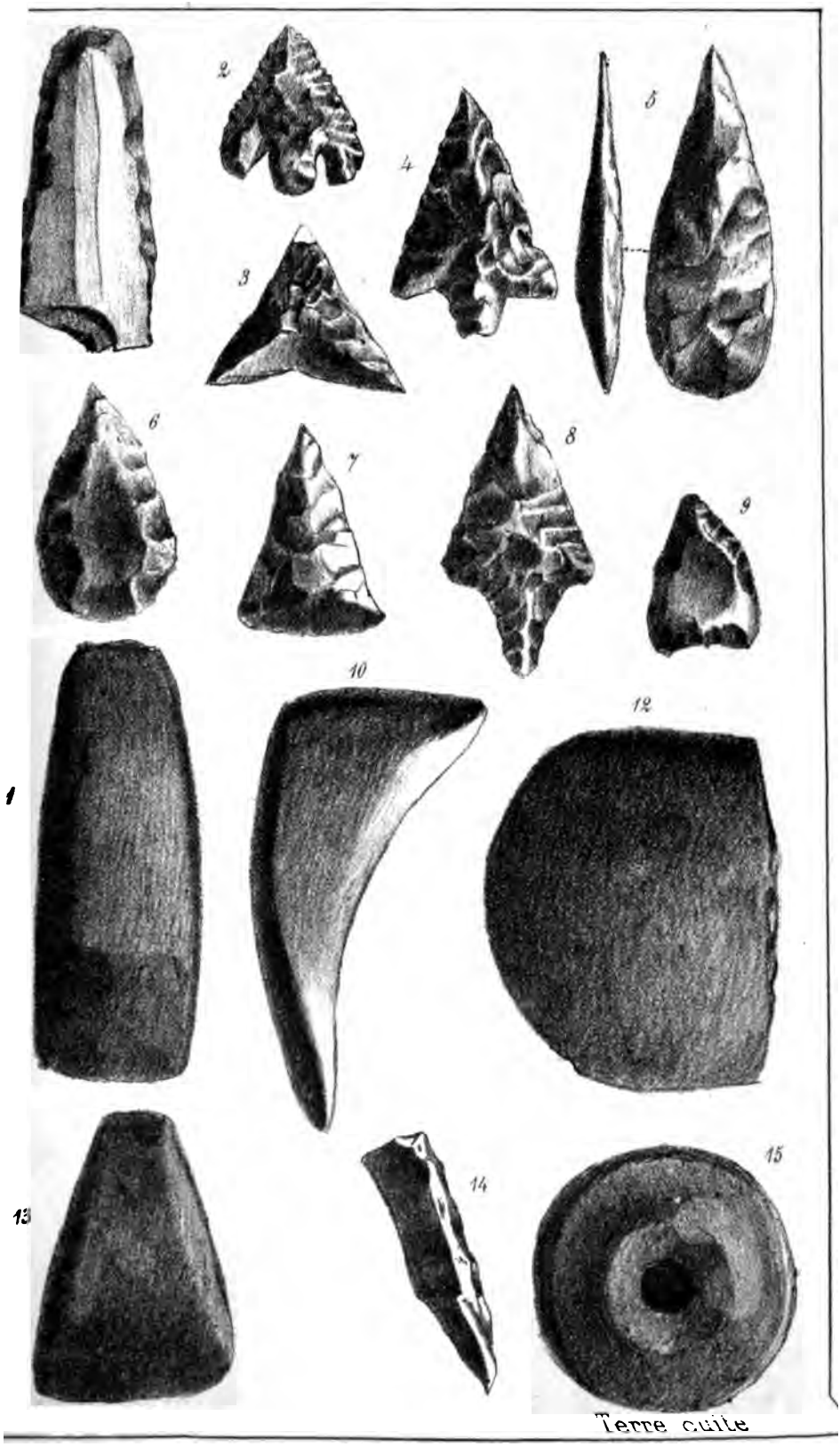
2
3
4
5
6
7
8
9
10
12
1
13
14
15
Terre cuite

timètres de longueur lorsqu'il était entier ; retravaillé partout avec soin, surtout sur les bords[1].

Nos 9 à 12. Quatre grattoirs très-finement travaillés ; leur tranchant est très-régulier et très-pur, comme s'ils n'avaient pas servi.

PLANCHE V. — *Les objets sont représentés de grandeur naturelle.*

N° 1. Pointe mousse incomplète à section triangulaire, épaisse ; deux grandes tailles latérales et une taille étroite au centre. On a trouvé à Chassey et ailleurs ce genre d'outils. Ce sont des pointerolles qu'on frappait avec un maillet.

N° 2. Flèche de silex blond, mince, dentelée sur ses bords comme une scie d'horloger. C'est un des plus beaux échantillons du travail du silex.

N° 3. Flèche triangulaire à base large et mince un peu arquée. Le silex étant multicolore, cette flèche ressemble à un papillon les ailes éployées.

N° 4. Très-belle et très-forte flèche de silex blond, à ailerons et pédoncule.

N° 5. Flèche en feuille allongée, de très-beau travail ; silex blond.

N° 6. Autre flèche en feuille, plus courte et plus arrondie ; même travail, même silex.

N° 7. Flèche mince de silex blond, bien retravaillée, très-aiguë, la base d'emmanchement est très-tranchante.

N° 8. Belle flèche à pédoncule du modèle de Solutré, mais plus épaisse que celles de cette station.

N° 9. Petite flèche triangulaire à bords courbes très-finement travaillés.

N° 10. Morceau de calcaire compacte à texture fine, poli par frottement sur toutes ses faces. Des dépressions sensibles à ses deux extrémités montrent qu'on s'en est servi pour lisser d'autres corps.

1 M. Landa a publié un instrument de ce genre (*Matériaux*, etc., p. 48). M. Ponthieux en a trouvé un semblable au camp de Catenoy. (Voir son ouvrage très-complet : *le Camp de Catenoy*. Beauvais, 1873, pl. 26 et 27, n° 1).

N° 11. Hachette polie d'eurite grenue, qui a été fabriquée avec un caillou roulé ; le bout tranchant est seul poli.

N° 12. Fragment de hache de serpentine polie avec soin, tranchant très-bien conservé.

N° 13. Hachette de fibrolithe.

N° 14. Pointe très-aiguë de silex blanc, manche retravaillé. Cet outil se prête admirablement à la gravure sur l'os.

N° 15. Fusaïole extraite du foyer central de la station de Sables-Rouges, à 1 m 65 du niveau du sol.

PLANCHE VI. — *Les objets sont représentés de grandeur naturelle, sauf la lance de bronze dont les dimensions sont : longueur* 18 *centimètres ; plus grande largeur* 4 *centimètres ; diamètre du trou d'emmanchement* 16 *millimètres.*

N° 1. Clef de bronze.

N° 2. Pendant d'oreilles de bronze, traces de dorure.

N° 3. Boucle de bronze.

N° 4. Fibule de bronze, de travail très-délicat.

N° 5. Clef de cuivre ou de bronze très-clair.

N° 6. Fragment de poterie rouge avec ornement : cygne nageant au milieu des fleurs.

N° 7. Lame de couteau très-oxydée, en fer.

N° 8. Pointe de lance en bronze, à bords très-tranchants et pointe très-aiguë (pour les dimensions, voir ci-dessus au titre de la planche). Le trou du rivet du manche traverse d'outre en outre, à la naissance des ailerons et sur le même plan.

N° 9. Pointe de pique en fer empâtée de terre oxydée vers sa base.

N° 10. Poinçon de bronze à pointe légèrement courbe.

N° 11. Fibule de fer très-oxydée.

N° 12. Hameçon de fer extrait de la berge, à 1 m 50 de profondeur.

PL. VI

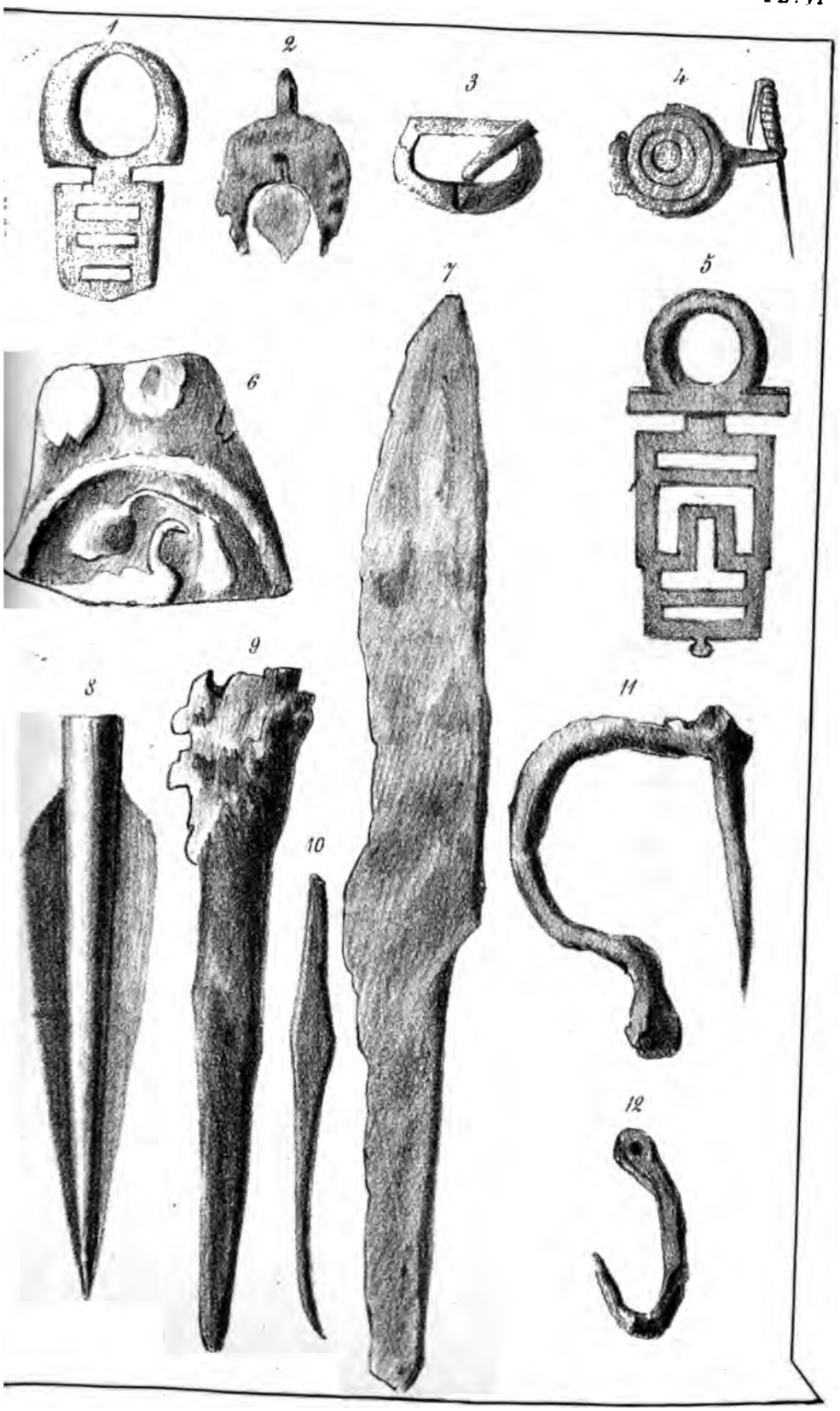

Les débris de meules en grès ou en granit rouge avec mica noir sont assez abondants ; il en est de même des marteaux, dont plusieurs sont devenus assez régulièrement sphériques par l'usage ; nous en possédons un qui a été brisé en deux et poli avec soin sur un de ses côtés ; d'autres pierres dures, de formes diverses, ont été polies par le travail de lissage auquel elles ont été employées, ce qui se voit aux surfaces courbes de leurs faces unies. La série des *nuclei* est très variée.

Les os travaillés comprennent les lissoirs, ciseaux, poinçons, spatules, et les cornes de cerf pour emmanchement d'outils.

Les éclats de silex, y compris les rebuts et déchets de fabrication, étaient extrêmement nombreux en Sables-Rouges, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment ; ils sont plus rares aujourd'hui ; cependant nous avons encore pu recueillir à la suite des deux périodes de hautes eaux de 1872, une vingtaine de couteaux et de pointes, dont quatre ou cinq extraits de la berge, à $1^m 90$ de profondeur[1]. D'autres, ramassés sur le sol des terrasses d'affaissement, lorsque les eaux étaient $3^m 65$ au-dessus du zéro du pont de Chalon, montrent qu'il existe encore sur ce point des silex déposés à moins de $1^m 40$ de profondeur. En novembre 1871, j'en avais retiré un qui était engagé dans la berge, à un mètre du sol.

L'époque romaine est richement représentée dans ces

1 En 1873, j'ai encore recueilli, en Sables-Rouges, une trentaine de silex ouvrés : couteaux, pointes, grattoirs, etc., de la poterie avec impression de doigts et une pointe de quartz hyalin.

dépôts, qui m'ont fourni plusieurs monnaies impériales, notamment un Gratien et un très-joli petit bronze de Constantin I ; j'y ai recueilli aussi une de ces moitiés de médailles de Nîmes, en bronze, au palmier et au crocodile, qu'on a considérées comme des signes de reconnaissance ou de contrats, et trois monnaies gauloises, dont l'une est pareille à celle qu'a publiée M. Hucher, pl. X, n° 2 : deux aigles, aîles éployées, avec la légende CALLIAGHIS (des Vadicasses ou Bellovaques). Les époques modernes y sont aussi représentées ; mais les monuments en sont extrêmement rares : le passage de Sables-Rouges avait cessé d'être une station.

Le nombre des objets de tout genre trouvés en place, adhérents aux berges, est assez considérable, sans même parler de la poterie, qu'après toute forte pluie on voit paraître en tessons multipliés. Mais cette circonstance ne permet pas d'asseoir avec quelque chance d'exactitude un calcul chronologique. Dans une station fréquentée pendant de longs siècles, les dépôts ne se sont pas effectués tranquillement ; ils ont été, comme nous l'avons déjà dit, foulés, fouillés et remaniés de toute manière. Les niveaux auxquels on trouve les objets perdus ou rejetés par les peuplades qui se sont succédées sur ce terrain, n'ont théoriquement aucune signification, et l'observation montre, en effet, que des objets d'apparence très-antique se trouvent quelquefois à un niveau plus élevé que d'autres évidemment plus modernes. Pour ce motif, et aussi à raison des glissements dûs aux affouillements et aux suintements qui se sont faits de tout temps à la surface des dépôts

argileux, les monuments et même les couches qui les renferment ne peuvent être regardés comme existant aujourd'hui à un niveau correspondant à la hauteur des berges sur lesquelles ils furent perdus. On en jugera par la circonstance que nous avons trouvé, en avril 1871, dans la berge de Sables-Rouges, à environ 5 mètres en aval du foyer central, un denier de cuivre, très-fruste, sur lequel cependant M. A. de Longperrier a pu déchiffrer les restes de la légende : KAROLUS FRANCORUM REX, qui en fixe l'attribution à Charles VIII. Une tache verte en indiquait la place, qui, le denier retiré, demeura vide et visible pendant plus d'un mois ; la petite pièce était placée horizontalement, dans la situation qu'elle avait dû prendre en tombant. De son trou à la partie supérieure de la berge, la distance verticale était de 55 centimètres. A 50 centimètres plus bas, nous recueillîmes également dans la berge deux morceaux d'une même brique jaune à pâte fine, juxta-posés de manière que les angles de la cassure se correspondaient exactement. Ces circonstances feraient penser qu'il ne s'est pas produit de grands dérangements sur ce point au moment du dépôt de la couche romaine ; d'autres débris de poterie romaine se rencontraient encore à 20 centimètres plus bas. En même temps, nous retirions du foyer central (à 5 mètres en amont), une pointe de silex qui n'était qu'à 1^m 60 de profondeur.

Il est peu probable, mais nullement impossible, qu'une épaisseur d'alluvions de 55 centimètres se soit déposée en quatre siècles ; la berge a pu être exhaussée

artificiellement, avant la création des digues actuelles, par des travaux de défense contre les inondations. Mais la rapidité du remplissage d'une faille accidentelle qui se serait produite a pu aussi être très-grande ; au milieu d'un terrain meuble, une seule crue forte et rapide aurait pu déposer plus de trente centimètres d'alluvions [1].

Partout où nous avons observé, sur les bords de la Saône, des emplacements auxquels on pouvait légitimement donner la qualification de stations, nous avons constaté la même impossibilité d'y reconnaître une disposition constante et régulière des dépôts. La station à silex la plus considérable qui nous soit connue n'a pas été recouverte par une station romaine. Les silex y apparaissent depuis une profondeur de 40 centimètres en aval, et le terrain de la station s'incline régulièrement vers l'amont, sur plus de 200 mètres, jusqu'à une profondeur que les glissements perpendiculaires à la rivière empêchent de vérifier. C'est comme s'il y avait eu un mouvement de bascule dans le terrain, et que la station se fût enterrée d'un côté, tandis qu'elle se relevait de l'autre ; si donc on trouvait à son extrémité amont des silex à 2^m 50 et même à 3 mètres, ce ne serait pas un motif pour les supposer plus anciens que ceux qui sont remontés jusqu'à 40 centimètres du sol actuel.

Les dépôts de l'époque romaine commencent à cette

1 Les fosses d'où l'on extrait l'argile à briques sur les bords de la Saône se remplissent très-vite ; il en est autrement de celles qui sont ouvertes au milieu des terrains de pâturages.

extrémité amont ; ils sont peu féconds, et ne m'ont fourni que des poteries, entre 90 et 1m 20 de profondeur.

On aurait peut-être une idée plus exacte de la superposition des couches en étudiant les parties des berges où l'on ne trouve qu'accidentellement des silex et des poteries. Il semble que l'homme n'ait fait qu'y passer ; les objets qu'il a rejetés ou perdus sont tombés sur le chemin, et non dans le creux d'un foyer ou sur un monceau de débris voisin d'un campement. De longues parties de la berge, qui se développe entre la station des Sables-Rouges et celle du ruisseau de Crissey, permettent d'étudier des couches de ce genre. On y distingue presque partout, après 60 ou 80 centimètres environ de dépôts modernes, une couche d'environ quatre-vingt centimètres, remarquable par sa teinte gris noirâtre, quelquefois divisée en deux zones vaguement séparées par un intervalle un peu moins foncé. C'est dans ce terrain de 80 centimètres de puissance que se trouvent les débris antiques, consistant surtout en poterie.

Les silex se rencontrent le plus souvent dans la zone inférieure. La couche à monuments est ici moins épaisse que dans les foyers ; elle rétrécirait encore le champ de la chronologie ; mais les monuments y sont si clair-semés, qu'en faisant la part légitime de l'accident on sent que tout calcul manquerait de base assurée.

Ces indices sont trop faibles en effet pour servir de point de départ. D'ailleurs il s'en faut de beaucoup que

l'horizontalité de ces zones colorées soit constante sur de grandes longueurs ; lors même qu'on pourrait légitimement en déduire une moyenne, il faudrait encore tenir compte de deux faits qui ont leur importance, à savoir :

1° Que tous les objets qui tombent sur un terrain meuble, détrempé périodiquement, ont une tendance à pénétrer dans le sol qui les a reçus ;

2° Que l'accroissement des alluvions est en raison directe de la fréquence des inondations ; que les inondations devaient être plus fréquentes quand les berges de la Saône avaient de 1 mètre à 2 mètres de moins d'élévation ; que par suite l'accroissement a dû avoir depuis cette époque une marche de moins en moins accélérée.

La conséquence de ces observations est que tout calcul fondé sur les profondeurs comparatives des dépôts manquerait de base, et que la nature de ces éléments est telle qu'elle ne se prête en aucune manière à l'élimination de données moyennes.

Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que la zone renfermant des objets romains est en contact immédiat avec celle qui contient des outils de silex ;

Que ces deux zones, y compris les dépôts modernes, n'occupent pas une épaisseur supérieure à 1^m 50 ou 2 mètres dans les alluvions supérieures de la Saône ;

Que la zone à silex n'a pas plus de puissance que la zone à débris romains.

Si donc on compte 500 ans pour la formation de la couche romaine (40 à 50 centimètres de puissance),

on serait presque autorisé à n'attribuer qu'une pareille durée à la formation du dépôt inférieur jusqu'à la naissance de la couche argileuse stérile en monuments. Doublons cette durée pour faire reste de droit aux partisans de la haute autiquité, nous n'arriverons encore qu'à mille ans avant notre ère. C'est je crois la limite extrême; quinze siècles seraient inadmissibles, ou bien il faudrait supposer que les dépôts inférieurs à l'époque romaine ont suivi une marche bien plus lente que ceux de cette couche et des époques modernes, et nous avons vu que c'est le contraire qui a dû arriver.

On ne rencontre nulle part ailleurs un champ d'exploration aussi étendu que les rives de de la Saône; je ne l'ai étudié d'une manière suivie que sur une vingtaine de kilomètres. Mais les observations que j'ai faites sur les berges très-développées qui s'étendent sur la rive gauche, entre Tournus et l'embouchure de la Seille, ne sont que la confirmation de celles que m'avait suggerées mon parcours habituel. Les silex s'y présentent aux mêmes niveaux. J'y ai trouvé, à $1^m 50$ de profondeur, réunis en tas, les débris d'un petit atelier où des outils de silex avaient été fabriqués ou retravaillés; les petits fragments d'enlevage s'y comptaient par centaines. Cette agglomération de menus éclats n'avait, selon toute vraisemblance, subi aucun déplacement depuis l'époque où elle a été déposée.

Je n'ai reconnu dans ces berges en aval de Tournus aucune station proprement dite, aucun foyer s'étant

continué jusqu'aux époques romaines; les foyers romains s'y montrent à un niveau un peu supérieur en général; mais l'écart n'est pas considérable. Dans le lehm jaunâtre, inférieur à la couche à silex, on aperçoit un assez grand nombre de traces de combustion, qui ne contiennent ni outils de silex, ni poteries, pas même des esquilles d'os. Nous croyons que c'est improprement qu'on a donné à ces minces débris d'apparence charbonneuse le nom de foyers.

D'autres explorateurs, que j'ai déjà nommés, ont étudié les berges de la Saône entre Lyon et Gray, c'est-à-dire sur 283 kilomètres. A M. Legrand de Mercey, qui a reconnu, comme nous l'avons déjà dit, la couche à silex et à poterie grossière, à une profondeur qui varie entre 1 mètre et 1^{m} 50, — la formation de lehm existant entre les argiles bleues lacustres et la couche à silex, sur une épaisseur de 3 mètres environ, a paru entièrement dépourvue de traces de l'homme et des animaux[1]. La méthode de cet investigateur consciencieux diffère un peu de la mienne; mais ses études l'ont porté à adopter l'opinion qu'il n'a pas dû s'écouler beaucoup de siècles entre les gisements de l'âge de pierre et la fondation des établissements de l'âge des métaux[2]. Cette conclusion est juste, à cela près que M. de Mercey n'admet peut-être pas que bronze et silex soient du même temps, et que les stations qui les renferment descendent jusqu'à l'époque romaine, comme c'est notre conviction.

1 *Matériaux Landa*; p. 189.
2 *Ibid.*, p. 170.

Quant à M. Arcelin, qui croit avoir trouvé sur les bords de la Saône les restes caractéristiques de l'époque romaine, à 1 mètre de profondeur ; de l'époque du fer celtique, de 1m à 1m 50 ; de l'âge de bronze, de 1m 50 à 2 mètres ; et de la pierre polie, de 2 mètres à 4 mètres, je ne suis d'accord ni avec ses observations, ni avec ses calculs[1]. Ce savant affirme qne presque toutes les stations qu'il nomme préhistoriques sont sur la rive gauche de la Saône ; d'après mes recherches, elles sont au contaire, à partir d'Ouroux, toutes sur la rive droite.

Mais il est un point sur lequel je suis en étroite conformité de vues avec M. Arcelin : C'est sur *la nécessité d'opérer soi-même et, au besoin, la pioche à la main ; de tout observer, de tout recueillir, en notant avec soin le niveau, la place et la position relative de chaque objet ; toute fouille mal faite est non-seulement inutile à la science, mais, de plus, il serait dangereux d'en rien conclure*[2]. Ces principes sont excellents, mais combien avons-nous, à ce compte, de fouilles dignes de confiance ? Ce ne sont pas assurément celles des faiseurs de collections[3].

1 *Les Bergers de la Saône*, 1868, p. 18.

2 *Conférence sur l'archéologie préhistorique.*

3 Il est indispensable que les observations se contrôlent. Le curieux qui vide seul une station ou la bouleverse à son gré, puis rend compte de ses trouvailles lorsque toute vérification est devenue impossible, ne peut prétendre à la moindre confiance dans les résultats qu'il voudrait accréditer. A Solutré, j'ai trouvé une scie fine de silex ; à Charbonnières, j'ai recueilli sur différents points des ateliers, une quinzaine de grattoirs de taille admirable, que les plus beaux spécimens de Solutré ne dépassent pas en perfection. Cependant, à en croire le *Mâconnais préhistorique*, il n'y aurait pas de scies à Solutré, pas de grattoirs à Charbonnières.

C'est toutefois à l'aide d'une exploration bien faite que M. de Ferry a découvert, près de St-Georges, dans la berge de la Saône, à 1m 30 de profondeur, une lame de plomb reployée sur elle-même et fortement patinée [1] ; ce morceau de métal était associé à des poteries identiques à celles de la station du lac de Paladru, qui a été d'abord définie comme appartenant à l'âge du fer anté-romain, et M. de Ferry en conclut qu'il ne saurait plus exister aucun doute sur l'attribution de la station de St-Georges à cet âge. Mais des recherches plus complètes faites au lac Paladru, ont amené MM. de Mortillet et Bertrand à conclure que ces palafittes sont récentes et probablement même de l'époque carlovingienne [2]. Les partisans de la haute antiquité ne sont pas à bout de suprises. Le gisement en face de l'île St-Jean, qui avait fourni tout l'attirail nécessaire pour avoir droit à être nommé station de la pierre polie, a glissé subitement jusqu'au bronze entre les mains de ses parrains, à la suite de la découverte, in *situ*, d'une belle épingle de bronze [3]. En cherchant bien, on y trouvera du fer, comme nous l'avons fait à la station de Sables-Rouges.

M. Legrand de Mercey n'a jamais vu dans la couche à silex et poteries le moindre objet qui lui ait révélé l'emploi contemporain du fer ou du bronze [4]. On voit qu'il a été moins heureux que ses émules ; mais cette circonstance prouve le peu de valeur de ces consta-

1 *Le Mâconnais préhistorique*, p. 99.
2 *Matériaux Trutat et de Castailhac*, 1870, 177.
3 *Le Mâconnais préhistorique*, p. 119.
4 *Matériaux Landa*, p. 133.

tations négatives. Dans nos courses multipliées sur des parties très-fécondes des rives de la Saône, pendant sept années, il ne nous est point arriver de trouver un morceau quelconque d'or ou d'argent. Cela prouve tout simplement que les métaux précieux ont été de tout temps l'objet de soins particuliers. Or, le fer et le bronze ont été à certaines époques aussi précieux et même plus rares que ne le sont aujourd'hui l'argent et l'or ; lorsqu'ils ont pris place dans l'outillage des peuplades éloignées des lieux de production ou des ports d'importation, ils étaient conservés avec un soin religieux par leurs possesseurs privilégiés, qui ont dû longtemps encore se servir de la pierre tranchante, en réservant les instruments de métal pour des travaux spéciaux. Il est donc tout simple que les stations de cette époque soient très-pauvres en métal. En ce qui touche le fer, il a dû disparaître en grande partie par l'oxydation. Nous avons remarqué souvent dans la couche romaine des clous et d'autres objets partiellement détruits ; la partie détruite était transformée en oxyde terreux ; d'assez nombreuses agglomérations de matière colorée de ce genre se remarquent dans les berges, et proviennent d'objets de métal entièrement désorganisés par la rouille.

Nous ne saurions raisonnablement nous refuser à conclure que les âges prétendus de la pierre polie, du bronze et du fer préhistoriqus se confondent ensemble et rentrent, en ce qui concerne les gisements riverains de la Saône, dans les limites de la période historique des peuples européens. Ils sont moins anciens que les

tributaires de Thothmès III, moins anciens même que les Sardiniens, les Sicules, les Étrusques, etc., dont les vaisseaux portèrent la guerre en Égypte sous le règne des Ramsès. La découverte récente d'une sépulture étrusque, à Eygenbilsen, près de Tongres, sur la rive gauche de la Meuse, prouve que les Étrusques avaient traversé l'Europe, où l'avaient contournée sur leurs navires, avant le développement de la puissance romaine [1]. On s'est demandé comment il était posssible que ce peuple, qui connaissait le fer, n'eût jamais communiqué la connaissance de ce métal à ses correspondants septentrionaux, et l'on a été amené à remettre en question la série des âges préhistoriques dont on a encombré la science. C'est une légitime réaction contre la prétention de certains observateurs tendant à introduire dans cette série encore un âge d'os et un âge de cuivre.

Cette échelle n'a pas de solidité ; les progrès de la science en auront bientôt fait justice. Ainsi que l'a très-bien dit M. le professeur Desor au Congrès de Copenhague ; « *l'âge de bronze doit se restreindre « de plus en plus. On trouve du fer un peu « partout ; les uns voient l'âge de bronze où le « bronze domine, d'autres l'âge de fer partout « où il y a un peu de fer.* »

Au même Congrès, M. Bertrand, énumérant les nombreuses trouvailles d'objets de bronze mêlés à des objets de fer, finit par conclure *qu'il n'y a pas eu, à*

1 Les tombeaux étrusques contiennent des silex taillés. Le Musée de Bologne en possède de cette origine.

proprement parler, un âge de bronze avec des rites et des monuments funéraires particuliers. Enfin, M. H. Martin a maintenu *que le premier âge du fer en Occident doit garder le nom d'âge gaulois et appartient à l'histoire proprement dite*[1].

Ces observations signalent la marche et la direction du progrès ; ajoutons celle-ci : que pendant cet âge gaulois le bronze et la pierre ont été d'usage commun, et nous serons sur le véritable terrain des faits.

Ainsi sont ramenés dans les limites de l'époque historique une partie des âges supposés préhistoriques. Il faut observer cependant que, si les dépôts à silex taillés de la Saône tombent dans le premier millénaire, ou tout au plus au commencement du deuxième millénaire avant notre ère, il ne nous donnent pas la mesure de la durée de ce qu'on est convenu de nommer l'époque néolithique. Cette époque, quelque nom qu'il convienne de lui donner, a duré plus longtemps ; mais dans la première partie de son cours, l'homme n'a pas fréquenté les berges de la Saône ; il n'y est arrivé que lorsque ces berges se sont émergées de 3 mètres environ au-dessus du terrain lacustre. Au-delà de cette limite, les berges sont vides de foyers et de stations, et lors même qu'il en serait autrement, nous n'en serions pas plus avancés, vu la difficulté de calculer la marche d'accroissement des dépôts inférieurs. Cette marche

1 A la Société des Antiquaires de France (*Bulletin*, 1872, p. 55), M. Nicard rendant compte des découvertes récemment faites en Suisse, parle *des âges de la pierre et du bronze comme n'étant pas aussi déterminés qu'on veut bien le dire.*

peut avoir été très-rapide ; des lits d'argile jaune ou bleuâtre compacte, déposés sur quelques points de la rivière semblent avoir été le résultat d'une seule crue, tant ils sont homogènes ; on peut faire la même observation à propos de lits de graviers.

A la base de ces alluvions se trouve un étage d'argiles bleu-foncé qui s'étend sous la vallée entière et qu'on croit d'origine lacustre. Sur certains points cette formation empâte des arbres d'assez grandes dimensions. Au droit de Préty ces bois sont abondants et encore assez bien conservés pour être utilisés dans la menuiserie. S'agit-il d'une forêt qui aurait existé avant que la Saône eût trouvé un écoulement par sa vallée actuelle, et qui aurait été remplacée subitement par un lac ? Cette hypothèse suppose des phénomènes géologiques considérables, qui échappent à toute appréciation chronologique. Il est plus simple de croire qu'une violente inondation, conséquence de quelque soulèvement, a déraciné ces végétaux sur des points peut-être fort éloignés des lieux où le courant les a ensuite déposés.

Toutefois, pas plus que l'autre, cette hypothèse ne fournit des moyens d'évaluation chronologique. Des dents et des os d'éléphants et même deux crânes humains et d'autres objets ont été recueillis dans ces argiles ; mais nous ignorerons toujours l'époque et la cause de leur enfouissement. On trouve quelquefois des dents d'éléphants au fond de la Saône. La dernière découverte de ce genre date de 1870 ; une molaire de mammouth fut amenée par la drague qui fonctionnait

en aval de Chalon pour l'extraction des graviers destinés au ballastage du chemin de fer de Lons-le-Saunier. Des objets de toute nature et de tout âge furent en même temps extraits du même endroit.

La supposition que les cinq mètres d'alluvions déposées par la Saône sur la formation d'argile lacustre sont le résultat d'inondations périodiques régulières, paisibles, comme celles de nos jours, et que par suite la marche de l'accroissement aurait été constamment lente et uniforme, est à notre avis complètement inadmissible. Personne n'acceptera un calcul à raison de 65 millimètres d'accroissement par siècle, applicable à la fois aux temps écoulés depuis l'epoque romaine (15 siècles pour 1 mètre) et à toute la période antérieure jusqu'à la formation des marnes bleues (6700 ans pour 4^m 50)[1].

On a reconnu qu'en sept siècles la plaine submersible du Pô s'est exhaussée de 1^m 40 par rapport à la plaine insubmersible, ce qui fait à l'époque moderne un accroissement de vingt centimètre par siècle.

Sur la Garonne, il arrive souvent qu'une crue forme des dépôts de sable et de gravier de 3 à 4 mètres de hauteur, soit dans les bras secondaires, soit derrière les lignes des travaux d'endiguement, où il y a ralentissement de vitesse, soit dans les parties du lit offrant

1 La base de 65 centimètres par mille ans rend, du reste, un compte assez exact des dépôts supérieurs; deux mètres à ce compte équivalent à 3000 ans environ; c'est la limite extrême des couches à silex, qui commencent à moins de 1^m 50, c'est-à-dire à moins de 2200 ans. Ce calcul donne les mêmes résultats que celui que nous avons proposé, p. 518 ci-devant. Toutefois, ce n'est pas un motif pour admettre la régularité chronométrique des dépôts.

des rentrants où il y a des remous ; quant aux matières limoneuses et vaseuses tenues en suspension, elles vont généralement jusqu'à la mer ; il y a cependant des dépôts en route dans les parties où la vitesse est tout-à-fait insensible, et ces dépôts atteignent de 40 à 50 centimètres par an lorsqu'ils se font en contrebas de l'étiage, dans les circonstances les plus favorables.

Dans les travaux de régularisation du lit de la Garonne, les atterrissements se forment naturellement par l'effet des hautes eaux ; au bout de deux ans, la moitié de la surface à conquérir peut en général être plantée, et le reste est susceptible de l'être, après deux autres années. Il s'est alors déposé de 60 à 80 centimètres de vase ou de 40 à 50 centimètres de sable.

Ces observations pourraient être multipliées à l'infini ; mais elles suffisent déjà pour montrer que les alluvions se déposent d'une manière très-variable, et pour faire justice du calcul qui évalue à *six centimètres par siècle l'accroissement des dépôts d'inondation il y a* 60 *ou* 80 *siècles sur les bords, alors de* 2 *à* 4 *mètres moins élevés qu'aujourd'hui, d'une rivière qui comble encore si rapidement de nos jours les trous creusés par les dragages de sables et de graviers* [1].

1 Dans le lit de la Seine, les lits de graviers enlevés par la drague se reforment en peu de temps, souvent dans le cours d'un seul hiver ; mais si l'on n'y touche pas, leur niveau reste presque invariable. Les choses se passent de la même manière sur la Saône.

D'après les vues que nous venons d'exposer, la Saône, depuis 1000 ans avant notre ère, soit depuis trois mille ans en nombre rond, a exhaussé ses rives d'à peu près 2 mètres ; c'est tout ce que nous pouvons admettre ; mais cette évaluation n'a absolument aucune valeur relativement à la durée de la formation des dépôts plus anciens.

La question de la durée totale de l'âge dit de la pierre polie, dont on peut placer le début vers l'époque de l'émigration du renne, reste donc à résoudre, et nous ne connaissons jusqu'à présent aucun chronomètre acceptable pour cette recherche. Dans les cavernes, le progrès du remplissage est encore plus mal aisé à apprécier que l'accroissement des alluvions. Dans les stations des camps et postes d'observation et de défense, la profondeur à laquelle les monuments se trouvent enfouis est variable, mais rarement considérable; presque toujours ces stations sont révélées par des silex et des poteries épars sur le sol. En examinant ces gisements, on n'y trouve généralement pas de signes manifestes d'extrême ancienneté; on ne s'étonnera donc pas de les voir descendre jusqu'à la rencontre des temps romains.

Les belles stations des camps de Chassey et d'Auxey, celles des points moins importants de Rome-Chateau, de Rême, d'Agneux près Rully, du moulin de Mercurey, de Chateau-Beau, etc., que j'ai parcourues et fouillées, fournissent plus ou moins abondamment les mêmes objets que les bords de la Saône : haches polies, flèches de toutes formes, outils de silex de tout genre,

poinçons d'os, gaines en corne de cerf, fusaïoles, objets d'ornements, fer, bronze, etc.; tout se ressemble et paraît appartenir à la même époque. Cette analogie ressort d'une manière très-remarquable de la comparaison des poteries. Nous avons formé deux séries, l'une de Chassey, l'autre de la Saône, comprenant toutes les variétés de composition de pâte, d'ornementation, de rebords, de pieds et d'anses; on chercherait vainement à les différencier par la moindre particularité. L'une et l'autre amènent aux conclusions suivantes :

1° Que les poteries très-grossières, à pâte noire ou jaunâtre, ne constituent pas nécessairement une espèce plus ancienne que les autres; on se servait alors à la fois de vases plus ou moins bien fabriqués absolument comme de nos jours.

2° Les graviers blancs plus ou moins gros, plus ou moins abondants, mélangés dans la pâte, ne forment pas un caractère spécial à la poterie de l'âge de pierre; cet usage s'est continué à l'époque romaine; nous possédons des fragments de vases faits au tour dont la pâte contient des graviers aussi gros et aussi nombreux que les plus grossières poteries à la main [1].

3° Le lissage soigné de l'extérieur des vases et le mélange du mica dans la pâte sont également communs à la poterie romaine et à la poterie des temps

1 Il en est de même de la poterie des dolmens : « *Sous un même dolmen,* « *les poteries les plus soignées se rencontrent à côté des plus grossières;* « *les fragments d'urnes rouges à dessins touchent les tessons de pâte* « *noirâtre, poreuse, mal cuite et criblée de grains quartzeux.* » Dr Closmadeuc: *La Céramique des dolmens*, Rev. arch., avril 1865.

plus anciens. On broyait, pour les mêler à la pâte, des grès micacés dont j'ai trouvé de nombreux échantillons dans les stations à silex et dans les stations romaines ; souvent aussi un sable micacé suffisait.

Certains vases étaient saupoudrés de mica jaune ou blanc et lissés ensuite avec soin, ce qui leur donnait une apparence de vernis luisant. Cette opération se faisait au moyen d'un morceau de micachiste qu'on raclait au-dessus du vase en fabrication à l'aide d'un outil de silex ou de métal. Nous possédons un de ces morceaux de micachiste poli et creusé par le raclage, et de nombreux fragments de la poterie ainsi saupoudrée. Ces objets proviennent d'une station romaine sur les bords de la Saône, où paraît avoir existé une fabrique de poterie[1].

Toutes les stations dont nous venons de parler se prêtent ainsi avec la plus grande facilité aux supputations générales que nous a suggérées l'étude des dépôts sur les berges de la Saône.

L'étude qui précède nous permet, en conséquence, de ramener dans la période positivement historique les stations dites néolithiques des berges de la Saône ; par analogie nous avons été autorisé à ne pas accorder une ancienneté beaucoup plus grande aux autres stations caractérisées par les mêmes produits du travail humain.

Cette démonstration a été à la fois théorique et pratique, c'est-à-dire qu'elle résulte non-seulement de

1 Vers la borne kilométrique 148, rive droite.

l'appréciation possible de l'âge des dépôts, mais encore de l'association des outils de pierre et d'os avec des objets dont on peut plus facilement évaluer l'antiquité. Si les choses se sont réellement passées comme nous venons de le dire, il est à présumer que les preuves de la contemporanéité de l'âge néolithique et de l'époque historique se multiplieront. Replacés sur la voie véritable, les observateurs s'habitueront à ne pas séparer dans leur esprit, par de longs espaces de temps, une hachette grossièrement dégrossie et un grattoir finement retouché, trouvés dans le même dépôt ; et s'il leur arrive de rencontrer tout à proximité d'outils de pierre certains objets de bronze et même de fer, ils ne se croiront plus obligés de faire un nouveau saut chronologique de plusieurs milliers d'années.

Depuis la publication de la première édition de ce livre, mais d'une manière complètement indépendante, plusieurs savants ont été amenés aux mêmes conclusions que moi, en ce qui concerne l'âge relativement moderne de stations présentant tous les caractères de celles dites de la pierre polie.

Parmi les plus remarquables, on peut citer les *Hunnebedden* de la Hollande, qui ont été étudiés avec soin par M. Pleyte, le savant conservateur du Musée Égyptien de Leide, à qui je suis redevable des notes dans lesquelles je puise les renseignements suivants :

Les *hunnebedden (lits des Hunni)*, sont des monticules couvrant des chambres formées de grandes pierres brutes, régulièrement disposées en rectangle

allongé. Le nombre des pierres levées varie depuis 6 jusqu'à 60 ; elles sont recouvertes de grandes pierres brutes, puis d'un monceau de terre formant tumulus ou monticule.

On en trouve d'entourées d'un cercle de pierres, ayant une entrée formée de blocs posés verticalement du côté du sud [1].

La fondation des *hunnebedden* est formée d'une couche de granit broyé, sous laquelle on trouve des urnes funéraires contenant parfois des outils de silex, tels que hachettes polies, ciseaux, pointes de flèches, marteaux, etc. Quelques-uns de ces outils sont assez grossièrement ébauchés ; certaines hachettes n'ont de polissage que vers leur tranchant ; d'autres, au contraire sont d'un fini admirable. La poterie est souvent de formes élégantes, avec ornements variés, imprimés à l'aide de pointes de bois ou d'os :

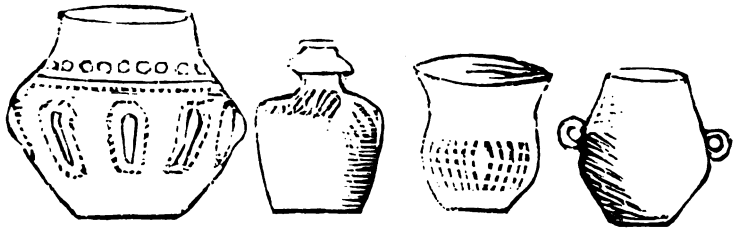

Un petit nombre de ces vases semblent témoigner, par leur ornementation, d'un goût plus développé que ceux des stations à silex ; mais ce cas est l'exception.

1 C'est tout-à-fait la même forme que la sépulture de l'homme de la station de l'époque du renne à Solutré, trouvée par le fouilleur Buland et publiée par M. l'abbé Ducrot : *Archives du Museum d'Hist. Nat. de Lyon*, tome 1er, 1872. Un vase recueilli dans cette sépulture est semblable au dernier de la série ci-dessus, à cela près qu'au lieu de deux anses, il en a quatre.

En général il n'y a pas de différences sensibles; la pâte est grossière et les formes ont leurs analogues dans celles qu'on trouve habituellement dans ces stations, dans les dolmens, dans les palafittes, aux temps romains et même à des époques encore plus modernes.

Les outils de silex taillé et de pierre polie des *hunnebedden* ne se distinguent non plus par aucune particularité. Il serait facile de composer, avec les objets du même genre, trouvés à Chassey, sur les bords de la Saône et dans presque toutes les stations du même caractère, des séries absolument semblables à celles que fournissent les monticules néerlandais. Voici quatre modèles de flèches de silex, qui proviennent des hunnebedden, et dont ma collection contient plusieurs fois les équivalents exacts trouvés dans diverses localités de Saône-et-Loire.

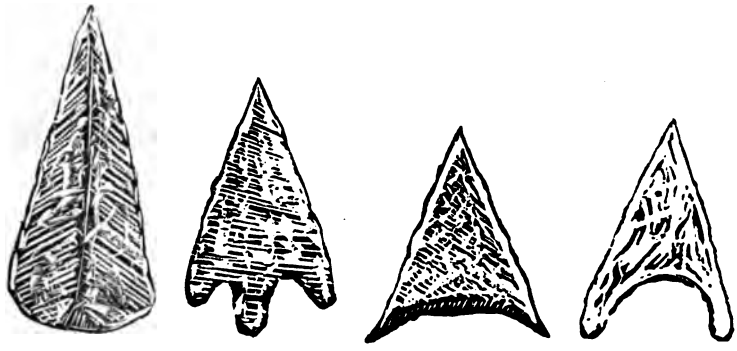

Cinquante *hunnebedden* ont été déblayés jusqu'à présent; on n'a trouvé de métal dans aucun d'eux. Cependant les savants qui ont exploré ces monuments,

les plus anciens de la Hollande, sont d'avis que la plupart d'entre eux ne sont point antérieurs à l'époque romaine. Avant l'arrivée des Romains, la presque totalité du pays était annuellement inondée. L'origine géologique de la Néerlande est attribuée aux terres d'alluvions entraînées par la marche des glaciers de la Norwège, ainsi qu'aux dépôts argileux du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut, de l'Ems et de l'Yssel. Dans l'origine, le pays haut, tels que les hauts sables de la Véluwe, de la Drenthe et du Brabant, furent seuls habitables.

On trouve cependant aussi des débris antiques dans des collines artificielles destinées à arrêter les inondations de la mer, et qu'on appelle *Terpen* ou *Wierden*, et dans les *Wœrden*, lieux élevés par la nature ou par l'art au-dessus du niveau inondé.

Conquis sur la mer, le terrain de la Hollande est de formation moderne dans la série géologique. Avant César il était habité par des insulaires barbares et féroces *(a feris barbarisque nationibus)*, dont les Romains savaient peu de choses ; on croyait qu'ils se nourrissaient de poissons et d'œufs d'oiseaux. [1]

Tels étaient les peuples auxquels se substituèrent les Bataves vers le commencement de notre ère, et c'est à ces Barbares que doivent remonter les plus anciens restes supposés préhistoriques, trouvés en Néerlande. Les noms de *hunnebedden*, *hunnegraeber*, *hunnenringe*, *hunnebergen*, *hunnes-*

1 César : *Guerre des Gaules*, IV.

haus, hunnekerkhof et *hunneschauzen,* qui désignent des tumuli, des tombes, des enceintes, etc., aussi bien dans le nord de l'Allemagne qu'en Néerlande, nous reportent à un peuple nommé les *Hunni,* dont une branche aurait, un peu avant la conquête romaine, occupé l'île des Bataves et les îles voisines. Cette race n'aurait point entièrement disparu après l'invasion des Bataves, ni même pendant l'occupation romaine. Aussi ne doit-on pas s'étonner de rencontrer les urnes des tumuli associées tantôt aux outils de silex, tantôt à des parures de bronze. A Vlachtwedde, M. Leemans a trouvé, dans l'une de ces urnes, un vase lacrymatoire, intact et encore non complétement vidé.

En définitive, on trouve dans les tumuli de la Hollande le silex et la poterie grossière associés à des objets qui dénotent une civilisation parvenue à un certain degré d'avancement et, selon la définition donnée par M. Pleyte, *historiquement définie depuis le commencement de notre ère jusqu'à l'an* 500.

Une démonstration bien concluante, que certains *hunnebedden* ne sont point antérieurs à l'époque romaine, a été fournie par la découverte de blocs de tuf du Brohlthal au-dessous du sol encore intact de l'un d'eux. L'importation de cette pierre en Hollande, date des temps romains. On l'employait comme meulière et comme moëllons. Du reste, on a rencontré à Vechten, mêlés à des débris romains, le silex et la poterie la plus grossière. Dans les tourbières de Nyevsen

on a trouvé un canot primitif de huit mètres de longueur, avec le ciseau de bronze et la hache en pierre, qui, selon toute vraisemblance, avaient été employés pour sa confection.

Un très-important Mémoire sur la *Paléoethnologie de l'Italie centrale,* par M. le chevalier E. de Rossi, vient de paraître dans le volume des comptes-rendus du Congrès international d'archéologie préhistorique, session de 1871, à Bologne. Le savant auteur, à qui je reprocherai seulement de se laisser trop enchaîner dans la nomenclature inventée par les fondateurs de la science dite préhistorique, arrive à une conclusion conforme à mes vues: « *L'ensemble* « *des données*, écrit-il (p. 464), *prouve à l'évi-* « *dence que l'âge néolithique ne peut pas être* « *très-éloigné du temps de la vraie histoire.* « *Cette conclusion est confirmée par les dé-* « *couvertes si fréquentes, qui deviennent cha-* « *que jour plus nombreuses, d'armes en pierre* « *mêlées à des objets en bronze. Moi-même, j'ai* « *trouvé l'*ÆS RUDE *dans un laboratoire d'ar-* « *mes néolithiques ; plusieurs couteaux en* « *silex ont été exhumés des tombeaux étrus-* « *ques ; enfin même une pièce d'*ÆS GRAVE « LIBRAL, *a été remarquée à côté d'un couteau* « *parfaitement néolithique, dans une nécro-* « *pole de l'Étrurie.* »

L'un des exemples les plus concluants, cités par M. de Rossi (p. 456 du volume), est celui de la superposition des offrandes votives au fond du bassin

des *Eaux Apollinaires*, source thermale près du lac Sabatin. On y trouve d'abord des vases appartenant aux premiers siècles de l'empire et une première couche de monnaies de la même date, au-dessous de laquelle viennent les monnaies de l'époque républicaine, battues et simplement fondues ; plus bas, sont d'énormes accumulations d'*æs rude*, et, immédiatement sous l'*æs rude*, une couche de silex taillés qui ne pouvaient être que des silex votifs, au même titre que les autres objets. Nous trouvons donc là l'époque de la pierre contiguë à celle du premier monnayage du bronze, et il y a lieu d'en conclure que les commencements de Rome se confondent avec l'âge de la pierre.

Mais cette observation n'est pas unique ; elle est corroborée par l'association de *silex* et d'*æs rude*, que l'on a souvent observée dans un terrain recouvert d'une couche de peperino, près de Genzano (p. 460). Plusieurs monnaies de la classe de l'*æs grave libral latin* ont été trouvées engagées dans la masse de peperino; conséquemment on est forcé de reconnaître que l'émission de cette monnaie n'est pas éloignée de l'époque où l'on faisait encore usage des instruments en silex.

Comme on le voit, les preuves de la date relativement moderne de l'âge de pierre, se multiplient et prennent une précision de plus en plus grande. Si l'on voulait réunir toutes les observations qui démontrent la contemporaineté des instruments de silex et de pierre avec ceux de métal, on remplirait un gros volume.

Je laisse à d'autres le soin de faire cet inventaire, qui ne serait pas sans utilité.

Nous avons tiré des études qui précèdent la conséquence que l'emploi des instruments de pierre polie et de silex, a été presque général dans le premier millénaire avant notre ère, et qu'il n'a pas été limité exclusivement à des peuplades, ne connaissant pas alors ou ne possédant pas les métaux. Il n'était pas encore complètement tombé en désuétude aux premiers siècles de notre ère. Aux temps des Carlovingiens, les palafittes du lac Paladru (Isère) étaient encore habitées; mais, aussi médiocres observateurs que ceux de l'antiquité, les annalistes et les voyageurs de l'époque ne nous ont rien dit de ces habitations singulières. Peut-être l'emploi d'une partie de l'outillage de l'âge de pierre était-il encore alors usité dans quelque recoin de l'Europe. Nous voilà bien loin des myriades d'années imaginées par les réformateurs de l'anthropogénie !

Mais si nos conclusions sont justes, elles sont appelées à recevoir d'éclatantes confirmations ; car, dans ce cas, le sol des anciennes cités gauloises doit nous livrer de nombreux spécimens des armes et des outils de pierre, dont les Gaulois, nos ancêtres, se servaient concurremment avec les instruments de métal. Or, c'est en effet ce qui arrive sur tous les points de ce genre qu'il m'a été possible d'interroger.

En 1867, pendant quelques heures d'explorations sur le plateau d'Alise-Ste-Reine, j'ai pu recueillir sur le sol un grand nombre d'éclats de silex provenant de

couteaux, poinçons, grattoirs, etc. A une trentaine de mètres de la statue de Vercingétorix, sur le versant qui regarde le chemin de fer, s'est offert à mes yeux la flèche ci-contre, finement retravaillée sur les bords. La base en est amincie par le même travail, pratiqué des deux côtés du silex pour faciliter l'emmanchement dans un bois fendu. D'autres que moi y on fait des trouvailles analogues, et je suis convaincu que des recherches nouvelles sur le terrain de ce célèbre boulevard de l'indépendance gauloise seraient très-fructueuses.

Un autre point, non moins intéressant pour notre histoire nationale, est le mont Beuvray, où, sous les bois et les cultures, gisent les restes de l'antique Bibracte, *l'oppidum le plus vaste, le plus riche et le plus important* des Eduens[1]. Des parties importantes de la vieille cité, ont déjà été mise à jour par les soins du savant président de la Société éduenne, M. J. G. Bulliot d'Autun qui continue ses fouilles avec un zèle et une habileté au-dessus de tout éloge. Il ne sera pas hors de propos, de faire ici l'observation que les ruines d'une des forteresses les plus considérables de nos aïeux présentent au moins autant d'intérêt pour les Français que l'emplacement d'Ilion, les restes de l'Acropole ou les fouilles du Palatin. Il serait très-désirable, et nous en émettons

1 César : *Commentaires*, liv. I et 7.

ici formellement le vœu, que sur les fonds accordés par l'État pour les recherches archéologiques, une allocation plus large fût attribuée à celles qui se font au Beuvray, et qui ont déjà notablement enrichi le Musée des Antiquités Nationales de St-Germain-en-Laye.

Les fouilles du Beuvray ont mis au jour de remarquables produits de la céramique, de la joaillerie, de l'émaillerie, de la métallurgie, du travail des pierres dures, etc. Elles offrent un tableau, qui peut devenir complet, de ce qu'était une ville puissante de la Gaule à l'époque anté-romaine ; elles nous renseignent sur l'état de l'art et de l'industrie des Gaulois, et sur les ressources qu'ils se procuraient par le commerce. Le manteau d'humus et de forêts qui recouvre la vieille cité, nous cache donc un trésor d'informations précieuses pour notre histoire. M. Bulliot y a déjà fait d'intéressantes récoltes ; mais, que ne devrait-on pas attendre de recherches entreprises sur un plan plus large ; de larges tranchées transversales, par exemple, qui feraient connaître l'étendue de la ville proprement-dite, la disposition de ses quartiers, la direction de ses rues principales, la situation de ses édifices publics, etc. ? Nous le répétons, les fouilles dn Beuvray méritent l'attention sérieuse du Gouvernement.

Ce n'est pas au milieu d'une métropole riche et policée qu'on peut espérer trouver en très-grand nombre les outils de pierre restés en usage à une époque rapprochée du commencement de notre ère. Il n'y sont pas toutefois précisément rares. Je ne puis

mieux faire, pour en donner une idée, que de reproduire l'inventaire dressé par M. Bulliot lui-même :

1° Plusieurs blocs de silex brut, encore entourés de leur gangue crayeuse. Ils ont été apportés au Beuvray, dont le terrain naturel n'en contient aucun. C'étaient évidemment des blocs destinés à la fabrication des outils de silex.

2° Une centaine de polissoirs en pierre très dure, dont quelques-uns sont des cailloux de rivière ;

3° Plusieurs flèches et éclats de silex, trouvés sur le plateau supérieur du Beuvray, dans les fouilles faites sur l'emplacement du temple antique, que remplaça la chapelle de St-Martin. De ce nombre était la belle flèche à tranchant transversal, dont nous avons déjà parlé, à propos de flèches analogues de provenance égyptienne[1].

4° Trois hachettes polies et quatre éclats de silex à l'entrée de l'oppidum, dans une butte de terre, qui paraît avoir servi de base à une tour en bois ;

5° Un silex éclaté, trouvé dans une sépulture avec une médaille gauloise, les débris d'un miroir et des tessons de poterie.

6° Deux haches polies très-tranchantes, de 6 à 8 centimètres, et 13 éclats de silex, dans les foyers de Corne-Chaudron ;

7° Un grand couteau-pointe de 15 centimètres de

1 Voir ci-devant. p. 383 à 388.

long, très-tranchant et très-aigu, simplement éclaté ; trouvé dans l'atelier d'un émailleur de la Corne-Chaudron ;

8° Une grande hache polie, dans une forge du même endroit ;

9° Une autre hache et divers éclats de silex, dans la maison n° 22 ;

10° Une hachette polie, dans la maison n° 3, dite du péage (Corne-Chaudron);

11° Une hache de pierre brisée et six débris de silex, avec un fragment de hache de bronze, près du temple, sur l'emplacement du champ de foire ;

12° Un grand éclat mince de silex, de cinq centimètres de largeur, trouvé dans une amphore cinéraire qui avait été jetée dans un aqueduc ;

13° De petites haches polies ont été trouvées au milieu des décombres dont on s'était servi pour combler un ravin.

D'autres objets de pierre ont été recueillis, sans qu'on en ait gardé la note.

On voit qu'il est impossible d'attribuer au hasard, la présence d'un nombre aussi considérable d'instruments de pierre ; on les trouve à Bibracte, associés à la monnaie gauloise et au bronze, comme M. de Rossi les a trouvés dans l'Italie centrale, associés à l'*æs rude*. Il en a été si fréquemment recueilli dans les ateliers de forgerons et d'orfèvres, qu'il est impossible de ne pas admettre qu'on s'en servait encore pour quelque travail industriel.

On rencontre au Beuvray des poteries à la main ;

mais elles y sont rares ; généralement les vases sont façonnés au tour ; quant à la pâte grossière, à gros grains quartzeux et saupoudrée de mica, elle y est extrêmement abondante. Elle est certainement contemporaine des poteries fines, qu'on trouve en même temps. Des amphores de formes grecques témoignent de relations commerciales étendues, avec Marseille surtout.

On peut, en toute confiance, aller demander la même association de monuments de pierre et de bronze, au plateau sous lequel gisent les restes de Gergovie. Là, à côté des armes, des vases, de fibules de bronze, des bijoux et des monnaies, on a recueilli les couteaux, les pointes de flèches, les grattoirs et les haches en silex, en porphyre, en jade, etc.

Alaise du Jura, qui dispute à Alise Ste-Reine, le nom de l'Alésia de César, mais qui était à coup sûr un *oppidum celtique*, donne lieu aux mêmes observations. Dans des tumuli de terre et de roche brute, on trouve, déposés près du squelette, les débris de l'ours et du chien et la hache de pierre [1]. Dans ceux qui seraient contemporains du siège d'Alaise, les tertres recouvrent quelquefois les armes et les ornements du guerrier enseveli : des anneaux d'if pour les jambes et les bras, de larges bracelets du même bois, d'autres bracelets en fil de laiton ou en bronze fondu, des pendants d'oreilles, des fibules de mille sortes, des diadèmes, des *colliers de dents de sanglier*, des

1 A. Delacroix, *Alaise et Séquanie*, 173.

torques, le peigne du guerrier, son rasoir aiguisé à coups de marteaux comme le tranchant d'une faux, son aiguille à coudre, pointue des deux bouts, l'œil aux deux tiers de la longueur, les plaques métalliques qui, fixées sur du cuir, ornent la cuirasse et la ceinture munies de boucles ; la grille d'anneaux concentriques qui donnait au combattant, par un trou du bouclier, la vue de l'adversaire ; tout cela en bronze. Puis le couteau de fer *emmanché d'un bois de cerf*, l'épée à double tranchant, mal apointissée ; le poignard à manche bigorne, engagé parfois dans un élégant fourreau de bronze ; les débris du char de guerre ; les verroteries et les poteries de toute nature ; *les lames de pierre à feu, minces, tranchantes*, propres à servir de cuillères pour les repas [1] ; enfin jusqu'au fragment de meule en granit, en lave ou en grès, sur lequel chacun pilait son blé [2].

M. Castan a signalé, dans son premier et dans son troisième rapport, les outils de pierre découverts à Alaise. On y compte deux haches polies, un marteau de serpentine noire polie avec trou d'emmanchement et quatre couteaux de silex éclaté, à trois tailles, dont les deux latérales sont en biseau et forment les tranchants, tels qu'on les trouve depuis les stations de l'éléphant jusqu'aux temps romains. M. de Mortillet

1 Les hommes de Chassey, qui n'avaient pas de métal, possédaient des cuillères en poterie et des spatules en os ; les silex tranchants leur servaient à couper, et c'est aussi à cet usage qu'ils étaient employés par les Gaulois d'Alaise.

2 Ibid., p. 173, 174.

a ramassé, sur le terrain au pied des pentes du massif qui regarde Myon, une belle flèche de silex.

Dans les villes gauloises, qui n'ont pas cessé d'être habitées jusqu'à nos jours, le sol a subi tant de remaniements, que les débris celtiques en ont presque entièrement disparu. On n'a pas remarqué d'outils de pierre dans les fouilles pratiquées dans le sol de la ville de Chalon-sur-Saône. Le terrain de la citadelle a été bouleversé par la construction des bastions et des murailles d'enceinte et par celle de l'ancienne abbaye. Lorsqu'on l'a réunie à la ville et qu'on y a bâti le quartier actuel on n'a pas dû y trouver beaucoup de monuments de l'époque anté-romaine. Du reste, on ne savait pas les apercevoir à cette époque[1].

Tout autour de Chalon, sur les bords de la Saône et dans les prairies voisines, on trouve du silex aux profondeurs moyennes que nous avons indiquées.

Les quais et les perrés ont beaucoup éloigné le champ des recherches ; cependant, en amont, les silex apparaissent au pont dit de la Comète, presque au droit du bastion Ste-Marie, et, en aval, à la suite du perré de la Californie. Sur ce dernier point, où j'ai recueilli de jolis couteaux de silex, j'ai trouvé aussi une boucle de bronze.

Au surplus, on retire quelquefois de la Saône, en aval de Chalon et aussi en aval de Mâcon, des haches polies, en nombre assez considérable, qui montrent

1 Des fouilles pratiquées en août 1873, pour les fondations d'une maison au point culminant du quartier de la Citadelle, sont descendues à 4 m 50 de profondeur dans le terrain remanié. On n'a atteint nulle part, dans ces fouilles, le terrain naturel.

que les choses ne se passaient pas autrement dans ces antiques cités éduennes, qu'à Alise, à Bibracte, à Gergovie, etc.

Les derniers travaux exécutés à la citadelle de Langres m'ont mis en mains un remarquable monument de l'outillage de pierre ; c'est la flèche figurée ci-contre, qui, malgré qu'elle ait perdu sa pointe et qu'elle soit un peu ébréchée d'un côté, est un des plus beaux spécimens des flèches de silex. Mais à Langres, comme à Chalon, les travaux des Romains et surtout les constructions modernes ont dispersé les débris gaulois, qu'on n'a d'ailleurs pas cherchés avec assez d'attention [1].

Une des trouvailles les plus caractéristiques, est celle qui a eu lieu à Bonnens, près de Châteauroux, où des armes de pierre et de bronze ont été recueillies, avec plus de quatre mille monnaies gauloises, un fragment de casque gaulois et d'autres objets, dans un oppidum gaulois [2].

§ IV. *Des gisements du terrain quaternaire ancien.— Des phénomènes géologiques modernes. — Des silex tertiaires.*

Nos recherches nous ont permis de rapprocher de

1 A quelques kilomètres de Langres, la montagne de Rollanpont est couronnée par un ancien camp gaulois sur lequel j'ai passé quelques heures. J'y ai recueilli sur le sol et sans la moindre fouille trois flèches bien taillées, deux hachettes à éclats, un grattoir et une foule de débris de silex éclaté.

2 Keller : *Lieux de refuge des anciens Helvètes.* Mémoires de la Société des Antiq. de France, tome 32, p. 162.

notre ère l'emploi usuel de l'outillage attribué à l'âge de la pierre polie. Mais nous ne déterminons ainsi qu'une limite inférieure, et il nous reste à découvrir la durée de cet outillage qui a dû, selon toute vraisemblance, précéder entre les mains des premiers hommes, l'usage des instruments de métal [1].

Nous croyons avoir démontré que les outils de pierre, non plus que la poterie grossière, ne sont pas en eux-mêmes des indices assurés d'antiquité. On trouve à Solutré, station de l'époque du renne et du mammouth, des couteaux de silex, des lances et des grattoirs, dont la perfection n'a été dépassée nulle part. La généralité des silex taillés, recueillis au camp de Catenoy par M. Ponthieux [2] ne présente pas le caractère d'un travail plus soigné que ceux des grottes-abris de Rully et de Germolles, qui sont caractérisées par les débris du mammouth et du grand ours, et cependant la station de Catenoy abonde en haches polies.

Les vastes ateliers des Charbonnières, dans le Mâconnais, signalés par M. de Ferry et attribués à l'époque paléolithique, fournissent en abondance les haches à éclats du type quaternaire d'Abbeville, et une foule d'objets de ce genre, d'un travail générale-

1 Nous disons à dessein : *entre les mains des premiers hommes*. Car, depuis l'époque de la découverte des métaux, certains peuples ont pu être accidentellement dans l'impossibilité de se procurer le fer ou le bronze et se trouver forcés de revenir à l'usage des outils de pierre. Ce fait s'est produit au Groënland, il y a trois siècles. Les outils de pierre peuvent donc être postérieurs à ceux de métal chez un même peuple.

2 Voir l'intéressante description donnée par ce consciencieux explorateur dans son ouvrage très-complet : *Le Camp de Catenoy* (Oise), in-8° avec 40 planches ; Beauvais, 1873.

ment plus grossier que celui des dépôts de la Somme et du diluvium parisien ; mais on y trouve en même temps, répartis sur la vaste surface aujourd'hui défrichée, des couteaux, des pointes, des flèches, des lances, et surtout des grattoirs d'un travail parfait.

J'y ai recueilli moi-même, en même temps, une vingtaine de ces grattoirs, parmi lesquels je citerai les deux suivants, qu'on peut examiner dans ma collection :

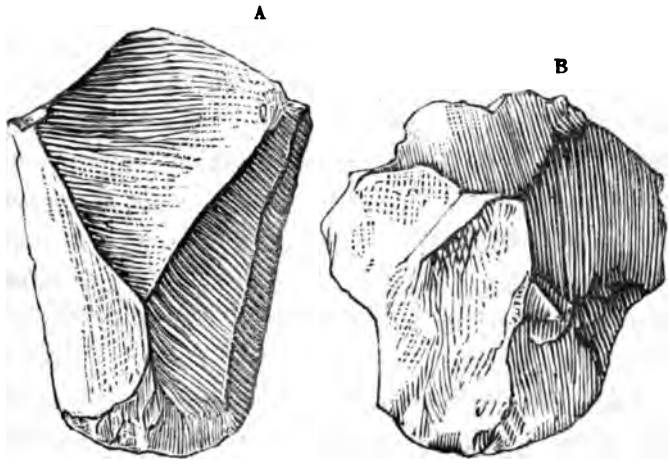

L'un et l'autre sont arrondis et retaillés avec soin. Celui qui est marqué A a été aminci vers sa base, de manière à offrir une dépression régulière, sur laquelle il est facile de placer et de maintenir fortement le pouce lorsqu'on se sert de l'instrument.

Le grattoir B a été rétréci au moyen du taillage de manière à former une lame arrondie, tandis que sa base, large et aplatie, forme un manche de préhension

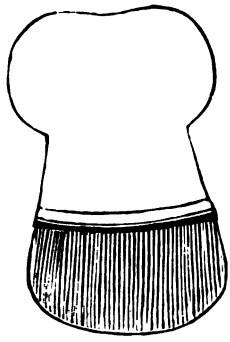

tout à fait comparable à celui dans lequel les modernes Esquimaux introduisent leurs grattoirs de pierre polie, comme on peut le voir dans la figure ci-contre.

J'ai insisté sur ces deux instruments remarquables, par le motif que le premier explorateur de Charbonnières, M. de Ferry, a contesté la présence des grattoirs dans les ateliers, comme il avait contesté celle des scies finement dentées à Solutré[1]. En réclamant, dans ma première édition, contre les assertions de cet explorateur, j'ai reproduit quelques silex des grottes de Rully, de Germolles et de Solutré, dont le travail est aussi perfectionné que celui des outils de silex associés aux haches polies.

Mais il serait superflu aujourd'hui de répéter ces points de comparaison ; ils sont trop multipliés désormais, pour qu'il reste le moindre doute sur l'extrême analogie des instruments de silex taillés de toutes les provenances. Les différences tiennent principalement à la nature du silex, qui se prête plus ou moins bien au clivage et au taillage, à l'habileté relative des ouvriers et à des usages locaux sans relation nécessaire avec la chronologie. Quelques haches de silex de formes particulières semblent avoir été préférées dans certaines régions ; mais, à vrai dire, il n'existe aucune forme absolument exclusive à une station quelconque.

1 *Le Mâconnais préhistorique*, 4°, 1870.

Dans tous les dépôts d'objets de cette nature que j'ai pu examiner, et le nombre en est déjà grand, j'ai constamment remarqué, à côté d'objets bien fabriqués, d'autres objets grossièrement ébauchés et paraissant dénoter l'enfance de ce genre d'industrie. Ces outils, presque informes, n'ont cependant pas cette signification, car même un simple éclat accidentel a pu souvent constituer un outil plus utile et plus puissant pour couper, percer, frapper, écraser, que les produits du taillage intentionnel.

En définitive, s'il est vrai que certains modèles de gros intruments de silex se rencontrent avec une abondance particulière dans les stations de l'époque du renne et du mammouth, c'est moins sur ces instruments que sur la présence des restes de ces animaux qu'il faut se baser pour apprécier la spécialité de ces stations. Je pose en fait que, considérés dans leur ensemble, les outils de silex éclaté ou taillé, et aussi les outils d'os polis, ne présentent pas de caractères industriels ou artistiques qui permettent de les attribuer à des époques séparées par de longs siècles.

Il y a même plus en ce qui concerne l'industrie du travail de l'os ; car, non-seulement les poinçons, lissoirs, spatules et ornements de cette matière trouvés dans les stations de l'éléphant sont aussi parfaits d'exécution que ceux des stations dites de la pierre polie ; mais, de plus, on ne rencontre pas dans ces derniers dépôts de sculptures et de gravures sur os, tandis que les grottes du Périgord et des Pyrénées principalement, caractérisées par les restes nombreux

du renne et de l'éléphant, abondent en produits artistiques de ce genre, dont quelques-uns sont infiniment remarquables. On serait ici tenté de renverser les termes de la série, et d'admettre de longs siècles de développement, entre les produits si simples et si grossiers du travail de l'os à l'époque de la pierre polie, et les fines gravures de l'époque du mammouth.

En définitive, disons avec une entière certitude que si l'on trouve l'âge de la pierre polie au voisinage de notre ère, celui de la période paléolithique, tel qu'il se présente à nous par son outillage, est fort loin de réclamer, pour son développement, un espace supérieur aux quarante siècles historiques que nous avons reconnus antérieurement à cette date.

Mais la géologie pourrait peut-être exiger des appréciations chronologiques différentes. Si les savants en cette science arrivaient à se prononcer avec une certaine unanimité sur la durée des phénomènes de la période quaternaire, depuis l'époque pliocène jusqu'à nos jours, et à constater la nécessité des centaines de mille années dont on a parlé, la question de l'antiquité de l'homme prendrait un caractère sérieux. Nous ne sommes pas de ceux qui posent d'avance des bornes aux faits d'observation et aux sciences exactes, et nous reconnaissons hautement, pour l'avoir vu de nos propres yeux, que l'homme a été le contemporain du diluvium quaternaire ou au moins de la faune qui caractérise cette formation.

Mais jusqu'à présent, si quelques esprits hardis parlent avec une conviction apparente de centaines de

mille années, il s'en faut qu'il y ait unanimité parmi les observateurs, ni même parmi les géologues.

En ce qui touche particulièrement l'homme des dépôts diluviens de la Somme et de la Seine, qui a fait tant de bruit au début des études préhistoriques, l'opinion scientifique la plus accréditée de toutes, celle de M. l'ingénieur Belgrand qui a fait une étude spéciale si complète et si consciencieuse, se résume dans les termes suivants : « que le relief actuel du bassin de la « Seine est dû à un grand déplacement d'eau, à un « énorme courant, probablement de très-courte durée, « qui a sillonné ce bassin de l'amont vers l'aval, « après le dépôt des terrains miocènes. »

Ces conclusions, qu'avaient pu prévoir tous ceux qui ont observé les terribles effets encore produits de nos jours par les crues subites des cours d'eaux torrentiels, et qu'il est conséquemment possible de rapporter à tous les cas de ce genre, nous laissent fort à notre aise pour notre appréciation, du peu d'ancienneté de l'homme sur la terre.

En ce qui concerne la durée de la période glaciaire et de la période alluviale, il ne nous appartient pas de proposer des solutions ; nous attendrons celles que donneront les savants spéciaux, lorsqu'ils seront d'accord sur la date probable de ces phénomènes, sur leur durée, sur leur universalité, et nous nous inclinerons lorsqu'ils auront prononcé leur verdict en le justifiant par des preuves sérieuses.

Pour le moment, nous croyons la question tellement incertaine et controversée qu'au lieu de prendre pour

chronomètre les formations géologiques de cette période, nous nous croyons autorisés à renverser la question et à considérer comme une démonstration de leur médiocre antiquité la présence de l'homme ou des produits de ses mains, lorsqu'on les trouve dans de telles circonstances qu'on peut les croire contemporains ou antérieurs.

L'époque actuelle fait suite immédiate à l'époque quaternaire, ou plutôt elle est la continuation de l'époque quaternaire, car on ne saurait trouver, ni au point de vue stratigraphique, ni au point de vue biologique, ni dans la nature des phénomènes une limite distinguant ces époques [1]. De grands phénomènes se sont produits sur notre globe pendant toute cette période, et quelques-uns de ceux qui ont notablement modifié la surface terrestre ne remontent pas au-delà des temps historiques.

Il a été reconnu d'une manière certaine que le fond du golfe de Bothnie, qui se reliait jadis à la Mer-Blanche, s'est soulevé graduellement de manière à produire la séparation qui existe aujourd'hui, et il continue à se soulever. Des observations faites avec soin ont démontré que cet exhaussement du terrain, est d'un centimètre par an, et même plus dans certains endroits.

D'après de savantes observations de M. Moreau de Jonnès, la mer joignait jadis Sébastopol à Saint-Pétersbourg, et couvrait les steppes de la Russie. Les

1 Cazalis de Fondouce : *Recherches géologico-archéol. dans la vallée inférieure du Gardon*, p. 477, note.

anciens ont connu cette mer, qu'ils nomment l'Océan Scythique, et qui a disparu par suite de soulèvements analogues à ceux qui ont comblé en partie la Baltique. En réduisant à cinquante centimètres par siècle, la marche de ces soulèvements, il ne faut que 3,000 ans pour revenir au niveau de l'Océan Scythique. Ici l'observation directe confirme les traditions [1].

Si sur certains points le sol se relève, dans d'autres au contraire, il s'affaisse et se creuse. Les études de M. le capitaine d'état-major Roudaire prouvent qu'en Afrique le bassin des Chotts est un puisard à ciel ouvert, dont on trouve plus d'un exemple; il a été creusé par la destruction des couches superficielles, torréfiées par l'ardeur du soleil et disséminées par le vent, qui les porte dans l'Océan ou dans la Méditerranée.

Si on laissait agir cette cause, sans y apporter de remède par les irrigations et la culture, on verrait, dans quelques centaines d'années, se former de grandes mers sur le continent africain [2]. Le fonds de ces mers nouvelles offrirait probablement aux archéologues à venir des problèmes bien embarrassants, si le souvenir de leur formation récente n'était pas conservé.

En Hollande, les mouvements du sol ont amené l'envahissement par la mer du territoire qui s'étend de Wieringen à Medemblick. C'était jadis une vaste forêt, baignée par un fleuve qui se jetait dans la mer près du Texel. Cette catastrophe se produisit au trei-

1 Moreau de Jonnès : *Géographie préhistorique de l'Europe.*
2 Dépression du sol de l'Afrique : *Journal officiel du 5 juin* 1873.

zième siècle de notre ère ; le premier assaut de la mer est de 1205 et la catastrophe était complète en 1282.

Tout le monde connaît l'exhaussement du terrain à Pouzzoles, le déplacement de la mer par rapport à Aigues-Mortes et à d'autres anciens ports. Tolente, du pays de Léon, dort sous les flots à l'embouchure de l'Aber-Vrach ; les ruines d'Occismor gisent oubliées à six kilomètres de Lesneven, et Is, la Babylone bretonne, expie au fond de la baie de Douarnenez les débauches de ses habitants ; une ville gauloise, qui fut encore occupée à l'époque romaine, est ensevelie à l'entrée du Pas-de-Calais, dans un emplacement que la mer envahit aujourd'hui à marée montante ; là, M. Cousin a exhumé des forêts entières recouvertes par les sables.

L'extrême abondance des restes de l'éléphant dans les régions polaires est une preuve qu'à l'époque où cet animal y vivait en troupes nombreuses, la température devait être moins rigoureuse. Le renne y vit encore de nos jours ; mais cet animal trouve sous la neige, en grande abondence, des lichens dont il se nourrit. Pour l'éléphant, le rhinocéros[1] et les autres animaux, dont on a retrouvé les débris dans ces terres glacées, cette alimentation aurait été insuffisante. Evidemment la végétation était plus riche. On trouve, au surplus, la preuve de ce fait, dans les bouleaux que l'on découvre entiers, avec leurs branches et leurs raci-

1 En 1771, le voyageur Pallas découvrit sur les bords du Vilioui (62e parallèle), un rhinocéros avec sa chair, sa peau et son poil ; il était de la race à deux cornes nasales qu'on trouve aujourd'hui dans le sud de l'Afrique (Malte-Brun : *Géogr.* V, 22).

nes, engagés dans les rives des lacs escarpés du désert nommé Toundra, depuis le 70e degré de latitude nord jusqu'au pôle. Aujourd'hui ce désert ne produit plus d'arbres.

Un fait très-curieux a été constaté par le voyageur Pallas ; c'est qu'un ancien peuple a exploité les mines de métaux à la montagne des Serpents, près de Krasnojarsk, sur les bords du fleuve Jénisée (56e parallèle) ; il a laissé sur place les instruments dont il se servait, tels que coins, hoyaux, maillets et marteaux. *Les marteaux étaient faits d'une pierre très-dure, dont une partie était entaillée en forme de manche ;* les autres instruments étaient de cuivre et non de fer. On a trouvé aussi, sur le même point et dans les montagnes de l'Irtisch, des couteaux, des poignards, des pointes de flèches, etc., en cuivre, et des ornements en cuivre et en or. Pallas cite aussi *des figures d'animaux, fondues en cuivre, et principalement des élans, des rennes et des cerfs et d'autres animaux inconnus. La matière était le cuivre fin ou le métal de cloche*[1].

Voilà une indication sûre d'une localité où un état de barbarie relative a succédé à une période de civilisation. Malgré la présence des marteaux de pierre, je ne crois pas qu'il faille remonter bien haut le cours des siècles pour rencontrer les temps de cette civilisation oubliée. De nouvelles recherches, aidées des moyens

1 *Voyages de Pallas*, tome II, 399 et suivantes. — Bailly : *Lettres sur l'Atlantide*, p. 274 et suiv.

dont la science dispose aujourd'hui, réussiront probablement à jeter quelque lumière sur cette question.

Mais je ne veux pas entreprendre l'énumération des grands phénomènes de l'époque moderne. Ce sujet demande un travail spécial que j'ai déjà recommandé à l'attention des géologues restés indépendants dans la question préhistorique. J'en ai dit assez pour montrer avec quelle précaution il faut se servir des indications stratigraphiques. Si nous avons trouvé par milliers les outils réputés préhistoriques à la surface du sol des stations ou à de très-légères profondeurs, on trouve aussi à des profondeurs considérables des restes multipliés de l'époque romaine et même d'un temps plus moderne. Dans l'enceinte du péribole du temple d'Ephèse, M. Wood a rencontré, à six mètres de profondeur, des restes de sculptures colossales ; le chemin qui conduisait de la ville au temple était enterré de quatre mètres.

Au promontoire méridional de Santorin, qu'on appelle *l'Acrotiri*, on a trouvé, sous une couche de pépérino qui n'avait pas moins de vingt et trente mètres de puissance, des habitations crépies avec un ciment à la chaux peint en rouge vif, des vases de travail délicat et une scie de bronze [1].

Tout cela ne date guère que du premier millénaire avant notre ère. On peut y puiser une idée de ce qu'a été, même à l'époque historique, la puissance de l'action

1 *Compte-rendu du Congrès préhist. Bologne*, p. 342.

volcanique, qui agit encore de nos jours avec une si grande énergie dans le Nebraska et à Montana, où des *Geysers* lancent des torrents de vase qui se transforme en belle craie silicieuse.

L'homme a vécu pendant toute la période quaternaire ; c'est désormais un fait indubitable, mais cela ne signifie nullement qu'il ait vécu pendant des centaines de mille années. En présence de l'éternité les siècles ne sont rien ; mais, pour l'homme qui agit, cent ans, sont un laps considérable, et, grâce à l'activité à la fois féconde et destructive de la nature, mille ans peuvent admettre des changements considérables.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir M. de Rossi, dont l'autorité en pareille matière ne peut-être mise en question, émettre l'opinion que lors de l'arrivée d'Énée en Italie, le Tibre ne débouchait encore que dans sa vallée quaternaire et non directement dans la mer ; *mes recherches sur le Tibre*, ajoute ce savant distingué, *m'ont persuadé que les dernières phases de son état quaternaire coïncident avec les premiers souvenirs de l'histoire romaine, ... Au temps de la République, il a quelquefois repris sa forme torrentielle de l'état quaternaire . . . . . .* Les dernières éruptions du cratère d'Albano datent de l'époque des rois et sont postérieures à l'émission de l'*æs grave libral*[1].

Voilà l'état quaternaire, l'époque alluviale, ren-

1 *Congrès de Bologne*, etc., p. 462, 467.

contrée scientifiquement dans le huitième siècle avant notre ère[1]. Au delà de cette date, les exigences historiques que nous avons développées au commencement de cet ouvrage nous laissent encore plus de 7,000 ans de marge et la chronologie biblique, dans sa supputation la plus étroite, 3,000 ans depuis l'apparition de l'homme sur la terre. Est-il bien démontré que l'un ou l'autre de ces chiffres soient insuffisants ? Nous ne le pensons pas ; les progrès faits récemment dans la science préhistorique ont déjà réformé notablement les opinions exagérées des premiers pionniers de cet ordre de recherches ; de nouveaux progrès, sur lesquels on peut compter à coup sûr, achèveront cette réforme.

Mais la question de l'antiquité de l'homme sur la terre est compliquée par la découverte qui aurait été faite de produits du travail humain dans des formations appartenant au terrain tertiaire. Cette découverte est due, en premier lieu, à l'éminent directeur du collège de Pont-Levoy, M. l'abbé Bourgeois. Il s'agit de silex éclatés rencontrés dans des lits de marne et d'argile sous-jacents au calcaire de Beauce, sur le territoire de la commune de Thenay (Loir-et-Cher). Depuis qu'a paru la première édition de ce livre, M. l'abbé Bourgeois a publié des dessins de quelques-uns de ces silex[2], qui avaient été jugés plus grossiers que ceux des alluvions quaternaires[3]. Un silex trouvé par

1 M. le prof. Nilsson attribue au déluge cimbrique l'émigration des Cimbres qui furent ensuite détruits par Marius, en Provence, au 2e siècle avant notre ère.
2 *Comptes-rendus du Congrès préhistorique de Bruxelles.*
3 Trutat et de Cartailhac : *Matériaux*, 1870, p. 94.

M. Tardy, dans le miocène *(alluvions à dinotherium et à machairodus,* et que nous reproduisons ci-contre, avait été donné *pour une preuve bien autrement convaincante de l'existence de l'homme tertiaire que les silex recueillis par M. l'abbé Bourgeois.*

Cette preuve n'était pourtant pas bien convaincante, puisqu'un observateur expérimenté, M. Rames, n'a voulu voir dans le silex en question qu'un éclat naturel. Tel qu'il nous apparait, il ne pourrait ni scier, ni couper, ni racler, et ne conviendrait pas mieux pour frapper ou piler que tout autre silex brut.

Les treize figures publiées par M. l'abbé Bourgeois, représentent les silex les plus remarquables qu'il ait rencontrés dans ses recherches déjà d'ancienne date. Cependant aucun d'eux ne porte le caractère évident d'outil ayant pu être utilisé commodément par l'homme pour couper, percer ou tailler. Celui de la vignette ci-après, ressemble cependant bien à un couteau-scie, fabriqué au moyen de trois grandes tailles longitudinales, avec retouches sur les bords; mais, d'après l'explication qu'en donne M. l'abbé

Bourgeois, c'est un nucleus dont on aurait retouché les deux extrémités pour l'utiliser. Un autre éclat allongé semblerait pouvoir être employé comme couteau, mais il est donné comme un prisme triangulaire, et n'a été recueilli qu'à cause des retouches que porte l'une de ses extrémités.

Si le silex que nous venons de reproduire est un nucleus, il ne peut pas être unique. Comment se fait-il qu'on ne retrouve pas les lamelles tranchantes que produit nécessairement la mise en œuvre d'objets de ce genre? Dans toutes les stations à silex, pour un nucleus, on trouve cent, peut-être mille de ces lames ou éclats qui tous peuvent être employés pour couper, scier ou percer, et il est tout naturel qu'il en soit ainsi. Aussi le nucleus de Thenay laisse plus de doutes qu'il n'en dissipe. Lorsque l'on sait que le terrain de la surface est une alluvion quaternaire, remplie de silex taillés, n'est-il pas prudent d'admettre qu'un forage a pu descendre à 3 ou 4 mètres de profondeur quelques uns de ces objets? Ce qu'il faut rencontrer pour être convaincu de la réalité des silex tertiaires intentionnellement taillés, c'est une série un peu constante d'outils bien déterminés à l'usage de l'homme. Or, rien de cela ne se voit dans ceux dont parle M. l'abbé Bourgeois; c'est le résultat négatif auquel on arrive en examinant ses collections, et même en regardant les

deux planches d'objets de choix qu'il a publiées. Un seul genre d'outils s'y reproduit nombre de fois : ce sont des fragments de silex irrégulièrement plats, de

forme grossièrement triangulaire ou arrondie, portant à une de leurs extrémités une pointe très-courte, qui paraît avoir été ménagée au moyen de légères retouches dont on distingue les marques. La vignette représente le plus parfait et le plus significatif de ces instruments. S'ils ont eu un emploi, ce n'a pu être que pour piquer ou percer ; mais que pouvait-on percer avec des pointes si courtes que la plupart ne suffiraient pas à traverser un cuir ? J'en ai recueilli à Thenay même, dans une fouille laissée ouverte par M. de Mortillet, un spécimen qui présente bien la pointe et les retouches en question, mais qui a en même temps une saillie aigue du côté opposé, de telle manière qu'on ne pourrait saisir ce silex pour percer sans se blesser les doigts.

Il ne faut pas se laisser séduire par ces apparences ; le choc accidentel, la friction ou même le simple roulement, peuvent les produire sur les arêtes vives des silex. Des éclats croûteux de pyromaque m'ont présenté sur leur pourtour irrégulier et souvent dans des courbes formant cavité, des dents d'une finesse et d'une régularité remarquables. Or, ces dents qu'il est impossible, vu leur situation, de mettre en contact avec

aucun objet, ne peuvent en aucune manière provenir d'un travail intentionnel. Il faudrait étudier avec un peu d'attention la question de l'éclatement naturel ou accidentel des silex dans leurs gisements divers ; car il est probable que la nature nous livre une grande variétés d'éclats, susceptibles d'être à première vue attribués au travail de l'homme. Quelques observateurs ont, pour ce motif, admis dans l'outillage préhistorique certains éclats de calcaire. J'en ai recueilli moi-même à Chassey, à Auxey et ailleurs, un certain nombre qui ressemblent assez exactement à des pointes de flèches, à des couteaux à plusieurs tailles, etc. Mais on en trouve un peu partout dans les carrières, et je suis parfaitement convaincu que ces fragiles éclats sont tous le résultat de chocs accidentels.

En définitive, la question de l'homme tertiaire est encore à l'étude. Cependant l'école qui veut expliquer la création sans le Créateur a donné son adhésion, ainsi qu'on devait s'y attendre, aux vues de M. l'abbé Bourgeois. Elle reconnaît bien le travail de l'homme dans les silex de Thénay, mais elle ne se dissimule pas la singularité ni l'imperfection de ce travail. L'un des savants les plus féconds de cette école nous a expliqué que ces silex ne peuvent être ni le résultat du hasard ni celui du travail de l'homme de notre espèce. A ses yeux, c'est l'œuvre de l'homme-singe, du primate, de ce fameux animal théorique auquel l'homme a succédé en vertu des lois du développement et de la sélection !!! Ce devait être un bien singulier animal, puisqu'il ne savait pas casser le silex en éclats tran-

chants, ni en pointes, ni en haches, ni en aucun outil approprié pour le travail, pour l'attaque, ni pour la défense, tandis qu'en même temps il multipliait les fines retouches sur des instruments délicats, dont l'homme actuel n'a pu deviner l'usage. Ce n'était certainement pas l'adresse qui lui manquait. Si on lui attribue la fabrication des silex en question, il faut reconnaître qu'il s'habillait de peaux fines, cousues ensemble, et aussi qu'il connaissait le feu, car il serait superflu, dans cette hypothèse, de chercher une autre explication des silex craquelés, frittés et blanchis, qu'a signalés M. l'abbé Bourgeois dans les mêmes gisements.

Mais si c'est bien réellement le travail humain que nous trouvons là, l'école matérialiste se trompe dans les déductions qu'elle en tire : il s'agit sûrement de l'homme et non pas d'un animal. D'autres découvertes en administreraient la preuve. On a parlé d'un crâne trouvé en Californie dans la formation tertiaire, et que M. Schaffausen a reconnu être identique aux têtes des indigènes actuels[1]. D'autres cas auraient été signalés en Amérique d'ossements humains et de *débris d'industrie* dans le tertiaire supérieur. M. Franck Calvert croit avoir trouvé, dans le miocène près des Dardanelles, un fragment d'os de dinothérium portant la figure gravée au trait d'un animal à cornes d'espèce inconnue ; il aurait recueilli en même temps les débris de sept à huit autres dessins. Au lieu de l'homme bestial, si avidemment recherché, nous trouverions encore ici

1 Au Congrès préhist. de Bruxelles, en 1872.

l'homme intelligent et même l'artiste! Il faut convenir que les partisans de l'idée nouvelle n'ont pas de chance: l'homme tertiaire lui-même, dément leurs théories !

Si ces découvertes méritaient confiance, il faudrait faire remonter l'homme jusqu'à l'époque miocène; il aurait été contemporain du dinothérium, le plus ancien des colosses de l'animalité, et aurait assisté à de grands phénomènes géologiques, tels que le soulèvement des Alpes. Nous en tirerions la conséquence que l'époque miocène est beaucoup moins ancienne qu'on ne le croit généralement ; mais la question n'est pas encore posée sur ce terrain ; il faut attendre des constatations plus sérieuses, plus scientifiquement établies de cette contemporanéité. A ce propos, nous faisons un nouvel appel aux observateurs indépendants, afin qu'ils ne laissent pas le champ libre à l'esprit de système.

Il nous reste à dire quelques mots des races d'animaux émigrées ou éteintes, auxquelles l'homme a été associé.

§ V. *Des animaux émigrés ou disparus.* — Les doutes que pouvait laisser subsister la présence d'ossements humains ou de monuments du travail de l'homme au milieu des terrains meubles du quaternaire ancien sont complètement levés par les découvertes, si nombreuses aujourd'hui, de stations dans lesquelles les restes de la première faune quaternaire sont associés à des os travaillés, à des silex taillés et à d'autres produits, dans lesquels le travail de l'homme ne

saurait être méconnu. Dans la plupart de ces stations, principalement dans les grottes, on ne peut attribuer cette association à aucun phénomène géologique postérieur. On doit conséquemment, nous l'avons déjà reconnu, tenir pour certain que l'homme a été contemporain du mastodonte, du mammouth, du grand ours, du grand félin et d'autres races d'animaux aujourd'hui éteintes. Il n'est pas moins bien établi que d'autres races animales, encore existantes, ont habité, en même temps que l'homme, des pays où on ne les rencontre plus aujourd'hui : tels sont le renne, le hamster, l'antilope, le lion, le renard bleu, etc.

La constatation de ces faits ne modifie en rien les données de la question de l'antiquité de l'homme sur la terre ; il y a seulement lieu de rechercher si la disparition de certaines races animales aurait exigé spécialement une longue suite de siècles.

Le mammouth et l'ursus spelæus, que nous prendrous pour type des races disparues, ont laissé leurs débris, associés à ceux du renne, dans les stations de Solutré, de Rully, de Germolles, etc. Ni la masse d'éboulis qui dissimulait l'entrée des grottes dans ces deux dernières localités, ni l'épaisseur des débris accumulés et du terrain de transport sur le devant de ces grottes, ne présentent une puissance considérable, de nature à faire supposer des myriades d'années employées à leur formation. A Chassey, pour recueillir les haches polies, les belles flèches à ailerons, la poterie variée et la vaisselle de terre, qui appartiennent certainement à l'époque celtique anté-romaine, on fouille jusqu'à 60

ou 80 centimètres de profondeur, quelquefois plus avant. Devant les grottes de Rully et de Germolles, on trouvait à la même profondeur le mammouth, l'ursus spelæus, le renne, etc. Il ne fallait pas fouiller plus profondément à Solutré ; car si M. l'abbé Ducrot a trouvé des sépultures à 1m 40 au-dessous du niveau du sol, MM. Ferry et Arcelin en ont rencontré, en bien plus grand nombre, à seulement 30 et 40 centimètres [1].

En somme, le gisement des restes du mammouth et du grand ours exclut l'idée d'une antiquité telle que celle qu'on a essayé de proclamer, et qu'acceptent trop facilement les observateurs superficiels. Il faut reconnaître toutefois que ni le remplissage des cavernes, ni l'exhaussement de la surface du sol sur des pentes, n'obéissent à des lois régulières. On ne peut y trouver de repères chronologiques tant soit peu certains.

Mais relativement aux émigrations des animaux, nous en avons trop d'exemples, relativement modernes, pour que nous puissions y trouver les indices d'un passé nécessairement très-éloigné.

A l'époque historique, les lions, les aurochs et les ours abondaient dans la Macédoine et les boas dans la Calabre. L'hippopotame, qui ne descend plus aujourd'hui au-dessous du 19e degré de latitude, était chassé par les anciens Égyptiens dans les lagunes de la Basse-Égypte; et, au temps d'Abd-el-Latif, cet animal vivait

1 Dans la fouille que j'ai faite moi-même, j'ai recueilli à environ 80 centimètres des lamelles de dents de mammouth, à côté d'une machoire humaine et d'une belle flèche de silex.

encore dans la branche de Damiette. Il en est de même du crocodile, qui ne dépasse plus le 27e degré, tandis qu'il fréquentait, il y a trente siècles, les embouchures du Nil. Ce saurien continue son mouvement d'émigration vers le sud. En 1828, Champollion put encore observer vingt-et-un crocodiles groupés sur un ilot en aval de Girgeh. Aujourd'hui dans tout un voyage sur le Nil, on n'en aperçoit jamais plus d'un ou deux. Il est certain qu'avant peu d'années, on ne les connaîtra plus que par tradition sur le Nil jusqu'à Syène.

Malgré les discussions dont il a été l'objet, le célèbre passage des *Commentaires* qui décrit le *bos cervi figura*, se rapporte certainement au renne [1]. César le décrit par ouï-dire, mais en le caractérisant suffisamment par la particularité que le mâle et la femelle portent les mêmes bois. Cet animal existait donc encore dans quelques cantons de la Forêt-Noire au premier siècle avant notre ère. Aussi trouve-t-on ses restes associés à des objets qui ne témoignent pas d'une haute antiquité. D'après les observations de M. Cazalis de Fondouce, l'homme du renne n'a fréquenté la grotte du Pont du Gard qu'à une époque beaucoup plus récente que celle des dépôts de Schussenried [2]. Ce sont des observations de ce genre qui ont déterminé M. Lartet à émettre l'opinion que l'âge du renne n'est peut-être pas aussi ancien qu'on le croyait [3].

1 *Guerre des Gaules*, liv. VI. Les naturalistes ont constaté la ressemblance qui existe entre la tête du renne et celle du bœuf.

2 *Comptes-rendus Congrès préhistorique*, Bologne, 1872, p. 362.

3 *Comptes-rendus Congrès préhistorique*, Paris, 1867, p. 361.

Cet estimable savant serait plus affirmatif aujourd'hui.

D'ailleurs le renne, bien qu'il ne descende pas en Russie au-dessous du 63e parallèle, vit encore chez les Toungouses sous le 50e et même plus au sud. Le caribou du Canada, qui est le même animal, descend en Amérique jusqu'au 45e. Il n'est conséquemment pas nécessaire de faire des hypothèses bien hardies sur les variations climatériques de l'Europe, ni sur les changements de l'espèce animale, pour admettre que le renne ait vécu, il y a près de 2,000 ans, sous le 49e degré, et même, dans le midi de la France, sous le 44e. Sa migration vers le nord en vingt siècles ne l'a pas mené plus loin que celle de l'hippopotame vers le sud en sept siècles. Acclimaté sous les régions tropicales, l'hippopotame ne vivrait plus aujourd'hui aux embouchures du Nil que moyennant de nouvelles périodes d'acclimatation, qui seraient également indispensables pour ramener dans nos climats le renne polaire.

Il ne faut pas du reste remonter aussi haut dans le passé pour trouver des exemples de l'émigration des animaux. A peine deux siècles se sont écoulés depuis l'époque où les habitants d'Aulas obtenaient de leur seigneur le droit de chasser le cerf, le sanglier, l'ours, le loup, etc., dans les Cévennes [1].

L'émigration des espèces animales n'exige donc pas

1 Cazalis de Fondouce : *Derniers temps de l'âge de la pierre polie dans l'Aveyron*, p. 72.

de vastes espaces chronologiques ; n'en serait-il pas de même de leur disparition ?

L'animal le plus remarquable des espèces éteintes est le mammouth ou *elephas primigenius*, dont on peut dire que les restes abondent dans presque toutes les parties de l'Europe. On ne le retrouve plus nulle part à l'état vivant. L'histoire ne nous a conservé le souvenir d'aucune race d'éléphants ayant vécu en Europe à une époque quelconque ; mais nous avons déjà fait ressortir le peu de fonds qu'il est permis de faire sur le silence de l'histoire.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le mammouth a été abondant sur les rives de l'Océan glacial, et qu'on retrouvé plusieurs fois dans les glaces son squelette encore revêtu de sa chair et de sa peau. En 1804, on en trouva un sur les bords de la Néva, si bien conservé, qu'on put encore en faire manger la chair. Aussi, frappé de cette conservation, le savant naturaliste d'Orbigny a été porté à révoquer en doute l'ancienneté du mammouth ; il ne pense pas qu'il puisse dater de cinq ou six mille ans, et croit même qu'il vit encore dans quelque localité ignorée [1]

Les cinq ou six mille ans contestés par M. d'Orbigny ne nous gêneraient pas dans nos vues chronologiques ; toutefois si le mammouth n'existe plus, il est bien certain qu'il a vécu en Amérique jusqu'à une époque relativement moderne. On a trouvé, dans les dépôts aurifères de la Californie, les restes de cet

1 *Dict. d'Histoire Naturelle*, article *Éléphants fossiles*.

animal ainsi que ceux du mastodonte [1] associés à des débris très-remarquables du travail humain : mortiers et pilons, grandes cuillers de stéatite, anneaux de pierre, pointes de lances et de flèches en pierre, etc. Parmi ces objets se trouvait une aiguille de pierre, longue de 25 centimètres sur deux millimètres de diamètre, avec un chas nettement perforé. M. le professeur William P. Blake, qui a fait connaître ces faits curieux au Congrès préhistorique de Paris, en 1867, constate que cet objet indique un développement industriel bien supérieur à celui des aborigènes actuels de la même région [2].

Dans la Louisiane et à deux pieds plus bas que des ossements d'éléphants, on a trouvé des haches de pierre, des crochets de bois, des débris de cordes et des fragments bien conservés d'une sorte de natte ou de panier en canne [3].

L'éléphant fréquentait autrefois la Mauritanie Tingitane et les forêts voisines de l'Atlas ; aussi les Carthaginois l'avaient domestiqué et s'en servaient à la guerre ; maintenant il ne se rencontre plus dans l'ouest du continent africain au-dessus de la latitude du Sénégal.

Les Égyptiens recherchaient l'ivoire et connaissaient bien l'éléphant, qui est figuré sur les monuments, même à l'époque de l'ancien empire [4]. Ils se procuraient

1 A Otesville-Orange (comté de New-York), on a trouvé un mastodonte entier dans un marais, à quatre pieds de profondeur. Le Musée de la ville en possédait déjà un de dimensions colossales, dont un seul fémur pesait 350 livres.

2 Comptes-rendus du Cong. préhist. Paris, 1867, p. 101.

3 Ibid., p. 100.

4 Par exemple sur la belle stèle d'Irisen publiée par M. Lepsius (*Auswahl der wicht. Urk.*, pl. IX.

l'ivoire au moyen de leurs relations avec les peuples Coushites, et, en Asie, par leur commerce avec les Kéfa ou Phéniciens, avec les Amasi et avec Poun ou l'Arabie. Ce dernier pays le tirait de l'Abyssinie ou de l'Inde méridionale. Les Égyptiens savaient que certaine sorte d'ivoire provenait de localités très-éloignées ; aussi, Aménophis III se faisait-il une gloire d'avoir réduit *des nations qui lui apportaient en tribut de l'ivoire pur, quoiqu'on ne connût pas les chemins qui mènent à leur pays*[1].

Pour ce qui concerne l'éléphant d'Afrique à l'époque pharaonique, aucun texte n'a encore précisé la limite qu'atteignait son habitat vers le nord. Il était compté parmi les produits de Coush, et nous savons que cette désignation géographique avait pour les Égyptiens une signification très-élastique[2], et pouvait s'entendre des régions situées au midi de Syène.

Les envoyés de Néron trouvèrent des pistes d'éléphants et de rhinocéros aux environs de Méroé[3]. De nos jours, ces animaux ne dépassent pas la limite sud du Dar-Sennar, à quelques degrés au-dessus de Khartoum. Il y a toute apparence qu'ils émigrent progressivement vers le midi. Une inscription hiéroglyphique pourrait nous renseigner plus exactement; peut-être la rencontrerons-nous bientôt.

Nous sommes redevables déjà aux inscriptions hiéroglyphiques d'un renseignement des plus précieux,

1 Denkm. III, 73, f.; légendes des architraves de Louqsor.
2 Voir ci-devant, p. 130 et suivantes.
3 Pline : *Hist. Nat.*, VI, 29.

concernant l'éléphant d'Asie au XVIIe siècle avant notre ère. Dans la biographie d'un officier nommé Amonemheb, qui avait été au service de Thothmès III, on lit, entre autres faits intéressants pour l'histoire, que ce pharaon prit à la chasse 120 éléphants à Ninive[1]. Voici le texte de ce curieux passage :

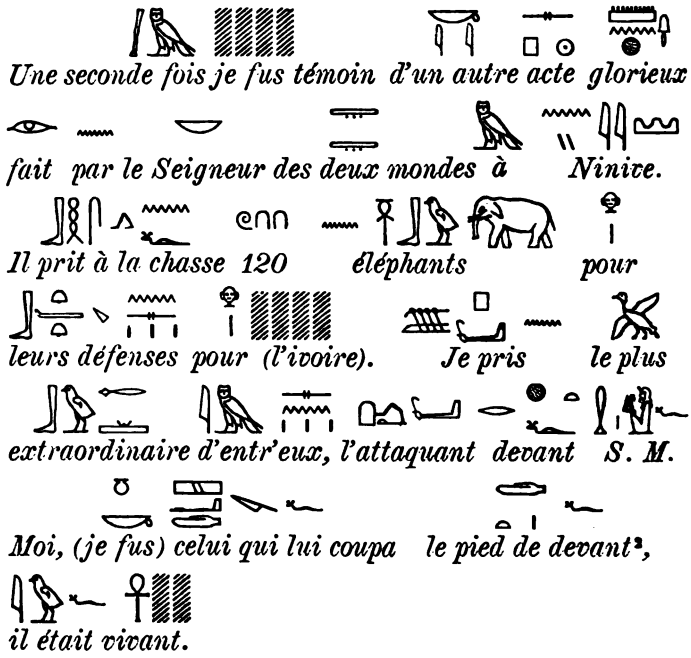

Une seconde fois je fus témoin d'un autre acte glorieux fait par le Seigneur des deux mondes à Ninive. Il prit à la chasse 120 éléphants pour leurs défenses pour (l'ivoire). Je pris le plus extraordinaire d'entr'eux, l'attaquant devant S. M. Moi, (je fus) celui qui lui coupa le pied de devant[2], il était vivant.

Voilà un de ces témoignages précis, positifs, qui résolvent nettement une question. Les historiens ne nous

1 L'inscription a été découverte, traduite et publiée en premier lieu par M. le docteur Ébers, de Jéna (*Zeitschrist für Aeg. Alterth. de Berlin*, 1873, premier article). J'en ai communiqué une traduction commentée à l'Institut de France.

2 L'Égyptien était familiarisé avec la chasse à l'éléphant. C'est en blessant cet animal aux jambes de devant qu'on le met hors d'état de se défendre ; leurs premières terreurs passées, les soldats romains combattirent ainsi les éléphants de Pyrrhus.

ont jamais parlé de l'éléphant existant dans l'Asie occidentale ni dans l'Asie centrale. Diodore rapporte sérieusement que Sémiramis n'en possédait pas dans son vaste empire, et que, voulant entreprendre la conquête de l'Inde et effrayer les Indiens qui croyaient posséder seuls cet animal redoutable, cette reine fit confectionner des éléphants postiches avec trois cent mille peaux de bœufs noirs. Cette fantasmagorie fut ensuite transportée sur des chameaux jusqu'à l'Indus[1].

Des traditions de ce genre sont évidemment suspectes, et malheureusement tout ce que nous avons appris de l'histoire ancienne est à peu près dans le même cas. Nous savons aujourd'hui, de la manière la plus certaine, que, si la célèbre épouse de Ninus a réellement existé vers le vingtième siècle avant notre ère, elle n'a pu se trouver dans la nécessité de fabriquer des mannequins d'éléphants, car même trois ou quatre siècles après cette date, ces animaux parcouraient encore en troupes nombreuses, le nord de son empire. La région de Ninive ne nous est pas signalée comme une dernière limite, mais seulement comme un point sur lequel l'éléphant était alors commun ; de ce fait nous pouvons tirer légitimement la conséquence que cet animal pénétrait alors jusqu'au Taurus, et probablement jusqu'aux rivages de la Mer-Noire et même sur les rivages de la Méditerranée, dans la Haute-Syrie, l'Asie-Mineure, l'Arménie, etc.

1 Strabon : *Géogr.*, V, 16 *et suiv.*

Un fait historique beaucoup plus digne de confiance que la légende de Sémiramis montre qu'au IXe siècle avant notre ère, l'éléphant s'était cantonné dans l'Inde. En faisant alliance avec Sandrocottus, roi de cette région, Séleucus Nicanor céda à ce prince quelques provinces limitrophes de l'Indus en échange de cinq cents éléphants [1].

Des textes cunéiformes prouveraient qu'au XIIe siècle avant notre ère, l'éléphant était encore chassé dans la Mésopotamie ; il convient, sur ce point, d'attendre la citation des textes mêmes et leur interprétation critique. Malgré cette réserve, nous croyons le fait probable.

Ainsi donc, huit à dix siècles au plus ont suffi pour la disparition complète de l'éléphant dans ces vastes régions. Cet éléphant ressemblait-il à l'une des variétés de la race qui s'est reléguée sur la côte du Malabar, dans le Bengale, à Siam et dans quelques provinces de l'empire Chinois ? Avait-il au contraire des rapports avec la race fossile des mammouths ? Était-il de l'espèce à grandes ou à petites oreilles ? à trois ou à quatre ongles aux pieds de derrière ? Était-ce l'éléphant blanc ou l'éléphant à crinière ? Ces questions pourront être résolues par la découverte de son squelette ; mais les variétés qui co-existent de nos jours nous montrent qu'il a dû y avoir des variétés à toute époque ; le mammouth a été la variété spéciale aux climats froids.

A mesure que les données positives de la science vraie, se substituent aux systèmes fondés sur les contes

1 Strabon : *Géogr*, XV.

de la crédule antiquité ou sur les théories hasardeuses de la science conjecturale, les choses tendent en général à rentrer dans des proportions considérablement plus modestes et plus en harmonie avec la tradition du peu d'ancienneté de l'homme sur la terre. Ce résultat est d'ailleurs bien conforme aux opinions que peut suggérer l'examen comparatif des produits de l'industrie humaine à tous les étages chronologiques, et surtout à ceux qu'on désigne sous le nom fondamentalement inexact de préhistoriques.

Avec le renne, l'éléphant, le grand ours, etc., on trouve, nous l'avons dit, non-seulement des outils de silex aussi commodes, aussi habilement taillés qu'à l'époque des haches polies, mais encore des os gravés et sculptés avec un art dont cette dernière époque avait perdu le secret. Entre ces deux étages chronologiques, il n'y a pas trace d'un progrès sensible dans la civilisation, pas de place pour des myriades d'années. Les belles flèches minces et aiguës de Solutré témoignent d'un travail aussi habile et peut-être plus régulier dans ses procédés que les flèches à ailerons. Celles-ci, qui ne constituent nullement des armes plus efficaces que les autres, ne sont à mon avis que des imitations des flèches de métal, que beaucoup de peuplades ont connues avant de pouvoir se les procurer régulièrement. La plupart des instruments de pierre polie sont dans le même cas ; ils ont remplacé leurs analogues de métal, qui étaient trop rares ou d'un prix trop élevé pour l'usage vulgaire. Les peuples qui avaient fait l'expérience du tranchant fin et régulier du métal ne re-

vinrent pas volontiers au travail de la hache de pierre simplement taillée; ils eurent recours au polissage, et obtinrent par ce procédé des tranchants admirables, dont les plus remarquables échantillons ont été fournis par les dolmens. On peut tailler un crayon avec une hachette de pierre aussi parfaitement qu'avec un canif d'acier. Aussi l'instrument de pierre et l'instrument de métal subsistèrent-ils concurremment jusqu'aux temps relativement modernes.

Ainsi s'expliquent sans difficulté les faits sur lesquels on a inutilement étagé des périodes de cent mille années. Du reste, le polissage de la pierre n'est point un fait considérable, caractéristique d'une époque spéciale. *Ce n'est,* comme l'a dit M. Cazalis de Fondouce, *qu'un perfectionnement dont la loi seule du développement suffit à rendre compte*[1]. Ajoutons que ce développement est de ceux qui ont pu se produire à la rigueur pendant la durée d'une seule génération.

L'os et l'ivoire frottés et polis se rencontrent dans les stations à mammouth.

Du polissage et de l'aiguisage de ces substances et des bois de renne et de cerf au polissage de la pierre et du silex, il n'y avait qu'un pas bien facile à franchir. Nous avons trouvé à la station de la grotte de la Mère-Grand, à Rully, avec les restes de l'éléphant, du grand ours et du renne, un rocher d'oreille de bœuf détaché et poli avec soin pour servir de pendeloque, et l'ins-

1 *Les derniers temps de la pierre polie*, etc., p. 79.

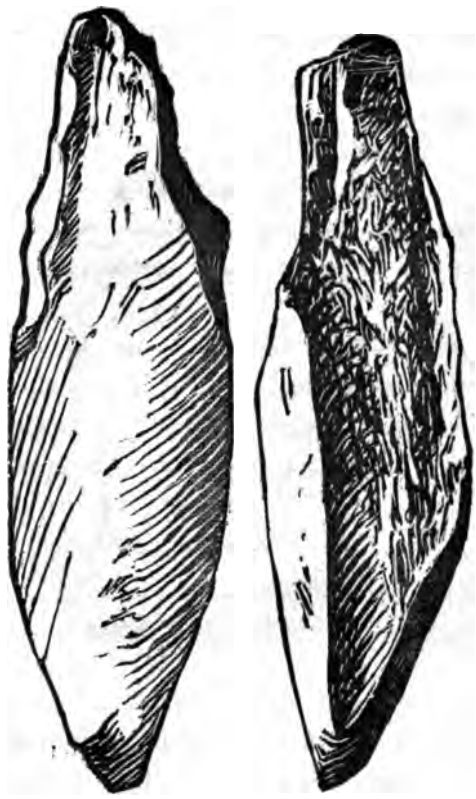

trument que nous figurons ci-contre sous ses deux faces. Il consiste en un os de bœuf refendu, aiguisé et poli sur toutes ses tranches. Le trou du passage d'un nerf, a été réservé à l'une de ses extrémités, pour recevoir un cordon de suspension, et l'autre extrémité a été amincie en biseau, à tranchant mousse. Cet instrument, dont la façon est remarquable, devait servir à faciliter l'enlevage de la peau des animaux abattus.

Nous avons trouvé nous-même la preuve que les peuplades de l'âge du grand ours s'essayaient déjà au polissage du silex. Au fond du vestibule de la grotte de Germolles, sur la roche, au milieu d'une couche de pierrailles mélangés de dents d'hyène, de renne et d'autres animaux, de lamelles de dents de mammouth,

de silex et de débris innombrables d'os, nous avons recueilli une plaquette de silex blond représentée ci-dessous en grandeur naturelle :

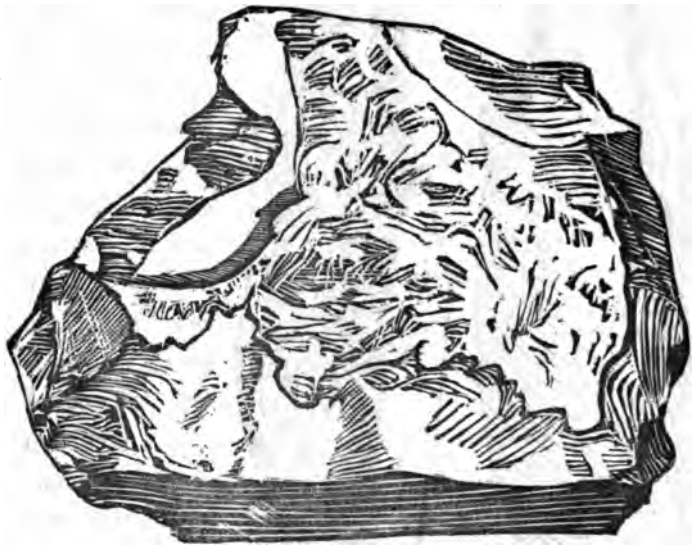

Naturellement plate à sa face inférieure, cette plaquette a été dressée sur sa partie supérieure par l'enlevage de toutes ses aspérités, ce qui lui a donné une épaisseur régulière de deux centimètres, elle porte des traces de friction sur toutes ses tranches, mais principalement sur sa tranche la plus longue, qui est très-bien dressée, quoique imparfaitement polie. L'ouvrier s'est servi d'un sable grossier qui a laissé des stries assez visibles ; mais de ce point à un polissage parfait il n'y a pas loin. Ce spécimen bien authentique de ce genre de travail du silex, à l'époque qui présente le caractère de la plus haute antiquité, est le seul qui

nous soit connu quant à présent ; mais nous ne doutons pas qu'il n'en existe d'autres. Nous possédons, de la même provenance, une dernière molaire de cheval parfaitement polie. Cet objet était probablement destiné à servir d'ornement, mais il n'a pas été achevé.

On avait essayé de trouver dans le plus ou moins de grossièreté de la poterie des caractères chronographiques ; mais des milliers d'observations ont prouvé :

Que dans toutes les stations, on trouve des poteries à divers degrés de finesse et de grossièreté ;

Que le mélange dans la pâte de grains de quartz, plus ou moins gros, se remarque à toutes les époques, même à l'époque romaine, même de nos jours ;

Que le mélange de mica blanc ou jaune, ou l'application de cette substance à la surface des poteries, s'est continué aux temps romains et même plus tard.

Qu'il se fabrique encore de nos jours des poteries à la main, aussi grossières, aussi imparfaitement cuites que les plus mauvais fragments associés aux outils de silex.

La poterie ne fournit conséquemment aucun argument aux longs chronologistes ; mais les couverts (cuillers à bouche) de terre cuite noire et grenue, qu'on recueille à Chassey avec la pierre polie et les silex, rappellent l'outillage de cuisine des Celtes [1], et nous ramènent toujours à l'époque historique.

1 Athénée rapporte que les Celtes se servaient de coupes, de plats et de cuillers de terre cuite (*Deipnos*, IV).

Depuis la publication de la première édition de ce livre, jusqu'au moment où j'écris ces lignes, neuf mois à peine se sont écoulés. Pendant ce court intervalle la science a progressé ; elle a marché dans le sens que j'avais indiqué, et il m'a été possible d'ajouter un grand nombre de considérations nouvelles en faveur de la thèse que j'ai soutenue. Il s'en faut que j'aie épuisé les observations favorables à mes vues. Cependant, je crois avoir définitivement ramené dans ses véritables limites l'époque de l'usage habituel des outils de pierre. Non-seulement des centaines de mille années ne sont pas nécessaires pour expliquer les faits ; il y aurait, au contraire, une certaine difficulté à remplir la période historique dans les limites que je lui ai reconnues.

§ VI. *De l'homme-singe.*

En même temps que s'évanouissent les milliers de siècles, disparaît aussi de plus en plus l'espérance, naguère si vive, de trouver l'homme-singe. Les partisans de l'animalité de l'homme nous avaient cependant promis, à nous, qui croyons en l'âme humaine, cette surprise, qu'on croit devoir nous être désagréable. On se trompe ; nous ne doutons pas des voies du Créateur et nous en suivrons partout la trace.

Mais quand on se rappelle que les roches granitiques nous ont conservé la trace des infusoires qui ont formé d'énormes masses de rochers et notamment une partie du relief de la Grande-Bretagne ; que celles de la formation carbonifère renferment des reptiles, des

fruits, des fleurs, des feuilles délicates dont quelques-unes montrent encore des traces de leur couleur primitive ; que dans les autres roches abondent les débris d'un monde d'animaux de toute espèce, et jusqu'à l'empreinte des pas des oiseaux, jusqu'à de légers insectes, on se sent bien fondé à exiger la production de quelques débris de ces fameux primates et des premiers hommes qui dérivèrent de cette souche bestiale. Sans doute il serait plus commode à nos adversaires *de laisser à l'imagination le droit d'intervenir pour réunir les membres dispersés de l'homme primitif.* Ils ont émis cette prétention[1], et, dans le fait, ils abusent bien un peu de l'imagination ; mais nous les prévenons que cette voie ne mène à rien.

L'homme de dix mille ans ne nous a guère laissé de traces ni de sa présence ni de son activité sur la terre. Que faisait donc, s'il a existé, celui qui l'a précédé pendant des centaines de mille années? Cet homme qui chassait le cheval, il y a trois cents siècles, et qui domptait cet animal en l'an 19337 avant Jésus-Christ, homme ou singe, où a-t-il laissé sa trace? Les fossiles de la race simienne ne sont pas absolument rares ; qu'on nous montre donc au plus tôt un morceau du primate, sans quoi nous serons bien forcé ne ne pas conserver la gravité que semble comporter la discussion d'une semblable question.

L'homme bestial existe de nos jours, notamment en

1 *Congrès d'Arch. préhist. de* 1867, p. 416.

Australie et dans l'archipel Gambier, où, d'après les études de M. Topinard, certaines tribus inférieures sont dénuées de tout. Dépourvues d'hameçons, elles attendent la marée basse pour prendre le poisson. Ces indigènes n'ont pas de barques ; ils traversent les cours d'eau à cheval sur des troncs morts, gouvernant des pieds et se servant d'un morceau d'écorce pour ramer. Leur nage est celle des chiens, mais ils ne savent pas plonger ; leurs crânes sont les plus petits de l'espèce humaine ; ils ont le nez gros, les narines déjetées, le ventre proéminent, les jambes grêles, une odeur repoussante ; leur lit est un trou dans le sable, une espèce de terrier ; leurs demeures, un écran de branchages appuyé sur des poteaux.

Cependant, si l'on trouve de ces monstres dans les stations anciennes, la question de l'animalité de l'homme n'aura pas fait un pas pour cela, car le singe anthropomorphe, qu'on nous représente comme bien supérieur à l'être que nous venons de décrire, restera, quoiqu'on fasse, toujours singe. Ni la sélection, ni les croisements, ni toute la science darwinienne, ne réussiront à introduire dans sa descendance cette étincelle divine qui constitue l'homme, tandis que le pauvre sauvage peut devenir le père ou l'aïeul d'un homme remarquable.

On se rappelle l'importance attribuée à la mâchoire de Moulin-Quignon, à celle de la Naulette, aux crânes d'Engis et à celui de Néanderthal, le plus bestial de tous ; on n'a pas oublié non plus les discussions ardentes sur la perforation de la cavité olécranienne de l'humé-

rus. Qu'est-il sorti de tout cela? Des appréciations contradictoires sur les crânes en question, la mise hors du débat de celui de Néanderthal [1], et la constatation que le percement de l'olécrane n'est en aucune manière un caractère simien, ni même un signe d'infériorité de race.

Puis est venue la grosse question des races brachycéphales et dolichocéphales, résolue en ce sens que les crânes des singes présentent l'un et l'autre caractère ; que ni la longeur ni la largeur du crâne n'influent sur les facultés mentales, et qu'en définitive, il peut y avoir sous ce rapport, plus de ressemblance entre un dolichocéphale et un brachycéphale qu'entre deux individus de même indice cranioscopique [2]. On peut, au surplus, s'en rapporter à la science anthropologique pour se contredire et se rectifier elle-même. Toutefois, il convient d'en suivre les évolutions et d'en vérifier les découvertes. Si les sépultures explorées par M. le Dr A. Baudin, à Angy (Oise), n'avaient pas été classées avec une certitude absolue dans l'époque mérovingienne, quel admirable cimetière de la race issue des primates n'aurait-on pas reconnu dans cette réunion de squelettes à crânes dolichocéphales, avec protubérances surcilières très-saillantes, sinus frontaux développés et progna-

1 Par MM. de Quatrefages et Pruner-Bey. *Congrès scientifique de France, session de Montpellier*, 1869.

2 De deux frères qui se sont fait une situation élevée dans les sciences exactes et qui se ressemblent sous tous les rapports, l'un a été trouvé par M. Pruner-Bey, compas en main, franchement dolichocéphale et l'autre franchement brachycéphale.

tisme, dont les deux vignettes ci-dessous montrent la bestiale physionomie ?[1]

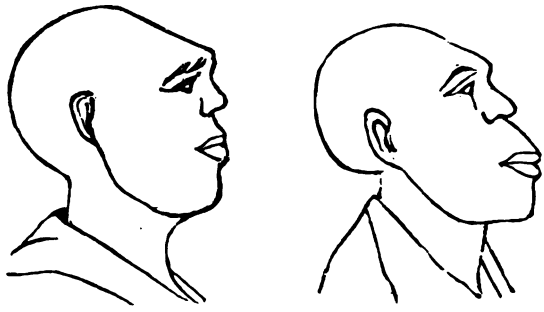

C'est par l'étude sérieuse des points de détail que l'on parviendra à faire ressortir les erreurs des nouvelles doctrines ; il faut s'efforcer de ramener constamment les novateurs sur le terrain des faits et des réalités, et ne pas s'étonner de les voir, au moyen de l'aryaque, du touranien, du dravidien et d'autres langues théoriques, construire hardiment l'itinéraire et même l'histoire des premières migrations. N'allons pas si vite sur ce terrain où l'imagination joue à l'aise. On connaît les résultats prodigieux auxquels il est possible d'arriver à l'aide de l'investigation superficielle des mots et des analogies linguistiques. Nous en avons cité quelques-uns[2], et nous en connaissons d'autres non moins extraordinaires. Il ne faut pas se laisser impressionner par cet appareil d'apparence scientifique, qui ne peut se soutenir que dans les nuages ; car on peut être convaincu que lorsqu'il descendra jusqu'à la rencontre des langues réellement connues, il se brisera aussitôt

1 *Mémoires de la Société Académique de l'Oise*, tome VII, p. 279.
2 Ci-devant, p. 126 et suiv.

contre la dure réalité. On peut en faire l'expérience quand on voudra sur le terrain de la langue égyptienne ; les égyptologues sont encore arrêtés par de nombreuses difficultés : il est certains livres, tels que le *Papyrus Prisse,* qu'ils ne réussissent pas à traduire ; que les professeurs de philologie comparée essaient donc sur ces textes la valeur de leur instrument ; qu'ils proposent leurs interprétations ; qu'ils donnent un corps au débat ; mais qu'ils n'oublient pas que les égyptologues possèdent d'autres moyens de progrès : l'analyse d'un nombre immense de textes encore inconnus, et qu'il y aura certainement comparaison à faire entre les résultats obtenus.

Répétons ce que disait avec tant de raison, au Congrès de Bonn, en 1868, M. le professeur Jacobi : « *Il faut s'élever contre les abus de la philologie contemporaine, qui se trouve dans une véritable fièvre ; il est temps que les profanes* (ajoutons-y les savants sincères) *fassent une vigoureuse opposition, et qu'ils se fraient par la raison une voie pour arriver au bon sens de nos ancêtres.* »

Avant que la science fut armée d'une méthode sûre de déchiffrement, des hommes d'un mérite incontestable et d'une immense érudition, les Kircher, les Valerianus, expliquèrent dans d'énormes in-folios les inscriptions et les antiquités de l'Égypte, et montrèrent au monde savant de leur époque mille merveilles de leur invention. Reste-t-il aujourd'hui un iota de ces découvertes brillantes ?

Au siècle dernier, avec des procédés plus scientifiques, les partisans de la haute antiquité de l'homme, qui, eux, sont plus anciens qu'on ne le croit généralement, spéculèrent sur les zodiaques égyptiens, sur l'inclinaison du pôle, sur les positions des constellations, etc. Dupuis, le célèbre auteur de l'*Origine de tous les cultes*, manifeste naïvement l'étonnement qu'il éprouve en voyant ses propres conceptions justifiées par l'arrangement de ces anciens zodiaques. Mais Dupuis n'est pas un enthousiaste : *il ne fait reculer qu'à* 14 *ou* 15 *mille ans avant son siècle l'invention, non pas de l'astronomie, mais celle des figures hiéroglyphiques tracées dans le zodiaque que les Grecs ont reçu des Égyptiens et des Chaldéens*. Aussi, fier de sa modération, il juge complaisamment son œuvre : *J'ai jeté,* dit-il, *l'ancre de la vérité au milieu de l'océan des temps*.

Dupuis avait tout simplement jeté l'ancre au milieu d'un océan d'erreurs ; au moment où ce réformateur des croyances écrivait son livre, Champollion naissait à Figeac, et, trente ans plus tard, découvrait le secret des écritures hiéroglyphiques. On put constater alors, non sans quelque surprise, que les zodiaques égyptiens n'étaient que des zodiaques grecs datant de l'époque romaine, et l'on reconnut ensuite que les anciens Égyptiens n'ont jamais fait usage d'aucun zodiaque dodécatémorique ; d'où cette conséquence forcée qu'ils n'ont pu transmettre aux Grecs un arrangement astronomique qui leur était inconnu.

Ainsi donc, au lieu de confirmer les théories des Dupuis, des Volney et de leurs disciples ardents, les progrès de la science les ont réduits à néant. Les Dupuis du présent et ceux de l'avenir peuvent s'attendre à quelque chose de semblable. Rappelons-nous que le matérialisme et l'athéïsme sont de bien anciennes conceptions [1] et qu'elles n'ont jamais prévalu contre le sentiment intime de l'humanité. Ne nous défions donc pas de la science. Jusqu'à présent ce n'est pas la science qui nous montre les milliers de siècles de M. le Dr Broca [2], ni l'homme éternel de M. Lalande [3], ni la souche commune de l'homme et du singe de M. C. Vogt [4], ni les chevaux dressés en l'an 19337 avant notre ère, de M. Piétrement [5].

Elle ne nous montre pas même une antiquité bien haute pour l'homme antérieur à l'histoire.

1 Pline se déclare ouvertement athée. Diodore croit à la création par la matière; il raconte sérieusement la formation spontanée de rats énormes et d'autres espèces animales naissant du limon du Nil, lors du retrait des eaux de l'inondation.

2 *Congrès Univ.* 1867, *Compte-rendu*, p. 372.

3 *Ibid.*, p. 423.

4 *Ibid.*, p. 422.

5 Ci-devant, p. 1.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

	Pages.
Avertissement de la deuxième édition . . .	
Introduction	1
CHAPITRE 1er. — *La Chronologie égyptienne.*— Ses dates principales	13
Tableau des dates principales	16
CHAPITRE II. — *Les métaux chez les Égyptiens.*	17
Le *mafek* (malachite)	21
Le *tahen* (cristal ou verre)	31
Le (bronze ou cuivre)	36
Le (bronze)	40
Le *tahesti* (bronze).	42
Le *baa* (fer, acier)	44
CHAPITRE III. — Outils des anciens Égyptiens.	65
Herminettes, houes, pioches	68
Charrues	70
Faucilles, fourches, ciseaux, maillets . .	73
Scies, haches, couteaux	74
Aiguisoirs de métal, hachoirs, burins . .	76
Rasoirs	78
Outil	79

Pages.

Jeux, jouets 80
Armes. 82
Bou-mérang 88
Harpons 88
CHAPITRE IV. — Sur les nations connues des anciens Égyptiens 90
De l'unité de l'espèce humaine chez les Hébreux et chez les Égyptiens. 90
Inde et Chine 94
Les Petti de Nubie et du Sinaï 95
Les Men ou Menti 96
Les Sati *(Asiatiques)* 97
Peuples désignés par les noms de l'arc et de la flèche. — Scythes 98
Sakti. — Souakti. — Senkti 99
Voyage de l'égyptien Sineh. — Adumah. — Tennou. — Aéa. 100
État des peuples de l'Asie occidentale dans le troisième millénaire avant notre ère . . . 104
Le nom d'*Amou*. 105
Les Petti ou *Arcs*. — Les Neuf-Arcs. . . . 106
Le Petti-Shou 107
Les Asiatiques de Numhotep, leurs armes, leurs insignes, leurs vêtements. — Modes de transport 110
Les Héroushas. — Guerre du pharaon Papi contre ce peuple. 114
La Phénicie. — Kefa ou Kefat 119
Tsahi 122
Assyrie.— Babylonie. — Les Ruten. — Ninive. — Babel. — Assur 123
Nécessité d'apporter une critique sévère dans le déchiffrement des textes cunéiformes . . 125

Pages.

Instruments de pierre en usage chez les Assyriens 129
Coush ou *Éthiopie*. — To-Kenus ou *Nubie*. — Khenthamefer 130
Rapports des Égyptiens avec les Nègres. — Commerce du bétail. — Nègres employés comme domestiques 132
Produits de Coush. — Or, barques 137
Influence de la civilisation égyptienne sur les Nègres 139
Les gemmes d'Éthiopie. 142
Poun et To-neter, l'*Arabie* 143
Le nom de *Toou-neterou*, ou les *terres divines*, est celui par lequel les anciens Égyptiens ont désigné l'Inde et peut-être aussi la Chine . 144
Le Kami des hiéroglyphes n'est pas la gomme . 145
Routes d'Égypte à Poun 146
Notions mythologiques.— Rannou.— Hapi-taureau. — Reshep. — Bésa 146
Le *Tasem* mythologique 149
Le parfum *ana* ou *anti* d'Arabie 150, 159
L'expédition envoyée en Arabie par la reine Hashepsou 151
Produits de l'Arabie 152, 161
L'épouse difforme du chef de Poun 154
Produits manufacturés de l'Arabie 162
Chef de Poun 164
Cabane arabe sur les bords de la Mer-Rouge . 170
Les Marches de l'ana. — Obscurité de la géographie de l'Arabie 171
Nations du Nord et de l'Ouest. — Les Tamahou. 173
Les Hanebou 174
Le Ouat-oer (Méditerranée). Les peuples de cette

Pages.

mer étaient connus des Égyptiens dès les temps de l'ancien empire 175

Les Tahennou ou nations occidentales . . . 177

Liste géographique de l'époque de Thothmès III. — Maten. — Iles de la Méditerranée. — Iles Outena. — Extrémités des terres. — Pourtour du Grand-Circuit 179

Les colonnes d'Hercule dans les hiéroglyphes . 182

Les Libyens. — *Libou*. — *Mashaouashas-Kahakas* 184

Les chefs d'Alep, d'Arad, de la Mysie, de la Mæonie, de la Lycie et de la Dardanie, dans la confédération organisée par les Khétas contre Ramsès II 185

Les Hanebou ou nations septentrionales, en lutte avec les armées de Thothmès III et d'Aménophis III. . . . . .

Les Shardanas ou Sardiniens, auxiliaires de Ramsès II. Ils avaient une marine militaire dès le XVe siècle avant notre ère 186, 224

Commencement des attaques des peuples de la Méditerranée contre l'Égypte. 187

Règne de Meneptah I. — Importance acquise par les peuples de l'ouest de l'Égypte. — Alliance des peuples de la Méditerranée, organisée par Marmaiou, roi des Libyens : Sardiniens, Sicules, Étrusques, Lyciens et Achaïens 187

Traduction de l'inscription hiéroglyphique qui relate la victoire de Meneptah I sur cette confédération 191

Compte des tués et des prisonniers. . . . 199

Détail des prises 200

Commentaire analytique de cette inscription. Précautions prises pour défendre Hélio-

Pages.

polis et Memphis. — Pa-Baris. — Pa-Bast ou Bubaste. Le *Shakana* et le *Shet-hor* (étang d'Horus) . . . . . 201 à 203

Allusion aux embarras politiques résultant de l'accroissement du nombre des Hébreux. . 204

Énumération des peuples alliés contre l'Égypte. La confédération était organisée et commandée par les Libyens et non par les Étrusques, comme l'a cru M. de Rougé. 208

L'Égypte envahie par sa frontière occidentale, à Paarisheps. 210

Lettre hiératique du Musée de Bologne, concernant la ville de Paarisheps. 215

Victoire des Égyptiens.— Fuite du roi Marmaiou 217

Textes égyptiens faisant le panégyrique de Meneptah I à propos de cette victoire. . . 218

Travaux de Meneptah I à la ville de Ramsès. — Motifs qui démontrent que cette ville était celle qui fut plus tard appelée Péluse. . . 221

Règnes de Séti II, d'Amenmesès et de Si-Ptah. — Période d'anarchie. — Le Syrien Aréos s'empare du pouvoir.—Règne de Set-Nekht. Avènement de Ramsès III 225

Ramsès III combat les Shasou et les Libyens. Il triomphe d'une invasion des peuples de la Méditerranée joints à ceux de l'Asie-mineure. 227

Traduction de textes hiéroglyphiques relatifs à la victoire sur la confédération des Libyens. 227

Noms propres libyens. 236

Guerre de l'an XI contre les Libyens commandés par Kapour. 237

Dénombrement des captifs. 242

L'armée des Libyens comprenait des combattants en char. 243

Pages.

Énumération des armes des Libyens. . . 243, 244

Rôle historique des Libyens. 245

Traduction de l'inscription de Médinet-Habou relatant la victoire de Ramsès III sur la confédération des peuples de la Méditerranée avec les Teucriens. 246

Autres textes relatifs au même événement. 246, 257

Commentaire de ces textes. 258

Citation textuelle du passage qui raconte l'invasion de la Syrie entière par la confédération des peuples de la Méditerranée. 260

Le pays d'Amaor. 264, 275

Lions dans le midi de la Palestine. 269

Les *Ro-haout* ou embouchures du Nil. . . . 271

Sur le pays de Tsaha ou Tsahi. 273

Tounep. — Aratou ou Arad. — Ruten. . . . 276

Texte hiéroglyphique démontrant que le pays appelé Tsaha, était contigu à l'Égypte. . . 277

Migdol 279

Ramsès III n'a eu à soutenir aucune guerre considérable contre les peuples de l'Asie. L'invasion de l'Asie, à cette époque, a été le fait des peuples des côtes et des îles de la Méditerranée ; elle a pu frayer la voie à celle des Galates Tectosages 280

Les Pélasges, les Dauniens et les Sicules étaient au nombre des nations envahissantes ; mais la liste de ces nations n'est pas complète. . 281

Rapprochements historiques. — Expédition d'Antigone et de Démétrius. — Attaque d'Antiochus contre l'Égypte. — Les alliés des Carthaginois 283

Les Pélestas. Ce sont les Pélasges et non les Philistins de la Bible. 284

Pages.
Les Tsekariou sont les Teucriens. 287
Rapports anciens des Pélasges avec les Teucriens. 289
Les Pélasges et les Teucriens avaient été les promoteurs de la guerre contre l'Égypte. — Noms hiéroglyphiques des nations confédérées 291
Les Sicules. — Les Dauniens. — Les Osces. . 292
La confédération comprenait d'autres peuples qui ne sont pas spécialement nommés. . . 294
La coiffure des Étrusques. — Coiffures, costumes et armes des peuples confédérés. . 295, 298
Les Sardiniens étaient dans les rangs des auxiliaires de l'Égypte 297
Les casques ornés de cornes. — Costume et armes des Sardiniens. . . . . 298 à 302
Antiquités recueillies en Sardaigne : amulettes, scarabées, disque ailé, etc.; particularités du style 304
L'ascia sarde et l'ascia égyptienne. . . . 305, 306
Le sanglier sarde et le sanglier gaulois. . . 306
Les habitants des îles et des côtes de la Méditerranée étaient pirates et mercenaires. . 308
Les navires des peuples de la Méditerranée et ceux des Égyptiens 309, 313
Scènes de la bataille sur terre. — Des chariots à bœufs transportant les femmes et les enfants 313
Valeur historique des monuments de l'Égypte. 316
Résumé des notions les plus anciennes concernant les peuples de l'Europe et de la Méditerranée.—Fonctionnaires égyptiens chargés des relations des Pharaons avec ces peuples, au XVIIe siècle avant notre ère. Conclusion : au moins 2000 ans avant J.-C., les peuples du

Pages.

littoral de la Méditerranée connaisaient les métaux et les utilisaient pour les armes et pour la parure; ils étaient bien loin de l'état de barbarie qu'on attribue aux âges dits de la pierre . . . . . 316 à 322

CHAPITRE V. — *Usage des armes et outils de pierre chez les Egyptiens*. 323

Les plus anciens monuments égyptiens ne rappellent en rien un âge de la pierre. Description de ces plus anciens monuments. La grande pyramide appartient à un étage plus récent, caractérisé par un perfectionnement de l'écriture et des arts. Cette pyramyde est le tombeau du roi Khoufou ou Chéops, dont les légendes y sont inscrites.— Noms des grandes pyramides. — Tombeaux des princes de la famille de Chéops, formant couronne autour de la grande pyramide. — La grande pyramide est de date relativement récente dans la période archaïque de l'ancien Empire. — Le bas-relief de Snefrou est le monument historique le plus ancien qui soit connu, au moins parmi ceux qui sont datés par des cartouches. Plusieurs des Mastabas de Saqqarah sont encore plus anciens. — La pyramide à degrés et la pyramide de Meydoun sont antérieures à celle de Chéops. — Le groupe le plus septentrional des pyramides est celui d'Abou-Roash, où M. Lepsius a reconnu les restes de trois de ces monuments. 323 à 330

Pas de traces d'une époque pendant laquelle les hommes auraient été réduits à l'usage exclusif d'outils de pierre et d'os; mais indices de l'emploi de tels outils à toutes les époques. 330

Sur les couteaux des paraschistes 331

L'instrument destiné à l'extraction de la cervelle était en bronze 333

Pages.

Couteaux de silex provenant d'Egypte . . . 334

Couteaux d'éclats, grattoirs, scies, pointes de même provenance 338

Difficulté de deviner l'usage de plusieurs des outils de silex 340

Les Egyptiens ne pouvaient en faire un emploi différent de celui auquel les peuplades des stations européennes à silex les affectaient. 342

Flèches, couteaux, pointes, coquillages, pierres polies, etc., provenant de Hélouan, Girgeh, Esneh et Bab-el-Molouk . . . . . 343 à 346

Eclatement spontané du silex. 347

Exploitation des mines du Sinaï au moyen de pointerolles de silex. — Relation de M. John Keast Lord . . . . . 348 à 361

Outils de silex employés à ce travail 356

Modification des conditions hydrologiques du Sinaï, depuis l'époque des exploitations égyptiennes. Ces exploitations ont duré au moins jusqu'au XIIe siècle avant notre ère. 359 à 362

Flèches de silex du Sinaï 363

Exploitations analogues dans les mines de cuivre de la Toscane. — Marteaux de pierre en usage dans les mines d'Espagne et chez les Indiens du Texas. — Modèles de ces marteaux et des pointerolles. . . . . 363 à 368

Marteaux de pierre du Sinaï, de la Sardaigne, de la Bretagne 368-369

Inscriptions hiéroglyphiques gravées avec l'outil de silex 371

Tombes du Sinaï, rappelant la forme de certains monuments druidiques. 371, 372

Les mines mentionnées par Diodore et par Agatharchide. — Erreurs de Diodore. . 374, 375

Pages.

Les historiens n'ont rien su de l'emploi des outils de pierre; ils n'ont fait mention ni des cités lacustres, ni des monuments druidiques 376
Haches de pierre en usage au temps des pyramides 377
Couteau de pierre polie portant une inscription hiéroglyphique, époque de la XXVIe dynastie 378
Inscription runique sur une hache de pierre polie. — Autres monuments de ce genre avec inscription. 380
Instruments de pierre polie non inconnus en Égypte 381
Flèches de pierre. — Flèches à tranchant droit, employées à la chasse des gros animaux. . 382
Force de pénétration des flèches de pierre. — Flèche à tranchant droit engagée dans une vertèbre humaine. 385
12 modèles de flèches de silex à tranchants droits 386
Date certaine des flèches de silex à tranchant droit trouvées en Égypte. 388
Bracelet orné de flèches de pierre, provenant des déserts voisins de l'Égypte. 393
Dague de silex à manche de bois. 393
Autres objets en pierre provenant d'Égypte. . 394
Flèches d'os, d'ivoire et de bois. 395
Les Bédouins d'Abydos rasent encore avec le silex 396
Lances de Bédouins armées de silex. . . . 396
Sur l'éclatement naturel du silex. 396
CHAPITRE. VI.— *Le chameau chez les Égyptiens.* 398
Animaux fantastiques figurés sur les monuments égyptiens. 399

Pages.

Le léviathan et le behemoth. 401
Béliers figurés à Qournah. 403
Autres animaux rarement représentés. . . 405
La figure du chameau ne se rencontre sur aucun monument 408
Le chameau existait en Égypte au temps d'Abraham. — Chameaux des Israélites, des Ismaélites ; chez les Assyriens, etc. . . 409
Textes égyptiens mentionnant le chameau. . 412
La danse du chameau. 419
CHAPITRE VII. — *Le cheval chez les Égyptiens.* Pas de mention du cheval sur les monuments égyptiens de l'ancien empire. 421
Montures à l'époque de l'ancien empire. . . 423
Idée de l'équitation dans la légende d'Horus. 423
Grand usage de l'âne. 425
Habileté des Égyptiens, dès le début du nouvel empire, à conduire des chars attelés. . . 427
Le cheval attelé à la charrue. 428
Monument du Musée de Bologne représentant une scène d'équitation. . . , ... 430
Cavaliers employés dans les armées égyptiennes 433
Les misères du jeune officier de char. . . . 436
Le cheval chez les peuples voisins de l'Égypte. 441
Cavaliers Asqalonites 445, 446
Cavaliers Khétas 446
Cavaliers de Débir. 447
Déesse à cheval. — Astarté et Hathor, maîtresses des chevaux. 448
Expressions hiéroglyphiques relatives à l'usage des chevaux et des chars. 451

Pages.

Résumé des notions concernant le cheval aux temps antiques. 452
Ingrédients médicaux tirés du cheval. . . . 454
Noms égyptiens du cheval. 456
CHAPITRE VIII. — *Quelques observations sur les stations considérées comme préhistoriques.* 458
Erreurs de Champollion et de ses premiers disciples sur la prétendue sauvagerie des habitants de l'Europe au temps des Ramsès. 459
Riche tunique et chaussure élégante des peuples du nord et des îles de la Méditerranée au temps des Thothmès 460
La plupart des stations à silex sont de date postérieure à la XVIIIe dynastie. . . . 461
§ I. — *Les anciens ont-ils su quelque chose des âges de la pierre et du bronze?*
Dates bibliques inconciliables avec les données des monuments égyptiens 463
Difficultés relatives aux six journées de la création 465
Pas d'âge de la pierre dans la Bible. . . . 467
Les âges d'or, d'argent, de bronze et de fer mentionnés par Hésiode n'ont aucun rapport avec l'usage des métaux qui les nomment. 468
Ni Lucrèce ni Pline ne citent l'âge de la pierre. 469
Date relativement moderne des plus anciens monuments de la Chine et de l'Inde. . . . 470
§ II. — *Traces historiques de l'usage des outils de pierre, d'os, etc., chez les peuples autres que les Égyptiens.* 472
Doutes relativement à l'emploi d'un couteau de pierre pour la momification. — La momification n'était pas en usage aux premiers temps de l'ancien empire. 472

Pages.

La circoncision chez les Hébreux. — Preuves qu'elle n'a jamais été opérée avec un outil de pierre 473, 482

Sur certains actes de mutilation volontaire à l'aide de tessons ou de pierres 483

Tumuli, cairns et pierres dressées, élevés par les Hébreux 484

Le marteau de pierre du Fécial. 489

Usages historiques des outils de pierre et d'os . . . . . 491 à 496

Le silence des historiens ne peut jamais être invoqué comme un témoignage démonstratif. 496

Marche de la civilisation d'abord développée sur les côtes de la Méditerranée. — Populations contemporaines et quelquefois juxtaposées, outillées d'une manière très différente. 498

§ III. — *Des stations dites de la pierre polie.* — Les outils de silex employés à l'époque antéromaine 501

Définition des stations dites de la pierre polie. 501

Stations des rives de la Saône 502

Modifications rapides qui s'y manifestent. . 509

Tableaux des objets antiques de pierre et de métal qu'on y recueille 510

Niveaux ordinaires des gisements d'objets antiques 513

Évaluation chronologique. — Ces gisements ne peuvent remonter au-delà de l'an 1000 avant notre ère. 519

La rareté du bronze et du fer antiques, est aussi facilement explicable que celle de l'or et de l'argent à notre époque. 523

L'âge du bronze contesté. 524

L'âge du fer appartient à l'histoire. 525

Pages.

Extrême variabilité du dépôt des alluvions. . 527

Analogie des autres stations de la pierre polie dans Saône-et-Loire, avec celles de la Saône. 529

Les *Hunnebedden* et les Tumuli de la Hollande. 532

Découvertes de M. de Rossi. — Coexistence des armes en bronze et des armes de pierre. — L'*æs rude* dans un laboratoire néolithique, etc. Les commencements de Rome se confondent avec l'âge de la pierre. 538

Palafittes du lac Paladru (Isère), encore habitées à l'époque carlovingienne.. 539

Outils et armes de silex à Alise-Ste-Reine. . 539

Outils et armes de silex au mont Beuvray. 540

Outils et armes de silex à Gergovie. . . . 544

Outils et armes de silex à Alaise de Franche-Comté 547

Belle flèche de silex de la citadelle de Langres. 547

Quatre mille monnaies gauloises, trouvées avec des armes de pierre et de bronze, dans un oppidum gaulois à Bonnens. 547

§ IV. — *Des gisements du quaternaire ancien. Des phénomènes géologiques modernes. — Des silex tertiaires.* 547

Les silex taillés des stations du renne et de l'éléphant, aussi remarquables que ceux dits de la pierre polie 548

Outils grossiers et instruments bien travaillés, répandus dans toutes les stations — Supériorité incontestable du travail de l'os, à l'époque du mammouth et du renne . . . 551

Exigences de la géologie. — Le grand déplacement d'eau qui a donné le relief actuel du bassin de la Seine a été de peu de durée . . 553

Pages.

Incertitudes sur la durée et sur l'universalité des phénomènes glaciaires. 553
Grands phénomènes de l'époque moderne. . 554
L'éléphant et le rhinocéros dans les régions polaires 556
Mines exploitées près de Krasnojark. . . . 557
Objets présumés préhistoriques, rencontrés à la surface du sol ou à de médiocres profondeurs. — Monuments du travail humain de l'époque historique, trouvés à de grandes profondeurs 558
La fondation de Rome rapprochée de l'époque alluviale quaternaire 559
Les silex tertiaires. 560
Ils seraient l'œuvre de l'homme-singe. . . . 564
Crânes identiques aux crânes de l'époque moderne ; objets d'art et d'industrie, qu'on croit trouvés dans la formation tertiaire. . 565
§ V. — *Des animaux émigrés ou disparus.* . 566
Dans nos climats, l'homme a été le contemporain du mastodonte, du mammouth, de l'ursus spelæus, du renne, etc. — Conditions dans lesquelles on trouve les débris de ces animaux associés aux restes de l'homme ou à des monuments de son travail. 567
Sur l'émigration des races animales. . . . 568
Mammouth bien conservé, découvert sur les bords de la Néva. — Restes du mammouth et du mastodonte associés à des objets remarquables du travail humain. 571
L'éléphant de la Mauritanie et de l'Atlas. — L'éléphant de Méroé. 572
Au XVIIe siècle avant notre ère, l'éléphant vivait en troupes nombreuses aux environs de Ninive. 574

Pages.

Il avait disparu de cette région au IVe siècle [1], au temps de Séleucus Nicator 576

Comparaison entre le travail humain de l'époque des animaux disparus et de celle de la pierre polie.—Certains instruments de pierre polie sont des imitations d'instruments de métal 578

Sur le polissage de l'os et de la pierre. — Silex poli de l'époque du mammouth. 579

Sur la poterie 581

§ VI. — *De l'Homme-Singe.* — Nécessité manifeste d'en rencontrer les restes fossiles. . 582

L'homme bestial de l'Australie et de l'archipel Gambier. — Il est susceptible de progrès et sa descendance peut devenir remarquable sous le rapport de l'intelligence. — Défi aux sectateurs de la sélection d'introduire dans la race du singe anthropomorphe le plus perfectionné l'étincelle de vie que Dieu a réservée à l'homme seul. 583

Insignifiance des caractères simiens qui ont été signalés . . . . . , ... 584

Nécessité de contrôler avec soin les résultats proclamés par l'anthropologie 585

Excentricités de la philologie 586

Erreurs de Kircher, de Valerianus, de Volney, de Dupuis, etc. 587

1 Une erreur d'impression a fait écrire *IXe siècle* au lieu de IVe siècle, et *Nicanor* au lieu de Nicator.

OUVRAGES DE F. CHABAS

En vente chez MM. Maisonneuve et Cᵉ, libraires, 15, quai Voltaire, Paris.

Note sur l'explication de deux groupes hiéroglyphiques. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1855.

Une inscription historique du règne de Séti I (les inscriptions de Radesieh). Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1856.

De quelques Textes hiéroglyphiques relatifs aux esprits possesseurs. *Bulletin archéologique de l'Athenæum*, 1856.

Un Hymne à Osiris, traduit et expliqué. *Revue archéologique*, 1857.

Nouvelle explication d'une particule grammaticale de la langue égyptienne. Chalon-sur-Saône, Landa, 1858.

Le plus ancien Livre du monde, Étude sur le papyrus Prisse. *Revue archéologique*, 1857.

Traduction et analyse de l'inscription d'Ibsamboul. *Revue archéologique*, 1859.

Note sur un Poids égyptien. *Revue archéologique*, 1861.

La Circoncision chez les Égyptiens. *Ibid.*

Le Cèdre dans les hiéroglyphes. *Ibid.*

Scène mystique peinte sur un sarcophage égyptien. *Revue archéologique*, 1862.

Le Papyrus magique Harris, traduction analytique et commentée d'un manuscrit égyptien, comprenant le texte hiératique, un tableau phonétique et un glossaire. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1860.

Mélanges égyptologiques. Première série comprenant onze dissertations sur différents sujets. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 8°, 1862.

Mélanges égyptologiques. Deuxième série. Ouvrage autographié comprenant quatorze dissertations, avec glossaire et planches. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 8°, 1864.

ARTICLES INSÉRÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'AMSTERDAM :

Sur l'étude de la langue égyptienne, vol. IX, 1865.

Sur quelques Outils égyptiens du musée de Leide, vol. X, 1866.

Les Pasteurs en Égypte. Traduction et discussion des textes relatifs à la conquête de l'Égypte par les Pasteurs et à l'expulsion de ces Barbares. Amsterdam, in-4°, 1868.

TRADUCTIONS

Introduction à l'étude des hiéroglyphes, par M. S. Birch. *Revue archéologique*, 1857.

Mémoire sur une patère égyptienne du Musée du Louvre, par M. S. Birch. *Mém. des Antiq. de France*, 1858.

Le Papyrus Abbott, par S. Birch. *Revue archéol.*, 1859.

Sur les papyrus hiératiques, par M. C. Wicliffe Goodwin. *Revue archéol*, 1er art., 1860.

Chalon s S., imp. L. LANDA.